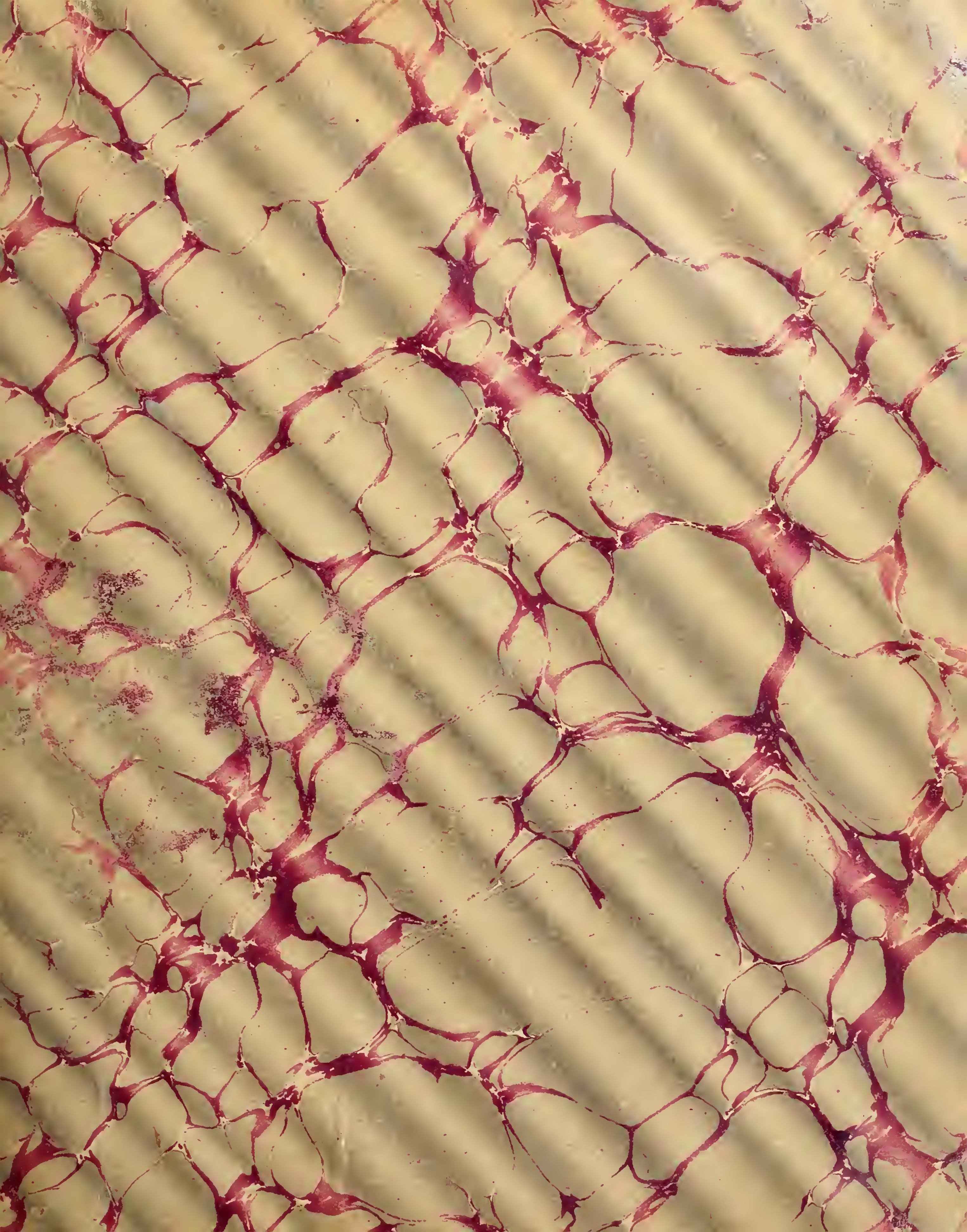

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291469 5



University of Toronto.
King Alfred Library of History
Founded by
Goldwin Smith and Harriet Smith
1901



MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME TRENTE ET UNIÈME

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME TRENTE ET UNIÈME



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXIV

PREMIÈRE PARTIE

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT LES ANNÉES 1874-1879.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE, RAPPORTS SUR LES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES, COMMUNICATIONS DIVERSES, DÉCOUVERTES NOUVELLES, ETC.

IMPRIMERIE NATIONALE.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1874 AU 31 DÉCEMBRE 1879.

§ I.

RAPPORTS SEMESTRIELS SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE, PENDANT LES ANNÉES 1874-1879.

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES, COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES.

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET NOTICES HISTORIQUES.

NOTICES HISTORIQUES SUR LA VIE ET LES TRAVAUX :

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, Vu l'Ordonnance royale du 11 septembre 1846,

Vu les décrets des 7 août 1850, 9 février 1859 et 25 mars 1873,

Décret sur l'École française d'Athènes.

Décrète :

Article premier. L'École française d'Athènes est placée sous l'autorité du Ministre de l'instruction publique, le patronage du Ministre des affaires étrangères et la direction scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Elle a pour chef un directeur, membre de l'Institut, ou fonctionnaire supérieur de l'Instruction publique, nommé par décret. Une double liste de deux candidats est présentée par l'Académie des inscriptions et par la section de l'enseignement supérieur du Comité consultatif.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La durée des fonctions du directeur est de six ans. Son mandat peut être renouvelé par décret.

Art. 2. Les candidats au titre de membre de l'École d'Athènes doivent être âgés de moins de trente ans, ils doivent être docteurs ès lettres, ou agrégés des lettres, de grammaire, de philosophie ou d'histoire.

Le concours pour l'admission à l'École française d'Athènes porte sur la langue grecque ancienne et moderne, sur les éléments de l'épigraphie, de la paléographie et de l'archéologie, sur l'histoire et la géographie de la Grèce et de l'Italie ancienne. Il est tenu compte aux candidats de la connaissance qu'ils auraient du dessin.

Cet examen, qui se compose de deux épreuves, l'une écrite, l'autre orale, d'après un programme préparé par l'Académie, est subi devant une commission de sept membres désignés par le Ministre.

Art. 3. Les membres de l'École française d'Athènes sont nommés par le Ministre sur le rapport de la commission de concours. Le nombre des membres est fixé à six. La durée de leur mission est de trois ans, y compris l'année de séjour à Rome prévue par le décret du 25 mars 1873.

Art. 4. Chaque membre de l'École d'Athènes est tenu d'envoyer à l'Académie, par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique, avant l'expiration de chaque année, un travail personnel qui sera soumis au jugement d'une commission spéciale. Il en sera fait par elle un rapport à l'Académie, et, après adoption, un compte rendu public, soit à la séance annuelle, soit par insertion au « Journal officiel ».

Dans la séance annuelle, seront annoncés également les sujets de recherches et de mémoires que l'Académie, sur la proposition de la commission, jugerait utile d'indiquer aux membres de l'École pour les années suivantes.

Les membres de l'École communiquent à l'Académie, par l'entremise du Directeur, les découvertes archéologiques qui seraient venues à leur connaissance et les résultats des fouilles auxquelles ils auraient assisté ou dont ils auraient pris l'initiative.

Art. 5. Tout membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et tout ancien membre de l'École sont, de droit, associés correspondants.

Le titre d'associé correspondant peut être, en outre, décerné, sans con-

dition de nationalité, par le Ministre de l'instruction publique, sur une double proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et du Directeur de l'École d'Athènes.

Art. 6. Les mémoires des membres de l'École d'Athènes, les communications adressées par les associés correspondants, seront publiés par les soins du Ministre de l'instruction publique, après avis de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Art. 7. Les élèves de l'Académie de France à Rome, autorisés à faire un séjour à Athènes, les boursiers de voyage, les prix d'exposition, seront reçus à l'École française d'Athènes et placés temporairement sous l'autorité du Directeur.

Art. 8. A l'expiration de chaque année, le Directeur de l'École d'Athènes adresse au Ministre de l'instruction publique un rapport détaillé sur la situation de l'École, sur les progrès réalisés et les améliorations désirables dans le régime de l'établissement.

La partie de ce rapport relative aux travaux des membres de l'École d'Athènes est communiquée à l'Académie.

Art. 9. La section romaine de l'École d'Athènes prend le titre d'École archéologique de Rome. Le sous-directeur de l'École d'Athènes ajoute à ce titre celui de Directeur de l'École archéologique de Rome.

Art. 10. Les dispositions antérieures concernant l'École française d'Athènes qui seraient contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

Art. 11. Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 26 novembre 1874.

Signé : Maréchal de MAC-MAHON.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : A. de Cumont.

Pour ampliation :

Le sous-secrétaire d'État,

Signé : Albert Desjardins.

1.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Décret sur l'École française de Rome

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

Vu l'article 9 du décret du 26 novembre 1874,

Vu le projet de règlement pour l'École française de Rome élaboré par l'Académie des inscriptions et belles lettres dans la séance du 29 octobre 1875,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. L'École de Rome a pour objet : la préparation pratique des membres de l'École d'Athènes aux travaux qu'ils doivent faire en Grèce et en Orient;

L'étude érudite des monuments et des bibliothèques de l'Italie;

Les collations et les recherches qui lui sont demandées par l'Institut, par les comités du Ministère et par divers savants, autorisés par le Directeur de l'école;

Elle est une mission permanente en Italie.

ART. 2. L'École a pour chef un directeur nommé par décret, sur une double liste de deux candidats, présentée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et par la section de l'enseignement supérieur du comité consultatif;

La durée des fonctions de directeur est de six ans. Son mandat peut être renouvelé.

L'École se compose : 1° des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° des membres propres à l'École de Rome.

ART. 3. Les membres de première année de l'école d'Athènes sont nommés conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 26 novembre 1874;

Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'école normale supérieure, par l'École des chartes et par la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Art. 4. Les présentations sont faites, pour l'École normale supérieure, par le directeur et les maîtres de conférence de la section des lettres.

Pour l'École des chartes, par le Conseil de perfectionnement et les professeurs.

Pour la section d'histoire et de philologie de l'École des hautes études par le corps enseignant.

Les candidats de l'École normale doivent avoir le titre d'agrégé; ceux de l'École des chartes, le diplôme d'archiviste paléographe; ceux de l'École des hautes études, le titre d'élève diplômé.

Art. 5. Les membres de l'École sont nommés pour un an, par arrêté ministériel.

Du 1er au 10 juin de chaque année, tout membre doit adresser au Ministre un ou plusieurs travaux personnels, qui sont soumis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Après un avis de l'Académie, une prolongation d'abord d'une seconde année, puis d'une troisième année peut être accordée.

Art. 6. Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 20 novembre 1875.

Signé : Maréchal de MAC-MAHON,
duc de Magenta.

Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
H. Wallon.

PRIX JEAN REYNAUD.

Mme veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche « aux gloires de la France », a, par un acte en date du 25 mars 1879, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix* Legs Jean Reynaud.

mille francs destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

L'Institut a été autorisé à l'accepter par le décret suivant ci-joint :

[illegible]

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le procès-verbal des séances tenues : le 26 décembre 1878, par l'Académie française de l'Institut de France; le 27 décembre 1878, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; le 6 janvier 1879, par l'Académie des sciences; le 26 décembre 1878, par l'Académie des beaux-arts; le 28 décembre 1878, par l'Académie des sciences morales et politiques..

....

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Article premier. L'Institut de France est autorisé à accepter, aux clauses et conditions imposées, la donation à lui faite par la dame Léonie-Félicité Quenouille, veuve du sieur Ernest-Jean Reynaud, d'une somme de dix mille francs de rente annuelle, qui devra être employée en un prix d'égale somme, décerné, à tour de rôle, par chacune des Académies, et, pour la première fois, en l'année 1879, par l'Académie française, sous le nom de « Prix Jean Reynaud ».

Art. 2. Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 25 mars 1879.

Signé : Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Signé : Jules Ferry.

Pour ampliation

Le Chef du Cabinet et du Secrétariat,

Signé : Alfred Rambaud.

Prix Jean Reynaud

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce prix

sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

« Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours.

« Le prix sera toujours décerné intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique.

« Il portera le nom de son fondateur, Jean Reynaud. »

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR LES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES, DÉCOUVERTES NOUVELLES, ETC.

Séance du 2 janvier. — Le Ministre de l'instruction publique, par une lettre en date du 30 décembre 1873, demande que la Commission de l'École d'Athènes veuille bien examiner s'il n'y a pas lieu de modifier l'article 3 du règlement du 9 février 1859, qui n'autorise l'admission à cette École que des agrégés des classes supérieures ou des docteurs ès lettres. 1874. Modification au règlement de l'École d'Athènes.

Séance du 16 janvier. — M. de Sainte-Marie, par une lettre datée de Tunis, offre à l'Académie de lui adresser cent fac- Tombeaux antiques de l'Herzégovine.

1871

similes environ de dessins gravés sur des tombeaux antiques de l'Herzégovine, tombeaux qu'il attribue aux anciens Slaves.

M. Bertrand fait une communication sur le *kestre :*

Le *κέστρος* ou cestrosphendone est une invention de la guerre persique (guerre des Romains contre Persée, 168 avant J.-C.). Polybe nous le décrit très exactement. Il consistait en un fer de deux palmes ($0^{m},154$) de long, dont la douille était égale en longueur au fer proprement dit. A cette douille était adaptée une hampe d'un spithame, soit $0^{m},231$, de long, et d'un doigt, c'est-à-dire $0^{m},019$, d'épaisseur. Au milieu du trait étaient encastrées trois ailes en bois très courtes. On prenait une fronde à cordes inégales, ou, pour mieux dire, à *bras inégaux,* et l'on déposait le trait au milieu, de manière qu'il pût se dégager facilement. Il en résultait que, dans le mouvement de rotation, tant que les cordes étaient tendues, le trait restait en place. Mais dès qu'on lâchait une des cordes et que l'on donnait ainsi l'impulsion, le trait s'échappait de son lacet, partant avec la vitesse de la balle lancée par la fronde. Ce texte a toujours été mal compris. M. Bertrand croit l'avoir interprété d'une manière satisfaisante. Il a fait exécuter un *cestre* d'après ces données : l'essai a parfaitement réussi. Celui qu'il présente à l'Académie est lancé facilement à *soixante et dix* mètres, et atteint quelquefois *quatre-vingt-dix*, après s'être élevé à une hauteur de *trente* à *quarante* mètres. L'auteur a constaté que toutes les indications données par Polybe constituaient des conditions absolument nécessaires à la bonne réussite de l'arme. Il croit la question du cestre actuellement résolue.

Séance du 13 février. — M. Barthélemy Saint-Hilaire,

membre de l'Institut, écrit au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

— de M. Schliemann sur les antiquités de Troie.

Mon cher confrère,

Je vous prie de vouloir bien faire hommage à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'ouvrage de M. le Dr H. Schliemann sur les antiquités troyennes. C'est l'édition allemande qui vient de paraître à Leipsick, et qui sera suivie de l'édition française, le mois prochain, comme me l'annonce l'éditeur M. F. A. Brockhaus. J'aurais désiré pouvoir présenter moi-même cet ouvrage à l'Académie, ainsi que je l'avais promis à M. le Dr H. Schliemann, quand, au mois de septembre dernier, j'ai visité sa magnifique collection à Athènes. Mais je n'ai pu aujourd'hui avoir cet honneur et ce plaisir, parce que le devoir politique m'appelle à Versailles. Du reste, l'Académie connaît déjà par de nombreux témoignages la grande découverte de M. le Dr H. Schliemann; je ne puis que joindre le mien à tous ceux qui lui sont parvenus de tant de côtés. J'espère que la publication nouvelle lèvera tous les doutes qui pourraient encore subsister dans quelques esprits. Pour moi, je suis bien persuadé que c'est bien de la véritable Troie, de la Troie homérique, que M. le Dr H. Schliemann a retrouvé les débris et les cendres. La collection, que j'ai vue tout entière, se compose de près de vingt mille pièces de tout genre; et, comme elle peut être augmentée presque indéfiniment par des fouilles postérieures dirigées dans le même sens et avec le même succès, c'est là tout un champ nouveau, aussi vaste que certain, ouvert aux études dont l'antiquité hellénique ne cessera jamais, parmi nous, d'être l'objet inépuisable et toujours fécond.

Agréez, mon cher confrère, l'assurance de mon sincère dévouement, et soyez assez bon pour offrir mon respectueux hommage à l'Académie.

Votre dévoué confrère,

Barthélemy Saint-Hilaire,
Membre de l'Institut.

P. S. Au volume allemand des *Antiquités troyennes* est joint un atlas de 218 photographies, que je vous transmets également.

Séance du 20 février. — Le Ministre de l'instruction pu-

Liste

IMPRIMERIE NATIONALE.

blique adresse à l'Académie la liste des élèves de l'École des chartes nommés archivistes paléographes par arrêté en date du 5 février 1874; ce sont:

MM. Morel-Fatio (Alfred), Guilmoto (Gustave-Adolphe), Colin (Isaac-Adolphe); et hors rang: M. Parfouru (Alfred-Paul).

Le chef d'état-major général, chef du cabinet du Ministre de la guerre, adresse à l'Académie, pour être soumis à son appréciation, les notes et levés rapportés de Syrie par MM. Mieulet et Derrien, officiers d'état-major envoyés dans ce pays avec mission de lever la carte de la Terre sainte.

M. de Sainte-Marie envoie le fac-similé d'une inscription trouvée par lui à la Marsa, au-dessus d'une fontaine.

M. Guigniaut offre à l'Académie, de la part de M. Sorlin-Dorigny, élève du collège de Juilly, les empreintes de deux pierres qui, transportées à Constantinople par des pèlerins venant de la Mecque, avaient été abandonnées à la douane. Ces pierres sont maintenant déposées au musée de Sainte-Irène.

La première porte trois lignes de caractères himyarites (ou sabéens): c'est un fragment d'inscription incomplète de tous les côtés. On y distingue, après une portion de nom, ces mots: « et ses fils ». La seconde, qui était en relief et qui est fort mutilée, ne laisse, dans l'empreinte, apercevoir que quelques caractères.

M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie l'estampage de quatre inscriptions néo-puniques.

M. Renan présente à l'Académie deux documents relatifs à la célèbre inscription d'Éryx, en Sicile. Cette inscription est perdue depuis longtemps. On ne la connaît que par la copie qu'en prit Cordici, et qu'il inséra dans son histoire du mont

Éryx, restée manuscrite. Torremuzza reproduisit cette copie, d'une manière fort inexacte, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Palerme. Gesenius donna à son tour la copie de Torremuzza, avec de nouvelles inexactitudes. Aussi toutes les tentatives pour expliquer ce texte important ont-elles été frappées de stérilité. Grâce à M. Amari, associé étranger de l'Académie, et à M. Salinas, conservateur du musée de Palerme, nous possédons maintenant : 1° un calque exact de la copie de Cordici, telle qu'elle se trouve dans le manuscrit de Palerme; 2° un calque de la même copie, telle qu'elle se trouve dans un autre manuscrit également autographe de l'ouvrage de Cordici, qui est en la possession du P. Castronovo, à Monte San-Giuliano (l'ancienne Éryx). Ces deux calques nous rapprochent beaucoup de l'original perdu, et permettent dès à présent de voir au moins la nature de l'inscription. Ce n'est pas une lamentation funèbre, comme l'ont cru Gesenius, Ébrard, Blau, Meier. C'est une simple dédicace à Astarté (Vénus tyrienne), qualifiée « force de vie », formule tout analogue à celle qu'on lit dans l'inscription de Lapithos, en Chypre.

Collation du livre *De recuperatione Terræ sanctæ.*

M. Renan présente aussi une collation de l'ouvrage *De recuperatione Terræ sanctæ* du P. Du Bois, faite au Vatican par M. l'abbé Duchesnes, et envoyée par M. Dumont, directeur des études à la section de l'École d'Athènes qui réside à Rome. Dans le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*, on a exprimé la conjecture que le manuscrit d'après lequel Bongars a publié ce curieux texte se trouvait au Vatican. Cette conjecture se trouve vérifiée, et la collation de M. l'abbé Duchesnes permettra de corriger le texte, souvent fautif, de Bongars.

Dessins censés hiéroglyphiques des Canaries.

M. Renan présente encore, de la part de M. le Dr Briau, des copies de certains dessins, supposés hiéroglyphiques, qu'on trouve aux Canaries.

Séance du 6 mars. — M. de Sainte-Marie écrit à l'Académie pour lui communiquer une inscription inédite trouvée à Carthage.

M. Alexandre Bertrand lit une note sur la découverte faite le 5 janvier 1874 à Thaigen, canton de Schaffouse (Suisse), d'un dessin de renne, gravé sur un os du même animal recueilli dans la caverne dite *de Kesserloch.* Ce dessin est d'une telle perfection qu'au premier abord on pourrait avoir des doutes sur son authenticité. M. Bertrand s'est rendu à Zurich pour y recueillir tous les renseignements nécessaires à la solution de ce petit problème archéologique. Il développe les raisons qui le poussent à croire à l'authenticité de cet intéressant spécimen de l'art des premiers habitants de la Gaule, et met sous les yeux de l'Académie plusieurs dessins et moulages de l'os gravé. M. Bertrand ajoute que le fait en question n'a plus rien d'anormal après la constatation de nombreux faits analogues, tant dans les cavernes du Périgord que dans celles des vallées des Pyrénées, et notamment dans la caverne de Gourdan (Haute-Garonne).

Séance du 20 mars. — Le Ministre de l'instruction publique écrit à l'Académie pour lui faire connaître qu'il a donné une mission archéologique à MM. de Sainte-Marie et Héron de Villefosse.

L'Académie confie le soin de donner des instructions, pour M. de Sainte-Marie, à la Commission des inscriptions sémitiques; pour M. Héron de Villefosse, à une Commission composée de MM. Ravaisson, de Longpérier, L. Renier et Defrémery.

Le Ministre a adressé au Secrétaire perpétuel le dossier des papiers de M. Nestor L'Hôte, en demandant l'avis de l'Académie sur l'utilité qu'il y aurait à les publier.

Le dossier est renvoyé à MM. Brunet de Presle et Miller, qui auront à prendre connaissance du rapport déjà fait par notre confrère M. de Rougé sur ces documents.

Rapport de M. de Saulcy sur les notes et levés pour la carte de la Terre sainte.

M. de Saulcy, membre de la Commission des inscriptions sémitiques, fait un rapport sur les *notes* et *levés* qui ont été rapportés de Syrie par MM. Mieullet et Derrien, officiers d'état-major, envoyés dans ce pays avec mission de lever la carte de la Terre sainte.

Ce rapport est transmis au Ministre de la guerre avec les papiers que le Ministre avait adressés à l'Académie.

Inscriptions berbères recueillies par le Dr Reboud.

M. Renan informe l'Académie que M. le Dr Reboud, déjà bien connu de l'Académie par ses communications et publications relatives aux inscriptions berbères (dites libyques), envoie à l'Académie le dessin très exact de 50 inscriptions berbères nouvelles, recueillies par lui dans les nécropoles du cercle de Constantine, de Ghelma, de Souk-arras, de la Calle; de plus, 34 estampages se rapportant à ces inscriptions ou à des textes déjà connus; enfin quelques nouvelles lectures de textes déjà publiés et quelques inscriptions latines. Les inscriptions berbères ne figureront que dans l'appendice du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Mais, grâce à M. Reboud, cette partie du recueil sera sûrement une des plus riches en matériaux nouveaux. Le rapprochement de ces textes fera certainement disparaître la plupart des doutes qui restent encore sur ces monuments singuliers.

Relation des fouilles de Santorin.

Séance du 1er avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la *Relation des fouilles faites à Santorin* par MM. Gorceix et Mermet, membres de l'École française d'Athènes, et la prie de voir s'il y a lieu de la publier dans les *Archives des Missions.*

Séance du 10 avril. — Le Président, en ouvrant la séance, dit :

« L'Académie connaît déjà l'évènement funeste que j'ai le triste et pénible devoir de lui notifier officiellement. Nous avons perdu notre confrère M. Beulé. Avant-hier une foule considérable se pressait dans l'église Saint-Germain-des-Prés autour de son cercueil, avant de l'accompagner à sa dernière demeure. Sur sa tombe, votre Président a essayé de se rendre l'interprète de notre douleur commune, de nos regrets unanimes, de notre consternation à la nouvelle de ce coup de foudre, qui venait déchirer si rapidement une vie précieuse, honorée déjà par de belles œuvres, par de nobles services rendus à la science, à l'Académie, au pays tout entier. Ce n'est pas aujourd'hui le moment de raconter, même dans un récit sommaire, la brillante carrière de M. Beulé; mais ces sentiments d'affliction profonde et de sincère regret que votre Président exprimait il y a deux jours dans le cimetière du Père-Lachaise, il en renouvelle devant vous l'expression, afin qu'elle soit consignée au procès-verbal de cette séance, comme un fidèle et affectueux hommage rendu en votre nom à un confrère éminent que l'Académie était fière de compter parmi ses membres, et qu'elle ne se consolera pas d'avoir perdu si prématurément. »

Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie :

1° Quelques inscriptions relevées sur des monuments du Cambodge par les soins du représentant du protectorat français dans ce pays. Il fait savoir que le Ministre de la marine a exprimé le désir qu'il lui fût donné avis, le plus tôt possible, du résultat de l'examen de ces pièces par l'Académie. Si elles sont dignes d'intérêt, d'autres pourraient être relevées encore et adressées à la Compagnie.

1874.
—

Ces inscriptions sont renvoyées à une Commission composée de MM. Garcin de Tassy, Mohl, Ad. Regnier et Dulaurier.

Dessins de vases, etc. trouvés à Mycènes.

2° Une série de dessins exécutés par M. Burnouf, représentant des fragments de vases, des idoles et d'autres objets qui ont été trouvés à Mycènes par suite des fouilles récemment opérées sous la direction de M. Schliemann.

Renvoi à la Commission de l'École française d'Athènes.

Programme d'un voyage projeté aux Montagnes rocheuses.

M. Germain Cornille adresse à l'Académie un extrait des procès-verbaux de la *Société des études historiques*, contenant le programme abrégé du voyage qu'il va entreprendre dans les États-Unis de l'Amérique du Nord (montagnes Rocheuses).

Estampage de l'inscription phénicienne de Marseille.

Séance du 17 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un double estampage de l'inscription phénicienne conservée au Musée de Marseille, contenant *le tarif des redevances pour les sacrifices*, estampage qui avait été demandé par la Commission des inscriptions sémitiques, pour le *Corpus Inscriptionum semiticarum.*

Lettre de M. Burnouf sur les fouilles exécutées en Grèce.

Séance du 1er Mai. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie l'extrait suivant d'une lettre de M. Burnouf, directeur de l'École d'Athènes, sur des fouilles qui sont en cours d'exécution en Grèce :

À Délos.

M. Lebègue, membre de l'École, que je chargeai des fouilles de Délos, mit au jour le temple primitif d'Apollon, c'est-à-dire un des plus importants sanctuaires de l'antiquité.

Pour résoudre le problème d'astronomie dont les données m'avaient conduit à proposer le déblayement de ce sanctuaire, j'allai moi-même retrouver M. Lebègue; je m'arrêtai quelques jours à Syra, île qui était en relation avec Délos, et où des recherches étaient à faire.

Obligé de revenir à Athènes pour la construction de l'École, je priai M. Chalet, consul de France à Syra, homme intelligent et instruit, de faire pour moi, dans le sud de l'île, des investigations dont je lui donnai le programme. Il mit au jour, au lieu dit *Phinica*, une fort belle mosaïque, et reconnut l'existence d'une caverne probablement consacrée, au lieu même que je lui avais signalé par induction, en face du temple de Délos et sur le même parallèle géographique. Nous nous préparions à poursuivre cette recherche intéressante, lorsqu'un arrêté du gouvernement de M. Deligeorges interdit toute fouille archéologique sur tout le territoire du royaume.

L'année 1875 s'étant écoulée, je crus devoir profiter d'une circonstance unique, celle des fouilles privées qui venaient d'être faites à Tanagre, pour acheter un à un des vases provenant de cette localité, et pour en former une collection à l'École. C'est la série à peu près complète des vases dits *à ... ?*, et qui portent les dessins les plus intéressants. J'en enverrai dans quelque temps l'album à l'Académie.

Le gouvernement de M. Deligeorges étant tombé, j'ai obtenu facilement du nouveau Ministre de l'instruction publique l'autorisation de travailler au déblayement de l'Acropole d'Athènes.

Lundi prochain je commence ce travail d'une importance majeure par le bastion N. E. dit « bastion d'Odyssée ». Comme il est aisé de s'en rendre compte par la grande carte que j'ai remise à l'Académie, ce bastion renferme la Clepsydre et l'escalier de Pan, qui était une des deux voies d'accession de la citadelle. J'ai dressé le plan de ces constructions souterraines afin de diriger le travail avec toute la certitude désirable.

Le travail de déblayement de l'entrée de l'Acropole durera assez longtemps; commençant au bastion d'Odyssée, il s'étendra vers le sud, terminera l'œuvre inachevée de M. Beulé, et atteindra, si l'argent ne fait pas défaut, la grande tour d'Acciaiuoli, qui cache une aile des Propylées, et qui est condamnée depuis longtemps.

Le Ministre adresse aussi à l'Académie, pour être transmis à la Commission des inscriptions sémitiques, un dossier comprenant, en double exemplaire, 124 estampages de stèles néo-puniques qui proviennent de la mission en Tunisie de M. de Sainte Marie.

Dictionnaire télégraphique de M. d'Orcet.

M. Grasset d'Orcet a adressé à l'Académie des sciences un *Dictionnaire télégraphique* chiffré par la méthode des radicaux tri-littéraux sémitiques, dictionnaire qu'il croit propre à introduire une langue télégraphique internationale, impérieusement réclamée, dit-il, par toutes les nations de l'extrême Orient. L'Académie des sciences a cru devoir communiquer la lettre et le dictionnaire à l'Académie des inscriptions.

Rapport de M. Mohl sur des inscriptions du Cambodge.

M. Mohl lit un rapport au nom de la Commission chargée de répondre au Ministre de l'instruction publique à propos des inscriptions du Cambodge, transmises par le Ministre de la marine. Le rapport a été adressé, au nom de l'Académie, au Ministre, avec plusieurs exemplaires des instructions rédigées par la Commission des inscriptions sémitiques pour guider les voyageurs dans l'estampage des inscriptions. (Inséré dans les *Comptes rendus,* IVe partie, t. II, p. 174.)

Amphore cypriote portant les traits d'une tête humaine présentée par M. de Longpérier.

M. de Longpérier présente à l'Académie un de ces vases cypriotes, réputés les plus anciens spécimens de l'art du potier : c'est une amphore à panse ovoïde allongée, munie latéralement de deux anses très simples, terminée par un col court, large et droit portant à l'extérieur les traits d'une tête humaine.

« L'Académie, dit M. de Longpérier, a, plusieurs fois déjà, entendu parler des vases d'argile recueillis par M. Schliemann dans ses fouilles d'Asie Mineure, et elle connaît la singulière théorie suivant laquelle bon nombre de ces vases seraient décorés d'un masque de chouette grossièrement modelé. Je me suis élevé contre cette opinion, qui me paraît en contradiction avec les monuments que nous connaissons dans les collections publiques et particulières. Notre confrère M. P. Paris a signalé des vases de terre, trouvés en Champagne dans des sépultures où se rencontraient des armes de pierre polie, et dont le col

IMPRIMERIE NATIONALE.

1874

portait un masque humain. M. le professeur Berendt, de Kœnigsberg, a publié un recueil de vases semblables, découverts dans les environs de Dantzig.

« L'Académie a sous les yeux un vase cypriote qui va figurer à l'exposition du palais du Corps législatif. C'est un travail d'une très haute antiquité; le col du vase est, comme on voit, décoré d'un masque humain, *avec oreilles humaines;* ce dernier détail apparaît également dans les vases de la collection Schliemann, nous le savons maintenant par les photographies. »

M. de Longpérier affirme qu'il n'y a rien, sur aucun des monuments qui viennent d'être énumérés, qu'on puisse considérer comme l'image d'une chouette.

« Je n'aurais pas apporté, dit-il, ce vieil échantillon de l'art cypriote, si l'illusion de M. Schliemann n'intéressait que l'explication de vases au sujet desquels les véritables archéologues, tant en France qu'en Allemagne, ne se sont pas trompés. Mais on a essayé d'altérer le sens donné par la philologie à d'anciens textes, et il est bon de montrer sur quels arguments fragiles on s'était appuyé. L'erreur de M. Schliemann tient à ce qu'il ne possède pas une connaissance suffisante des monuments recueillis antérieurement à ses trouvailles. Une étude comparative offre toujours le moyen le plus sûr de dissiper les illusions que fait naître l'appréciation des monuments isolés. »

Estampages d'inscriptions grecques envoyés par M. Daninos.

Séance du 8 mai. — M. Miller fait connaître à l'Académie qu'il a reçu des estampages d'inscriptions grecques envoyées par M. Daninos, employé au ministère des affaires étrangères en Égypte.

« Une grande inscription chrétienne, dit-il, provient du Caire. Elle rappelle un peu, pour le formulaire, celle dont j'ai entretenu dernièrement l'Académie et qui ne présentait au-

cune difficulté. Celle-ci est très difficile, non seulement en raison des nombreuses fautes d'orthographe, mais aussi à cause des mots illisibles et de certains signes paléographiques qui sont tout à fait nouveaux.

« D'autres inscriptions ont été trouvées dans l'ancienne Arsinoé. Ce sont des listes de noms propres intéressant l'onomatologie gréco-égyptienne. Un nom nouveau : Φιλαντιν. . ., incomplet à la fin, est évidemment une flatterie à l'adresse d'Adrien dans la personne d'Antinoüs. Les noms propres commençant par Φιλος sont assez rares. On peut citer Φιλευριπίδης et Φιλοσωκράτης. »

Photographie d'une statue polychrome de Vénus.

M. Ravaisson met sous les yeux de l'Académie une photographie qui a été envoyée de Naples à M. Tarral; elle reproduit une statue de marbre de 90 centimètres de hauteur, trouvée l'année dernière à Pompéi, et qui représente Vénus. Cette Vénus est diadémée, demi-nue, la partie inférieure du corps enveloppée d'un manteau dont un pan revient sur le bras gauche. Elle tient une pomme dans la main gauche et s'appuie sur une statuette d'ancien style qui semble représenter une Junon. La tête et les mains de la Vénus sont des restaurations antiques. La statue et la statuette sont peintes de diverses couleurs. La Vénus a sur la tête un bandeau blanc : c'est le marbre à nu. Ses cheveux sont peints en jaune, ainsi que la pomme; ses yeux en noir, si ce n'est peut-être en un bleu devenu noir. Sa draperie et celle de la petite Junon sont peintes en jaune au dehors, en vert clair au dedans. Les parties nues de la Vénus paraissent avoir été peintes en couleur de chair. C'est là un exemple très curieux et le plus complet peut-être qui existe de sculpture polychrome.

Photographie du groupe

M. Ravaisson soumet aussi à l'Académie des photographies représentant, sous trois aspects différents, un groupe inédit en

1874.

de Vénus et de Mars de la Villa Borghèse.

marbre, de grandeur demi-nature, qui se trouve à la villa Borghèse et où l'on voit une Vénus, tout à fait semblable pour l'attitude, le costume et le jet des draperies, à la Vénus de Milo, groupée avec un Mars nu, qui est placé à sa gauche. Elle foule du pied gauche des armes. Elle est d'ailleurs dans l'attitude même que M. Ravaisson a proposée pour la Vénus de Milo.

A la droite de la Vénus est un Amour. Sur le monument circulaire en marbre du musée des Antiques autour duquel sont rangés les bustes des douze dieux, on voit Mars et Vénus pareillement réunis par l'Amour.

Dans le groupe de la villa Borghèse, les têtes et les bras de la Vénus et du Mars et la plus grande partie de l'Amour sont des restaurations. Un dessin joint aux photographies, et exécuté avec soin par un membre de notre École archéologique à Rome, M. Collignon, représente le groupe, abstraction faite des restaurations.

Documents inédits sur la découverte de la Vénus de Milo.

A cette occasion, M. Ravaisson annonce à l'Académie la publication prochaine de documents authentiques et inédits, relatifs à la découverte de la Vénus de Milo et à son histoire, qui rectifieront les assertions produites récemment sur ce sujet par MM. Aicard et Jules Ferry, et qui établiront définitivement que la célèbre statue était, quand on l'a trouvée, dans le même état que lorsqu'elle est arrivée au Louvre.

Estampages de stèles néo-phéniciennes trouvées près de Byrsa.

Séance du 15 mai. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, avec une note de M. de Sainte-Marie, destinée à la Commission des inscriptions sémitiques, les estampages, en double, de dix-huit stèles néo-phéniciennes découvertes, autour de l'enceinte de Byrsa par M. de Touzan, gardien de la chapelle de saint Louis.

Séance du 22 mai. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Lettre de M. Burnouf sur le déblayement du bastion d'Odyssée à Athènes.

M. Burnouf vient de m'adresser les deux croquis ci-joints, représentant un fragment de statue trouvé dans le déblayement du bastion d'Odyssée faisant partie des fortifications avancées de l'Acropole d'Athènes. La statue, qui avait seulement de 55 à 60 centimètres de haut, représente une Vénus demi-nue. Elle est, dit M. Burnouf, d'une très bonne époque, d'un travail excellent, et se rapproche beaucoup de celle de Milo. Si l'Académie en désirait une reproduction en plâtre pour le musée du Louvre, M. Burnouf la ferait facilement exécuter et l'expédierait à M. Ravaisson; mais le musée devrait prendre la dépense à sa charge.

Quant au déblayement en lui-même, voici où il en est aujourd'hui. L'Académie sait que le bastion d'Odyssée comprit et enferme sous terre l'escalier de Pan et la Clepsydre. Celle-ci se présente aujourd'hui sous la forme d'un puits dont la margelle est dans une chapelle byzantine, à 11 mètres sous terre. Ce puits a lui-même une profondeur de $5^{m},70$ depuis le bas de la margelle jusqu'à l'eau, et une profondeur d'eau de $2^{m},10$. M. l'ingénieur Piat, architecte de la nouvelle École, a bien voulu descendre dans ce puits en se faisant suspendre à une corde, et il en a dressé un croquis. La margelle repose sur une partie étroite, construite en grandes pierres de taille, dont la distance intérieure va aussitôt en croissant; un peu plus bas est un étranglement, au-dessous duquel le puits devient très spacieux; puis on arrive à la surface de l'eau. Dans cette partie large se trouve une grande entaille quadrangulaire qui s'enfonce sous le rocher de l'Acropole.

Dans la voûte de la chapelle byzantine, les Grecs de ce siècle ouvrirent un trou circulaire au-dessus duquel ils construisirent un tube en maçonnerie, terminé lui-même par une margelle à sa partie supérieure. D'une margelle à l'autre il y a quatre mètres et demi de distance verticale. La margelle supérieure est sous une voûte dans laquelle on descend par un escalier de $6^{m},34$ de hauteur verticale. Tous les vides entre ces escaliers, ces voûtes, ces tubes et les murs extérieurs du bastion, furent remplis par de la terre et des décombres provenant de l'Acropole, et par des massifs de maçonnerie. Quant à l'escalier de Pan, qui règne au-dessous de tout ce

1874
—

massif, il fut lui-même voûté depuis son entrée supérieure jusqu'à la chapelle où est la Clepsydre.

M. Burnouf a d'abord enlevé toutes les terres de remblai dans l'intérieur du bastion, et mis à nu le dos des voûtes et les massifs de maçonnerie. Ensuite il a commencé la démolition de l'escalier contemporain. Quoique cette bâtisse ne date que de 1821, elle est très dure, et, comme elle devient très épaisse, il l'enlèvera avec la poudre ou la dynamite, prudemment employées. Mais il n'a pas voulu se décider à employer ce moyen avant de s'être assuré, par un travail à la main, que la maçonnerie ne renferme aucune antiquité.

L'Académie, qui s'intéresse à ce travail, en suivra aisément le progrès sur le grand plan de l'Acropole remis, l'an dernier, entre ses mains. Prochainement M. Burnouf aura l'honneur de lui envoyer un plan du bastion sur une plus grande échelle. La Clepsydre se trouve au pied du mur septentrional du bastion, presque au-dessous de sa guérite d'angle. Il se propose de percer ce mur, droit en face du puits, de façon qu'on entre de plain-pied dans la chapelle. Ensuite il fera, à l'extérieur, une tranchée au moyen de laquelle on arrivera au niveau de l'eau; de cette manière on pourra étudier, sans danger et sous la lumière du ciel, les canaux antiques qui conduisaient les eaux de la Clepsydre dans la ville, et particulièrement dans l'horloge d'Andronicos. Enfin il percera des ouvertures dans la voûte de l'escalier de Pan qui, étant éclairé, redeviendra l'une des deux montées de l'Acropole.

Je joins aux deux croquis ci-dessus mentionnés copie d'une inscription trouvée dans le bastion d'Odyssée le 24 avril dernier.

M. Liagre élu secrétaire perpétuel de l'Académie de Belgique.

M. Liagre écrit au Secrétaire perpétuel pour lui annoncer que, dans la séance générale annuelle du 5 mai courant, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique l'a élu Secrétaire perpétuel en remplacement de M. Quételet.

Estampages d'inscriptions phéniciennes.

Séance du 29 mai. — Le Ministre adresse à l'Académie, pour être remis à la Commission des inscriptions sémitiques, neuf estampages, en double exemplaire, d'inscriptions phéni-

ciennes réunies par le R. Fenv, pasteur protestant du rite anglican, établi à Tunis, et qui lui sont envoyés par M. de Sainte-Marie, chargé d'une mission en Tunisie.

Tête de marbre de l'empereur Adrien à Jérusalem.

Le Ministre de l'instruction publique adresse, en outre, une lettre accompagnée de deux photographies, lettre par laquelle M. Clermont-Ganneau l'informe qu'il a récemment découvert, dans les environs de Jérusalem, une tête en marbre qu'il croit être celle de la statue de l'empereur Adrien, placée dans l'ancien temple de Jérusalem. (*Comptes rendus*, p. 146.)

Lettre de M. de Vogüé sur la découverte de la Vénus de Milo.

M. de Vogüé adresse au Président de l'Académie une lettre relative aux débats qui se sont agités, dans ces derniers temps, sur la découverte de la Vénus de Milo. (*Ibid.*, p. 152.)

Nouvelle lettre de M. Burnouf sur les fouilles d'Athènes.

Séance du 5 juin. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un extrait d'une lettre de M. Eugène Burnouf, transmis par le Ministre de l'instruction publique, sur les fouilles en cours d'exécution à Athènes :

Le bastion d'Odyssée, où nos ouvriers travaillent en ce moment, est formé de deux gros murs dont l'un s'appuie au mur d'un bastion antique qui est en avant de la Pinacothèque, et l'autre s'appuie au rocher.

Le quadrilatère ainsi dessiné est rempli : 1° par un escalier moderne débouchant presque au milieu du bastion et descendant à six mètres de profondeur; 2° par l'escalier de Pan, qui descend par une pente beaucoup plus rapide et aboutit, mais plus bas, au même point que l'autre, dans l'angle saillant du bastion; 3° enfin, par de la maçonnerie qui occupe tous les vides laissés par les voûtes des escaliers.

Quand j'ai entrepris, il y a quatre semaines, de découvrir l'escalier de Pan et la Clepsydre, nul ne savait de quoi était formé le bastion d'Odyssée; on le croyait rempli de terre et de décombres. En réalité, c'est un massif de maçonnerie d'une extrême dureté, où les coins de fer du démolisseur s'usent en quelques jours.

Cependant j'ai déjà atteint la profondeur de 5 mètres et rejeté au dehors

1877

plusieurs centaines de mètres cubes de pierres et de mortier. La hauteur totale jusqu'au puits de la Clepsydre étant de 10 mètres environ, la moitié du travail intérieur paraît faite. Mais, comme le rocher est en pente, l'espace où nous opérons diminue à mesure que nous descendons. Au fond, nous ne trouverons plus que les murs de la chapelle et quelques remplissages.

Dans cette dernière, j'ai commencé à percer une ouverture pour sortir du bastion et évacuer par là les matériaux. Mais j'ai dû y renoncer pour le moment, afin d'éviter les éboulements d'un remplissage de terre qui se trouve entre la chapelle et le mur.

Le rocher de l'Acropole, mis à nu par la démolition, présente un aspect tout à fait inattendu. C'est une caverne peu profonde, toute semblable à celle qui porte le nom de grotte de Pan. En avant d'elle, le rocher en pente offre des gradins taillés en façon d'étagère, qui sont manifestement un travail antique. Jusqu'à présent, tout porte à croire que cette grotte était sacrée. On aura donc bientôt à examiner laquelle des deux doit être qualifiée de grotte de Pan. Nous savons qu'en effet il y avait en cet endroit deux cavernes consacrées à des divinités.

Au point où en est notre travail, je crois pouvoir assurer que les résultats en seront importants et modifieront les idées que l'on s'est faites touchant les abords de l'Acropole d'Athènes. Si les fonds me le permettent, je pousserai le déblayement jusque devant l'aile droite des Propylées et le Pergos de la Victoire aptère. Selon toute apparence, nous y trouverons la preuve que l'Acropole n'était accessible que par deux montées fort étroites et que le grand escalier de marbre, dégagé par M. Beulé, fut une idée peut-être romaine et probablement byzantine.

Le secrétaire perpétuel, en achevant cette lecture, exprime le regret que M. Beulé ne soit plus là pour répondre à cette dernière observation.

Premier rapport de M. Brest sur la découverte de la Vénus de Milo

M. Ravaisson donne lecture d'une lettre par laquelle M. de Vogüé lui annonce qu'il envoie à l'Académie le premier rapport de M. Brest, retrouvé dans les archives du consulat de Smyrne, rapport dans lequel il est dit en toutes lettres que les

bras de la Vénus de Milo, lorsqu'elle fut découverte, *étaient cassés*.

Séance du 12 juin. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie deux lettres qui lui ont été envoyées par M. de Sainte-Marie, chargé d'une mission en Tunisie. La première est relative à un ouvrage publié récemment en Europe sur les inscriptions puniques et néo-phéniciennes de Carthage, et intitulé : *Punische Steine;* la seconde contient la copie de quatre inscriptions romaines découvertes près de Kef.

Lettres de M. de Sainte-Marie.

Inscriptions romaines du Kef.

A ce sujet M. Léon Renier annonce que M. de Sainte-Marie, ayant acquis le marbre sur lequel il avait signalé une double dédicace, l'une en l'honneur de Marc-Aurèle avant son avènement, l'autre en l'honneur de Constantin, l'a généreusement offert au Gouvernement.

Marbre avec dédicace à Marc-Aurèle et à Constantin.

Le Ministre adresse aussi à l'Académie sept photographies d'inscriptions et d'objets que M. Clermont-Ganneau lui a adressées de Jérusalem avec la note ci-après, datée de Jérusalem, 28 mai 1874 :

Note de M. Clermont-Ganneau sur des objets trouvés à Jérusalem.

1° Imitation de la stèle prohibitive du temple, exécutée par un Arabe de Jérusalem. C'est un curieux spécimen du savoir-faire hiérosolymitain en matière de fausses antiquités, dont je parle dans ma troisième lettre à l'*Athenæum*, relative à la céramique pseudo-moabite.

La stèle est surmontée d'une tête en pierre très mutilée, de style barbare, mais intéressante, provenant d'une fouille sous le Mehkémé.

2° Groupe d'objets funéraires chrétiens, provenant de l'ouverture d'un caveau sépulcral à Beit-Djâla (près de Bethléem) : verreries émaillées, alabastra et terres cuites. Lampes à inscription : ΤΗC ΘΕΟΤΟΚΟΥ et ΦωC (prob. ΦωC $\overline{\text{XY}}$ ΦΑΙΝΕΙ ΠΑCΙΝ); croix de diverses formes, notamment du type dit latin †, que j'ai fréquemment constaté ici sur des monuments incontestablement grecs.

Au bas, quelques objets de bronze : anneau, bracelet, boucle, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

3° Cippe funéraire en marbre trouvé dans les fondations de l'hospice autrichien; surmonté d'une couronne de feuillage :

ΑΤΙΜΗΤΕ
ΧΡΗϹΤΕ ΚΑΙ
ΑΛΥΠΕ
ΧΕΡΕ ΚΑΛΩϹ
ΖΗϹΑϹ ΕΤΗ
ΝΕ

L'épitaphe de cet Atimètos, mort à cinquante-cinq ans, rappelle tout à fait les épitaphes du même genre recueillies en Phénicie et en Chypre : mêmes formules, mêmes particularités orthographiques, même disposition monumentale.

4° Dalle *peinte* à fresque. Même provenance. Femme voilée couchée, ou plutôt étendue et accoudée sur un lit de repos. Au-dessous un escabeau. Encadrement de fleurs. Dans le champ, au-dessus, inscription également peinte :

ΕΛΑΡΑ
ΧΡΗϹΤΕ ΚΑΙ Α
ΛΥΠΕ ΧΑΙΡΕ

Formule funéraire identique à la précédente, mais plus correcte. Monument très curieux au point de vue de l'histoire de l'art à Jérusalem. Peut-être faut-il voir dans le nom purement hellénique d'Élara l'équivalent de quelque nom sémitique.

5° Groupe d'objets provenant de fouilles dans la nécropole de Wady-Yasoul (près de Jérusalem) : lampe à inscription; autres lampes et fioles en terre cuite; vase avec le signe ♁. En bas, objets en pierre extraits d'une vaste caverne du mont Sion.

Grand ossuaire en pierre avec inscription hébraïque de deux lignes, gravée dans un cartouche. Ce dernier monument est de la plus grande valeur pour l'archéologie et l'épigraphie juives.

6° et 7° Grand vase à libations, en terre cuite, trouvé en fouillant des cavernes à l'intérieur de Jérusalem. Couvert de sculptures surmoulées en relief (de style gréco-romain) : quinze personnages, un Mercure, un Bacchus (?), des divinités féminines; attributs religieux divers : vase, autels

chargés d'offrandes, portiques, feuilles, etc. Dans chaque anse est ménagée une cavité où, de chaque côté, viennent boire deux serpents. Au-dessous deux masques de Gorgone.

Ce vase extraordinaire est du plus haut intérêt esthétique et mythologique; c'est la première découverte de ce genre qui ait jamais été faite à Jérusalem, complètement stérile jusqu'ici au point de vue artistique. Ce vase a été trouvé accompagné de fragments appartenant à d'autres vases semblables, ce qui paraît indiquer qu'il a été fabriqué à Jérusalem plutôt qu'importé.

Lettres relatives à la découverte de la Vénus de Milo.

M. de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople, écrit à l'Académie pour compléter les renseignements qu'il a donnés dans une lettre précédente sur la découverte de la Vénus de Milo. Il lui adresse copie d'une lettre de M. Dauriac, commandant de *la Bonite*, et de M. Brest, lettres écrites, l'une trois jours, l'autre quatre jours après la découverte, et qui parlent de l'état de la statue quand elle fut trouvée. (*Comptes rendus*, p. 160.)

Note de M. de Longpérier sur un vase de bronze trouvé dans la Sienne.

Séance du 19 juin. — M. de Longpérier lit une note sur un vase de bronze trouvé dans la Sienne, aux environs de Coutances :

« M. Quesnault, ancien sous-préfet de Coutances, a chargé notre savant confrère M. Léopold Delisle de mettre sous les yeux des membres de l'Académie trois photographies représentant, sous divers aspects, un vase de bronze trouvé dans la Sienne, sur le territoire de la commune d'Urville (arrondissement de Coutances), et qui a été acquis pour le musée de Coutances par les soins de M. Quesnault. Le poids de ce vase est d'environ 1 kilogramme, sa contenance de 1 litre et demi; sa longueur, y compris le manche, de 31 centimètres; sa hauteur de 10, son diamètre de 18. C'est au nom de M. Delisle que je présente ces photographies à l'Académie, en ajoutant

1871

quelques remarques sur l'objet dont la découverte nous est ainsi obligeamment signalée.

« Le vase de bronze trouvé près d'Urville est un ustensile culinaire, une casserole, pour l'appeler par son nom. Cette casserole est exécutée avec un très grand soin, sa forme est très élégante; tous ses détails sont exécutés avec une finesse remarquable. Le manche, large et mince, porte l'estampille du fabricant PVDES·F (*Pudens*, avec *anousvara* sur l'E, *fecit*[1]). Le nom de *Pudens* se trouve imprimé sur des vases de terre rouge, recueillis dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne.

« Le fond du vase présente, sur sa face extérieure, une série de filets circulaires concentriques, d'un si grand relief qu'ils sont presque cylindriques; ces filets ont été pris dans la masse du métal fondu et ont été exécutés à l'aide du tour. Ce ne sont pas là des ornements placés sur une partie du vase où leur présence n'est nullement nécessaire. Mais les sillons profonds qui les séparent avaient pour utilité de diminuer considérablement le poids de l'ustensile sans diminuer sa force de résistance, qui profitait de toute l'épaisseur des filets ménagés en relief, et, d'ailleurs, fort rapprochés les uns des autres.

« Il serait possible aussi, quoique, à cet égard, on ne doive rien affirmer, que les anciens, qui ont fait empiriquement tant de découvertes scientifiques, aient reconnu que l'accroissement de surface produit par le développement de ces petits cylindres aidait à l'absorption d'une plus grande quantité de chaleur dans un temps donné; en d'autres termes, hâtait l'échauffement du liquide ou des corps placés dans le vase lorsqu'il était sur le feu.

« Quoi qu'il en soit, ces filets se retrouvent dans d'autres

[1] Voy. le travail intitulé : *De l'anousvara dans la numismatique gauloise* (*Revue numismatique*, 1864, t. IX, p. 333 et suiv.).

casseroles exactement semblables pour la forme à celle dont nous avons l'image sous les yeux.

« La découverte de ce vase dans les environs de Coutances ne suffit pas pour lui attribuer une origine septentrionale. Cette remarque s'appuie sur des observations antérieures. J'ai pu, en 1867, classer dans la galerie de l'histoire du travail, à l'Exposition universelle, deux casseroles semblables qui, toutes deux, portaient une même estampille contenant le nom du fabricant DRACCIVS·F. Or l'un de ces ustensiles avait été trouvé à Villeurbanne (Isère), l'autre à Corseul (Côtes-du-Nord)[1]. Ces vases, recueillis sur des points si distants, indiquent nécessairement que les produits du bronzier Draccius étaient transportés par le commerce, soit du nord au midi, soit du midi au nord. Il pouvait en être de même pour les produits du fabricant Pudens. Il faut ajouter, comme détail intéressant, que les casseroles recueillies près d'Urville et à Villeurbanne ont été étamées à l'intérieur; procédé d'invention gauloise, au dire de Pline, qui cite à ce sujet la ville d'Alise et les Bituriges (XXXIV, XLVIII). Il se pourrait que Pudens et Draccius aient travaillé dans le centre de la Gaule. »

Pierres sépulcrales de l'ancienne abbaye d'Andres.

M. de Longpérier lit encore une note de M. Louis Deschamps de Pas, correspondant de l'Académie à Saint-Omer, relative à la découverte de trois pierres sépulcrales sur l'emplacement de l'ancienne abbaye d'Andres (Pas-de-Calais) :

« Cette abbaye, située près de Guines, a joui d'une certaine réputation, grâce surtout à la chronique qui porte son nom, contenant l'histoire des comtes de Guines, chronique qui ne

[1] M. R. Mowat, ayant lu un compte rendu de cette communication, avertit postérieurement l'auteur des recherches qu'il a faites sur la provenance du poêlon de Draccius, conservé au musée de Rennes avec mention de Corseul. Le vase provient de la célèbre collection du président de Robien, et peut avoir été trouvé en Bretagne, sans qu'on doive préciser davantage.

dépasse point l'année 1334 et qu'il ne faut pas confondre avec la chronique d'Ardres, si souvent citée par les historiens. Détruit au commencement du XIVe siècle pendant la guerre des Anglais, ce monastère ne se releva pas de ses ruines, et il n'en reste aucun vestige extérieur. Des fouilles partielles ont fait mettre au jour trois tombes dont M. Deschamps donne une description détaillée. Ces tombes se composaient d'un cercueil de bois sur lequel était posée une grande dalle de pierre portant, gravées en creux, la figure et l'épitaphe du mort. Sur la première on lit quatre vers léonins, que nous reproduisons en caractères courants :

Hic jacet in tumba, simplex velut una columba,
Boi linus juvenis, castus, patiens, quoque lenis,
Vi mortis stratus, de Balinghem quoque natus,
Divinum Flamen huic requiem det. Amen.

« C'est-à-dire : « Ici repose dans la tombe le jeune Baudouin.
« Il avait la simplicité de la colombe, il était chaste, patient et
« doux. La puissance de la mort l'a abattu. Il était né de Balin-
« ghem. Que l'esprit divin lui donne le repos! Amen. »

« Une seconde inscription, tracée au-dessus de la tête du jeune homme, indique que Baudouin de Balinghem était mort le jour de saint Blaise, en 1273.

« La seconde dalle représente un chevalier revêtu d'une cotte de mailles, mort le lendemain de la Saint-Grégoire, en 1276. Son épitaphe, également en vers léonins, qualifie d'illustre guerrier (*miles famosus*) ce personnage, sur lequel les chroniques du XIIIe siècle sont pourtant absolument muettes.

« Quant à la troisième tombe, elle renfermait les restes de Marguerite de Nielles, morte en 1275. Six vers léonins, formant épitaphe, contiennent un pompeux éloge de cette femme. La chronique de Lambert d'Ardres mentionne plusieurs personnages de sa famille; la seigneurie de Nielles-lez-Andres

dépendait de la châtellenie de Guines. La partie de l'inscription qui contenait la date du décès de Marguerite est rédigée en français.

« Les trois tombes étaient placées l'une à côté de l'autre, probablement dans l'enceinte d'une même chapelle. On a retrouvé dans le même emplacement divers fragments d'autres dalles tumulaires dont l'un pourrait appartenir à la sépulture de la mère de Baudouin de Balinghem. Le sol de l'église d'Andres était pavé de briques émaillées, noires ou avec figures jaunes sur fond rouge. Les principaux sujets que représentent ces briques sont : la fleur de lis, le chien courant, un chevalier armé du bouclier et de l'épée et ayant des pieds de chèvre. Des fouilles, pratiquées régulièrement dans le sol du monastère d'Andres, feraient bien probablement découvrir d'autres monuments intéressants. »

Séance du 26 juin. — Le Ministre de l'instruction publique écrit à l'Académie pour lui communiquer plusieurs estampages d'inscriptions sémitiques envoyés de Tunis par M. de Sainte-Marie. Inscriptions sémitiques.

Séance du 3 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie la lettre de M. de Sainte-Marie contenant la copie d'une inscription romaine trouvée à Zaghouan. Inscription romaine de Zaghouan.

M. Virlet d'Aoust écrit au Secrétaire perpétuel à propos des communications faites récemment à l'Académie sur la Vénus de Milo. Il rappelle l'entrevue qu'il eut avec M. Brest peu de temps après la découverte de la statue, et ajoute à ces souvenirs de voyage plusieurs observations sur le marbre de la Vénus et le marbre différent qui a servi à faire le fragment de bras retrouvé, comme aussi sur les divers marbres statuaires que l'on trouve dans les îles de la Grèce. La Vénus de Milo.

M. de Longpérier donne lecture de la lettre suivante que lui a adressée M. Antoine de Villefosse, parti en mission avec les instructions de l'Académie.

Milah, 16 juin.

Vous aurez sans doute reçu, avant cette lettre, une photographie que j'ai fait faire à votre intention. Elle représente, si je ne me trompe, la tête d'Adrien et c'est à tort qu'on a inscrit sur le socle le nom de *Septime-Sévère*. Cette tête a été trouvée à Tébessa, près du temple de Minerve. Le reste de vêtement qui se voit autour du cou indique qu'elle a fait partie d'une statue ou d'un buste. Sans être d'une exécution irréprochable, elle m'a paru être fort au-dessus de ce qu'on trouve d'ordinaire en Algérie, et j'ai pensé qu'il y aurait un certain intérêt à la reproduire.

En parcourant le *Journal officiel* pendant les quelques heures que j'ai passées à Constantine, j'ai vu qu'on s'occupait d'Adrien à l'Académie : ce serait donc un document à ajouter à ceux que l'on possède. Le nez est de plâtre; il a été refait par un officier du génie; et le socle avec son inscription est l'œuvre de quelque sous-officier.

Après cette lecture, M. de Longpérier ajoute :

« Le buste est en effet remarquablement exécuté. Le nez, moderne, en altère légèrement le caractère. Cependant on peut reconnaître qu'il ne représente nullement Adrien, pas plus du reste que Septime-Sévère, dont les images sont nombreuses et bien connues. Ce buste est certainement une œuvre du temps d'Antonin le Pieux. Il est très probable même qu'il représente cet empereur, dont les traits ont été reproduits, un peu loin de Rome, avec quelques-unes de ces petites divergences dont les portraits de souverains modernes offrent de très nombreux exemples.

« Cependant, comme à toutes les époques certains personnages se sont appliqués, en profitant de quelques ressemblances naturelles, à se donner l'aspect très frappant des souverains

dont ils étaient les contemporains, on pourrait soutenir, avec quelque vraisemblance, que le buste de Tébessa représente un grand fonctionnaire d'Afrique qui affectait de ressembler à l'empereur Antonin le Pieux. L'absence de couronne de laurier pourrait servir d'argument en faveur de ce système, mais il ne faudrait pas oublier que les Antonins, tant dans leurs statues que sur la monnaie publique, ont été représentés la tête nue, sans couronne.

« Ainsi, en peu de semaines, la lecture de M. Duruy sur le règne d'Adrien a procuré à l'Académie l'envoi de photographies intéressantes de Jérusalem et de Constantine. »

Séance du 10 juillet. — M. L. Renier présente à l'Académie l'estampage d'une inscription découverte par M. de Villefosse, dans le cimetière israélite de la ville du Kef (l'ancienne *Sicca Veneria* de l'Afrique proconsulaire). Cette inscription est grecque, à l'exception de la première ligne qui est formée des initiales des trois mots latins *Diis Manibus sacrum;* en voici le texte : Inscription grecque du Kef.

D M S
Γ · ΠΙΝΝΙΟΝ ΙΟΥ
ΣΤΟΝ ΒΟΥΛΕΥ
ΤΗΝ ΑΜΑΣΤΡΙ
ΑΝΟΝΝΟΜΙΚοΝ
ΣΥΝΚΑΘΕΔΡΟΝ
Μ · ΟΥΛΠΙΟΥΑΡΑ
ΒΙΑΝΟΥΑΝΘΥΠ
ΑΦΡΙΚΗΣ ΖΗΣΑΝ
ΤΑ ΕΤΗ ΛΖ
ΝΕΙΚΗΦΟΡΟΣ
Ο ΘΡΕΠΤΟΣ

IMPRIMERIE NATIONALE.

1857.

c'est-à-dire :

Consacré aux Dieux Mânes; à Caius Pinnius Justus, sénateur d'Amastris jurisconsulte, assesseur de Marcus Ulpius Arabianus, proconsul d'Afrique mort à l'âge de 37 ans, Nicéphore son esclave (*verna*).

« On sait que, dans l'empire romain, les gouverneurs des provinces joignaient à leurs fonctions administratives des attributions judiciaires très étendues. Ils y rendaient la justice en dernier ressort, comme le faisaient les préteurs à Rome, et avaient, de même que ceux-ci, un conseil ou tribunal d'après les avis duquel ils prononçaient leurs décisions. Cette inscription nous fait connaître un des membres du conseil du proconsul d'Afrique. Mais on se demande pourquoi ce personnage a été choisi parmi les sénateurs d'une ville de Paphlagonie, qui devait avoir bien peu de rapports avec l'Afrique.

« Une inscription trouvée dans cette même ville d'Amastris, et qui a été publiée dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 4151, nous donne l'explication de ce fait. Cette inscription, qui a été gravée en 136 de notre ère, se lisait sur le piédestal d'une statue élevée à *Ulpius Arabianus*, qui avait déjà été consul et venait d'être nommé gouverneur de la Palestine. On peut en conclure que ce personnage était originaire de cette ville, et l'on s'explique alors comment il avait pu en tirer un de ses assesseurs. Une conséquence plus importante, qu'on est en droit de tirer de ces faits, c'est que les assesseurs des gouverneurs de province étaient nommés par eux.

« On ne savait pas qu'*Ulpius Arabianus* eût été proconsul d'Afrique. L'inscription de Sicca, qui nous l'apprend, comble ainsi une lacune dans la liste de ces magistrats, et de l'inscription d'Amastris on peut conclure que le personnage dont il s'agit exerça ces hautes fonctions vers l'an 146 de notre ère. »

Inscription demi-hébraïque de Gézer.

M. Renan lit une lettre de M. Clermont-Ganneau, rendant compte de ses dernières découvertes, surtout épigraphiques, et en particulier de la découverte qu'il a faite, près de l'endroit où il plaçait par conjecture le site de l'antique Gézer, d'une inscription ainsi conçue :

ΑΛΚΙΟ תחם גזר

M. Clermont-Ganneau lit la partie hébraïque תחום גזר *limite de Gézer*, et y voit l'indication soit de la limite de la ville lévitique de refuge, soit plutôt la détermination du ὁδὸς σαββάτου, l'espace qu'il était permis de parcourir le jour du sabbat. Les cinq lettres grecques restent une énigme. L'inscription paraît de l'époque asmonéenne ou de l'époque hérodienne.

M. Derenbourg ne croit pas non plus qu'à l'époque de cette inscription il pût être question encore de ville de refuge.

M. Egger dit qu'un certain nombre de textes pourraient être rapprochés de cette inscription : des ὅροι qui étaient établis dans le port d'Athènes, des ὅροι hypothécaires, des ὅροι sacrés; on pourrait trouver aussi des ὅροι τεμένους, limites du lieu sacré où se terminait le droit d'asile.

Lettre de M. E. Burnouf sur les fouilles d'Athènes.

Séance du 17 juillet. — Le Ministre transmet à l'Académie la copie de la lettre ci-jointe de M. Émile Burnouf, relative aux fouilles en cours d'exécution à Athènes :

Monsieur le Ministre,

Le déblayement dans l'intérieur du bastion d'Odyssée est entièrement terminé. L'escalier de Pan est à ciel ouvert sur toute la longueur comprise dans ce bastion. J'ai démoli la voûte qui le couvrait et la paroi adossée au rocher de l'Acropole. De l'autre paroi, je n'ai laissé que ce qui tient à la maçonnerie du bastion; j'ai enlevé toutes les parties qui n'étaient qu'un re-

vêtement. On peut maintenant parcourir librement cinquante et une marches de l'escalier et se rendre compte de sa disposition dans les anfractuosités du rocher.

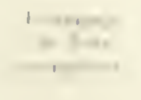
Comme je l'ai signalé dans une précédente lettre, le bastion d'Odyssée s'appuie, au sud, contre le mur d'un bastion antique, situé juste au-dessous de la Pinacothèque et du piédestal d'Agrippa. Ce bastion est plus ancien que le piédestal, puisqu'il passe au-dessous et lui sert de point d'appui. L'escalier de Pan traverse le mur de ce bastion antique à l'endroit de sa jonction avec le rocher; c'est là une des entrées vraies et authentiques de l'Acropole, elle consiste en un simple trou laissé dans un mur, et n'a rien d'analogue au prétendu escalier monumental déblayé par feu M. Beulé.

Quand nous aurons les fonds nécessaires, nous rechercherons l'autre montée qui passait au point opposé, sous le bastion de la Victoire Aptère. S'il était possible de disposer de 16 à 20,000 francs, toute la partie antérieure de l'Acropole, qui est de beaucoup la plus intéressante pour l'histoire, reparaîtrait au jour.

Le travail étant terminé à l'intérieur du bastion d'Odyssée, j'ai porté mes ouvriers à l'extérieur, au pied de ce même bastion, droit au-dessous de la grotte de Pan. Là, deux recherches complémentaires me restent à exécuter : 1° je dois examiner si l'escalier ne se continue pas au dehors, et, s'il se continue, je dois en poursuivre le déblayement jusqu'à sa première marche; 2° je dois rendre accessible la source Clepsydre, et découvrir, s'il existe encore, l'appareil distributeur des eaux qui portait proprement le nom de Κλεψύδρα.

Ces travaux ne seront, je l'espère, ni longs ni coûteux, et n'absorberont pas plus de 500 francs. Conduisant moi-même les travaux avec de simples ouvriers et n'ayant recours à personne pour les plans et les dessins, j'arrive au dernier degré possible d'économie.

A mesure que les travaux s'exécutent, je dresse les plans et je fais des dessins exacts de l'état des lieux. J'en ai déjà un certain nombre que je transmettrai tous ensemble à l'Académie. Ils seront accompagnés des dessins de plusieurs objets de sculpture et des estampages des inscriptions qui ont été trouvées ou qui le seront dans le cours du déblayement. . . .



M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie l'estampage de l'inscription romaine trouvée à Zaghouan dont il a précédem-

ment envoyé la copie et celui d'une inscription de même nature conservée à la maison du consulat de France, à la Maisa.

M. L. Renier, après en avoir pris connaissance, dit que les inscriptions dont il s'agit sont inédites, et il en donne la lecture suivante :

INSCRIPTION DE ZAGHOUAN.

1° de Zaghouan;

MEGATIAE · VICTORIAE
CONIVGI · INCOM
PARABILI · L · STLA
NIVS · CRESCENS
FL · P · P · POSVIT
L · D · D · D

Megatiae Victoriae, coniugi incomparabili, L(ucius) Stlanius Crescens, fl(amen) p(er)p(etuus), posuit l(oco) d(ato) d(ecurionum) d(ecreto).

Cette inscription ne nous fait pas connaître le nom antique de la ville de Zaghouan, mais elle prouve du moins que cette ville était une colonie ou un municipe. L'Académie sait que c'est à Zaghouan que commence le grand aqueduc qui fournissait l'eau à Carthage.

INSCRIPTION DE LA MAISA.

2° de la Maisa.

MANIBVS · SACRVM
RVFRIVS · D · F · OVF · ADIVTOR
MEDIOLANI · MIL · COH · XIII
VRB · ⟩ · PVBLICI · MIL · AN · XV
VIXIT · ANNIS · XXXX ·
HIC · SITVS · EST
CVRA · T · NEPI · VELOCIS
HEREDIS · EIVS

(Au-dessous de cette inscription, un buste en bas-relief, dans une couronne de feuillage.)

Manibus Sacrum.

...Rufrius, D(ecimi) f(ilius), Ouf(entina tribu), Adjutor, Mediolani.

mil(es) coh(ortis) XIII Urb(anae), centuria Publicii, mil(itavit) an(nis) XV, vixit annis XXX. Hic situs est. Cura T(iti) Nepii Velocis, heredis eius.

Cette inscription est, on le voit, l'épitaphe d'un soldat de la XIIIe cohorte urbaine, originaire de Milan, et décédé en Afrique après quinze années de service, plusieurs années par conséquent avant d'avoir obtenu son congé.

M. L. Renier annonce ensuite à l'Académie que la Commission des missions scientifiques et littéraires, qui a tenu séance la veille, 16 juillet, a eu communication de documents adressés au Ministre de l'instruction publique par M. l'abbé Duchesne, élève de l'École pratique des hautes études, en mission à Rome.

Ces documents consistent en près de cent quarante inscriptions grecques inédites, dont la démolition des remparts de Salonique a amené la découverte, et qui ont été copiées avec beaucoup de soin par M. Duchesne, et en un certain nombre de fragments copiés dans les manuscrits du mont Athos. Ces fragments forment un ensemble de plus de cent vingt pages in-4° et sont accompagnés de fac-similés des manuscrits d'où ils sont tirés.

Enfin, à ces documents est joint un long et intéressant mémoire de M. Bayet, sur des monuments de Salonique appartenant à l'époque byzantine, mémoire qui est accompagné de photographies des monuments qui y sont décrits.

A la suite de cette communication, M. Miller rappelle qu'il y a dix ans, quand il est allé à Salonique, il a fait le tour de la ville et a pu constater les nombreuses inscriptions et les fragments de sculptures qui s'y trouvaient enchâssés. Il s'était entendu avec le consul de France pour faire en sorte que la France reçût sa part de ces restes antiques, lorsque la démolition des

murailles, dont il était déjà question, les rendrait disponibles. Mais les choses ne vont pas vite en Turquie, et c'est seulement aujourd'hui que l'opération, décidée alors, commence à s'effectuer.

Séance du 24 juillet. — M. de Longpérier fait la communication suivante :

Masque de terre cuite trouvé près de Carthage.

« J'ai reçu aujourd'hui même une lettre de M. Antoine de Villefosse, datée de Constantine, le 18 juillet, et accompagnée de photographies représentant un objet antique d'un si haut intérêt que je crois devoir en faire à l'Académie communication immédiate.

« Voici d'abord la lettre :

Permettez-moi de vous adresser la photographie d'un monument dont la provenance et le caractère offrent un intérêt tout particulier. Il a été découvert à Carthage dans les citernes de la Malqâ, et appartient à M. Villedou, vice-consul de France à Sousa (Tunisie). C'est un masque de terre cuite peint en rouge. La couleur est enlevée en quelques endroits, ce qui permet d'en constater l'épaisseur; elle s'écaille facilement. Les cheveux, qui retombent en larges nattes le long du cou, sont peints en noir ainsi que les sourcils. Les oreilles sont percées chacune de six trous, trois en haut, trois en bas. Ils servaient probablement à suspendre des pendants ou d'autres ornements. Il n'en était pas de même des autres trous, beaucoup plus grands, qu'on observe autour du masque et qui sont au nombre de sept : trois à la partie supérieure de la tête, un au-dessus et un au-dessous de chaque oreille; ils étaient destinés à fixer le masque. Il me semble qu'il faut y voir un masque funéraire plutôt que l'image d'une divinité; en tous cas, le caractère de la figure est très particulier et se rapproche beaucoup des types du tombeau corinthien dont vous avez donné une si excellente reproduction dans votre *Musée Napoléon III*. La hauteur de cette terre cuite est de $0^m,19$, et la plus grande largeur est de $0^m,13$: ce ne sont pas tout à fait les dimensions de la figure humaine. La photographie ci-jointe a été faite par mon compagnon de voyage, M. de Laurière.

1874 « Les mesures indiquées par M. de Villefosse me paraissent constituer un obstacle assez grave à la classification de cette terre cuite parmi les masques funéraires, genre de monuments, du reste, très connus dans les collections d'antiquités, mais dont les dimensions sont ordinairement plus grandes. Si l'on déduit, en effet, la hauteur du cou des $0^{m},19$ donnés, il resterait à peine $0^{m},15$ pour la portion qui aurait dû servir à recouvrir la tête du mort : et cette dimension est insuffisante. D'un autre côté, nous connaissons des masques soit en métal, soit en terre cuite, qui représentent des divinités.

« Mais ce qui est incontestable, c'est que nous nous trouvons, pour la première fois, en présence d'un monument de ronde-bosse appartenant à l'art carthaginois de la haute antiquité. Quelques petites images, gravées en tête de stèles d'une époque relativement récente, ne pouvaient nous en donner une idée. Comme il était facile de le prévoir, du reste, ce spécimen de l'art carthaginois offre tous les caractères de l'art phénicien des hautes époques. Nous comparons d'abord ce masque aux têtes que les pierres gravées phéniciennes et juives nous présentent, dans des proportions presque microscopiques, mais cependant très appréciables. Le rapprochement s'établit encore mieux avec celles des grandes sculptures cypriotes que, dans le classement de ces monuments, nous avons attribuées à la période phénicienne, précédant les périodes où l'influence des Assyriens, des Égyptiens et des Grecs s'est fait tour à tour sentir dans l'art de cette île de Cypre, conquise ou colonisée par tant de peuples.

« Je mets ici en regard de la photographie exécutée par M. de Laurière les photographies de deux sculptures cypriotes recueillies par M. Cesnola. On pourrait trouver des analogues encore plus marqués; je prends ce que j'ai sous la main. Quant à

la coloration du visage en rouge, elle existe non pas seulement dans les figures du grand tombeau corinthien de Ceri, que M. de Villefosse rappelle si justement, mais encore dans d'autres sculptures de travail asiatique. Je me contente de rappeler ici cette curieuse tête peinte en rouge, avec chevelure noire, que notre regretté confrère Charles Texier avait achetée près d'Édesse en Mésopotamie, non loin de la rive gauche de l'Euphrate, qu'il avait donnée à Berger de Xivrey, et qui, léguée à mon excellent ami Brunet de Presle, a été donnée finalement par lui au musée du Louvre en 1864. Je l'ai publiée dans le *Musée Napoléon III*, pl. VI. Un simple masque de terre cuite ne peut pas donner une idée complète de l'art carthaginois, si on l'envisage isolément; mais, si nous le comparons aux terres cuites de la Phénicie, nous reconnaîtrons une analogie, une similitude de travail qui nous suffira pour attribuer aux monuments de pierre, de marbre, de bronze, exécutés à Carthage, le style des monuments de même matière que les Sémites nous ont laissés. Voilà pourquoi l'envoi de M. de Villefosse est si curieux et si instructif. Lorsqu'on fouillera la Tunisie, on y découvrira bien d'autres monuments carthaginois des anciennes époques; mais aujourd'hui que ces conquêtes scientifiques ne sont pas encore réalisées, nous ne pouvons nous défendre, à la vue de cet échantillon précurseur, d'éprouver une satisfaction comparable à celle que nous inspirèrent les premiers dessins de Botta, envoyés de Mossoul à M. Mohl, et dans lesquels il nous fut possible d'entrevoir l'art ninivite.

Estampages d'inscriptions de Tunisie.

Séance du 31 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie trois estampages envoyés de Tunisie par M. de Sainte-Marie. Deux de ces estampages reproduisent des inscriptions acquises au Kef; le troisième est celui de l'inscrip-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1874

tion romaine annoncée par M. de Sainte-Marie dans une précédente lettre.

Photographies d'inscriptions puniques.

M. Renan présente, de la part de M. Amari, associé étranger de l'Académie, les photographies de deux nouvelles inscriptions puniques provenant de Carthage, inscriptions qui lui ont été communiquées par M. Polizzi, bibliothécaire de Trapani. Elles présentent la dédicace ordinaire à Tanith et Baal-Hammon, dont on possède déjà de nombreux exemplaires.

Lettre sur les travaux de l'École d'Athènes à Rome.

Séance du 7 août. — Le Ministre transmet à l'Académie une lettre adressée au Secrétaire perpétuel par M. A. Dumont, sur les travaux des membres de la succursale de l'École d'Athènes, à Rome, ainsi qu'une note, également de M. A. Dumont, sur la mission scientifique en Orient de MM. l'abbé Duchesne et Bayet.

Communication de M. Mariette sur un pylône de Thoutmès III à Karnak.

M. Mariette communique à l'Académie la découverte qu'il a récemment faite à Karnak : c'est un pylône qui se trouvait caché par une masse de décombres.

Ce pylône peut être considéré comme étant celui que Thoutmès III fit élever en souvenir de ses victoires ; car chacun des nombreux personnages gravés sur ce monument porte sur la poitrine un écusson qui montre qu'on a voulu ainsi représenter les peuples vaincus par Thoutmès et les localités dont il s'était emparé. Ce qui fait l'importance de cette découverte, ce sont ces inscriptions nombreuses qui permettent de retrouver les noms de 628 localités appartenant à la Palestine, à la Syrie, à la Mésopotamie, au pays de Pount, au To-nuter, à l'Éthiopie et à la Nubie. (*Comptes rendus*, p. 243.)

Remercîments au Khédive pour les recherches qu'il fait opérer en Égypte.

L'Académie, après avoir entendu la communication de M. Mariette, considérant les importants résultats des recherches opérées par ordre de S. A. le Khédive, décide, sur la proposition de son bureau, que l'expression de sa reconnaissance pour

tant de grands services rendus aux sciences de l'antiquité sera transmise à S. A. le Khédive par le Secrétaire perpétuel, et consignée au procès-verbal.

Inscription grecque de Kars el-Kebir.

M. Miller explique et restitue une inscription grecque découverte à Kars el-Kébir (l'ancien *Oppidum novum* du Maroc), inscription communiquée par M. Tissot, notre ministre plénipotentiaire.

Inscriptions antiques de Chalon-sur-Saône.

M. de Longpérier fait une communication relative à des inscriptions antiques trouvées à Chalon-sur-Saône :

« Notre savant correspondant, M. Chabas, m'a signalé, dit-il, la découverte de deux inscriptions qui ont été trouvées dans la ville qu'il habite. Voici dans quelles circonstances :

« Les travaux exécutés pour les besoins de la distribution d'eau ont fait retrouver, près de la place de Beaune, tout le système de pavage de la porte et des abords de l'antique cité. Les ornières creusées dans les énormes dalles qui forment ce pavage ont attiré vivement la curiosité des habitants de Chalon. Ce pavage est, du reste, étudié par M. J. Chevrier, vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie; ce savant a relevé sur deux des grands blocs de pierre, jetés fort heureusement la face en dessous, les inscriptions que voici :

AVG SACR DEO MERCV RIO SEX·ORGIVS SVAVIS D·S·P·D L·D·EX·D·PAG	AVG·SACR DEO HERCVLI SEX ORGIVS SVAVIS D·S·P·D L·D·EX·D·PAG

« La lecture de ces inscriptions intéressantes n'offre pas de difficultés.

« M. Chevrier a cherché diverses interprétations pour la dernière ligne, et la première qu'il présente *loco dato ex dono paganorum*, lui paraît avoir droit à la préférence. Mais il faut se rappeler que la formule *locus datus decreto paganorum* a été adoptée par Hagenbuch, Orelli, Henzen, expliquant une inscription de Dijon publiée au XVIIe siècle par Reinesius.

I·O·M
ET FORTVNAE REDVCI
. . . .
. . . .
L·D·D·PA

« M. Mommsen explique la formule D.PAG.S. qui se voit au bas d'une inscription de Sessante (royaume de Naples), par *de pagi sententia*; M. de Boissieu a publié aussi une inscription de Lyon qui offre la formule L.D D.PAGI COND (*Locus datus decreto pagi Condati*).

« Les deux inscriptions de Chalon-sur-Saône appartenant, comme celles de Dijon et de Lyon, à la province Lyonnaise, présentent une formule qui vient à l'appui de l'opinion émise par les savants interprètes que j'ai cités, puisque, au lieu de la syllabe PA, qu'on voyait dans l'inscription de Dijon, on trouve PAG, ce qui ne permet plus d'hésiter entre la leçon de Reinesius, *Decreto patrum*, et celle qu'Henzen a enregistrée en dernier lieu, *Decreto paganorum*.

« Quel était ce lieu donné par les habitants du *pagus*? Ce n'était vraisemblablement pas la très petite place occupée par les deux stèles. Il s'agissait probablement d'une palestre ou de

quelque enceinte consacrée à des luttes, et ceci expliquerait la double dédicace à Mercure et à Hercule[1]. Il sera peut-être fort difficile de déterminer en quel endroit avaient été primitivement dressées et consacrées les deux stèles. Mais les antiquaires du pays découvriront peut-être aussi quelques restes de constructions dont les dispositions pourraient s'accorder avec l'idée d'une palestre que font naître les textes géminés recueillis dans le pavage antique de Chalon. »

Inscriptions hébraïques de Gezer

M. Renan communique à l'Académie un nouvel envoi de M. Clermont-Ganneau, comprenant deux nouvelles inscriptions hébraïques des environs de Gézer. L'une n'est que la reproduction presque lettre pour lettre de l'inscription déjà communiquée dans la séance précédente. Dans la lettre lue ce même jour, M. Clermont-Ganneau exprimait la pensée que, si l'inscription découverte par lui était réellement une indication de limite, on en trouverait une répétition sur l'une des autres routes sortant de la ville. Cette conjecture s'est vérifiée. A 150 mètres de la première découverte, M. Ganneau a trouvé un nouveau texte tout semblable, sauf que, dans la partie grecque, au lieu d'*Alkio*, il y a *Alkion*. Il n'y a donc plus guère de doute sur l'objet qu'on s'est proposé dans ces inscriptions singulières.

La troisième inscription découverte par M. Ganneau, non loin des deux autres, se compose de quatre lettres. M. Ganneau hésite sur la lecture. Il ne croit pas que ce soit une limite; elle est hors de l'alignement. M. Renan inclinerait à choisir la lecture *Netofa*, nom de ville connu « et non encore identifié ». C'est à M. Ganneau à voir sur place si cette lecture peut être maintenue. Il serait possible que le mot *limite de* eût été omis.

[1] Hercule et Mercure sont les dieux des palestres, des gymnases, de tous les lieux de lutte et de concours.

1874

M. Ganneau présente, en outre, la photographie d'un fragment de vase en terre cuite découvert dans la caverne de la *Via dolorosa*, et presque identique à celui qui a été transmis à l'Académie par M. de Watteville.

Séance du 14 août. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie les épreuves d'un mémoire de M. Clermont-Ganneau sur la Terre sainte, avec la reproduction d'un fragment de pierre tombale où l'on voit l'image d'un évêque croisé de Palestine, contemporain de saint Louis. M. de Longpérier se propose d'en rendre compte dans une prochaine séance.

Séance du 11 septembre. — M. de Sainte-Marie envoie de Tunis l'empreinte de vingt inscriptions et fragments de stèles phéniciennes trouvés dans une fouille que M. de Sainte-Marie a pratiquée à Carthage, au bas de la colonne de Byrsa, entre le temple de Bal et le théâtre.

Temples du Soleil de Balbec et de Palmyre.

M. J. Catafago écrit de Londres pour annoncer qu'il a découvert la date symbolique de la fondation des temples du Soleil de Balbec et de Palmyre.

Lettre annonçant la mort de M. Guizot.

Séance du 18 septembre. — Le Président donne lecture à l'Académie d'une lettre ainsi conçue :

Val-Richer, dimanche, 13 septembre 1874.

Monsieur le Président,

J'ai la douleur de vous annoncer la mort de mon père qui s'est éteint sans souffrances hier soir à 7 heures 1/2. Dans un écrit signé de lui et daté du 26 mai de cette année, j'ai trouvé les instructions suivantes :

Désirant être enseveli dans le cimetière de Saint-Ouen-le-Pin, je ne veux qu'aucune invitation soit adressée pour mes funérailles, ni aucun discours prononcé sur ma tombe; je charge mes enfants de communiquer simplement ma mort à l'Institut.

J'ai tenu, Monsieur le Président, à accomplir cette volonté de mon père en vous la faisant connaître sans retard, et en vous priant de la faire connaître à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en même temps que le coup cruel dont nous venons d'être frappés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Signé : Guillaume Guizot.

M. le Président continue en ces termes :

Allocution du Président à cette occasion.

« Cette lettre porte à la connaissance officielle de l'Académie une douloureuse nouvelle qu'elle avait tristement pressentie depuis plusieurs semaines, et dont elle est déjà instruite par la lecture des feuilles publiques.

« Les intentions si formellement exprimées par M. Guizot ne permettaient pas qu'aucune voix s'élevât sur sa tombe et vînt rappeler les services qu'il avait rendus à la science et au pays. Toutefois votre président n'aurait pas cru répondre aux sentiments unanimes de l'Académie, s'il ne s'était pas rendu au Val-Richer, pour accompagner les restes mortels de notre confrère jusqu'à sa dernière demeure. L'affluence qui se pressait dans le cimetière de Saint-Ouen-le-Pin témoignait plus haut que ne l'auraient fait les plus éloquentes paroles la grandeur de la perte qui vient de frapper la France, et les profonds regrets que cette perte fait éprouver au pays tout entier. Ce deuil national est aussi pour l'Académie un deuil domestique. M. Guizot était une de nos gloires; nous étions fiers de le posséder dans nos rangs; quelque chose de l'éclat qui s'attachait à son nom nous semblait rejaillir sur nous. Un jour, je l'espère, notre Secrétaire perpétuel racontera cette carrière de près d'un siècle, si noblement partagée entre le culte des lettres et les plus hautes fonctions de l'État. Mais, dès aujourd'hui, un pre-

mier hommage doit être rendu à cette grande mémoire. J'ai l'honneur de proposer à l'Académie que l'expression de ses regrets unanimes soit consignée au procès-verbal de cette séance, et transmise à la famille de M. Guizot par les soins de notre Secrétaire perpétuel. »

Séance du 25 septembre. — M. de Sainte-Marie, à la date du 15 septembre, annonce l'envoi de dix-neuf inscriptions et fragments d'inscriptions néo-puniques récemment découvertes par lui à Carthage, de deux inscriptions de Landeina, et d'un marbre écusson provenant de Bizerte. A la lettre de M. de Sainte-Marie est jointe la photographie de l'inscription de Landeina, qui a été brisée dans le transport.

M. H. Tauxier, capitaine au 74ᵉ, à Évreux, envoie à l'Académie un mémoire manuscrit, dans lequel il s'attache à démontrer, contrairement à l'opinion de M. Roudaire, que les témoignages d'Hérodote et de Scylax, relatifs à un débouché des lacs du Djerid dans la mer, sont dépourvus de toute valeur.

M. Le Blant communique la note suivante sur un monument qu'il a récemment examiné à Nyon, en Suisse :

« Puisque j'ai parlé d'un objet que je viens de voir dans un voyage en Suisse, l'Académie me permettra de placer sous ses yeux la photographie d'un monument d'art romain inédit qui se trouve à Nyon. Le recueil le plus autorisé des inscriptions helvétiques y mentionne un marbre consacré à un flamen Augustalis C. LVCCONIVS TETRICVS, et signale, par ces mots placés en tête de la copie, *Protome viri*, la présence d'un buste que l'on pourrait croire appartenir au monument. Il y a là deux points à rectifier. Sur l'inscription que je suis allé voir, inscription qui est dans la rue et appuyée au mur extérieur d'un temple protestant, un buste est en effet posé, mais,

comme le montre la photographie, il n'a rien de commun avec la légende lapidaire, et, de plus, le *Protome viri* est un beau buste de femme. »

Observation sur les comptes rendus de livres offerts.

Séance du 2 octobre. — A l'occasion du procès-verbal, le Secrétaire perpétuel fait observer qu'il serait regrettable que les détails si intéressants donnés par M. Edm. Le Blant, en offrant à l'Académie le *Catalogue descriptif du musée Fol à Genève*, fussent rejetés dans les comptes rendus des ouvrages offerts. C'est une véritable communication, enrichie d'un grand nombre de notes. Il exprime le vœu que M. Edm. Le Blant lui donne la forme d'une communication, et que cette forme soit de même suivie en pareil cas, les comptes rendus d'ouvrages se renfermant désormais dans les limites qu'une présentation de livre comporte. De cette façon, ces développements occuperaient une place convenable et dans le cours de nos séances et dans la publication des Comptes rendus.

Sur l'emplacement de Landeina et d'Altiburos.

M. Derenbourg dit, à propos de l'inscription trouvée à Landeina et envoyée par M. de Sainte-Marie :

« Une des deux inscriptions envoyées à l'Académie par notre infatigable drogman du consulat de Tunis est néo-punique et se compose de huit lignes admirablement tracées. Il sera fait communication ultérieurement de ce monument; aujourd'hui il importe de faire connaître à l'Académie un fait assez important. Exceptionnellement, notre monument mentionne immédiatement après l'introduction habituelle, *Au seigneur Ba'al-Hammon*, l'endroit où existait le temple de Ba'al-Hammon, où la consécration du monument a été faite; on ajoute : *de Altiburos.* Or cette ville figure sur la Table de Peutinger sous le nom d'*Altubros*, et l'*Africa christiana* connaît quatre évêques

IMPRIMERIE NATIONALE

qui font suivre leurs noms de celui d'*Altobrinus* ou *Altibrinus*. La situation exacte de ce siège épiscopal étant encore inconnue, puisque la Table et l'Itinéraire d'Antonin ne le désignent que comme situé entre Carthage et Cirta, il serait intéressant de connaître d'une manière précise la situation de Landeina, où, selon la lettre de M. de Sainte-Marie, la pierre a été trouvée. On aurait donc suivi une coutume assez ordinaire, et établi l'église chrétienne là même où auparavant il y avait eu un temple païen célèbre. Il est probable qu'en continuant les fouilles à cet endroit, on rencontrera également des inscriptions latines relatives à l'église d'Altiburos. »

M. Ernest Desjardins, qui a précédemment fait une communication relative à des balles de fronde recueillies sous les murs d'Ascoli, en fait une autre sur des balles semblables trouvées dans le lit du Tronto.

Ces balles présentent les mêmes caractères que celles dont M. Desjardins a déjà fait la description; elles ajoutent quelques noms nouveaux ou de peuples, ou de villes, ou surtout de chefs, dans les trois divisions de guerres (servile, sociale ou civile) auxquelles elles se doivent rapporter.

Séance du 9 octobre. — M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie l'estampage d'une inscription carthaginoise (vœu à Ba'al-Hammon et à Tanith). Cet estampage est renvoyé à la Commission des inscriptions sémitiques.

Séance du 16 octobre. — M. Ravaisson communique une réponse de M. Schliemann au mémoire que M. Vivien de Saint-Martin a lu devant l'Académie sur l'*Ilium homérique*.

Séance du 23 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique

1874

transmet à l'Académie un extrait du procès-verbal de la séance tenue le 7 octobre courant par la Société académique du Var. Cette pièce est relative à la Vénus de Milo.

Inscriptions romaines de Bosnie et d'Herzégovine.

M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie, pour faire suite aux inscriptions romaines trouvées déjà par lui à Tachlidja, une notice contenant toutes les autres inscriptions romaines trouvées jusqu'à ce jour en Bosnie et en Herzégovine.

Pierres gravées à inscriptions

M. Bichler écrit à l'Académie pour l'informer que, dans un catalogue de pierres gravées qu'il lui a précédemment adressé, se trouve un talisman qu'il a, croit-il, compris par erreur parmi les pierres à inscriptions grecques. Il ajoute qu'il a en sa possession trois anciennes pierres gravées à inscriptions, dont il tient l'empreinte à la disposition de l'Académie.

Communication du chevalier Nigra sur le cinquième centenaire de Pétrarque.

Séance du 30 octobre. — Le chevalier Nigra, ministre d'Italie en France, écrit à l'Académie qu'à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Pétrarque, le Ministère de l'instruction publique d'Italie a fait publier un volume contenant l'indication des manuscrits des œuvres du poète qui existent dans les bibliothèques gouvernementales du royaume. Il ajoute qu'à cette même occasion le Ministère a fait frapper une médaille commémorative. Il transmet à l'Académie, au nom du Ministère royal, un exemplaire du volume et de la médaille.

Estampages d'inscriptions.

M. Miller annonce à l'Académie qu'il a reçu de M. Daninos de nombreux estampages d'inscriptions dont il rendra compte plus tard.

Photographie de feuillets manuscrits.

M. Brunet de Presle lit une note sur la photographie de feuillets manuscrits communiqués par M. L. Delisle. Ces feuillets, dit-il, avaient été signalés comme étant une ébauche du *Guide de la conversation* entre un chevalier franc et un Grec.

Cet opuscule, quoique imparfait, a quelque valeur pour l'histoire de la langue hellénique; il présente diverses particularités relatives à l'emploi fréquent des diminutifs et à des néologismes se rapportant à l'art militaire. Les fautes d'orthographe qu'on y remarque nous renseignent sur la prononciation des Grecs à cette époque, prononciation qui suivait les mêmes règles qu'aujourd'hui.

Carte des travaux de fortification des Romains en Mauritanie et en Numidie.

Un membre de l'Académie ayant demandé en Algérie des renseignements sur les travaux de fortification exécutés par les Romains dans la Mauritanie et la Numidie, M. Mac Carthy, directeur de la bibliothèque et du musée d'Alger, a répondu par l'envoi d'une carte manuscrite indiquant les localités où se trouvent des ruines romaines, et à laquelle il a donné le titre de *Lignes de défense dans la Mauritanie et la Numidie à l'époque des Antonins.*

M. Duruy, au nom de M. Mac Carthy, fait hommage de cette carte à l'Académie, en exprimant le vœu qu'il soit donné suite à cet utile travail par un mémoire explicatif.

Inscription de Carthage.

Séance du 6 novembre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie : 1° la copie d'une inscription de Carthage relative à l'offrande des prémices. Cette inscription, dit-il, destinée à la bibliothèque du *Corpus inscriptionum semiticarum*, est transcrite d'un travail publié dans le *Journal asiatique*, en février 1874, par le Révérend Phener, qui vient de mourir à Tunis; 2° un mémoire de M. E. Burnouf, directeur de l'École française d'Athènes, relatif aux courbes qui s'observent dans les édifices publics, et qui, signalées par tous les architectes depuis le temps de M. Penethorne, n'ont pas reçu jusqu'à présent d'explication suffisante.

Courbes qui s'observent dans les édifices publics en Grèce.

Estampages.

M. de Sainte-Marie transmet à l'Académie trente-quatre es-

1874.
—

tampages en double de trente-quatre inscriptions puniques découvertes par lui, du 23 au 26 octobre, à Carthage, contre l'ancien forum et à trente pas environ de la *via Cœlestis*, en face du rivage de la mer.

d'inscriptions puniques.

M. Ermakow, photographe, adresse à l'Académie quarante-cinq épreuves photographiques, en la priant de les accepter comme échantillons d'inscriptions et d'anciens monuments de l'Asie Mineure et du Caucase. Il se met à la disposition de l'Académie pour la prochaine excursion qu'il se propose de faire du côté de l'Arménie turque.

Photographies d'inscriptions et d'anciens monuments de l'Asie Mineure et du Caucase.

L'Académie, sur la proposition du Président, renvoie l'examen de ces photographies et des propositions de M. Ermakow à une commission composée de MM. de Longpérier, L. Renier et Miller.

M. Ravaisson communique une nouvelle lettre de M. Schliemann sur le nom de γλαυκῶπις donné à Minerve et sur les vases à tête de chouette trouvés dans la couche supérieure des ruines préhistoriques d'Hissarlik. (*Comptes rendus*, p. 330.)

Lettre de M. Schliemann sur les vases à tête de chouette d'Hissarlik.

Séance du 13 novembre. — M. Miller lit en communication une note sur une collection d'estampages reproduisant les inscriptions amphoriques, et qu'il a reçue sans lettre d'envoi. Il croit qu'il s'agit des anses d'amphores conservées au musée d'Alexandrie, et que l'envoi a été fait, comme les précédents, par M. Daninos, attaché au Ministère des affaires étrangères en Égypte.

Estampages d'inscriptions amphoriques.

Séance du 20 novembre. — M. de Longpérier présente, au nom de M. Sorlin-Dorigny, cinq empreintes d'inscriptions himyaritiques, conservées, comme les inscriptions de même nature dont les estampages ont été présentés antérieurement, dans le musée de Sainte-Irène, à Constantinople.

Inscriptions himyaritiques.

Séance du 4 décembre. — Le Ministre adresse cinquante estampages d'inscriptions puniques trouvées à Carthage par M. de Sainte-Marie. Ces estampages (n°s 101-150) font suite à la série précédemment envoyée à l'Académie.

Séance du 11 décembre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, pour être transmis à la Commission des inscriptions sémitiques, cinquante estampages envoyés par M. de Sainte-Marie et portant les n°s 151 à 200.

Le Ministre fait savoir en même temps que le musée du Louvre n'a aucune place disponible pour recevoir un nouvel envoi de stèles de M. de Sainte-Marie, et qu'en outre il n'existe au Ministère aucun crédit pour en acquitter les frais de transport. Il pense qu'il serait convenable d'engager provisoirement M. de Sainte-Marie à les déposer au consulat de France à Tunis.

M. Clermont-Ganneau met sous les yeux de l'Académie un vase en terre cuite orné de figures et de dessins imprimés par estampage. Ce vase, qui est de l'époque romaine, a été trouvé dans une grotte en Palestine; il avait été brisé par un effondrement de terrain; on a pu en retrouver toutes les pièces et les rétablir dans leur ancien état.

Séance du 18 décembre. — A propos du procès-verbal, M. Ravaisson revient sur la lettre du Ministre de l'instruction publique relative aux stèles que M. de Sainte-Marie se propose d'envoyer à Paris, et il dit que, si le Ministère n'a pas de fonds pour payer le transport de tous les objets qu'on pourrait envoyer, le musée du Louvre a toujours de la place pour les recevoir. Il serait à craindre que la fausse interprétation donnée à la lettre du Ministre, d'après les comptes rendus des journaux, n'empêchât des envois dont le Louvre pourrait s'enrichir.

1874

Nouvelles inscriptions puniques.

M. de Sainte-Marie envoie un second exemplaire des estampages n°s 151 à 200 des inscriptions trouvées à Carthage. Il annonce, en outre, l'envoi d'estampages de même nature allant jusqu'au n° 300. M. de Sainte-Marie fait suivre sa lettre de remarques relatives à plusieurs de ces inscriptions.

Identification d'Hissarlik et de Troie.

M. Ravaisson communique à l'Académie une lettre de M. Schliemann, où il maintient l'identification d'Hissarlik et de Troie, prend acte des concessions que lui ont faites deux de ses contradicteurs, MM. Stark, de Heidelberg, et Conze, de Vienne, et refuse toute valeur aux relevés de M. Mauduit, qui a pris, dit-il, les restes de Gergis pour l'enceinte de Pergame.

Sur les vases à tête de chouette d'Hissarlik et sur l'emplacement de Troie.

M. Ravaisson ajoute quelques explications sur les vases représentant une tête de chouette, trouvés à Hissarlik, la chouette étant l'image symbolique de Pallas, protectrice de la Pergame troyenne. Quant à l'emplacement de Troie, il cite un passage d'Homère commenté par Platon. Homère (*Iliade,* XX, 215-217) dit : « Dardanus fonda Dardanie; car la ville sacrée d'Ilion n'était pas encore fondée dans la plaine. » Et Platon, dans le troisième livre des *Lois,* dit que les hommes, effrayés par le déluge, habitèrent d'abord des cavernes au haut des montagnes. Lorsqu'ils commencèrent à se rassurer, ils se bâtirent des demeures sur les pentes et au pied des montagnes : c'est à cette période que répond la fondation de Dardanie. Plus rassurés encore ils bâtirent des villes au milieu des plaines fertiles, sur des collines de médiocre hauteur, au-dessous même des fleuves qui descendaient des montagnes voisines. C'est ainsi que le petit-fils de Dardanus, Ilus, construisit Ilion. Dans une quatrième et dernière époque on s'enhardit jusqu'à venir habiter le bord des fleuves, les rivages de la mer et même des îles. Un site comme celui de Balidagh, au-dessus de Bounarbachi, sur une roche escarpée au pied de l'Ida, peut avoir été celui de

1871

Dardanie, mais Troie a dû occuper, au milieu de la plaine, une situation semblable à celle d'Hissarlik. A l'opinion de Platon, conforme au témoignage d'Homère, on peut, sans doute, joindre celle d'Aristote. En effet, lorsque Alexandre, au début de son expédition, voulut visiter Troie et y sacrifier à Minerve Ilienne, ce fut à Hissarlik qu'il se rendit. Et l'on peut conjecturer avec vraisemblance qu'il suivit en cela non seulement la tradition universelle, mais l'opinion du plus savant des Grecs, son précepteur et son ami. Aristote avait fait une étude toute spéciale d'Homère. Alexandre, de son côté, avait revisé, avec des hommes du métier, le texte de l'Iliade, qu'il portait partout avec lui. Il avait dû conférer bien des fois avec le Stagyrite des questions relatives à la situation et à l'histoire de Troie.

Fronde achéenne à trois lanières.

M. Robert Mowat, commandant au 10e régiment d'artillerie, lit une note sur *la fronde achéenne à trois lanières.*

Photographie d'une statue antique découverte à Carthage.

Séance du 23 décembre. — M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie, par l'intermédiaire du Ministère de l'instruction publique, la photographie d'une statue antique de marbre blanc, découverte à Carthage. Cette statue représente une femme debout, vêtue d'une tunique talaire finement plissée, que recouvre en partie une stola ou peplus très habilement drapée. Les deux avant-bras et le pied droit ont été brisés.

M. de Longpérier présente, à ce sujet, quelques observations.

« La statue trouvée à Carthage, dit-il, n'appartient pas à l'art des anciens temps. Elle doit avoir été exécutée à la fin du premier siècle ou au commencement du second, en d'autres termes, sous le règne de Trajan. On peut considérer comme certain que le visage de cette statue (alors même que des sym-

boles aujourd'hui détruits, aussi bien que les bras, auxquels ils pouvaient être adhérents, lui eussent donné un caractère religieux) est celui d'une femme de la famille impériale. La main gauche pouvait tenir une patère, la droite un serpent, ce qui eût constitué une *Salus Augusta*.

« Plotina, femme de Trajan, et Marciana, sœur de cet empereur, avaient adopté la mode des hautes coiffures en *spongia*, comme celle qu'on voit ici. Mais nous ne retrouvons pas dans la tête carthaginoise les traits bien accusés de ces deux femmes telles que les bustes antiques et les médailles nous les font connaître. Un rapprochement avec les figures de Matidia, fille de Marciana et nièce de Trajan, serait plus heureux; mais c'est peut-être avec Sabina, fille de Matidia, que la ressemblance pourrait le mieux s'établir, en raison de la longueur du visage. On aurait alors probablement, dans ce cas, une statue exécutée vers l'an 100 de notre ère, époque à laquelle Sabina épousa Adrien. Plus tard, comme nous le montrent les monnaies, Sabina changea de coiffure, et inaugura un nouvel arrangement de chevelure, qui fut continué par Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle, et par d'autres princesses du second siècle. Une photographie du profil de la statue de Carthage nous eût fourni un renseignement beaucoup plus efficace; car la forme de la partie postérieure de la coiffure permettrait certainement de trancher la question que nous sommes contraint de poser avec certaines réserves. »

Fragment d'une statue romaine en bronze, trouvé à Vienne (Isère).

Séance du 30 décembre. — M. Leblanc, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne (Isère), fait part à l'Académie de la découverte qui a été faite à Vienne, derrière les bâtiments de l'ancien séminaire, aujourd'hui la manutention militaire, de fragments d'une statue romaine en bronze et

IMPRIMERIE NATIONALE.

1874

de deux inscriptions. Quand les débris de ces inscriptions auront été remis en place, M. Leblanc se propose d'en envoyer copie à l'Académie.

M. Hauréau lit une communication *sur quelques maîtres du XIIe siècle.*

Note de M. Chabas *Hebræo-Ægyptiaca.*

M. de Longpérier lit une note de M. Chabas intitulée : *Hebræo-Ægyptiaca*, où l'auteur établit quelques rapprochements entre les maximes des Égyptiens et celles des Hébreux. Il cite, par exemple, la onzième maxime du scribe Ani :

« Le sanctuaire de Dieu, ce qui le profane, ce sont les éclats bruyants; prie-le humblement et avec un cœur aimant dont toutes les paroles sont secrètes; il fera tes affaires; il prêtera l'oreille à tes paroles, il accueillera tes oblations. »

Et il la rapproche de plusieurs préceptes de l'*Ecclésiaste* (v, 1) et de l'*Ecclésiastique* (xxxv, 5), et des préceptes de l'Évangile (Matth. vi, 6, 7, 8), mis en scène dans la parabole du pharisien et du publicain (Luc, xviii, 10 et suiv.).

Rapport sur le concours des antiquités de la France.

Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1874, par M. A. de Longpérier. (*Comptes rendus*, p. 441.)

Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes.

Rapport fait au nom de la Commission de l'École française d'Athènes, sur les travaux des membres de cette École (première année, séjour à Rome, 1873-1874), par M. Egger. (*Comptes rendus*, p. 457.)

1875

Inscriptions puniques de Carthage.

Séance du 8 janvier. — M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie les estampages n°s 301 à 350 d'inscriptions puniques de Carthage.

1875.
—
Mort de M. d'Avezac.

Séance du 15 janvier. — Le Président fait connaître à l'Académie qu'elle vient de perdre un de ses membres, M. d'Avezac; perte malheureusement prévue depuis quelque temps, mais qui n'en laisse pas moins de regrets. Les funérailles devant avoir lieu le lendemain, l'Académie, en signe de deuil, doit, selon ses usages, s'abstenir de siéger. En conséquence, le Président déclare la séance levée.

Inscriptions néo-puniques.

Séance du 22 janvier. — Le Ministre de l'instruction publique transmet, de la part de M. de Sainte-Marie, cent cinquante estampages d'inscriptions néo-puniques, n°s 351 à 500.

Mort de M. Deville.

La famille de M. Jean-Achille Deville fait part de la mort de ce doyen des correspondants de l'Académie. Le Secrétaire perpétuel est chargé de transmettre à Madame veuve Deville les regrets qu'inspire à l'Académie la perte d'un savant qui a si bien mérité de la science archéologique, et qui a plus d'une fois pris une part directe aux travaux de l'Académie.

Lettre de M. Ém. Burnouf, et note de M. Collignon.

Séance du 29 janvier. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une lettre de M. Émile Burnouf, directeur de l'École d'Athènes, à laquelle sont jointes une note de M. Collignon, membre de cette École, et deux photographies d'un bas-relief récemment trouvé dans le lit de l'Ilissus.

Inscriptions néo-puniques.

M. de Sainte-Marie, par une lettre du 12 janvier, demande à l'Académie s'il doit continuer ses fouilles d'après la méthode qu'il a suivie jusqu'à présent. Il annonce l'envoi de cent estampages cotés 501-600, lesquels ont été précédemment transmis par le Ministère.

Par une seconde lettre datée du 19 janvier, M. de Sainte-Marie annonce un nouvel envoi composé des estampages 601-700. Ces estampages, déposés sur le bureau, ont été renvoyés

1875.

à la Commission des inscriptions sémitiques, avec invitation de répondre à M. de Sainte-Marie.

Séance du 5 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie :

1° Les estampages nos 701-800 des inscriptions découvertes à Carthage par M. de Sainte-Marie;

2° Les estampages de trois inscriptions bilingues incrustées au musée Capitolin, à Rome, dans la muraille à gauche du cabinet fermé par une grille et dit d'Alexandre-Sévère.

M. Amari a écrit à M. Renan à propos des illustrations de ces inscriptions, d'après les renseignements qui lui ont été donnés par M. Visconti jeune.

Le Ministre adresse en outre, de la part de M. Em. Burnouf, la description de deux statues de marbre, découvertes, en décembre 1874, dans les ruines d'Aptéra (Crète). Cette description est de M. Lyghounis, naguère ingénieur du Khédive.

Le Ministre ajoute que M. Burnouf lui a fait savoir que le gérant du consulat de France à la Canée, M. de Vaux, devait lui envoyer les croquis des deux statues, calqués sur des photographies que possède le gouverneur Réouf-Pacha. M. Burnouf se propose de les transmettre à l'Académie.

M. Leblanc, bibliothécaire de la ville de Vienne (Dauphiné), adresse un exemplaire de deux inscriptions dont il a récemment fait connaître la découverte à l'Académie. Il les a reconstruites, dit-il, afin que la Compagnie puisse les étudier, et principalement l'inscription : C . IVLIO . PACATIANO, dont il n'est nullement question dans l'histoire. Il ajoute à cet envoi son *Rapport sur les fouilles de 1874*, avec le plan; un exemplaire des planches publiées de l'*Album épigraphique du Musée de Vienne*, dont il adressera la suite. M. Leblanc se propose de travailler

bientôt à la reconstitution de la statue ainsi que des autres objets qui font partie de la même découverte, et d'en envoyer soit un dessin, soit une photographie. Il demande que l'Académie veuille bien lui accorder, pour la bibliothèque de la ville, plusieurs de ses publications, ainsi que le *Bulletin des Comptes rendus* dans lequel il sera fait mention de la découverte actuelle.

Inscriptions trouvées à Carthage.

Séance du 12 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse, au nom de M. de Sainte-Marie, cent estampages cotés 801 à 900, et la copie d'une lettre relative à ces inscriptions, en date du 1er février.

Pièces relatives au congrès américaniste de Nancy.

M. le baron de Dumast, correspondant de l'Académie à Nancy, envoie trois pièces relatives au congrès international des américanistes, dont la première session doit avoir lieu à Nancy, le 19 juillet 1875.

Fouilles exécutées à Tunis.

Séance du 19 février. — M. de Sainte-Marie envoie, à la date du 9 février, le procès-verbal des fouilles exécutées à Tunis, du 9 janvier au 6 février.

Pendant cette période, il a recueilli près de cent nouvelles inscriptions, ainsi que beaucoup de fragments de sculpture et d'architecture. A cet envoi sont joints cinquante estampages d'inscriptions cotés 901-950.

Photographie d'un vase funéraire trouvé en Attique.

M. Ravaisson met sous les yeux de l'Académie une photographie, exécutée d'après un plâtre, d'un vase funéraire découvert récemment en Attique. Ce plâtre a été envoyé an Musée du Louvre par M. Piat, habitant d'Athènes, auquel le vase appartient. Le vase est en marbre et de grande dimension. Il porte un bas-relief d'un très beau style, qui doit être rapporté à la première moitié du IVe siècle avant J.-C. « Ce bas-relief, dit M. Ravaisson, représente Mercure dans sa fonction de con-

ducteur des âmes (psychopompe). Le dieu mène par la main une jeune femme au-dessus de laquelle est écrit son nom : *Myrrhine*. En face de Mercure et de Myrrhine trois autres personnages, un vieillard, un jeune homme, une jeune femme, qui forment certainement, comme le prouve la comparaison de nombreux monuments analogues, la famille de Myrrhine. Ce bas-relief a été expliqué, ainsi que tous les monuments de ce genre, comme représentant la personne à laquelle il est consacré, prenant congé des siens. Des attitudes mêmes et de l'expression des traits il ressort que Mercure n'*emmène* pas Myrrhine en la séparant de sa famille, mais qu'au contraire il la lui *amène*. L'examen des attitudes et d'autres circonstances encore, dans les bas-reliefs et les peintures auxquelles on a donné généralement, jusqu'à présent, la dénomination de *scènes d'adieu*, et où M. Friedrichs et quelques autres antiquaires ont vu de simples *scènes de famille en cette vie*, démontre, ajoute M. Ravaisson, qu'il faut y voir également des *scènes de réunion dans une autre vie*, et ces monuments, ainsi compris, jettent un jour nouveau sur la plupart, sinon la presque totalité des monuments funéraires de l'antiquité, si diversement interprétés, à l'heure qu'il est, par l'archéologie. Sur un petit nombre de ces monuments, en Grèce et en Étrurie, les morts sont représentés sur un lit ou un char funèbre, entourés de personnages qui les honorent par les larmes, les parfums, les couronnes, etc.; sur quelques autres, où l'on a vu des *dépositions*, les morts sont transportés par des génies au séjour éternel; sur d'autres encore, Charon les mène à ce séjour; sur le plus grand nombre ils sont représentés dans ce séjour même, quelquefois occupés encore de ce qui les occupait sur la terre, presque toujours au repos et dans un état de félicité divine. Les formes de ces représentations sont diverses selon les temps

et les lieux; le fond en est toujours et partout le même. Sauf quelques cas exceptionnels, appartenant à des époques basses, où les représentations typiques ont été détournées de leur signification par des inscriptions qui expriment les maximes d'une philosophie matérialiste, opposée aux vieilles et publiques croyances, tous les monuments funéraires de l'antiquité ont pour objet d'exprimer la pensée de l'immortalité, et de l'immortalité bienheureuse. »

Séance du 26 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la liste des élèves de l'École des chartes qui ont obtenu le diplôme d'archiviste paléographe : MM. Bourbon, Vayssière, Lelong, Clédat, Raynaud, Pontal, Normand, Richond, Terrat.

Liste des élèves reçus archivistes-paléographes.

Il adresse aussi, en rappelant la description faite par M. Lyghounis de deux statues découvertes à Aptéra, en Crète, une lettre de M. de Vaux, gérant du consulat de France à la Canée, qui parle de ces statues et d'autres plus ou moins mutilées qu'il a lui-même vues à demi enfoncées dans des décombres. M. de Vaux ajoute qu'en plusieurs autres points de l'île on pourrait retrouver sûrement des monuments antiques, si des fouilles y étaient pratiquées.

Lettre de M. de Vaux sur les statues d'Aptéra.

M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie la copie de plusieurs inscriptions néo-puniques provenant de la collection de feu l'abbé Bourgade.

Inscriptions néo-puniques.

Séance du 12 mars. — Le Ministre de l'instruction publique transmet, de la part du directeur de l'École d'Athènes, quatre photographies représentant les deux statues récemment trouvées à Aptéra, en Crète, et des copies ou estampages d'inscriptions découvertes au pied de l'horloge d'Andronicos Cyr-

Photographies des statues d'Aptéra.

chesses. Ces copies ou estampages, dus à M. Collignon, membre de l'École française d'Athènes, sont renvoyés à la Commission compétente.

Le Ministre de l'instruction publique adresse en outre cent cinquante estampages (n° 951-100) d'inscriptions trouvées à Carthage par M. de Sainte-Marie.

M. Edm. Le Blant fait part à l'Académie, au nom de M. de Rossi, de la découverte que notre savant confrère a faite à Tor-Marancia, de la catacombe de Domitilla, dans une propriété acquise par Mgr de Merode afin d'y pratiquer des fouilles.

« Là, dit-il, furent ensevelis les fidèles de la famille des premiers empereurs Flaviens. Il importait de rencontrer, pour le montrer une fois de plus, quelque inscription d'époque antique portant un nom de cette race illustre. Les savantes recherches de notre confrère viennent d'obtenir ce résultat. Dans les galeries les plus anciennes qui avoisinent la basilique élevée autrefois sur ce lieu même, il vient de trouver une épitaphe grecque portant en beaux caractères du IIe siècle ces noms : *Flavius Sabinus et Titiana*, sa sœur; or c'est, comme on le sait, de Flavius Sabinus, frère de Vespasien, qu'est issue la branche des chrétiens et des martyrs de cette noble famille; de plus, M. de Rossi est en mesure de démontrer par des preuves épigraphiques que Titiana lui appartient également.

« Les corps de sainte Pétronille, des saints Nérée et Achillée avaient été ensevelis dans la catacombe de Domitille, et leurs noms se trouvent réunis dans ces mots d'un antique catalogue : *Cœmeterium Domitillæ, Nerei et Achillei ad S. Petronillam, via Ardeatina*. Une inscription nous a donné le nom de Domitille comme possesseur du *prædium*; une fresque tout récemment découverte dans les nouvelles fouilles, et encore inédite, offre l'image de sainte Pétronille avec ces mots :

PETRO
NELLA
MART (*yr*)

« Dès les premières recherches, on avait rencontré l'inscription métrique que le pape saint Damase composa pour le tombeau des saints Nérée et Achillée. Aucun élément de démonstration ne manque donc à l'habile et heureux antiquaire auquel nous devons cette série de découvertes. Une autre bonne fortune lui était encore réservée dans ces lieux qui semblent promettre des révélations sans nombre. Voici qu'une des colonnes qui, suivant la mode antique, supportaient le tabernacle de l'autel, est apparue ornée d'un bas-relief exécuté au IVe siècle. Par une rencontre bien rare dans la série des monuments de l'Église primitive, la sculpture représente un martyre, celui du soldat Achillée dont le nom ACILLEVS est inscrit sur ce marbre même. Le supplice de son compagnon d'armes, saint Nérée, devait, sans aucun doute, être représenté sur une colonne parallèle qui n'a pas encore été retrouvée. Le Bulletin d'archéologie chrétienne de M. de Rossi nous renseignera plus amplement sur ces faits si pleins d'intérêt; mais, ajoute M. Le Blant, j'ai cru devoir présenter dès à présent à l'Académie, au nom de notre illustre confrère, un rapide aperçu des résultats qu'il a bien voulu me faire connaître. »

Lettres de M. Ém. Burnouf sur les fouilles d'Hissarlik.

Séance du 19 mars. — Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie une lettre de M. Ém. Burnouf au Ministre de l'instruction publique, et la copie d'une lettre que le même M. Burnouf a écrite à M. le comte de Vogüé sur les fouilles d'Hissarlik.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1875

Séance du 24 mars. — Le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Alb. Dumont, directeur de la succursale de l'École d'Athènes à Rome, sur les recherches confiées à M. Clédat et à M. l'abbé Duchesne dans la Bibliothèque du Vatican.

Séance du 2 avril. — Le Ministre de l'instruction publique informe l'Académie que, conformément au vœu émis par la Commission de l'École d'Athènes, il autorise M. Bloch, membre de ladite École, à passer à Rome la fin de sa seconde année d'études, afin d'achever les travaux archéologiques qu'il y a précédemment commencés.

Le Ministre adresse aussi à l'Académie un extrait du rapport semestriel de M. Albert Dumont, directeur de la section de l'École d'Athènes à Rome, sur les travaux en cours d'exécution.

Le Ministre adresse, en outre, un nouvel exemplaire de la photographie des deux statues découvertes à Aptera, en Crète; à cet exemplaire est jointe la description que M. de Vaux, gérant du consulat de France à la Canée, a faite de ces deux statues.

Séance du 9 avril. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie, avec les copies de deux lettres de M. de Sainte-Marie, en date des 23 et 30 mars dernier, les estampages n° 1101 à 1200 et 1201 à 1300, de stèles provenant des fouilles pratiquées à Carthage.

M. Birch adresse à l'Académie les empreintes de quatre inscriptions phéniciennes d'Idalion.

Le Ministre de l'instruction publique transmet un mémoire de M. Collignon, membre de l'École française d'Athènes, sur des vases dorés qui existent présentement dans cette ville. Ce

mémoire est accompagné de planches peintes qui sont l'œuvre de M. Uhlmann, pensionnaire de l'Académie de Rome, en ce moment à Athènes.

Édition de Gower préparée par M. Francisque Michel

M. Francisque Michel écrit au Président pour annoncer qu'il va publier une édition nouvelle des œuvres de Gower, élève de Charles, duc d'Orléans, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, et retenu comme tel vingt-cinq ans en Angleterre. M. Michel doit faire cette édition d'après un manuscrit qui est en la possession de lord Laveson Gower, duc de Sutherland, descendant du vieux poète.

Inscriptions puniques.

Séance du 23 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie deux nouveaux paquets d'estampages d'inscriptions puniques (n°s 1301 à 1500), envoyés par M. de Sainte-Marie.

Manuscrit de la reine Christine contenant les poèmes de Raoul Tortaire.

Séance du 30 avril. — M. Albert Dumont, directeur de la section de l'École d'Athènes à Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative à l'examen que M. Clédat a fait d'un manuscrit de la reine Christine contenant les poèmes de Raoul Tortaire.

Mosaïque et inscriptions romaines de Carthage.

Le Ministre de l'instruction publique adresse la copie d'une lettre de M. de Sainte-Marie accompagnant l'envoi des estampages n°s 1501 à 1600. Dans cette lettre, M. de Sainte-Marie annonce la découverte d'une mosaïque représentant Pégase, et communique quelques fragments d'inscriptions romaines.

Découverte de la scène du théâtre de Vesontio.

M. Castan, conservateur de la bibliothèque de Besançon, adresse à l'Académie une lettre relative à la découverte de la scène du théâtre romain de Vesontio. Une fouille récente, dit-il, a mis au jour l'escalier monumental par où arrivaient les acteurs. Un morceau du soubassement de la façade et

quatre marches de l'escalier vont être mis sous voûte, et reliés ainsi aux galeries souterraines du square archéologique qui encadre les vestiges du théâtre de Vesontio. Un croquis de M. Ducat achève de démontrer la justesse de la thèse soutenue par M. Castan dans un mémoire qui a obtenu une mention honorable au dernier concours des Antiquités nationales.

M. Ravaisson communique à l'Académie une dissertation destinée à la *Gazette archéologique* sur les bas-reliefs funéraires des Grecs qui, selon lui, représentent toujours des scènes de repas et de bonheur dans l'autre vie.

M. Perrot exprime des doutes sur la façon dont M. Ravaisson, dans ce travail, a dépeint les idées des contemporains d'Homère sur la mort. Il lui semble que pour eux la mort est triste et douloureuse.

M. Ravaisson répond que, si les monuments de cette époque reculée témoignent d'idées encore incertaines et confuses sur la destinée humaine, on y peut déjà saisir néanmoins des traces évidentes d'une croyance à une autre vie.

Le Président, craignant que M. Ravaisson n'ait un peu trop généralisé sa thèse, signale les monuments étrusques qui, suivant lui, peuvent servir à prouver que des scènes de la vie réelle ont pu être représentées en même temps que des scènes de la vie élyséenne.

M. Ravaisson répond que la dissertation qu'il vient de lire a pour objet exclusif les bas-reliefs dont les Grecs ont décoré l'extérieur de leurs sépultures. Il étudiera ultérieurement, soit les représentations placées par ces mêmes Grecs dans les tombes mêmes, soit les monuments funéraires de diverses espèces des Étrusques et d'autres peuples de l'antiquité, et il examinera alors la distinction faite par M. Maury.

1875.

Séance du 7 mai. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, au nom de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, six estampages d'une inscription carthaginoise trouvée dans les ruines de Carthage, et envoyée au Comité par M. Cherbonneau, membre non résidant.

Estampages d'une inscription de Carthage.

Séance du 14 mai. — M. Ravaisson communique une note sur un bas-relief funéraire trouvé, à la fin de l'année dernière, dans le lit de l'Ilissus, et dont M. Émile Burnouf avait envoyé à l'Académie une photographie accompagnée d'une description par M. Collignon, élève de l'École d'Athènes. Ce bas-relief est d'un très beau style, et les figures en sont presque de grandeur naturelle. Il représente un jeune homme nu, les jambes croisées, et dont les deux mains, qui maintenant sont brisées, reposaient sur une massue; près de ce jeune homme est un vieillard qui le considère; à ses pieds un enfant qui dort la tête appuyée sur ses genoux, et un chien de chasse.

Bas-relief funéraire trouvé dans l'Ilissus.

M. Ravaisson signale dans ce monument un exemple à l'appui de l'opinion qu'il a exposée précédemment, et d'après laquelle les Grecs ont représenté sur leurs bas-reliefs funéraires non, comme on le dit généralement aujourd'hui, des scènes de la vie terrestre, mais des scènes de repos et de bonheur dans l'Élysée, et même d'apothéose.

L'attitude du jeune homme exprime l'idée du repos; celle de l'enfant, l'idée du sommeil, auquel les anciens comparaient habituellement la mort. Un bas-relief presque semblable, qui fait partie d'un des musées d'Athènes, de celui du Portique d'Adrien, offre un enfant dans la même attitude, et portant une strigile et une fiole à huile. C'est donc un de ces petits serviteurs qui accompagnaient les jeunes gens au gymnase.

La présence de l'enfant endormi et du chien sur le bas-relief trouvé dans l'Ilissus indique que le jeune homme, qui en est le personnage principal, aimait la palestre et la chasse, et sans doute que dans l'autre vie il continue ces exercices. La massue sur laquelle reposent ses deux mains, ainsi que ses cheveux courts et dressés tout autour de son front, montrent qu'il est représenté sous les traits, soit d'Hercule, soit de Thésée. Enfin, ses proportions sveltes doivent faire voir en ce jeune homme une figure du second de ces deux héros plutôt que du premier.

Puisqu'on connaît déjà un second bas-relief semblable à celui qui a été trouvé dans l'Ilissus et des débris de deux autres qui ne devaient en différer en rien d'essentiel, ce devait être une représentation funéraire usitée à Athènes sur les sépultures de jeunes hommes de distinction, qu'on figurait ainsi, dans le séjour éternel, identifiés avec le héros national, fondateur et patron de la cité.

Séance du 21 mai. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Albert Dumont, directeur de la section de l'École d'Athènes à Rome, la collation du *Gesta Francorum* faite, à la demande de l'Académie, par M. Léon Clédat, membre de l'École.

Le Ministre adresse, en outre, de la part de M. Cherbonneau, deux exemplaires du *dirhem carré* avec une notice détaillée sur le réformateur berbère qui fonda, en 516, la dynastie almohade, au sein des populations masmoudiennes de l'Atlas.

« Le dirhem carré, écrit M. Cherbonneau, est très rare en Afrique, où les musulmans dévots le considèrent comme un objet de sainteté. Les uns en font une amulette, les autres le

portent au fond de leur bourse, dans l'espoir d'obtenir la protection de Mehdy, aimé de Dieu. »

Il est donné lecture des copies de trois lettres adressées au Ministre des affaires étrangères par M. de Sainte-Marie.

Lettres de M. de Sainte-Marie : 1° Sur plusieurs inscriptions romaines, etc. :

La première, en date du 27 avril 1875, est relative : 1° à trois inscriptions romaines relevées à Béja par M. Gandolphe, agent consulaire; 2° à une mosaïque représentant Pégase, mosaïque dont il a déjà été question dans une précédente séance; 3° à une construction antique située aux environs de l'ancienne Carthage, près du fort neuf, au-dessus des citernes; 4° à l'envoi de cent estampages de stèles ou d'inscriptions puniques. (Nos 1601-1700.)

2° Sur un masque en plâtre découvert à Carthage :

La deuxième lettre contient la description d'un masque en plâtre découvert à Carthage par M. de Sainte-Marie, ainsi que les estampages de deux inscriptions romaines trouvées, l'une à la Mehdia, sur la côte, l'autre à Tunis.

3° Sur des stèles provenant du forum de Carthage.

La troisième lettre, datée du 4 mai, annonce l'envoi de deux cents nouveaux estampages de stèles (nos 1701 à 1900) provenant de fouilles faites au Forum de Carthage.

Croquis de l'emplacement des fouilles opérées à Carthage.

Le Ministre de l'instruction publique adresse la copie d'une lettre de M. de Sainte-Marie, en date du 7 mars dernier, ainsi que le croquis, demandé par l'Académie, représentant l'emplacement des diverses fouilles opérées à Carthage par M. de Sainte-Marie, jusqu'au 1er janvier 1875.

Tombeaux découverts à Montmartre dans les fouilles de l'église du Sacré-Cœur.

M. de Longpérier entretient l'Académie de quelques découvertes faites à Montmartre en creusant le sol pour les fondations de l'église du Sacré-Cœur :

« M. Abadie, notre confrère de l'Académie des beaux-arts, me charge, dit-il, d'annoncer à l'Académie les premiers résul-

187

tats des fouilles qu'il a entreprises au sommet de la montagne de Montmartre, pour l'établissement de la nouvelle église du Sacré-Cœur. En nivelant le terrain qui, dans l'enceinte de l'antique abbaye, s'étend à l'ouest du mur d'enclos de l'église actuelle, on a mis à découvert un grand nombre de sépultures. Dans la couche supérieure de terre meuble, on trouve des squelettes dont les cercueils de bois ont été entièrement détruits, mais qui sont accompagnés, chacun, d'un vase de terre jaune sans couverte, orné de stries rouges, posées au pinceau, et dont la panse est percée de trous. Ces vases contiennent encore le charbon qui servait à brûler l'encens, suivant l'usage liturgique. Leur forme et leur décoration se rapportent au XIIIe et au XIVe siècle. Ils sont tout à fait semblables à ceux qu'on a recueillis dans les cimetières de Saint-Séverin, de Saint-Jacques-la-Boucherie, et autres. Des débris de vases vernissés, à couverte métallifère jaune ou verte, appartiennent bien probablement au XVe siècle. Au-dessous on a rencontré, reposant sur le sable, une série de tombes de plâtre, moulées en forme de gaîne et ornées de croix de divers types et de monogrammes du Christ. Ces sarcophages sont exactement semblables à ceux que nous avaient fournis les terrains de Saint-Marcel. Ils appartiennent indubitablement au temps des Mérovingiens. Les objets qu'ils contiennent confirment pleinement l'opinion que leur aspect extérieur fait concevoir. Ce sont des boucles et des agrafes de ceinturon, des bijoux, des colliers composés de grains d'ambre et de pâtes de verre multicolores. Une des agrafes de ceinturon, de cuivre étamé, offre un système de décoration composé d'entrelacs en relief tellement élégants, qu'on pourrait les croire de main scandinave, et supposer que l'agrafe a appartenu à quelque Normand faisant partie de ces armées qui, dans la seconde moitié

du IXe siècle, menacèrent Paris du haut de Montmartre. Mais le style du sarcophage dans lequel cet objet a été trouvé s'oppose à la conjecture que nous venons d'indiquer. Il faut donc voir là une œuvre exceptionnellement avancée de l'époque des Mérovingiens. Dans la tombe qui renfermait la plus grande des agrafes, de style purement franc, pareilles à celles qui ont été en si grand nombre trouvées de ce côté-ci de la Loire (dans l'Île de France, en Normandie, en Picardie, en Champagne), on a rencontré une monnaie de moyen bronze portant l'effigie de Sabine, femme d'Adrien. Il ne faudrait pas inférer de ce fait que la sépulture remonte au second siècle. Les Mérovingiens ont fabriqué de la monnaie d'or et d'argent, usurpant en cela le droit personnel de l'empereur romain auquel ils se substituaient; mais, en leur qualité de *cives romani*, ils ne se permirent pas d'entreprendre sur les droits sénatoriaux, en fabriquant des monnaies de cuivre (le numéraire romain par excellence); et, sous leur domination, la monnaie de cuivre romaine continua de circuler par toute la Gaule, servant pour les petites transactions, à côté des monnaies d'or et d'argent des chefs francs ou bourguignons.

« Jusqu'au 20 mai, on n'avait encore déterré que quinze tombes appartenant au VIe et au VIIe siècle. Mais le travail est à peine commencé, et plus on se rapprochera de l'église, plus on aura de chances de rencontrer des monuments importants. M. Abadie compte bien tenir l'Académie au courant de ses travaux et de ses découvertes. »

Le Président de l'Académie charge M. de Longpérier de transmettre à M. Abadie les remerciements et les félicitations de ses confrères sous les yeux desquels sont placés les objets qui viennent d'être décrits, objets qui excitent leur attentive curiosité et leur intérêt.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1870

Mort de M. Eichhoff

Le Président fait connaître la perte que l'Académie vient de faire en la personne de M. Eichhoff, l'un de ses correspondants.

Séance du 28 mai. — M. Albert Dumont, directeur de la section de l'École d'Athènes à Rome, adresse le poème de *Tortarius ad Gualonem*, qu'il a fait copier à la bibliothèque du Vatican et qui a été collationné par M. Clédat, membre de l'École.

M. Alex. Bertrand lit une note sur un vase de bronze trouvé dans un tumulus gaulois, à Græckwyl, canton de Berne. Une restauration en plâtre de ce vase, exécutée dans les ateliers du musée de Saint-Germain, est mise sous les yeux de l'Académie.

Le Président fait une observation sur l'origine du vase présenté; il croit qu'il a dû venir d'Orient en Italie.

M. de Longpérier dit qu'il faut faire une différence entre l'origine de la représentation et le lieu de la fabrication du vase. L'origine de la représentation peut être orientale; mais le vase a été fabriqué en Étrurie. Il y a eu, dit-il, importation de l'Orient, quant au type, et exécution en Italie.

Séance du 4 juin. — Le Secrétaire perpétuel donne communication d'une lettre écrite au Ministre de l'instruction publique par M. de Sainte-Marie relativement à plusieurs inscriptions nouvelles dont il adresse les estampages.

La collection de ces envois successifs compte aujourd'hui 2,000 inscriptions.

Mort de M. l'abbé Cochet

Le Président fait connaître la perte cruelle que la Compagnie a faite dans la personne de son correspondant, M. l'abbé Cochet. L'Académie, dit-il, appréciait les savants travaux de M. l'abbé Cochet, et s'applaudissait de le voir, quand il était à Paris, si assidu à nos séances. Il croit être l'interprète de la Compagnie entière en payant un dernier tribut à sa mémoire.

1875.

Séance du 11 juin. — M. Renan relit un passage d'une lettre de M. Clermont-Ganneau, datée du 2 avril 1871, qui fut communiquée à l'Académie dans la séance du 26 janvier 1872, et dans laquelle M. Ganneau établit l'identité de la localité biblique d'Adoullam avec la localité actuelle d'Ydelmiyé, à environ cinq lieues de Béthléem, et fait ressortir les coïncidences entre les particularités physiques du pays et les récits bibliques. La même identification ayant été proposée en Angleterre comme nouvelle, il a paru juste de rappeler le texte même de M. Ganneau, que le compte rendu de la séance du 26 janvier 1872 ne mentionne que d'une manière fort sommaire.

Identité d'Adoullam et d'Ydelmiyé établie par M. Clermont-Ganneau.

Séance du 19 juin. — M. Leblanc, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne (Isère), envoie le compte rendu des fouilles archéologiques faites à Vienne pendant les six premiers mois de l'année 1875, avec un plan des fouilles et le fac-similé d'une inscription tracée sur une brique. Il offre de tenir l'Académie au courant des découvertes archéologiques qui pourront se faire à Vienne.

Fouilles archéologiques faites à Vienne (Isère).

M. de Longpérier présente, de la part de M. Sorlin d'Origny, huit inscriptions himyaritiques ou sabéennes, destinées au recueil des inscriptions sémitiques. Quatre inscriptions sont en boustrophédon, manière d'écrire qui consiste à tracer une ligne, soit de droite à gauche, soit de gauche à droite, et la ligne suivante dans un sens inverse.

Inscriptions sabéennes.

Séance du 25 juin. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie : 1° le rapport de M. Ém. Burnouf sur les travaux des membres de l'École d'Athènes pendant l'année 1874-1875;

Rapport de M. Ém. Burnouf sur les travaux de l'École d'Athènes.

1873.

Rapport de M. Guérin sur sa mission en Palestine.

2° Un rapport sur les observations que M. Guérin, chargé d'une mission en Palestine, a faites, soit pendant son voyage de Marseille à Jaffa, soit au Kharbet el-Medieh, l'antique Modin.

Ce dernier rapport est renvoyé à une Commission composée de MM. de Saulcy, Renan, de Slane et Pavet de Courteille.

Fouilles à Carthage encouragées par le gouverneur de l'Algérie.

Le Ministre de l'instruction publique adresse la copie d'une lettre par laquelle M. de Sainte-Marie l'informe que le recteur de l'académie d'Alger a bien voulu intéresser le gouverneur de l'Algérie aux fouilles faites à Carthage, et que, dans le dessein d'enrichir le musée d'Alger, il a proposé au général Chanzy d'allouer à M. de Sainte-Marie un crédit particulier qui serait affecté à des recherches se portant surtout sur les antiquités romaines.

M. Guillaume, délégué dans la Commission du prix Fould.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts fait savoir par lettre que cette Académie a désigné M. Guillaume pour faire partie de la Commission chargée d'examiner les ouvrages envoyés au concours du prix Fould.

Stèle avec inscription de Grèzes-le-Château.

M. L. Renier met sous les yeux de l'Académie la copie du texte latin gravé sur une stèle mise au jour, en 1872, à Grèzes-le-Château, arrondissement de Marvejols (Lozère).

L·SEVERI·SEV*e*
RVS·L·SEV·F·O*m*
NIBVS·HONORI*b*
VS·IN·CIVITATE·FVN*c*
TVS·QVIQ·HANC·V*il*
LAM·A·SOLO·INSTITV*it*
FILIVS·MAIOR·AED*e*
M·I·O·M·INSTITV
ERVNT·PRO·SALV*te*
SVA·ET·SVORVM.

M. de Longpérier communique une lettre de M. le commandant Robert Mowat relative aux substructions d'un vaste édifice qui ont été mises au jour au sommet du Puy-de-Dôme. Selon toute vraisemblance, cet édifice doit être le grand temple de Mercure Arverne. (*Comptes rendus*, IVe partie, t. III, p. 151.) Substructions du Temple de Mercure Arverne.

Séance du 2 juillet. — M. Waddington communique un dessin de la crypte de Sainte-Pétronille, d'après lequel on peut apprécier l'importance des fouilles entreprises par M. de Rossi, sous les auspices de Mgr de Mérode, et continuées par les soins de M. le comte de Mérode, député à l'Assemblée nationale. Le Président prie M. Waddington de transmettre à M. le comte de Mérode les remerciements et les félicitations de l'Académie. Crypte de Sainte-Pétronille.

M. Burnouf, directeur de l'École française d'Athènes, met sous les yeux de l'Académie la photographie des bâtiments nouvellement construits pour l'installation de l'École, ainsi que les dessins concernant les fouilles exécutées par lui aux alentours et dans l'intérieur du bastion d'Odyssée. Il entretient, en outre, l'Académie des vases dits *aryballes*, dont la série est aujourd'hui considérable, et il fait l'exposition des antiquités trouvées en 1872 dans l'île de Santorin, antiquités qu'il qualifie de *préhistoriques*, c'est-à-dire, ajoute-t-il, antiquités datant d'une époque où l'histoire de la Grèce et des îles n'avait pas encore commencé. Communication de M. Ém. Burnouf.

M. de Longpérier prend la parole à ce sujet.

« J'accepte, dit-il, sans grand effort les dix-huit ou vingt siècles indiqués par les géologues comme âge des objets découverts à Thérasia sous les couches volcaniques; je n'admets pas du tout pour cela qu'on puisse considérer ces objets comme préhistoriques. Mais tous les objets recueillis à Thérasia n'appartiennent pas nécessairement au même temps.

Pour quelques-uns d'entre eux, on peut établir des synchronismes, à l'aide de l'étude de divers monuments.

« Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* publié au mois de janvier 1874, M. Ém. Burnouf se demande « s'il est « vrai, comme M. de Longpérier l'a écrit, que les anciens vases « de Santorin soient représentés, sur le tombeau de Rekh-« mara, parmi les présents offerts à Thoutmès III ».

« Il est fort exact qu'il existe à Thèbes une tombe du temps de Thoutmès III, sur les parois de laquelle on voit, parmi d'autres peintures, les peuples asiatiques *Ruten* et *Keifa* et les habitants des îles d'*Ouat-Oer*, c'est-à-dire des îles du nord de la Méditerranée, par rapport à l'Égypte[1]. Ces derniers portent des vases de diverses formes, parmi lesquels, en effet, j'avais, en 1854[2], signalé le vase à bec relevé, semblable à ceux que le colonel Bory Saint-Vincent avait rapportés de Santorin, fort longtemps avant les explorations de MM. Fouqué, Gorceix et Mamet. Ces vases à bec relevé ont été observés aussi dans les fouilles d'Hissarlik; toutefois, ils avaient pu être enfouis à une époque de beaucoup antérieure au siége de Troie, et il n'en faudrait pas tirer un argument pour proposer une date nouvelle relative à l'expédition des Grecs en Troade.

« Mais on doit remarquer encore que, dans leur exploration de Thérasia, MM. Gorceix et Mamet ont trouvé, en 1870, des vases en forme de cornet ou de cône renversé, munis d'une seule anse. Ces vases sont très exactement peints dans la tombe de Rekhmara, où ils figurent à la main des habitants des îles d'*Ouat-Oer*; voilà donc encore un synchronisme bien remarquable, fourni par un monument égyptien du XVIIe ou du XVIIIe siècle avant notre ère.

[1] Les peintures de cette tombe ont été reproduites par Hoskins et par Wilkinson. — [2] Dans l'*Athenæum français* et dans la *Notice des monum. assyriens du Louvre*.

« Il s'agit d'objets d'une forme toute particulière, très caractéristique, et que les couleurs visibles dans la tombe de Rekhmara permettent d'identifier avec beaucoup de précision.

« Que le règne de Thoutmès III appartienne au milieu du XVIIIe siècle ou au XVIIe, cela ne change rien à la valeur du rapprochement, car les calculs des géologues sont purement approximatifs. Il s'agit, du reste, d'une époque à laquelle la civilisation égyptienne rayonnait sur le monde oriental, d'une époque littéraire qui nous a légué de nombreux monuments écrits. Que l'histoire nous vienne de la Grèce, de l'Égypte ou de l'Assyrie, c'est toujours de l'histoire, et c'est toujours aux textes contemporains des faits accomplis, des détails révélés, qu'il faut accorder la préférence. On le voit donc, les observations faites aux îles de Santorin par les géologues ont amené des conclusions que les documents historiques ratifient et qui concourent à fournir le moyen de dater approximativement un certain nombre d'objets recueillis dans les couches inférieures du terrain d'Hissarlik, terrain qui, dans ses couches supérieures, renfermait des objets de style grec appartenant à la belle époque de l'art et même à l'époque postérieure à Alexandre. »

Séance du 9 juillet. — M. Mohl dépose sur le bureau les empreintes des inscriptions phéniciennes du Musée Britannique qui viennent d'être envoyées à la Commission des inscriptions sémitiques par M. Samuel Birch, correspondant de l'Académie. Inscriptions phéniciennes du Musée Britannique.

M. G. Perrot communique et interprète une *inscription grecque de Cyzique*, dont l'estampage lui a été envoyé par M. Karabelas. Inscription grecque de Cyzique.

M. L. Renier met sous les yeux de l'Académie une inscription grecque découverte à *Soulou-Séraï*, en Asie, et publiée Inscription grecque de Soulou-Seraï.

1875.

dans le dernier volume de Mémoires de la *Société de philologie hellénique de Constantinople* (1872-1873, p. 4). Il en corrige le texte et montre que cette inscription, provenant d'un monument élevé en l'honneur de l'empereur Hadrien et du César Ælius Verus, a été gravée en 137 de notre ère, et que le légat propréteur *Flavius Arrianus*, sous l'administration duquel le monument dont il s'agit a été élevé, n'est autre qu'*Arrien*, le célèbre historien de l'expédition d'Alexandre.

M. Cloquet délégué à la Commission du prix Fould.

Séance du 16 juillet. — M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, écrit au Président que l'Académie a délégué M. le baron J. Cloquet pour la représenter dans la Commission mixte, chargée d'examiner les ouvrages envoyés au concours du prix Fould.

M. de Longpérier, revenant sur une séance précédente, lit la note suivante :

Bas-relief de Horn représentant Mercure.

« M. P. P. Mathieu, ancien professeur au lycée de Clermont-Ferrand, membre de l'Académie de cette ville, auteur d'un mémoire sur le *Temple de Mercure découvert au pied du Puy-de-Dôme*, publié en 1867[1], ayant lu, dans le *Journal officiel*, le compte rendu de la communication de M. le commandant Robert Mowat, écrit, en date du 9 juillet 1875, au sujet du bas-relief de Horn, représentant Mercure : « Il y a un an, au « moins, je faisais connaître à notre Société l'existence de ce « bas-relief, et, dans notre séance d'avril dernier, j'émettais « l'opinion qu'un des Mercure du Puy-de-Dôme devait être « *assis*. L'idée m'en était suggérée par un dessin très exact, « dû au crayon de M. Franssen, curé d'Itterwoort, chargé du ca-

[1] Ajoutons, à titre de souvenir, qu'en 1858 l'Académie a décerné une mention honorable à M. Mathieu, pour son ouvrage intitulé : *Colonies et voies romaines de l'Auvergne*.

1875.

« talogue de la collection Guillon, à Ruremonde. Cet envoi était « accompagné d'un mémoire manuscrit de seize pages sur le « caractère et la provenance de l'*ex-voto*, qui se trouvait pri- « mitivement dans un sanctuaire de Mercure à Menemborg, « d'où il fut tiré, au IXe siècle, pour entrer dans la maçon- « nerie du temple chrétien.

« Quant au Mercure de Zénodore, il ne devait pas être assis. « La question est discutée dans un travail qui s'imprime, en « ce moment, sous le titre de : *Le Puy-de-Dôme, ses ruines,* « *Mercure et les Matrones.* »

M. de Longpérier présente à l'Académie une *œnochoé* à embouchure trilobée, de travail grec, au sujet de laquelle il communique les observations suivantes :

Œnochoe trilobée trouvée à Cyzique.

« Ce charmant petit vase, dit-il, appartenant à M. Titus Karabélas, de Constantinople, a été trouvé en Cyrénaïque, contrée d'où sont sortis, en si grand nombre, d'autres monuments de la céramique grecque de style attique. Mon savant confrère, M. Georges Perrot, m'a fait l'honneur de me le présenter, en me signalant l'inscription tracée sous le pied, inscription qui, à ce qu'il paraît, avait donné lieu à diverses interprétations peu satisfaisantes. Il me semble cependant qu'elle peut être expliquée très simplement. Elle se compose de quatre lignes, gravées à la pointe après que le vase avait été cuit. On lit :

MIKPA
ΛΕΙΑ : 𐅄ΔΔΔΔ
ΡΑΒΔΩΤΑ
𐅄ΔΔΔΔ

c'est-à-dire : Μίκρα Λεῖα ἐννενήκοντα Ῥαϐδωτὰ ἐννενήκοντα. Il y a là évidemment un *memento* pour le potier, qui, ayant

1870 reçu une commande, l'a inscrite sous le pied d'un vase pris dans son atelier, à l'aide d'un poinçon choisi parmi les outils qui se trouvaient sous sa main. Il devait faire une livraison de vases de petite dimension, μίκρα; c'était la première condition à noter. Une moitié de cette livraison devait consister en vases lisses, λεῖα, l'autre en vases striés ou cannelés, ῥαβδωτά. Il est à remarquer que les vases cannelés à couverte noire, semblable à celle du vase qui nous occupe, ont été recueillis en assez grand nombre dans les fouilles de la Cyrénaïque. Chaque série comprenait 90 vases; le total était de 180 par conséquent, ce qui représente quinze douzaines. On comprend qu'il nous est impossible de savoir à la suite de quel colloque entre l'acheteur et le fabricant ces conditions avaient été fixées. Il nous suffit de dire qu'elles se présentent sous un aspect fort naturel, tout à fait conforme à ce que nous voyons pratiquer aujourd'hui encore dans les ateliers.

« Cette théorie des *commandes inscrites* a été, d'ailleurs, établie par un illustre archéologue dont le nom et l'autorité doivent être invoqués toutes les fois qu'il s'agit de quelque fait relevant de la sagacité. On sait que Letronne a traité cette question dans le *Journal des Savants*[1] avec l'incomparable lucidité qu'il apportait dans tous ses travaux.

« Si l'on nous demandait quelle forme devaient avoir les vases sommairement indiqués dans l'inscription, nous répondrions que nous n'en savons rien. Devaient-ils être semblables à celui qui porte cette inscription? L'expérience nous prouve que les notes gravées à la pointe sous le pied d'autres vases ne se rapportent pas à leur forme. On trouve même, parfois, dans une seule note, l'indication de plusieurs vases tout à fait différents les uns des autres.

[1] *Journal des Savants*, 1838 et 1840, p. 470.

« Rappelons-nous d'ailleurs que le vase de M. Karabélas est une *œnochoé*, *οἰνοχόη*, de l'aveu de tous les critiques; son nom est donc féminin; et, dans l'inscription, on ne voit que des adjectifs neutres : *μίκρα*, *λεῖα*, *ῥαϐδωτά*. Dira-t-on que l'*œnochoé* avait pu être désignée par un équivalent tel que *οἰνοφόριον μίκρον* par exemple? Cela n'est pas fort probable, car l'*œnophorion* était une sorte de broc qui servait à transporter le vin, tandis que l'*œnochoé* était employée pour le verser délicatement dans une coupe, ainsi que le montrent tant de belles peintures qui représentent des scènes de libation. C'est aux hellénistes qu'appartient l'examen d'une pareille question. Le modeste antiquaire ne peut que leur livrer, soigneusement transcrit, un document dont ils sauront tirer parti, ne fût-ce que pour insérer dans les lexiques des exemples nouveaux de l'emploi des adjectifs *λεῖος* et *ῥαϐδωτός* appliqués à des œuvres d'art.

« Dès à présent nous pouvons, du moins, reconnaître que, grâce à la sollicitude de notre savant confrère, M. G. Perrot, la science des vases antiques s'est enrichie d'un monument précieux. »

M. Egger fait la communication suivante:

Papiro Ercolanese inedito de M. Comparetti.

« Parmi les récentes acquisitions de la science en matière de littérature grecque, je crois devoir signaler à l'Académie le volume que vient de publier le savant helléniste italien M. Dom. Comparetti, et qui a pour titre : *Papiro Ercolanese inedito* (1 vol. gr. in-8°, Turin, 1875). Depuis que, sous l'impulsion d'un nouveau gouvernement, le cabinet des manuscrits d'Herculanum a repris avec quelque activité la publication des planches fac-similés des nombreux rouleaux de papyrus retrouvés dans les ruines de cette ville, la curiosité des philologues s'est reportée vers ces débris de la littérature philoso-

1870

phique des Grecs. En 1864 et 1866 M. Gomperz, en 1862 M. Spengel, en 1869 M. Bücheler, ont publié des reproductions de plusieurs de ces textes avec d'intéressants commentaires. Les extraits inédits que nous fait connaître aujourd'hui M. Comparetti proviennent d'un manuscrit qu'il a directement étudié à Naples, avec tout le soin, tous les scrupules d'un paléographe et d'un philologue exercé; il n'a pu reproduire le dessin de ces 79 colonnes mutilées et réduites souvent à quelques mots, mais il nous rend un si minutieux compte de son déchiffrement, qu'on se sent rassuré par cette fidèle transcription. Or le texte qu'il rend ainsi à la lumière est pour nous d'un assez vif intérêt; c'est tout ce qui nous reste d'un traité, qui demeure malheureusement anonyme, sur les successions (διαδοχαί) des philosophes. Même en son état actuel de mutilation, il renferme de longues séries de noms propres; et ces noms peuvent nous aider à combler quelques-unes des lacunes que présentent les manuscrits de Diogène Laërce, et au sujet desquelles s'est successivement exercée la critique de M. Schneider, de M. Cobet, de M. Düntzer et de M. Val. Rose. »

Inscriptions arabes.

Séance du 23 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique transmet le fac-simile de cinq inscriptions arabes, envoyé par M. Cherbonneau, correspondant de l'Académie.

Carte de France du Ministère de l'instruction publique.

Séance du 30 juillet. — M. Levasseur offre à l'Académie l'exemplaire de la *Carte de France* du ministère de l'instruction publique, destiné à l'Institut. « C'est à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dit-il, que je devais le premier hommage de cette carte, car c'est au nom du Ministre de l'instruction publique, secrétaire perpétuel de votre Académie

et au mien, que j'en fais hommage; j'ajouterai que, sur cinq membres de l'Institut qui ont coopéré à cette œuvre, trois appartiennent à votre Académie; elle vient d'être terminée sous le ministère de M. Wallon, M. Jourdain étant secrétaire général, et, dans la Commission chargée de dresser la carte, M. Desjardins représentant le ministère de l'instruction publique. C'est à la fin de l'année 1870, sous le ministère de M. Jules Simon, que le travail a été commencé. Le ministère possédait déjà depuis quelques années, dans la carte oro-hydrographique des Gaules au 800,000ᵉ, un fonds qui, avec un certain nombre de corrections et d'additions, pouvait fournir matière à une bonne carte de France. Il était utile, surtout au moment où l'on se proposait de donner une place plus importante à l'étude de la géographie, de doter l'enseignement d'une bonne carte. Le Ministre, sur notre proposition, nous chargea du travail et institua une Commission composée de M. Desjardins, représentant le ministère de l'instruction publique, de MM. Rouby et Prudent, représentant le ministère de la guerre, de M. Germain, représentant le ministère de la marine, de MM. Grenet et Fontaine, représentant le ministère des travaux publics. La création de cette Commission, qui, par les connaissances spéciales de ses différents membres, permettait d'arriver à une plus grande exactitude, était la seule condition que nous eussions mise pour entreprendre ce travail, qui était, de notre part, tout gratuit, et qui devait être long.

« Nous avons voulu faire une œuvre exacte; aussi avons-nous travaillé exclusivement sur les sources. Toute l'hydrographie a été établie d'après la carte de l'état-major au 80,000ᵉ pour la France, d'après les cartes topographiques pour les pays étrangers; nous n'en avons modifié l'orthographe, qu'il serait très désirable de fixer dans l'enseignement, que lorsque nous

avons eu la preuve évidente que le 80,000e avait commis une erreur; les observations des sociétés savantes et des ingénieurs des départements, auxquels les préfets ont communiqué les épreuves, les dictionnaires topographiques, publiés par le ministère de l'instruction publique, nous ont été souvent très utiles pour les corrections. L'orographie a été dressée également d'après les cartes de l'état-major; les cotes nombreuses que nous avons cru devoir placer pour aider à comprendre le relief leur ont été empruntées, mais avec certaines corrections dues au mémorial et aux minutes au 40,000e que M. le commandant Rouby a consultés chaque fois que nous avions un doute. Nous avons pris le même soin pour la géographie politique. Nous avons partout respecté l'orthographe officielle de chaque peuple, pensant que l'enseignement ne doit pas reculer devant les noms de pays écrits dans la langue même du pays, au moment où il s'efforce de développer l'étude des langues vivantes. Cette première édition est provisoire; certaines erreurs, qui nous ont échappé par suite de l'impossibilité où nous nous sommes trouvés d'avoir une dernière épreuve d'ensemble, disparaîtront au prochain tirage. »

Mappemonde autographe de Salomon de Caus.

Séance du 6 août. — M. Desnoyers a la parole pour une communication relative à *une mappemonde autographe de Salomon de Caus*.

« Je me proposais, dit-il, d'avoir l'honneur de communiquer aujourd'hui à l'Académie la description d'une mappemonde manuscrite sur parchemin, signée « S. (Salomon) de Caus, géographe du Roy », mappemonde que je possède depuis plusieurs années.

« Mais, désirant présenter cette carte à l'Académie à l'appui de la description détaillée que j'en donnerai, j'ai dû différer

jusqu'après l'exposition du Congrès de géographie, où elle figure.

« Je me bornerai à dire aujourd'hui que cette mappemonde est incontestablement de la main du célèbre ingénieur qui l'a signée. La comparaison de l'écriture du plus grand nombre des inscriptions de la carte avec les rares autographes jusqu'ici connus de Salomon de Caus ne peut laisser, à cet égard, aucun doute. Il en est de même de l'état des connaissances géographiques qu'elle dénote chez son auteur. Si l'on compare cette carte aux mappemondes des géographes les plus connus de la fin du XVI[e] et du commencement du XVII[e] siècle, particulièrement d'Ortels et de Hondts, si justement illustres sous les noms savants d'*Ortelius* et de *Hondius*, on voit qu'elle est conforme à l'état des connaissances géographiques les plus répandues à cette époque, quoiqu'elle soit incomplète et inachevée.

« Le titre de *géographe du Roy* (Louis XIII), que prend Salomon de Caus, fixe, avec une certitude presque complète, la date de la rédaction de la mappemonde, puisque l'auteur n'a reçu et porté ce titre que depuis son retour définitif en France, en 1620 ou 1621. On connaît la date de sa mort en 1626. Son dernier ouvrage imprimé, *La pratique et démonstration des horloges solaires, etc.* (1 vol. in-f° publié à Paris en 1624, et dans lequel il s'occupe de cosmographie plus que dans aucun autre de ses écrits), est dédié au cardinal de Richelieu; or on lit dans l'épître dédicatoire que l'auteur met *souvent le compas et la règle à la main, pour tâcher de s'acquitter du service qu'il lui doit.*

« On peut donc présumer, avec une grande vraisemblance, que Salomon de Caus fait allusion à ses études de géographie, et qu'il travaillait encore à cette mappemonde, qui est restée

inédite, peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire de 1624 à 1626.

Il est permis d'ajouter aux nombreux titres qui ont fait à Salomon de Caus la réputation d'un ingénieur physicien, hydrographe, architecte, musicien théoricien, etc., celui de géographe. Il n'était, sans doute, pas besoin de ce nouveau renseignement pour achever de détruire le roman, auquel on a cru trop longtemps, de la prétendue folie de Salomon de Caus et de son incarcération par les ordres du grand ministre auquel il dédiait l'un de ses principaux ouvrages. »

Séance du 13 août. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie de nouveaux estampages (nos 2000-2082) adressés par M. de Sainte-Marie. Il lui écrit aussi pour lui transmettre les deux documents arabes indiqués ci-après, envoyés par M. Cherbonneau. Ce sont :

1° L'inscription commémorative du minaret de la grande mosquée érigée à Alger par Abou Tachefin, roi de Tlemcen, en l'année 722 (de J. C. 1322-1323);

2° L'épitaphe de Sidi Mohammed-Cherif, l'un des saints musulmans les plus vénérés à Alger, 948 (de J.-C. 1542-1543).

Une notice et un commentaire accompagnent chacune de ces légendes.

M. Louis Collenot, ancien maire à Amance, adresse à l'Académie la photographie d'une plaque en fonte appliquée à la cheminée d'une des plus vieilles maisons de cette localité.

Cette plaque représente les armes d'une des branches de la maison de Saxe; on lit à la partie inférieure la date 1580, qui s'accorde parfaitement bien avec le style du dessin des armoiries; enfin, à la partie supérieure, on voit les caractères E·P·G·H·Z·C.

Il faudrait savoir s'ils répondent aux noms et titres d'un seigneur du pays où la plaque a été employée.

Étymologie du mot *dictator* proposée par M. Th. H. Martin et combattue par M. Naudet.

M. Egger, après avoir lu un mémoire de M. Th. Henri Martin, membre de l'Académie, sur l'étymologie du mot *dictator,* en signale la conclusion, c'est que le dictateur, qui était *magister populi,* tire le nom de *dictator* du nom que l'on donnait aux maîtres d'école.

M. Naudet exprime le doute que le nom de *dictator* ait pu tirer son origine d'un jeu de mots. « Ce n'était pas, dit-il, dans les mœurs des Romains. Le dictateur n'avait point à donner des leçons, mais il possédait l'*imperium* au plus haut degré. C'est un pouvoir dont on n'avait pas envie de rire. » M. Naudet écarte, pour la même raison, les conclusions que l'auteur a voulu tirer d'un passage de César. Il cite, en outre, les chefs de bureau de l'administration impériale qui s'appelaient *magistri*, et dont les fonctions étaient définies par le mot *dictare; dictare ad memoriam,* donner des ordres dans le bureau dit *a memoria.*

M. Egger ne prétend pas se faire le défenseur officieux du mémoire qu'il vient de lire; il ne croit pas, d'ailleurs, que M. Henri Martin ait prétendu donner son explication comme définitive. M. Egger l'a jugée ingénieuse et de nature à piquer la curiosité de l'Académie.

2e rapport de M. V. Guérin.

Séance du 27 août. — Le Ministre de l'instruction publique transmet un second rapport de M. Victor Guérin, daté de Nazareth, le 20 juillet 1875.

Estampages d'inscriptions latines.

Le Ministre transmet, en outre, deux lettres de M. de Sainte-Marie, datées de Tunis, le 3 et le 10 août 1875, auxquelles sont joints les estampages de deux inscriptions latines.

Rapport

M. de Saulcy fait le rapport suivant sur les observations

IMPRIMERIE NATIONALE.

187[illegible] — [illegible] — le tombeau des Machabées, retrouvé par M. Guérin.

faites par M. Guérin, soit pendant son voyage de Marseille à Jaffa, soit au Kharbet-el-Medieh, l'antique Modin :

« Le premier rapport de M. Victor Guérin (mission de 1875) présente un véritable intérêt, à cause de la discussion qu'y a insérée l'auteur touchant le tombeau des Machabées. C'est à M. Guérin que revient l'honneur d'avoir retrouvé l'emplacement de cet illustre tombeau, décrit dans le livre des Machabées, et depuis par l'historien Josèphe. A peu de distance (moins d'une lieue) d'El-Loudd (Lydda, Diospolis) existe un village nommé El-Madiyeh, dans lequel on a justement reconnu la Mideïou ou Modin, patrie de Matathias, père des Machabées ou princes de la dynastie asmonéenne. C'est là que M. Guérin a eu la bonne fortune de reconnaître, en 1870, les sept tombes qui avaient contenu les restes de Matathias et de ses fils. M. Mauss, architecte du domaine de la France à Jérusalem, s'empressa de prêter son concours à M. Guérin, et les plans et coupes qu'il exécuta constatèrent d'une façon irréfutable l'existence des sept tombeaux en question. Ses dessins furent envoyés immédiatement au ministère des affaires étrangères, et chacun a pu et peut encore les admirer à l'exposition du Congrès international de géographie. Depuis lors, M. Clermont-Ganneau est allé explorer ces vénérables restes; et, retrouvant une croix en mosaïque au fond d'une des trois tombes placées dans la seule chambre à trois *loculi* dont il se soit occupé (il y en avait une seconde reliée à la première par une tombe isolée), il en a conclu que c'étaient là des tombes purement chrétiennes, et que, par conséquent, l'attribution aux Machabées asmonéens n'était pas justifiée.

« Dans son rapport, M. Guérin montre, de la manière la plus nette et la plus précise, que la présence de cette croix démontre, au contraire, l'authenticité de sa découverte. Eusèbe et saint

Jérôme, en effet, nous disent qu'à Modéim, près de Lydda, la mémoire des Machabées était vénérée. Mais, pour les deux écrivains sacrés comme pour le vulgaire de leur temps, une confusion toute naturelle s'était accomplie entre les Machabées, princes juifs, et les frères Machabées (ainsi nommés on ne sait trop pourquoi) qui furent martyrisés avec leur mère à Antioche, et non près de Lydda.

« En résumé, la question du tombeau des Machabées, ou princes asmonéens, n'a plus besoin d'être démontrée; elle l'est, et la découverte de M. Victor Guérin pourra lui être contestée, je le veux bien, mais non lui être enlevée désormais. »

Communication sur deux inscriptions arabes.

Séance du 3 septembre. — Le Secrétaire général du ministère de l'instruction publique transmet une communication de M. Cherbonneau portant sur deux inscriptions arabes placées, l'une au-dessus de la tombe de Sidi-Abderrahman El-Tssaaleby, l'autre au-dessus de la porte de Zozoouïa.

Rapport de M. L. Renier sur les inscriptions romaines envoyées par M. de Ste-Marie.

M. L. Renier fait le rapport suivant sur les inscriptions romaines que M. de Sainte-Marie avait envoyées à l'Académie le 3 et le 10 août :

« L'Académie m'a fait l'honneur de renvoyer à mon examen deux lettres de M. de Sainte-Marie, datées des 3 et 10 août dernier. Dans la première, M. de Sainte-Marie décrit un monument, une citerne romaine réparée par les Arabes, qu'il a explorée à *Tebourba*, l'ancienne *Thuburbo minus*, et dont il nous donne le dessin, ainsi que celui de deux inscriptions qu'il a vues dans la même localité. La première de ces inscriptions a été vue et copiée par M. Guérin, qui l'a publiée dans la relation de son voyage, t. II, p. 190. La seconde est inédite, et elle a une assez grande importance. C'est le *cursus honorum* d'un sénateur romain. Malheureusement elle est très difficile à lire,

et la copie qu'en donne M. de Sainte-Marie est si imparfaite qu'il est à peu près impossible d'en rien tirer. Il y a lieu d'accepter l'offre qu'il fait d'en prendre et d'en envoyer un estampage.

« A cette lettre est joint l'estampage de l'inscription funeraire suivante, trouvée par M. de Sainte-Marie sur la colline de Sidi Bou-Saïd, près Carthage :

DIS·MAN·SACR
CONCORDIA QVIETA
PIA·VIXIT·ANNIS
XXII·H·S·E·

« La lettre du 10 août contient une copie et un estampage d'une inscription bilingue, latine et punique, trouvée dans les travaux de construction d'un pénitencier que l'on a élevé à Sidi-Yousef, sur le territoire français, près de la limite de la régence de Tunis, à deux heures en face du Kef. Le monument qui portait cette inscription est brisé du côté gauche; voici ce qui reste de la partie latine de l'inscription :

AZRVBAL·AR
TANVS·TEMPLVM
D·SP·F·CVRAVIT VOTVM Q

c'est-à-dire :

Azrubal Ar. . . .? *fil*(ius), *Thabit*
tanus, templum (dei. . . .?)
de sua pecunia faciendum curavit
votum [*que solvit*]

« A cette inscription sont jointes deux autres inscriptions latines funéraires, dont la seconde est ainsi conçue :

D M S
FABIA VI
CTORIA
PIA VIXI
TANNIS
XXI
O (t) B· Q

« La copie de l'autre est trop imparfaite pour qu'on puisse la restituer.

« Les trois inscriptions contenues dans cette lettre ont été envoyées à M. de Sainte-Marie par M. Roy, agent consulaire de France au Kef. »

Séance du 10 septembre. — A l'occasion du procès-verbal, M. de Longpérier ajoute quelques remarques sur le vers du président Hénault dont il a entretenu l'Académie dans la séance du 3 septembre.

Remarques de M. de Longpérier sur le vers du président Hénault: *Indocti discant*, etc.

« J'ai reçu de M. Langlacé, dit-il, une lettre par laquelle il me fait savoir que l'attribution du vers *Indocti discant* au président Hénault existe dans un livre de M. Édouard Fournier, l'*Esprit des autres.* Vérification faite, j'ai trouvé, en effet, cette attribution enchâssée dans une anecdote qui donnerait lieu de croire que l'auteur n'avait pas vu les exemplaires de l'*Abrégé chronologique* dont il parle. Le travail de M. Fournier ne traite d'ailleurs pas la question au point de vue que j'avais adopté. Mon correspondant ajoute que « ce qu'on ne lira pas dans l'ou-« vrage de M. Fournier, et ce qui constitue sa découverte « propre, c'est que vraisemblablement le président Hénault a « trouvé le germe de son vers dans ce passage de Quintilien « (*Institutionis oratoriæ* lib. IX, 9, 4) : Docti rationem compo-

1875.

nendi intelligunt, indocti voluptatem. » — Il est évident que le mot *indocti* est commun aux deux textes. »

[illegible]

Le Secrétaire général du ministère de l'instruction publique transmet de la part de M. Cherbonneau, correspondant de l'Académie, le *fac-similé* de deux épitaphes, avec un commentaire et une notice historique sur le pacha Abdy, qui administra la régence d'Alger de 1724 à 1732.

[illegible] M. de S^te^-Ma[illegible]

M. de Sainte-Marie annonce que, conformément à une lettre du Ministre de l'instruction publique du 2 août, il prépare l'envoi en France de 2,083 inscriptions puniques qu'il a recueillies dans le cours de ses fouilles. Ces inscriptions, destinées à la Bibliothèque nationale, pour être convenablement présentées au public devraient être encadrées sur mur, comme elles l'étaient primitivement dans les temples de Carthage; on aurait ainsi un développement de 3 mètres de haut sur 27 mètres de longueur tout couvert d'inscriptions carthaginoises. — M. de Sainte-Marie annonce aussi qu'une somme de 500 francs vient d'être allouée par le gouverneur général de l'Algérie pour recherche d'objets antiques en Tunisie. Il va prochainement entreprendre les fouilles pour lesquelles un crédit lui a été accordé par le Ministre de l'instruction publique sur le budget de 1875. Il espère que le Ministre, sur la recommandation de l'Académie, daignera lui donner le moyen de terminer en 1876 ses recherches à Carthage, Utique et Adrumète.

[illegible] de Villehardouin défendue par M. de Wailly contre M. Riant.

M. de Wailly, persistant dans le jugement qu'il a porté sur l'exactitude des récits de Villehardouin, combat en peu de mots la théorie que M. le comte Riant vient de développer dans le mémoire intitulé : *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat; examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'empire grec, le plan primitif de la quatrième croisade.*

« M. le comte Riant, dit-il, a publié récemment dans la *Revue des questions historiques* un savant travail où il examine les causes qui modifièrent le plan primitif de la quatrième croisade. Amené à discuter les récits de Villehardouin, il en a contesté, à plusieurs reprises, l'exactitude et même la sincérité. Si d'autres travaux ne m'en ôtaient pas le loisir, je céderais (imprudemment peut-être) au désir de plaider la cause d'un historien dont je suis le dernier éditeur, et de répondre à des accusations que je crois mal fondées. Mais, dans l'impossibilité où je suis d'entreprendre une réfutation qui devrait être fort longue ou rester incomplète, je veux, du moins, faire publiquement mes réserves, et ne pas garder un silence absolu qui pourrait être interprété comme un acquiescement.

« Je tiens aussi à faire observer que, malgré toute son érudition, M. Riant n'apporte pas (que je sache) à l'appui de sa thèse de textes véritablement nouveaux. Il est vrai que, sur la foi de M. Hopf, il allègue un traité de commerce du 13 mai 1202, que Malek Adel aurait concédé aux Vénitiens, à la condition de détourner de l'Égypte la croisade projetée. Mais, dans le résumé qu'il en donne, je n'aperçois rien de nouveau que la date, qui, jusqu'à plus ample informé, doit être considérée comme le résultat d'une correction faite arbitrairement à la leçon du manuscrit original. Quant au traité même, qui ne diffère pas d'un acte publié depuis longtemps sous la date hypothétique de 1202, il ne contient, ni explicitement ni implicitement, un engagement pris par les Vénitiens de trahir la cause des croisés. J'ai dit ailleurs et je rappelle que des concessions semblables faites à Pierre Ziani, successeur de Henri Dandolo, n'empêchèrent pas la république de Venise, en 1218, de louer ses vaisseaux au roi de Hongrie, et de transporter en Égypte les croisés qui devaient bientôt s'emparer de Damiette.

1875

Donc le document allégué par M. Riant, à quelque date qu'il soit classé, ne peut servir ni à réhabiliter le récit d'Ernoul, ni à discréditer celui de Villehardouin.

« Au reste ce document importe peu à la thèse principale de M. Riant. A son avis, ce n'est pas l'entente des Vénitiens avec Malek Adel qui est la cause réelle de l'expedition de Constantinople : c'est la politique de Philippe de Souabe, secondée auprès des croisés par Boniface de Montferrat. Quoique ce système historique soit au fond parfaitement conciliable avec les récits de Villehardouin, c'est surtout dans cette partie de son travail que M. Riant exprime contre notre vieil historien les jugements les plus sévères et (j'ose le dire) les moins justifiés. Il ne se borne pas à lui reprocher tantôt d'envelopper de réticences habiles les faits qui le gênent, tantôt de recourir à une de ces scènes sentimentales dont il a le secret, et qui lui servent à dénouer les situations critiques de son récit; il va jusqu'à l'accuser d'avoir vendu à prix d'argent son influence ou son silence.

« L'estime que j'ai pour la sincérité et la science de M. Riant me faisait un devoir de rompre le silence et de protester en faveur d'une cause que je m'honorerai toujours d'avoir soutenue. Je regrette de ne pouvoir faire davantage, mais j'aime à me persuader que la réputation de Villehardouin conserve encore son ancien prestige, et que, si jamais cela devenait nécessaire, des défenseurs plus jeunes et plus éloquents que moi ne lui manqueraient pas. »

Mort de M. Brunet de Presles.

Séance du 17 septembre. — Le Président annonce la perte douloureuse que l'Académie a faite en la personne de M. Brunet de Presle. Par suite d'une fausse direction donnée à une lettre du gendre de notre confrère, l'annonce officielle de la

mort n'est point parvenue à l'Académie; mais cette triste nouvelle n'en est pas moins certaine. L'un de nos confrères, M. Egger, a assisté mardi dernier aux funérailles de M. Brunet de Presle. L'Académie est profondément émue de la mort d'un confrère dont elle appréciait depuis longtemps l'aménité et la douceur de caractère, comme aussi le dévouement aux intérêts et aux travaux de la Compagnie. — L'expression de ses regrets a été consignée au procès-verbal de la séance.

M. Thurot lit le commencement de la préface qui doit être mise en tête du tome IV des *Historiens occidentaux des croisades.* Préface du t. IV des *Historiens occidentaux des croisades.*

M. Bouley, membre de l'Académie des sciences, communique quelques détails biographiques sur Claude Bourgelat, fondateur des Écoles vétérinaires. L'École de Lyon vient de lui ériger une statue, pour laquelle elle voudrait avoir une inscription rédigée par l'Académie. La note de M. Bouley est renvoyée à la Commission des inscriptions et médailles. Demande d'une inscription pour la statue de Claude Bourgelat.

Séance du 24 septembre. — M. Ermakow, que l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg vient de charger d'une mission dans l'Asie Mineure, la Géorgie turque et le Caucase, écrit à l'Académie pour lui offrir ses services dans le cas où elle désirerait posséder les photographies d'anciens monuments, d'inscriptions, ou de vues des contrées qu'il va visiter. Offres de M. Ermakow chargé d'une mission en Asie Mineure.

Le Secrétaire perpétuel, en remerciant M. Ermakow de son offre, lui a répondu que l'Académie, sans lui tracer un programme de voyage, recevrait avec reconnaissance les photographies des monuments qu'il aurait prises, et serait heureuse d'avoir à en signaler l'importance.

Séance du 1er octobre. — Le Secrétaire général du ministère de l'instruction publique adresse, pour la Commission des Recueil épigraphique envoyé

inscriptions sémitiques, au nom de M. Cherbonneau, un recueil épigraphique contenant quelques documents historiques. Ces documents sont :

1° *L'épitaphe arabe du renégat Abou Mohammed Hassan, défenseur d'Alger contre Charles-Quint, en 1541, nommé pacha en récompense de cet exploit;*

2° *Biographie de ce pacha;*

3° *Inscription tumulaire de 'Ouâly Dada, marabout contemporain du pacha Abou Mohammed Hassan, 1554;*

4° *Pierre commémorative de la mosquée de Sidi-Hedy, construite par le renégat Mami Rais, pacha d'Alger, 1585;*

5° *Notice historique sur ce célèbre corsaire qui avait fait prisonnier Michel Cervantes à la bataille de Lépante, en 1571;*

6° *Inscriptions arabes relatives à Mohammed ben Bekeur, pacha-dey d'Alger, 1748-1754;*

7° *Documents politiques sur le gouvernement de ce dey.*

M. de Longpérier, au nom de M. Kasler, membre de la Société d'études diverses du Havre, rend compte de la découverte, qui vient d'être faite dans l'église de Fécamp, de la sépulture de Guillaume de Ros, abbé de Fécamp, mort en 1107. (*Comptes rendus*, p. 306.)

M. L. Delisle donne quelques détails sur deux sépultures d'abbés du XII[e] siècle qui ont été tout récemment découvertes dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel. La première est celle de Robert de Torigni, le célèbre chroniqueur du XII[e] siècle; l'autre est celle du successeur de Robert de Torigni, l'abbé Martin *de Furmideio* (lecture encore incertaine). Toutes les deux renfermaient une plaque de plomb avec inscriptions.

Séance du 8 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique

transmet à l'Académie, pour la Commission des inscriptions sémitiques, les documents ci-après qui lui ont été adressés par M. Cherbonneau. — envoyés par M. Cherbonneau.

1° *Inscriptions commémoratives sur les édifices publics construits par les Turcs à Alger;*

2° *Commentaire historique sur les faits qui se rapportent à ces constructions;*

3° *Fac-similé de l'épitaphe d'Okba, émir des Arabes.*

Le Ministre adresse, en outre, un projet de règlement pour l'École archéologique de France à Rome, préparé par M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes. — Projet de règlement pour l'École de France à Rome.

Séance du 15 octobre. — M. de Sainte-Marie écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que les 2,083 inscriptions puniques trouvées par lui à Carthage et destinées à la Bibliothèque nationale, sont parties de Tunis le 29 septembre dernier sur le vaisseau-amiral *Magenta*, et seront remises au préfet maritime de Toulon. — Envoi d'inscriptions par M. de Ste-Marie.

M. de Sainte-Marie ajoute qu'il a profité de cette occasion pour envoyer au musée du Louvre la statue de l'impératrice Sabine, la double inscription romaine demandée par M. L. Renier, ainsi qu'une inscription grecque du Kef.

Séance du 22 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie, de la part de M. Reynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, l'analyse d'un manuscrit de Kuyper, savant hollandais. — Analyse d'un manuscrit de Kuyper.

Le Secrétaire général du Ministère de l'instruction publique transmet également, de la part de M. Cherbonneau, le fac- — Trois inscriptions arabes.

13.

simile de trois inscriptions arabes ayant rapport au gouvernement de Hassan, bey de Constantine.

3e rapport de M. V. Guérin.

Séance du 29 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le troisième rapport de M. Victor Guérin sur les résultats de sa mission scientifique en Palestine.

Épitaphes arabes de trois deys d'Alger.

Le Secrétaire général du ministère de l'instruction publique transmet, pour la Commission des inscriptions sémitiques, au nom de M. Cherbonneau, les épitaphes arabes des pachas-deys Ibrahim, Hadj-Ali et Moustapha, ainsi qu'une notice sur les événements politiques qui ont signalé le gouvernement de ces trois deys.

Collection de gemmes de M. Biehlen.

M. Biehlen, par une lettre datée de Bade, près Vienne, informe l'Académie qu'il est possesseur d'une très riche collection de gemmes dont il envoie le catalogue ainsi que quelques spécimens photographiques, en demandant l'avis de l'Académie sur la valeur archéologique de ces derniers.

M. Biehlen ajoute qu'il pourra, s'il est nécessaire, adresser d'autres épreuves.

Note sur le dieu tricéphale gaulois.

M. de Witte lit une note sur le dieu tricéphale gaulois, et, d'après un passage d'Ammien-Marcellin où Géryon et Tauriscus sont nommés, il croit que, chez les Gaulois, un des noms du dieu à triple visage pouvait être Tauriscus. M. de Witte prépare un mémoire sur ce dieu à triple tête et se propose d'examiner tous les monuments trouvés en France qui le représentent. (*Comptes rendus*, p. 335.)

Article de M. Ravaisson intitulé *Projet d'un musée de plâtres*.

M. Ravaisson présente un article qu'il a publié dans la *Revue archéologique*, intitulé : *Projet d'un musée de plâtres*. Dans ce travail, qui fait suite à celui qu'il avait publié antérieurement sous ce titre : *Un musée à créer*, il traite particulièrement de l'intérêt que présenterait, pour l'archéologie et pour l'art, une

collection de plâtres moulés sur des antiques, mais desquels on retrancherait les restaurations qui défigurent si souvent les originaux. Il donne des exemples, tirés du musée du Louvre, des restaurations qui altèrent l'aspect de monuments de premier ordre, et qui ont donné lieu à des interprétations erronées. Tels sont : l'*autel triangulaire des douze dieux*, la *Vénus de Milo*, etc.

Séance du 12 novembre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un rapport de M. Émile Legrand, chargé d'une mission en Grèce.

Rapport de M. Em. Legrand sur sa mission en Grèce.

Il adresse, en outre, au nom de M. de Sainte-Marie :

Envoi de M. de Ste-Marie.

1° Les estampages des inscriptions puniques, numéros 2084-2113.

2° L'estampage de l'inscription romaine qui figurait sous le numéro 2 dans le plan annexé à la lettre du 30 août 1875.

Séance du 19 novembre. — M. de Saulcy rend compte, ainsi qu'il suit, du nouveau rapport envoyé par M. Guérin sur sa mission en Palestine :

Compte rendu par M. de Saulcy du rapport de M. V. Guérin.

« Le troisième rapport de M. Victor Guérin, daté de Caïfa, le 20 septembre 1875, nous prouve une fois de plus ce que nous savions parfaitement déjà, c'est que son auteur ne marchande ni ses peines ni sa vie pour mener à bonne fin les missions scientifiques qui lui sont confiées. M. Guérin a failli périr d'un accès de fièvre pernicieuse, de cette fièvre meurtrière qu'il est si facile de contracter lorsqu'on s'expose aux ardeurs du soleil d'été en Palestine.

« C'est la haute Galilée qui a été le théâtre des nouvelles explorations de M. Guérin. Je citerai, parmi les localités inté-

1875.

ressantes qu'il a visitées, Mavoul, Samannieh, la Béthléem de la tribu de Zabulon, vues en se rendant à Caïfa, où la fièvre a failli emporter notre infatigable voyageur. Une fois guéri, il a recommencé ses courses, et en sept semaines il a visité à fond deux cent quatre-vingts localités dont beaucoup sans doute éclaireront bien des points de la géographie biblique.

« Une des plus intéressantes découvertes de M. Guérin, c'est celle de l'emplacement de la ville d'Asochis, dont Josèphe fait mention à plusieurs reprises. M. Guérin l'a retrouvée sur la colline qui domine le Khan el-Bedaouyeh.

« M. Guérin a visité ensuite l'emplacement de la fameuse Jotapata, aujourd'hui Djefat, et n'a pas eu de peine à y trouver une preuve de plus des exagérations de Josèphe.

« Après avoir exploré Saint-Jean-d'Acre avec le plus grand soin, M. Guérin attend que l'épidémie cholérique disparaisse et avec elle les cordons sanitaires qui l'empêchent de pénétrer dans les districts de Sour, de Sayda et de Safed.

« Enfin ce rapport contient le catalogue de quarante-trois localités ruinées, visitées par M. Guérin, et qui ont été de véritables villes. Brillante moisson qui permettra sans doute d'identifier avec certitude un certain nombre de localités bibliques et de villes dont les noms figurent dans la célèbre liste de Karnak, liste des villes conquises par Touthmès III. »

[illegible]

Séance du 3 décembre. — M. L. Renier communique à l'Académie deux inscriptions découvertes à Timegad (l'ancienne Thamugas), au Nord de l'Aurès, dans la subdivision de Batna, par M. Masqueray, chargé d'une mission en Tunisie. Ces inscriptions étaient gravées sur les piédestaux de deux bustes ou statues, dédiées l'une à la femme, l'autre au mari. Cette dernière inscription constate que c'est le personnage qui s'est

érigé à lui-même (*sibi posuit*) ce monument. Son nom est Faustus. Voici l'inscription relative à la femme :

VALENTIAE
TVCCIANAE
FL·PP·BONAE
MEMORIAE
FEMINAE AD
EXORNATIO
NEM OPERIS
MACELLI QVOD
PATRIAE SV
AE FECERVNT
FAVSTVS MARI
TVS POSVIT·

C'est-à-dire : *A Valentia Tuccina, épouse d'un flamine perpétuel, femme qui n'a laissé que de bons souvenirs, son mari Faustus a élevé ce monument, pour l'ornement de l'architecture du marché que tous deux ils ont fait construire pour leur patrie.*

La stèle de Mesa roi de Moab au Louvre.

M. Ravaisson annonce à l'Académie que la fameuse stèle de Mesa, roi de Moab neuf siècles avant Jésus-Christ, rapportée de Palestine par M. Clermont-Ganneau et acquise par le musée du Louvre, est maintenant exposée dans une des salles du département des antiques, consacrée aux monuments judaïques. « On a placé, dit-il, à côté de cette stèle, aujourd'hui mutilée, l'estampage qui en avait été fait lorsqu'elle était encore intacte parmi les ruines de Dhiban, au bord de la mer Morte. Je rappellerai que l'inscription tracée sur la stèle de Mesa, en caractères phéniciens, est le plus ancien monument connu jusqu'à ce jour de l'écriture alphabétique.

« La Société palestinienne de Londres a bien voulu offrir, à

1875.

titre gratuit, à notre musée des antiques, des fragments de la stèle, qui étaient tombés en sa possession. Ces fragments sont entrés très utilement dans la reconstitution du précieux monument. »

Inscriptions puniques.

Séance du 10 décembre. — Par une lettre en date du 6 décembre, le Ministre de l'instruction publique transmet, de la part de M. de Sainte-Marie, les estampages de quatorze inscriptions puniques (nos 2134-2147).

Quatre statues de bois de l'ancien empire égyptien.

M. Ravaisson, au nom de M. Pierret, conservateur adjoint du musée égyptien, informe l'Académie de l'acquisition faite, il y a quelques années, par le musée du Louvre, de quatre statues en bois de l'ancien empire égyptien. « M. Pierret, dit-il, a réuni trois de ces statues sur un même socle, à l'entrée de la salle funéraire où elles font face au scribe accroupi, qui est une des merveilles de la salle civile.

« Le personnage du milieu, d'une hauteur de 1m,30, est représenté debout, en marche, le bras droit pendant; le bras gauche, tendu en avant, tenait une canne qu'on a restituée pour compléter l'attitude; il est coiffé d'un serre-tête et ceint de la *shenti*. Deux éclats du bois ont endommagé la figure et le milieu du corps. Les deux statues placées à droite et à gauche de celle-ci sont de plus petites proportions; elles représentent deux hommes debout, vêtus de la shenti et coiffés de la perruque à boucles carrées; les chairs sont peintes en rouge.

« Ces trois monuments sont d'un art médiocre, mais ils offrent un grand intérêt par leur ancienneté et leur rareté; en effet, ils remontent vraisemblablement à la VIe dynastie, et les statues de bois de cette époque et de cette dimension se comptent en Europe; le Louvre n'en possédait pas.

« La quatrième statue, qui est d'une exécution beaucoup

plus grossière que les précédentes, a été exposée à part dans la dernière salle de la galerie égyptienne; elle est aussi en bois peint et d'une hauteur de 1m,35. »

Séance du 17 décembre. — M. de Sainte-Marie transmet à l'Académie des renseignements d'après lesquels on peut espérer que la plupart des inscriptions néo-puniques embarquées à bord du *Magenta* pourront être sauvées et envoyées à Paris.

Les inscriptions à bord du *Magenta*.

M. L. Renier annonce une découverte épigraphique très importante que vient de faire M. Masqueray, professeur au lycée d'Alger. « Il ne s'agit de rien moins, dit-il, que de l'*album* des décurions de *Thamugas*, retrouvé dans les ruines du forum de cette ancienne colonie romaine. Nous ne possédions jusqu'ici qu'un monument de ce genre, celui de la ville de *Canusium* (Mommsen, *Inscr. regn. Neap.* n° 635). Celui-ci est gravé sur une table de bronze, aujourd'hui conservée au musée des antiques de Florence, et regardée avec raison comme un des documents les plus importants de l'antiquité qui soient parvenus jusqu'à nous. Il est daté de l'an 223 de notre ère. Celui de Thamugas est gravé sur deux tables de pierre; il n'est pas daté, mais on peut déterminer avec une grande approximation l'époque où il a été gravé, les noms de quatre des décurions qui y sont mentionnés étant désignés avec les mêmes titres dans une autre inscription de Thamugas (*Inscr. de l'Algérie*, n° 1520), comme ayant été chargés de surveiller la restauration des portiques du temple de Jupiter Capitolin, restauration qui fut exécutée sous le règne des empereurs Valentinien et Valens (365-367 de notre ère). Ce document n'en a que plus de valeur, puisqu'il nous apprendra quels changements s'étaient opérés dans la composition des conseils de décurions pendant l'espace de plus d'un siècle.

Album des décurions de Thamugas.

IMPRIMERIE NATIONALE

1875

La liste dont il s'agit est intitulée sur le monument : *Albus ordinis coloniae Thamugadensium*, et non pas *Album*, ce qui s'explique, suivant M. Quicherat, par l'époque à laquelle il appartient, époque où l'on remarque une tendance à donner une terminaison masculine aux mots qui étaient neutres à l'époque classique. C'est ainsi qu'on trouve *punctus* pour *punctum* chez Apulée, *Bruttius* pour *Bruttium*, dans la Notice des provinces, etc.

Le compte rendu du Congrès préhistorique de Stockholm en 1874.

Séance du 28 décembre. — M. de Longpérier informe l'Académie que, dans une lettre adressée à M. Alexandre Bertrand, en date du 21 décembre, M. le professeur Hans Hildebrand, directeur du musée de Stockholm, annonce un déplorable événement :

Dans l'incendie de l'imprimerie du gouvernement, le *Compte rendu de la session du congrès archéologique de 1874*, dont M. de Quatrefages était vice-président et dont plusieurs autres membres de l'Institut ont fait partie, a été anéanti. Le volume était achevé et comprenait 1008 pages, 700 gravures sur bois, des lithographies, des cartes.

« M. Hildebrand, dont le zèle pour la science, ajoute M. de Longpérier, est connu de toute l'Europe, s'occupe activement de réparer la perte causée par un accident si regrettable, en imprimant une seconde édition des *Comptes rendus*. Mais il désire que le retard apporté à la publication de cet important ouvrage soit expliqué aux savants français. »

Rapport de la Commission des antiquités de la France, 1875.

Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1875, par M. Léon Renier. (*Comptes rendus*, p. 442.)

Rapport

Rapport fait au nom de la Commission des Écoles d'Athènes

1875. — de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

et de Rome, sur les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1875, par M. Heuzey, lu dans la séance du vendredi 3 décembre 1875. (*Comptes rendus,* 4[e] série, t. III, p. 452.)

1876. —

Séance du 14 janvier. — M. de Sainte-Marie adresse à l'Académie les estampages d'inscriptions puniques, n[os] 2153-2170.

Fouilles d'Olympie en 1875.

M. G. Perrot analyse, à titre de renseignement, d'après un journal allemand, le premier rapport officiel présenté à l'Académie de Berlin par la commission chargée de diriger les fouilles que MM. Gustave Hirschfeld et Bœtticher ont commencées à Olympie vers la fin du mois d'octobre 1875. Il montre comment ces fouilles se rattachent à celles que l'expédition française de Morée avait entreprises en 1829, et fait ressortir l'importance des découvertes opérées dans le courant de décembre et jusqu'aux premiers jours de janvier de la présente année.

La signature du peintre Pæonios.

A propos de la signature du peintre Pæonios, trouvée sur une sculpture de l'un des frontons du temple d'Olympie, M. Egger fait observer qu'il semble y avoir quelque exagération, sans doute involontaire, dans le rapport sur les fouilles dont il vient d'être question. Ce nom, en effet, n'est pas le premier que l'on trouve authentiquement attaché à une œuvre de sculpture appartenant au v[e] siècle avant Jésus-Christ. On peut citer au moins un autre exemple d'une sculpture signée par son auteur avant l'archontat d'Euclide (403 av. J.-C.) : c'est le célèbre bas-relief connu sous le nom de *Guerrier de Marathon,* et qui porte, en caractères archaïques, la signature *Ergon Aristokleos* (pour *Aristokleous*). Cela rappelle naturellement une statue, malheureusement perdue, d'*Athena Hygiea,* dont la base cylindrique, retrouvée au pied de l'Acropole,

porte une dédicace du peuple athénien, avec la signature du sculpteur *Pyrrhos;* un témoignage de Plutarque, d'accord avec les caractères de l'inscription, autorise à placer ce monument vers les dernières années de la vie de Periclès.

Séance du 21 janvier. — Le Président annonce la mort de M. le marquis de la Grange, le doyen des membres libres de l'Académie, pour qui tout le monde avait autant d'estime que d'affection.

L'Académie est aussi informée de la mort de son correspondant M. de Coussemaker, auteur d'ouvrages justement estimés sur la musique du moyen âge.

Séance du 28 janvier. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie une brochure du docteur Elena, de Cagliari, relative à une inscription votive trouvée à Carthage et envoyée à l'Académie par M. de Sainte-Marie.

M. L. Delisle dépose sur le bureau de l'Académie deux lettres autographes, l'une de Marillac à Godefroy, l'autre de Scaliger à Sainte-Marthe, qui appartiennent à des fonds de l'Institut et qui ont été retrouvées dans des ventes publiques par M. E. Charavay. Ce n'est pas la première fois que la vigilance de M. Charavay saisit au passage et fait rentrer dans la bibliothèque de l'Institut des pièces qui en avaient été distraites autrefois.

M. Egger fait un rapport au nom de la Commission des Écoles de Rome et d'Athènes sur le compte rendu de M. Em. Legrand relativement à sa mission en Grèce.

Séance du 4 février. — M. Ravaisson lit une lettre de M. Wiener, chargé d'une mission scientifique dans l'Amérique

du Sud. Cette lettre contient des considérations sur l'ornement connu sous le nom de *grecque*, et qui se retrouve sur un grand nombre d'antiquités américaines, péruviennes, mexicaines et brésiliennes. (*Comptes rendus*, IVe partie, t. IV, p. 50.)

Vicus gaulois de l'époque romaine.

M. Ern. Desjardins communique à l'Académie la note suivante de M. Robert Mowat, sur la découverte d'un *vicus* gaulois de l'époque romaine:

« Grâce aux indications de M. Gaidoz, une inscription, gravée sur un fût de colonne conservé dans le dépôt des antiquités de la plate-forme du Donon, et restée inédite jusqu'à présent, a été d'abord partiellement moulée sur plâtre par M. Alfred Dieterlin, de Rothau, et, plus tard, complètement estampée par M. le pasteur Samuel Berger, frère de M. Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut. J'ai entre les mains le moulage et l'estampage, et, après avoir conjointement étudié ces deux documents, je suis parvenu à déchiffrer l'inscription de la manière suivante:

D·MI R
L·VATINI·FEL
MILIARIAA·VICC
SARAVO·LXII·C·Γ
V·S·L·M

« D[eo] Mer[curio], L[ucius] Vatini[us] Fel[ix] miliaria a vico Saravo LXII c[uravit] [poni?], v[otum] s[olvens] l[ibenter] m[erito].

« Au Dieu Mercure, Lucius Vatinius Felix, accomplissant volontiers son vœu, a fait placer soixante-deux bornes milliaires à partir du *vicus* Saravus.

« L'abréviation *Vatini* pour *Vatinius* se justifie par d'autres exemples; ainsi, on lit, sur une inscription de Grèzes-le-Châ-

1876

teau (Lozère) : L·SEVERI·SEVERVS. Ce texte est très intéressant; il nous apprend une fois de plus que de simples particuliers, comme devait l'être L. Vatinius Felix, qui ne prend aucune qualification, concouraient, dans une large mesure, aux grands travaux de la viabilité publique; dans le cas actuel, il est utile de remarquer que la nature du vœu fait par le dedicant correspond aux attributions du dieu protecteur des grands chemins.

« Mais la véritable importance de ce monument gît dans la mention d'un *vicus* innommé jusqu'à présent; ce *vicus* avait pour nom celui du cours d'eau sur lequel il était situé; ainsi la carte de Peutinger nous fait connaître deux stations portant le nom de *Mosa*. Mais sur quel point de la Sarre était situé ce *vicus ?* La réponse à cette question se ferait immédiatement si la borne, trouvée sur le Donon, était à l'une des extrémités de la distance de 62 milles qu'elle indique. Provisoirement j'incline à croire que ce *vicus* n'est autre que la station *Ponte Saravi* de la carte de Peutinger, identifiée avec Sarrebourg, traduction littérale de *vicus Saravus;* il reste toutefois à examiner si *Sarreguemines* ne conviendrait pas, en raison de la distance qui sépare cette localité du Donon, en suivant la vallée de la Sarre jusqu'à sa source. »

A la suite de cette communication, M. L. Renier dit qu'il a reçu un moulage de ce monument qu'il juge fort altéré. Il croit qu'on ne peut admettre l'interprétation de M. Mowat. Les caractères gravés sur le monument paraissent se rapporter à plusieurs époques. C'est probablement, dit-il, une borne milliaire dont on aura fait un monument votif à Mercure et ensuite un monument funéraire.

Inscriptions

Séance du 11 février. — M. Geffroy, directeur de l'École de

latines de la villa Médicis

France à Rome, adresse à l'Académie un rapport de M. Jules Martha, membre de l'École, sur quelques inscriptions latines récemment découvertes dans les terrains de la villa Médicis.

Nouveau fragment des Fastes capitolins trouvé au Forum.

Séance du 18 février. — M. L. Renier, rappelant la lettre de M. Geffroy sur des inscriptions récemment découvertes dans la villa Médicis, dit qu'il vient de recevoir une lettre de M. l'abbé Duchesne qui annonce que l'on vient de découvrir dans les fouilles du Forum un nouveau fragment des Fastes capitolins (de 655 à 660 de Rome). Ce fragment n'a pas encore été publié.

Cette communication de M. Duchesne montre tous les services que l'École de Rome pourra rendre à l'Académie en la tenant au courant de ce qui se fera à Rome de nature à intéresser la science.

D'où venaient les Gaulois qui ont pris Rome.

A propos du mémoire de M. Alex. Bertrand sur la signification des mots Κελτοί et Γαλάται, Κελτικῇ et Γαλατία, dans Polybe, M. Deloche dit que ce mémoire pose nettement cette question : « Les Gaulois qui ont pris Rome venaient-ils des bords du Danube ou de la Gaule proprement dite ? »

M. Bertrand croit qu'ils venaient des bords du Danube.

M. Deloche est d'avis, au contraire, qu'ils venaient de la Gaule proprement dite, et il se propose de le montrer dans un mémoire qu'il lira devant l'Académie.

Mort de M. Firmin Didot.

Séance du 25 février. — Le Président annonce à l'Académie la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de M. Firmin Didot, membre libre. Il proposerait à l'Académie de se séparer immédiatement, selon l'usage, quand la séance tombe entre la mort et les funérailles, si les membres de la Compagnie n'avaient été spécialement convoqués pour une

1877.

élection. Pour concilier les deux choses, si personne n'y fait opposition, on procédera à l'élection, et, aussitôt après, la séance sera levée. — Il en a été ainsi.

Quatrième rapport de M. V. Guérin sur sa mission en Palestine.

Séance du 3 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse le quatrième rapport de M. V^or^ Guérin sur les résultats de sa mission en Palestine. Il transmet également une triple expédition d'une inscription récemment achetée à Carthage par M. Rubichon, inspecteur des télégraphes à Tunis. Ces estampages ont été envoyés par M. de Sainte-Marie.

Inscriptions du Sinaï.

M. Camille Ricque soumet par lettre à l'Académie la traduction des estampages en plâtre rapportés par M. Lottin de Laval de son voyage au Sinaï.

Inscription de Gebâl.

M. Renan présente, au nom de M. Euting, la reproduction au trait de la grande inscription de Gebâl (*Byblus*) publiée par M. de Vogüé (Strasbourg, 1876). Faite par un homme compétent, une telle reproduction, dit-il, sans remplacer la photographie, a beaucoup de valeur.

Inscriptions himyarites.

M. Renan présente, en outre, quelques inscriptions himyarites publiées par M. Clermont-Ganneau.

Mort de M. Guigniaut.

Séance du 17 mars. — Le Président dit à l'Académie qu'il n'a pas à lui apporter la triste nouvelle que la Compagnie ne connaît que trop.

L'Académie a rendu, il y a deux jours, les derniers devoirs à son secrétaire perpétuel honoraire, M. Guigniaut. Le Président croit répondre au sentiment de la Compagnie en consignant au procès-verbal l'expression de ses vifs regrets.

Vase peint de Crimée.

M. de Witte communique à l'Académie la gravure d'un vase peint, d'une richesse d'ornementation extraordinaire, trouvé en Crimée, et que vient de publier M. Ludolf Stephani, con-

servateur du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. La peinture et les reliefs qui décorent ce vase représentent la dispute d'Athéné et de Posidon. (*Comptes rendus*, p. 80.)

Inscription punique.

Séance du 24 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie deux estampages d'une inscription punique, envoyés par M. de Sainte-Marie.

Travaux de l'École française d'Athènes.

Séance du 31 mars. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie :

1° Le rapport de M. Albert Dumont sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes pendant le premier trimestre de la présente année scolaire;

Fouilles d'Olympie.

2° Une lettre de M. A. Dumont contenant des renseignements sur les fouilles d'Olympie. (*Comptes rendus*, p. 97.)

Vase contenant des médailles romaines du IIIe siècle trouvé à St-Symphorien.

M. L. Delisle informe l'Académie que M. Quénault, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Coutances, qui tient fort exactement la Compagnie au courant des découvertes archéologiques faites dans le département de la Manche, l'a chargé de lui annoncer qu'un cultivateur de la commune de Saint-Symphorien, près de la Haye-du-Puits, vient de trouver dans son champ, voisin d'une voie romaine signalée depuis longtemps, un vase de terre noire vernissée, rempli de médailles romaines du IIIe siècle. Ce sont de petits bronzes de Gallien, Victorinus, Valérien et Tetricus.

Lettres originales restituées à l'Institut.

M. Delisle dépose, en outre, sur le bureau, au nom de la veuve et des enfants de M. Rathery, quatre lettres originales : l'une, de dom Luc d'Achery à A. de Valois, du 18 mars 1674; l'autre, de Théodore Godefroy à P. G. de Sainte-Marthe, du 3 juin 1645; la troisième, de Nicolas Rapin à J. Scévole de Sainte-Marthe, du 10 avril 1588; la quatrième, de Pierre

IMPRIMERIE NATIONALE.

1879.

Lambinet à la troisième classe de l'Institut, du 17 messidor an VI.

Trois de ces pièces ont jadis fait partie des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut; la dernière est sortie de ses archives. C'est d'après les indications de M. Étienne Charavay que les héritiers de M. Rathery se sont empressés de faire rentrer dans nos collections des documents qui en étaient distraits depuis longtemps, et qui avaient passé dans plusieurs ventes publiques.

Inscriptions trouvées près de Constantine.

Séance du 12 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie les estampages d'une série d'inscriptions trouvées sur la rive gauche de l'Oued-Thoumel, près de Constantine, par M. Lazare Costa, pharmacien dans cette ville.

Note sur des monuments relatifs au culte de Zeus dans le Péloponèse.

Séance du 21 avril. — M. P. Foucart lit une note sur quelques *monuments inédits relatifs au culte de Zeus dans le Péloponèse.* « Le premier de ces monuments, dit-il, est une inscription archaïque trouvée dans la plaine de Mantinée; elle désignait un terrain sacré appartenant à Zeus Kéraunos. Le dieu, identifié avec le phénomène physique, a disparu de bonne heure des cultes helléniques; il n'a d'analogie qu'avec le Jupiter Fulgur ou Fulmen des inscriptions latines de l'époque impériale. Le dieu-foudre, encore adoré chez les Arcadiens au ve siècle, est peut-être d'origine orientale. Un autre texte inédit fait connaître à Méthydrion, en Arcadie, un temple de Zeus Hoplosmios. Celui-ci se rattache aux légendes du géant Hopladamos rapportées par Pausanias (VIII, 36, 2; 32, 5). Il avait également donné son nom à l'une des tribus de Mantinée (Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponèse*, n° 352 *p*). Cette mention fixe la leçon douteuse d'un passage d'Aristote (*De part. animal.* III,

10). Dans la même inscription, le serment prêté par les Achéens contient les noms des divinités de la ligue, Zeus Amarios, Athéné Amaria, Aphrodité, qui étaient adorées dans le sanctuaire d'Ægion. Le nom du sanctuaire, altéré dans les manuscrits de Polybe (II, xxix; V, xciii) et de Strabon (VIII, vii, 3 et 5), est Ἀμάριον; cette ortographe montre l'erreur de Pausanias et la fausseté des explications que l'on avait imaginées pour expliquer le nom d'Ὁμάριον. Zeus Amarios est le dieu de l'atmosphère lumineuse; il paraît, chez les Grecs, avoir été en honneur seulement chez les tribus achéennes, mais il semble le même que Zeus Panamaros ou Panémérios adoré en Carie (Le Bas et Waddington, *Inscript. d'Asie Mineure*, n°s 519, 520, 525). »

Œuvres du P. Antonio Ruiz de Montoya.

Séance du 5 Mai. — M. de Vogüé, membre de l'Académie, ambassadeur de France à Vienne, écrit au Président pour l'informer qu'il est chargé par le vicomte de Porto-Seguro, ministre du Brésil à Vienne, d'offrir à l'Académie, de sa part, le premier volume de la réédition qu'il a entreprise des œuvres du P. Antonio Ruiz de Montoya. Ce premier volume contient une grammaire de la langue *guarani* ou plutôt *tupi*, et un vocabulaire *espagnol-guarani* ou *tupi*. Un second volume, en préparation, contiendra le dictionnaire *guarani-espagnol;* mais, avant de le livrer à l'impression, l'éditeur, ajoute M. de Vogüé, aurait voulu pouvoir collationner son texte avec celui de la dernière édition donnée par l'auteur, édition dont le seul exemplaire qui existe en Europe se trouve, d'après M. de Porto-Seguro, à la bibliothèque de l'Institut.

M. de Vogüé demande, en conséquence, que, sous sa responsabilité, communication dudit exemplaire soit faite à son

1876 — collègue du Brésil. — Il est décidé que satisfaction sera donnée à cette demande.

Ouvrages de M. Braumüller.

Par une autre lettre, M. de Vogüé fait connaître que M. Braumüller, libraire de la cour impériale et royale d'Autriche et de l'université de Vienne, lui a remis la liste des ouvrages de philologie et d'archéologie qu'il a édités, en le priant de la soumettre à l'Académie et de lui demander de désigner les volumes qui ne se trouveraient pas à la bibliothèque de l'Institut, afin qu'il pût lui en faire hommage.

Mort de M. Lassen.

Séance du 12 mai. — L'Académie est informée, par une lettre de faire part, de la mort de M. Christian Lassen, associé étranger de l'Académie.

Institut de correspondance hellénique.

Le Ministre de l'instruction publique adresse une lettre de M. Albert Dumont qui lui annonce l'ouverture, pour le lundi 3 avril, de l'Institut de correspondance hellénique fondé à l'École française d'Athènes. Il communique en même temps plusieurs questions qu'il adresse, à ce propos, au Directeur de l'École française d'Athènes, et sur lesquelles il demande l'opinion de l'Académie.

Découvertes archéologiques en Italie.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, annonce à l'Académie qu'il lui adresse le *Compte rendu* officiel des découvertes archéologiques faites en Italie pendant le mois de février dernier (broch. in-4°), et il donne, à cette occasion, des renseignements sur les travaux et les explorations des élèves de l'École.

Itinéraire d'un voyage projeté d'exploration en Asie Mineure.

Séance du 19 mai. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une lettre du Directeur de l'École française d'Athènes qui lui fait connaître l'itinéraire projeté d'un

voyage d'exploration entrepris par M. l'abbé Duchesne et par M. Collignon sur les côtes de l'Asie Mineure.

Fouilles au voisinage de Rome.

M. le Ministre transmet, en outre, une lettre de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, sur une visite qu'il a faite, avec MM. Martha et Girard, à des fouilles récemment pratiquées à deux milles et demi de la ville, sur l'ancienne voie Latine. A cette lettre est jointe une note des deux membres de l'École de Rome renfermant plusieurs inscriptions qu'ils ont relevées. Ces documents ont été communiquées à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Lettre de M. de Vogüé.

Séance du 26 mai. — M. de Vogüé, membre de l'Académie, ambassadeur de France à Vienne, écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer qu'il lui adresse, pour être offerte à l'Académie, la collection des ouvrages de philologie et d'archéologie édités par M. Braumüller, libraire de la cour impériale et royale d'Autriche. M. de Vogüé accuse, en outre, réception du livre intitulé : *Arte de la lengua guarani,* dont l'Académie a bien voulu autoriser la communication au vicomte de Porto-Seguro, ambassadeur du Brésil à Vienne.

M. Meyer écrit à l'Académie pour lui donner sa démission d'auxiliaire attaché à ses travaux, se tenant d'ailleurs à la disposition de la Compagnie pour achever la correction des tables du quatrième volume des *Historiens occidentaux des croisades,* qui sont terminées.

Mort de M. Diez.

Séance du 2 juin 1876. — Le Président fait part à l'Académie de la mort de M. F. Diez, correspondant étranger en résidence à Bonn.

Collection des inscriptions recueillies

M. Renan, présente, au nom de M. de Sainte-Marie, une troisième collection complète, en douze volumes, des in-

1876 — par M. de Ste-Marie

scriptions puniques que M. de Sainte-Marie avait déjà envoyées en double exemplaire à l'Académie.

L'Académie sait que, grâce à la précaution prise par M. de Sainte-Marie d'adresser à la Compagnie les estampages des inscriptions qu'il découvrait, le naufrage du vaisseau *le Magenta*, sur lequel ces monuments avaient été embarqués, n'a pas été, pour l'épigraphie punique, un entier désastre. Cette troisième collection, que M. de Sainte-Marie avait formée pour lui-même, et qu'il offre à la bibliothèque de l'Institut, fera que les dommages dont pourraient souffrir ces estampages, dans le travail de la Commission, ne seront pas non plus sans remède. C'est un présent dont l'Académie doit se réjouir.

[illegible]

Séance du 23 juin. — M. Gerspach fait à l'Académie une communication sur des *mosaïques de diverses époques* dont il présente les estampages relevés par lui en Italie.

Travaux de l'École française d'Athènes

Séance du 30 juin. — Le Ministre de l'instruction publique adresse, au nom du Directeur de l'École française d'Athènes, un rapport sur les travaux exécutés par les membres de l'École pendant l'année scolaire 1875-1876. Il communique, en outre, l'extrait d'une lettre du Directeur qui renferme des détails intéressants sur l'exploration entreprise dans le sud de l'Asie Mineure par MM. Collignon et Duchesne.

Fouilles d'Olympie

Séance du 7 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique communique à l'Académie un extrait d'un rapport de M. Albert Dumont sur les fouilles opérées par les Allemands à Olympie.

Estampages d'emblèmes et d'inscriptions puniques

M. Costa écrit de Constantine au Président qu'il vient d'adresser au Ministre de l'instruction publique, pour être transmis à la Commission des inscriptions sémitiques, qua-

rante-deux nouveaux estampages d'emblèmes et d'inscriptions puniques qu'il a découverts dernièrement dans un cimetière carthaginois situé sur la rive gauche du Rhoumel, entre les ruines de l'aqueduc et la route de Sétif. M. Costa ajoute qu'il tient à la disposition de l'Académie, si elle le désire, une nouvelle copie de toutes les inscriptions qui ont déjà été envoyées au Ministre.

Inscription trouvée à l'Acropole d'Athènes.

Séance du 14 juillet. — M. Albert Dumont adresse à l'Académie le texte d'une inscription découverte, le 28/16 juin, sur la pente méridionale de l'Acropole, par suite des fouilles opérées par la Société archéologique d'Athènes. (*Comptes rendus*, p. 208.)

M. Egger, à qui le texte de cette inscription a été envoyé, a la parole pour en entretenir l'Académie :

« Cette inscription, publiée le 19 juin dernier par le savant antiquaire athénien, M. Koumanoudis, dans le journal *Hora*, est, dit-il, longue de quatre-vingts lignes, parfaitement intactes; elle paraît appartenir au milieu du ve siècle avant l'ère chrétienne, et contient les formules et les serments par lesquels Athènes et Chalcis (en Eubée), la première comme cité victorieuse et dominante, la seconde comme sujette sous le nom d'alliée, règlent leurs relations pour l'avenir. C'est le plus ancien document diplomatique de ce genre, portant indice d'une date certaine, qui soit parvenu jusqu'à nous. »

M. Egger lit un essai de traduction française de ce document précieux; puis, par quelques observations, il en fait ressortir l'intérêt et l'importance pour l'histoire d'Athènes, et, sur quelques points, pour l'histoire de la langue attique.

Estampage

Séance du 21 juillet. — Le Ministre de l'instruction pu-

blique transmet, de la part du Directeur de l'École d'Athènes, l'estampage, la copie et la transcription, en caractères courants, de l'inscription dont l'Académie s'est occupée à la dernière séance. En faisant cet envoi, M. Dumont annonce que M. Riemann prépare un commentaire détaillé de ce monument.

Demande de mission pour la recherche de textes syriaques en Italie.

Séance du 28 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique adresse une demande de mission qui lui a été faite par l'abbé Martin et que la Commission des missions a été d'avis de soumettre à l'Académie. Cette demande ayant en vue la recherche en Italie de textes syriaques relatifs à l'histoire des croisades, l'Académie la renvoie à l'examen des membres chargés de publier les *Historiens orientaux*, c'est-à-dire à MM. de Slane, Defrémery et Dulaurier.

Legs du marquis de la Grange.

Le Secrétaire perpétuel donne connaissance d'un extrait du testament du marquis de la Grange qui lègue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était membre, « une rente de mille francs, qui seront attribués chaque année à un prix décerné à la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un de ces anciens poètes, déjà publié ».

Estampages d'emblèmes et d'inscriptions puniques.

Séance du 4 août. — M. Costa, par lettre datée de Constantine, le 27 juillet 1876, annonce l'envoi de vingt estampages d'emblèmes et d'inscriptions puniques. Les estampages annoncés par cette lettre ont été transmis à l'Académie par le Ministre de l'instruction publique; ils sont renvoyés à la Commission des inscriptions sémitiques.

Photographie

M. Pavet de Courteille, au nom de M. Clermont-Ganneau,

1876.

offre à l'Académie une épreuve photographique de la restitution de la stèle de *Meza*.

de la restitution de la stèle de *Meza*.

Séance du 18 août. — Le Ministre de l'instruction publique transmet l'*estampage d'une inscription grecque* trouvée récemment à Séleucie et adressée par le président de la Société évangélique grecque de Smyrne.

Inscription grecque trouvée à Séleucie.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, lit une note dans laquelle il expose ses idées sur la direction à donner aux études des jeunes gens envoyés à cette école.

Note de M. Geffroy sur les études à suivre dans l'École française de Rome.

M. Quicherat émet le vœu de voir recueillir dans une sorte de journal le résultat des recherches des membres de l'École. Il voudrait qu'on s'attachât avant tout à faire connaître des faits positifs, tels, par exemple, que des améliorations de textes. L'archéologie, qui dispose déjà de nombreux organes de publicité, ne devrait pas y occuper trop de place.

Le vœu de M. Quicherat est recommandé à l'attention de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

M. Geffroy fait remarquer que, dans sa pensée, la Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome devrait enregistrer les observations auxquelles fait allusion M. Quicherat.

Séance du 25 août. — M. Costa adresse de Constantine, à la date du 18 août, treize estampages d'inscriptions puniques qui sont renvoyées à la Commission des inscriptions sémitiques.

Estampages d'inscriptions puniques.

M. de Saulcy dépose sur le bureau, de la part de M. Alexandre Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain, la photographie d'une statue colossale d'Apollon assis (elle a plus de 2 mètres de hauteur). Elle a été trouvée à Entrains (Nièvre), dans les propriétés du comte d'Hunolstein,

Photographie d'une statue d'Apollon trouvée à Entrains (Nièvre).

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'hiver dernier. Le comte d'Haussonville en a fait généreusement don au musée de Saint-Germain.

Inscription latine de Beyrouth.

M. L. Renier présente des observations sur une inscription latine trouvée à Beyrouth.

Le même membre communique la lecture, que M. Egger lui a envoyée d'Étretat, de l'inscription grecque déposée le vendredi précédent sur le bureau de l'Académie. M. Renier ajoute quelques remarques à la communication de M. Egger.

Sept pièces de vers latins publiées par M. Wattenbach.

M. Delisle signale sept pièces de vers latins du XIIe siècle que M. Wattenbach vient de publier dans les *Nouvelles archives de la Société pour la connaissance de l'ancienne histoire d'Allemagne*. L'éditeur s'est borné à déclarer que l'auteur est Français et que son style rappelle assez bien celui de Matthieu de Vendôme. M. Delisle, s'appuyant sur le témoignage de Jean Balée et sur un manuscrit du Musée britannique, établit que deux au moins des petits poèmes publiés par Wattenbach sont l'œuvre de Richard de Poitiers, moine de Cluny, qui vivait au XIIe siècle et dont nous possédons une chronique assez importante.

Lettre sur le voyage de MM. Duchesne et Collignon en Asie Mineure.

Séance du 1er septembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet la copie d'une lettre de M. Alb. Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, en date du 16 août, contenant un aperçu général des résultats du voyage accompli en Asie Mineure par l'abbé Duchesne et par M. Collignon, du 2 mai au 20 juillet. Cette lettre est renvoyée à la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

Inscriptions puniques de Constantine.

Séance du 8 septembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet cinq nouveaux estampages d'inscriptions puniques adressés de Constantine par M. Costa.

Séance du 15 septembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet les renseignements que le Directeur de l'École française d'Athènes lui a communiqués sur les sépultures antiques explorées par M. Bayet dans l'île de Milo. Sépulture de l'île de Milo.

Le Président annonce à l'Académie la perte douloureuse qu'elle vient de faire dnas la personne de son correspondant, M. Ed.-W. Lane, à Londres. Mort de M. Ed.-W. Lane.

Séance du 22 septembre. — L'abbé Richard, du séminaire de Montlieu, annonce une découverte d'antiquités faite au village du Maine, commune de Tesson (Charente-Inférieure). Cette découverte consiste principalement en amphores à vin qui ont peut-être été employées à recevoir des cendres humaines. Antiquités trouvées dans la Charente-Inférieure.

Séance du 6 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique, par une lettre en date du 2 octobre, fait connaître à l'Académie les noms des élèves de l'École de chartes qui ont été jugés dignes, en 1876, du diplôme d'archiviste. Ce sont : MM. Havet, Berger, Bémont, Demaison, de Manneville, Vaësen, Martin, de Flamare. Élèves de l'École des chartes nommés archivistes-paléographes.

Séance du 20 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Costa, huit nouveaux estampages d'inscriptions puniques trouvées aux environs de Constantine. Inscriptions puniques de Constantine.

Séance du 27 octobre. — Le Président fait part à l'Académie de la mort de M. Pertz, associé étranger, décédé à Munich le 7 octobre 1876. Mort de M. Pertz.

Séance du 17 novembre. — Le Président annonce la mort Mort de M. Ritschl.

de M. Ritschl, associé étranger, décédé à Leipzig le 9 novembre 1876.

Recherches opérées sur l'emplacement de Dodone.

M. Egger, au nom de M. Constantin Carapanos, fait part à l'Académie d'importantes recherches exécutées sous la direction et aux frais de ce savant amateur sur l'emplacement de l'ancienne Dodone. Ces recherches ont amené la découverte, qui semble désormais certaine, de l'emplacement qu'occupait près de Dodone le temple de Jupiter Dodonéen, si célèbre par son antiquité et par l'autorité que les Grecs attribuaient à son oracle. Des substructions importantes ont été mises au jour; de nombreux objets d'art, recueillis dans les fouilles, et surtout des inscriptions grecques, des ex-voto sur plaques de bronze, ne permettent aucun doute sur l'attribution de ces ruines au sanctuaire vénéré du *Zeus Dodonaos*. M. Egger présente le texte gravé sur une de ces tablettes de bronze, il en donne la traduction avec un court commentaire; il annonce à l'Académie que M. Carapanos lui demandera l'honneur d'exposer devant elle ses heureuses découvertes dans un mémoire spécial dont les matériaux ne sont pas encore complètement réunis. Déjà plusieurs de ces documents et de ces objets d'art ont été examinés par des membres de l'Académie, notamment par le baron de Witte, qui en ont reconnu la haute importance.

Inscriptions phéniciennes de Constantine.

Séance du 24 novembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet les estampages de quatre inscriptions phéniciennes envoyées de Constantine par M. Costa.

Coupe trouvée à Palestrina.

Séance du 1er décembre. — M. Fr. Lenormant offre au nom de M. Fiorelli, directeur des fouilles d'Italie, la photographie d'une *coupe trouvée à Palestrina*, au mois de mars dernier, avec

beaucoup d'autres objets précieux de travail asiatique. Cette coupe est le premier monument de ce genre qui porte une inscription phénicienne.

Séance du 8 décembre. — M. Ravaisson informe l'Académie qu'il fait exécuter certains travaux d'aménagement destinés à former, dans les salles du Louvre, deux groupes nouveaux caractérisés par les travaux et les découvertes récentes des archéologues, le musée asiatique et le musée asiatico-hellénique. « Ce dernier, dit-il, comprendra les antiquités chypriotes. » A ce sujet, M. Ravaisson fait connaître qu'en déplaçant récemment le monolithe volumineux connu sous le nom de vase d'Amathonte, qui mesure dix pieds de diamètre et six pieds de hauteur, on a remarqué, sur la lèvre du vase, des lignes qui forment les caractères chypriotes. L'inscription, très courte (elle se compose de trois ou quatre caractères d'ailleurs assez vagues), a été moulée par les soins de l'administration des musées, pour être remise à l'Académie.

Le musée asiatique et le musée asiatico-hellénique au Louvre.

M. Fr. Lenormant complète les renseignements qu'il a donnés dans la séance précédente sur les *antiquités* trouvées, au mois de mars dernier, *à Palestrina.* (*Comptes rendus*, p. 254.)

Antiquités de Préneste.

Séance du 22 décembre. — M. Renan communique, de la part de M. Birch, les estampages de plusieurs monuments du Musée Britannique et de la Société pour l'exploration de la Palestine, estampages que M. Clermont-Ganneau vient de rapporter d'Angleterre.

Estampages de monuments palestiniens du Musée Britannique.

Séance du 29 décembre. — M. Albert Dumont, directeur de l'École d'Athènes, adresse au Secrétaire perpétuel la photographie de la statue d'une lionne, qui fut découverte en 1843

Photographie d'une statue de lionne trouvée à Corfou.

dans les fouilles faites, à cette époque, sur la pente orientale de l'ancien fort de Saint-Sauveur, à Corfou, et qui a été transportée depuis au palais du gouverneur, aujourd'hui palais du roi. (*Comptes rendus*, p. 276.)

Rapport fait, au nom de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1875, par M. Perrot, lu dans la séance du 10 novembre 1876. (*Comptes rendus*, p. 367.)

Rapport fait, au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1876, par M. Eug. de Rozière. (*Comptes rendus*, p. 349.)

Séance du 2 février. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que, par arrêté en date du 25 janvier 1877, pris conformément aux propositions du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, il a nommé archivistes paléographes, par ordre de mérite, les élèves désignés ci-après :

MM. Martel (Félix-Louis), Prudhomme (Marie-Antoine), Delaborde (Marie-Henri-François), Neuville (Jean-Baptiste-Didier-Jules), Dufourmantelle (Charles-Marie), Delahaye (Jules-Augustin), Chilhaud-Dumaine (Alfred), André (Francisque-Louis), Brochard de la Rochebrochard (Louis-Henri-Marie), de Bonnault d'Houet (Marie-Louis-Xavier).

Séance du 9 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Costa, de Constantine, six estampages d'inscriptions puniques.

Une lettre autographiée fait part de la création d'un club

scientifique à Vienne (Autriche), sous la présidence de S. Exc. le Dr Ritter von Schmerling.

Séance du 23 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie une lettre dans laquelle M. Albert Dumont rend compte des travaux de l'École française d'Athènes, depuis le début de l'année classique 1876-1877. Travaux de l'École d'Athènes.

Séance du 2 mars. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit à l'Académie que deux nouvelles societés viennent de se former à Rome pour l'étude de l'histoire et pour celle de l'archéologie chrétienne. « L'une, dit-il, intitulée : *Società romana di storia patria*, se propose de publier et de commenter les documents inédits concernant l'histoire de la ville et du territoire de Rome, particulièrement au moyen âge. Ses publications seront trimestrielles. Le premier fascicule comprendra une étude sur les sources de l'histoire de Rome au moyen âge, un travail sur les murs et les portes de la ville, etc. L'autre société est la *Società di amatori della cristiana archeologia*. Ses travaux seront publiés, provisoirement au moins, dans le bulletin trimestriel de M. de Rossi. » Deux nouvelles sociétés d'histoire et d'archéologie à Rome.

M. Frédéric Godefroy fait connaître, par une lettre adressée au Secrétaire perpétuel, que, par décret daté du 27 février, le Ministre de l'instruction publique, tenant compte de la recommandation de l'Académie des inscriptions, a décidé qu'une allocation de 150,000 fr., par annuité de 15,000 fr., serait accordée à l'éditeur Vieweg pour la publication du *Trésor de l'ancienne langue française* dont M. Godefroy est l'auteur. M. Godefroy remercie l'Académie du bienveillant intérêt qu'elle a porté à son œuvre, et demande comme faveur d'agréer le legs qu'il désirerait lui faire, après sa mort, de Allocation du Ministre de l'instruction publique pour la publication du *Trésor de l'ancienne langue française.*

tous ses manuscrits lexicographiques relatifs à la langue moderne.

Séance du 9 mars. — M. Ravaisson présente l'estampage d'un bas-relief funéraire récemment acquis par le Musée du Louvre. Le monument représente un cavalier devant lequel sont debout deux personnages : l'un est un enfant, l'autre un homme qui a la main levée en signe d'adoration. Le cavalier tient de la main droite les rênes du cheval, et de la main gauche une patère. Le cheval s'enlève de terre, dans un mouvement plein de fougue et de naturel, affectionné par les artistes grecs. L'animal, dont la queue balaye le sol, est placé sur une éminence; derrière lui se dresse le tronc d'un arbre aux rameaux coupés et dénudés. Dans le fond s'élève un autel sur lequel est allumé le feu du sacrifice. A côté du feu est déposé un fruit, probablement une pomme.

M. Ravaisson fait remarquer que ce monument vient à l'appui de l'opinion émise par lui dans son mémoire sur le monument de Myrrhine, opinion qui consiste à dire que les stèles où l'on voit un cavalier représentent toujours, comme toutes les autres, le défunt élevé à la condition divine ou héroïque, c'est-à-dire demi-divine, et dans l'Élysée.

Séance du 16 mars. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse au Président un dessin au crayon représentant un bas-relief de la villa Ludovisi que M. Ravaisson lui avait demandé à l'appui de considérations sur certaines représentations antiques exposées par ce dernier devant l'Académie. M. Geffroy ajoute que M. Fernique, membre de l'École, sera très prochainement en mesure de soumettre à l'Académie les photographies d'un grand nombre d'objets inédits de l'antique Préneste.

M. Ravaisson dit que le dessin du bas-relief ne suffirait pas pour résoudre la question dont il s'agit, et qu'il serait désirable qu'on en pût avoir un moulage.

Stèle araméenne du Musée du Vatican.

M. François Lenormant dépose sur le bureau de l'Académie le moulage d'une stèle araméenne du musée égyptien du Vatican, moulage destiné à la Commission des inscriptions sémitiques.

Découvertes faites à Mycènes par M. Schliemann.

Séance du 23 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse en communication à l'Académie un rapport de M. Albert Dumont sur des découvertes faites à Mycènes par M. Schliemann.

Photographies d'objets provenant de Préneste.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie dix photographies d'objets provenant de l'antique Préneste et conservés dans la bibliothèque du prince Barberini, ainsi qu'une note de M. Fernique sur les personnages que ces photographies représentent. A cet envoi sont joints deux numéros du journal *Il Popolo romano* contenant des lettres non signées, mais dont l'auteur est un professeur de l'Université romaine orientaliste; ces lettres contestent l'authenticité des découvertes faites à Palestrina.

Fouilles du versant méridional de l'Acropole d'Athènes.

Séance du 28 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie une lettre de M. Albert Dumont, directeur de l'École d'Athènes, sur les fouilles du versant méridional de l'Acropole, et un plan de ces fouilles dressé, à la demande de M. Albert Dumont, par M. Lambert, architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

Découvertes archéologiques de Palestrina.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle M. François Lenormant répond à quelques points des articles insérés dans le journal *Il Popolo romano* contre l'au-

IMPRIMERIE NATIONALE.

thenticité des découvertes archéologiques faites en 1876 à Palestrina.

[illegible]

Séance du 6 avril. — A la suite de la lecture de M. Carapanos sur *Dodone et ses ruines*, M. Perrot signale à l'Académie un fait : c'est que, dès 1858, M. Gaultier de Claubry avait été conduit à émettre une hypothèse qu'il n'avait aucun moyen de prouver alors, mais qui se trouve confirmée par les fouilles conduites avec tant de persévérance et de libéralité par M. Carapanos.

M. Carapanos dit qu'il n'a pas touché ici à la question de l'emplacement de Dodone : il l'a traitée dans son mémoire principal, et se borne à résumer les opinions de voyageurs précédents sur ce sujet. M. Gaultier de Claubry lui-même a fait une confusion en identifiant Dodone avec Passaro.

M. Perrot reconnaît que M. G. de Claubry, dans le Guide Joanne, cédant aux objections qui lui avaient été faites au sein même de l'Académie, a placé Dodone où la mettaient les autres; mais dans son mémoire son opinion est très nette, et il place le temple dans le voisinage du théâtre où M. Carapanos l'a retrouvé.

[illegible]

M. de Witte communique à l'Académie l'extrait d'une lettre de M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, lettre en date du 25 mars 1877, relative à un *fragment d'amphore panathénaïque* trouvé à l'Acropole et portant les huit premières lettres du nom de l'archonte ΘΕΜΙΣΤΟΚ (λῆς), Olymp. CVIII, 2 (avant J.-C. 347). (*Comptes rendus*, IVe série, t. V, p. 163.)

M. Heuzey communique, au nom de M. Gillieron, plusieurs documents provenant d'un *voyage* que M. Gillieron a fait l'an dernier en Épire. (*Comptes rendus*, p. 164.)

1877.

Serrure de bronze d'une antique sépulture juive.

Séance du 13 avril. — M. de Saulcy présente à l'Académie une serrure de bronze, trouvée adhérente à la porte d'une sépulture juive, non loin de la route conduisant de Jérusalem à Bethléem. La porte était monolithe et tournait sur ses deux gonds. Cette serrure est du genre de celles qui apparaissent sur les monuments égyptiens; elle est de bronze massif. Elle se compose d'un pêne ou verrou glissant entre deux mâchoires. Le pêne offre des saillies qui correspondent aux accidents des gardes; la clef introduite le fait marcher à droite ou à gauche, le fait rentrer ou le fait sortir, ouvre ou ferme la porte.

M. de Saulcy a étudié cette serrure au point de vue métrique, et il croit y avoir remarqué une confirmation de la théorie suivant laquelle les anciens auraient recherché, dans les proportions données à certains objets, la réalisation de combinaisons arithmétiques déterminées. Dans la longueur, la largeur et l'épaisseur de la serrure et du verrou, il signale la combinaison fréquente des nombres 3 et 7, et du carré de ces nombres, et il rappelle que l'emploi du nombre 13 est en quelque sorte traditionnel dans l'architecture sépulcrale des Hébreux.

Observations diverses sur le mémoire de M. Foucart : *Colonies athéniennes au ve et au vi^e^ siècle avant J.-C.*

A propos du mémoire lu par M. Foucart sur les *colonies athéniennes au ve et au ive siècle avant J.-C.*, M. Egger présente quelques observations : 1° Sur le nom ἔπουϘες : il demande si cette lecture est bien exacte. M. Foucart ne met pas en doute l'exactitude de la transcription qu'il tient de M. Homolle. Le monument est aujourd'hui à Athènes; 2° Sur la citation du IIe livre de l'*Économique* d'Aristote : dans les éditions ordinaires, il est considéré comme n'étant pas d'Aristote; ce n'est ni sa méthode ni son style. Il serait plus sûr de dire : l'auteur du IIe livre de l'*Économique*.

1877

M. Haureau dit qu'il est si vrai que ce qui est donné comme la 2e partie de l'*Économique* dans les œuvres d'Aristote n'est pas d'Aristote, que l'on a retrouvé la véritable 2e partie de l'*Économique;* il en existe une traduction latine, qui a été faite en 1298 par Durand d'Auvergne et par un évêque grec venu au concile. M. Haureau en a parlé dans l'*Histoire littéraire de la France*, à propos de Durand d'Auvergne.

M. Perrot demande à M. Foucart s'il lui paraît fort probable qu'une grande propriété appartenant à un clérouque en Attique ait pu échapper, pendant plusieurs générations, aux charges de l'impôt.

M. Foucart ne voit aucune raison pour que ces biens aient échappé aux impôts proprement dits, ou *εἰσφοραί*; mais ils échappaient aux charges personnelles, aux *liturgies*. Il fallait que la personne fût là pour remplir les fonctions de clérouque ou de triérarque.

M. Perrot montre qu'après l'établissement des symmories, les charges furent réparties autrement.

M. Naudet dit qu'il y avait quelque chose d'analogue chez les Romains, les *munera patrimonialia* et les *munera personalia*. Il y avait des charges qui réclamaient un service personnel, mais les biens étaient là qui devaient répondre de ce service. Il croit que l'observation de M. Perrot doit être prise en considération; il peut y avoir l'homme qui fournit la galère et l'homme qui la commande.

M. Foucart reconnaît qu'à partir de 354 av. J.-C. il en fut ainsi, mais, auparavant, celui qui commandait la galère devait aussi la fournir.



Séance du 27 avril. — Le Président annonce que la séance est honorée de la présence de S. M. l'Empereur du Brésil,

1872. — Président à la séance.

correspondant de l'Institut, qui porte un intérêt aussi vif qu'éclairé aux études des membres de l'Académie.

Fragments de bronze d'origine phénicienne trouvés en Chypre.

M. Renan présente à l'Académie quelques fragments de bronze, d'origine phénicienne, provenant de l'île de Chypre et très importants pour la paléographie sémitique.

A l'occasion de cette communication, M. Egger appelle l'attention des orientalistes sur une observation de Priscien, relative à la lettre par laquelle le chiffre 50 est figuré dans la numération grecque et dans la numération latine.

Monuments antiques trouvés dans les terrains du cimetière Saint-Marcel.

M. de Longpérier annonce à l'Académie, de la part de M. Vacquer, inspecteur des fouilles archéologiques de la Ville de Paris, la découverte de quelques monuments antiques qui vient d'être faite dans les terrains du cimetière Saint-Marcel, non loin des restes de la vieille tour. En creusant le sol pour établir les fondations d'une maison, à l'angle de l'avenue des Gobelins et du boulevard, on a mis à découvert plusieurs tombes du IVe et du Ve siècle, quelques fibules cruciformes de cuivre doré, des vases de terre à couverte rouge et des ampoules de verre blanc. Sur le flanc d'une des tombes dont il ne subsiste qu'une moitié, creusée dans un énorme bloc qui avait déjà servi à un autre usage, on lit, en très beaux caractères de 18 centimètres de hauteur et profondément gravés, cette portion d'inscription :

· · · · · MADIEC · · · · ·

C'était, suivant M. de Longpérier, un fragment de quelque frise sur laquelle, lorsqu'elle était complète, on voyait : *Porticu*]*m adjec*[*it,* formule qui n'étonnera pas les épigraphistes, et qui dénote l'existence sur ce point, ou du moins dans le voisinage, de quelque grand édifice. Un autre sarcophage a été

1877

creusé dans une borne milliaire, et forme ainsi une tombe cylindrique de 2 mètres de longueur sur 60 centimètres de diamètre. Malgré de nombreuses mutilations, remontant à une époque fort ancienne, comme l'indique l'état de la pierre, M. de Longperier a pu relever le texte que voici, tracé presque au sommet de la colonne, qui paraît avoir été rognée :

· · · · · · · · V · · · V · ·
· · · N GAL VAL
MAXIMINO
NOBIL CAES
A CIV PAR
RO‾
I

Domino nostro Galerio Valerio Maximino nobilissimo Cæsari, a Civitate Parisiorum Rotomagum [milliarium] *primum.*

Ce premier milliaire de la route partant de Paris avait été érigé à l'époque où Galerius Valerius Maximinus [Daza] faisait, en qualité de César, partie de la tétrarchie qui gouvernait l'empire, c'est-à-dire entre l'an 305 et la fin de 307.

Par les soins de M. Théodore Vacquer, ces monuments ont été transportés à l'hôtel Carnavalet. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la rareté des monuments épigraphiques de Paris.

Séance du 4 mai. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie un rapport de M. Fernique sur les *nouvelles acquisitions du musée de Capoue.*

1877.

Sur le nom de *Zenodoros*.

A propos de la notice de M. Clermont-Ganneau sur *deux stèles, avec inscription funéraire en grec, conservées à l'hospice autrichien de Jérusalem*, M. Egger fait deux observations. Dans le nom de *Zénodoros*, le mot *doros* peut très bien n'être qu'un suffixe. Un passage de la *Poétique* d'Aristote, texte fort ancien, quand même il ne serait pas d'Aristote, porte que, dans le mot *Théodoros*, la finale *doros* ne signifie rien, *οὐδὲν σημαίνει*.

Le sens du mot *κατάγραφος*.

A l'appui de l'explication que M. Clermont-Ganneau a donnée du mot *κατάγραφος*, M. Egger dit que l'on pourrait invoquer divers textes épigraphiques; le mot *εἰκὼν γραπτή* pourrait s'entendre ou d'un bas-relief peint ou d'un tableau. Dans une inscription relative à l'éphébie athénienne, le mot *εἰκών* désigne évidemment un portrait, et doit faire adopter ce dernier sens.

Inscriptions libyques d'Alger.

Séance du 18 mai. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Cherbonneau, les estampages d'inscriptions libyques recueillies aux environs d'Alger.

Description de Corfou.

Le Ministre adresse, en outre, un mémoire de M. Riemann, membre de l'École française d'Athènes, intitulé : *Description archéologique des sept îles Ioniennes*. Ire partie, *Corfou*.

A ce mémoire sont joints : 1° les estampages de trois inscriptions; 2° la carte de Corfou dressée par la marine britannique.

M. Schliemann félicité par l'Académie.

M. Schliemann ayant lu à l'Académie le compte rendu des fouilles exécutées par lui à Mycènes, le Président le remercie de son intéressante communication et le félicite, au nom de l'Académie et aux applaudissements de la Compagnie, de la persévérance et du dévouement qu'il a mis dans ses explorations, et des magnifiques résultats qu'elles ont produits. Il

1877

associe à ces félicitations Mme Schliemann, qui a partagé les travaux de son mari et a montré, dans la direction des ouvriers, une habileté et un courage vraiment remarquables.

[illegible]

Séance du 25 mai. — M. Perrot rend compte d'une inscription qui vient de lui être transmise d'Athènes, par M. Koumanoudis.

« On connaît, dit-il, les chapitres du livre VI dans lesquels Thucydide, qui tenait par la naissance aux Pisistratides, prend à partie, avec insistance et comme avec une sorte d'irritation sourde, les préjugés qui régnaient à Athènes sur la période de la domination de Pisistrate et de ses fils. A la fin du LIVe chapitre, voulant prouver que les Pisistratides laissaient agir les lois et continuer l'ordre des magistratures annuelles, il rappelle qu'un fils d'Hippias, appelé Pisistrate comme son aïeul, a exercé l'archontat, et il en donne la preuve suivante :

« C'est lui qui, pendant son archontat, dédia l'autel des « douze dieux dans la place publique et celui d'Apollon Pythien « dans l'enceinte consacrée à cette divinité. Par la suite, le « peuple ayant agrandi l'autel de la place publique, l'inscrip- « tion disparut; mais celle d'Apollon Pythien est encore visible; « elle porte ces mots en caractères presque effacés :

« Pisistrate, fils d'Hippias, a consacré ce monument de sa « magistrature dans le temple d'Apollon Pythien : »

μνῆμα τόδ' ἧς ἀρχῆς Πεισίστρατος Ἱππίου υἱὸς
θῆκεν Ἀπόλλωνος Πυθίου ἐν τεμένει.

« Le texte même que Thucydide avait sous les yeux, le

1877.

marbre d'après lequel il l'avait transcrit, existent encore à Athènes. Voici, ajoute M. Perrot, ce que m'écrit M. J. Martha :

« Sur la rive droite de l'Illissos, au sud-ouest de l'Olympiéion, à un endroit où, il y a quelques années, on avait découvert des inscriptions en l'honneur d'Apollon, M. Koumanoudis vient de trouver la partie supérieure d'une base d'autel brisée en deux morceaux et portant l'inscription suivante, gravée sur une seule ligne, en caractères réguliers, mais grêles et peu profonds, ce qui justifie le terme d'*ἀμυδρὰ γράμματα* dont se sert Thucydide :

ΜΝΕΜΑΤΟΔΕΗΕΣΑΡΧΕΣΓΕΙΣΙΣ
ΤΡΑΤΟΣΙΓΓΙΟΥΥΙΟΣΘΕΚΕΝΑΓΟΛΛΟΝΟΣΓΥΘ[illegible]ΕΝΤΕΜΕΝ

« L'orthographe est celle qui est restée en vigueur jusqu'au commencement du IVe siècle, l'ancienne orthographe attique.

« La découverte a un autre mérite que de nous fournir un nouveau témoignage de la curiosité de Thucydide, une preuve nouvelle de son exactitude; rapprochée des autres inscriptions en l'honneur d'Apollon qui avaient été trouvées au même endroit il y a quelques années, elle fixe un point de la topographie d'Athènes qui était jusqu'ici resté douteux, l'emplacement de ce sanctuaire d'Apollon Pythien. »

Legs de la collection de médailles du baron d'Ailly à la Bibliothèque nationale.

M. L. Delisle fait part à l'Académie d'une nouvelle qui intéresse vivement la science. C'est que M. le baron d'Ailly, à qui l'Académie a décerné en 1871 le prix de numismatique, vient de léguer, en mourant, à la Bibliothèque nationale, sa collection de monnaies romaines, une des plus précieuses de l'Europe.

Remerciements

Le Secrétaire perpétuel demande à l'Académie la permission

IMPRIMERIE NATIONALE.

1877 — M. Waddington.

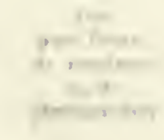
de renouveler, au nom de la Compagnie, à M. Waddington, présent à la séance, les remerciements qu'il lui a adressés pour les mesures prises par lui en faveur des publications de l'Académie, pendant son ministère.

Chaton de bague de la xviiie dynastie.

Séance du 1er juin. — M. Ravaisson, président, met sous les yeux de l'Académie la double empreinte d'un chaton de bague quadrangulaire (chaton tournant) acquis récemment par le musée égyptien du Louvre.

« Cet objet, en jaspe vert, offre une double représentation du roi Thoutmès II, de la xviiie dynastie. D'un côté, le pharaon, désigné par son prénom *Râ-âà-Kheper*, saisit par la queue un lion qu'il s'apprête à frapper de sa massue. C'est une scène emblématique de force victorieuse à la louange du roi; elle est d'une extrême rareté : le sens en est expliqué par le mot *qen* qui exprime la *vaillance* en égyptien. Sur l'autre face, Thoutmès II est figuré lançant des flèches contre les ennemis du haut de son char; devant lui un homme tombe, frappé à mort; un autre est foulé aux pieds par l'attelage royal. Cette représentation, fréquente sur les murs extérieurs des temples, ne se rencontre pas d'ordinaire sur des objets de petite dimension.

« La pierre gravée qui vient d'entrer dans la collection du Louvre, déjà si riche en objets de cette nature, est d'autant plus intéressante, dit M. Ravaisson, que le règne de Thoutmès II fut très court et que les monuments portant son nom sont fort rares. »



Séance du 8 juin. — Le Directeur de l'enseignement supérieur répond, au nom du Ministre de l'instruction publique, à la lettre par laquelle le Secrétaire perpétuel lui faisait connaître

1877. — des monuments décrits.

le désir exprimé par l'Académie, que les notices rédigées et envoyées par l'École française d'Athènes, sur des monuments figurés découverts récemment en Grèce, fussent, autant que possible, pour les monuments les plus importants, accompagnées soit de moulages, soit au moins de photographies.

Le Directeur dit qu'il comprend le légitime désir de l'Académie, mais qu'actuellement le crédit spécial de 4,000 francs mis à la disposition du directeur de l'École d'Athènes, pour fouilles et moulages, peut seul être affecté à la dépense dont il s'agit.

Déchiffrement des inscriptions de Chypre.

M. Bréal, pour compléter ce qu'il a dit dans la séance précédente sur le déchiffrement des inscriptions de l'île de Chypre, rend compte à l'Académie de deux brochures : l'une de M. Léon Bodet, contenant un syllabaire cypriote avec des facsimilés des inscriptions conservées à Paris et à Londres; l'autre de M. W. Deecke, dans laquelle l'auteur tend à rattacher l'alphabet cypriote à l'écriture cunéiforme.

Envoi de M. Dabry de Thiersant consul de France à Canton.

M. Drouyn de Lhuys, membre de l'Académie des sciences morales, adresse au Secrétaire perpétuel, pour les déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de M. P. Dabry de Thiersant, consul de France à Canton : 1° huit inscriptions relevées par lui-même en Chine; 2° un mémoire relatif à ces inscriptions; 3° une brochure sur le catholicisme en Chine au VIIIe siècle de notre ère, avec une nouvelle traduction de l'inscription de Sy-ngan-fou.

Le mémoire contient un aperçu historique très intéressant sur l'introduction de l'islamisme en Chine. L'auteur nous apprend que le premier mahométan qui a porté la doctrine du Prophète dans le Céleste Empire est un oncle de Mahomet, le Sahhabe-Wahb-abou-Kabcha, mort à Canton en l'an 634, et dont le tombeau est resté un objet de vénération pour tous

1877

les musulmans de l'extrême Orient. Cette découverte est d'autant plus importante que, comme on peut le voir par les inscriptions, les mahométans chinois ne possédaient sur leur origine que des notions vagues et incertaines. M. Dabry de Thiersant publiera très prochainement un ouvrage en deux volumes qui complétera ce premier travail et fera connaître dans les moindres détails l'histoire du mahométisme chinois, qui, quoique à peu près ignoré jusqu'à ce jour, est appelé à jouer un grand rôle dans cette partie de l'Asie.

En publiant une nouvelle traduction de l'inscription sinico-chaldaïque de Sy-ngan-fou, et en la faisant précéder de l'historique du catholicisme en Chine au VIIIe siècle de notre ère, M. de Thiersant a rendu un véritable service à la science et à l'histoire. Cette publication est digne d'intéresser les savants qui recherchent la vérité dans ce qu'elle a de plus noble, de plus élevé, ainsi que tous ceux qui croient encore à l'influence du christianisme sur les progrès de la civilisation.

M. Ravaisson entretient l'Académie de la récente découverte d'un bras de marbre trouvé dans l'île de Milo.

« Plusieurs journaux, dit-il, annonçaient dernièrement qu'il venait d'être trouvé dans l'île de Milo un bras de marbre tenant un miroir, et que ce bras avait dû appartenir à notre célèbre Vénus. Cette annonce, que rien n'est venu justifier, semble devoir son origine à un récit imaginaire, publié assez récemment. D'après ce récit, la Vénus de Milo aurait été mutilée, après qu'on l'avait découverte, dans un combat livré aux habitants par les marins français, pour la conquérir, et il y aurait chance de retrouver ses bras non loin du lieu de ce combat. Il résultait déjà des narrations authentiques de Dumont d'Urville, de Marcellus, etc., que le combat n'était qu'une fable et que la Vénus de Milo, lorsqu'elle était sortie de terre, était

dans le même état que celui où elle est arrivée au Louvre. J'en apporte à l'Académie une nouvelle preuve, ajoute M. Ravaisson, dans la photographie de dessins exécutés à Milo, d'après la Vénus, au moment même où elle venait d'être découverte, par M. Voutier, alors officier de marine à bord de *l'Estafette* et maintenant en retraite. Ces dessins, que leur auteur a communiqués à M. Ravaisson, montrent la statue séparée en deux morceaux et sans bras, comme elle l'est aujourd'hui. C'est là une confirmation irréfragable de ce fait, si bien établi déjà et si vainement nié, que la Vénus de Milo n'avait plus ses bras lorsqu'elle fut déposée il y a sans doute, plus de douze siècles, dans le caveau d'où elle ne devait sortir qu'en 1820. Non seulement donc on n'a point retrouvé un des deux bras de la Vénus de Milo, mais il n'est pas probable qu'on les retrouve jamais ni l'un ni l'autre.

« Le bras qu'on prétend avoir été retrouvé tiendrait un miroir. Les recherches que j'ai soumises antérieurement à l'Académie ont démontré que la Vénus de Milo était groupée avec un Mars de telle manière qu'elle ne devait tenir à la main ni un miroir ni aucun autre attribut. On entend dire quelquefois, il est vrai, à l'encontre de cette démonstration, que les Grecs n'avaient pas groupé Mars et Vénus comme le firent souvent les Romains; mais, sans parler de divers autres monuments incontestablement grecs où Mars et Vénus forment un groupe, entre autres la grande base archaïque de candélabre que possède le musée du Louvre, ces deux divinités sont réunies, et avec elles l'Amour, sur un vase peint qui est aussi au Louvre, où il est entré il y a peu d'années et qui provient de l'île même de Milo. »

M. Perrot dit que la fausse nouvelle concernant la découverte, par des élèves de l'École d'Athènes, d'un bras appar-

1877

tenant à la Vénus de Milo a paru dans un numéro de l'*Éphéméris*, journal sérieux où souvent M. Koumanoudis a inséré des communications archéologiques, mais que, dès le lendemain, le journal grec démentait la nouvelle, demandant pardon à ses lecteurs d'avoir trop facilement cédé à son enthousiasme, et réduisant les découvertes faites à Milo à quelques objets antiques, notamment, non pas un bras, mais un poignet tenant un objet où l'on verrait difficilemennt un miroir, et qui, soit par la nature du marbre, soit par le caractère du travail, ne pourrait, en aucune sorte, être rapporté à la Vénus de Milo.

M. Miller demande à M. Ravaisson s'il croit pouvoir fixer l'époque où la Vénus de Milo aurait été renfermée dans le caveau où on l'a découverte.

M. Ravaisson dit qu'on peut conjecturer que cela eut lieu à l'époque de la réaction chrétienne; les idoles étaient souvent mutilées, et la Vénus de Milo en porte elle-même les traces sur le nez et sur les seins. A ce propos, il rappelle que la mutilation des statues de l'antiquité qui nous restent est moins l'effet du temps que de la main des hommes; et ce qui le prouve, c'est que, tandis que les statues des dieux sont ainsi mutilées, les bustes, qui étaient des portraits, sont généralement restés intacts.

[illegible]

Séance du 15 juin. — Le Directeur de l'enseignement supérieur adresse à l'Académie, au nom du Ministre de l'instruction publique, une lettre dans laquelle M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, réfute la nouvelle, répandue par les journaux, de la découverte, à Milo, des bras de la Vénus qui est au musée du Louvre.

Dans la même lettre, M. Albert Dumont fait part de la dé-

1877.

Inscription de Thèbes relative à la bataille de Leuctres.

couverte du temple de Jupiter Olympien faite par M. Koumanoudis, à Athènes, sur la rive droite de l'Ilissus. Il ajoute que le même savant vient de publier, d'après un estampage, une inscription découverte à Thèbes; elle rappelle, dit-il, la bataille de Leuctres et mentionne un des béotarques que nous savons, par Pausanias, avoir pris part à cette bataille. (*Comptes rendus*, p. 203.)

M. Egger fait observer, au sujet de l'inscription de Thèbes transmise par M. A. Dumont, que ce texte est celui même sur lequel il doit aujourd'hui lire une note à l'Académie.

Texte et commentaire de cette inscription.

M. Egger a reçu de M. Foucart un extrait de l'*Éphéméris*, journal athénien, qui, sous la signature S. K. (Stéphanos Koumanoudis), contient le texte, en trois distiques, avec le bref commentaire d'une inscription récemment trouvée à Thèbes, qui est relative à la célèbre bataille de Leuctres (374 avant J.-C.). Il présente de ces six vers une traduction latine et une traduction française. Puis il ajoute aux renseignements déjà fournis par l'éditeur athénien quelques observations grammaticales et historiques, d'où il résulte : 1° que l'inscription est probablement funéraire; 2° qu'elle confirme, à quelques égards, le rôle attribué par Pausanias au béotarque Xénocrate dans cette journée célèbre; 3° qu'elle semble être de quelques années postérieures à 371, et qu'en tout cas elle n'est pas rédigée en dialecte béotien, mais en ce grec composite des épigrammatistes qu'on peut appeler le grec *anthologique*. Il ne croit pas nécessaire d'insister davantage, M. A. Dumont ayant annoncé qu'un article spécial sur l'inscription thébaine sera publié dans le prochain cahier du *Bulletin de correspondance hellénique*.

Tablettes de cire trouvées à Beauvais.

M. L. Delisle communique quatre tablettes de cire qui viennent d'être données à la Bibliothèque nationale par M. Vi-

glas, propriétaire à Beauvais (Oise), et donne lecture de la note ci-après que lui a adressée à ce sujet M. Olleris :

« M. Viglas, faisant défoncer un jardin qui occupe l'emplacement du cimetière de la chapelle de Notre-Dame du Chastel, a découvert dix tablettes semblables dans une espèce de fosse, à plus d'un mètre de profondeur. Elles avaient été jetées pêle-mêle avec des vases de terre cuite et des assiettes de faïence ornées de dessins très curieux. Une boue noire et fétide les entourait. Deux des dix tablettes ont été brisées par les ouvriers.

« Pour les nettoyer, on les a plongées dans l'eau, on les a même un peu grattées, ce qui les a singulièrement altérées.

« La chapelle de Notre-Dame du Chastel, placée à côté du palais des évêques, a été élevée à la fin du XIIe siècle; elle a été détruite en 1793.

« Je n'ai rien trouvé pour expliquer la présence des *tres sorores* qui assistaient aux offices de la chapelle.

L'écriture de ces tablettes doit remonter, dit M. Delisle, au commencement du XIVe siècle. On y voit la liste des frères et des sœurs qui avaient assisté à certains offices. Ce sont probablement les notes prises par le trésorier d'une compagnie pour la répartition des sommes allouées à titre de droits de présence.

« C'est un nouveau témoignage qui s'ajoute à ceux que nous possédions déjà pour constater que l'usage des tablettes de cire était fort répandu au XIIIe et au XIVe siècle. »

Photographie d'un bas-relief de la villa Ludovisi.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie la photographie d'un bas-relief de la villa Ludovisi, dont un dessin, fait par M. Wencker, pensionnaire

de l'Académie de France à Rome, avait été précédemment communiqué.

Le Président demande qu'à l'occasion de cette communication il soit écrit au Ministre de l'instruction publique pour lui recommander de vouloir bien mettre à la disposition du directeur de l'École de Rome les sommes nécessaires pour la photographie ou le moulage des monuments signalés par l'Académie à l'attention des membres de l'École.

Monnaies et inscriptions romaines.

M. Ch. Robert communique à l'Académie, au nom de M. de Chevarrier, consul de France à Gabès, quelques estampages de monnaies et les copies de dix-neuf inscriptions romaines dont treize sont inédites. (*Comptes rendus*, p. 205.)

Continuation des fouilles de Délos.

Séance du 29 juin. — Le Directeur de l'enseignement supérieur, au nom du Ministre de l'instruction publique, par une lettre en date du 27 juin, informe le Secrétaire perpétuel qu'il résulte d'une correspondance de M. Homolle, membre de troisième année de l'École française d'Athènes, que les fouilles de Délos continuent heureusement. M. Homolle a découvert de nouvelles parties importantes des inventaires des biens et des objets qui appartenaient au sanctuaire d'Apollon et plusieurs fragments des comptes de construction, comptes qui sont intéressants pour l'histoire de l'architecture et pour la topographie de l'île.

Écoles de Rome et d'Athènes.

Le Directeur de l'École française de Rome adresse à l'Académie les mémoires de fin d'année de MM. Fernique et Chatelain, membres de cette École, et de M. Beaudouin, membre de l'École française d'Athènes.

Chants populaires, proverbes et mystères de la Basse-Bretagne.

M. le docteur Halleguen écrit au Secrétaire perpétuel qu'il a fait don à la Bibliothèque nationale de la collection des *Chants populaires, des proverbes et des mystères de la basse Bre-*

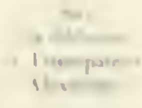
IMPRIMERIE NATIONALE.

tague, connue sous le nom de collection Pouguern. Ces documents doivent servir de pièces justificatives à une *Histoire littéraire de l'Armorique* et seront mis à la disposition du public dès que cette histoire sera terminée, et au plus tard le 1[er] janvier 1879.

Séance du 6 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le rapport de M. Albert Dumont sur les travaux de l'École française d'Athènes pendant l'année classique 1876-1877.

M. Cherbonneau fait parvenir à la Compagnie la notice et le fac-similé d'une dédicace à l'usurpateur Alexander, gouverneur de l'Afrique, sous le règne de Maxence. La pierre sur laquelle est gravée cette inscription a été trouvée à Constantine et fait partie actuellement du musée. (*Comptes rendus*, p. 260.)

M. Edmond Le Blant remet à l'Académie, pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*, dix-huit estampages d'inscriptions phéniciennes qui lui sont adressés par son frère, M. Edouard Le Blant, inspecteur des finances en mission à Tunis. « Ces estampages, dit-il, sont dus à l'obligeante communication du propriétaire des inscriptions, M. Guiénot, chef du bureau télégraphique de la Goulette. M. Guiénot, fonctionnaire modeste et des plus méritants, a sauvé ces monuments de la destruction en les rachetant à des casseurs de pierres qui allaient les convertir en macadam. Il attache un prix infini à ce que son pays ait la primeur des documents qu'il a recueillis. »



Séance du 13 juillet. — A propos de l'inscription de Constantine en l'honneur de l'usurpateur Alexander, dont il a été parlé dans la précédente séance, M. L. Renier fait observer que le texte de cette inscription avait été déjà publié en mai 1876

par M. de Rossi, dans le *Bulletin de correspondance archéologique*, mais que M. Cherbonneau a eu le mérite de mieux lire la ligne qui contient les noms du César africain : *Lucius Domitius.*

Mesures prescrites pour l'envoi des moulages ou des photographies de monuments découverts.

Le Directeur de l'enseignement supérieur écrit au Secrétaire perpétuel, au nom du Ministre de l'instruction publique, pour l'informer que, conformément au désir exprimé dans sa lettre du 28 juin dernier, il a invité le Directeur de l'École française de Rome à faire en sorte que les notices sur les monuments que l'on découvre en Italie soient, autant que possible, pour les monuments les plus importants, accompagnées ou de moulages, ou au moins de photographies.

Nouveaux résultats des fouilles de M. Homolle à Délos.

Séance du 20 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie les nouveaux renseignements qu'il vient de recevoir sur les résultats des fouilles entreprises à Délos par M. Homolle, membre de 3e année de l'École française d'Athènes. « M. Homolle a, dit-il, du 17 au 24 juin, mis à découvert le dallage de la grande place qui précédait le temple, et les bases des statues dont elle était ornée. Il a trouvé soixante inscriptions ou fragments d'inscriptions. Quelques-uns de ces monuments ont une réelle valeur : ce sont des inscriptions en l'honneur de plusieurs rois, un Ptolémée, un Massanassas, plusieurs fragments de décrets, ou décrets entiers, dont un du *κοινὸν τῶν νησιωτῶν*, une inscription latine en l'honneur de Lucullus, une dédicace par les marins de Tyr et de Sidon. L'escalier du temple, toute la façade occidentale, divers morceaux de fronton et entre autres le sommet, ont été mis au jour.

Photographies de bas-reliefs découverts

M. Albert Dumont, se rendant au désir exprimé récemment par l'Académie, adresse, par une lettre datée d'Athènes le

15 juillet 1877, plusieurs photographies qui représentent quelques-uns des bas-reliefs les plus remarquables que la Société archéologique ait mis au jour dans ses dernières fouilles sur la pente méridionale de l'Acropole.

Séance du 3 août. — Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie une lettre de *faire part* qui lui annonce la mort de M. Giancarlo Conestabile, correspondant.

Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie l'estampage d'un fragment d'inscription bilingue faisant partie du musée de Constantine, que M. Cherbonneau adresse à la Commission des inscriptions sémitiques.

Le Ministre adresse, en outre, à la Compagnie, une lettre de M. Albert Dumont sur les résultats des fouilles entreprises à Delos par M. Homolle.

Par une autre lettre, en date du 22 juillet, M. Albert Dumont fait connaître la découverte récente faite en Attique d'objets qui offrent d'importantes analogies avec ceux qui ont été trouvés à Mycènes par M. Schliemann. (*Comptes rendus*, p. 264.)

A propos du mémoire de M. Deloche sur les *invasions gauloises en Italie*, M. Robert signale quelques difficultés. Les Boïens, chassés de la Cisalpine et battus dans la vallée du Danube par les Daces, étaient-ils en mesure d'aller fonder un empire en Bohême? Et puis le mouvement d'émigration a été presque constamment d'Orient en Occident. Ne doit-on pas plutôt croire que les Boïens se sont établis en Bohême avant d'aller en Gaule?

M. Duruy répond, sur le premier point, qu'entre l'expulsion des Boïens et leur établissement en Bohême, un siècle s'est écoulé : ils auraient donc eu le temps de rétablir leurs forces.

M. Deloche, reprenant les deux objections, dit : 1° que les *Boïens* qui donnèrent leur nom à la Bohême ne sont pas ceux qui ont été chassés de la Cisalpine; ce sont des populations qui ont émigré directement de la Gaule; 2° qu'il admet très bien le mouvement général d'immigration d'Orient en Occident : c'est ainsi que sont venus, remontant la vallée du Danube, les peuples qui ont fondé successivement l'empire ibérique, l'empire ligure, l'empire celtique et l'empire gaulois. Mais, des lieux où ils se sont ainsi établis, ces peuples ont pu ensuite se reporter en arrière. M. Deloche s'est scrupuleusement attaché aux témoignages de César, de Strabon, de Tacite; et, de même que les Boïens ont pu, de la Gaule, aller fonder des établissements en Germanie, ils ont pu se transporter en Italie. Il considère donc comme tout à fait vraisemblable que les *Boii* qui se sont établis en Bohême soient sortis de la Gaule et du voisinage du bassin d'Arcachon, où l'on retrouve leur nom.

M. Robert fait observer que les Boïens sont représentés comme bien faibles quand ils s'établissent dans la Gaule; et M. Maury, que le séjour dans les Landes, auprès du bassin d'Arcachon, indique un peuple refoulé de contrées plus fertiles et trop faible pour s'établir ailleurs. M. Robert appuie sur cette considération et rappelle qu'il n'y a point dans la Gaule d'autres Boïens avant César que ceux-là.

M. Deloche reconnaît que ces raisons seraient fortes si elles s'attaquaient à des conjectures; mais il ne fait aucune hypothèse; il s'est borné à suivre César, Strabon et Tacite.

M. Duruy dit qu'il y a une chose qui n'est pas une hypothèse, c'est la présence de Gaulois dans les régions de la Macédoine et de la Thrace au IVe siècle avant notre ère, assez puissants pour oser dire à Alexandre qu'ils ne craignaient que

1877

la chute du ciel. Rien n'empêche que des corps détachés ne soient allés dans telle ou telle direction. On peut admettre dans la marche des immigrations diverses étapes.

M. Maury ajoute que la marche des immigrations n'est pas toujours tracée sans discontinuité dans l'histoire, et il donne pour exemple les Goths, qui certainement sont venus d'Orient en Occident; et pourtant le souvenir de leur départ originaire de l'Orient s'est effacé. La première fois qu'on les voit dans l'histoire, c'est en Scandinavie, d'où ils reviennent vers le Danube. Il faut admettre, dans ce mouvement de population, ce qu'on pourrait appeler des *chocs de retour*. Pour citer un autre exemple, les Ioniens, qui incontestablement sont venus de l'Asie, ont quitté plus tard la Grèce pour venir fonder, sur les rivages asiatiques, les fameuses colonies ioniennes.

MM. Duruy, Deloche et Robert, déclarent qu'ils sont d'accord pour admettre ces retours en arrière dans le mouvement des immigrations.

Séance du 10 août. — M. Cherbonneau adresse à l'Académie les estampages de deux inscriptions romaines, avec une notice sur la localité d'où proviennent ces inscriptions. La communication de M. Cherbonneau est renvoyée à l'examen de M. Léon Renier.

Séance du 28 septembre. — M. de Thézac, directeur de l'enregistrement et des domaines à Saintes, envoie la photographie d'un monument trouvé dans la partie supérieure de cette ville, c'est-à-dire dans le centre même de l'ancienne ville gallo-romaine.



Séance du 4 octobre. — Des estampages d'inscriptions pu-

niques envoyés par M. Héron de Villefosse sont transmis à l'Académie par le Ministre de l'instruction publique.

Séance du 19 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, au nom de M. Cherbonneau, membre non résident de la commission des travaux historiques à Alger :

Envois de M. Cherbonneau.

1° Un estampage de l'inscription commémorative de Masuna, gravée en 511, sous Trasamond, roi des Vandales;

2° La notice de ce document lapidaire;

3° Une carte explicative.

Le Ministre des affaires étrangères adresse à la Compagnie l'extrait d'une lettre de M. Garnier, consul de France à Bangkok, sur une coutume chinoise. (*Comptes rendus*, p. 324.)

Lettre de M. Garnier sur une coutume chinoise.

Le Secrétaire perpétuel fait connaître qu'il a demandé au Directeur de l'administration des monnaies et médailles de vouloir bien mettre à la disposition de l'Académie un exemplaire des médailles pour lesquelles le concours de sa commission spéciale a été réclamé. Le Directeur s'est empressé de donner autant que possible satisfaction à cette demande, promettant de le faire désormais, sauf l'autorisation des administrations auxquelles les coins appartiennent, et il a, de plus, offert à l'Académie deux médailles frappées en mémoire de son institution, en 1663.

Médailles pour lesquelles l'Académie prête son concours.

Séance du 26 octobre. — M. Émile Rivière présente les résultats de la mission dont il avait été chargé au mois de juin précédent par le Ministre de l'instruction publique, mission qui avait pour objet d'aller étudier en Italie et estamper les signes hiéroglyphiques gravés sur les roches que l'on trouve dans le Val d'Enfer, entre le Mont Bego et la Cime du Diable.

Mission de M. Émile Rivière.

1877

Lettre de M. E. David sur un médaillon de bronze acheté à Florence.

Séance du 2 novembre. — M. Derenbourg donne communication d'une lettre de M. Ernest David sur un article publié par M. de Longpérier dans la *Revue numismatique*, et relatif à un médaillon de bronze acheté à Florence en 1838 par M. Ch. Lenormant. M. de Longpérier ne disposait pas alors des documents qui ont été trouvés depuis. Il a eu connaissance de la lettre de M. E. David, et elle lui a paru assez intéressante pour être communiquée à l'Académie.

Rectification d'une inscription latine de Hadjar-er-Roum.

Séance du 9 novembre. — M. Cherbonneau écrit à l'Académie pour rectifier le texte d'une inscription latine de Hadjar-er-Roum sur laquelle il a adressé une notice à la Compagnie.

Estampages d'inscriptions berbères.

Séance du 23 novembre. — M. Renan dépose sur le bureau, de la part de M. le docteur Reboud, les estampages d'*inscriptions berbères* du nord de l'Afrique.

Mort de M. Herculano de Carvalho.

Séance du 14 décembre. — L'Académie royale des sciences de Lisbonne informe l'Académie de la mort de M. Herculano de Carvalho, décédé le 13 septembre 1877.

Inscriptions romaines de Doukla.

M. le baron Larrey, de l'Académie des sciences, transmet, de la part du docteur Feurrier, les empreintes de trois inscriptions romaines trouvées à Doukla.

Photographie de vases chinois.

M. von Falkenhausen, par lettre datée de Breslau le 30 novembre, annonce à l'Académie qu'il a acheté à Strasbourg et à Nancy trois vases chinois dont il envoie la photographie.

Comptes rendus des fouilles en Italie depuis 1876.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, envoie à l'Académie la série complète des *Comptes rendus* des fouilles faites sur les différents points du territoire italien depuis 1876.

Sarcophage chrétien d'Arles.

M. Ed. Le Blant communique des observations sur un *sarcophage chrétien d'Arles*. Ce monument a été étudié et décrit par

le P. Cahier dans ses *Nouveaux mélanges d'archéologie* (Décorations d'églises, p. 80).

M. le baron de Witte met sous les yeux des membres de l'Académie le dessin d'un bas-relief du Vatican, dont il donnera l'explication dans un travail qu'il prépare sur les *anciennes représentations d'apothéoses.*

Bas-relief du Vatican.

M. Ravaisson fait observer que les deux monuments présentés par MM. Le Blant et de Witte fournissent de nouveaux arguments à l'appui de la thèse qu'il a soutenue sur la signification des scènes de réunion, indûment prises pour des scènes de séparation.

M. le Président donne lecture d'une note de M. Ferdinand Delaunay, relative aux observations présentées dans la séance précédente par M. Edm. Le Blant, sur un *sarcophage chrétien d'Arles.*

M. Michel Bréal fait une communication relative à une troisième *inscription pélignienne* trouvée dans les fouilles entreprises par le gouvernement italien, non loin de la ville de Sulmone, inscription composée de sept lignes, dont la première est effacée et dont les six autres sont brisées par le milieu. Ce qui reste suffit cependant, dit M. Bréal, pour montrer quel en était le contenu : c'est le règlement d'un temple de Proserpine.

Inscription pélignienne trouvée près de Sulmone.

A l'occasion d'une explication sur le mot *stabulum* qui veut dire le lieu où l'on se tient, et pourrait s'entendre d'une stalle, M. Quicherat dit que ce mot a la première syllabe brève, ce qui pourrait faire croire qu'au lieu de le prendre au passif, on devrait le prendre à l'actif, en y voyant non pas le lieu où l'on est, mais celui où l'on a placé quelque chose.

Sur le mot *stabulum.*

M. Renan ajoute que, dans les habitudes italiennes, la première stalle est plus ornée que les autres.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1877

Fragments de Saxo Grammaticus.

M. Gaston Paris donne lecture d'une note par laquelle il fait connaître que M. Célestin Port a copié à Angers quelques feuillets de parchemin, insérés dans une reliure du XVe siècle, écrits au commencement du XIIIe siècle et contenant un fragment du livre Ier de l'*Historia Danica* de Saxo Grammaticus. Ce fragment est intéressant, parce qu'on n'a pas un seul manuscrit complet de Saxo, et qu'aucun des autres fragments connus n'est de beaucoup aussi ancien.

Nouvelles salles d'antiquités au Louvre.

M. Ravaisson fait connaître à l'Académie que de nouvelles salles d'antiquités viennent d'être ouvertes au Louvre. Grâce à ces nouvelles dispositions, dit-il, les monuments de l'Assyrie, de la Phénicie, de Chypre et de l'Asie Mineure, sont répartis en groupes naturels. Il faut signaler, dans la salle de Phénicie et de Chypre, l'énorme vase d'Amathonte; les objets rapportés par M. Renan de sa mission en Syrie; la pierre à libation du *Serapeum*, don fait par M. Mariette.

Dans les salles consacrées aux antiquités de l'Asie Mineure, on remarque deux groupes importants : le premier, le groupe milésien, provenant de la mission de MM. Olivier Rayet et Thomas, et qui se compose d'inscriptions, de bases de colonnes, de chapiteaux, etc., fournis par le temple d'Apollon Didyméen et par les ruines d'Héraclée de Latmos. Le second groupe, disposé dans la salle dite de Magnésie, renferme des bas-reliefs du temple de Diane Leucophryne, des inscriptions grecques de Caryanda, d'Olymos, etc., ainsi que des bas-reliefs de Cyzique représentant des repas funèbres.

Rapport sur le concours des antiquités nationales.

Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1877, par M. Eug. de Rozière. (*Comptes rendus*, p. 454.)

1877.

Rapport fait au nom de la commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1876, par M. Perrot, lu dans la séance du 10 novembre 1877. (*Comptes rendus*, p. 478.)

Rapport sur les Écoles d'Athènes et de Rome.

1878.

Séance du 4 janvier. — Par une lettre datée du 29 décembre 1877, M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, informe l'Académie que la discussion du projet de loi sur la vente et l'exportation des objets d'art ou d'antiquité a été subitement arrêtée au Sénat italien, le nouveau traité de commerce entre l'Italie et la France fixant un maximum de tant pour cent à l'exportation, bien inférieur au droit qu'on voulait imposer sur ces objets.

Projet de loi sur l'exportation des objets d'art ou d'antiquité au Parlement italien.

M. Geffroy joint à sa lettre une note de M. Fernique, membre de l'École française de Rome, sur les prétendues découvertes de *Sipontum*.

Prétendues découvertes de *Sipontum*.

Séance du 11 janvier. — M. L. Delisle remet à l'Académie, de la part de M. Étienne Charavay, une lettre de Boutillier, du 15 janvier 1635, relative au transport à Paris d'une partie des archives de Lorraine. Cette lettre, adressée à Théodore Godefroy, provient d'un des portefeuilles de la Bibliothèque de l'Institut.

Lettre du fonds Godefroy restituée à l'Institut.

Séance du 18 janvier. — M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, par une lettre datée du 27 décembre, adresse à l'Académie les photographies d'objets récemment découverts à Spata, objets qui, dit-il, offrent d'importantes similitudes avec ceux que M. Schliemann a trouvés à Mycènes, et qui, en même temps, présentent, dans certains cas, des caractères orientaux incontestables.

Objets antiques trouvés à Spata.

1878

Fouilles de Palestrina.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, envoie à l'Académie une note de M. Fernique, membre de cette École, sur les fouilles faites récemment à Palestrina. (*Comptes rendus*, IV[e] série, t. VI, p. 16.)

Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes.

Séance du 25 janvier. — Le Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'instruction publique transmet à la Compagnie le rapport de M. le Directeur de l'École d'Athènes sur les travaux de cette École pendant le second semestre de l'année 1877.

Photographie d'une inscription marse.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie la photographie d'une inscription marse trouvée près de l'ancienne Angitia, sur les bords du lac Fucin, pendant les travaux de dessèchement entrepris depuis vingt ans par le prince Torlonia, et aujourd'hui achevés.

Les mosaïques de Pompogne.

M. l'abbé Dubos prie l'Académie de lui donner des instructions pour continuer avec fruit les recherches qui ont fait découvrir à son prédécesseur de magnifiques mosaïques dans le jardin du presbytère de Pompogne.

Élèves de l'École des chartes nommés archivistes paléographes.

Séance du 8 février. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie les noms des élèves de l'École des chartes qui, par arrêté du 30 janvier, conformément aux propositions du conseil de perfectionnement de cette École, ont été nommés archivistes paléographes. Ce sont, par ordre de mérite : MM. Durrieu, Babelon, Delaville le Roulx, d'Herbomez, Forgeot, Bouchot, Leroux, Baunié, Philipon, Durier. *Hors concours :* MM. Flammermont, Pajot, Raguenet, Vendemini.

Débris des murs de Servius Tullius.

Le Directeur de l'École française de Rome écrit à l'Académie pour lui faire connaître qu'ayant appris que la Compa-

gnie des chemins de fer romains avait le projet de faire disparaître un débris important des murs de Servius Tullius, engagé sous le Monte della Giustizia, tout près de la gare principale, il a écrit à ce sujet au Ministre de l'instruction publique d'Italie en lui exprimant les vœux de l'École pour la conservation de ces antiques restes.

Fouilles à Palestrina, etc.

Le Directeur fait savoir, en outre, que M. Fernique a fait en son nom, dans la nécropole de Palestrina, des fouilles dont il rendra compte; il annonce aussi l'envoi à l'Académie des *Notizie degli scavi* (août 1877) et parle des fouilles du forum qui ont été retardées par les cérémonies funèbres célébrées à Rome depuis un mois.

Nouvelle inscription cypriote.

M. Bréal annonce la découverte d'une nouvelle *inscription cypriote* et lit une lettre de M. Mowat sur ce sujet (*Comptes rendus,* IVe partie, t. VI, p. 25), en y ajoutant quelques observations.

M. de Longpérier dit qu'il ne faudrait pas croire que cette découverte fût récente. La plaque de bronze faisait partie d'un lot qui a été acheté à Paris, il y a une dizaine d'années, et il en a été rendu compte, il y a six ou sept ans, à l'Académie de Berlin.

Mort de M. de la Saussaye.

Séance du 1er mars. — Le Président annonce à l'Académie la perte douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne de M. de la Saussaye, décédé le 25 février, et dont les obsèques ont eu lieu la veille.

« M. de la Saussaye, dit le Président, faisait partie de l'Institut depuis 1845. Il avait été nommé le même jour et presque par le même scrutin que M. Laboulaye, mais il appartenait à l'Académie bien antérieurement, comme lauréat d'abord, puis comme correspondant. En 1836, il publia avec

M. Carlier la *Revue numismatique*. On fut étonné de voir deux hommes de province offrir à la science un recueil qui lui a été de si grande utilité. On connaît ses travaux sur les antiquités de la Sologne, sur le château de Chambord et le château de Blois. Après 1852, il entra dans l'administration universitaire comme recteur de l'Académie de Lyon, et il s'y fit aimer par ces qualités qui en faisaient un de nos plus chers confrères. La nouvelle de sa mort n'est pas arrivée à l'Académie assez à temps pour qu'elle pût s'associer aux devoirs qui lui ont été rendus. Mais la Compagnie permettra que le Président se fasse son interprète pour lui donner ce dernier témoignage de son estime. »

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie : 1° le rapport annoncé de M. Fernique, membre de ladite École, sur la fouille qu'il a dirigée récemment à Palestrina; 2° une note de M. Maurice Albert, membre de la même École, sur une découverte intéressante qui a été faite, quelques jours auparavant, à la Piazza di Pietra, dans Rome même : il s'agit d'un bloc sculpté, représentant sans doute une province vaincue, et qui a dû faire partie du portique construit par Agrippa, près du temple de Neptune, aujourd'hui Dogana Vecchia.

La note de M. Maurice Albert est accompagnée d'un dessin dû à l'un des pensionnaires de la Villa Médicis, M. Paulin, architecte. C'est un signe de l'heureuse association de travail qui existe entre les deux Écoles.

M. de Lasteyrie fait passer sous les yeux de l'Académie le dessin fac-simile d'un curieux objet conservé au musée de Ravenne. C'est un double ornement en orfèvrerie d'or cloisonnée, à incrustations de grenats orientaux, qui paraît avoir été fixé à la partie antérieure d'une cuirasse. L'aspect seul de cet

objet suffirait pour le rattacher à cette orfèvrerie cloisonnée, si bien caractérisée, que les Goths ont portée partout avec eux, et dont on a déjà trouvé de si intéressants monuments à Petrossa en Valachie, à Guarrazar, à Monza. Mais le fragment conservé à Ravenne est peut-être le spécimen le plus parfait que l'on connaisse de cette industrie, au point de vue de la régularité, de la finesse et de la délicatesse du travail.

Ce précieux objet et plusieurs autres, aujourd'hui malheureusement perdus, ont été trouvés dans une tranchée ouverte à Ravenne pour l'élargissement du canal maritime dit *Naviglio grande*. Ils étaient renfermés dans un tombeau en briques cimentées. Les archéologues du pays veulent y voir un fragment de l'armure d'Odoacre, le célèbre exarque de Ravenne, dont Théodoric, après l'avoir plusieurs fois vaincu en bataille rangée, se débarrassa définitivement par un odieux assassinat.

M. de Lasteyrie discute cette opinion qu'il considère comme très hasardée, et pense que le personnage, assurément très important, à qui appartenait cette armure, devait plutôt se rattacher à l'armée du roi des Goths. Détail intéressant à noter, la double bordure extérieure de cet ornement d'orfèvrerie offre le même dessin que la corniche de *la Rotonde*, ce célèbre tombeau de Théodoric qui se voit encore aujourd'hui, à quelques pas de là, dans le faubourg de Ravenne.

Nouvel estampage de l'inscription de Masuna.

Séance du 8 mars. — M. Cherbonneau fait parvenir à la Compagnie un nouvel estampage, avec notice, de l'inscription de Masuna, où sont rectifiées plusieurs incorrections du premier estampage qu'il avait envoyé le 8 août dernier.

M. L. Renier donne lecture de la notice de M. Cherbonneau et présente, à ce sujet, des observations. Il fait ressortir l'im-

1878

portance de cette découverte et ajoute qu'elle devra encourager M. Cherbonneau à poursuivre des recherches dont l'Académie peut apprécier tout l'intérêt.

Fouilles de l'Acropole en 1877.

Séance du 15 mars. — Le Ministre de l'instruction publique transmet un rapport de M. Alb. Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, sur le résultat des fouilles faites à l'Acropole en 1877.

Inscription bilingue de Délos.

M. Renan fait une communication sur une inscription bilingue, découverte à Délos par M. Homolle. «La partie grecque, dit M. Renan, constate le fait que des *hieronautes* (une théorie sacrée) de Tyr et de Sidon ont apporté en offrande à Apollon les images (?) de Tyr et de Sidon. La partie phénicienne a beaucoup souffert. On n'entrevoit que des lambeaux de la première ligne, laquelle commençait par une date:... sous le règne du roi Abda [storeth], roi de... Le nom phénicien d'Abdastoreth ou d'Abdastrate avait été grécisé en *Straton.* L'inscription est du IVe siècle avant J.-C. Or, en ce siècle, on a deux rois de Sidon nommés *Straton.* Mais le texte, tel que nous l'avons, ne permet pas de décider s'il s'agit, dans l'inscription, d'un roi de Tyr ou de Sidon. Attendons un moulage meilleur que l'estampage que nous possédons. Souhaitons surtout que le bas de la stèle soit découvert. Si l'on possédait l'inscription à l'état complet, elle égalerait en intérêt l'inscription d'Eschmounazar et celle de Byblos. Il est même probable qu'elle fournirait des données certaines pour fixer la date du sarcophage d'Eschmounazar.»

Mort de M. Roulez.

Séance du 22 mars. — M. de Witte fait connaître à l'Académie la mort de l'un de ses correspondants les plus distingués, M. Roulez, professeur à Gand.

1878.

Lettres de M. Geffroy :

Séance du 29 mars. — Il est donné lecture de trois lettres, datées du 19 et du 21 mars, adressées à M. le Président par M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome.

Commission pour l'exploration du lit du Tibre.

Dans la première de ces lettres, M. Geffroy fait connaître que le gouvernement italien vient de le nommer membre d'une commission spéciale à laquelle a été confié le soin d'étudier les moyens les plus propres et les plus rapides pour une exploration de la section urbaine du lit du Tibre, et il ajoute qu'il sera heureux d'être l'organe de l'Académie auprès de cette Commission à laquelle il transmettra les renseignements qui pourraient servir à l'étude du lit du fleuve.

Photographie d'un sarcophage étrusque.

Par la seconde lettre, M. Geffroy transmet, de la part de M. Fiorelli, surintendant des fouilles et musées du royaume d'Italie, une photographie représentant un curieux sarcophage étrusque récemment acquis par le musée de Florence. Ce sarcophage a été trouvé, il y a quelques mois, à Chiusi, dans les terrains de la colline la Martinella, à un kilomètre au nord-est de la ville.

Fouilles de la Piazza di Pietra.

Cette lettre est accompagnée d'une note de M. Maurice Albert, membre de l'École française de Rome, où il est dit : « Les fouilles de la Piazza di Pietra continuent; on a découvert un beau trophée d'armes sculptées, un fragment de colonne cannelée en marbre jaune de près de 3 mètres de long, et une nouvelle figure de *province vaincue,* fort bien conservée, avec les mains liées au-dessous de la poitrine. »

Découvertes diverses faites à Rome.

Dans la troisième lettre, le Directeur de l'École française de Rome dit qu'il faut ajouter aux objets d'antiquité découverts dans les fouilles de la Piazza di Pietra trois fragments d'inscriptions portant les noms de Germanicus César, de Claude et d'une Irène. En outre, on a découvert tout récemment : 1° sur la Via Nazionale, dans les dépendances du pa-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1878

lazzo Pallavicini, une admirable mosaïque murale représentant un vaisseau qui entre, toutes voiles déployées, dans un port. Cette mosaïque paraît avoir appartenu au nymphée de la maison d'Avidius Quietus; 2° près de la place de l'Indépendance, sur l'emplacement du camp des Prétoriens, un cellier contenant environ mille amphores, distribuées sur dix rangs superposés. Deux cents environ portent des inscriptions en couleur.

On a trouvé des vases, les uns vernis en noir, les autres en argile jaunâtre, au fond d'un petit puits creusé dans l'argile, rue du Quirinal. Ces vases ne sont pas de fabrication romaine; trois monnaies de l'époque consulaire les accompagnaient.

Bible de la cathédrale du Puy.

Séance du 17 avril. — M. L. Delisle lit une notice sur une *Bible de la cathédrale du Puy*, qu'il compare avec une Bible analogue conservée à la Bibliothèque nationale, n° 9380 du fonds latin. Ces deux Bibles, qui ont été exécutées au temps de Charlemagne par les soins de Théodulphe, évêque d'Orléans, sont mises sous les yeux de l'Académie.

[illegible]

Séance du 26 avril. — M. Miller, commençant la lecture d'une notice sur une relation inédite de la *translation à Paris des reliques de la Passion*, dit : « On connaissait, par un ouvrage de Gautier Cornut, l'histoire de la translation de la couronne d'épines à Paris et de son dépôt à la Sainte-Chapelle en 1239; mais on avait les renseignements les plus confus sur la manière dont les autres reliques de la Passion étaient arrivées à Paris en 1241. On les connaissait par la lettre de cession de Baudouin II à saint Louis, lettre datée de 1247 et qui a été conservée dans le Trésor des Chartes. Geoffroy de Beaulieu

parle d'un *libellus* qui était lu dans les fêtes commémoratives des translations. J'ai retrouvé, ajoute M. Miller, dans un manuscrit du XIIIe siècle, c'est-à-dire contemporain de saint Louis, un document du plus grand intérêt qui paraît être le *libellus* mentionné par Geoffroy de Beaulieu. Cette pièce raconte en détail l'histoire des trois translations, dont la première était connue par Gautier Cornut. La seconde est due à un chevalier Guy qui était venu à Constantinople, avait obtenu des lettres de Baudouin et était allé en Syrie dégager la Sainte Croix des mains des Templiers, chez lesquels elle avait été engagée pour une somme considérable. Il la rapporta à saint Louis avec d'autres reliques. Le roi de France avait envoyé deux frères mineurs pour cette mission, mais ils avaient été prévenus par Guy. Ils allèrent néanmoins trouver Baudouin à Constantinople, et en obtinrent d'autres reliques, telles que la lance, etc. »

Sur un mot effacé d'une inscription découverte à Rome.

M. Renan appelle l'attention de l'Académie sur une inscription récemment découverte à Rome, où se lit le membre de phrase *quod filia mea inter fideles fidelis fuit, inter* ΛL▨▨NOS *pagana fuit.* « M. Mommsen, dit M. Renan, lit *inter paganos;* mais ce qui reste des lettres détruites ne permet pas cette lecture; il serait d'ailleurs singulier de trouver sur une tombe l'expression d'un sentiment de scepticisme. M. de Rossi lit *inter alienos*, entendant *alienos* dans le sens de « païen ». Le père veut éviter que l'on ne fasse sur le tombeau de sa fille des cérémonies païennes. Je crois que ce qui reste visible des lettres cassées répond mieux au mot *alumnos*. Il supposerait que la jeune fille en question faisait partie d'un alumnat, soit privé, soit public, situation qui entraînait plus d'un acte de paganisme, mais que le père tient à constater qu'au fond elle était chrétienne et qu'il faut traiter son tombeau comme celui d'une

1878

chrétienne. Quelle condition était au juste celle de l'*alumnus?* J'abandonne cette question, dit M. Renan, à ceux de mes confrères qui sont plus versés dans l'épigraphie et l'administration romaines. »

Évangéliaire carolingien de la bibliothèque d'Épernay.

M. Paulin Paris met sous les yeux de l'Académie l'*évangéliaire carolingien de la bibliothèque d'Épernay.* Il lit une notice sur ce précieux manuscrit en tête duquel se lisent des vers contenant l'éloge de l'archevêque Ebbon. Il démontre que le livre a été fait dans l'abbaye de Hautviller, au commencement du règne de Louis le Débonnaire. (*Comptes rendus*, 4e partie, t. VI, p. 97.)

Estampages puniques de Tunisie.

Séance du 3 mai. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, pour être transmis à la Commission des inscriptions sémitiques, deux cent trois estampages d'inscriptions puniques recueillies par M. de Sainte-Marie pendant sa mission en Tunisie.

Pièces de monnaie turques.

M. le baron Larrey, membre de l'Académie des sciences, offre à l'Académie quatre pièces de monnaie rapportées de Turquie par M. le docteur Feuvrier, qui les lui a données avec une note explicative.

Mort de M. E. Boré.

Séance du 10 mai. — Le Président annonce à l'Académie qu'elle vient de perdre M. Boré, un de ses plus anciens correspondants. M. Boré, élève de M. Ét. Quatremère, avait fait un voyage d'exploration en Arménie. Il était à Constantinople quand l'Académie le nomma son correspondant. Il y était encore lorsqu'il est entré dans la congrégation des Lazaristes, dont il fut élu supérieur il y a quelques années.

Fiole à inscription portant le nom

A propos d'une note lue par M. Edm. Le Blant sur une *fiole à inscription portant le nom de saint Ménas*, M. Miller dit qu'il a

rapporté d'un de ses voyages une petite lampe avec inscription circulaire en l'honneur de saint Ménas. Elle peut se rapprocher du petit monument dont M. Edm. Le Blant vient d'entretenir l'Académie. — de saint Ménas.

M. Heuzey rappelle qu'un des tableaux les plus fameux du Dominiquin, dont on a une copie à l'École des Beaux-Arts, représente un enfant guéri par l'huile d'une lampe consacrée au saint.

Séance du 17 mai. — M. Miller met sous les yeux de l'Académie la lampe à inscription circulaire rapportée par lui d'Éléphantine et dont il a parlé dans la précédente séance à propos de la note de M. Edm. Le Blant sur une fiole portant le nom de saint Ménas.

Lampe à inscription circulaire.

Séance du 24 mai. — Le Ministre de l'instruction publique transmet une note de M. Albert Dumont, directeur de l'Ecole française d'Athènes, qui peut se résumer ainsi :

Fouilles de Délos.

« M. Homolle a fait des préparatifs pour une nouvelle campagne à Délos. Son plan est de déblayer les édifices qui avoisinaient immédiatement le temple d'Apollon, de retrouver la voie qui conduisait de ce temple à la mer, et de rechercher le *βουλευτήριον* qui donnerait certainement un grand nombre d'inscriptions.

Fouilles autour du monument de Lysicrate.

« Les fouilles que M. Pottier a faites autour du monument de Lysicrate avaient surtout pour objet de rechercher des morceaux d'architecture qui pussent servir à la restauration préparée par M. Loviot, pensionnaire architecte de l'Académie de France à Rome. M. Pottier a rencontré une des plaques portant un trépied sculpté qui fermaient la partie supérieure des entre-colonnements, et l'un des ornements appelés *postes* dont

1878

une rangée formait sur le toit une couronne non interrompue. Il s'est appliqué à constater le niveau en cet endroit de la rue des Trépieds; il l'a retrouvé à une profondeur moyenne de 1m,60. Les fouilles ont donné quelques inscriptions qui vont être publiées; elles ont fait découvrir un dépôt de vases peints qui sont presque tous de la fin du IVe siècle avant notre ère, la plupart à figures rouges sur fond noir ou à figures polychromes sur fond blanc. Quelques-uns ont pu être reconstruits et offrent un véritable intérêt; on peut signaler en particulier une amphore qui représente une exposition funèbre, πρόθεσις, et quelques jolis dessins de style attique.

Musée de Tanagre

« M. Haussoullier, qui s'est rendu à Tanagre, vient d'achever la description du Musée de cette ville. Le nombre des inscriptions, bas-reliefs, statues, etc., dépasse deux mille. »

Plan des fouilles faites à Athènes en 1877

Le Ministre de l'instruction publique adresse, en outre, de la part du Directeur de l'École d'Athènes, un plan des fouilles faites en 1877 par la Société archéologique d'Athènes, avec une lettre explicative de M. Albert Dumont.

Carte de l'emplacement des ruines de Carthage

M. L. Renier offre, de la part de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, deux exemplaires de la belle carte topographique de l'emplacement des ruines de Carthage, qui vient d'être exécutée par M. Caillat, aux frais et par les soins des Pères de la chapelle Saint-Louis. « Ces Pères, dit M. Renier, établis sur un vaste espace dans ce lieu fameux, ont suivi avec intérêt les recherches récentes des Français chargés de missions. Ils ont entrepris dans leur voisinage des fouilles qui ont donné lieu à la découverte de nombreuses inscriptions puniques et latines. Les estampages des textes nous seront bientôt adressés, en attendant l'envoi des monuments eux-mêmes que les Pères nous destinent. »

[illegible]

Le Président donne communication d'une lettre de M. Ch.

1878.

Read, qui annonce que le couvent des Dames de Jésus, dans le terrain duquel se continuaient les arènes gallo-romaines mises au jour il y a quelques années par suite de l'ouverture de la rue Monge, vient d'être acquis par une société qui doit se constituer en société civile et se propose de mettre à découvert toute la partie de cet ancien monument comprise dans cette propriété.

— du terrain contenant les restes des arènes romaines de Paris.

Séance du 7 juin. — Il est donné lecture de quatre lettres adressées à l'Académie par le Directeur de l'École française de Rome.

Lettres de M. Geffroy :

Par la première lettre, datée de Métaponte le 24 avril 1878, M. Geffroy fait savoir que le gouvernement italien se prépare à reprendre les fouilles commencées dans cette ville, au lieu même où, en 1828, le duc de Luynes, après avoir trouvé la célèbre cymaise de terre cuite coloriée à têtes de lions, s'était vu arrêter par les infiltrations des eaux.

Fouilles de Métaponte.

La deuxième lettre, datée de Reggio de Calabre, le 15 mai, contient deux anneaux qui sont envoyés comme spécimens des anneaux trouvés, au nombre de cent environ, il y a deux ans, près de Reggio, par M. Lofaro, dans un tombeau d'époque et de construction romaines.

Anneaux trouvés en Calabre.

« M. Lofaro, dit M. Geffroy, désire savoir de quelle substance ces anneaux sont formés. Il les a traités avec les acides nitrique, sulfurique, hydrochlorique et avec d'autres réactifs, sans obtenir des résultats uniformes et certains. M. Lofaro demande ensuite, ajoute M. Geffroy, à quel usage pouvaient servir ces petits objets. »

Les deux anneaux envoyés à l'Académie ont été adressés à M. H. Sainte-Claire Deville, membre de l'Académie des sciences, avec prière de les analyser.

Calque de l'inscription trouvée près de la porte Flaminienne.

Par la troisième lettre, datée de Rome le 27 mai, M. Geffroy envoie à l'Académie le calque partiel qu'il a pu faire, avec de la plombagine, de l'inscription trouvée à Rome lors de la démolition d'une des tours de la porte Flaminienne, et dont il a déjà été question dans les séances du 26 avril et du 10 mai de cette année.

La quatrième lettre, datée de Rome le 28 mai, est relative :

Inscription trouvée sur la Piazza della Pace.

1° À la découverte, sur la Piazza della Pace, d'un petit cippe de 48 centimètres de haut sur 24 centimètres de large, avec une inscription en l'honneur d'un cocher vainqueur dans les courses de chars ;

2° À la découverte d'un cippe en tuf, d'une hauteur de 1^{m},30, d'une largeur de 50 centimètres, d'une épaisseur de 30 centimètres, qui porte cette inscription :

MPCAESA
DIVI AVGVS
EX SC
XIII
PCCXL

Fouilles du Forum.

3° Aux fouilles du Forum, qui se continuent depuis un mois et qui n'ont donné encore qu'une énorme colonne de porphyre enterrée en face de la basilique de Constantin ;

Statue de femme trouvée au Palatin.

4° À la découverte, dans les fouilles du Stade, au Palatin, d'une statue de femme de 1^{m},80 de haut, œuvre romaine de l'époque antonine, à ce qu'il semble : pas de tête, pas de bras droit, le sein gauche nu, le vêtement abondant et trop soigné peut-être, dit M. Geoffroy.

Papyrus égypto-araméen.

M. Renan donne des explications sur un papyrus égypto-araméen conservé au musée de Turin et interprété par M. Clermont-Ganneau. Ce papyrus paraît être un placet adressé à

un des chefs de l'administration persane en Égypte, et l'on peut croire que les autres papyrus auxquels il se rattache sont les pièces officielles de cette administration.

Séance du 14 juin. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie, de la part de M. le sénateur Fiorelli, surintendant des fouilles et musées du royaume d'Italie, la photographie de la statue trouvée, il y a quelques mois, dans les fouilles du Stade, au mont Palatin. Quant aux fouilles du Forum, elles se continuent, et ont amené la découverte de quelques inscriptions que le municipe romain se réserve de publier.

Photographie de la statue du Palatin.

« M. F. Delaborde, ajoute M. Geffroy, a trouvé aux archives centrales de Palerme plus de quatre-vingts diplômes inédits relatifs à la Terre-Sainte. Ils appartiennent, pour la plupart, au XIIe siècle; ils émanent des papes, des rois de Jérusalem, des patriarches, des évêques, des barons et des chefs des grandes maisons religieuses de Terre-Sainte. Ils sont signés de noms de témoins les plus connus et pourront servir à compléter l'histoire des familles d'outre-mer. Tous ces actes proviennent du monastère de Notre-Dame-du-Val-de-Josaphat et auront été transportés, lors de la perte de la Palestine, dans les maisons que possédait ce riche monastère, auprès de Messine, à Paterno, près de Catane, et en Calabre.

Diplomes inédits relatifs à la Terre-Sainte.

« Le Sénat italien, continue M. Geffroy, vient de discuter et de voter un projet de loi sur *la conservation des monuments et objets d'art et d'antiquité*. Dans un récent discours prononcé à la Chambre des députés, M. de Sanctis, ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie, a annoncé qu'il préparait la création d'un grand centre universitaire à Milan, pour les sciences philologiques; d'un autre, à Florence, pour les études

Nouvelles de Rome

IMPRIMERIE NATIONALE.

187[illegible]

historiques; d'un troisième, à Rome, pour les études archéologiques. »

Inscription latine trouvée à Philippeville.

M. Cherbonneau adresse à l'Académie la notice et l'estampage d'une inscription latine récemment trouvée à Philippeville, dans la province de Constantine. Cette inscription est la *dédicace de la statue offerte à Caracalla par le flamine perpétuel de Russicade, L. Cornelius Fronto Probianus.*

Notice de Gautier Cornut sur la translation des saintes reliques.

M. de Wailly fait à l'Académie une communication qui se rattache à la découverte importante du récit contemporain des translations de reliques faites en 1239 et en 1241, récit que M. Miller avait fait connaître dans une des séances précédentes. Ce texte curieux a rappelé l'attention sur l'opuscule de Gautier Cornut, relatif à la translation de la sainte couronne, en 1239.

M. Riant, dans son savant recueil sur les reliques de Constantinople transportées en Europe après la quatrième croisade, avait eu occasion de discuter une hypothèse émise par M. de Wailly, en 1865, et d'en proposer lui-même une autre au sujet de cet opuscule. M. de Wailly déclare que les objections élevées par M. Riant ne lui permettent plus de croire que l'exorde de Gautier Cornut ait pu être rattaché à son texte après coup, par un prédicateur anonyme, pour faire du tout un sermon prononcé à l'un des anniversaires de la translation de la sainte couronne. Mais il ne croit pas pouvoir admettre, avec M. Riant, que le même sermon ait pu être prononcé par Gautier Cornut le 11 août 1239, c'est-à-dire le jour même de la translation. Il démontre que les mots *annua celebritas*, qui annoncent un anniversaire, appartiennent au texte original de l'archevêque de Sens, et qu'au lieu de les retrancher arbitrairement, il vaut bien mieux supposer que ce prélat a prononcé le sermon au premier anniversaire (le 11 août 1240). Cette

hypothèse a un double avantage, c'est de conserver le texte dans son intégrité, et d'en expliquer clairement les apparentes difficultés.

Sur l'inscription de Philippeville.

Séance du 21 juin. — M. L. Renier fait une communication sur l'*inscription trouvée récemment à Philippeville,* dont M. Cherbonneau a envoyé l'estampage à l'Académie dans la précédente séance.

Inventaires de l'Asklépiéion.

M. Perrot signale, dans le dernier numéro de la *Correspondance hellénique,* un mémoire de MM. Girard et Martha sur les inventaires de l'Asklépiéion, exhumés par les recherches de la Société archéologique d'Athènes. Le rapport présenté l'an dernier à l'Académie sur les travaux des pensionnaires de l'École d'Athènes a déjà indiqué, dit-il, les résultats généraux de ces fouilles que l'École française a suivies avec un zèle si intelligent; il a montré quel genre d'intérêt ces documents présentaient tout à la fois à l'histoire de la médecine, à celle des cultes grecs et de la constitution d'Athènes, et enfin à l'archéologie. En jetant les yeux sur ces documents, on comprendra combien de peines en ont dû coûter à nos jeunes érudits la transcription et la publication. Les deux pièces, réunies dans ce tirage à part, ont l'une 90 et l'autre 110 lignes, et il y a de 90 à 120 lettres à la ligne. D'assez nombreuses lacunes se laissent, en général, combler avec une facilité relative, la mention des mêmes objets revenant très souvent dans ces inventaires; mais ce qui n'a pas dû être une petite difficulté, pour qui connaît les habitudes de la typographie athénienne, c'est d'arriver à publier correctement ces deux textes si longs, soit dans les deux planches qui en contiennent la reproduction en caractères épigraphiques, soit dans l'édition en caractères courants, avec les restitutions qui ont été suggérées à nos deux épi-

graphistes par une longue et attentive étude de ces documents.

M. Renan présente une note de M. Clermont-Ganneau sur une inscription arabe de *Bosra* relative à un personnage connu du temps des Croisades, et aux institutions pour le rachat des captifs musulmans. (Extrait du *Journal asiatique*.)

Séance du 28 juin. — M. Delisle « annonce à l'Académie l'arrivée en France et la prochaine entrée à la Bibliothèque nationale d'une collection fort importante pour les études bouddhiques.

« A la suite de négociations habilement conduites par M. Schefer, directeur de l'École des langues orientales vivantes, et par un correspondant de cette école, M. du Bousquet, premier interprète de la légation de France au Japon, le vice-ministre de l'instruction publique de Sa Majesté le Mikado a bien voulu mettre à la disposition du Ministre de l'instruction publique un exemplaire complet de la collection chinoise des livres canoniques bouddhiques. Ce grand recueil, qui porte les noms d'*Issaï kio* ou de *Tripitaka*, comprend les 84,000 textes de la loi, divisés en trois parties : le *Sutra Pitaka* ou discours de Bouddha, le *Vinaya Pitaka* ou la Discipline, et l'*Abidharma* ou les lois manifestées. C'est un exemplaire qu'on assure être parfaitement complet, et dont l'equivalent n'existe peut-être que dans les collections de l'*India Office*. Il se compose de 1,612 volumes et provient d'un temple des environs de Kioto.

« L'Académie, ajoute M. Delisle, apprendra aussi avec intérêt les acquisitions que la libéralité du Ministre de l'instruction publique a permis de faire pour la Bibliothèque nationale à la vente de la première série des livres de notre ancien confrère M. Firmin Didot.

1878.

« Nous avons pu nous faire adjuger trois ouvrages imprimés et huit manuscrits. Voici la liste des manuscrits :

« La traduction latine de l'*Histoire d'Alexandre*, par Arrien. Exemplaire exécuté pour le pape Nicolas V.

« L'*Institution oratoire de Quintilien*. Copie de la première moitié du xve siècle.

« Les *Tragédies de Sénèque*. Copie datée de Gênes, le 7 septembre 1381.

« Les *Poèmes de Prudence et de Paulin de Périgueux*, avec quelques pièces anonymes qui restent à examiner. Ce manuscrit, qui doit remonter au commencement du xie siècle, est surtout remarquable par les nombreuses gloses germaniques qui ont été tracées au-dessus du texte latin, en caractères contemporains de la transcription des œuvres de Prudence.

« Le *Dictionnaire latin-français*, achevé le 30 avril 1440 par Firmin Le Ver, manuscrit unique et original de 942 pages, qui nous a conservé la plus grande compilation de lexicographie française du moyen âge.

« Les *Grandes chroniques de France*. Bon exemplaire de la fin du xive siècle ou du commencement du xve.

« La relation en vers du *Combat des trente Bretons contre les trente Anglais*. Version différente de celle qui a été publiée.

Le *Roman des prophéties de Merlin*, ou plutôt le *Roman de Joseph d'Arimathie*, la *Vie de Merlin* et la *Quête du Saint-Graal*, manuscrit daté de l'année 1301 et contenant des textes fort importants pour la solution de questions d'histoire littéraire, agitées dans ces derniers temps par notre confrère M. Paulin Paris et par M. Hucher.

« A ces huit manuscrits est venu s'ajouter un neuvième vo- Don des héritiers

1872 — Don de M. Firmin Didot.

lume qui nous a été libéralement offert par les héritiers de M. Didot. Il contient la dernière partie de *Lancelot du Lac*, la *Quête du Saint-Graal* et la *Mort d'Artus*. C'est un curieux manuscrit du XIIe siècle, que la Bibliothèque nationale s'applaudit de devoir à la générosité de M. Didot. »

Quatrième médaille accordée pour les antiquités nationales.

Séance du 5 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que, conformément à la demande qui lui a été adressée le 21 juin dernier, il a accordé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une quatrième médaille de 500 francs destinée à récompenser les travaux particulièrement remarquables présentés au concours des antiquités nationales.

Le Ministre fait observer que cette faveur est consentie par son administration à un titre tout à fait exceptionnel et qu'elle ne saurait établir un précédent.

Mémoire adressé par le comte L. Hugo.

M. le comte Léopold Hugo adresse à l'Académie un mémoire manuscrit, accompagné de planches, *sur l'architecture des basiliques d'après un modèle antique en bronze*.

Manuscrit de Laon. Glossaire gréco-latin du IXe et du Xe siècle.

M. Miller lit une note sur un *manuscrit de Laon*, décrit en ces termes dans le catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements : « In-folio sur vélin (*Glossarium græco-latinum*) du IXe et du Xe siècle, provenant de Notre-Dame de Laon, avec cette mention : Donné par Bernard et Adelelme. »

M. Hauréau rappelle, à ce sujet, que le grec était fort cultivé en Irlande au temps de Charlemagne et de Charles le Chauve, et il signale particulièrement Scot Érigène pour sa profonde connaissance de cette langue.

M. Miller ne conteste pas son assertion; ce qu'il prétend, c'est que, s'il y avait en Irlande des hommes fort en état de tra-

duire le grec en latin, il n'y en avait pas un qui fût capable d'écrire en grec.

Documents relatifs à la Roumanie.

M. Callimaki Catargi, agent diplomatique de Roumanie à Paris, adresse à l'Académie, de la part du Gouvernement roumain, trois épreuves photographiques de documents du XIVe et du XVe siècle, avec la traduction française, et deux brochures relatives à l'histoire de la Roumanie.

Fouilles de M. Homolle à Délos.

Séance du 19 juillet. — Le Directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique annonce que les fouilles entreprises à Délos par M. Homolle se continuent de la manière la plus heureuse. Elles ont déjà donné, dit-il, vingt-cinq inscriptions ou fragments, un torse de femme ailée de style très ancien, des statues qui font partie du groupe signalé précédemment par M. Dumont.

Rapport du directeur de l'École française de Rome.

Séance du 26 juillet. — Le Directeur de l'enseignement supérieur adresse le rapport général du Directeur de l'École française de Rome sur les travaux de 1877-1878.

Envoi de l'École française d'Athènes.

M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, envoie à l'Académie, avec une note explicative, les photographies d'objets d'or découverts dans la Turquie d'Europe, aux environs d'Aïdin. Ce sont des plaques décorées de figurines : dans l'une d'elles on voit six rondelles qui renferment des têtes de bélier et de bœuf; dans une autre, on remarque des rosaces à six pétales enfermées dans un cercle. Il y a aussi des bustes humains; la disposition de la coiffure est à peu près la même que celle que l'on trouve sur les antiquités égyptiennes. M. Dumont serait disposé à reconnaître dans ces objets des spécimens de la vieille orfèvrerie des Lydiens, qui offre plus d'une analogie avec celle des Étrusques.

1878.

Très vieille inscription grecque rapportée de Crète par M. Thenon.

M. Bréal rappelle qu'en 1858 M. Thenon a rapporté de l'île de Crète une très vieille inscription grecque, malheureusement mutilée, écrite alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, et qui a défié jusqu'à présent la sagacité des interprètes. Cependant M. Thenon avait déjà reconnu d'une façon générale que c'était un texte de loi relatif aux successions. Je propose, continua-t-il, une traduction de cette loi, un des plus anciens morceaux de droit grec qui nous soient parvenus. Trois dispositions nous sont conservées : 1° l'héritier n'est pas obligé d'accepter la succession ; 2° si l'héritier meurt sans laisser d'enfants légitimes, la succession retourne aux ayants droit du testateur ; 3° l'usage de tester publiquement dans l'assemblée du peuple paraît avoir existé dans le droit crétois comme dans le droit romain. Je ferai remarquer les particularités qui rendent cette inscription, datant du commencement du VIe siècle avant J.-C., non moins importante pour la grammaire que pour l'épigraphie et pour l'histoire du droit. »

Mort du baron de Slane.

Séance du 9 août. — Le Président informe l'Académie du malheur qui vient de la frapper. Le baron de Slane a été enlevé le 4 de ce mois, à la suite d'une longue maladie. Les derniers devoirs lui ont été rendus le 6 par tous ceux de ses confrères qui étaient présents à Paris. Dans le discours prononcé sur sa tombe, le Président s'est fait l'interprète des sentiments de l'Académie ; il propose de faire consigner au procès-verbal l'expression des regrets qu'elle éprouve.

La proposition est adoptée.

Rapport sur les découvertes faites à Délos.

Le Directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique transmet à l'Académie un rapport de M. Albert Dumont, du 23 juillet 1878, sur les *découvertes faites à Délos, en 1878*, par M. Homolle.

1878.

Sur la coupe assyrienne de Palestrina.

M. Clermont-Ganneau propose une explication des scènes représentées sur une coupe assyrienne, découverte à Palestrina. Il donne quelques détails sur la domestication du cerf en Afrique, dans l'antiquité.

Séance du 16 août. — Le Directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique adresse à l'Académie :

Travaux de l'École d'Athènes.

1° Le rapport de M. Albert Dumont sur les travaux de l'École française d'Athènes pendant l'année 1878;

Plan des fouilles de Délos.

2° Le plan des fouilles de Délos fait par M. Loviot, architecte pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

Le Président, prenant la parole, s'exprime ainsi :

« Messieurs,

Mort de M. Naudet.

« Nous venons de rendre les derniers devoirs à notre vénéré doyen, M. Naudet. Conformément à ses dernières volontés, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe. C'est une nouvelle preuve de la modestie qui caractérisait notre savant confrère; je ne puis cependant vous annoncer officiellement cette triste nouvelle sans exprimer en quelques mots les sentiments que nous avons tous dans le cœur.

« Quoique d'un grand âge, ayant vu se succéder ici trois générations d'académiciens, vrai Nestor de l'Institut, M. Naudet était d'une telle jeunesse de corps et d'esprit que sa mort nous a surpris comme une chose imprévue. A le voir prendre une part si active à nos travaux, on l'eût jugé un des plus jeunes d'entre nous. Je n'entreprendrai pas de vous retracer cette longue vie: ce sera le devoir de notre Secrétaire perpétuel; mais

IMPRIMERIE NATIONALE

1878 je veux en signaler le caractère distinctif : c'est que jamais vie ne fut plus académique que celle de M. Naudet. Je ne parle pas seulement des soixante et un ans qu'il a passés dans cette Compagnie; avant même qu'il entrât à l'Académie, ses études nous appartenaient. Ce sont nos concours, ce sont les succès qu'il y a obtenus qui lui ont ouvert en 1817 l'Académie qu'il devait honorer si longtemps. Il me suffira de vous signaler le mémoire qui a remporté le prix dans le concours de 1815, et qui est devenu plus tard un grand ouvrage, sous le titre : *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain sous Dioclétien et Constantin, jusqu'à Julien.* Après plus d'un demi-siècle, ce livre a gardé sa place dans toutes les bibliothèques de savants. Les ouvrages nouveaux qui l'ont complété ne peuvent faire oublier l'œuvre première qui en a été le point de départ.

Une fois académicien, toute la vie de M. Naudet s'est concentrée dans l'Académie; non pas qu'il n'ait rempli des fonctions importantes : il a été tour à tour inspecteur général de l'Université, administrateur de la Bibliothèque nationale, où l'on conserve de lui un si bon souvenir, et, ce qui ne m'est pas permis d'oublier, professeur de poésie latine au Collège de France, dans la chaire occupée antérieurement par M. Tissot, chaire qu'il s'empressa de lui rendre avec tant de délicatesse, lorsque les événements politiques permirent à M. Tissot d'y rentrer. Mais tous ses écrits, toutes ses recherches avaient pour objet l'érudition telle qu'on la cultive dans cette enceinte. Parmi les mémoires dont il a enrichi nos recueils, je me bornerai à mentionner son travail sur la *Poste chez les Romains.* L'an dernier, il nous faisait encore une lecture du plus grand intérêt, et nous admirions tous cette ardeur que le temps ne lassait pas.

1878.

« Ce caractère des études de M. Naudet, le grand exemple que nous laisse cette vie tout entière consacrée aux lettres, justifient l'émotion profonde que nous cause la perte de notre ancien Secrétaire perpétuel; et, comme il convient, je crois, de donner un témoignage solennel de nos regrets et d'en perpétuer le souvenir, je propose à l'Académie deux choses : 1° que le Secrétaire perpétuel consigne au procès-verbal l'expression de notre profonde douleur; 2° que, contrairement à l'usage, et pour rendre le deuil de l'Académie plus sensible, la séance soit immédiatement levée. »

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Séance du 30 août. — M. Egger fait à l'Académie la communication suivante :

Volume dont les pages sont tissées avec des fils de soie à Lyon.

« Au moment où, par l'exposition rétrospective du Trocadéro et par celle de la Bibliothèque nationale, nos confrères, M. de Longpérier et M. Delisle, rivalisent de zèle et de succès pour nous montrer, entre autres séries d'objets intéressants, les progrès accomplis depuis tant de siècles dans l'art de fabriquer des livres, l'Académie verra peut-être avec intérêt les premiers spécimens d'un genre de livres tout à fait nouveau. Un des disciples de Jacquard, M. Henry, vient de réaliser à Lyon l'exécution d'un volume dont les pages sont *tissées* avec des fils de soie. Le texte ainsi reproduit, et dont je mets deux pages sous les yeux de la Compagnie, est celui d'une célèbre pièce de Lamartine, *Les Laboureurs.* On avait déjà vu des portraits tissés, avec accompagnement de courtes légendes. Voici les premiers feuillets d'un véritable *livre.* La typographie n'est pas encore menacée par là d'une concurrence bien redoutable. Mais, ne fût-ce que comme objet d'art et de curiosité, en attendant des

1878

applications utiles et pratiques, l'œuvre de M. Henry mérite au plus haut degré l'attention des amateurs. »

Charte de Richard Cœur de lion à Caen.

A propos de cette communication, et à titre de simple rapprochement historique, M. Delisle rappelle un document précieux que possèdent les archives de la ville de Caen. C'est une charte de Richard Cœur de lion, datée de 1190, dont le sceau a été attaché sur un cordonnet de soie très élégamment tissé et présentant une inscription en quatre vers français.

Mort de M. Garcin de Tassy.

Séance du 6 septembre.— Le Président annonce officiellement la perte de M. Garcin de Tassy, et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Pour la troisième fois depuis un mois, j'ai le triste devoir de vous annoncer la mort d'un de nos confrères. Mercredi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Garcin de Tassy. Suivant son désir formellement exprimé, l'Académie n'a pas été convoquée officiellement; c'est comme amis que nous avons suivi son cercueil. Le corps a été transporté à Marseille; aucun discours n'a été prononcé. Qu'il me soit permis d'adresser un dernier adieu à celui que nous avons perdu.

« Né à Marseille en 1794, M. G. de Tassy vint à Paris en 1817 pour se livrer à l'étude des langues orientales. M. Silvestre de Sacy l'accueillit avec une bonté paternelle, dont notre confrère a gardé la mémoire jusqu'à son dernier jour. Sous la conduite de ce maître illustre, M. G. de Tassy acquit une connaissance parfaite de l'Orient; on en peut juger par ses traductions de l'arabe et du turc. La langue et la littérature persanes avaient pour lui un attrait particulier; il a traduit du persan plus d'un ouvrage curieux, parmi lesquels il faut citer au premier rang le *Mantic Uttaïr*, ou *Langage des oiseaux*, pré-

cédé d'une introduction sur la *Poésie philosophique et religieuse chez les Persans.* C'est l'exposé complet des doctrines panthéistes des sofis, sujet que notre confrère a étudié toute sa vie.

« L'Inde appela de bonne heure l'attention de M. G. de Tassy; il a écrit l'*Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie.* Le premier en France, et le seul, il nous a fait pénétrer dans ce monde raffiné. Nous lui devons la traduction des *Aventures de Kamrup,* et les *Œuvres* de Wali, qui aurait été un grand poète dans toutes les langues et dans tous les pays.

« Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales vivantes, chaque année M. Garcin de Tassy ouvrait son cours par un exposé du mouvement littéraire de l'Inde durant l'année précédente. Ces comptes rendus, faits avec autant d'exactitude que de goût, n'étaient pas lus en France seulement; on les recherchait en Angleterre, en Russie, partout où l'on s'occupe de l'Orient. Dans l'Inde même on attachait un grand prix aux jugements de notre confrère; aussi son nom était-il là bas plus populaire qu'en France. Les journaux indiens reproduisaient son portrait et chantaient en prose et en vers le célèbre critique d'Occident. Il était flatté de ces témoignages par l'idée qu'il étendait dans ce grand empire le respect de la science et du nom français.

« Membre de l'Académie depuis 1838, fondateur de la Société asiatique de Paris qui, dans ces derniers temps, l'avait choisi pour président, membre de la Société asiatique de Londres, M. Garcin de Tassy laissera la mémoire d'un travailleur infatigable, d'un orientaliste consommé; mais ce qu'il nous appartient de louer, à nous qu'il l'avons connu, c'est sa bonté, sa douceur, son incroyable modestie. Toujours prêt à s'effacer devant les autres, il ne demandait à la science que l'honneur de la servir.

1878

« Tout dévoué à la religion de ses pères, chrétien sincère et pratiquant, il est mort avec autant de résignation que de fermeté. Dans sa profonde humilité, il n'a pas même voulu de ce dernier hommage que l'Académie rend à ceux qu'elle perd, moins pour honorer les morts que pour consoler et encourager ceux qui survivent. Nous n'en ressentons que plus vivement le nouveau deuil qui nous afflige; nous chercherons longtemps à sa place déserte le savant confrère, l'homme de bien qui nous laisse en héritage l'exemple touchant d'une longue et belle vie, partagée tout entière entre l'étude et la piété. »

Découvertes faites à Rome.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit à l'Académie pour lui annoncer plusieurs découvertes récemment faites à Rome.

Méreau de la collégiale de Saint-Paul à Saint-Denis.

Séance du 13 septembre. — M. de Longpérier communique des observations sur un *méreau* jusqu'à présent mal expliqué, qu'il démontre avoir été frappé pour la collégiale de Saint-Paul à Saint-Denis, en France.

Exploration nouvelle de M. Schliemann à Ithaque.

Séance du 4 octobre. — M. Egger communique à l'Académie le résumé d'une lettre que lui adressait de la plaine de Troie, en date du 23 septembre, le docteur H. Schliemann. A cette date, M. Schliemann, accompagné de sa courageuse femme, avec 150 ouvriers, venait de reprendre les fouilles qui ont déjà procuré à l'archéologie tant de précieuses acquisitions. Mais, avant de revenir sur ce terrain de ses précédentes découvertes, M. Schliemann avait fait une nouvelle exploration de l'île d'Ithaque, déjà visitée par lui il y a dix ans. Là, il s'était convaincu que les antiquaires qui l'ont précédé s'étaient mépris sur l'emplacement de la petite cité illustrée par les souvenirs

d'Ulysse. C'est assez loin du *Kastron* désigné par eux que ses fouilles ont mis à découvert les ruines de *cent quatre-vingt-dix maisons cyclopéennes*, comme il les appelle. L'Académie ne peut qu'applaudir à de si persévérants efforts, et l'on souhaitera sans doute que, pour les antiquités d'Ithaque comme pour celles de Troie et de Mycènes, M. Schliemann, avec sa libéralité habituelle, mette le plus tôt possible à la disposition du monde savant les résultats de ses importants travaux.

Séance du 11 octobre. — A l'occasion de la lecture de M. Duruy sur les *règnes de Claude le Gothique et d'Aurélien*, M. Desjardins parle de la population actuelle de la Roumanie, et établit que, si les anciens Daces peuvent se retrouver dans les habitants des campagnes, les anciens Romains étaient certainement restés sur les lieux, occupant plus particulièrement les villes. Ce sont eux qui ont été les véritables instituteurs du pays; la langue des Daces a disparu, mais la trace en était demeurée, au moins dans les noms des lieux terminés en *dava* que l'on retrouve encore dans la Table de Peutinger.

Ancêtres de la population de la Roumanie.

Séance du 18 octobre. — M. Alb. Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, fait connaître à l'Académie les recherches philologiques et archéologiques que MM. Beaudouin et Pottier, membres de l'École, ont commencées dans l'île de Chypre et qu'ils se proposent de poursuivre pendant quelques mois encore.

Recherches faites en Chypre.

Séance du 23 octobre. — M. Renan fait une communication sur l'inscription de Rome, dont il a été déjà parlé dans l'Académie : *Quod filia mea inter fideles fidelis fuit, inter nos pagana fuit.*

L'inscription *Quod filia*, etc.

Il est allé l'examiner pendant son dernier séjour à Rome, accompagné de M. Amari. On a cherché à rattacher le mot *nos*, qui commence la deuxième ligne, à une syllabe qui eût terminé la ligne précédente, à la suite d'*inter*. La vue de la pierre a convaincu M. Amari et M. Renan que le lapicide, ayant trouvé la pierre abrupte, a passé à la ligne suivante, qu'ainsi il n'y a rien entre *inter* et *nos*, et que la vraie lecture est *inter nos*.

M. Hauréau trouve singulier que le père, étant païen, dise de sa fille : *fidelis inter fideles fuit*.

M. Renan n'en disconvient pas. On pourra discuter sur l'inscription, mais le texte lui paraît être ainsi.

Le manuscrit 54 de Lyon du VIe siècle contenant une version latine de la Genèse, etc., antérieure à saint Jérôme.

M. Delisle soumet à l'Académie le fac-similé photographique de deux pages du manuscrit 54 de Lyon, qui remonte au VIe siècle, et est écrit en onciales assez négligées. Ce volume contient la plus grande partie d'une version latine de la Genèse, de l'Exode et du Deutéronome, antérieure à saint Jérôme.

M. Delisle établit que la principale lacune du manuscrit de Lyon, portant sur le texte du Lévitique et des Nombres, se trouve comblée par un manuscrit de lord Ashburnham, le n° 6 du fonds Libri. La preuve en est fournie : 1° par la ressemblance des deux manuscrits, ressemblance qui ne laisse rien à désirer, ni pour l'aspect général ni pour les moindres détails de l'exécution ; 2° par la rigoureuse exactitude avec laquelle les fragments de lord Ashburnham comblent la lacune qui existe entre les feuillets 49 et 50 du manuscrit de Lyon ; 3° par la série des signatures qu'on rétablit très régulièrement en combinant, comme il vient d'être dit, les cahiers conservés à Lyon et ceux de lord Ashburnham.

De ces rapprochements il résulte que, dans un manuscrit

unique, dont les cahiers sont aujourd'hui dispersés, nous possédons le texte à peu près complet d'une ancienne version latine des cinq livres du Pentateuque. Il y a là le sujet de travaux importants qui tenteront quelques jeunes gens de nos écoles, et pour lesquels nous ne devons pas nous laisser devancer par les étrangers, si empressés à publier les moindres fragments qu'ils rencontrent des versions latines de la Bible antérieures à celle de saint Jérôme. En effet, plus que tout autre, le texte de Lyon pourra servir à prouver qu'antérieurement à saint Jérôme il existait plusieurs versions latines faites sur le grec des Septante; il permettra de reconnaître à quelle famille des manuscrits de la version des Septante appartenait l'exemplaire qu'avait sous les yeux le rédacteur d'une des plus anciennes versions latines; il fera connaître l'un des premiers systèmes de la coupure de la Bible en versets; il fournira des exemples de mots et de locutions de la latinité vulgaire des premiers siècles de l'Église; il donnera des notions sur les variations de l'orthographe et de la prononciation. C'est plus qu'il ne faut pour attirer sur lui l'attention des paléographes et des philologues.

Photographies des statues trouvées à Délos.

Séance du 30 octobre. — M. Alb. Dumont, directeur de l'École française d'Athènes, adresse à l'Académie onze photographies qui représentent les principales statues découvertes à Délos par M. Homolle. « Nous avons fait faire, écrit M. Dumont, vingt-six clichés. Les quinze clichés dont il n'y a pas d'épreuves ci-jointes reproduisent ou des répliques ou des fragments. Le choix de photographies que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie permet, dès maintenant, d'apprécier l'importance et la variété des sculptures découvertes. »

Inscription

Séance du 8 novembre. — M. Geffroy, par une lettre datée du

IMPRIMERIE NATIONALE.

1878. — Inscription trouvée au Forum.

7 novembre, communique, au nom de M. Descemet, bibliothécaire de l'École française de Rome, une inscription que l'on vient de trouver dans les fouilles du Forum. (*Comptes rendus*, p. 233.)

Antiquités découvertes à Thasos.

M. Miller communique des lettres de M. le Dr Christidès, de Thasos, concernant des antiquités découvertes dans cette île, et la copie d'un chrysobulle d'Alexis Comnène relatif à Thasos.

Inscriptions de Thasos.

Séance du 15 novembre. — M. Miller communique et commente plusieurs inscriptions grecques découvertes à Thasos concernant des membres de la famille d'Auguste.

Témoignage rendu à M. Naudet par Sa Majesté l'Empereur du Brésil.

Séance du 29 novembre. — Le Secrétaire perpétuel dit à l'Académie qu'au moment où elle va remplacer M. Naudet, un témoignage bien précieux lui arrive d'outre-mer en l'honneur de son vénérable doyen.

S. M. l'Empereur du Brésil, dans une lettre écrite à un de nos confrères, exprime la vive émotion que lui a causée la nouvelle de la mort de M. Naudet. Sa Majesté prie en même temps notre confrère de la rappeler au souvenir de tous les membres de cette Compagnie avec lesquels elle a eu l'occasion de s'entretenir durant ses voyages en France.

Lettre de Mme Jean Reynaud annonçant le prix qu'elle fonde en l'honneur de M. Jean Reynaud.

Séance du 13 décembre. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle Mme Jean Reynaud l'informe que « voulant honorer la mémoire de son mari, M. Jean-Ernest Reynaud, et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France, elle désire fonder à l'Institut un prix annuel de dix mille francs qui serait décerné successivement par chacune des cinq Académies.

1878. —

« Ce prix serait accordé au travail le plus méritant relevant de chaque classe de l'Institut, qui se serait produit pendant une période de cinq ans.

« Il irait toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seraient pas écartés du concours.

« Le prix serait toujours accordé intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique.

« L'Institut, en acceptant ce prix, voudrait bien, selon l'usage, y attacher le nom de son fondateur Jean Reynaud. »

Après cette lecture, le Secrétaire perpétuel dit que cette lettre ne lui est arrivée qu'après la séance du 29 novembre, et qu'à cause de la séance publique tenue le 6 décembre, elle ne pouvait être lue qu'aujourd'hui. « Il n'a pas cru, dit-il, devoir différer aussi longtemps sa réponse, et il a écrit à Mme Jean Reynaud pour la remercier, au nom de la Compagnie, de cette fondation généreuse. »

L'Académie accepte par acclamation la donation avec les conditions qui y sont jointes. Elle s'en remet à ses deux délégués dans la commission centrale administrative pour qu'il soit donné suite aux formalités légales que cette donation réclame.

Acte de la donation de Mme Jean Reynaud.

Séance du 29 décembre. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'acte notarié contenant la donation que Mme Jean Reynaud, a faite à l'Institut d'une rente annuelle de 10,000 fr. destinée à fonder un prix à décerner successivement par chaque Académie au nom de M. Jean Reynaud, donation que Mme Jean Reynaud avait exprimé l'intention de faire par une

1878.

—

lettre du 30 novembre, et que l'Académie a acceptée dans sa séance du 13 décembre.

Les remerciements de l'Académie ont déjà été adressés à Mme Jean Reynaud pour cette grande et libérale fondation.

Rapport de la commission des antiquités nationales.

Rapport fait, au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1878, par M. Gaston Paris. (*Comptes rendus*, p. 325.)

Rapport de la commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

Rapport fait, au nom de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1878, par M. J. Girard. (*Comptes rendus*, p. 349.)

1879.

—

Séance du 17 janvier. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie la copie d'une inscription tracée sur une pierre tombale qui a été trouvée récemment à Mineo, l'ancienne Menæ, ou Menænum, dans une ferme dite de Rocchicella, à un kilomètre du petit lac de Naftia, l'ancien *lacus Palicorum*, et il donne plusieurs renseignements intéressants sur les fouilles qui se pratiquent à Rome.

Inscriptions de l'île de Thasos envoyées par le docteur Christidès.

Séance du 24 janvier. — M. Miller rappelle qu'il y a peu de temps il a communiqué à l'Académie quelques inscriptions de Thasos dont le docteur Christidès lui avait envoyé des copies. Trois de ces inscriptions ont un intérêt historique, vu qu'elles concernent des membres de la famille d'Auguste : d'abord sa femme Livie, que Tibère Néron lui avait cédée quoique enceinte de six mois; puis Julie, sa fille, qu'il avait eue de sa troisième femme, Scribonia; enfin, Julie, sa petite-fille, femme d'Agrippa. Comme les copies de M. Christidès offraient plusieurs fautes, faciles d'ailleurs à corriger, il a écrit

au savant docteur, en le priant de vérifier le texte de ces inscriptions sur les originaux.

« Je viens, ajoute-t-il, de recevoir sa réponse qui ne me donne point satisfaction, en ce sens que le marbre concernant la famille d'Auguste peut être déjà considéré comme perdu. Le docteur Christidès s'est empressé de se rendre au port de Panaghia. Malheureusement le marbre avait été employé pour le pavage d'un café, et peu de temps après on a construit au-dessus un four de boulangerie, de sorte que la vérification est impossible. Il faut donc nous en tenir à la copie envoyée par le docteur Christidès, en la restituant au moyen des corrections que j'ai proposées et qui sont indispensables.

« Ce fait nous montre à quel point il est nécessaire d'avoir en Orient des correspondants zélés, s'attachant à recueillir les découvertes épigraphiques au fur et à mesure qu'elles ont lieu. Autrement elles disparaissent au bout de très peu de temps et sont entièrement perdues pour la science. J'ai pu le constater pendant mes voyages en Orient. Dans l'intervalle de mes deux visites à Thasos, beaucoup de marbres épigraphiques avaient été détruits, soit pour former des murs de jardins, soit pour entrer dans quelque construction. Le docteur Christidès ajoute dans la lettre qui répondait à la mienne : « Je vous « envoie la copie de quelques inscriptions pleines de fautes, « et que je n'avais pas jugées dignes de vous être communi-« quées. » Je ne suis pas, continue M. Miller, de l'avis du docteur Christidès, car l'une de ces inscriptions, qui sont au nombre de quatre, présente un réel intérêt. Il me l'avait déjà communiquée il y a un certain nombre d'années, et je l'ai publiée, avec un commentaire, dans la *Revue archéologique*. Je la rappellerai en peu de mots. Elle est ainsi conçue : « Ru-« finus, fils de Germanus, oionoscope, Arabe de la célèbre

1879.
—

« ville de Canottia, à Germanus, son fils, ayant vécu vingt-« deux ans. Pour souvenir. »

« Naturellement j'ai rapproché ce petit monument épigraphique du curieux fragment d'Appien que j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie en 1869 et qui depuis a été publié plusieurs fois.

« On se rappelle que ce fragment d'Appien est consacré à l'art de la divination chez les Arabes.

« Le marbre avait été trouvé dans un jardin, près du port de Panaghia. Il est probable qu'il a disparu depuis.

« Les trois autres inscriptions communiquées par le docteur Christidès sont de l'époque gréco-romaine. Elles contiennent des noms qui se rencontrent fréquemment dans mes listes Thasiennes. Au point de vue paléographique, on y remarque des lettres liées, l'E reproduisant le Σ traversé par une petite barre et la forme carrée de l'omicron avec un point au milieu ◇. »

Statue de femme trouvée à Porto d'Anzio.

Séance du 31 janvier. — M. Geoffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit au Président pour l'informer qu'il espère pouvoir adresser prochainement à l'Académie, grâce à M. le sénateur Pietro Rosa, la photographie d'une très intéressante statue que le hasard vient de faire découvrir à Porto d'Anzio.

« Par un mauvais temps, la mer, dit M. Geoffroy, a ruiné une petite partie de la falaise voisine du port où se voient de grands restes de constructions en briques, et a mis à découvert cette statue. Elle représente une jeune femme de grandeur naturelle, entièrement vêtue, sauf l'épaule droite et les bras. On aperçoit, immédiatement au-dessous des seins, les traces d'une ceinture de métal. Une sorte d'écharpe ou de voile, ou bien une seconde tunique est enroulée autour des hanches.

Les cheveux, ramenés sur le front, y forment un large nœud rappelant la coiffure de l'Apollon du Belvédère. Le bras gauche, auquel manque la main, est replié vers le corps, et tient un disque appuyé au corps même; sur ce disque apparaissent les vestiges d'un rameau d'olivier et les pieds d'un petit lion sculpté. Il n'y a à droite que l'avant-bras. La physionomie, malgré une cassure du nez, apparaît tout entière, jeune, candide, respectueuse des objets sacrés posés sur le disque, qu'elle considère en se penchant vers eux. Le vêtement, très long et très soigné, se relève au-dessus du pied gauche (?), comme pour faciliter la marche. Ne serait-ce pas une jeune prêtresse d'un des célèbres temples d'Antium? »

Inscriptions de douze cippes funéraires de Corneto.

Séance du 7 février. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, fait parvenir à l'Académie les estampages pris par M. Arthur Engel, membre de ladite école, des douze inscriptions de cippes funéraires récemment trouvés à Corneto et aux environs.

Il transmet, de plus, une note de M. Engel, sur une monnaie normande inédite.

Monnaie inédite d'Anfuse, prince de Capoue.

« M. Arthur Engel, dit-il, a eu la bonne fortune de rencontrer, pendant son dernier, séjour à Naples, et il a eu le mérite de savoir promptement distinguer au milieu d'autres monnaies normandes, une pièce de bronze, entièrement inédite et d'un type fort curieux, du Normand Anfuse, fils du roi Roger et prince de Capoue. D'un côté elle porte la tête du prince, de face, et la légende $\overline{\mathrm{AN}}$ P (Anfusus princeps), et de l'autre un symbole dans lequel M. Engel croit reconnaître un *vexillum* vu de face, et où l'on distingue clairement un personnage couché. Légende CAPVA. Module, 12 millimètres. Poids, 2 grammes.

« Les meilleurs connaisseurs de monnaies du moyen âge italien à Rome, MM. les sénateurs Marignoli, Fiorelli, Amari, ont déclaré n'avoir jamais rencontré cette monnaie, ni un type analogue. M. Engel a, d'ailleurs, pris soin de faire toutes les recherches bibliographiques nécessaires pour s'assurer qu'elle est entièrement nouvelle.

« Ce type serait donc la représentation du *vexillum* avec lequel Anfuse fut solennellement investi, tout jeune encore, de la principauté de Capoue, par les mains de son père, le roi Roger lui-même. Il viendrait à propos pour expliquer un passage de l'historien Alexander Telesinus, qui, au livre III, chapitre XXVIII, de sa chronique intitulée *De rebus gestis Rogerii, Siciliæ regis*, s'exprime en ces termes :

« Postera die rex Rogerius filium suum, nomine Anfusum, bonæ indolis puerum, cum favore optimatum militumque omnium, Capuani, *per vexillum*, sublimavit principatus honore. » octobre 1135.

« La figure couchée, suivant la supposition de M. l'abbé Jannelli, si savant surtout en ce qui concerne l'histoire particulière de la ville de Capoue, pourrait avoir trait peut-être à la chute du prince Robert II, qui fut déposé et chassé de cette ville pour faire place à Anfuse, mort lui-même le 10 octobre 1144.

« M. Engel n'admet naturellement que sous toutes réserves l'ingénieuse conjecture de M. l'abbé Jannelli, qui toutefois ne serait pas en désaccord avec les idées présidant alors au choix des types gravés sur les monnaies frappées par les Normands. »

Élèves de l'École des chartes nommés archivistes paléographes.

Séance du 14 février. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la liste, par ordre de mérite, des élèves de l'École des chartes qui, conformément aux propositions

du Conseil de perfectionnement de cette École, ont été, par arrêté en date du 3 février nommés archivistes paléographes. Ce sont :

MM. Thomas (André-Antoine), Tardif (Ernest-Joseph), Fournier (Paul-Eugène-Louis), Faucon (Pierre-Joseph-Maurice), Valois (Joseph-Marie-Noël), Molinier (Émile-Charles-Louis-Marie), Bournon (Fernand-Auguste-Marie), Flourac (Louis-Marius-Léon).

M. Kohler, de Genève, a été également nommé archiviste paléographe, mais hors concours, comme élève étranger.

Objets en bronze de provenance gauloise ou samnite.

Par une lettre en date du 9 février, M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie les dessins de divers objets en bronze, armes et ornements, *torques*, glaive, ceinture, etc., de provenance gauloise ou samnite, que M. Alexandre Castellani, propriétaire actuel de ces objets, a, dit-il, permis de copier.

Dans la même lettre, M. Geffroy ajoute :

Nécropole du Campo Consolino.

« Au mois de mai 1877, en ouvrant un tronçon de route communale, entre Alfedena et Sulmona, dans la province d'Aquila, on commença de trouver, à une profondeur de 2 mètres environ, dans un terrain appelé le Campo Consolino, des sépultures en grand nombre, contenant des vases et des objets de bronze et de fer, fibules, strigiles, colliers et bracelets en spirale, avec graffiti de dessin géométrique, etc. Dans une des tombes il y avait deux squelettes avec une hache de bronze sous chacun des crânes; dans deux tombes, le crâne s'est trouvé placé sur l'abdomen ou bien aux pieds, sans doute pour avoir roulé dans la tombe, la tête paraissant toujours notablement soulevée et dressée lors de la première sépulture.

« La découverte de cette nécropole a paru confirmer l'identification du Campo Consolino, ou plutôt du village Castel di

IMPRIMERIE NATIONALE.

1879.
—

Sangro, voisin d'Alfedena, avec l'antique ville samnite d'Aufidena. Là où s'élève aujourd'hui l'église de la Madona del Campo, la tradition place un ancien temple d'une divinité des forêts.

« Parmi les objets dont le dessin est soumis à l'Académie, on remarquera particulièrement peut-être le glaive, qui est d'une admirable conservation, et les intéressants dessins du fragment de ceinturon : un Cerbère et un personnage nu, à cheval. »

Monuments avec inscriptions du mont Testaccio.

M. Geffroy adresse en même temps deux estampages pris par M. Arthur Engel, membre de l'École française de Rome, sur des monuments sans doute inédits, découverts, il y a dix ou douze ans déjà, aux abords du mont Testaccio, a-t-on dit, et délaissés dans une grange à foin.

Le premier reproduit une inscription qui est gravée sur une plaque de travertin carrée, en beaux caractères de quatre centimètres et demi de hauteur :

CVRTIA·C·L
HELENA
HEIC SITA
ET· (*sic*)

La seconde inscription, également sur une simple plaque de travertin, est en caractères beaucoup moins soignés, et d'une hauteur de trois centimètres et demi :

NAEVIA Ɔ·F
SABELLA
SALVE·

La troisième, sur un cippe de travertin, en caractères inégaux et négligés, difficiles à lire, paraît fort curieuse pour ses

archaïsmes et ses fautes. Elle est surmontée d'un portrait-médaillon en bas-relief qui semble d'une bonne époque de l'art.

Inscription d'une cloche de Valangin.

M. G. Paris rend compte d'une inscription gravée sur une cloche du bourg de Valangin, près de Neufchâtel, en Suisse, et dont le fac-similé a été communiqué à l'Académie par M. Tissot, avec un essai de lecture. M. G. Paris approuve et rectifie, sur quelques points, cette lecture, et donne l'explication de la partie que M. Tissot n'avait pas lue.

Peintures murales découverts à Strasbourg en 1870.

Séance du 21 février. — M. P. Charles Robert communique, de la part de M. Ch. Schmidt, secrétaire de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, plusieurs gouaches reproduisant avec bonheur des peintures murales découvertes à Strasbourg, en 1870, place Saint-Thomas, à 3 mètres au-dessous du sol. Ce ne sont malheureusement que des fragments de béton de 6 à 8 centimètres d'épaisseur, qui étaient enfouis pêle-mêle, sans doute depuis une époque fort reculée. La vivacité des couleurs, la variété de la décoration donne de l'intérêt à cette trouvaille, d'autant plus que les peintures murales de l'époque romaine sont rares dans les contrées rhénanes.

M. Schmidt a également envoyé un plan indiquant les trouvailles d'objets antiques qui ont eu lieu depuis quelques années dans les environs de la place Saint-Thomas.

Photographie de la statue de Porto d'Anzio.

Séance du 28 février. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie la photographie qu'il avait annoncée de la statue trouvée récemment à Porto d'Anzio.

Estampage d'une des inscriptions du mont Testaccio.

M. Geffroy envoie aussi l'estampage de l'inscription trouvée aux environs du mont Testaccio. « La lecture que j'en proposais, dit-il, n'accusait pas encore assez de fautes : il faut encore

1879.

ajouter, à la seconde ligne, HEEC très lisiblement écrit pour HIC (faute ou archaïsme?). Les noms de l'affranchie et de son ami sont d'origine grecque; la figure en bas-relief est d'un bon style; les archaïsmes sont remarquables : autant de raisons, sans doute, pour faire remonter cette pierre (un travertin) jusqu'au temps de la république. La lecture entière en serait :

MANILIA Ͻ·L·
APHRODISIA HEEC
SEPVLTA EST
HELIODORVS·AMICVS
SVOS DE SVO MONVM
FECIT OB ILLIVVS
MERITEIS·SALVE. »

Tête de marbre de Paros trouvée à l'Acropole d'Athènes.

M. Heuzey lit, au nom de M. Albert Dumont, une note sur une tête de marbre de Paros que l'on croit avoir été trouvée dans les fouilles exécutées à Athènes sur le versant méridional de l'Acropole ou sur l'Acropole elle-même, près de l'emplacement du temple d'Esculape, l'Asclépiéion.

Deuxième fascicule de *l'Ethnographie des peuples étrangers à la Chine* tirée de Ma-touan-lin.

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, en présentant à l'Académie le second fascicule du tome II de son *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, tirée de la grande encyclopédie de l'écrivain chinois Ma-touan-lin, s'exprime ainsi :

« Le premier fascicule paru du tome II s'arrêtait à la p. 120; celui que je présente aujourd'hui comprend seize feuilles d'impression et s'étend jusqu'à la page 248, c'est-à-dire à peu près au quart de l'ensemble des matières que contiendra ce second volume, consacré tout entier aux peuples appelés *Méridionaux* par les Chinois.

« On n'y décrit pas moins de soixante-douze royaumes ou pays étrangers. On y raconte des voyages lointains, quelques-

uns ayant exigé plusieurs années de navigation, exécutés aux premiers siècles de notre ère. On y trace le brillant tableau d'un ancien empire disparu, dont les fameuses ruines d'Angcor pourraient bien être les derniers vestiges. Ces relations, qui rempliront la seconde moitié du volume des *Méridionaux*, seront accueillies, je l'espère, avec intérêt; mais ce qui me paraît surtout rendre ce second volume, en cours de publication, le plus intéressant des quatre, c'est la section par laquelle il débute et dont mon excellent confrère, M. Pavet de Courteille, a fait ressortir le caractère historique de *sources nouvelles*, à l'occasion du premier fascicule qu'il voulut bien offrir en mon nom. Je rappellerai simplement qu'en parlant de l'Empire chinois du IIIe siècle, Klaproth avait écrit:

« La Chine, c'est-à-dire le pays habité par la race chinoise, « ne s'étendait que fort peu au sud du fleuve *Kiang*, et toutes les « contrées situées au midi des monts *Nan-ling* étaient occupées « par une autre race d'hommes, sur laquelle nous n'avons pas « de données exactes. »

« Or cette lacune est comblée par Ma-touan-lin dans les quatre livres du *Ouen-hien-Tong-kao* dont le fascicule d'aujourd'hui renferme une notable portion. On y voit qu'il ne s'agissait pas d'une race unique, et qu'il ne faudrait pas confondre ces indigènes de la Chine méridionale avec les *Kiang* ou Tibétains, comme on a été tenté de le supposer. On y reconnaît enfin que les *Miao-tse*, actuellement resserrés et bloqués dans les montagnes du *Koueitcheou*, ne sont autres que les débris de l'ancienne population autochtone de la Chine centrale, préservés d'une destruction totale par la vitalité de leur autonomie et la force de leurs derniers retranchements.

« Ma-touan-lin décrit les caractères de ces nations, leurs mœurs, leur amoindrissement successif par la conquête et non

par l'abandon de leurs vieilles coutumes, profondément opposées à celles des envahisseurs de leur sol.

« Si l'esprit est frappé par le spectacle de la durée et de l'immuabilité du grand empire de l'extrême Asie, il ne l'est pas moins par celui de ces montagnards opiniâtres, enfermés dans un cercle infranchissable par d'innombrables ennemis, isolés du reste du monde et continuant à défendre, à travers les siècles, leur nationalité de quatre mille ans.

« Si j'avance moins vite que je ne le souhaiterais dans l'achèvement de cet ouvrage de longue haleine, ce n'est pas uniquement en raison du fait de sa publication par un recueil périodique. Je tiens à dire quel concours zélé me prête, à cet égard, M. François Turrettini, le fondateur de l'*Atsumé Gusa*, véritable encyclopédie pour servir à la connaissance de l'extrême Orient; mais il est un genre de difficultés particulières auxquelles on se heurte en traduisant les notices ethnographiques de Ma-touan-lin, qui rendent ce travail très laborieux et qui, souvent, obligent à procéder avec beaucoup de lenteur. Ces difficultés consistent non seulement dans le grand nombre de noms géographiques, très distincts en réalité les uns des autres, bien que d'une parfaite similitude, ce qui tient en partie au monosyllabisme de la langue, mais encore dans la déplorable coutume qu'ont adoptée les Chinois, dès l'époque de *Tsin-chi-hoang ti*, c'est-à-dire plus de deux cents ans avant notre ère, de changer quantité de noms de villes, de pays et même de fleuves, d'une dynastie à l'autre, et cela en opérant souvent des échanges de noms qui peuvent produire la confusion la plus dangereuse. Nous avons vu chez nous La Roche-sur-Yon devenir Napoléon-Vendée, puis Bourbon-Vendée et redevenir ensuite La Roche-sur-Yon; mais, heureusement pour les Chinois qui étudieront plus tard l'histoire de France, nous

n'avons pas eu l'idée encore de donner à Lille ou à Toulouse, par exemple, le nom de *La Roche-sur-Yon* et *vice versa*. C'est là cependant ce qu'ont fait les Chinois à diverses époques, de telle sorte qu'on est parfois très embarrassé pour s'orienter à première lecture, et que l'identification indispensable des localités exige une extrême circonspection. De même les notices séparées de certains royaumes, en apparence distincts les uns des autres, ne forment en réalité que l'histoire chronologique d'un seul pays.

« Ces difficultés, j'ai hâte de le dire, sont loin de condamner le traducteur à demeurer dans une obscurité insurmontable. Il existe des géographies chinoises où les mutations successives des noms géographiques sont consignées avec leurs dates correspondantes. On trouve ainsi de nombreux éclaircissements dans les notes et commentaires des grandes chroniques officielles de l'Empire connues sous le nom de *Tang-kien-kang-mon;* mais il n'en faut pas moins se livrer à un travail incessant de rapprochement et d'investigations, qui demande beaucoup de temps, qui est fort ingrat par lui-même, et dont j'ai désiré indiquer la nature afin d'expliquer des lenteurs que je suis le premier à regretter. »

Séance du 7 mars. — Le Ministre de l'instruction publique, par une lettre en date du 1er mars, transmet à l'Académie la copie du Rapport général du Directeur de l'École française de Rome sur les travaux des membres de cette École. — Travaux de l'École de Rome.

Le Directeur de l'École française de Rome adresse à l'Académie une notice de M. Paul Durrieu, membre de cette École, contenant une intéressante observation pour laquelle M. Durrieu souhaite qu'il lui soit permis de prendre date. — Comptes de l'hôtel du roi Charles Ier d'Anjou aux archives de Naples.

« Il s'agit, dit M. Geffroy, d'un fragment d'un des registres

angevins conservés aux archives de Naples (n° 225 de la série), où M. Durrieu a rencontré les comptes de l'hôtel du roi Charles Ier d'Anjou.

« Ce manuscrit est désigné sous ce titre : *Carolus illustris, Ratio thesauri, 1319*. Il se rapporte, dans son ensemble, au règne de Robert le Sage et aux années 1318-1323; mais on y trouve, rédigé moitié en français moitié en latin, un fragment de soixante feuillets, provenant d'un registre de comptes de l'année 1278 « indiction VI », et dont la plus importante partie est une liste, plusieurs fois répétée, de tous les officiers et serviteurs composant l'hôtel du roi, depuis les chevaliers, divisés en deux classes, ceux qui ont reçu des terres et ceux qui ne touchent que leurs gages, jusqu'aux plus infimes valets d'écurie et de cuisine.

« Cette liste donne, dans leur forme française réelle, que les documents latins altèrent souvent d'une façon sensible, près de sept cents noms appartenant, sauf peu d'exceptions, à des Français venus avec Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples. Beaucoup d'entre eux sont des noms d'origine, et permettent de constater un fait que confirme l'examen des autres documents angevins : c'est que la plupart des compagnons du frère de saint Louis venaient du Nord et de l'Est de la France, des environs de Paris, de la Champagne, de la Lorraine et de la Bourgogne. Sauf parmi les chevaliers, on y rencontre relativement fort peu de Provençaux, et il n'y a guère que les notaires et les scribes qui soient Italiens.

« Cette composition à peu près exclusivement française de la maison des rois angevins de Naples ne dura que peu de temps; une liste postérieure des officiers de l'hôtel, que renferme le même registre, montre qu'en 1324 l'élement étranger y avait, on peut le dire, complètement disparu.

« Un autre registre intact, analogue à celui dont il ne reste qu'une faible partie, était jadis conservé en tête de la série angevine des archives de Naples. Il se rapportait aux années 1279 et 1280. Il a complètement disparu; il n'en reste qu'une analyse faite au XVIIe siècle, et que M. Minieri Riccio a publiée en 1862. On y trouve aussi de courtes listes de serviteurs de l'hôtel, mais elles sont en latin, et beaucoup moins complètes que n'est le fragment original dont M. Paul Durrieu a signalé probablement le premier l'existence. »

Photographie d'une inscription étrusque.

M. Geffroy adresse aussi la photographie d'une inscription étrusque, comptant jusqu'à neuf lignes, récemment découverte à Corneto Tarquinia. « Le monument qui la porte, dit M. Geffroy, est un sarcophage en *nenfro* ou *ninfro*, sorte de lave aux taches noires et rondes fréquente aux environs de Tarquinia. Le sarcophage est surmonté par la statue d'un personnage viril à demi étendu; il tient d'une main un volume déroulé, sur lequel se trouve l'inscription. »

Pièce faussement attribuée à Serlon, chanoine de Bayeux.

M. Hauréau communique une notice sur une pièce contenue dans le manuscrit de la reine Christine au Vatican, insérée par dom Brial en tête du quinzième volume de l'*Histoire littéraire*, et faussement attribuée à un chanoine de Bayeux nommé Serlon, qui vivait au XIIe siècle.

Cette lecture donne lieu à des observations de M. G. Paris sur la poésie rythmique au moyen âge, sur le nom de Golias et de Primat, donné à l'auteur de la pièce citée par M. Hauréau et qui fut donné à beaucoup d'autres. L'*Electus Coloniæ* à qui la pièce est adressée doit être un archevêque de Cologne, chancelier de Frédéric Ier, et qui alla avec lui en Italie lors de l'expédition de Frédéric contre la ligue lombarde. C'est à Pavie que Frédéric résidait alors, ainsi que le chancelier, et c'est de Pavie qu'il est parlé dans la pièce.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1879

M. Hauréau donne quelques explications sur les points où il est en dissentiment avec M. G. Paris.

Inscriptions himyaritiques

Séance du 14 mars. — M. Schefer remet au President, pour être mises à la disposition de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*, vingt-quatre épreuves d'inscriptions ou de fragments d'inscriptions himyaritiques recueillies dans le Yémen. Les pierres sur lesquelles sont gravées ces inscriptions se trouvent aujourd'hui entre les mains de M. Albert Goupil, qui a autorise M. Schefer à declarer en son nom qu'il serait heureux d'en faire hommage à la Bibliothèque nationale.

Moulage d'une inscription

Séance du 21 mars. — M. A. Maury dépose sur le bureau, au nom de M. Alex. Bertrand, une photographie du moulage pris sur l'inscription de Todi. Cette inscription présente une partie en latin, le reste est écrit en caractères qui semblent ombriens.

Casque et épée gaulois.

M. Alex. Bertrand met sous les yeux de l'Academie un casque gaulois et une épée ganloise et donne des explications sur chacun de ces deux objets. Le casque a été trouvé près d'Agen, dans un puits funéraire. Il peut être identifié, dit M. Bertrand, à un casque gaulois de l'époque romaine.

M. Bertrand présente aussi une epée en bronze, trouvée au Lessart, dans les Côtes-du-Nord. Cette épée, qui a de l'analogie avec l'epée grecque, est un type rare; on n'en a trouvé de semblables que dans le lit des rivières, dans les marais et près des côtes en France et en Angleterre.

M. de Saulcy rappelle, à propos du premier de ces objets, qu'un casque de même forme se voit sur une monnaie d'Hérode; or on sait qu'Herode avait une garde gauloise. Cela confirme l'opinion de M. Bertrand.

M. Perrot fait remarquer que la garde d'Hérode se composait sans doute de Galates, et il demande si les Gaulois de la Galatie avaient conservé les armures de leur pays d'origine ou s'ils portaient le casque dont on faisait usage dans la Gaule au temps de César.

M. de Saulcy n'entreprend pas de résoudre la question, mais il constate l'identité de forme du casque des monnaies d'Hérode et des casques trouvés soit à Agen, soit à Alise-Sainte-Reine.

M. J. Desnoyers rappelle à M. Bertrand qu'il lui a communiqué depuis longtemps et qu'il a exposé, l'an dernier, parmi les collections les plus anciennes du Trocadéro, trois armes de bronze : un poignard avec sa poignée métallique, une épée large et triangulaire, une grande hache ornée de dessins. Ces armes avaient été découvertes ensemble sous des blocs de pierre, près d'un dolmen, aux environs de Regmalard, dans le département de l'Orne, loin de tout cours d'eau navigable. Elles sont identiquement semblables aux plus beaux types d'armes de bronze signalés par les antiquaires en Danemark, en Irlande, en Angleterre, en Suisse et dans plusieurs localités de France. Elles avaient été probablement enfouies, comme objets votifs, près du monument mégalithique, et remonteraient à la plus ancienne période des temps désignés sous le nom d'âge du bronze.

Trois statues trouvées près de la *Via di Firenze* à Rome.

Séance du 28 mars. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie une lettre relative à la découverte qui vient d'être faite, par le propriétaire d'un terrain, Via di Firenze, à Rome, de trois statues ainsi que de quelques peintures et de plusieurs pavés de mosaïques. « Une seulement de ces statues, dit M. Geffroy, paraît importante : c'est un

1879

hermaphrodite un peu plus petit que nature, couché, reproduisant, en un travail très probablement romain, le célèbre original attribué à Polyclès. Les deux autres morceaux sont d'ornement plus que d'art véritable : ce sont des *putti* qui décoraient peut-être une fontaine; ils sont de petites dimensions. »

Égout antique employé pour l'écoulement des eaux du Colisée.

Dans cette même lettre, M. Geffroy annonce que la découverte d'un égout antique a permis de faire écouler, plus promptement qu'on ne l'espérait, dans l'égout qu'on a construit, les eaux qui déshonoraient depuis longtemps le Colisée.

Fragment d'un vase grec avec signature de l'artiste.

« Dans le palais du prince Ruspoli, continue M. Geffroy, à Cervetri, parmi beaucoup de débris de vases peints, de bronzes et de terres cuites provenant de la nécropole étrusque, j'ai remarqué le fragment de vase suivant : au-dessous du col, on voit deux lutteurs combattant l'un contre l'autre, et, au bas de ces deux figures, cette inscription qui donne le nom de l'artiste :

NIKOSΘENESMEΠOIESEN

Figures noires sur fond jaune. Le reste des peintures était d'ornement : feuilles de lierre et ornements triangulaires. Le vase, d'une forme voisine de l'amphore (deux anses autour du col), paraît avoir dû mesurer 30 centimètres de hauteur, et 18 centimètres de diamètre à la panse. »

Inscription trouvée près d'un bastion de la Porta del popolo.

M. Geffroy termine en disant qu'il a été donné lecture, à l'Académie dei Lincei, de la lettre écrite par M. Ernest Renan sur l'intéressante inscription trouvée il y a un an lors de la démolition d'un des bastions de la Porta del popolo, et il ajoute : « L'Académie voudra bien se souvenir que j'en ai envoyé, lors de la découverte, un complet estampage, suivant lequel les

traces de lettres semblent apparaître après le mot INTER à la fin de la ligne :

FILIA MEA INTER FIDELES FIDELIS FVIT INTER NOS PAGANA FVIT

Fragments de deux amphores panathénaïques.

M. de Witte a la parole. « J'ai eu l'honneur, dit-il, d'entretenir plusieurs fois l'Académie de fragments de vases panathénaïques, trouvés à Athènes. Aujourd'hui je demande la permission de communiquer à l'Académie une lettre de M. Jules Martha, qui m'écrit d'Athènes, le 18 mars :

Monsieur,

Depuis la fin de février, un propriétaire d'Athènes fait ouvrir des sépultures non loin du Céramique, dans un champ situé derrière l'usine à gaz, à droite de la route qui mène au Pirée. Dans un même tombeau il a trouvé des fragments de deux amphores panathénaïques. Je m'empresse de vous les signaler.

Ces fragments étaient jetés pêle-mêle près de la tête du mort (à l'est) à une profondeur de plus de deux mètres. De l'une des deux amphores on n'a que des morceaux sans intérêt dont l'un porte une partie de la colonne. De l'autre, on a assez de morceaux qui se rapprochent pour permettre de reconstituer en partie les représentations de chaque face et de déterminer à quelle série de jeux ce prix avait été donné. On voit en effet sur l'une des faces le jeu du disque. Sur l'autre, Athéna est debout, dans l'attitude ordinaire, entre deux colonnes surmontées chacune d'un coq. La déesse est tournée vers la gauche. L'épisème du bouclier est une chouette; au-dessus, en exergue, on lit l'inscription suivante, tracée au pinceau en lettres violettes : NIKONIOY. Le visage, le bras et le pied d'Athéna étaient peints en blanc; l'aigrette, certains détails de l'égide, une partie du plumage des coqs et la branche sur laquelle est perchée la chouette, sont violets. Ces couleurs n'ont laissé que des traces légères.

1879.

Je vous adresse ci-jointe la reproduction des calques que j'ai pris. Ces dessins très imparfaits peuvent donner une idée des représentations.

Autres vases avec inscriptions

Les mêmes fouilles ont mis au jour d'autres vases intéressants. Dans le peu de temps qu'il m'a été donné de les voir, j'en ai noté plusieurs qui portent les inscriptions suivantes :

1. ΟΛΥΝΠΙΧΟΣ ΚΑΛΟΣ (de droite à gauche).
2. ΗΟ ΠΑΙΣ ΚΑΛΟΣ (idem).
3. ΚΟΡΟΝΕ ΚΑΛΕΦΙΛΟ.

« J'ajoute, dit M. de Witte, que le nom de *Νικόνιος* ne se trouve ni dans aucun texte ni dans aucune inscription ancienne. On connaît beaucoup de noms grecs dans la composition desquels entre le nom de la Victoire, *Νίκη*; mais celui de *Νικόνιος* est tout à fait nouveau.

Envoi de M. Geffroy.

Séance du 4 avril. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie : 1° un rapport sur une fouille que M. Maurice Albert, membre de cette école, vient d'achever près de Tusculum; 2° un double estampage de l'inscription tracée sur une pierre tombale trouvée récemment à Mineo et dont il a déjà entretenu l'Académie par une lettre datée du 4 janvier.

M. Alex. Bertrand, à l'occasion d'une découverte de bijoux faite à Jouy-le-Comte, communique des observations sur les conséquences que l'on peut tirer de l'exploration de six cent huit cimetières mérovingiens, en ce qui touche les limites de l'occupation de la Gaule par les Francs, les Bourguignons et les Goths.

Autorisation de l'acceptation de la donation Jean Reynaud.

Séance du 9 avril. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'ampliation du décret en date du 25 mars, par lequel le

Président de la République autorise l'Institut de France à accepter, aux clauses et conditions imposées, la donation à lui faite par M[me] veuve Jean Reynaud d'une somme de 10,000 fr. de rente annuelle 3 p. 0/0 qui devra être employée en un prix d'égale valeur, décerné, à tour de rôle, par chacune des cinq académies et, pour la première fois, en l'année 1879, par l'Académie française, sous le nom de « Prix Jean Reynaud ».

Journal de voyages des missionnaires d'Alger aux grands lacs de l'Afrique équatoriale.

M[gr] l'archevêque d'Alger adresse à l'Académie quelques exemplaires des *extraits d'un journal de voyages des missionnaires d'Alger aux grands lacs de l'Afrique équatoriale.* A cette brochure est jointe une carte manuscrite de la région parcourue. Cette carte a été dressée par les missionnaires, et elle est beaucoup plus complète que celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour.

M[gr] l'archevêque d'Alger ajoute que, suivant le désir exprimé par l'Académie, il a donné des instructions aux missionnaires de Tunis pour qu'ils étudiassent avec le plus grand soin tous les monuments ou débris archéologiques que l'on pourrait découvrir sur les ruines de Carthage.

Sur le nom juif de *Schelamsion.*

M. Derenbourg, à propos de la communication commencée par M. Clermont-Ganneau, dans la séance précédente, sur des *ossuaires juifs*, présente une observation au sujet de l'interprétation donné à un nom de femme juive gravé sur un ossuaire provenant d'un cimetière voisin de Jérusalem. Ce nom est celui de *Schelamsion,* dans lequel M. Clermont-Ganneau a cru voir l'accouplement de deux vocables *Schelam* ou *Selam* ou *Selem* et *Sion,* ce qui lui donnait la signification de paix de Sion. M. Derenbourg est d'avis que cette interprétation ne saurait être adoptée. « Il est, dit-il, sans exemple, dans l'onomastique juive, que le nom d'un homme ou d'une femme renferme comme élément le nom d'une localité. On aurait affaire ici au vocable

1879

de Schelômith (I, *Chron.* III, 19) transcrit en grec par Σαλωμίθ ou Σαλωμθί, lequel équivaut à Salome. Ce nom a été porté par plusieurs femmes de la famille des Machabées et des Hérodes. La syllabe *ion* est un diminutif grec qui, comme signe de tendresse, est souvent ajouté aux noms de femmes. Mis ainsi à la fin de *Salomith*, il a formé le vocable *Salomithion*, dans lequel le *th* (dont le son est sifflant en grec) a donné naissance à la forme *Salamision*. »

Statues antiques trouvées par fragments sur l'Esquilin.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit à la Compagnie pour l'informer que l'on vient de trouver, en démolissant un mur sur l'Esquilin, cinq ou six statues antiques, mais chacune en cinquante ou soixante morceaux : elles avaient été brisées pour servir de moellons. Plusieurs têtes sont bien conservées. Deux au moins de ces statues paraissent devoir être assez facilement restituées. Ces fragments sont déposés dans l'*auditorium* de Mécène. M. Geffroy ajoute que « les travaux pratiques sur la rive droite du Tibre, en avant de la Farnésine, en vue d'un élargissement du lit du fleuve, ont mis à jour, tout dernièrement, des chambres admirablement peintes par des artistes supérieurs, ce semble, à ceux de l'école de Ludius, que nous a fait connaître Pompéi. Entourés d'une ornementation aux couleurs vives, au dessin élégant, des médaillons offrent des scènes de genre dont le fini n'est pas ordinaire. Les meilleurs de ces médaillons ont tout de suite été détachés pour être placés dans un musée. Les eaux remplissaient ces chambres; on a employé les pompes, et les fouilles continuent.

Dolia trouvés au même lieu.

« Dans le même terrain, un peu en aval, on vient de trouver aussi quelques-uns des énormes *Dolia* rappelant le *Collegium Vinariorum* consacré à Mercure, qu'a fait connaître l'inscription découverte au commencement de l'année dernière

1879.

—

dans le même lieu. (Cf. les *Notizie degli scavi*, février 1878, page 66.)

Tombe où le cadavre a été moulé par les infiltrations des eaux de la Fiora.

« On vient de trouver, continue M. Geffroy, à la Cucumella (le célèbre monument étrusque voisin de Vulci qu'ont étudié jadis Noël Desvergers et Alessandro François), une tombe où le cadavre s'est trouvé entouré de toute part des incrustations formées par les infiltrations des eaux de la Fiora. On espère avoir ainsi un moule dans lequel on pourra couler le plâtre, comme on a fait à Pompéi. »

Travaux de l'École d'Athènes.

Séance du 18 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie le rapport du Directeur de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette école pendant l'année 1878.

Photographies ou gravures de pièces du musée Copernic.

Séance du 25 avril. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, transmet à l'Institut, au nom de M. Arthur Wolynski, une médaille et plusieurs pièces imprimées, photographiées ou gravées, représentant divers objets qui font partie du musée Copernic, objets recueillis par M. Wolynski et qui ont été exposés publiquement à Rome.

Inscription d'une maison étrusque.

Séance du 9 mai. — M. Bréal offre à l'Académie, de la part de M. Casati, un estampage de la maison étrusque dont la photographie a été récemment envoyée à la Compagnie par le directeur de l'École française de Rome, estampage qui a le mérite de présenter l'inscription sous une forme plus lisible. M. Casati en a déchiffré lui-même la première ligne : ce sont des noms propres, et l'inscription paraît être surtout généalogique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1879.

Mort de M. F. de Lasteyrie.

Séance du 16 mai. — Le Président donne lecture de la lettre suivante, qu'il vient de recevoir de M. Robert de Lasteyrie :

Monsieur le Président,

J'ai le pénible devoir de vous annoncer la mort de mon pauvre père, décédé à Paris le 12 mai dernier. Depuis plusieurs années, de cruelles souffrances l'empêchaient de prendre une part active aux travaux de l'Académie, mais il a conservé jusqu'à son dernier jour l'attachement qu'il avait voué à votre illustre compagnie. Il s'honorait de compter parmi vous de nombreux et excellents amis; de la chambre où la maladie le clouait, il suivait avec intérêt toutes vos discussions; quand son mal lui laissait quelque répit, il ne songeait qu'à se faire porter au milieu de vous, car assister à une de vos séances était pour lui une fête.

En un mot l'Académie a pu compter des membres plus actifs; elle n'en a jamais eu de plus dévoués.

En vous priant, Monsieur le Président, de transmettre à vos confrères cette triste nouvelle, j'ai l'honneur de vous offrir l'expression de mon profond respect.

Robert de Lasteyrie.

L'Académie, ajoute M. le Président, a assisté hier aux obsèques de notre confrère et sait qu'un dernier hommage lui a été rendu sur sa tombe, au nom de la compagnie tout entière, par le Président.

Inscription d'une pagode.

Séance du 23 mai. — M. de la Font, ancien substitut du procureur général de Pondichéry, adresse à l'Académie la copie d'une inscription relevée par lui sur la pagode en ruines. Cette inscription a paru à M. de la Font d'une portée considérable par la date qu'elle donne et par le nom du souverain qu'elle désigne.

La comtesse

Séance du 30 mai. — M. Geffroy, directeur de l'École fran-

çaise de Rome, fait connaître que l'Académie royale des Lincei a reçu le 18 mai, en séance publique, M[me] la comtesse Ersilia Locatelli, née Gaetani. « M. le comte Mamiani, président de la section des sciences morales et politiques a, dit M. Geffroy, lu le décret royal approuvant l'élection de la comtesse Locatelli à titre de membre titulaire. Puis, au nom de la comtesse, M. Rodolphe Lanciani a donné lecture d'une dissertation de la nouvelle élue, commentant une mosaïque récemment trouvée à Primaporta, près de la villa de Livie, et dont la photographie est jointe à cette lettre.

Locatelli reçue membre ordinaire de l'Académie des Lincei.

« C'est encore une scène empruntée aux exercices de cirque. On se rappelle que l'auteur avait déjà publié, il y a quelques mois, un ingénieux commentaire d'une inscription concernant le cocher Crescens.

Dissertation de la comtesse Locatelli sur une mosaïque de Primaporta.

« L'auteur lit et explique ainsi les inscriptions marquées sur cette mosaïque :

1° L[*iber R*]OMANO. *Liber* serait le nom d'un cocher célèbre, nom qui se trouve sur un autre monument. *Romano*, à l'ablatif, selon l'usage dans ces sortes de désignation, serait le nom du principal d'entre ses deux chevaux, celui qui occupe la gauche.

« 2° ILARINVS OLYPIO, c'est-à-dire HILARINVS OLYMPIO, même explication : nom du cocher et nom du cheval à gauche.

« 3° LIBERNICA, c'est le souhait de victoire adressé à Liber.

« Le personnage debout serait le *præco*, chargé de proclamer le vainqueur. Il tient un fouet, peut-être celui que Liber, sûr du triomphe, a dédaigné.

« Ilarinus, ou mieux Hilarinus, serait le cocher qui doit assister au besoin le futur vainqueur.

« Le cavalier tient d'une main la palme, de l'autre la cou-

1879

ronne, réservées à Liber. C'est lui probablement qui s'écrie : *Liber, Nica!*

« Les lignes informes tracées au milieu de la scène seraient un dessin grossier de la *spina*.

« La mosaïque est noire et blanche, et d'un travail grossier qui ne peut précéder le ve siècle. La forme de l'A et de l'L, ainsi que l'absence de l'M dans OLYPIO, de l'H dans ILARINVS, seraient des indices paléographiques conduisant à la même conclusion. »

Note sur d'anciennes gloses bretonnes.

M. de la Villemarqué, pour répondre à un vœu qui lui a été exprimé par quelques membres de l'Académie, lit une note sur *d'anciennes gloses bretonnes* de la Bibliothèque nationale, découvertes dans un manuscrit latin du xe siècle, de cette bibliothèque, par M. Bradshaw, bibliothécaire à Cambridge, et qui lui ont été communiquées par M. Léopold Delisle. Elles semblent du même temps que le texte, collection de canons irlandais faite par un clerc breton nommé Arbedoc, par ordre d'un autre breton, abbé de Saint-Méen et évêque d'Aleth, qui vivaient sous Charlemagne et Louis le Débonnaire, et auquel le premier empereur fit une donation, confirmée par son fils, comme l'atteste une charte authentique de l'année 817. M. de la Villemarqué retrouve heureusement un certain nombre des mots armoricains du xe siècle dans différents textes latins, glosés en pays celtique depuis cette époque, particulièrement en Angleterre. S'il ne les passe point tous en revue, c'est pour ne point courir le risque de prendre, comme d'autres l'ont fait, le Pirée pour un nom d'homme ou le nom d'un graveur parisien pour celui d'un dieu gaulois.

Notations musicales.

Séance du 20 juin. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, après avoir rappelé que M. Ch. Émile Ruelle

1879.

—

tirées des peintures découvertes entre le Tibre et la Farnésine.

a restitué, d'après un dessin fort incomplet, les notations musicales comprises dans les peintures récemment découvertes entre le Tibre et la Farnésine, ajoute :

« Il nous est encore impossible de comparer la conjecture de M. Ruelle avec le monument, et de lui faire connaître s'il a trouvé la notation originale. Pendant très longtemps, après la découverte, les chambres peintes dont j'ai entretenu l'Académie ont été envahies par les eaux; j'ai été plusieurs fois sur ces terrains pour copier les caractères en question, et les ai trouvés toujours inondés. L'informe copie que nous avons envoyée à M. Ruelle n'a pu être prise que par hasard et sans nulle facilité d'accès. Les peintures de la Farnésine sont encore enveloppées de la cuirasse de terre et de bois qui les protégeait. La paroi qui nous intéresse ne sera tirée de sa gaîne que dans un mois environ.

Autres peintures du même lieu.

« D'autres peintures, plus intéressantes encore, viennent, continue M. Geffroy, d'être découvertes dans les mêmes terrains. Je suis entré dans une nouvelle chambre, déblayée à moitié. Cette chambre a 8m,60 de long, 4 mètres environ de large; la hauteur est encore incertaine, puisqu'on n'a pas encore atteint le plancher. Ce ne sont plus ici des médaillons et de petits tableaux de genre : une frise règne tout autour de cette salle et représente toute une série de scènes étranges, des sacrifices, des supplices de prisonniers, des scènes d'adoration, etc., qui seront certainement d'un grand prix à la fois pour l'histoire de l'art et pour l'étude des traditions. Au-dessous de la frise on voit des paysages sur le fond noir (comme la frise elle-même) et dans le genre de Pompéi, mais, ce semble, supérieurs et plus fins. »

4e chambre peinte

Séance du 27 juin. — M. Geffroy, directeur de l'École fran-

1879

découverte dans les terrains de la Farnésine.

çaise de Rome, adresse au Président une lettre relative à la découverte d'une quatrième chambre peinte dans les terrains de la Farnésine. (*Comptes rendus*, IVe série, t. VII, p. 149.)

Inscription punique transmise par l'abbé Delattre.

Séance du 4 juillet. — M. l'abbé Delattre, chapelain de Saint-Louis-Roi, à Carthage, par une lettre datée du 25 juin, signale à l'attention de l'Académie un fragment d'inscription punique qui offre peut-être, dit-il, un certain intérêt. M. l'abbé Delattre ajoute :

« Le dessin à l'encre que je joins à ma lettre reproduit cette inscription dans ses justes proportions. J'y joins quelques estampages de la pierre afin qu'on puisse vérifier si ma copie est fidèle. Ce fragment a été trouvé à Carthage même, à peu de distance du n° 70 du plan de Jalbe, à l'est de ce point.

« Quelque temps avant la découverte de ce fragment, une pierre de même nature avait été trouvée par un Arabe et vendue par lui à un habitant de la Goulette. L'empreinte fut envoyée à Berlin, et l'inscription fut publiée dans une revue savante de cette ville. Enfin le directeur du musée de Strasbourg en fit l'acquisition lors de son voyage à Tunis.

« Dès l'instant où j'eus dans la main le fragment que je vous communique, je fus convaincu qu'il appartenait à la même inscription que la pierre que j'avais vue à la Goulette. C'étaient les mêmes caractères, sur une plaque de même nature, de même épaisseur, polie sur la face, rugueuse au revers. La moulure inférieure de notre inscription me rappelait tout à fait la moulure supérieure de l'autre fragment. L'habitant de la Goulette qui avait possédé la première partie fut aussi de mon avis.

« Je vous donne tous ces détails afin que vous puissiez prendre auprès du directeur du musée de Strasbourg les renseignements que vous pourrez désirer.

« M. Tissot, correspondant de l'Institut et ministre de France à Athènes, est passé ici ces jours derniers; il a visité notre collection d'antiquités et m'a fortement engagé à vous communiquer cette inscription pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*.

« Nous possédons plusieurs autres inscriptions puniques, mais ce sont de ces stèles que vous connaissez et qui renferment toutes la même formule, à l'exception du nom qui y est inscrit.

« Je passe sous silence ma marque céramique composée de deux lettres puniques, ainsi que plusieurs autres objets de même origine, tels que monnaies, cachets et empreintes de poterie. »

Lettre de M. Boissonade fils.

Séance du 25 juillet. — M. Boissonade fils écrit, de Yeddo, au Secrétaire perpétuel, pour le prier de remercier l'Académie de l'honneur qu'elle a fait à la mémoire de son père en obtenant du Ministre le buste de cet ancien et vénéré membre de l'Académie.

Notice sur les anciens *Gestes des évêques de Cambrai.*

Séance du 25 juillet. — M. Delisle communique à l'Académie, au nom des RR. PP. de Backer et de Smedt, bollandistes, une notice sur les anciens *Gestes des évêques de Cambrai.*

« La vie des évêques de Cambrai, dit M. Delisle, a fourni aux historiographes du moyen âge la matière de compositions aussi nombreuses qu'importantes. On connaissait jusqu'à présent :

« *La grande chronique,* rédigée au milieu du XIe siècle par Baudri :

« *La Vie de l'évêque Lietbert (1051-1076)*;

« *La Vie de Gérard II (1076-1092)*;

1871

« Un récit abrégé des évènements accomplis depuis 1092 jusqu'en 1180, récit qui avait été composé par un moine de Saint-Géry, et dont nous ne possédons qu'un court fragment;

« Un autre abrégé, qui est l'œuvre d'un chanoine de Cambrai, et qui va de 1092 jusqu'en 1191;

« Enfin une chronique française de la fin du XIIIe siècle, qui embrasse la période comprise entre 1092 et 1135.

« Les éditeurs du *Recueil des historiens de France* et ceux des *Monumenta Germaniæ historica*, qui ont donné dans leurs collections une large place à l'historiographie des évêques de Cambrai, avaient bien deviné que l'abrégé du moine de Saint-Géry, celui du chanoine de Cambrai et la chronique française, devaient dériver d'une composition plus ancienne et plus étendue; mais ils en avaient inutilement recherché le texte.

« C'est cette composition qui vient d'être retrouvée par les bollandistes et qui comprend :

« 1° *L'Histoire de l'épiscopat de Gaucher Ier et de Manassès* (*1092-1105*), en quatrains de vers rimés de huit syllabes;

« 2° *Les actes de l'évêque Eudes* (*1105-1113*), en prose;

« 3° et 4° Une double relation de l'*épiscopat de Burchard* (*1114-1130*), l'une en prose, l'autre en vers rimés de douze syllabes;

« 5° *Les actes de Liéthard* (*1131-1137*), en vers rimés de douze syllabes;

« 6° *Les actes de Nicolas Ier* (*1137-1167*), en quatrains de vers rimés de huit syllabes;

« 7° Une note complémentaire sur *la mort de Nicolas* et sur les quatre successeurs de ce prélat, en vers rimés de huit syllabes.

« Ces différents morceaux, dont le P. de Smedt a préparé une édition, paraissent avoir été successivement composés par

plusieurs clercs de l'église de Cambrai, à l'exception du dernier, qui a dû être écrit par un moine de l'abbaye de Hautmont.

« Le manuscrit qui nous a conservé ces précieux documents, et qui contient encore d'autres morceaux très intéressants pour l'histoire et la littérature du moyen âge, a été copié vers la fin du XIIe siècle dans l'abbaye de Hautmont. Il vient d'être acquis pour la Bibliothèque nationale, aux frais de M. le duc de la Trémoille, ainsi qu'un autre manuscrit de la même abbaye, copié à la fin du XIe siècle et contenant les actes de saint Vincent Mathelgaire. »

Séance du 1er août. — M. de la Font, ancien substitut du procureur général, à Pondichéry, écrit au Secrétaire perpétuel, relativement à la mission qu'il remplit dans l'Inde, et il accuse en même temps réception de la lettre qui lui a été adressée, au nom de l'Académie, le 10 juin dernier, lettre concernant l'inscription que M. de la Font avait découverte dans une pagode. Lettre de M. Lafont.

M. de Witte, après avoir exposé le mythe de *Mélampos et des Prœtides*, communique à l'Académie les dessins de deux monuments antiques où l'on a reconnu l'expiation des Prœtides, c'est-à-dire un vase peint du musée de Naples et un petit camée de travail grec qui appartient à l'auteur du mémoire. Monuments représentant l'expiation des Prœtides.

Séance du 13 août. — M. de Longpérier donne, ainsi qu'il suit, communication de la découverte de *monnaies himyaritiques* nouvelles qui vient d'être faite par M. Schlumberger : Monnaies himyaritiques.

« M. Gustave Schlumberger, à qui l'Académie a deux fois décerné le prix de numismatique, et qui, depuis quelques mois, habite Constantinople, me charge de faire part à notre compagnie d'une découverte de monnaies antiques, sur la-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1879

quelle il m'a fourni d'intéressants détails dans ses lettres du 17 juillet et du 2 août. Il s'agit d'un trésor de 180 pièces d'argent recueillies dans le Yémen par un officier turc, et qui appartiennent à l'époque de l'autonomie arabe, antérieure à l'Islamisme; 148 de ces pièces sont du module d'environ 25 millimètres; 32 du module d'environ 18 millimètres. Toutes portent, au droit, une tête à chevelure disposée comme celle qui se voit sur la monnaie de Raïdan, publiée par nous en 1868; le revers présente pour type une chouette posée sur une amphore couchée, imitation, à ce qu'il semble, de la chouette athénienne. Sur ce revers on voit, en outre, soit une légende en caractères himyaritiques, soit, beaucoup plus fréquemment, deux grands monogrammes en lettres de la même espèce. Un de ces monogrammes, composé des caractères [illegible] (ינף), se remarque aussi sur les monnaies de Hemdan [illegible] (ינעך) de Raïdan et a été assimilé par M. Halévy au titre *yanouf* (excellent) que portent les personnages royaux dans les inscriptions. M. Schlumberger divise les 180 monnaies qu'il a étudiées en sept groupes déterminés par la nature des monogrammes.

« Je dois dire, ajoute M. de Longpérier, qu'il y a plusieurs années déjà, M. Henri Sauvaire, chancelier du consulat de France à Alexandrie, m'a apporté deux monnaies d'argent himyaritiques dont l'une se retrouve parmi les pièces du second module, signalées par M. Schlumberger, tandis que l'autre est une division extrêmement petite sur laquelle la tête rappelle plus l'effigie de la Minerve d'Athènes que celle des rois arabes du Yémen. »

Chronique romanesque [illegible] Fauchet [illegible] le récit

Séance du 22 août. — M. Delisle, à l'occasion d'un travail paru ces jours derniers dans la *Romania*, signale à l'Académie une chronique romanesque, jadis possédée par le président

des amours du châtelain de Couci et de la dame de Faïel.

Fauchet, chronique qui a peu de valeur pour les historiens, mais qui peut être utilement consultée pour la solution de quelques problèmes d'histoire littéraire.

« M. Gaston Paris, ajoute-t-il, qui vient d'apprécier avec tant de compétence et d'intérêt le roman du châtelain de Couci, a fait remarquer que la célébrité des aventures du châtelain de Couci et de la dame de Faïel tient, en grande partie, à une chronique du XVe siècle que possédait le président Fauchet et à laquelle il a emprunté le récit des amours du châtelain. Cette chronique était considérée comme perdue. M. Delisle établit que c'est celle qui porte à la Bibliothèque nationale le n° 5003 du fonds français. Ce manuscrit, dont les marges sont couvertes d'annotations du président Fauchet, contient en effet les histoires de Blondel et du châtelain de Couci, telles que Fauchet les a fait connaître au public.

« La chronique dont il s'agit commence aux origines fabuleuses et s'arrête à l'avènement de Charles VI. Le fond en a été emprunté aux chroniques de Saint-Denis; mais le compilateur a recueilli dans son œuvre beaucoup de légendes romanesques. »

Plaque d'argent doré, trouvée à Galaxidi.

Séance du 29 août. — M. de Witte lit une notice sur une plaque d'argent doré, trouvée à Galaxidi, dans l'ancienne Locride, et acquise par le Musée du Louvre. « On voit sur cette plaque une composition de deux figures : *Vénus* retirée des flots de la mer et reçue au moment de sa naissance dans les bras de l'*Amour*.

« Panofka, il y a environ un demi-siècle, avait reconnu la naissance de Vénus dans un groupe de bronze conservé à la galerie de Florence. Le savant archéologue rappelle en cette occasion la description donnée par Pausanias d'un bas-relief

en or qui décorait la base du trône de Jupiter à Olympie, composition dans laquelle Phidias avait introduit la naissance de Vénus au centre d'une nombreuse réunion de divinités. »

M. de Witte cite les restitutions proposées par Quatremère de Quincy en 1815 et par Gerhard, dont il communique un dessin à l'Académie, en 1840. Il fait observer que la petite plaque peut fournir un motif de restitution pour le groupe central de l'œuvre de Phidias.

Base d'un ancien temple d'Apollon, découverte au Mont-Cassin

Séance du 5 septembre. — Le Président donne communication à l'Académie d'une lettre d'un bénédictin français de l'abbaye du Mont-Cassin, dom Anselme Caplet, annonçant la découverte, au Mont-Cassin, de la base de l'ancien temple d'Apollon. Cette base est romaine, et son inscription, en magnifiques caractères, permettra de fixer l'époque du monument. Le Président ajoute que, dans ses dialogues, saint Grégoire le Grand nous apprend que saint Benoît avait trouvé au Mont-Cassin un temple d'Apollon, dans lequel il avait fait construire deux chapelles, l'une à saint Jean, l'autre à saint Martin.

Borne milliaire découverte en 1877 dans le cimetière Saint-Marcel

Séance du 24 octobre. — M. E. Desjardins communique un travail sur une inscription de borne milliaire romaine, découverte en 1877 dans le cimetière Saint-Marcel, et conservée aujourd'hui au Musée Carnavalet. Cette inscription lui paraît donner la distance de Paris à Reims. A ce sujet, M. de Longpérier fait remarquer qu'après la quatrième ligne M. Desjardins a oublié, dans sa transcription, la ligne suivante :

A CIV.PAR

qui se trouve dans la communication, faite par lui-même, de

cette inscription, en 1877, et qu'il ne faudrait pas omettre dans le compte rendu.

Il demande aussi comment la ville de Reims serait indiquée par un seul caractère R, placé sur la même ligne que les chiffres. Quand la ville de Paris est clairement marquée par ces lettres, PAR, comment la ville de Reims serait-elle laissée à deviner au lecteur?

M. de Longpérier ajoute que A CIV PAR indique le point de départ et non le point d'arrivée à 105 milles. Dans le système de M. Desjardins il faudrait A CIV REM.

Séance du 31 octobre. — A propos du procès-verbal, M. Desjardins lit une note dans laquelle il rend compte des recherches qu'il vient de faire en vue de justifier sa lecture de l'inscription de la borne milliaire découverte au cimetière Saint-Marcel. Cette communication donne lieu à plusieurs observations de M. de Longpérier.

Nouvelle note sur l'inscription de cette borne.

Séance du 12 décembre. — M. Ravaisson présente deux photographies où l'on voit le piédestal antique de la statue colossale de *la Victoire*, découverte autrefois dans l'île de Samothrace et rapportée au Musée du Louvre par M. Champoiseau, consul de France. « Ce piédestal, que M. Champoiseau vient également de rapporter de la même île, consiste dans la partie antérieure d'une galère, s'élevant à environ 2^m,50 de hauteur, au-dessus d'une dalle épaisse qui lui sert de support. Il couronnait, à Samothrace, un tertre entouré d'une enceinte ouverte par devant et située dans un renfoncement où on l'apercevait du port. Des monnaies de Samothrace, frappées sous Demetrius Poliorcète, et à son effigie, portent au revers une Victoire, tenant de la main droite une trompette et portée sur l'avant

Piédestal antique de la statue de la Victoire de Samothrace.

1874

d'une galère. C'était sans doute la représentation du monument que nous devons à M. Champoiseau. Peut-être ce monument avait-il été érigé en mémoire des batailles navales où Démétrius avait vaincu Ptolémée, fils de Lagus.

« Le piédestal dont il s'agit, formé de très gros blocs de marbre, a été reconstitué à titre d'essai, dans la petite cour du Musée, appelée cour du Sphinx. Le monument entier, statue et piédestal, sera prochainement placé dans l'intérieur du Musée dont il formera un des plus grands et des plus beaux monuments. »

Vase d'argent antique de la collection du baron Seillière.

M. de Longpérier communique à l'Académie une note sur un vase d'argent antique, appartenant à la riche collection de M. le baron Raymond Seillière. Ce vase, trouvé en Champagne dans un champ qu'on labourait, est en forme de coupe profonde, presque hémisphérique, et est muni, un peu au-dessous de l'orifice, d'un rebord de 3 centimètres, décoré de figures en relief : six paires d'animaux, alternant avec six têtes humaines de profil. Ce système d'ornementation relie le vase à d'autres ustensiles de la même catégorie, trouvés sur divers points de la France, notamment à Caubiac, près de Toulouse; à Berthouville près Bernay, etc. Les masques de profil qui, au nombre de six, sont distribués symétriquement sur le rebord, offrent une analogie sensible avec les têtes qui se voient sur une grande quantité de *tétradrachmes* frappés en Asie Mineure, pendant le Ier siècle avant notre ère, et donne lieu à une utile comparaison. M. de Longpérier pense que le transport à Rome des trésors d'Attale, roi de Pergame, a exercé une grande influence sur l'art de l'Italie et de la Gaule. La coupe présente, sous le pied et sous le rebord, diverses inscriptions tracées à la pointe. En cursives : TITI DVRI et REGI VENETIANI; ce dernier nom a été écrit avec plus de soin, sous le rebord, en

capitales de cette forme que les Gaulois avaient rapportée de leurs expéditions italiques. Le nom de la famille *Regia* est connu depuis longtemps par une inscription d'Antibes. Le surnom *Venetianus* ne doit pas être pris pour un ethnique, ni confondu avec *Venetus*. C'est un dérivé de *Venetius*, nom de famille assez rare, mais dont l'existence est cependant attestée par une inscription recueillie près de Ravenne, dans laquelle figure Caius *Venetius*, fils de Publius. Ces dérivés sont nombreux. Outre les monuments épigraphiques qui en offrent maints exemples, les monnaies impériales de Domitius Domitianus, de Licinius Licinianus, et peut-être aussi celles de Mar[tinius] Martinianus[1], en consacrent encore l'usage. Au reste, les diverses considérations présentées par M. de Longpérier se trouvent exposées dans un mémoire qui va être publié. La précieuse coupe d'argent de M. le baron Seillière était un des ornements de l'exposition historique de 1878.

Documents importants trouvés par M. P. Durrieu dans les archives de Florence.

Séance du 26 décembre. — Le Directeur de l'École française de Rome écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que M. Paul Durrieu, membre de cette École, vient de lui adresser un rapport dont les conclusions paraîtront peut-être assez importantes pour que l'Académie lui permette de *prendre date*, en vue d'un mémoire prochain.

« Les recherches que M. Durrieu a faites l'année dernière, aux archives de Florence, l'ont mis à même, dit M. Geffroy, de restituer presque entière la *série des relations diplomatiques entre la France et l'Italie, pendant le règne de Charles VI*. Plusieurs des pièces inédites qu'il a recueillies présentent par elles-mêmes un intérêt capital. Tel est, par exemple, un *État*

[1] Voir la *Communication*, de M. le commandant R. Mowat, *Comptes rendus de l'Académie*, IVe série, t. VII (1879), p. 223.

1879

détaillé, rédigé en latin, des domaines relevant du saint-siège, villes, seigneuries, châteaux, avec des notes sur leur situation politique et leur degré de prospérité, tout un chapitre de géographie des États de l'Église *en 1393*; puis un journal, en français, rendant compte de deux ambassades envoyées au pape, à Avignon, par le roi de France. Mais surtout il résulte des recherches de M. Paul Durrieu qu'un *vaste projet, imaginé d'abord par Jean Galéas Visconti*, l'un des grands politiques du XIVe siècle, n'allait à rien moins qu'à créer presque, avec le secours du Gouvernement français, *l'unité italienne, au détriment du domaine temporel des papes*. Le seigneur de Milan offrait de se déclarer pour le pape d'Avignon, de terminer, en ramenant son protégé dans Rome, le grand schisme d'Occident, à la condition que le pontife abandonnerait la plus grande partie des États de l'Église, pour qu'on en formât, avec Bologne comme capitale, un royaume destiné à tenir en échec les républiques de Toscane, et qui eût été donné au duc d'Orléans, frère de Charles VI. Louis II d'Anjou eût été en même temps mis en possession du trône de Naples. Jean Galéas, à qui le nouveau pape, le duc d'Orléans et Louis d'Anjou eussent été si entièrement redevables, fût devenu ainsi le maître réel de la Péninsule; peut-être espérait-il de ruiner même ses divers protégés l'un par l'autre, et de conserver pour lui seul une domination si étendue. »

Rapport de la Commission des antiquités nationales.

Rapport fait, au nom de la Commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1879, par M. Gaston Paris. (*Comptes rendus*, p. 311.)

Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

Rapport fait, au nom de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1879, par M. Miller. (*Comptes rendus*, p. 320.)

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1874 AU 31 DÉCEMBRE 1879.

---

§ I.

RAPPORTS SEMESTRIELS SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE, PENDANT LES ANNÉES 1874-1879.

Second semestre de 1873. (Séance du 30 janvier 1874.)

Messieurs, les travaux de l'Académie ont justifié les espérances que je vous exprimais dans mon dernier rapport. Le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*, le IIe du XIVe siècle, comprenant la suite des chansons de geste et les sermonnaires, a paru. Il en est de même du tome XXVII, IIe partie de nos Mémoires, où se trouvent les mémoires de M. Egger sur *les Historiens officiels et les Panégyristes des princes dans l'antiquité grecque;* de M. Miller sur une *Inscription agonistique de Larisse;* de M. Huillard-Bréholles sur l'*État politique de l'Italie depuis la paix de Constance jusqu'au milieu du XVe siècle* (1183-1455); de M. Léopold Delisle sur les *Ouvrages de Guillaume de Nangis.* Nous avons publié aussi la IIe partie du tome VII des *Mémoires présentés par divers savants*, demi-volume qui complète le *Syllabaire assyrien* de M. Joachim Menant. Nous aurions encore publié la IIe partie du tome VIII du même recueil, si l'éloignement de notre correspondant, M. Rangabé, ancien ministre de Grèce à Paris, n'avait retardé de quelques semaines la correction des épreuves de son mémoire sur le Laurium, qui en fait partie.

Les autres publications suivent régulièrement leur cours.

Le tome XXIII des *Historiens de France*, la première des

IMPRIMERIE NATIONALE.

grandes publications académiques, confiée à MM. de Wailly, Delisle et Jourdain, n'attend plus que sa table, qui s'achève sous la direction de M. Jourdain. La composition en est terminée, et l'impression commence.

La *Table chronologique des diplômes et titres imprimés concernant l'histoire de France*, dite *Table de Bréquigny*, continuée par notre confrère M. Laboulaye, a vingt-six cahiers tirés et trois à tirer. L'éditeur s'occupe de l'année 1313, qui pourra être livrée à l'imprimerie dans quelques semaines.

M. Delisle poursuit, avec la collaboration de M. E. de Rozière, que vous lui avez adjoint, la préparation des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieure à l'avènement de Philippe-Auguste*. Dans le dernier semestre, les pièces antérieures à 1180, comprises dans les registres 120 à 125 du *Trésor des chartes*, ont été dépouillées.

Les trois séries des *Historiens des croisades, occidentaux, grecs et arabes*, continuent leur marche parallèle. Le tome IV des *Historiens occidentaux* a soixante-cinq cahiers tirés, deux à tirer, deux en épreuves, sans compter un certain nombre de placards. La fin du texte d'Albert d'Aix, texte soigneusement collationné, en dernier lieu, sur le manuscrit d'Oxford, par MM. Ad. Regnier et Thurot, est remise à l'imprimerie et devra suffire à l'achèvement du volume.

M. Miller, qui mène à lui seul, depuis la mort de M. Alexandre, les deux volumes des *Historiens grecs*, est près d'achever le premier volume. Il n'attendait, pour en compléter la préparation, que les photographies des feuillets d'un manuscrit de Phocas, photographies que nous avions demandées à Rome, et qui nous sont récemment arrivées. Il continue avec le même zèle la publication du tome II, comprenant les *Annotations* sur les textes publiés dans le premier volume : trente-

deux cahiers sont tirés et les deux suivants bons à tirer; le reste est composé ou prêt à l'être. Toute la copie est à la disposition de l'imprimeur.

Quant aux *Historiens arabes*, MM. de Slane et Defrémery, qui en ont publié l'an dernier le premier volume, travaillent au deuxième, dont l'impression est commencée.

La collection de nos *Mémoires*, dont un demi-volume vient de paraître, ainsi que je l'ai dit, en a plusieurs sous presse: la première partie du tome XXV, qui sera suivie de la deuxième partie du tome XXVII, toutes deux consacrées à l'histoire de l'Académie, selon l'usage de réserver à cette matière la moitie d'un volume sur une livraison de deux; et la première partie du tome XXVIII, qui a déjà réuni tout son contingent de mémoires et compte dix-huit feuilles tirées et sept à tirer. J'ajoute que la table, qui doit paraître de dix en dix volumes, et qui, pour la seconde dizaine, forme ainsi le tome XXII, table dressée par M. Robiou, a été reçue par votre Commission des travaux littéraires et livrée à l'impression: vingt-cinq placards ont été envoyés à l'auteur.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* a quatre volumes en cours de publication:

1° Dans la partie orientale (Ire partie) deux demi-volumes: le tome XXII (Ire partie) comprenant une notice tirée (celle de M. Wœpcke, 27 feuilles), et une autre entièrement composée à l'imprimerie (celle de M. Guyard); et le tome XXIII (Ire partie), qui sera consacré tout entier à la traduction faite par M. Leclerc du *Lexique arabe de médecine* d'Ibn Beithar. Huit feuilles sont tirées et les six suivantes bonnes à tirer.

2° Dans la partie occidentale (IIe partie), deux demi-volumes: le tome XXIV (IIe partie), qui compte aussi une notice

tirée (celle de M. N. de Wailly), une en épreuves, celle de M. Hauréau, et une autre renvoyée à son auteur, M. Prou, pour une dernière revision; et le tome XXV (IIe partie) consacré aux commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias sur le traité d'Aristote *De sensu et sensibili*, par M. Thurot : huit feuilles sont tirées, treize autres à tirer; et la copie ne manque pas.

J'ai annoncé la publication du tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France;* le tome XXVII est remis à l'imprimerie, et la plupart des notices qui doivent former le tome XXVIII ont été lues dans la Commission.

Les *Œuvres de Borghesi*, dont l'Académie a repris la publication, commencée aux frais de l'ancienne liste civile, sont le seul ouvrage qui n'ait pas avancé, par suite d'un changement apporté à la répartition des matières entre les deux volumes qui doivent le compléter. Aux deux dissertations de Borghesi sur les fragments des *Fastes capitolins* découverts au commencement de ce siècle, les éditeurs, MM. Léon Renier et Waddington, avaient d'abord eu le projet de joindre, dans le IXe volume, le mémoire inédit de l'auteur sur la série des préfets de Rome depuis Auguste jusqu'à l'année où commence l'ouvrage de l'anonyme *De præfectis urbis* (254 de notre ère). Après mûre réflexion, ils se sont décidés à remplacer ce travail par un autre, également inédit, sur les consuls *suffecti* de date certaine. Ce travail se trouverait ainsi placé logiquement avant la série des notices sur les consuls *suffecti* dont Borghesi n'est parvenu à déterminer la date que d'une manière approximative, notices qui doivent commencer le tome X; et le mémoire sur les préfets de Rome, au lieu de finir le neuvième volume, finirait le dixième. Malheureusement la copie qui avait été faite, il y a quelques années, du mémoire destiné aujourd'hui au tome IX, ne s'est pas retrouvée. Il en faut faire une

1874.

autre, et c'est ce qui a retardé l'impression du volume commencé.

Une publication nouvelle ne tardera pas à prendre rang parmi nos collections les plus importantes : je veux parler de celle du *Corpus inscriptionum semiticarum* que vous avez décidée par une résolution du 17 avril 1867 et confiée aux soins d'une Commission composée de MM. Mohl, de Saulcy, de Longpérier, Renan, de Slane, Waddington, de Vogüé et Derenbourg. La Commission va passer de la période préparatoire à la rédaction définitive des notices consacrées à chaque inscription. Ce travail, vu le temps déjà donné aux recherches préliminaires, pourra, malgré son étendue, être conduit assez promptement à bonne fin ; et ainsi, dans un de mes prochains rapports, j'aurai à vous annoncer que l'impression en a commencé. La France, qui a, en quelque sorte, initié l'Europe savante à l'étude des langues sémitiques par les leçons d'un illustre maître, de notre ancien secrétaire perpétuel Silvestre de Sacy, était digne de concevoir la pensée et de poser la première pierre du monument qui va leur être consacré.

H. Wallon.

(Premier semestre de 1874. Séance du 30 juillet 1874.)

Messieurs, l'Académie des inscriptions et belles-lettres poursuit avec activité la tâche qui lui est dévolue. Le semestre qui vient de s'écouler a vu paraître trois volumes nouveaux, le tome XXVIII, Ire partie, des *Mémoires de l'Académie*, le tome VIII, IIe partie, des *Mémoires des savants étrangers*, et le tome XXII, Ire partie, des *Notices et extraits des manuscrits*. Plusieurs tomes de ces trois collections marchent vers leur achèvement. Le tome XXII des *Mémoires de l'Académie*, comprenant la table des dix volumes précédents, est à la veille de se terminer ; le

1875

tome XXV, Ire partie, consacré à l'histoire de l'Académie, est moins près de la fin, mais le tome XXVIII, IIe partie, qui donne la suite des mémoires, est déjà commencé, et la matière ne lui manquera pas. Des mémoires sont aussi remis pour le tome IX des *Savants étrangers.* Quant aux *Notices et extraits des manuscrits*, dans la section orientale, le tome XXIII, Ire partie, contenant le *Lexique arabe de médecine d'Ibn-Beïthar*, a vingt-deux feuilles tirées ou à tirer et de nombreux placards à mettre en pages; dans la section occidentale, le tome XXIV, IIe partie, va recevoir son complément par l'envoi à l'imprimerie du mémoire revu de M. Prou, sur la *Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie;* le tome XXV, IIe partie, où M. Thurot publie les *Commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias* sur le traité d'Aristote *De sensu et sensibili*, est arrivé à sa vingt-septième feuille.

Nos grandes publications suivent leurs cours sans arrêt. Le tome XXIII des *Historiens de France*, publié par MM. de Wailly, Delisle et Jourdain, est, comme je vous le disais déjà dans mon dernier rapport, entièrement imprimé. On en est, non pas à la rédaction, mais à l'impression des tables. Soixante-douze placards sont composés : ce qui en ajourne la mise en pages et le tirage, c'est le soin extrême que les auteurs veulent apporter à la correction de leur œuvre. L'*Index géographique* de ce volume, combiné avec ceux des tomes XXI et XXII, formera un dictionnaire déjà fort étendu de la topographie de la France au XIIIe siècle. On ne saurait se plaindre d'un retard qui n'a d'autre cause que la recherche de l'exactitude la plus rigoureuse.

Dans la collection des *Historiens des croisades*, le tome IV des *Historiens occidentaux*, comprenant déjà Baudry et Guibert de Nogent, s'achèvera avec le texte d'Albert d'Aix, dont dix livres sont imprimés; les deux derniers n'attendent qu'une

dernière revision de l'*apparatus* des variantes. MM. Ad. Regnier et Thurot, qui s'en occupent, espèrent arriver bientôt au terme de ce travail.

Les *Historiens grecs* se continuent sous la direction de M. Miller; le tome Ier a soixante-quatorze cahiers tirés; un ou deux encore, et il est fini. Le tome II en a quarante-trois, et le reste de la copie est en état.

MM. de Slane et Defrémery se partagent la préparation du tome II des *Historiens arabes*. Pour hâter l'achèvement de l'ouvrage, la Commission des travaux littéraires a décidé que chacune des deux parties aurait une pagination différente. La partie de M. Defrémery compte déjà sept cahiers tirés; celle de M. de Slane, dont le manuscrit est prêt, va pouvoir être livrée à l'impression sans attendre l'achèvement de la première, et l'on peut espérer que toutes deux arriveront à leur terme à peu près en même temps.

La *Table chronologique des diplômes et chartes concernant l'histoire de France*, dite *Table de Bréquigny*, continuée par notre confrère M. Laboulaye, a eu trois cahiers nouveaux tirés. La copie de l'année 1314, qui sera la dernière, est en préparation.

Pour les *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieure à Philippe-Auguste*, dont s'occupent MM. Delisle et de Rozière, la collection des copies s'est accrue des pièces que M. Luce, auxiliaire de l'Académie, a relevées et transcrites dans les registres CXXX-CXXXIV du Trésor des chartes.

La Commission de l'*Histoire littéraire de la France* continue avec zèle l'œuvre des Bénédictins; toute la copie du tome XXVII est prête; vingt-deux feuilles sont tirées, dix en épreuves. Ce volume, qui se composera d'un grand nombre de notices particulières sur des écrivains morts de l'an 1310 à l'an 1313, sera

termine par un travail étendu de M. Renan sur les *Rabbins français au XIIIe siècle.*

Les *Œuvres de Borghesi*, dont huit volumes ont paru, n'ont reçu encore aucun complément, mais la moitié du tome IX est imprimée : c'est la réimpression de la célèbre dissertation de Borghesi sur les nouveaux fragments des fastes Capitolins.

Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum*, je ne puis pas encore vous annoncer l'envoi du premier fascicule à l'imprimerie, mais la Commission presse son travail. Le dossier de chaque inscription est maintenant constitué; la bibliographie de chaque texte est dressée et rapportée à son dossier; tous les estampages, moulages, monuments originaux, que possède la Commission, sont classés, numérotés, mis en rapport avec les dossiers; et tous les jours de nouveaux estampages d'inscriptions recueillies en Afrique viennent enrichir la collection des matériaux qu'elle a déjà réunis.

H. Wallon.

Deuxième semestre de 1874. Séance du 12 février 1875.

Messieurs, chaque semestre ne comporte pas un nombre égal de publications. Je n'en ai qu'une à constater pour les six derniers mois de 1874, le tome XXII de nos Mémoires; et encore n'est-ce qu'un demi-volume. Mais, tel qu'il est, il comble un vide qui existait depuis longtemps dans la suite du recueil, et il était vivement désiré, car il contient les tables des dix volumes précédents, de XII à XXI. Puisse-t-il répondre à l'attente du public.

Si nos publications ont été rares, le travail ne s'est pas ralenti.

Toute la matière de la IIe partie du tome XXVIII de nos Mémoires est à l'imprimerie ou prête à lui être envoyée.

Dans la section orientale des *Notices et extraits des manuscrits*, le tome XXIII, Ire partie, contenant le *Lexique arabe d'Ibn-*

Beïthar, va reprendre sa marche, qui avait été pendant quelque temps interrompue; le tome XXIV, Ire partie, est commencé avec un mémoire de M. Maspero, dont six feuilles sont tirées, quatorze fac-similés sont en épreuves. Dans la section occidentale, le tome XXIV, IIe partie, s'est accru de plusieurs notices nouvelles; le tome XXV, IIe partie, consacré par M. Thurot aux commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias sur le traité d'Aristote *De sensu et sensibili*, a reçu ses derniers compléments : 1° les variantes du manuscrit d'Oxford, relatives au premier livre du commentaire; 2° trois dissertations, l'une sur les manuscrits d'Alexandre, l'autre sur son commentaire, la troisième sur sa langue; 3° deux tables, l'une, des mots les plus remarquables, l'autre, des auteurs cités.

C'est toujours le grand labeur des tables qui retarde la publication du tome XXIII des *Historiens de France*, auquel travaillent MM. de Wailly, L. Delisle et Jourdain. Tout l'*Index geographicus* est composé; l'*Index historicus* est pour un tiers en placards.

Je passe à la collection des *Historiens des croisades :*

1° *Historiens occidentaux :* le texte d'Albert d'Aix, qui doit achever le tome IV, est entièrement composé, et les éditeurs, MM. Regnier et Thurot, ont poussé jusqu'au cahier 75 la préparation des tables. En même temps ils travaillent au tome V, qui comprendra, avec les derniers récits ou fragments sur la première croisade, l'intervalle qui sépare la première de la seconde, et peut-être aussi la seconde.

2° *Historiens grecs*, publiés par M. Miller. Le tome Ier est achevé : l'éditeur corrige les épreuves de la préface; le tome II est imprimé pour les quatre cinquièmes, et toute la copie est donnée pour le reste.

3° *Historiens arabes.* M. Defrémery, quoique retardé par un

IMPRIMERIE NATIONALE.

dérangement momentané de sa santé et par un deuil de famille qui a été un deuil pour toute notre Compagnie, a pu accroître de plusieurs feuilles la première moitié du tome II, dont il est chargé; M. de Slane a donné le bon à tirer à treize feuilles formant le quart de l'Histoire des Atabecs d'Ibn el-Athir; de nombreux placards sont corrigés et vont être mis en pages, et la copie entière du texte et de la traduction est remise aux mains de l'imprimeur.

La *Table chronologique des diplômes et des chartes concernant l'histoire de France*, dite *Table de Bréquigny*, continuée par M. Laboulaye, a vingt-neuf cahiers tirés et quatre à tirer. La copie de l'année 1314, qui sera la dernière, est envoyée à l'imprimerie. Il ne restera plus que les tables pour terminer cette publication.

Quant aux *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieure à Philippe-Auguste*, recueil qui est encore en préparation sous la direction de MM. L. Delisle et de Rozière, on a, durant ce dernier semestre, recherché et transcrit les actes antérieurs à 1180 contenus dans onze registres du *Trésor des chartes*, nos 135-145.

La Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, qui a publié, l'an dernier, le tome XXVI de cet important ouvrage, en promet le tome XXVII pour la fin de cette année; trente-trois feuilles sont tirées, quatre bonnes à tirer, et la copie ne manquera pas.

Les *Œuvres de Borghesi*, dont l'Académie a accepté de poursuivre la publication, ne tarderont pas de s'accroître d'un IXe volume, après un retard dont les auteurs ne sont pas responsables.

L'*Apparatus* du *Corpus inscriptionum semiticarum* s'est enrichi cette année d'un nombre assez considérable de documents. Les

éditeurs mettent un grand zèle à les coordonner. Tous les textes sémitiques ont maintenant un dossier, plus de la moitié des notices sont faites pour le fond : la mise en latin, la rédaction uniforme et définitive est commencée. Dans quelques semaines, un chapitre entièrement rédigé (*Inscriptiones Phœniciæ in Phœnicia repertæ*) pourra être imprimé en placards, pour servir de base aux discussions de la commission. Mais la commission juge sagement que la publication doit être ajournée jusqu'au moment où des parties entières seront achevées, afin d'éviter les *addenda et corrigenda* qui, dans le *Corpus* de Bœckh, par exemple, ont atteint les dimensions du texte original. Même avec cette règle de conduite, elle espère que le tome I[er] complet du *Corpus* pourra paraître dans le courant de l'année prochaine.

H. Wallon.

Messieurs, l'année qui vient de s'écouler a vu paraître un volume important d'une de nos grandes publications. Deuxième semestre de 1875. (Séance du 11 février 1876.)

Le recueil des *Historiens des croisades*, qui compte, indépendamment des *Assises de Jérusalem*, trois volumes des *Historiens occidentaux*, un des *Historiens arméniens*, un des *Historiens arabes*, y joint aujourd'hui le premier volume des *Historiens grecs*, commencé par M. Hase, continué par M. Alexandre et achevé par M. Miller. Notre confrère poursuivait en même temps la publication du tome II. La première partie, la plus considérable, en est terminée; l'impression de la seconde commence; la copie entière est prête, et, comme la table est préparée à mesure que les feuilles sont tirées, nous pouvons espérer que ce volume aussi ne se fera plus longtemps attendre.

Dans ce même recueil, le tome IV des *Historiens occidentaux*, confié aux soins de MM. Ad. Regnier et Thurot, est imprimé

1872. pour tout le texte des auteurs (90 feuilles). La table va être mise sous presse. Le tome II des *Historiens arabes* est achevé pour toute la partie attribuée plus spécialement à M. de Slane. Celle de M. Defrémery a été retardée par diverses circonstances qui n'existent plus. Mais, sans attendre que la publication en ait lieu, le troisième volume pourra être commencé. M. de Slane a entre les mains assez de matière, textes et traductions, pour en remplir la totalité.

Le tome XXIII des *Historiens de France*, consacré comme les trois précédents au siècle de saint Louis, n'a point paru encore; mais l'impression des tables touche à sa fin, et ainsi peu de mois s'écouleront avant que nos confrères MM. de Wailly, Jourdain et Delisle soient en mesure de le donner au public.

Le tome VIII des *Tables de Bréquigny*, qui doit terminer ce recueil, s'achève sous la direction de M. Laboulaye. La première table (noms de personnes) est imprimée; la seconde est tout entière en copie. Les trois dernières, beaucoup plus courtes, sont en voie de préparation et pourront être prêtes pour l'impression vers la fin de ce mois.

Le recueil des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieure à Philippe-Auguste* doit être l'œuvre de MM. L. Delisle et de Rozière. En vue de le préparer, M. Luce, auxiliaire de l'Académie, a dépouillé dès à présent vingt registres du Trésor des chartes; il a transcrit toutes les pièces, antérieures à la date précitée, qui se trouvent dans ces registres sous forme de *vidimus*.

Le tome XXVIII, deuxième partie, de nos *Mémoires*, compte déjà huit mémoires imprimés de MM. Th. Henri Martin, Le Blant, Jourdain, Hauréau, Desjardins. Il n'attend plus, pour être clos, qu'un dernier mémoire, qui est en seconde lecture devant l'Académie.

Le recueil des *Notices et Extraits des manuscrits*, partagé en deux sections, la première orientale, la seconde occidentale, a un plus grand nombre de volumes engagés.

Et d'abord il s'est enrichi d'un nouveau volume dans la section occidentale : le tome XXV, deuxième partie, publié par M. Thurot, et consacré tout entier aux *Commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias* sur le traité d'Aristote *De sensu et sensibili*. Le tome XXIV, deuxième partie, commencé plus tôt, ne s'achèvera que plus tard, parce qu'il réunira des notices diverses et qu'il attend son complément. La notice de M. Prou, sur la *Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie*, trop considérable pour entrer dans ce volume avec les autres, formera le tome XXVI, deuxième partie, et compte 10 feuilles prêtes à tirer.

Dans la section orientale, qui est en retard sur l'autre, le tome XXIII, première partie, qui comprendra la traduction du *Dictionnaire des Simples*, d'Ibn-Beïthar, par le docteur Leclerc, revue par M. de Slane, a 25 feuilles tirées et 12 bonnes à tirer. Tout ce qui reste de la copie est prêt. Le tome XXIV, première partie, commence par le mémoire de M. Maspero : *Sur quelques papyrus du Louvre*. Ce mémoire, qui n'a pas moins de 16 feuilles, est complètement tiré avec 13 planches de fac-similés.

La Commission chargée de l'*Histoire littéraire de la France* poursuit la publication du tome XXVII; 53 feuilles sont tirées, 4 bonnes à tirer, 2 en pages, et tout le reste, faisant la matière d'environ 30 feuilles, en placards.

Pour achever cette revue de vos travaux, il ne me reste plus qu'à vous parler de deux recueils : l'un que vous avez été chargés de continuer, les *Œuvres de Borghesi*, dont le tome IX est sous presse; l'autre que vous avez récemment entrepris vous-mêmes, le *Corpus inscriptionum semiticarum*. Les Comptes

rendus de nos séances disent assez avec quelle abondance les matériaux vous arrivent. C'est un heureux supplément de travail et une excuse bien légitime au retard de la publication.

H. Wallon.

1876

Premier semestre de 1875. Séance du 11 août 1876.

Messieurs, le cours de nos publications ne se ralentit pas. L'an dernier, la collection des *Historiens des croisades* s'était augmenté du premier volume des *Historiens grecs* par les soins de M. Miller. Cette année, la deuxième partie du tome II des *Historiens arabes*, confiée aux soins de M. de Slane, est prête à paraître; il ne reste que le titre à tirer. La première partie de ce même tome est moins avancée : M. Defrémery, empêché par une succession d'indispositions, n'a pu la mener que jusqu'au dixième cahier. Mais l'Académie n'a pas cru nécessaire d'en attendre l'achèvement pour offrir l'autre au public; il en pourra être de même du tome III. M. de Slane a livré tout le manuscrit de la partie dont il est chargé (la vie de Saladin), et déjà il y en a 52 placards de texte et 32 de traduction.

M. Miller, dont je parlais tout à l'heure à propos du tome Ier des *Historiens grecs*, est arrivé au cahier 70, c'est-à-dire à la 140e feuille du tome II. Quant aux *Historiens occidentaux*, le texte, comme je le disais déjà dans mon dernier rapport, est imprimé. C'est la table qui a retenu si longtemps MM. Ad. Regnier et Thurot; mais la copie est prête et sera fournie à l'imprimerie selon les besoins de la composition.

Le tome XXIII des *Historiens de la France*, qui se rapporte, comme les trois précédents, au siècle de saint Louis, a maintenant sa table imprimée : grand labeur qui a longtemps occupé MM. de Wailly, Jourdain et L. Delisle. La préface est donnée à l'imprimerie. La publication du volume est imminente.

Nous touchons aussi à la fin du tome VIII des tables de Bréquigny, continuées par M. Laboulaye : ce sera en même temps l'achèvement de ce recueil dont l'Académie a marqué le terme à la fin du règne de Philippe le Bel.

La préparation des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieure à Philippe-Auguste*, se poursuit activement sous la direction de MM. Delisle et de Rozière. Durant ce semestre, M. Luce, auxiliaire de l'Académie, a dépouillé les registres 166-174 du Trésor des chartes, et transcrit les actes antérieurs à l'année 1180 qui s'y trouvent sous la forme de *vidimus*.

Le tome XXVIII (IIe partie) de nos *Mémoires* va se compléter par un dernier mémoire de M. Edm. Le Blant tout récemment envoyé à l'impression. Quant au recueil consacré aux *Mémoires des savants étrangers*, nous venons d'en commencer un nouveau volume, le tome IX, par trois mémoires de MM. Robiou, Chabas et Tissot.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits* se partage, on le sait, en deux sections, l'une orientale, l'autre occidentale.

Dans la partie orientale, le tome XXIII (Ire partie), consacré à la traduction du *Dictionnaire des simples*, d'Ibn-Beïthar, par le docteur Leclerc, compte déjà 48 feuilles tirées et se continue. Le tome XXIV (Ire partie) commence par le mémoire de M. Maspero, qui est tiré et attend une continuation.

Dans la partie occidentale, la deuxième partie de ce même tome XXIV, qui réunit plusieurs notices de MM. Hauréau et de Wailly, en attend aussi d'autres pour se compléter; la deuxième partie du tome XXVI sera remplie par la notice de M. Prou sur la *Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie*. La marche en est lente en raison du grand nombre de figures insérées dans le texte.

L'*Histoire littéraire de la France* aura incessamment un nou-

1879

veau volume, le tome XXVII, dont 71 feuilles sont tirées, 8 en pages et bientôt bonnes à tirer, et tout le reste en placards.

M. Léon Renier a repris l'impression des *Œuvres de Borghesi* : le tome IX en est à la feuille 32.

Reste le *Corpus inscriptionum semiticarum*. La rédaction de la partie phénicienne, formant au moins la moitié de l'ouvrage, est achevée, sauf la section relative aux pierres gravées qui attend quelques additions et corrections. Ce qui fait que l'impression n'a pas été commencée plustôt, c'est que la première page ne peut être livrée à l'imprimeur avant que la dernière ne soit définitivement arrêtée. Il faut en effet qu'à propos de la première inscription du recueil on puisse renvoyer à la dernière. La Commission tient, avec juste raison, à ce que son recueil ne soit point déparé par ces contradictions, ces corrections tardives, ces *addenda et corrigenda* qui rendent ces recueils si incommodes. Elle espère que, vers le 1er janvier, la totalité de la première partie, comprenant deux volumes, pourra être livrée à l'impression. C'est une espérance que vous accueillerez avec joie, et dont je serais heureux de constater la réalisation dans mon prochain rapport.

H. Wallon.

[illegible] 26 juillet [illegible]

Messieurs, le travail de l'Académie, dans le semestre qui vient de s'écouler, a été, je ne dis pas d'une activité exceptionnelle (votre activité se soutient sans défaillance), mais d'une fécondité tout à fait rare. Cinq volumes ou demi-volumes de nos recueils, trois in-folio, deux in-4°, ont été livrés au public : 1° le tome XXIII des *Historiens de France*, consacré, comme les trois précédents, à la période comprise entre l'avènement de saint Louis et celui de Philippe de Valois, volume de plus de 1100 pages, dû à la collaboration de MM. N. de Wailly, L. De-

1876.

lisle et Jourdain; 2° le tome VIII des *Tables de Bréquigny,* continuées par M. Pardessus, et je puis dire aujourd'hui achevées par M. Laboulaye; car ce volume atteint la fin du règne de Philippe le Bel, que l'Académie, par une décision en date du 21 mars 1875, a marqué pour terme de ce recueil; 3° la deuxième partie du tome II des *Historiens arabes des croisades,* par M. de Slane, dont mon dernier rapport vous annonçait le prochain achèvement; et, dans nos recueils in-4°, le tome XXVIII, IIe partie, de nos *Mémoires*, comprenant les sujets les plus variés : deux mémoires de M. Th.-H. Martin : *La Prométhéide d'Eschyle* et *La Cosmographie populaire des Grecs après l'époque d'Homère et d'Hésiode;* deux de M. Edm. Le Blant : *Les Martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps; — Polyeucte et le zèle téméraire;* trois de M. Hauréau : *Sur quelques maîtres du XIVe siècle; — Sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge; — Sur deux écrits intitulés* DE MOTU CORDIS; deux de M. N. de Wailly : *Le Roman ou Chronique en langue vulgaire dont Joinville a reproduit plusieurs passages; — Sur la langue de Reims au XIIIe siècle;* un de M. Jourdain : *La Royauté et le droit populaire;* et un de M. Desjardins : *Sur les inscriptions graffites du corps de garde de la cohorte des Vigiles.* Enfin le tome XXIV, IIe partie, des *Notices et extraits des manuscrits,* rempli par six notices : deux de M. N. de Wailly et quatre de M. Hauréau.

Les savants éditeurs des *Historiens de France,* ayant terminé le tome XXIII, vont commencer le tome XXIV. La première moitié de ce volume, dont la copie n'a plus besoin que d'une dernière revision, comprendra les procès-verbaux des enquêtes des commissaires que saint Louis chargea de rechercher les dommages causés à ses sujets par les officiers royaux dans les diverses provinces de ses États, et notamment en Languedoc, en Poitou, en Touraine, en Normandie et en Picardie. La

IMPRIMERIE NATIONALE.

1870

seconde partie, dont les matériaux ne sont pas encore complètement recueillis, sera consacrée à la suite des chroniques locales relatives aux règnes de saint Louis et de ses successeurs jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois.

Au recueil de Bréquigny, qui vient de finir, va succéder. dans nos publications, un autre recueil d'un caractère plus original et d'un grand intérêt : c'est le recueil des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, antérieurs à Philippe-Auguste.* Depuis longtemps les rapports semestriels vous tiennent au courant des travaux préliminaires de cette importante collection. M. L. Delisle, qui les dirige, me fait savoir que, dans ce semestre, on a copié les actes antérieurs à 1180, contenus, sous forme de *vidimus*, dans les registres 175-184 du Trésor des chartes. Le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, communiqué par le Préfet de la Meuse, a été examiné en détail; mais, sauf quelques additions faites après coup, il ne comprend que des pièces anciennes, dont le texte était déjà à la disposition de l'Académie, la Bibliothèque nationale en ayant fait executer une copie complète et figurée, pendant que ce précieux manuscrit était à Paris.

La grande collection que l'Académie a commencée, parallèlement à celle dont elle a recueilli des bénédictins le laborieux héritage, la collection des *Historiens des croisades*, se continue dans ses trois séries :

1° Le tome IV des *Historiens occidentaux*, j'ai le regret de le dire, en est à peu près au même point qu'il y a six mois. Le texte entier est imprimé, mais la publication en est retardée par les tables, dont les éditeurs, MM. Ad. Regnier et Thurot, ont cru devoir retirer la copie de l'imprimerie, afin d'en faire une revision complète avant d'en commencer l'impression.

2° M. Miller poursuit avec le même zèle l'achèvement du

tome II des *Historiens grecs* : il y a 74 cahiers (c'est-à-dire 148 feuilles, 592 pages) tirés ou bons à tirer, un 75e cahier en correction et 74 placards. Le manuscrit est entièrement terminé.

3° J'ai annoncé tout à l'heure la publication de la 2e partie du tome II des *Historiens arabes*, par M. de Slane. Notre laborieux confrère a déjà fort avancé la Ire partie du tome III; 27 cahiers sont tirés ou bons à tirer, la copie d'environ 40 feuilles est à l'imprimerie. Quant à la Ire partie du tome II, arrêtée au 11e cahier par tant de fâcheuses raisons qui ont entravé M. Defrémery dans son travail, notre confrère, quoique souffrant encore, vient de remettre pour l'impression une suite de la copie et nous en promet la continuation.

J'ai dit, en commençant, que la collection de nos *Mémoires* venait de s'enrichir d'un volume nouveau, le tome XXVIII, IIe partie, et je n'attends que la seconde lecture de plusieurs mémoires pour commencer le tome XXIX. Dans ce recueil, deux lacunes restent à combler : le tome XXV, Ire partie, et le tome XXVII, Ire partie, consacrés, selon le plan arrêté, à l'histoire de l'Académie. Notre regretté secrétaire perpétuel honoraire, mon bien cher maître, M. Guigniaut, en se démettant de ses fonctions, avait voulu se réserver et avait obtenu de l'Académie la mission de publier la Ire partie du tome XXV qu'il avait commencée, c'est-à-dire l'histoire de l'Académie pendant quatre années, de 1861 à 1865. Il avait, en effet, préparé en grande partie la composition de ce volume sur le plan tracé et suivi dans plusieurs volumes antérieurs par notre vénérable secrétaire perpétuel honoraire M. Naudet; mais sa santé ne lui avait pas permis de mener ce travail à bonne fin. Je l'ai repris, et, depuis le mois dernier, toute la copie est à l'imprimerie. Aujourd'hui, 26 feuilles sont tirées ou bonnes à tirer; et, si l'im-

1876

primerie continue, comme je n'en doute pas, à me seconder, dans quinze jours la dernière épreuve sera corrigée et le volume entier mis sous presse. Ce volume achevé, j'aborderai immédiatement, avec la Ire partie du tome XXVII, la période qui suit, et, cette dernière lacune étant ainsi comblée, on pourra désormais faire marcher de front l'Histoire de l'Académie et la publication de ses Mémoires, selon les vues qui ont présidé à cette répartition des matières dans la collection.

Le recueil des *Mémoires des savants étrangers* est en dehors de ces considérations d'équilibre. Il poursuit régulièrement sa marche. Le tome IX, qui compte déjà deux mémoires imprimés, se continue par l'impression du mémoire de M. Tissot, ministre plénipotentiaire de France en Grèce, notre nouveau correspondant, sur la *Maurétanie Tingitane*, et il est arrivé à la feuille 40.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, etc., avec ses deux séries marchant d'un pas inégal, série orientale et série occidentale, est sujet, au contraire, à des lacunes moins faciles à faire disparaître dans la suite de la tomaison.

Dans la série orientale, le tome XXIII (Ire partie) est consacré au *Dictionnaire des simples*, d'Ibn-Beïthar, publié par M. le docteur Leclerc, avec le concours de notre confrère M. de Slane. Aux 48 feuilles tirées se joignent 49 placards à mettre en pages, et toute la copie est prête. Cette copie excéderait non seulement les limites de ce volume, mais même celle d'un autre volume encore, si l'auteur n'avait compris la nécessité de la réduire aux choses vraiment essentielles. Ibn-Beïthar aura donc deux volumes, et le tome XXIV, Ire partie, étant déjà commencé avec le *Mémoire* de M. Maspéro, c'est le tome XXV, Ire partie, qui en contiendra la fin.

Dans la série occidentale, le tome XXIV, IIe partie, vient de paraître, comme je l'ai annoncé; le tome XXV, IIe partie, avait déjà paru (le *Commentaire d'Alexandre d'Aphrodisias,* de M. Thurot). Le tome XXVI, IIe partie (la *Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie,* par M. Prou), a 20 feuilles tirées ou bonnes à tirer, et le reste du texte en placards. L'auteur n'a plus à remettre que la table alphabétique des matières, une table sommaire des divisions générales de l'ouvrage, et d'autres accessoires qui seront placés sous les yeux de la Commission des travaux littéraires avant d'être envoyés à l'imprimerie.

L'*Histoire littéraire de France,* qui continue l'histoire du XIVe siècle, a 84 feuilles tirées et de 85 à 91 bonnes à tirer : c'est la fin du volume. Il ne reste à composer que les tables.

L'impression du tome IX des *Œuvres de Borghesi* se poursuit sous la direction de M. Léon Renier.

Enfin, le *Corpus inscriptionum semiticarum* est à la veille de sortir de l'état de préparation où il était resté jusqu'ici. Le Ministre de l'instruction publique, M. Waddington, qui, membre de la Commission chargée de ce travail, en connaît mieux que personne l'importance, a demandé aux Chambres de mettre l'Académie en mesure d'en entreprendre l'impression, en inscrivant dans le budget un supplément de crédit aux frais de publication de notre Compagnie, demande qu'il pourrait surabondamment justifier d'ailleurs à tous les yeux s'il déposait sur la tribune les cinq volumes ajoutés par le dernier semestre à l'ensemble de nos publications. Les noms des commissaires auxquels est confiée la préparation de ce nouveau recueil, MM. de Saulcy, de Longpérier, Renan, de Slane, Waddington, de Vogüé, Derenbourg, nous répondent qu'il tiendra sa place auprès des autres avec honneur.

H. WALLON.

1877.

—

Premier semestre de 1877. (Séance du 13 juillet 1877.)

Messieurs, le dernier semestre a vu paraître deux volumes dont mon dernier rapport annonçait l'achèvement prochain : le tome XXV, Ire partie, de nos *Mémoires,* comprenant l'histoire de l'Académie pendant les quatre années 1861-1864 : volume presque entièrement préparé par mon cher et regretté prédécesseur, M. Guigniaut, et le tome XXVII de l'*Histoire littéraire de la France,* où se continue l'histoire de notre littérature au XIVe siècle.

Les grandes collections, dont je vous ai présenté, dans le semestre précédent, trois volumes, ne doivent plus (on pouvait s'y attendre) figurer dans ce rapport que pour des tomes ou en préparation ou en cours d'impression. Il y a un volume pourtant qui aurait dû suivre de près ceux que je vous ai présentés l'an dernier : c'est le tome IV des *Historiens occidentaux des croisades.* Le texte est imprimé depuis longtemps, mais la table, qui était envoyée à l'imprimerie, en a été retirée par les éditeurs, MM. Ad. Regnier et Thurot, pour être remaniée de fond en comble. « Cette revision avance, » me disent les éditeurs, et ils expriment la confiance « qu'elle sera terminée prochainement ».

Pour les *Historiens grecs* de la même collection, M. Miller, qui nous a déjà donné le tome Ier, poursuit avec la même régularité l'achèvement du tome II : il y a soixante-quatorze feuilles tirées, sept bonnes à tirer et cent dix placards. La copie est terminée.

Dans la section des *Historiens orientaux,* le mauvais état de la santé de M. Defrémery retarde toujours la marche de la partie dont il s'est chargé (Ire du tome II) : il y a dix cahiers tirés, trois à tirer, mais le reste de la copie se fait attendre.

M. de Slane, qui, pour sa part, a achevé la IIe partie de ce tome, avance dans la publication de la Ire partie du tome

suivant. Vingt-sept cahiers (double feuille) sont tirés, onze bons à tirer, onze autres en épreuve; ajoutez des placards jusqu'au 133e de texte et au 130 de la traduction, et de la copie pour quatre-vingts pages.

Les éditeurs des *Historiens de la France*, qui viennent de nous donner le tome XXIII, préparent le tome XXIV. Ils poursuivent à cette fin la revision du texte des enquêtes ordonnées par saint Louis pour la réparation des torts commis dans l'administration du royaume. Ils préparent aussi le texte de la compilation de Robert Mignon, connue jusqu'à présent par un sommaire tout à fait insuffisant, qui a été inséré dans le tome XXI, à une époque où l'ouvrage lui-même passait pour perdu. Ils soumettent à une critique approfondie les compositions historiques de Bernard Gui, dont ils ont retrouvé les manuscrits originaux et en partie autographes, dans les bibliothèques de Paris, de Bordeaux, de Toulouse, d'Avignon et de Rome. La partie de l'œuvre de Bernard qui se rapporte à l'inquisition et à l'ordre des dominicains pourra être largement mise à contribution dans un des prochains volumes.

M. Léopold Delisle, qui partage avec MM. de Wailly et Jourdain le soin de ce travail, poursuit, avec le concours de M. de Rozière et l'aide de M. Luce, auxiliaire de l'Académie, la laborieuse préparation du recueil de *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, antérieurs à Philippe-Auguste.* On continue le dépouillement des registres du Trésor de Chartes et la transcription des actes anciens qu'ils renferment sous la forme de *vidimus*.

La collection de nos *Mémoires* s'est enrichie, je l'ai dit, d'un nouveau volume, le tome XXV, Ire partie, comprenant l'histoire de l'Académie de 1861 à 1864 inclusivement. Le tome XXVII, Ire partie, comprenant cette histoire de 1865 à 1868,

1877 ne tardera pas à suivre : dix feuilles sont bonnes à tirer et le reste de la copie est à l'imprimerie. Je n'attends que l'achèvement de ce volume pour en mettre sous presse un autre, qui continuera la même histoire, de 1869 à 1873 inclusivement : il est entièrement redigé. Dès lors, la lacune qui existait dans cette collection, collection particulièrement vôtre, sera comblée : car la Ire partie du tome XXIX paraîtra certainement avant la seconde, qui ne fait que commencer avec un seul mémoire, celui de M. Th. H. Martin, servant d'appendice à son mémoire sur la *Cosmographie grecque*.

Dans le recueil des *Savants étrangers*, le tome IX compte trois mémoires imprimés et pourra se terminer avec un quatrième, fort goûté de l'Académie à la lecture, et qui ne le sera pas moins, je le pense, de votre Commission des travaux littéraires, dont il lui reste à subir l'examen.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale* ne tardera point à s'accroître de deux volumes :

Dans la 1re série (orientale), un Ier volume du *Dictionnaire des simples d'Ibn-Beïthar*, publié par M. le docteur Leclerc, avec le concours de M. de Slane; ce volume compte cinquante-neuf feuilles tirées : il n'y a plus guère, pour le clore, qu'à en imprimer la préface.

Le tome XXIV, Ire partie, en reste toujours à la notice de M. Maspéro.

Dans la *partie occidentale*, le tome XXVI (IIe partie), contenant la *Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie*, par M. Prou, est, on peut le dire, terminé : il n'attend plus que le tirage des tables, pour lesquelles le bon est donné.

Le tome XXVII (IIe partie) compte deux notices et reste ouvert pour celles qui, grâce à l'activité de plusieurs de nos confrères, vous sont présentées à d'assez courts intervalles.

1877.

J'ai annoncé, en commençant, la publication du tome XXVII de *l'Histoire littéraire de la France*. Le tome XXVIII est en préparation, et le nouveau collaborateur que l'Académie, répondant aux vœu de la Commission elle-même, vient de lui donner comme adjoint, M. Gaston Paris, nous est garant que ce travail important, conduit avec tant d'activité jusqu'à ce jour, ne se ralentira pas.

J'aurais voulu, en terminant, vous annoncer la mise sous presse d'un premier fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*, ce grand travail qui devait naître dans la patrie de Silvestre de Sacy, le père des orientalistes modernes, et auquel MM. de Saulcy, de Longpérier, Renan, de Slane, Waddington, de Vogüé, Derenbourg, apportent le concours de leur érudition. La Commission est prête. Nous n'attendons, pour commencer, que le vote du supplément de crédit proposé par le dernier ministre et adopté par la dernière commission du budget, à la Chambre des députés. Ce vote, bien qu'ajourné, ne peut pas nous faire défaut.

H. Wallon.

Deuxième semestre de 1877. (Séance du 8 février 1878.)

Messieurs, le travail de l'Académie ne se ralentit pas. Nos collections in-4° se sont accrues de quatre volumes dans le dernier trimestre. J'ai pu donner, comme je l'avais promis, au Recueil de nos Mémoires les tomes XXVII, Ire partie, et XXIX, Ire partie, comprenant l'histoire de l'Académie : 1° de 1865 à 1868; 2° de 1869 à 1873 inclusivement; et les *Notices et extraits des manuscrits* comptent aussi deux volumes nouveaux : dans la série orientale, le tome XXIII, Ire partie, formant le Ier volume du *Dictionnaire des simples* d'Ibn-Beïthar, publié par le docteur Leclerc; dans la série occidentale, le tome XXVI, IIe partie, consacré tout entier à la *Chirobaliste* de Héron

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'Alexandrie par M. Prou, ouvrage dont les figures, exécutées avec le plus grand soin, ont retardé longtemps la publication : elles le feront d'autant plus rechercher.

Nos grandes collections réclament beaucoup plus de temps encore pour l'achèvement d'un volume; et ce n'est pas le zèle des éditeurs qu'on en peut accuser.

Dans le recueil des *Historiens des croisades*, le tome IV des *Historiens occidentaux* est, comme j'ai eu trop d'occasions déjà de le redire, achevé quant au texte. C'est la table qui retardait les éditeurs, MM. Ad. Regnier et Thurot. Cette table, reprise à l'imprimerie pour être remaniée, n'y pouvait être renvoyée qu'après l'entier achèvement de ce nouveau travail; il est fini; et la preuve, c'est que trente-huit placards sont aujourd'hui en correction. Nous pouvons donc prévoir l'époque où toute la copie sera imprimée.

Le tome II des *Historiens grecs* a 82 cahiers tirés, 2 autres en épreuves, et toute la copie a été remise à l'imprimerie par M. Miller.

Quant aux *Historiens arabes*, partagés entre MM. de Slane et Defrémery, ils se continuent dans les mêmes conditions que j'ai antérieurement signalées. M. de Slane, qui a déjà fait paraître la IIe partie du tome II, à laquelle on a donné une pagination indépendante, poursuit l'achèvement de la Ire partie du tome III. Il y a 54 cahiers tirés et 5 autres en épreuves, sans compter les placards, tant du texte que de la traduction, qui seront prêts à succéder aux précédents dans la mise en pages.

M. Defrémery, toujours entravé par sa santé, n'a pu guère ajouter à l'état que je vous ai signalé, il y a six mois, de la Ire partie du tome II dont il est chargé. Une vingtaine de pages de copie ont été ou vont être envoyées à l'imprimerie, ainsi qu'une longue note relative à l'année 605 de l'hégire (1208-

1209 de J.-C.), note que son étendue fera rejeter à la fin du volume. M. Defrémery a, de plus, collationné sur l'édition de la *Description de l'Égypte*, par Makrizy, imprimée à Boulaq, le récit du siège de Damiette par les chrétiens, en 1218-1219, récit publié à Amsterdam en 1824, par Hamaker, et qui fournira des éclaircissements pour la traduction du texte d'Ibn-Alathyr.

Les éditeurs du *Recueil des Historiens de France*, MM. N. de Wailly, L. Delisle et Jourdain, sont à la veille de demander à l'Académie la mise sous presse du tome XXIV de la collection. Les deux morceaux les plus importants de ce volume seront, comme je l'ai indiqué déjà : 1° les procès-verbaux des enquêteurs qui eurent à examiner, sous le règne de saint Louis, les plaintes des sujets du roi, principalement en Languedoc, en Poitou, en Touraine et en Normandie; 2° la table des comptes royaux du XIIIe et du commencement du XIVe siècle, qui fut dressée par Robert Mignon, et qui, combinée avec les précédents procès-verbaux et les documents insérés dans les tomes XXI, XXII et XXIII du Recueil, permettra d'étudier à fond les institutions administratives, militaires et financières de la France, au temps de saint Louis et de ses successeurs. Les éditeurs espèrent aussi faire entrer dans le tome XXIV une chronique parisienne, qui se rattache au règne de saint Louis et qui a sa place marquée auprès des ouvrages de Guillaume de Nangis et de Primat, imprimés dans nos tomes XX et XXIII.

Quant au *Recueil des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, antérieurs à Philippe-Auguste*, la préparation s'en continue sous la direction de MM. L. Delisle et de Rozière. M. Luce, auxiliaire attaché à ce travail, poursuit la recherche et la transcription des pièces insérées sous forme de *vidimus*

1877

dans le *Trésor des chartes*; les registres 195-204 ont été compulsés depuis mon dernier rapport.

Grâce à la publication des tomes XXVII, Ire partie, et XXIX, Ire partie, dont j'ai parlé plus haut, toute lacune se trouve désormais remplie dans la suite de nos *Mémoires*. Le tome XXIX, Ire partie, qui finit l'histoire de l'Académie en 1873, commence une nouvelle livraison qui va se continuer par le tome XXIX, IIe partie, où paraîtront les mémoires lus en dernier lieu par notre confrère, M. H. Martin, sur différentes questions d'astronomie ancienne; dix-huit feuilles sont tirées et quatorze bonnes à tirer.

Ce volume attendra un ou deux autres mémoires pour se compléter. Le tome IX des *Savants étrangers*, 1re série, dont quarante feuilles sont tirées, va se terminer par un mémoire de M. Foucart sur les colonies athéniennes, mémoire qui est dès à présent sous presse.

J'ai annoncé en commençant la publication de deux nouveaux volumes du *Recueil des notices et extraits des manuscrits*, le tome XXIII, Ire partie, et le tome XXVI, IIe partie.

Dans la partie orientale, l'ouvrage de M. le docteur Leclerc occupera, selon l'évaluation qui en a été faite, deux volumes encore : il a donc fallu passer par-dessus le tome XXIV, Ire partie, dont les quinze premières feuilles sont occupées par un mémoire de M. Maspéro, et lui réserver les tomes XXV et XXVI, Ire partie. Trente-quatre placards sont en correction pour le premier de ces deux volumes.

Dans la partie occidentale, qui garde toujours son avance sur l'autre, le tome XXVII, IIe partie, va se terminer par une importante notice de M. L. Delisle, et déjà le tome XXVIII, IIe partie, est commencé par deux notices de MM. N. de Wailly et Hauréau, qui l'occuperont presque tout entier.

1877.
—

Les éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France*, MM. Paulin Paris, Littré, Renan et Hauréau, qui ont publié l'an dernier le tome XXVII de cet important ouvrage, s'occupent du tome XXVIII avec le jeune collaborateur qui leur a été récemment adjoint, M. Gaston Paris. La rédaction en est presque achevée, et l'éditeur, M. Hauréau, espère pouvoir en commencer l'impression vers le milieu de l'année courante.

Je voudrais pouvoir vous dire que le tome IX de *Borghesi*, si impatiemment attendu par le monde savant et notamment par les heureux possesseurs du commencement de cet ouvrage, paraîtra bientôt. Les éditeurs n'ont pu réparer encore les suites de l'incident fâcheux qui les a retardés.

Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum*, la Commission est prête à livrer à l'impression son 1er fascicule. Elle avait espéré pouvoir le faire paraître pour l'Exposition universelle. Elle n'attend, pour en commencer l'impression, que le vote des crédits demandés et favorablement accueillis déjà par la Commission du budget, dans l'ancienne Chambre des députés et dans la nouvelle. Cette attente ne peut plus durer longtemps.

H. Wallon.

Premier semestre de 1878. (Séance du 19 juillet 1878.)

Le nombre des publications de l'Académie ne répond pas exactement, semestre par semestre, à la somme de ses travaux. Le travail ne discontinue pas; mais mon dernier rapport en contenait tant de preuves sous forme de volumes nouveaux inscrits à notre catalogue, qu'il faudra, pour en trouver de même sorte, attendre mon rapport prochain. Je puis d'ailleurs dès aujourd'hui vous montrer, par l'état des ouvrages en cours d'impression, que cette espérance ne saurait être trompée.

Les éditeurs du *Recueil des historiens de France*, MM. de

1873.

Wailly, L. Delisle et Jourdain, sont occupés à en préparer le tome XXIV. J'ai déjà dit que les enquêtes faites par l'ordre de saint Louis sur les abus commis dans les différentes provinces du royaume en rempliraient la première partie. Le texte est prêt pour l'impression, reste à en terminer l'annotation, ce qui tiendra les derniers mois de cette année. Quant à la seconde partie, les morceaux qui doivent la former sont transcrits, et l'annotation en est commencée.

Le *Recueil des historiens des croisades* marche à peu près du même pas dans chacune de ses trois sections.

Le tome IV des *Historiens occidentaux* n'attendait plus depuis longtemps que sa table. Aux quatre-vingt-dix cahiers tirés du texte, s'ajoutent maintenant les cahiers quatre-vingt-onze à quatre-vingt-dix-sept en épreuves, et tout le reste de la copie a été remis à l'imprimerie par MM. Ad. Regnier et Thurot.

Pour les *Historiens grecs* (t. II), M. Miller compte aujourd'hui quatre-vingt-trois cahiers tirés et cinq autres bons à tirer.

Quant aux *Historiens arabes*, M. de Slane a poussé la première partie du tome III jusqu'au cahier cinquante-huit. La maladie vient de le forcer de s'arrêter dans cette carrière laborieuse si vaillamment parcourue; espérons que ce ne sera que pour un temps.

M. Defrémery qui, pour des raisons analogues, n'a pu encore avancer beaucoup la première partie du tome II dont il s'est chargé, vient pourtant d'envoyer à l'imprimerie un peu de copie, gage de la reprise de son travail.

Le *Recueil des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, antérieurs à Philippe-Auguste*, sera longtemps encore en préparation; mais l'activité de MM. L. Delisle et de Rozière nous est garant qu'il ne s'attardera point en route. Les pièces déjà

transcrites se sont accrues des pièces également antérieures à 1180 qui se trouvaient, sous forme de *vidimus*, dans les registres CCV à CCXIV du Trésor des Chartes.

L'Académie sait que le recueil de ses *Mémoires* est maintenant au complet jusqu'au tome XXIX, Ire partie inclusivement. La deuxième partie de ce tome compte déjà trois mémoires imprimés et un quatrième en cours d'impression, en tout trente-huit feuilles. Un cinquième mémoire de M. Th. Henri Martin, qui le terminera, est actuellement en lecture.

Quant à notre recueil des *Savants étrangers*, le tome IX, Ire partie, est imprimé, et je n'attends plus que le tirage du titre pour le déposer sur le bureau de l'Académie.

Le recueil des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale* présente toujours dans ses deux sections les inégalités qui tiennent à la nature des choses.

Dans la section orientale (Ire partie de chaque volume), le *Dictionnaire des simples* d'Ibn-Beïthar, qui forme déjà tout le tome XXIII, a dû passer par-dessus le tome XXIV, commencé avec un mémoire de M. Maspero, pour se continuer dans le tome XXV qu'il remplira entièrement ainsi que le tome XXVI. Aucune feuille n'est encore tirée; mais trente-six placards sont composés, et ont été corrigés par l'éditeur, M. le Dr Leclerc, avec le concours de M. de Slane.

Dans la section occidentale (IIe partie des volumes), le tome XXVII, qui contient déjà deux notices imprimées de MM. Hauréau et Boucherie, s'achève avec une notice de M. L. Delisle, et le tome XXVIII, commencé un peu après, est arrivé lui-même à ses dernières feuilles.

Les éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France*, MM. Paulin Paris, Littré, Renan, Hauréau et Gaston Paris, sont à la veille de mettre sous presse le tome XXVIII. Le plan en est soumis à

la Commission des travaux littéraires, cette Commission que vous avez constituée l'arbitre et la régulatrice de tous vos travaux et qui se montre toujours si digne de cette tâche importante : c'est vous dire qu'il va être envoyé à l'imprimerie, et le tome XXIX est déjà dans un état de préparation assez avancé pour que les éditeurs puissent s'engager à vous l'offrir immédiatement après l'autre, dont il fait la suite.

Je n'ai rien de nouveau encore à vous dire du tome IX de *Borghesi*. Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum*, l'impression en aurait pu commencer il y a un an, si les retards imprévus apportés au vote du budget de 1878 n'y avaient fait obstacle. Depuis trois mois, grâce à la libéralité du Gouvernement et des Chambres, les ressources de l'Académie lui permettent d'ajouter cet ouvrage considérable à ses publications, et le plan définitif vient d'en être présenté à l'approbation de la Commission des travaux littéraires. Il sera livré à l'impression, dès que l'Académie aura prononcé sur les moyens d'exécution qui lui seront soumis.

H. Wallon.

Deuxième semestre de 1878. (Séance du 24 janvier 1879.)

Messieurs, les Recueils de l'Académie se sont enrichis de deux nouveaux volumes dans le dernier semestre : le tome XXVIII, II[e] partie, des *Notices et extraits des manuscrits*, formé de deux notices : 1° *Sur les actes en langue vulgaire du XIII[e] siècle contenus dans la Collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale*, par M. N. de Wailly ; 2° *Sur les Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin*, par M. Hauréau ; et le tome IX, I[re] partie, de la I[re] série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions*, comprenant : les *Recherches sur le Calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides*, par M. Robiou ; deux mémoires de M. Chabas : 1° *Recherches sur les*

poids, mesures et monnaies des anciens Égyptiens; 2° *Détermination d'une date certaine dans le règne d'un roi de l'ancien empire en Égypte;* les *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane*, par M. Tissot, ministre plénipotentiaire de France en Grèce, et le mémoire de notre nouveau confrère M. Foucart sur les *Colonies athéniennes au ve et au ive siècle avant notre ère.*

La publication de nos grands recueils se poursuit d'un pas lent, mais assuré.

Les textes qui doivent entrer dans le tome XXIV des *Historiens de France* sont entièrement transcrits. La revision et l'annotation en sont fort avancées. Dans quelques semaines, MM. N. de Wailly, Delisle et Jourdain pourront les livrer à l'imprimeur.

Quant au *Recueil des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France, antérieurs à Philippe-Auguste*, dont la préparation est confiée à MM. L. Delisle et de Rozière, dix nouveaux registres du *Trésor des chartes* ont été compulsés.

Dans la collection des *Historiens des croisades :*

1° La copie de la table du IVe volume des *Historiens occidentaux* est entièrement en placards ou en épreuves. MM. Ad. Regnier et Thurot en pressent l'achèvement.

2° Le IIe volume des *Historiens grecs* a 89 cahiers tirés et le reste en placards. M. Miller compte y ajouter, sous forme d'appendice, quelques documents inédits; ils seront placés avant la table à laquelle il consacre tous ses soins.

3° Pour les *Historiens arabes,* un coup bien sensible a été porté à leur publication par la mort de M. de Slane, cet infatigable travailleur qui, malgré son âge et ses infirmités, avait terminé la IIe partie du tome II et poussé déjà la Ire partie du tome III jusqu'au 60e cahier. Mais l'œuvre ne restera pas suspendue. Pour remplacer ce regretté confrère, l'Académie vient

IMPRIMERIE NATIONALE.

1878

de faire entrer dans la Commission MM. Barbier de Meynard et Scheler, qu'elle a élus tout récemment, et, de son côté, M. Defrémery a pu reprendre, avec plus de suite, l'impression de la Ire partie du tome II, dont il est chargé. Il a joint deux cahiers bons à tirer aux treize qui sont tirés déjà; dix-sept placards corrigés, sept de texte et dix de traduction et de notes, nous promettent de nouvelles feuilles, et la copie, qui est déposée, de nouveaux placards.

Nos publications in-4° doivent naturellement s'accroître plus vite. Le Recueil de nos mémoires, qui est sans lacune jusqu'au tome XXIX, Ire partie, s'enrichira bientôt de la IIe partie de ce tome. Le mémoire de M. Th.-H. Martin, destiné d'abord à le terminer, fera place à deux mémoires plus courts, dont l'impression prendra moins de temps.

J'ai mentionné le tome IX, Ire partie, des *Mémoires des Savants étrangers*, qui a paru dans le premier mois du semestre.

Le *Recueil des notices et extraits des manuscrits* s'est aussi, comme je l'ai dit, augmenté d'un volume dans la partie occidentale (le tome XXVIII). Le tome XXVII de la même partie, qui lui a cédé le pas, retardé par quelques photo-gravures, est à la veille de reprendre sa place dans la suite de la collection. Quant à la partie orientale, le *Dictionnaire des simples*, d'Ibn-Beïthâr, forme déjà le tome XXIII et doit faire encore les tomes XXV et XXVI (le tome XXIV se trouvant commencé avec une autre notice). M. le docteur Leclerc va se trouver en mesure de le continuer, par suite de la désignation de M. Barbier de Meynard pour remplacer M. de Slane dans la surveillance de cette publication.

Le tome XXVIII de l'*Histoire littéraire de la France* est commencé: huit feuilles sont à tirer et d'autres vont suivre rapidement, grâce aux placards qui sont entre les mains des

1878.

rédacteurs MM. P. Paris, Littré, Renan, Hauréau et Gaston Paris. Un quart du volume est aujourd'hui composé.

Je n'ai rien encore à vous dire du tome IX de *Borghesi;* mais la Commission des *Inscriptions sémitiques*, qui est maintenant tout organisée pour la publication, se livre à la dernière revision du 1er chapitre, qui contiendra toutes les inscriptions sémitiques trouvées en Phénicie. L'Imprimerie nationale va mettre à son service deux nouveaux corps de caractères qui seront dignes de cet important ouvrage.

H. Wallon.

Premier semestre de 1879. (Séance du 18 juillet 1879.)

Messieurs, un nouveau volume de nos *Mémoires* (t. XXIX, IIe partie), un nouveau volume des *Notices et extraits des Manuscrits* (t. XXVII, IIe partie), voilà ce qui compose les publications de l'Académie dans ce semestre, avec la Ire partie du tome IX de *Borghesi*, que l'Académie s'est décidée à faire paraître sans attendre l'autre, afin de ne pas refuser plus longtemps au public un travail dont la réimpression était vivement souhaitée.

Le recueil des *Historiens des Croisades,* qui, par ses sections nombreuses, forme aujourd'hui notre plus importante publication, va compter bientôt un volume de plus.

Le tome IV des *Historiens occidentaux* est à la veille de paraître. Le cahier 102, la dernière feuille des tables, est en épreuves, et toute la préface en placards.

Le tome II des *Historiens grecs* est imprimé dans son texte. M. Miller n'attend que l'achèvement de la table pour mesurer l'étendue qu'il doit donner à son appendice.

Pour les *Historiens arabes,* la santé de M. Defrémery retarde toujours d'une façon doublement regrettable la marche de la Ire partie, qui manque à l'achèvement du tome II. Cependant

1879.

deux nouveaux cahiers, les cahiers 16 et 17, sont en épreuves et plusieurs placards en promettent d'autres incessamment.

Le tome III, commencé par notre regretté confrère M. de Slane et continué par MM. Barbier de Meynard et Schefer après lui, poursuit sa marche sans ralentissement. Il y a 57 cahiers tirés, 3 en épreuve; d'autres placards vont être mis en feuilles et la copie ne manque pas.

Enfin M. Dulaurier prépare un second volume des *Historiens arméniens*, volume qui comprendra surtout des pièces latines. Un auxiliaire vient de lui être attaché pour l'aider dans ce travail.

Les continuateurs du recueil des *Historiens des Gaules et de la France*, MM. N. de Wailly, Delisle et Jourdain, achèvent la révision et l'annotation des textes que doit renfermer le tome XXIV. L'impression en pourra commencer dans quelques mois.

Quant aux *Chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste*, dont MM. Delisle et de Rozière dirigent la préparation, M. Luce avance d'un pas régulier dans le dépouillement du *Trésor des chartes*. Un autre contingent nous est arrivé par les soins de M. P. de Fleury, archiviste du département de la Charente : ce sont les pièces antérieures à l'année 1180 qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du département de la Charente, et dont M. de Fleury nous a envoyé les copies.

La collection de nos *Mémoires* (2e série) compte aujourd'hui 29 volumes sans lacune. Le XXXe est sous presse avec un mémoire de notre infatigable confrère M. Th.-H. Martin.

Quant aux *Notices et extraits des manuscrits*, l'une des deux sections, la section orientale, qui forme la IIe partie des volumes, prend de plus en plus l'avance sur l'autre. La Ire partie du

tome XXIV attend toujours, pour être achevée, que d'autres mémoires s'ajoutent à celui de M. Maspero; le *Dictionnaire des simples,* d'Ibn-Beïthâr, qui occupe la Ire partie du tome XXIII, se continue dans le tome XXV sous la direction de M. Barbier de Meynard, qui a remplacé M. de Slane auprès de l'éditeur, M. le docteur Leclerc. Il y a 13 feuilles bonnes à tirer, 22 environ sont en composition. Dans la section occidentale, nous en sommes au tome XXIX. La IIe partie de ce tome sera formée en deux notices, l'une de M. Miller, l'autre de M. Hauréau, et marche vers son achèvement. L'inégalité menace donc de s'accuser de jour en jour davantage. Votre Commission des travaux littéraires, surveillante attentive de vos publications, s'occupe de trouver une combinaison qui, sans ralentir le travail sur les manuscrits occidentaux, remédiera à ce qu'il y a de fâcheux dans l'état de ces volumes condamnés à rester si longtemps incomplets.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France,* MM. P. Paris, Littré, Renan, Hauréau et Gaston Paris, tiendront la promesse que je vous ai faite en leur nom. 25 feuilles du tome XXVIII sont tirées ou revêtues du bon à tirer, et la copie est entièrement remise à l'éditeur, sauf une seule notice.

Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum,* tout se dispose pour une exécution immédiate. L'Imprimerie nationale s'est prêtée avec la libéralité que l'on pouvait attendre d'elle aux désirs que lui a manifestés la Commission. Un caractère phénicien classique, modelé sur l'inscription d'Eschmounasar, a été fondu sur deux corps. Un caractère phénicien archaïque, qui sera utile surtout pour les pierres gravées, a été aussi exécuté. La direction de l'Imprimerie a, de plus, décidé une réduction sur deux corps du beau caractère hébreu de Henri Estienne qui a servi à l'impression de la Polyglotte de Le Jay.

Les retards nécessités par ces préliminaires seront bien vite compensés. La 1re livraison, contenant toutes les inscriptions phéniciennes, celles de l'Afrique exceptées, pourra paraître à la fin de cette année ou du moins au commencement du prochain semestre. Toutes les planches qui en feront partie sont entre les mains de l'héliographe habile qui s'est chargé de les reproduire. L'œuvre justifiera la largesse avec laquelle les deux Chambres, répondant à l'appel du Gouvernement, nous ont mis en état de l'accomplir.

H. WALLON,

Secrétaire perpétuel.

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES, COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

Médaille pour le *passage de Vénus* en 1874.

Dans la séance du 16 avril, M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, avait écrit, au nom de la Commission administrative de cette Académie, pour demander l'avis de l'Académie des inscriptions et belles-lettres relativement à l'inscription qu'il conviendrait de faire figurer sur la médaille que l'Académie des sciences doit faire frapper pour consacrer le souvenir du *Passage de Vénus sur le Soleil*, dans l'année 1874.

La Commission des inscriptions et médailles a proposé cette légende à placer autour de l'image gravée au droit de la médaille :

QUO DISTENT SPATIO SIDERA JUNCTA DOCENT.

La médaille porte au revers :

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES

PASSAGE DE VÉNUS SUR LE SOLEIL

8-9 DÉCEMBRE 1874.

Monument de Bourgelat à Lyon.

8 octobre 1875. La Commission, répondant à la demande qui lui a été faite par M. Bouley, membre de l'Académie des sciences, a proposé l'inscription suivante pour être gravée sur le piédestal du monument que la ville de Lyon a élevé à la mémoire de Bourgelat :

CLAUDE BOURGELAT
NÉ À LYON EN 1712
CHEF DE L'ACADÉMIE DU ROI
EN CETTE VILLE
FONDATEUR EN 1762 AVEC L'AIDE DE BERTIN
CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
DE L'ÉCOLE ROYALE DE LYON
BERCEAU DE L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE
EN EUROPE
ET EN 1765 DE L'ÉCOLE ROYALE D'ALFORT.

MORT À LYON LE 3 JANVIER 1779.

L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON
AVEC CONCOURS
D'UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE
ET PAR LES SOINS
DE SON DIRECTEUR M. BODET
A ÉLEVÉ EN 1875
CE MONUMENT
À LA MÉMOIRE DE SON FONDATEUR.

Tapisseries des Gobelins.

21 avril 1876. La Commission, ayant à rédiger des inscriptions pour plusieurs tapisseries des Gobelins, adopte pour le tableau représentant Phœbé, ou la lune, un arc et des flèches à la main, l'inscription suivante :

PHŒBE RADIOS EMITTIT IN ORBEM

1876

et pour les quatre figures relatives aux opérations céramiques :

1° *Tornatura :*

CURRENTE ROTA VAS FICTILE DUCIT

2° *Sculptura :*

PHIDIACA VERAS CREAT ARTE FIGURAS

3° *Pictura :*

APELLEOS DOCTA EST ANIMARE COLORES

4° *Furnaria :*

ARTIS OPUS VIS IGNEA FIRMAT

Monument de Jean de Grouchy à Harfleur.

26 mai 1876. Le marquis de Grouchy, capitaine d'état-major, ayant prié la Commission de vouloir bien rédiger une inscription pour le monument élevé à Harfleur à son aïeul Jean de Grouchy, la Commission a adopté l'inscription suivante :

ÉRIGÉ
PAR SOUSCRIPTION
AVEC LE CONCOURS DE L'ÉTAT
ET DU DÉPARTEMENT

M. LHOTE JEUNE
ÉTANT MAIRE D'HARFLEUR
11 JUIN 1876

A JEAN DE GROUCHY
SIRE DE MONTEROLLIER
SURNOMMÉ
LE PÈRE DES CAUCHOIS

TUÉ À L'ASSAUT

LORS DE LA REPRISE D'HARFLEUR

SUR LES ANGLAIS

EN

DÉCEMBRE M CCCC XXXV

27 octobre 1876. Le Conseil municipal d'Élincourt-Sainte-Marguerite ayant prié la Commission de rédiger deux inscriptions pour l'église de cette commune, la Commission a adopté cette double inscription française et latine : Église d'Élincourt-Ste-Marguerite.

LE 27 JUIN 1876

L'ÉGLISE D'ÉLINCOURT-SAINTE-MARGUERITE

SOUS LE VOCABLE DE SAINT FLOR MARTYR

RESTAURÉE GRÂCE AUX PIEUSES LARGESSES

DE MADAME VEUVE BARILLON

A ÉTÉ SOLENNELLEMENT CONSACRÉE

PAR MGR JOSEPH ARMAND GIGNOUX

ÉVÊQUE DE BEAUVAIS NOYON ET SENLIS

EN MÉMOIRE DE CE FAIT

ET COMME TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

POUR MADAME BARILLON

M. E. DUTILLEUL MAIRE

M. A. DOUVILLEZ ADJOINT

ET MM. LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

A. MARGANTIN. A. BAUDUIN. D. GOSSE. M. LEBLOND. N. BONNET.

L. DUPUIS. P. ROUART. A PEYRECAVE. J. SENEZ. X. BATTON

DE MÊME M. J. RENAUD CURÉ

ET MM. LES MEMBRES DU CONSEIL DE FABRIQUE

IMPRIMERIE NATIONALE.

1877

V. GOUVE. J. SENEZ. A. GUEUDET. N. BINAN. G. DAMOUR
ONT FAIT GRAVER CETTE INSCRIPTION :

ANNO . M . DCCC . LXXVI . MENSE . IUNIO . DIE . XXVII
ECCLESIAM . ELINCURTIS . SANCTAE . MARGARETAE
SUB . INVOCATIONE . B . FLORI . MARTYRIS
PIISSIMA . DOMINAE . BARILLON . VIDUAE . OPI
INSTAURATAM
REVEREND . JOS . ARMAND . GIGNOUX
BELLOV . NOVIOD . ET . SYLVAN . UNA . EPISCOPUS
SOLLEMNITER . CONSECRAVIT

IN . CUIUS . REI . MEMORIAM
ET . GRATI . OMNIUM . ANIMI
ERGA . EGREGIAM . MULIEREM . TESTIMONIUM
E . DUTILLEUL . PAGI . MAIOR
A . DOUVILLEZ . MAIORIS . VICEM . AGENS
ET . MUNICIPALES . CONSILIARII
A . MARGANTIN . A . BAUDUIN . D . GOSSE . M . LEBLOND . N . BONNET
L . DUPUIS . P . ROVART . A . PEYRECAVE . J . SENEZ . X . BATTON
ITEM . J . RENAUD . CURIO
ET . CONSILIARII . ADMINISTRANDAE . ECCLESIAE
V . GOUVE . J . SENEZ . A . GUEUDET . N . BINANT . G . DAMOUR
HANC . INSCRIPTIONEM . PONENDAM . CURAVERUNT

Autel du Sacré-Cœur dans l'église paroissiale de Passy.

20 juillet 1877. — Pour répondre à une demande adressée à l'Académie, en date du 6 juillet, par M. de Wailly, la Commission a procédé à la rédaction d'une inscription latine destinée à l'autel du Sacré-Cœur, dans l'église paroissiale de Passy, autel que le clergé et les paroissiens ont élevé par souscription pour célébrer le 25e anniversaire de l'entrée en fonctions de

l'abbé Hippolyte Locatelli, curé de cette paroisse, et le 50e anniversaire de sa consécration à la prêtrise. La formule suivante a été adoptée par la Commission :

ANNO . D . N . M DCCC LXXVII
REVERENDISSIMO . CURIONE . HIPPOLYTO . LOCATELLI
HUIUS . MUNERIS . ANNUM . XXV
SACERDOTII . SUI . ANNUM . L . ATTINGENTE
AD . PERPETUANDAM . FELICIS . ANNIVERSARII . MEMORIAM
HOC . ALTARE . SACRATISSIMO . D . N . CORDI . DEDICATUM
CLERUS . POPULUSQUE . EX . AERE . CONLATO . FECERUNT

17 août 1877. Le préfet de la Seine ayant, par une lettre en date du 27 juillet, prié l'Académie, au nom du Conseil municipal de Paris, de rédiger une inscription commémorative destinée à rappeler, dans la rue Soufflot, le souvenir de l'ancien Parloir aux Bourgeois, qui fit plus tard partie du couvent des Jacobins, la Commission a proposé l'inscription suivante :

Pierre commémorative du Parloir aux Bourgeois.

ICI ÉTAIT ANCIENNEMENT SITUÉ
LE PARLOIR AUX BOUGEOIS
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE PARIS
ONT FAIT POSER EN M DCCC LXXVII
CETTE INSCRIPTION SUR L'EMPLACEMENT DE L'ÉDIFICE
OÙ SIÉGÈRENT LEURS PRÉDÉCESSEURS
JUSQU'AU MILIEU DU XIVe SIÈCLE.

30 novembre 1877. Par dépêche en date du 18 novembre 1877, le Ministre des travaux publics a prié l'Académie de lui donner son avis sur la médaille qui devait être frappée en commémoration des services rendus par les savants et inven-

Médaille relative au perfectionnement des phares.

1879
—

teurs français, dans le perfectionnement des phares, balises et autres moyens de défendre les navires aux abords des côtes. Un dessin de chacune des deux faces de la médaille était joint à la dépêche. Sur le dessin de la face antérieure de la médaille, la Commission a estimé qu'au lieu de la calotte sphérique sur laquelle posaient les pieds de la statue allégorique de la terre, l'artiste devrait plutôt figurer une côte plus ou moins rocheuse et battue par quelque vagues de la mer. Cette modification a été demandée parce que la différence entre la terre et la mer, sensible sur le dessin, cesserait de l'être après l'exécution en bronze. Elle a estimé que, sur le revers, les mots *Ministère des travaux publics* devaient être remplacés par *République française*, la médaille étant frappée aux frais et au nom de l'État.

Quant à l'inscription de la face antérieure, la Commission, sur la proposition d'un de ses membres, a adopté l'inscription suivante :

GALLIA PRAELUCENTE TUTA NAUTIS LITTORA.

Médaillon de M. Thenard à la Sorbonne.

22 mars 1878. La Commission a rédigé l'inscription suivante destinée à être placée au bas du médaillon de M. Thenard, ancien professeur de la faculté des sciences, médaillon qui doit être posé au-dessus de l'une des portes intérieures de la Sorbonne, en face de l'amphithéâtre de la faculté.

NÉ EN 1777 DÉCÉDÉ EN 1857
MEMBRE DE L'INSTITUT DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ.
MONUMENT ÉRIGÉ À SA MÉMOIRE EN 1877
M. W.-H. WADDINGTON ÉTANT MINISTRE.

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

SUJETS ET JUGEMENTS DES CONCOURS DEPUIS L'ANNÉE 1874 JUSQU'À L'ANNÉE 1879.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1874.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait prorogé à l'année 1874 le sujet de prix suivant, qu'elle avait antérieurement proposé pour l'année 1872 :

Étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge, en y ajoutant ce programme :

« Les concurrents s'attacheront à déterminer les caractères de deux au moins de ces dialectes, d'après les documents existants, et surtout d'après les textes diplomatiques dont l'âge et le pays sont exactement connus. »

L'Académie décerna le prix à M. Paul Meyer, professeur à l'École des chartes.

L'Académie avait, en outre, proposé, pour l'année 1874, le sujet suivant :

Rechercher, d'après les documents, tant byzantins qu'orientaux, l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les califes et les autres princes musulmans de l'Asie occiden-

tale, depuis la mort d'Heraclius jusqu'à l'avènement d'Alexis Comnène (641 à 1081 de J. C.).

L'Académie recommandait aux concurrents *de ne pas négliger ce qui concerne les relations diplomatiques entre les deux partis, et d'éclaircir, autant qu'il sera possible, les difficultés géographiques que présente la marche des armées à travers l'Asie Mineure.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie a retiré cette question du concours.

2° — Antiquités de la France.

Première médaille à M. Allmer, pour son ouvrage intitulé : *Les inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné, reproduites en fac-similé.* Vienne, 1874, 2 vol. in-8°.

Deuxième médaille à M. Henri Révoil, pour son ouvrage intitulé : *Architecture romaine du midi de la France.* Paris, 1873, 3 vol. in-fol.

Troisième médaille à M. Célestin Port, pour son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.* Paris et Angers, 1873, 1 vol. in-8°.

Des mentions ont été accordées :

1° A M. Alfred Franklin, pour son ouvrage sur *les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères*, etc. Paris, 1873, 1 vol. in-4°.

2° A M. C. Guigue, pour sa *Topographie historique du département de l'Ain.* Trévoux, 1873, 1 vol. in-4°.

3° A M. A. Castan, pour son ouvrage sur le *Théâtre de Vesontio et le square archéologique de Besançon.* Broch. in-8°.

4° A M. de Formeville, pour son *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*. Lisieux, 1873, 2 vol. in-8°.

5° A M. Boucher de Molandon, pour ses deux ouvrages intitulés:

I. *La première expédition de Jeanne d'Arc; Blois, Crécy, Orléans, 27, 28, 29 avril 1429*. Orléans, 1873, 1 vol. in-8°.

II. *La salle des thèses de l'université d'Orléans*. Orléans, 1872, 1 vol. in-8°.

6° A M. Ulysse Robert, pour son ouvrage intitulé: *Calixte II, Étude sur les actes de ce pape*. Paris et Lyon, 1874, 1 vol. in-8°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, n'a pas été décerné cette année.

2° — Prix fondés par le baron Gobert

pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

L'Académie a décerné le premier prix à M. de Boislisle, pour son ouvrage intitulé: *Chambre des comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents, 1506-1791*. Nogent-le-Rotrou, 1873, 1 vol. in-4°.

Le second prix à M. Tuetey, pour son ouvrage intitulé: *Les Écorcheurs sous Charles VII. Épisodes de l'histoire militaire de la France au XVe siècle*. Montbéliard, 1874, 2 vol. in-8°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1874 la question suivante :

Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens.

Déterminer à quelles dates elles ont été composées.

Le prix n'a pas été décerné.

L'Académie avait, en outre, proposé pour l'année 1874 le sujet suivant :

I. *Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie a remis ce sujet au concours pour l'année 1877.

4° — Prix Brunet.

M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

Ce prix, qui devait être décerné pour la première fois en 1871, a été prorogé à l'année 1874.

Deux prix se trouvaient, en conséquence, disponibles pour cette dernière année.

L'Académie, se proposant d'appliquer successivement la fondation Brunet aux diverses branches de l'érudition, avait décidé que ces prix seraient décernés :

1° Au meilleur ouvrage de bibliographie savante relatif *à*

l'antiquité grecque, italique ou celtique (archéologie, histoire et littérature);

2° Au meilleur ouvrage de bibliographie savante relatif *à l'Orient, langues, littératures, archéologie, histoire, géographie, voyages, etc.*

Étaient admis à ces deux concours:

1° Les ouvrages manuscrits ou imprimés depuis 1871 inclusivement;

2° Les ouvrages manuscrits ou publiés de 1871 à 1873, et non seulement les ouvrages généraux, mais encore les monographies, comme serait par exemple une *Bibliographie des documents qui se rapportent à la géographie de la Terre sainte depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours.*

L'Académie n'a pas décerné de prix cette année.

Pour la première question, elle a accordé une médaille de *mille francs* à M. Ém. Ruelle, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Bibliographie générale de la Gaule.*

Pour la seconde question, deux médailles de *quinze cents francs* chacune; l'une à M. Schwab, pour son ouvrage manuscrit portant pour épigraphe : *Qui scit ubi sit scientia, habenti est proximus;* l'autre à M. Cat, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Essai bibliographique sur la Terre sainte.*

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — SUJETS PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

L'Académie avait prorogé à l'année 1875 le sujet de prix suivant, proposé pour l'année 1871 et déjà prorogé à l'année 1873 :

Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les

IMPRIMERIE NATIONALE

187

écoles théologiques sous les Abassides; montrer cette lutte commençant dès les premiers temps de l'islamisme avec les Motazelites, se continuant entre les Ascharites et les philosophes, et se terminant par la victoire complète de la théologie musulmane. Exposer les méthodes dont se servaient les deux écoles et la manière dont les théologiens ont emprunté les procédés de leurs adversaires. Montrer l'influence que le soufisme a exercée à plusieurs reprises sur ces luttes; mettre en lumière les circonstances principales qui ont pu contribuer à la ruine de la philosophie dans le califat d'Orient.

Un seul mémoire a été déposé. L'Académie ne l'a pas jugé digne du prix.

Cette question ayant été trois fois mise au concours sans qu'elle ait été traitée d'une manière suffisante, l'Académie l'a retirée.

L'Académie avait, en outre, proposé, pour l'année 1875, le sujet suivant :

Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand.

Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie a prorogé ce concours à l'année 1877.

2° — ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Première médaille à M. Robert de Lasteyrie, pour son ouvrage sur *les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*; Paris, 1874, 1 vol. in-8°.

Deuxième médaille à M. Tholin, pour son *Étude sur l'architecture religieuse de l'Agénais, du xe au xvie siècle*; Paris, 1874, 1 vol. in-8°.

Troisième médaille à M. l'abbé Hautcœur, pour son *Histoire et Cartulaire de l'abbaye de Flines;* Paris-Douai, 1874, 1 vol. in-8°.

Des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. Rivière, pour son *Histoire des institutions de l'Auvergne;* Paris, 1874, 2 vol. in-8°;

2° A M. l'abbé Lalore, pour son ouvrage sur *le Trésor de Clairvaux;* Paris, 1875, 1 vol. in-8°, et onze autres mémoires sur le *Diocèse de Troyes;*

3° A M. Harold de Fontenay, pour son ouvrage sur les *Inscriptions céramiques d'Autun;* Autun-Paris, 1874, 1 vol. in-8°;

4° A M. l'abbé Ulysse Chevalier, pour ses deux ouvrages : 1° *Visites pastorales des évêques de Grenoble de la maison de Chissé;* 2° *Documents historiques inédits sur le Dauphiné;* Montbéliard-Lyon, 1874, 2 vol. in-8°;

5° A M. P. Bonnassieux, pour son ouvrage sur la *Réunion de Lyon à la France;* Paris, 1875, 1 vol. in-8°;

6° A M. Duplès-Agier, pour ses *Chroniques de Saint-Martial de Limoges;* Paris, 1874, 1 vol. in-8°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

L'Académie a décerné le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, à M. Barclay (Vincent-Head), conservateur-adjoint du cabinet des médailles au Musée britannique, pour son ouvrage intitulé : *Série chronologique des*

1875.

monnaies de Syracuse (en anglais), 1874, in-8°, accompagné de 14 planches exécutées par le procédé autotype.

Le prix n'ayant pas été décerné l'année dernière, l'Académie a doublé la valeur du prix de cette année.

2. — Prix fondé par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Lecoy de la Marche, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie*; Paris, 1875, 2 vol. in-8°; 2° *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales*; Paris, 1873, 1 vol. in-8°.

Le second prix a été décerné à M. Ch. Paillard, pour ses ouvrages ayant pour titre : 1° *Histoire des troubles religieux de Valenciennes, 1560-1567*; Paris, 1874, 2 vol. in-8°; 2° *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVIe siècle*; Paris-Bruxelles-la Haye, 1874, 1 vol. in-8°.

3. — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1875 la question suivante :

Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire.

L'Académie, en remettant ce sujet au concours, avait signalé à l'attention des concurrents, sans prétendre exclure les

autres questions qui y sont renfermées, divers points particuliers et importants, tels que l'examen des manuscrits et des éditions de Sidoine, l'histoire de son texte, la chronologie de ses œuvres, la langue de l'auteur, la place qu'il a occupée dans son temps et dans ceux qui l'ont suivi.

Deux mémoires ont été déposés.

L'Académie a décerné le prix à M. Émile Chatelain, élève à l'École pratique des hautes études, pour son mémoire inscrit sous le n° 1, et portant pour épigraphe:

Emendaturus, si licuisset, eram.

(Ovide.)

L'Académie avait, en outre, proposé, pour le concours de 1875, le sujet suivant:

Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.

Un seul mémoire a été déposé.

L'Académie ne l'a pas jugé digne du prix; elle a remis la question au concours pour l'année 1877.

4° — Prix Louis Fould.

M. Louis Fould, par donation en date du 7 octobre 1857, a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs*, pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de la meilleure *Histoire des arts du dessin: leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.*

Par les arts du dessin, il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premières.

Deux ouvrages ont été envoyés au concours, aucun n'ayant rempli toutes les conditions du programme, l'Académie, conformément aux intentions du donateur, accorde un accessit de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant trois années, à M. James Fergusson, pour son ouvrage intitulé : *A history of architecture in all countries, from the earliest times to the present day*; Londres, 1874, 2 vol. in-8°.

5° — Prix la Fons-Mélicocq.

Le prix triennal de *dix-huit cents francs*, fondé par M. de la Fons-Mélicocq, *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île de France (Paris non compris)*, n'a pas été décerné cette année.

L'Académie a prorogé ce concours à l'année 1876.

6° — Prix Stanislas Julien.

Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie a décerné le prix pour la première fois, et elle l'accorde à M. James Legge, pour son *Recueil des classiques chinois avec traduction et commentaires en anglais*, publié à Hong-Kong, 8 vol. gr. in-8°, qui ont paru, le premier en 1861, et le second en 1872.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1876.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1876, le sujet suivant :

Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du sénat romain sous la république et sous l'empire jusqu'à la mort de Théodose.

Cinq mémoires ont été adressés à ce concours; plusieurs sont considérables, mais, à divers titres, incomplets et insuffisants. L'Académie estime que, dans l'intérêt des concurrents autant que dans celui de la science, il est utile de donner aux auteurs de ces mémoires le temps nécessaire pour rendre leurs travaux tout à fait dignes de ses suffrages, et, en conséquence, a prorogé ce concours à l'année 1878.

2° — Antiquités de la France.

Première médaille à M. Hucher pour son *Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans;* le Mans, 1875, grand in-folio.

Deuxième médaille à M. d'Espinay pour ses *Notices archéologiques et les enceintes d'Angers;* Angers, 1875, in-8°.

Troisième médaille à M. Bélisaire Ledain pour son ouvrage intitulé : *La Gâtine historique et monumentale;* Paris, 1876, in-4°.

Des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. de Bouteiller pour l'ouvrage qu'il a publié, avec

le concours de MM. Léon Gautier et Bonnardot, sur la *Guerre de Metz en 1324*, poème du XIVe siècle; Paris, 1875, in-8°;

2° A M. H. Hervieu pour ses *Recherches sur les premiers États généraux et les assemblées représentatives pendant la première moitié du XIVe siècle* (manuscrit de 348 pages in-f°);

3° A M. Longnon pour son ouvrage intitulé: *Les limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc;* Paris, 1875, in-8°;

4° A M. Germer-Durand pour son *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes;* Nîmes, 1875, in-8°;

5° A M. Brissaud pour son ouvrage intitulé: *Les Anglais en Guienne;* Paris, 1875, in-8°;

6° A M. l'abbé Corblet pour son *Hagiographie du diocèse d'Amiens;* Paris-Amiens, 1875, in-8°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne, publié depuis le mois de janvier 1875, n'a pas été décerné cette année.

Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1873, a été partagé inégalement entre M. G.-L. Schlumberger, auteur d'un ouvrage intitulé: *Des bractéates d'Allemagne; considérations générales et classification des types principaux* (Paris, 1872, gr. in-8°, avec planches), et M. Aloïs Heiss pour son ouvrage ayant pour

titre : *Description générale des monnaies des rois wisigoths d'Espagne* (Paris, 1872, in-4°, avec planches).

2° — Prix fondés par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Siméon Luce pour son ouvrage intitulé : *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque. La jeunesse de Bertrand* (*1320-1364*); Paris, 1876, in-8°.

Le second prix a été maintenu à M. Ch. Paillard pour son *Histoire des troubles religieux de Valenciennes* (*1560-1567*); Paris, 1875-1876, 3 vol. in-8°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1876, la question suivante :

Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie a prorogé ce concours à l'année 1878.

4° — Prix Lafons-Mélicocq.

L'Académie avait, en 1875, prorogé à l'année 1876 le prix triennal de *dix-huit cents francs,* fondé par M. de Lafons-Mélicocq, *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île de France* (*Paris non compris*).

IMPRIMERIE NATIONALE.

1876 L'Académie n'a pas décerné de prix; elle a accordé un encouragement de la valeur de *mille francs* à M. Armand Rendu pour son *Inventaire analytique du cartulaire du chapitre cathédral de Noyon;* Beauvais, 1875, in-4°.

5° — Prix Stanislas Julien.

L'Académie décerne le prix à M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys pour son *Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin* (traduit du chinois); Genève, 1876, 2 vol. in-4°.

6° — Prix Delalande-Guérineau.

Mme Delalande, veuve Guérineau, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à *dix mille cinq francs*) dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie a décerné le prix pour la première fois, et elle l'a accordé à M. James Darmesteter pour son ouvrage intitulé : *Haurvatât et Ameretât, essai sur la mythologie de l'Avesta.*

1877 I. — PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait prorogé à l'année 1877 le sujet suivant qu'elle avait déjà proposé pour l'année 1875 :

Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand.

Cette question ayant été mise au concours deux fois sans résultats satisfaisants, l'Académie l'a retirée et remplacée par une autre.

L'Académie avait, en outre, proposé, pour l'année 1877, le sujet suivant :

Recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avènement de Pépin le Bref et la mort de Philippe Ier, les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France.

L'Académie a décerné le prix à M. Robert de Lasteyrie.

2° — ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

1re médaille à M. Demay, pour son *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie;* Paris, 1875, in-4°;

2e médaille à M. Bosselard, pour son *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan et de Boabdil, dernier roi de Grenade, découverts à Tlemcen;* Paris, 1876, in-8°;

3e médaille à M. Peigné-Delacourt, pour son *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame d'Ourscamp;* Amiens, 1876, in-4°.

Des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. Chabaneau, pour sa *Grammaire limousine;* Paris, 1876, in-8°;

2° A M. Bion de Marlavagne, pour son *Histoire de la cathédrale de Rodez;* Rodez-Paris, 1875, in-8°;

3° A M. Richard, pour son étude intitulée : *Les Colliberts,* Poitiers, 1876, in-8°;

4° A M. Raynaud, pour son étude sur *le dialecte picard dans le Ponthieu;* Paris, 1876, in-8°;

1877
—

5° A M. Brassard, pour son *Histoire du château et de la châtellenie de Douai*, 3 vol.; Douai, 1877, in-8°;

6° A M. Drapeyron, pour son essai sur *le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carlovingiens* (Paris, 1877, in-8°).

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1875, n'a pas été décerné cette année.

2° — Prix fondés par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Célestin Port, pour son *Dictionnaire historique géographique et biographique de Maine-et-Loire*, tomes I et II; Paris-Angers, 1876, in-8°.

Le second prix, à M. Roschach, pour ses *Études historiques sur la province de Languedoc depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements, 1643-1790*; Toulouse, 1876, in-4°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1877 les deux questions suivantes :

1° *Discuter l'authenticité, déterminer la date et apprécier la va-*

leur des textes hagiographiques qui se rapportent à l'histoire de la Gaule sous Clovis Ier.

2° *Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme.*

Ces deux questions ayant déjà été proposées plusieurs fois sans résultats satisfaisants, l'Académie les a retirées du concours et remplacées par deux autres.

L'Académie avait également prorogé à l'année 1877 le sujet suivant :

Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.

L'Académie n'a pas décerné de prix; mais, vu l'intérêt que présentent déjà deux des mémoires déposés sur cette question, elle a prorogé le concours à l'année 1879.

L'Académie avait, en outre, proposé, pour la même année, la question suivante :

Exposer l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie a prorogé le concours à l'année 1880.

4° — Prix Brunet.

L'Académie, se proposant d'appliquer successivement ce prix aux diverses branches de l'érudition, avait mis au concours, pour l'année 1877, le sujet suivant :

Faire la bibliographie de celles des œuvres écrites au moyen âge,

1877

en vers français ou provençaux, qui ont été publiées depuis l'origine de l'imprimerie. Indiquer, en outre, les manuscrits où elles se trouvent.

Quatre mémoires ont été envoyés au concours; trois d'entre eux ont offert des qualités recommandables, mais, en raison d'une exécution trop incomplète ou de l'imperfection de la méthode, aucun n'a paru mériter le prix.

L'Académie a prorogé cette question à l'année 1879, en la modifiant.

5° — Prix Stanislas Julien.

L'Académie décerne le prix à M. Philastre, lieutenant de vaisseau, auteur du *Code annamite.*

1878

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie

L'Académie avait prorogé à l'année 1878 le sujet suivant, qu'elle avait déjà proposé pour l'année 1876 :

Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du Sénat romain sous la république et sous l'empire, jusqu'à la mort de Théodose.

L'Académie n'a pas décerné le prix, mais elle a accordé, à titre d'encouragement, une somme de *quinze cents francs* à M. Mispoulet, élève de l'École des Hautes Études.

L'Académie avait, en outre, proposé, pour l'année 1878, le sujet suivant :

Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Califat.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a remise au concours pour l'année 1881.

2° — Antiquités de la France.

1re médaille à M. Fagniez, pour ses *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris, au XIIIe et au XIVe siècle;* Paris, 1877, in-8°;

2e médaille à M. Corroyer, pour son ouvrage sur *l'abbaye du Mont-Saint-Michel;* Paris, 1877, in-8°;

3e médaille à M. Julien Havet, pour son livre intitulé : *Les cours royales des îles normandes. Série chronologique des gardiens et seigneurs des îles normandes;* Paris, 1876, in-8°;

4e médaille à l'abbé Hanauer pour ses *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne;* Paris-Strasbourg, 1876-1877.

Des mentions honorables sont accordées :

1° A M. Sepet, pour son livre : *Les prophètes du Christ; le drame chrétien au moyen âge;* Paris, 1878, in-8°;

2° A M. Aurès, pour sa *Monographie des bornes milliaires du département du Gard;* Nîmes, 1877, in-8°;

3° A M. Le Men, pour sa *Monographie de la cathédrale de Quimper;* Quimper, 1877, in-8°;

4° A M. l'abbé Dacheux pour son ouvrage intitulé : *Un réformateur catholique à la fin du XVe siècle; Geyler de Kaysersberg;* Paris-Strasbourg, 1876, in-8°;

5° A M. Guibert, pour son livre sur la *Destruction de l'ordre de l'abbaye de Grandmont;* Paris-Limoges, 1877, in-8°;

6° A M. Luchaire, pour ses *Origines linguistiques de l'Aquitaine* (Pau, 1877, broch. in-8°).

1878

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix annuel de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1875, n'a pas été décerné cette année.

Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1877, a été décerné à M. Schlumberger, pour son ouvrage sur la *Numismatique de l'Orient latin.*

2° — Prix fondés par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent

Le premier prix a été décerné à M. Longnon, pour sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle;* Paris, 1878, grand in-8°.

Le second prix à M. Giry, pour ses *Études sur les institutions municipales. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle;* Paris, 1877, in-8°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1878 la question suivante, qu'elle avait déjà proposée pour l'année 1876 :

Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

Un seul mémoire, tout à fait insuffisant, ayant été adressé sur cette question, l'Académie l'a remise au concours pour l'année 1881.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1878, le sujet suivant :

Étude historique sur les grandes Chroniques de France.

L'Académie décerne le prix à M. Élie Berger, ancien élève de l'École des Chartes.

4° — Prix Louis Fould.

Trois ouvrages ont été envoyés au concours : aucun n'ayant rempli toutes les conditions du programme, l'Académie, conformément aux intentions du donateur, a accordé un *accessit* de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant trois années à M. Chipiez, pour son *Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs;* Paris, 1876, grand in-8°); et elle a accordé une mention honorable à l'ouvrage de M. Soldi sur la *Sculpture égyptienne;* Paris, 1876, in-8°.

5° — Prix la Fons-Mélicocq.

Le prix triennal de *dix-huit cents francs* fondé par M. de la Fons-Mélicocq *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (Paris non compris) a été décerné à M. Flammermont, pour son *Histoire de Senlis au moyen âge* (manuscrit).

6° — Prix Stanislas Julien.

L'Académie a décerné le prix à M. Bretschneider, pour ses

IMPRIMERIE NATIONALE.

1878

ouvrages relatifs à l'*histoire* et à la *géographie de l'Asie centrale au moyen âge, d'après les écrivains chinois contrôlés par les écrivains arabes et persans et par les voyageurs européens.*

7. — Prix Delalande-Guérineau.

Ce prix devait être décerné en 1878 à l'ouvrage jugé le meilleur parmi les ouvrages manuscrits ou publiés depuis 1876 sur la *langue française (grammaires, lexiques, éditions, etc.), se rapportant à une époque antérieure au XVIe siècle.*

Aucun ouvrage n'ayant été déposé dans les limites fixées, l'Académie a maintenu le même sujet au concours pour l'année 1880.

1879

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1879, le sujet suivant :

Étude sur les institutions politiques, administratives et judiciaires du règne de Charles V.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1882.

2. — Antiquités de la France.

L'Académie, cette année, n'a pas décerné de médailles. Elle a accordé six mentions honorables :

La première à M. Henri Delpech, pour son étude sur *la bataille de Muret et la tactique de la cavalerie au XIIIe siècle.* (Brochure in-8°.)

La deuxième à M. de Lens, pour son ouvrage intitulé : *Facultés, collèges et professeurs de l'Université d'Angers, du XVe siècle à la Révolution française;* Angers, 1876-1878, in-8°.

La troisième à M. Hucher, pour les deux volumes suivants : 1° *Monuments funéraires, épigraphiques, sigillographiques, etc., de la famille de Bueil;* 2° *L'émail de Geoffroy Plantagenet au Musée du Mans* (in-fol.).

La quatrième à M. de Fleury, pour ses *Notes additionnelles et rectificatives au « Gallia christiana ».* (Manuscrit.)

La cinquième à M. Guillard, pour ses *Recherches sur les Colliberts;* Caen, in-8°.

La sixième à M. Arbellot, pour sa brochure intitulée : *La vérité sur Richard Cœur de Lion.*

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix annuel de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1876, a été partagé entre MM. Barclay-Head et François Lenormant, auteurs, le premier, d'un ouvrage ayant pour titre : *The international numismata orientalia,* part III. *The coinage of Lydia and Persia* (Londres, 1877, in-4°); le second, d'une étude intitulée : *La monnaie dans l'antiquité* (3 vol. in-8°).

2° — Prix fondés par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Paul Meyer pour son

ouvrage intitulé : *La Chanson de la croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme.* 2 vol., Paris, 1775, in-8°.

Le second prix a été maintenu à M. Giry pour ses *Études sur les institutions municipales. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle.* Paris, 1877, in-8°.

3° Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1879 la question suivante, qu'elle avait déjà proposée pour l'année 1875, et prorogée une première fois à l'année 1877 :

Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.

Deux mémoires ont été déposés sur ce sujet. L'Académie accorde, à titre d'encouragement, à chacun des auteurs, MM. Sorlin Dorigny et Joseph Halévy, une somme de *mille francs*, et elle retire la question du concours.

L'Académie avait, en outre, proposé, pour l'année 1879, le sujet suivant :

Étude d'histoire littéraire sur les écrivains grecs qui sont nés ou qui ont vécu en Égypte depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête du pays par les Arabes. Recueillir, dans les auteurs et sur les monuments, ce qui peut servir à caractériser la condition des lettres grecques en Égypte durant cette période; apprécier l'influence que les institutions, la religion, les mœurs et la littérature égyptiennes, ont pu exercer sur l'hellénisme.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1882.

4° Prix Brunet.

L'Académie, se proposant d'appliquer successivement ce prix aux diverses branches de l'érudition, avait mis au concours, pour l'année 1879, le sujet suivant :

Faire la bibliographie méthodique des productions en vers français antérieures à l'époque de Charles VIII qui sont imprimées, et indiquer, autant que possible, les manuscrits d'après lesquels elles l'ont été.

L'Académie décerne le prix à M. Gustave Pawlowski, pour son mémoire inscrit sous le numéro 4, et portant pour épigraphe :

Pur remembrer des ancesseurs
Les diz et les faiz et les meurs.

(Wace.)

5° Prix Stanislas Julien.

Par son testament olographe en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie a décerné le prix à M. Vissering, pour son ouvrage intitulé : *On chinese currency coin and paper money;* Leiden, 1877, 1 vol. in-8°.

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES.

Dans le cours de ces six années les séances publiques ont eu lieu aux époques suivantes :

Présidents et lecteurs

En 1874, le vendredi 27 novembre, sous la présidence de M. Jourdain.

Lectures :

Notice historique sur la Vie et les travaux de M. Charles Magnin, membre de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel;

Médaille commémorative de la défense de Metz en 1552, par M. P. Charles Robert, membre de l'Académie.

En 1875, le 5 novembre, sous la présidence de M. Alfred Maury.

Lectures :

Notice historique sur la Vie et les travaux de M. Stanislas Julien, membre de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel;

Explication de deux inscriptions antiques relatives aux historiens Velleius Paterculus et Arrien, par M. L. Renier, membre de l'Académie.

En 1876, le 3 novembre, sous la présidence de M. N. de Wailly.

Lectures :

Notice historique sur la Vie et les travaux de M. Guigniaut, membre de l'Académie, secrétaire perpétuel honoraire, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel;

Le pays gaulois et la patrie romaine, par M. E. Desjardins.

En 1877, le 7 décembre, sous la présidence de M. Ravaisson.

Lectures :

Notice historique sur la Vie et les travaux de M. le vicomte

Emmanuel de Rougé, membre de l'Académie, par M. H. WALLON, secrétaire perpétuel.

La chanson du pèlerinage de Charlemagne, par M. Gaston PARIS, membre de l'Académie.

En 1878, le 6 décembre, sous la présidence de M. Laboulaye.

Lectures :

Notice historique sur la Vie et les travaux de M. Charles Lenormant, membre de l'Académie, par M. H. WALLON, secrétaire perpétuel.

Les anciens statuts de la ville de Rome au moyen âge, par M. DE ROZIÈRE, membre de l'Académie.

En 1879, le 21 novembre, sous la présidence de M. de Rozière.

Lectures :

Notice historique sur la Vie et les travaux de M. Naudet, membre de l'Académie, par M. H. WALLON, secrétaire perpétuel;

Extraits d'un mémoire intitulé : *Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte,* par M. MARIETTE, membre de l'Académie.

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

1874. — Lectures des Académiciens.

M. Th. HENRI MARTIN. *Mémoire sur la Prométhéide d'Eschyle.* (9 et 16 janvier.)

M. MILLER. *Observations sur des inscriptions grecques nouvellement trouvées en Égypte.* (16 janvier.)

M. EGGER. *Note sur un passage du Scholiaste de Platon concer-*

1871

nant les fortifications d'Athènes. (6 février. *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, 4e série, t. II, p. 58.)

M. Jourdain. *Mémoire sur la royauté et le droit populaire, d'après les écrivains classiques.* (1re lecture, 6 et 20 février; 2e lecture, 1er, 10, 17 et 24 avril.)

M. Edm. Le Blant. *Mémoire sur les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps.* (6 février, 6 mars, 1er avril. *Comptes rendus*, p. 115.)

M. Paulin Paris. *Note sur un poème inédit de Guillaume Machault, intitulé :* Le Voir dit. (27 février.)

M. Victor Duruy. *La première partie du règne d'Hadrien.* (13 et 20 mars, 1er avril.)

M. Natalis de Wailly. *Mémoire sur le Romant ou chronique en langue vulgaire, dont Joinville a reproduit plusieurs passages.* (1re lecture, 15 et 29 mai; 2e lecture, 5 et 19 juin. *Comptes rendus*, p. 164.)

M. Duruy. *Fragment d'un chapitre sur Marc-Aurèle.* (5 juin.)

M. Ch. Robert. *Mémoire sur la défaite des impériaux sous les murs de Metz en 1552.* (12 juin.)

M. Derenbourg. *Mémoire sur la statue de Malacbu'al dans l'épigraphie phénicienne.* (17 juillet. *Comptes rendus*, p. 230.)

M. Th. H. Martin. *Mémoire sur la cosmographie populaire après l'époque d'Homère et d'Hésiode.* (1re lecture, 18 septembre; 2e lecture, 25 septembre.)

M. Edm. Le Blant. *Le Catalogue du musée Fol.* (18 septembre. *Comptes rendus*, p. 286.)

M. Léopold Delisle. *Note sur quelques manuscrits de la bibliothèque d'Auxerre.* (23 octobre.)

M. V. Duruy. *Mémoire sur la formation des deux classes de citoyens romains désignés dans les Pandectes sous les noms d'Honestiores et d'Humiliores.* (13 novembre et 23 décembre.)

M. Jourdain. *Mémoire sur les ouvrages de Nicolas Oresme contre l'astronomie.* (1re lecture, 23 décembre 1874; 2e lecture, 22 janvier et 5 février 1875.) 1874

M. Hauréau. *Sur quelques maîtres du XIIe siècle.* (1re lecture, 30 décembre 1874; 2e lecture 29 janvier 1875.)

M. Brunet de Presle. *Sur deux inscriptions découvertes à Milo.* (30 décembre 1874. *Comptes rendus,* 4e série, t. III, p. 16.)

M. le comte de Vogüé. *Stèle de Jehawmelek, roi de Gébal.* (22 janvier 1875. *Comptes rendus,* p. 24.) 1875.

M. Duruy. *Mémoires sur le* tribunus militum a populo. (29 janvier.)

M. Naudet. *Mémoire sur le corps des Pérégrins.* (1re lecture, 5 février; 2e lecture, 5 mars.)

M. Th. H. Martin. *Histoire des hypothèses astronomiques chez les Grecs et chez les Romains.* (1re lecture, 5 et 12 février 1875 et 9 juin 1876; 2e lecture, 23 juin, 7, 21 juillet, 6, 13 octobre 1876.)

M. Edm. Le Blant. *Les larmes de la prière.* (12 février 1875. *Comptes rendus,* p. 49.)

M. Ch. Giraud, de l'Académie des sciences morales et politiques. *Mémoire sur le sens donné par M. Duruy aux mots* tribunus militum a populo. (19 février, 5 et 19 mars.)

M. de Witte. *Note sur deux amphores panathénaïques qui portent le nom de l'archonte Pythodelus.* [Olymp. CXI, 1, 336 av. J.-C.]. (26 février. *Comptes rendus,* p. 53.)

M. Hauréau. *Mémoire sur les récits d'apparition dans les sermons du moyen âge.* (1re lecture, 2 avril; 2e lecture, 14 mai.)

M. Naudet. *Mémoires sur le* tribunus militum a populo. *Examen des opinions de MM. Duruy et Giraud.* (9 et 16 avril.)

M. Edm. Le Blant. *Observations sur une légende peinte dans un hypogée à Rome.* (16 avril. *Comptes rendus,* p. 141.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1875.

M. Ernest DESJARDINS. *Mémoire relatif aux inscriptions gravées à la pointe sur les murs de l'EXCUBITORIUM de la VIIe cohorte des Vigiles*, découvert en 1865 dans le Transtevere. (1re lecture, 21 mai; 2e lecture, 19 et 25 juin et 2 juillet.)

M. Edm. LE BLANT. *Note sur l'authenticité du martyre de sainte Félicité et de ses sept fils.* (4 juin. *Comptes rendus*, p. 138.)

M. NAUDET. *Sur la signification du mot FRUMENTARIUS*, à propos du mémoire de M. Desjardins. (19 juin. *Comptes rendus*, p. 144.)

M. HEUZEY. *La ville d'Oricum et le sanctuaire des Dioscures dans les monts Acrocérauniens.* (16 juillet. *Comptes rendus*, p. 226.)

M. Th. H. MARTIN. *Mémoire sur l'étymologie du mot DICTATOR.* (13 août. *Comptes rendus*, p. 238.)

M. MAURY. *Nouvelles observations sur la langue étrusque.* (13, 20 août, 10 septembre.)

M. Léon RENIER. *Mémoire sur une inscription d'Afrique, relative à C. Velleius Paterculus.* (27 août.)

M. DE LONGPÉRIER. *Sur l'origine du vers :*

Indocti discant et ament meminisse periti.

(3 septembre.)

M. DERENBOURG. *Sur une nouvelle inscription néo-punique de Cherchel.* (3 septembre. *Comptes rendus*, p. 259.)

M. THUROT. *Notice sur Baudry*, fragment de la préface du tome IV des *Historiens occidentaux des croisades.* (24 septembre.)

M. THUROT. *Notice sur Guibert de Nogent*, fragment de la préface du tome IV des *Historiens occidentaux des croisades.*

M. LE BLANT. *Polyeucte et le zèle téméraire.* (1re lecture, 8 et 22 octobre 1875; 2e lecture, 28 janvier 1876.)

M. Th. H. MARTIN. *Mémoire sur les hypothèses astronomiques d'Héraclite d'Éphèse.* [ve et vie siècle avant J.-C.] (1re lecture, 8 et 15 octobre 1875.)

M. Desjardins. *Note à propos de Son quatrième fascicule des* DESIDERATA *du Corpus inscriptionum latinarum.* (15 octobre. *Comptes rendus*, p. 309.) 1875.

M. de Longpérier. *Les plus anciens bronzes du monde.* (29 octobre. *Comptes rendus*, p. 341.)

M. de Wailly. *Mémoire sur la langue de Rains au* XIIIe *siècle.* (1re lecture, 29 octobre, 12 novembre 1875; 2e lecture, 4 et 11 février 1876.)

M. Edm. Le Blant. *Sur des fragments de marbre ayant fait partie de Saint-Martin de Tours.* (12 novembre 1875. *Comptes rendus*, p. 345.)

M. Heuzey. *Recherches sur la ville de Dyrrachium.* (12, 19 novembre, 3 et 17 décembre.)

M. Duruy. *Recherches sur le régime municipal dans les deux premiers siècles de l'Empire romain.* (26 novembre, 3, 17 et 28 décembre 1875; 14, 21 janvier 1876.)

M. de Witte. *Note sur un camée antique.* (28 décembre 1875. *Comptes rendus*, p. 352.)

M. Desjardins. *Note sur une suite de travaux de M. Mariette, relatifs à Karnak.* (21 janvier 1876. *Comptes rendus*, 4e série, t. IV, p. 21.) 1876.

M. G. Perrot. *Observations sur une inscription de Cyzique en l'honneur des victoires britanniques de l'empereur Claude.* (21 janvier. *Comptes rendus*, p. 25.)

M. Thurot. *Sur la prononciation de l'e à la pénultième, dans les infinitifs français en* ir (28 janvier).

M. Ravaisson. *Note sur une amphore peinte du musée du Louvre, représentant le combat des Dieux et des Géants.* (28 janvier. *Comptes rendus*, p. 34.)

M. Heuzey. *Note sur le calendrier thessalien.* (28 janvier. *Comptes rendus*, p. 46.)

1876 M. Michel Bréal. *Extraits d'un dictionnaire étymologique de la langue latine.* (11 février.)

M. G. Perrot. *Note sur la situation de l'ancienne ville de Synada.* (10 mars. *Comptes rendus*, p. 68.)

M. Hauréau. *Mémoire sur deux écrits du moyen âge* De motu cordis. (1re lecture, 10 mars; 2e lecture, 24 mars.)

M. Heuzey. *Le Parthénon de Néopolis, aujourd'hui Cavala, en Thrace.* (31 mars. *Comptes rendus*, p. 101.)

M. de Saulcy. *Détermination d'une date certaine comprise dans le règne d'un roi de l'ancien empire d'Égypte*, à propos d'un mémoire de M. Chabas. (7 avril. *Comptes rendus*, p. 140.)

M. de Witte. *Miroir trouvé dans l'île de Crète*, extrait d'une lettre de M. Albert Dumont. (7 avril. *Comptes rendus*, p. 142.)

M. Egger. *Sur Callimaque considéré comme bibliographe et sur les origines de la bibliographie chez les anciens.* (7 avril.)

M. de Wailly. *Fragments d'une notice sur six manuscrits contenant l'ouvrage anonyme publié, en 1837, par M. Louis Paris sous le titre:* Chronique de Reims. (12 avril.)

M. Edm. Le Blant. *La richesse et le christianisme à l'âge des persécutions.* (28 avril. *Comptes rendus*, p. 145.)

M. Ravaisson. *Stèles funéraires qui représentent un homme assis sur un amas de rochers au bord de la mer.* (26 mai et 2 juin.)

M. E. Desjardins. *Note sur les salutations impériales d'Antoine et les balles de fronde d'Ascoli.* (2 juin.)

M. Deloche. *Mémoire sur les invasions gauloises en Italie au IVe siècle avant l'ère chrétienne.* (1re lecture, 9, 16 et 30 juin, 28 juillet, 4 août 1876, 27 juillet, 3 août, 30 novembre 1877; 25 janvier, 15 et 22 février, 1er mars 1878; 2e lecture, 31 mai, 14, 21 et 28 juin, 26 juillet, 9, 23 août 1878.)

M. Heuzey. *Extraits d'un catalogue général des terres cuites pro-*

venant de Tarse en Cilicie. (7 et 14 juillet 1876; 9 et 16 février 1877. *Comptes rendus*, 4e série, t. V, p. 54.)

M. Duruy. *Situation économique de l'empire romain durant les deux premiers siècles de notre ère.* (14, 21 et 28 juillet 1876.)

M. Egger. *Progrès accomplis par les hellénistes modernes dans l'étude des grammairiens grecs, et particulièrement du célèbre Hérodien, fils d'Apollonius Dyscole.* (4 août.)

M. Duruy. *Les idées dans la Société romaine au IIe siècle de notre ère.* (18 août, 1er septembre.)

M. Derenbourg. *Observations sur le livre de Job.* (1er septembre.)

M. de Wailly. *Observations critiques sur les récits d'un ménestrel de Reims.* (8 septembre.)

M. Bréal. *Examen critique de quelques théories relatives à la langue mère indo-européenne.* (15 et 22 septembre.)

M. Desjardins. *Principes traditionnels appliqués par la politique du Sénat romain à l'organisation des peuples vaincus.* (13 octobre.)

M. Thurot. *Observations sur un passage altéré du* De Officiis *de Cicéron.* (17 et 24 novembre.)

M. Ravaisson. *Les fouilles opérées par M. Schliemann à Mycènes.* (1er décembre. *Comptes rendus*, 4e série, t. IV, p. 262.)

M. Duruy. *Étude sur la vie de Septime Sévère.* (1er et 29 décembre 1876; 23 février, 2 mars 1877.)

M. Egger. *Quelques observations sur les termes techniques, employés, à l'imitation des Grecs, par les grammairiens et les rhéteurs latins* (1er décembre 1876.)

M. Ch. Nisard. *Notice sur Paciaudi, associé de l'Académie des inscriptions et correspondant de Caylus.* (29 décembre 1876, 19 et 26 janvier et 16 février 1877. *Comptes rendus*, 4e série, t. V, p. 46.

1877

M. d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences. *Note sur l'inscription copiée dans Aksum, par Rüppell, sous le n° I.* (19 janvier 1877. *Comptes rendus*, 4e série, t. V, p. 14.)

M. de Saulcy. *Sur l'âge des grands monuments d'Héliopolis* [Baalbek]. (9 janvier. *Comptes rendus*, p. 30.)

M. de Saulcy. Mémoire sur les deux questions suivantes : 1° *Y a-t-il eu des rois de France faux monnayeurs?* 2° *Quels sont, dans notre histoire, les personnages qui ont mérité le nom de faux monnayeurs?* (16 février, 16, 23 mars, 6 avril. *Comptes rendus*, p. 145.)

M. de Witte. *Explication d'un médaillon en terre cuite sur lequel est représenté le Génie de la ville de Lyon.* (9 mars. *Comptes rendus*, p. 65.)

M. E. Desjardins. *Les Ambrons, Ombriens ou Ombres et les Phéniciens dans le midi de la Gaule, avant l'arrivée des Gaulois.* (9 et 16 mars. *Comptes rendus*, p. 69.)

M. Egger. *Note sur quelques fragments inédits de lyrique grecque.* (23 mars. *Comptes rendus*, p. 92.)

M. L. Delisle. *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux.* (20 avril.)

M. Heuzey. *Notice sur une figure voilée, gravée sur un miroir trouvé en Grèce.* (27 avril. *Comptes rendus*, p. 166.)

M. Ravaisson. *Sur des vases peints du musée du Louvre.* (9 mars et 4 mai. *Comptes rendus*, p. 170 et 171.)

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys. *Sur l'état présent du bouddhisme en Chine.* (11 mai.)

M. Michel Bréal. *Sur le déchiffrement des inscriptions Chypriotes.* (1er juin. *Comptes rendus*, p. 183.)

M. d'Abbadie, de l'Académie des sciences. *Sur une inscription copiée dans Aksum par Rüppell, sous le n° II.* (1er juin. *Comptes rendus*, p. 186.)

M. Maury. *Sur l'origine des Ligures.* (22 juin. *Comptes rendus*, p. 207.)

M. L. Delisle. *Mémoire sur les manuscrits des ouvrages de Bernard Gui* [Bernardus Guidonis, chroniqueur latin, mort en 1331]. (29 juin, 6 juillet, 10 août. *Comptes rendus*, p. 268.)

M. Edmond Le Blant. *Le symbolisme dans les représentations de l'antiquité chrétienne.* (13 juillet. *Comptes rendus*, p. 262.)

M. Hauréau. *Quelle est la vraie source du panthéisme professé par David de Dinan.* (1re lecture, 20 juillet; 2e lecture, 27 juillet.)

M. Derenbourg. *Observations sur les inscriptions de Safa.* (7 septembre. *Comptes rendus*, p. 269.)

M. L. Delisle. *Notice sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque d'Épinal.* (14 septembre. *Comptes rendus*, p. 274.)

M. Duruy. *Sur les empereurs de la maison de Sévère.* (7 et 28 septembre.)

M. Egger. *Sur une inscription découverte par M. Carapanos dans ses fouilles à Dodone.* (12 et 19 octobre.)

M. de Wailly. *Notice sur les actes, en langue vulgaire du XIIIe siècle, contenus dans la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale.* (26 octobre.)

M. Edmond Le Blant. *Explication d'une épitaphe carlovingienne du cloître de Saint-Sauveur à Aix.* (2 novembre. *Comptes rendus*, p. 328.)

M. L. Delisle. *Note sur un manuscrit des grandes chroniques de Saint-Denis conservé au British museum.* (9 novembre.)

M. Gaston Paris. *Sur la date d'une chanson de geste relative au pèlerinage de Charlemagne en Orient.* (16 novembre.)

M. Edm. Le Blant. *Observations sur un sarcophage chrétien d'Arles.* (14 décembre.)

M. Bréal. *Notice sur trois inscriptions du dialecte valaque, récemment publiées par M. Dressel.* (14 décembre.)

1878 M. Heuzey. *Un vase sacré du sanctuaire de Dodone.* (18 janvier 1878. *Comptes rendus*, 4e série, t. VI, p. 22.)

M. Edmond Le Blant. *Note sur le texte des actes de sainte Thècle.* (15 février.)

M. de Rozière. *Mémoire relatif aux statuts anciens de la ville de Rome.* (22 mars.)

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys. *Sur un cachet chinois en jade vert.* (22 mars. *Comptes rendus*, p. 33.)

M. Jourdain. *L'Université de Paris au temps d'Étienne Marcel.* (29 mars.)

M. L. Delisle. *Notice sur une bible de la cathédrale du Puy.* (17 avril.)

M. Miller. *Notice sur un récit relatif à la translation à Paris des reliques de la Passion.* (26 avril.)

M. Paulin Paris. *Notice sur l'évangéliaire carolingien de la bibliothèque d'Épernay.* (26 avril. *Comptes rendus*, p. 97.)

M. Th. H. Martin. *Mémoire sur la doctrine astronomique de Parménide.* (1re lecture, 3, 17 mai.)

M. Edm. Le Blant. *Note sur une fiole à inscription portant le nom de saint Ménas.* (10 mai.)

M. Th. H. Martin. *Note sur l'inscription d'un tombeau découvert à Rome près de la voie flaminienne.* (10 mai.)

M. Ferdinand de Lasteyrie. *Sur le sens du mot* Anaclens. (31 mai. *Comptes rendus*, p. 103.)

M. L. Delisle. *Note sur les manuscrits visigothiques de la Bibliothèque nationale.* (7 juin.)

M. Th. H. Martin. *Hypothèses astronomiques de Platon.* (14 juin, 12 juillet, 13 septembre, 4, 11, 18 octobre 1878, 7, 14, 21 février 1879.)

M. Edm. Le Blant. *Note sur une coupe antique de bronze étamé encore inédite.* (28 juin 1878.)

M. MILLER. *Note sur un manuscrit de Laon.* (5 juillet.) 1878.

M. DURUY. *Situation de l'Empire romain au IIIe siècle.* (23 et 30 août.)

M. DURUY. *Règne de l'empereur Commode.* (6 septembre.)

M. DELOCHE. *Mémoire sur un sou d'or trouvé en Angleterre et frappé à Limoges au nom de Dagobert.* (1re lecture, 6 septembre; 2e lecture, 15 novembre. *Comptes rendus*, p. 155.)

M. DE SAULCY. *Observations sur la* moneta castrensis *employée en Afrique pendant la guerre de Tacfarinas.* (20 septembre.)

M. GEFFROY. *Note sur un recueil d'inscriptions doliaires formé par M. Ch. Descemet.* (20 septembre. *Comptes rendus*, p. 158.)

M. DERENBOURG. *Observations sur un cachet hébraïque trouvé en Mésopotamie.* (27 septembre. *Comptes rendus*, p. 168.)

M. DURUY. *Les Règnes de Claude le Gothique et d'Aurélien.* (11 octobre.)

M. HAURÉAU. *Sur Arnauld de Villeneuve.* (18, 23 octobre.)

M. GEFFROY. *Inscriptions trouvées dans les fouilles du Forum.* (8 novembre. *Comptes rendus*, p. 233.)

M. L. DELISLE. *Note sur un manuscrit de l'Apocalypse récemment acquis par l'administration de la Bibliothèque nationale.* (14 février 1879.) 1879.

M. Edm. LE BLANT. *Note sur quelques lampes égyptiennes en forme de grenouilles.* (21 février. *Comptes rendus*, 4e série, t. VII, p. 27.)

M. Edm. LE BLANT. *Note sur une voie romaine qui, traversant du Sud au Nord les Alpes maritimes, joignait Embrun à Cimiez.* (21 février.)

M. DURUY. *Sur l'hellénisme à Rome.* (14 mars.)

M. Paulin PARIS. *Fragment d'une préface à une édition nouvelle des anciens historiens français des croisades.* (21 mars.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1879.

M. Edm. Le Blant. *Sur la position des ports antiques entre le Var et la Roya.* (28 mars. *Comptes rendus*, p. 64.)

M. Delisle. *Anne de Polignac et les origines de l'imprimerie à Angoulême.* (18 avril.)

M. Bréal. *Observations sur une interprétation nouvelle de l'inscription osque de la table de Bantia, découverte à Oppido* [Lucanie]. (2 mai.)

M. de Wailly. *Sur un livre d'heures imprimé sur vélin vers l'an 1500, et qui a été donné par l'impératrice Marie-Louise à la duchesse de Montebello.* (9 mai. *Comptes rendus*, p. 99.)

M. Miller. *Note sur un cure-oreille d'or byzantin.* (16 mai.)

M. Mariette. *Lettre à M. Ernest Desjardins sur deux stèles d'Abydos et une stèle de Saqqarah nouvellement découvertes.* (23 mai. *Comptes rendus*, p. 121.)

M. L. Delisle. *Note sur un livre d'heures appartenant à M. le baron d'Ailly.* (23 mai. *Comptes rendus*, p. 131.)

M. Edm. Le Blant. *Les Acta martyrum et leurs sources.* (11 juillet. *Comptes rendus*, p. 210.)

M. Renan. *Note sur un fragment d'inscription punique.* (11 juillet).

M. Bréal. *Explication d'une inscription osque de la table Eugubine*, monument découvert en 1848, entre Agnone et Capracello [royaume de Naples]. (11 juillet.)

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys. *Sur une notice de M. August Strindberg, concernant les relations de la Suède avec la Chine et les pays tartares, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours.* (6 juin. *Comptes rendus*, p. 137.)

M. Heuzey. *Mémoire sur quelques représentations du dieu grotesque appelé* Bès *par les Égyptiens.* (6 juin. *Comptes rendus*, p. 140.)

M. Egger. *Socrate considéré comme l'auteur d'un nouveau genre de littérature en Grèce.* (13 juin.)

1879.

M. L. Renier. *Sur une inscription trouvée à Grenoble dans les travaux de la citadelle.* (18 juillet.)

M. Miller. *Mémoire sur des inscriptions gréco-égyptiennes du musée de Boulaq, rapportées par M. Mariette.* (25 juillet.)

M. de Witte. *Mémoire sur le mythe de Mélampos et des Prœtides.* (25 juillet et 1er août.)

M. Th. H. Martin. *Hypothèses astronomiques d'Eudoxe, de Callippe, d'Aristote et de leur école.* (1er août, 26 septembre, 3 octobre.)

M. L. Delisle. *Sur un psautier du VIe siècle appartenant à la bibliothèque de Lyon.* (8 août. *Comptes rendus*, p. 231.)

M. de Rozière. *Mémoire sur la législation de Théodoric.* (22 et 29 août.)

M. Thurot. *Sur l'orthographe française au XVIIe siècle, dans ses rapports avec la prononciation.* (5 septembre.)

M. L. Delisle. *Notice sur trois manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Leyde.* (5 septembre. *Comptes rendus*, p. 233.)

M. Edm. Le Blant. *Sur l'origine antique d'un récit inséré dans l'histoire de Cogia Hassan.* (12 septembre. *Comptes rendus*, p. 235.)

M. Gaston Paris. *Extrait d'une étude sur les serments prêtés à Strasbourg en 842.* (12, 19 et 26 septembre.)

M. Bréal. *Explication d'un passage de la table d'Abantia.* (19 septembre.)

M. L. Delisle. *Les Ethiques, les Politiques et les Économiques d'Aristote, traduites et copiées pour le roi Charles V.* (3 octobre. *Comptes rendus*, p. 269.)

M. Mariette. *Programme de nouvelles fouilles à exécuter en Égypte.* (10 octobre.)

M. Ch. Nisard. *Sur cette question : Brunetto Latini est-il ou n'est-il pas l'auteur du Pataffio?* (7, 14 et 28 novembre.)

1872.

M. Heuzey. *Notice sur une série de figurines babyloniennes conservées au Louvre.* (12 décembre.)

M. Egger. *Recherches sur les Économiques d'Aristote.* (12 décembre.)

Lectures et communications de divers savants. 1873.

M. le général Faidherbe. *Découverte d'une inscription libyque aux Canaries.* (6 janvier. *Comptes rendus des séances*, 4e série, t. II, p. 18.)

M. Léon Heuzey. *Recherches sur le type de la Déméter voilée.* (16 janvier. *Comptes rendus*, p. 19.)

M. Delaunay. *Mémoire sur les paragraphes 2 et 4 du troisième livre et sur le Proœmium des oracles sibyllins.* (16 et 30 janvier, 6 février. *Comptes rendus*, p. 47.)

M. Chabas. *Sur le nom égyptien du fer.* (23 janvier. *Comptes rendus*, p. 28.)

M. Grivel. *Notice sur Nemrod et les écritures cunéiformes.* (30 janvier. *Comptes rendus*, p. 37.)

M. Robiou. *Note sur un vase du musée de Naples.* (30 janvier, 6 février.)

M. Robiou. *Apollon dans la doctrine des mystères.* (20 et 27 février, 13 mars. *Comptes rendus*, p. 56.)

M. Léon Heuzey. *Recherches sur la pierre sacrée d'Antipolis.* (20 février. *Comptes rendus*, p. 61.)

M. Michel Bréal. *Mémoire sur les tables Eugubines.* (13 et 20 mars, 1er, 10 et 24 avril.)

M. Chabas. *Deux nouveaux contes Égyptiens.* (17 avril. *Comptes rendus*, p. 92 et 117.)

M. Ernest Desjardins. *Note sur les balles de fronde de la République.* (17 avril. *Comptes rendus*, p. 137.)

M. G. Perrot. *Mémoire sur quelques inscriptions inédites des*

bords de la mer Noire. (1er et 8 mai. *Comptes rendus,* p. 137.)

M. Harrisse. *Mémoire sur les deux Columbo, en France et en Italie.* (1er et 15 mai.)

Le R. P. Verdière. *Mémoire sur Leptis, patrie de Septime Sévère, de la branche punique des Bassiens.* (1er, 8, 22 mai, 26 juin et 3 juillet. *Comptes rendus,* p. 221.)

M. Revillout. *Mémoire sur le concile de Nicée d'après les textes coptes.* (22 mai, 3, 10, 24 et 31 juillet, 14, 21 août, 2 octobre.)

M. Vivien de Saint-Martin. *Mémoire sur le véritable emplacement de Troie: l'Ilion d'Homère, l'Ilium des Romains.* (26 juin et 3 juillet. *Comptes rendus,* p. 228.)

M. Joseph Halévy. *Observations critiques sur les prétendus Touraniens de la Babylonie.* (10, 24 et 31 juillet, 14 août. *Comptes rendus,* p. 261.)

M. Virlet-d'Aoust. *Description topographique et archéologique de la Troade.* (31 juillet. *Comptes rendus,* p. 236.)

M. Robiou. *Mémoire sur Apollon dans la doctrine des mystères.* (21 et 28 août. *Comptes rendus,* p. 264.)

M. Chodzkiewicz. *Interprétation du centième vers de la comédie d'Aristophane, intitulée :* les Acharniens. (21 août. *Comptes rendus,* p. 266.)

M. Victor Guérin. *Mémoire sur la géographie de l'ancienne Palestine, contenant la description de la ville de Beïsan jadis* Beth-Chean *ou* Scythopolis. (4 et 11 septembre.)

M. Ch. Clermont-Ganneau. *Tombe et portrait d'un évêque croisé de Palestine, contemporain de saint Louis.* (11 septembre. *Comptes rendus,* p. 273.)

M. V. Guérin. *Sur la mer Morte et sur la vallée du Jourdain.* (17 et 18 septembre et 2 octobre. *Comptes rendus,* p. 283 et 284.)

1874 M. Siméon Luce. *Mémoire sur les négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la Révolution parisienne de 1358.* (25 septembre.)

M. le capitaine Tauxier. *Mémoire sur l'authenticité, la date et l'origine de l'ouvrage géographique qui nous est parvenu sous le titre de* Périple d'Hannon. (9 octobre. *Comptes rendus*, p. 325.)

M. Gaston Paris. *Le conte du trésor du roi Rhamsinite, étude de mythologie comparée.* (9 octobre et 13 novembre.)

1875 M. V. Guérin. *Communication sur les ruines de la montagne de la Quarantaine, du château de Doch et de la ville de Naarah (Palestine).* (30 octobre. *Comptes rendus*, p. 329.)

M. Ernest Desjardins. *Extrait de son travail de la table de Peutinger.* (6 novembre.)

M. le commandant Robert Mowat. *Note sur la fronde achéenne à trois lanières.* (18 décembre.)

M. Chabas. *Hebræo-Ægyptiaca.* (30 decembre.)

M. V. Guérin. *Sur les ruines de Phasaëlis, d'Archélaïs et du mont Sarthaba.* (30 decembre.)

M. V. Guérin. *Communication sur les ruines de Césarée en Palestine.* (29 janvier et 12 fevrier. *Comptes rendus*, 4e partie, t. III, p. 51.)

M. Du Chatellier. *Note sur un vase en argent trouvé a Plomelin près Quimper, qui parait dater du XIVe siècle.* (19 février.)

M. Chabas. *Sur un papyrus de formules magiques du musée de Turin.* (26 février. *Comptes rendus*, p. 57.)

M. Bergaigne. *Mémoire sur l'arithmétique mythologique du Rig-Veda.* (26 fevrier et 9 juillet. *Comptes rendus*, p. 68 et 221.)

M. Fr. Lenormant. *Sur l'existence de la langue accadienne.* (12 mars, 2 et 16 avril.)

M. Alexandre Bertrand. *Mémoire sur les Gaulois.* (23 et 30 avril et 7 mai. *Comptes rendus*, p. 119.)

1875.

M. Aubé. *Sur la date du martyre de sainte Félicité et de ses sept fils.* (7, 14 et 21 mai. *Comptes rendus*, p. 125.)

M. Boutaric. *Mémoire sur les origines du régime féodal.* (21 et 28 mai et 11 juin.)

M. Chabas. *Sur les poids, mesures et monnaies des anciens Égyptiens.* (4 et 11 juin et 23 juillet.)

M. Clermont-Ganneau. *Note sur cette question : Où était la ville d'Hippos de la Décapole.* (4 juin. *Comptes rendus*, p. 142.)

M. Robiou. *Mémoire sur divers points de chronologie et d'histoire relatifs aux empires des Assyriens et des Mèdes.* (19 juin.)

M. Émile Burnouf. *Sur l'emplacement du port de Nisée et sur l'île de Minoa.* (2 juillet. *Comptes rendus*, p. 209.)

M. Robiou. *Deux questions de chronologie et d'histoire éclaircies par les annales d'Assurbanipal.* (9 et 16 juillet et 30 août. *Comptes rendus*, p. 231.)

M. Tissot. *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.* (16, 23 et 30 juillet, 6 et 20 août, 17 septembre, 1er octobre, 19 novembre 1875, 7 avril 1876.)

M. le docteur Lagneau. *Mémoire sur les Ligures.* (23 et 30 juillet 1875. *Comptes rendus*, p. 233.)

M. V. Guérin. *Rapport adressé de Nazareth le 20 juillet au Ministre de l'instruction publique.* (3 et 10 septembre.)

M. Germain. *Notice sur le* LIBER PROCURATORIS STUDIOSORUM *de Montpellier.* (24 septembre et 1er octobre. *Comptes rendus*, p. 304.)

M. Michel Bréal. *Quelques articles d'un dictionnaire d'étymologies latines.* (8 octobre.)

M. Benlœw. *Étude d'étymologie historique et géographique sur les éléments non helléniques de la langue grecque.* (15 et 22 octobre. *Comptes rendus*, p. 316.)

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys. *Sur le pays connu*

1875 *des anciens Chinois sous le nom de* FOU-SANG, *et de quelques documents inédits pouvant servir à l'identifier avec le continent Américain.* (22 octobre. *Comptes rendus*, p. 319.)

M. CHODZKIEWICZ. *Sur une inscription cunéiforme de Persépolis.* (12 novembre 1875, 28 janvier, 17 et 24 mars 1876. *Comptes rendus*, 4e série, t. IV, p. 89.)

M. MOWAT. *Lettre sur le dieu Tricéphale, avec des remarques de M. de Longperier.* (10 décembre 1875. *Comptes rendus*, 4e série, t. III, p. 347.)

M. Alexandre BERTRAND. *Mémoire sur la signification des mots* Κελτοί *et* Γαλαταί, Κελτικῆ et Γαλατία *dans Polybe.* (17 et 28 décembre 1874, 18 février 1875. *Comptes rendus*, 4e série, t. IV, p. 57.)

1876 M. CLERMONT-GANNEAU. *Sur des matériaux inédits pouvant servir à l'histoire des croisades.* (18 février. *Comptes rendus*, p. 64.)

M. BAUDRY. *Sur l'origine des voyelles caractéristiques dans la conjugaison latine.* (24 et 31 mars. *Comptes rendus*, p. 104.)

M. HALÉVY. *Mémoire sur l'origine de l'écriture cunéiforme.* (12, 21 et 28 avril. *Comptes rendus*, p. 146.)

M. FOUCART. *Sur quelques monuments inédits relatifs au culte de Zeus dans le Péloponèse.* (21 avril.)

M. V. GUÉRIN. *4e rapport sur sa mission en Palestine.* (28 avril, 5 et 12 mai.)

M. D'AVRIL. *Essai sur la langue, le rite et l'alphabet attribués à S. Cyrille.* (12 et 19 mai. *Comptes rendus*, p. 151.)

M. le docteur LAGNEAU. *Note sur les Celtes et les Gaëls.* (19 mai. *Comptes rendus*, p. 158.)

M. CHABAS. *Détermination d'une date du règne de Menkéré, le Mycérinus des Grecs, le roi qui a fait construire la 3e pyramide.* (26 mai.)

M. Weil. *Sur la rédaction et l'unité du discours de la Couronne, de Démosthènes.* (2 juin, 7 juillet.)

M. Bréal. *Sur une inscription volsque de Velletri.* (16 juin. *Comptes rendus*, p. 172.)

M. Robiou. *Sur une date astronomique du haut empire égyptien.* (23 juin, 20 octobre et 17 novembre. *Comptes rendus*, p. 257.)

M. Bréal. *Sur l'inscription de Scopito.* (30 juin.)

M. Ch. Robert. *Sur un objet antique conservé au musée de Grenoble.* (30 juin.)

M. de Sainte-Marie. *Note sur le théâtre de la 1re guerre punique.* (7 juillet.)

M. d'Avril. *Les hiérarchies et les langues liturgiques dans les églises d'Orient.* (28 juillet et 4 août. *Comptes rendus*, p. 210.)

M. Choisy. *Note sur les tombeaux lydiens de Sardes.* (11 août.)

M. Clermont-Ganneau. *Note sur la présentation du Christ au temple.* (11 août.)

M. Chabas. *Note sur un vase égyptien donnant la capacité de la mesure appelée* HIN. (25 août. *Comptes rendus*, p. 212.)

M. le docteur Lagneau. *Sur les Alains, les Théiphales, les Agathyrses et quelques autres peuplades Sarmates dans les Gaules.* (25 août et 1er septembre. *Comptes rendus*, p. 217.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur un bas-relief égyptien du musée du Louvre et sur les représentations d'Horus et de saint Georges.* (8 et 15 septembre.)

M. V. Guérin. *Sur les limites de la Galilée.*

M. Germain. *Sur les Écoles de droit de Montpellier.* (22 et 29 septembre et 6 octobre.)

M. V. Guérin. *Une visite au mont Thabor.* (29 septembre.)

M. de Rochemonteix. *Rapport sur la mission dont il a été chargé en Égypte.* (29 septembre, 6 octobre.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1876 M. Robiou. *Observations sur une date astronomique de l'ancien empire égyptien.* (20 octobre. *Comptes rendus*, p. 247.)

M. Weil. *Sur l'épitaphe des Athéniens morts à Chéronée, telle que la donnent les éditions du discours sur la Couronne, de Démosthène.* (17 novembre. *Comptes rendus*, p. 261.)

M. Revillout. *Note sur une chronique égyptienne consignée sur un papyrus récemment acquis par la Bibliothèque nationale.* (29 décembre.)

1877 M. Clermont-Ganneau. *Note additionnelle à son mémoire sur Horus et saint Georges.* (26 janvier.)

M. de Mas-Latrie. *Guillaume de Machault, poete et musicien célèbre du XIVe siècle.* (26 janvier et 9 février. *Comptes rendus*, 4e série, t. V, p. 45.)

M. Robert Mowat. *Une inscription de Britannicus dans la cité des Turons.* (2 février. *Comptes rendus*, p. 34.)

M. Paul Viollet. *Les sources des Établissements de saint Louis.* (2 février, 2, 9 et 23 mars. *Comptes rendus*, p. 95.)

M. Briau. *L'archiatrie romaine ou la médecine officielle dans l'empire romain.* (9 et 23 février et 2 mars. *Comptes rendus*, p. 61.)

M. V. Guérin. *L'emplacement et les ruines de Jotapata, ville de Palestine.* (23 février. *Comptes rendus*, p. 59.)

M. Foucart. *Mémoire sur les colonies athéniennes au Ve et au IVe siècle avant l'ère chrétienne.* (28 mars, 13, 20 avril, 4 et 11 mai.)

M. Carapanos. *Dodone et ses ruines.* (6 avril. *Comptes rendus*, p. 153.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur les deux stèles peintes de Sidon, trouvées à Jérusalem.* (13 avril, 4 mai.)

M. V. Guérin. *Recherches topographiques et historiques dans la plaine de Saint-Jean d'Acre.* (4, 11 mai et 1er juin. *Comptes rendus*, p. 201.)

1877.

M. Gauthier de Claubry. *Sur l'emplacement du temple de Dodone.* (11 et 25 mai.)

M. Schliemann. *Comptes rendus des fouilles exécutées par lui à Mycènes.* (18 mai. *Comptes rendus*, p. 174.)

M. Gozzadini. *Note sur la découverte d'une fonderie de l'époque préromaine.* (25 mai. *Comptes rendus*, p. 180.)

M. Finot. *Mémoire sur l'histoire de la Bourgogne cisjurane depuis Lothaire II jusqu'à Louis l'Aveugle.* (8 et 22 juin.)

M. Carapanos. *Notice historique et comparative sur Dodone*, complément de son mémoire sur *Dodone et ses ruines.* (8 et 15 juin.)

M. Montucci. *Fragment d'un ouvrage sur les détails d'architecture du palais des empereurs byzantins au Xe siècle.* (29 juin.)

M. Dabry de Thiersant. *Sur l'origine de l'islamisme dans le Céleste Empire.* (20 juillet, 17 et 24 août.)

M. Robert Mowat. *Sur une inscription gauloise.* (10 août. *Comptes rendus*, p. 266.)

M. Révillout. *Notice sur différents textes démotiques.* (10, 17, 24 et 31 août, 7, 14 et 28 septembre 1877, 25 janvier, 1er, 15 et 22 février, 1er, 13 et 22 mars 1878.

M. Tissot. *Géographie comparée de la province d'Afrique.* 31 août, 14 et 28 septembre, 4 octobre 1877.)

M. Halévy. *Note sur le déchiffrement des inscriptions du Safa.* (14 septembre. *Comptes rendus*, p. 277.)

M. Tissot. *Sur la voie romaine de Carthage à Théveste.* (21 et 28 septembre, 9 novembre 1877, 12 juillet 1878.)

M. Germain. *Lettre inédite de Manuel de Fiesque relative aux dernières années et à la mort d'Édouard II, roi d'Angleterre.* (21 septembre 1877. *Comptes rendus*, p. 282.)

M. Halévy. *Observations sur un vase judéo-babylonien du Musée britannique.* (21 septembre. *Comptes rendus*, p. 288.)

1877 M. Révillout. *Note sur une dynastie indigène qui a régné à Thèbes au temps de Ptolémée Épiphane.* (4 octobre.)

M. Clermont-Ganneau. *Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponèse.* (4 et 26 octobre, 2 et 16 novembre.)

M. Menant. *Notice sur trois cylindres assyriens portant des inscriptions cunéiformes.* (26 octobre. *Comptes rendus*, p. 327.)

M. le docteur Lagneau. *Sur l'usage des armes empoisonnées chez les plus anciens peuples de l'Europe.* (2 novembre. *Comptes rendus*, p. 342.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur les traces de l'influence phénicienne dans le Péloponèse.* (9 et 16 novembre.)

M. Chipiez. *Sur certaines dispositions architecturales des temples grecs.* (28 décembre.)

1878 M. Dabry de Thiersant. *Note sur* Lamo *ou* Boddi d'Harma, *ou l'établissement du bouddhisme en Chine.* (25 janvier.)

M. Siméon Luce. *Les Juifs sous Charles V.* (22 février.)

M. Cherbonneau. *Notice sur une inscription de l'an 508 de notre ère trouvée à Hedjar-er-Roum, province d'Oran.* (8 mars. *Comptes rendus*, 4e série, t. VI, p. 29.)

M. Clermont-Ganneau. *Notice sur le monument de Jérusalem connu sous le nom de Tombeau des Prophètes.* (8, 15 et 22 mars.)

M. Casati. *Notice sur le musée archéologique de Rosenberg en Danemark.* (29 mars et 26 avril.)

M. Albert Dumont. *Sur une sculpture d'ancien style découverte à Tanagre, en Béotie.* (5 avril. *Comptes rendus*, p. 89.)

M. Prost. *Découverte des fragments d'un monument antique à Merten dans l'ancien département de la Moselle.* (5 avril. *Comptes rendus*, p. 92.)

M. Benloew. *Mémoire sur la langue albanaise.* (5 et 12 avril, 10, 17 et 24 mai.)

M. Dabry de Thiersant. *Note sur Chen-Chen, ville du Turkestan oriental.* (5 avril.)

M. Halévy. *Note supplémentaire sur l'inscription phénicienne de Byblos.* (12 et 17 avril, 3 mai.)

M. Fr. Lenormant. *Mémoire sur les magistrats monétaires chez les Grecs.* (17 avril, 3, 17 et 24 mai et 7 juin.)

M. Dubois. *Questions d'ethnographie gauloise et de linguistique.* (17 avril. *Comptes rendus*, p. 94.)

M. Finot. *Étude sur le royaume de Bourgogne cisjurane.* (24 mai.)

M. Albert Dumont. *Sur un nouveau miroir grec décoré de figures au trait.* (31 mai. *Comptes rendus*, p. 113.)

M. Robert Mowat. *Lettre à M. Desjardins sur un* vicus Ratumagus. (5 juillet. *Comptes rendus*, p. 149.)

M. Schliemann. *Antiquités recueillies à Mycènes.* (5 juillet.)

M. Carapanos. *Nouvelle inscription provenant de fouilles faites à Dodone.* (12 juillet. *Comptes rendus*, p. 152.)

M. Paillard. *Sur le voyage de Charles-Quint en France [1539-1540].* (26 juillet.)

M. Clermont-Ganneau. *Note sur une coupe assyrienne découverte à Palestrina.* (9, 23 août, 6 septembre.)

M. Geffroy. *Note sur un recueil d'inscriptions doliaires latines, formé par M. Ch. Descemet.* (20 septembre. *Comptes rendus*, p. 158.)

M. Germain. *Notice sur Arnaud de Verdale.* (27 septembre.)

M. Menant. *Notice sur quelques empreintes de cylindres assyro-chaldéens* (4 octobre. *Comptes rendus*, p. 210.)

M. Casati. *Note sur les* Hanaps *et* Vidrecomes *du musée de Grüne Gewölbe à Dresde.* (4 octobre.)

M. Halévy. *Mémoire sur la nationalité des peuples qui habitaient la Babylonie, et le caractère sémitique de la langue écrite en carac-*

1878 *tères cunéiformes.* (11 octobre 1878, 24 et 31 janvier, 14 et 28 mars, 4 avril 1879.)

M. SCHEFER. *Mémoire sur les relations des voyageurs arabes en Orient au moyen âge et particulièrement sur les voyages de Nassiri Khosrau en Syrie, en Palestine, en Égypte, dans le cours du XIᵉ siècle.* (30 octobre 1878.)

M. AUBÉ. *Sur le christianisme de Marcia.* (8 novembre.)

M. James DE ROTHSCHILD. *Observations sur les représentations des mystères au XVᵉ siècle.* (15 novembre.)

M. SCHLIEMANN. *Sur une nouvelle exploration de l'île d'Ithaque et la continuation des fouilles d'Hissarlik.* (13 décembre.)

1879 M. PROST. *Note sur la découverte des fragments d'un monument antique, à Mertens, dans l'ancien département de la Moselle.* (24 janvier.)

M. DE BOISLISLE. *Recherches sur l'administration du royaume de Naples établie par Louis XII, de 1501 à 1503.* (24 et 31 janvier.)

M. VACQUER. *Note sur une inscription en langue gauloise trouvée à Paris.* (31 janvier.)

M. MASPERO. *Sur la grenouille employée comme symbole de la résurrection.* (28 février.)

M. DELAUNAY. *L'Église chrétienne devant la législation romaine à la fin du Iᵉʳ siècle.* (28 février. *Comptes rendus*, 4ᵉ série, t. VII, p. 30.)

M. CLERMONT-GANNEAU. *Notice sur une série de petits ossuaires juifs, trouvés par lui en Palestine.* (4, 9, 18 et 25 avril.)

M. François LENORMANT. *Mémoire sur des vases étrusques de terre noire.* (25 avril.)

M. RAMÉ. *Notice sur une vie en images de saint Aubin.* (2 mai.)

M. V. GUÉRIN. *Sur la topographie de l'ancienne Tyr.* (23 et 30 mai. *Comptes rendus*, p. 133.)

M. Pélagaud. *Découverte d'un métrage en pieds romains, dans un aqueduc, à Bologne.* (27 juin. *Comptes rendus*, p. 154.)

M. Pierret. *Essai sur la mythologie égyptienne.* (27 juin, 4 juillet.)

M. Tissot. *Exploration de la vallée du Medjerda* [Bagradas] *en juin 1879.* (4 juillet. *Comptes rendus*, p. 203.)

M. Castan. *Note sur le missel franc-comtois de la Chambre des députés.* (4 juillet. *Comptes rendus*, p. 204.)

M. de Mas-Latrie. *Mémoire sur les comtes de Jaffa.* (4 juillet.)

M. R. Mowat. *Recherches sur l'empereur Martinien, à propos d'une médaille inédite de ce prince.* (11 et 18 juillet. *Comptes rendus*, p. 217.)

M. Dezeimeris. *Note sur trois corrections au texte des poésies d'Ausone.* (1er août.)

M. Viollet. *Mémoire sur la place qu'occupent le droit germain, le droit romain et le droit canonique dans les coutumes de l'Anjou et de l'Orléanais.* (8 août.)

M. Weil. *Mémoire sur un nouveau papyrus contenant un fragment inédit d'Euripide.* (8 août.)

M. Halévy. *Sur la massore assyrienne et l'origine des points voyelles.* (22 août.)

M. Bergaigne. *Sur la rhétorique et la poésie dans les livres des Védas.* (12 et 19 septembre.)

M. Germain. *Fragment d'une histoire de l'Université de Montpellier.* (3 et 17 octobre.)

M. Menant. *Note sur un cylindre du musée britannique.* (31 octobre. *Comptes rendus*, p. 270.)

M. François Lenormant. *Lettre sur son voyage dans l'Italie méridionale.* (14 et 28 novembre, 5 décembre. *Comptes rendus*, p. 286.)

M. Alexandre Bertrand. *Mémoire sur un groupe de divinités*

1873 *gauloises déposé à Saint et donné au musée de Saint-Germain.* (19 et 26 décembre.)

M. le docteur Lagneau. *Projet d'une carte ethnographique de la France.* (19 décembre.)

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

1874 *Séance du 2 janvier.* — Ont été élus :

Président de l'Académie, pour l'année 1874, M. Jourdain.

Vice-président, M. A. Maury.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1° Commissions des travaux littéraires : MM. Naudet, Guigniaut, Mohl, Laboulaye, Egger, de Longpérier, Regnier, Hauréau.

2° Commissions des Antiquités nationales : MM. de Wailly, de Saulcy, de Longpérier, Renier, Delisle, de Lasteyrie, Hauréau, Desnoyers.

3° Commission de l'École d'Athènes : MM. Brunet de Presle, Rossignol, Egger, Waddington, Thurot.

4° Commission administrative de l'Académie, *avec délégation à la Commission de l'Institut* : MM. Mohl, Brunet de Presle.

Séance du 16 janvier 1874. — MM. Ravaisson, de Longperier

et L. Renier, qui ont pris part à la rédaction du programme du cours d'archéologie récemment fondé à Rome pour les élèves de première année de l'École d'Athènes, sont adjoints à la Commission de cette école pendant le cours de l'année 1874.

M. de Rozière est élu membre de la commission des Antiquités nationales, en remplacement de M. de Wailly, démissionnaire.

Séance du 23 janvier. — L'Académie, appelée à présenter deux candidats à la chaire de langues et littératures d'origine germanique au Collège de France, présente, en première ligne, M. Guillaume Guizot et, en deuxième ligne, M. Bossert.

Séance du 27 mars. — M. Miller lit en son nom et au nom de M. Brunet de Presle, un rapport sur l'utilité qu'il y aurait à publier les papiers de M. Nestor L'Hôte, en réponse à la demande faite à l'Académie par le Ministre de l'instruction publique.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Renan donne lecture des instructions qu'il a rédigées, au nom de la Commission des inscriptions sémitiques, pour diriger les recherches de M. de Sainte-Marie sur les inscriptions puniques de Carthage et des environs.

M. Léon Renier communique à l'Académie les instructions qu'il a préparées, au nom de la Commission, pour la mission dont M. Héron de Villefosse vient d'être chargé par le Ministre de l'instruction publique, en Tunisie et en Algérie.

Ces instructions sont approuvées par l'Académie; elles ont été transmises au Ministre de l'instruction publique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1874

Sur la proposition de M. L. Renier, l'Académie émet un vœu pour que M. Héron de Villefosse soit chargé de rapporter en France, pour le musée du Louvre, trois monuments conservés à Lambèse où ils sont exposés à beaucoup de chances de destruction : le *Tarif de douane*, la *Tribune militaire*, et une série de six *bustes impériaux*.

Séance du 15 mai 1874. — L'Académie, appelée à présenter deux candidats à la chaire de langues et littératures chinoises et tartares-mantchoues, au collège de France, désigne M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, candidat unique.

Séance du 19 juin. — M. Mohl lit les conclusions de la Commission du prix Volney :

Cinq ouvrages ont été envoyés au concours :

I. 1° *Du C dans les langues romanes ;* 2° *Loi des finales en espagnol*, par M. Charles Joret. Paris, 1874 et 1872, in-4°.

II. 1° *Lettres assyriologiques*, seconde série : *Études accadiennes* (t. Ier, trois parties) ; 2° *Les sciences occultes en Asie. La magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes*, par M. François Lenormant, in-8°, 1874.

III. *Origines, langues, dialectes et littératures des populations de l'archipel indien*, par M. Louis de Baker. Paris, 1874, in-8°.

IV. *Principes comparés de la prononciation de la langue anglaise avec ceux des autres langues*, par M. le Dr J. M. Rabbinowicz, in-8°.

V. *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*, par M. Joseph Halévy, in-8°.

La Commission, après avoir examiné ces cinq ouvrages, estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix ; elle accorde, comme encouragement, la somme de 800 francs à M. Joret, auteur du n° I, et autant à M. Joseph Halévy, auteur du n° V.

Séance du 26 juin. — Le Ministre de l'instruction publique, par une lettre en date du 5 juin, avait demandé s'il n'y avait pas lieu de faire séjourner à Paris, après leur admission, pendant un certain temps, les élèves de l'École d'Athènes, afin qu'ils pussent y étudier : 1° la *paléographie grecque;* 2° le *grec moderne;* 3° le *turc.* 1874.

La Commission de l'École d'Athènes, à qui la question a été renvoyée, en a délibéré et a pris les conclusions qui se trouvent résumées dans l'extrait suivant du procès-verbal :

« La Commission a été d'avis que, dans le programme d'examen arrêté le 30 janvier 1874 et soumis à l'approbation du Ministre, il y avait lieu d'ajouter à 3° *d'épigraphie* le mot *de paléographie,* et de mentionner que, dans l'épreuve orale, les candidats devraient lire un texte manuscrit. La Commission pense que les épreuves ainsi définies sont suffisantes pour que les élèves admis soient en état de partir dès le mois d'octobre, sans être assujettis à un stage de trois mois. »

L'Académie adopte ces conclusions.

Séance du 16 octobre. — M. de Rozière est élu membre du conseil de perfectionnement de l'école des Chartes en remplacement de M. L. Delisle devenu membre de droit de ce conseil, en qualité d'administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Séance du 8 janvier. — Ont été élus : 1875.

Président de l'Académie pour l'année 1875, M. Alfred Maury;

Vice-président, M. N. de Wailly.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Gui-

1875.
—

gniaut, Mohl, Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Regnier, Hauréau.

2° Commission des Antiquités de la France : MM. de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, Delisle, Hauréau, Desnoyers, Jourdain, de Rozière.

3° Commission de l'École d'Athènes : MM. Ravaisson, Brunet de Presle, Rossignol, Egger, de Longpérier, L. Renier, Waddington, Heuzey.

4° Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie : MM. Mohl, Brunet de Presle.

Séance du 28 mai. — Le Secrétaire perpétuel rappelle que le décret du 22 mai qui institue le Conseil supérieur des beaux-arts y a compris deux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour y représenter les études de l'art antique. Le Ministre a le droit de nommer ces deux membres; mais il a cru ne pouvoir mieux faire que de prier l'Académie de les lui présenter, pensant que par là ils entreraient avec plus d'autorité dans le Conseil.

MM. Ravaisson et de Longpérier sont élus.

Séance du 18 juin 1875. — M. Ad. Regnier fait connaître à l'Académie les conclusions de la commission du prix Volney :

Six ouvrages imprimés ou manuscrits ont été envoyés au concours.

I. *Dictionnaire français-cambodgien*, précédé d'une notice sur le Cambodge et d'un aperçu de l'écriture et de la langue cambodgiennes, par M. E. Aymonier, lieutenant d'infanterie de marine (Saigon, 1874, in 4°).

II. *Considérations sur le syllabaire cunéiforme.* Deux mémoires, le premier manuscrit, le second imprimé, portant pour titre : *Sur les prétendus Toura-*

niens de la Babylonie (*Journal asiatique*, juin 1874, in-8°), par M. Joseph Halévy.

III. *Essai sur le malgache ou Étude comparée des langues javanaise, malgache et malaise*, par M. Aristide Marre, membre de la Société asiatique de Paris (manuscrit).

IV. *Grammaire de la langue nahualt ou mexicaine*, composée en 1547 par le franciscain André de Olmos, et publiée avec notes, éclaircissements, etc., par M. Remi Siméon (Paris, 1875, in-8°).

V. *Nouveaux principes comparés de la prononciation anglaise dans ses rapports avec les langues française, allemande*, etc., suivis d'un résumé de la grammaire anglaise, par M. le Dr E.-M. Rabbinowicz (Paris, 1874, in-8°).

VI. *De rhotacismo in indoeuropæis ac potissimum in germanicis linguis, commentatio philologa*, par M. Charles Joret (Paris, 1875, in-8°).

La Commission, après avoir examiné ces six ouvrages, décerne le prix à M. E. Aymonier, auteur du n° I, et elle accorde, à titre d'encouragement, la somme de 500 francs à M. Aristide Marre, auteur du n° III.

Séance du 8 juillet. — M. Thurot est élu membre de la commission de l'École d'Athènes par accroisssement au nombre des commissaires déjà nommés.

Séance du 23 juillet. — Sur la proposition de M. Ravaisson, l'Académie nomme une commission pour s'occuper des rouleaux provenant d'Herculanum que possède la bibliothèque de l'Institut. En 1802, la cour de Naples envoya au Premier Consul un lot d'antiquités que les fouilles avaient mises au jour; dans ce nombre se trouvaient six rouleaux; l'Institut fut invité à faire le déroulement de ces manuscrits. Villoison fut désigné;

1875 un Anglais s'offrit à y travailler, mais l'essai réussit mal, car les procédés employés entraînèrent la perte de plusieurs de ces rouleaux, dont le nombre s'est ainsi trouvé réduit à deux et demi.

Sont désignés pour faire partie de cette commission : MM. Ravaisson, Egger, de Longpérier, Miller et Delisle.

Séance du 6 août. — Le mandat du directeur de l'École française d'Athènes étant expiré depuis le 20 mai 1874, l'Académie a procédé, sur l'invitation du Ministre de l'instruction publique, à l'élection de deux candidats :

MM. Albert Dumont et Foucart ayant réuni, en nombre égal, la majorité des suffrages, furent présentés, *ex æquo*, au choix du Ministre de l'instruction publique.

Séance du 1er octobre. — Conformément à l'article 2 du décret du 26 novembre 1874, les candidats à l'École française d'Athènes devront, à l'avenir, subir un examen composé de deux épreuves, l'une écrite, l'autre orale, d'après un programme préparé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le Directeur de l'enseignement supérieur a exprimé le désir que l'Académie s'occupât de la préparation de ce programme.

Séance du 29 octobre. — L'Académie, invitée par le Ministre de l'instruction publique à donner son avis sur un projet de décret relatif à l'École française de Rome, en a adopté les articles conformément au rapport de la Commission de l'École d'Athènes.

1876 *Séance du 7 janvier.* — Ont été élus :

Président de l'Académie, M. N. de Wailly ;

Vice-président, M. Ravaisson.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Guigniaut, Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Regnier, Maury, Hauréau.

2° Commission des antiquités nationales : MM. de Saulcy, de Longpérier, Maury, Delisle, de Lasteyrie, Desnoyers, Hauréau, de Rozière.

3° Commission des Écoles d'Athènes et de Rome : MM. Rossignol, Egger, de Longpérier, L. Renier, Waddington, Thurot, Heuzey, Perrot.

4° Commission administrative : MM. Garcin de Tassy et Jourdain.

Séance du 21 janvier. — M. Renan est élu membre de la Commission du prix Volney en remplacement de M. Mohl.

L'Académie étant appelée à présenter deux candidats à la *chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France,* choisit pour premier candidat M. Paul Meyer, pour deuxième candidat M. Émile Chasles.

Séance du 7 février. — Des réclamations s'étant élevées contre l'annulation des bulletins blancs pour l'évaluation de la majorité dans les scrutins, l'Académie, modifiant une précédente décision, la ramène à ces termes :

« Dans les scrutins ne compteront pour le calcul de la majorité que les bulletins portant soit un suffrage exprimé, soit une croix. »

Séance du 11 février. — L'Académie ayant à présenter au

Ministre de l'instruction publique deux candidats pour la chaire de grec moderne, vacante à l'École des langues orientales vivantes par suite du décès de M. Brunet de Presle, M. Miller est nommé premier candidat; M. Émile Legrand second candidat.

L'Académie, conformément aux propositions de la Commission des travaux littéraires, décide relativement au prix Delalande-Guérineau :

1° Qu'à l'avenir il conviendra de limiter le champ du concours;

2° Que les ouvrages destinés à y prendre part devront être déposés à un terme fixe, comme les ouvrages destinés au concours des Antiquités nationales ou du prix Gobert.

Séance du 25 février. — Dans l'élection où fut élu M. Boutaric, un bulletin blanc s'étant trouvé dans l'urne, l'Académie, par 20 voix contre 15, a décidé que les bulletins de ce genre ne seraient pas comptés pour la supputation de la majorité. En conséquence, sur 38 votants, le nombre de votes exprimés étant de 37, il fut décidé que la majorité absolue serait 18.

Séance du 21 avril. — M. Thurot a été élu membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes en remplacement de M. N. de Wailly, démissionnaire.

L'Académie ayant à présenter deux candidats pour la chaire de langue persane, vacante au Collège de France par suite du décès de M. Mohl, M. Barbier de Meynard a été désigné comme premier candidat; M. Kazimirski, comme deuxième candidat.

Séance du 2 juin. — M. Ad. Regnier fait connaître à l'Académie les conclusions de la Commission du prix Volney.

Onze ouvrages imprimés ou manuscrits ont été envoyés au concours :

I. *Cuadro descriptivo y comparativo de las lenguas indigenas de Mexico, o tratado de filologia mexicana*, por Francisco Pimentel (Mexico, 1875, in-8°).

II. *A Dictionary of the pali language*, by Robert-Cæsar Childers (London, 1875, in-4°).

III. *Dictionnaire arabe-français* (langue écrite), 2 vol., par M. Cherbonneau, correspondant de l'Institut (Paris, 1876, in-12).

IV. *Dictionnaire français-arabe pour la conversation en Algérie*, 1 vol., par le même (Paris, 1872, in-12).

V. *A Grammar of the asante and fante language called tshi (chwee, twi), based on the Akuapem dialect with refereace to the other (Akan and Fante) dialects, by Rev.* J.-G. Christaller, of the Basel German Evangelical mission on the Gold Coast, W. A. (Basel, 1875, in-8°).

VI. *Anyamesem anase Kyerew Kronkron apãm-dedaw nè apãm-foforo nsem wo twi kasa mu. The holy Bible, translated from the original tongues into the tshi (chwee) language spoken by the tribes of Akuapem, Akem, Asante, Fante, etc. Gold Coast, western Africa*, by the same (*Ibid.*, 1871, in-8°).

VII. *A Dictionary, english, tshi (asante), akra, etc.; Tshi [Chwee] comprising as dialects : Akan (Asànté, Akem, Akuapém, etc.) and Fànte, Akra [Accra] connected with Adàngme; Gold Coast, w. Africa, etc.*, by the same and Rev. Ch. W. Locher, and Rev. J. Zimmermann (*Ibid.*, 1874, in-16).

VIII. *Grammaire théorique et raisonnée de la langue allemande, rédigée d'après la méthode comparative et les travaux philologiques les plus récents*, par M. Drouin (Paris, 1876, in-8°).

IX. *Mémoire sur une inscription bilingue d'Hissarlik se rapportant au cycle solaire du cheval; sur d'autres épigraphes troyennes, grecques, étrusques et ar-*

IMPRIMERIE NATIONALE

1876 *vernes se rapportant au même cycle; sur son origine celto-scythique et sur ses rapports avec les alphabets cadmeens*, par M. Grasset d'Orcet (manuscrit).

X. *Grammaire malgache*, par M. Aristide Marre (Paris, 1876, in-8°).

XI. *Le Jardin des racines océaniennes*, par le même (manuscrit).

La Commission, après avoir examiné ces onze ouvrages, décerne le prix à M. Childers, auteur du n° II, et elle accorde deux médailles, de 300 francs chacune, l'une à M. Christaller, auteur des nos V, VI et VII; l'autre à M. Pimentel, auteur du n° I.

Séance du 16 juin. — MM. Deloche et Thurot sont nommés membres de la commission chargée d'examiner les comptes de l'Académie pour l'année 1875.

Séance du 4 août. — L'Académie adopte les conclusions du rapport de M. Dulaurier sur une mission demandée par M. l'abbé Martin pour rechercher des textes syriaques en Italie, et en décide l'envoi au Ministre de l'instruction publique.

Séance du 20 octobre. — La Commission des travaux littéraires ayant donné son avis sur le plan proposé par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* pour la publication de cet ouvrage, l'Académie décide que le Secrétaire perpétuel verra le Ministre de l'instruction publique pour lui soumettre les moyens d'exécution proposés.

1877 *Séance du 5 janvier.* — Ont été élus :

Président de l'Académie pour l'année 1877, M. Ravaisson;

Vice-président, M. Laboulaye.

Les commissions annuelles ont été composées ainsi qu'il suit :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Egger, de Longpérier, Ad. Regnier, Maury, Renan, Hauréau et Thurot.

2° Commission des antiquités nationales : MM. de Saulcy, de Longpérier, Maury, Delisle, de Lasteyrie, Hauréau, Desnoyers, de Rozière.

3° Commission des écoles d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, L. Renier, Miller, Waddington, Thurot, Heuzey, Perrot.

4° Commission administrative : MM. Garcin de Tassy et Jourdain.

Séance du 2 février. — La Commission d'impression ayant dû être renouvelée par suite de la publication des tomes XXVII et XXVIII des *Mémoires*, MM. Naudet, Egger, Ad. Regnier, Miller et Thurot ont été élus pour en faire partie.

Séance du 6 juillet. — Sur la proposition faite par M. Hauréau, au nom de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, l'Académie, par un vote, adjoint à cette commission M. Gaston Paris.

Séance du 1er juin. — M. Ad. Regnier fait, au nom de la Commission du prix Volney, le rapport suivant :

« La Commission, dans sa séance d'aujourd'hui vendredi, 1er juin, a décerné le prix à M. Guyard, répétiteur à l'École des hautes études, pour son ouvrage intitulé : *Théorie nouvelle de la métrique arabe, précédée de considérations générales sur le rythme naturel du langage* (Paris, 1877, 1 vol. in-8°). Elle a

1877 — accordé, en outre, deux médailles d'or de 300 francs chacune : l'une à M. Liebich, pasteur à Douéra (Algérie), pour sa *Grammaire alsacienne*, manuscrit de 148 pages in-4°; la seconde à M. Frédéric Schön, chapelain à l'hôpital de Greenwich, pour les ouvrages suivants : 1° *Dictionary of the hausa language* (Londres, 1876, in-8°); 2° *Hausa vocabulary* (Londres, 1876, in-8°); 3° *Grammar of the hausa language* (Londres, 1862, in-8°). »

Le Président, au nom de l'Académie, donne acte à M. Regnier des conclusions de son rapport.

1878 — *Séance du 3 janvier.* — Ont été élus :

Président de l'Académie pour l'année 1878 M. Laboulaye;

Vice-président, M. de Rozière.

Membres des commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Egger, de Longperier, Ad. Regnier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau.

Commission des antiquités nationales : MM. de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, Gaston Paris.

Commission des écoles d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, L. Renier, Miller, Waddington, Girard, Heuzey, Perrot.

Commission administrative : MM. Garcin de Tassy et Jourdain.

Séance du 18 janvier. — Ont été élus membres de la Commission pour la vérification des comptes : MM. Maury et Deloche.

Séance du 22 février. — Ont été élus membres de la Com-

mission d'impression pour la publication de la prochaine livraison des Mémoires de l'Académie : MM. Naudet, Ad. Regnier, Delisle, Miller et Defrémery.

Séance du 24 mai. — M. Ad. Regnier a fait, au nom de la Commission du prix Volney, le rapport suivant :

La Commission, dans sa séance du 17 mai, a décerné le prix Volney à M. Joseph Halévy, pour son *Essai sur les inscriptions du Safa*, et une mention honorable à M. Lucien Adam, pour les trois ouvrages suivants : 1° *Examen grammatical comparé de seize langues américaines;* 2° *Études sur six langues américaines;* 3° *Grammaire caraïbe du P. Raymond Bréton*, réimpression précédée d'une introduction grammaticale par M. L. Adam.

Le président a donné acte à M. Ad. Regnier des conclusions de son rapport.

Séance du 6 septembre. — A l'occasion des paroles prononcées par le président en annonçant la mort de M. Garcin de Tassy, M. de Wailly exprime le désir de voir s'introduire l'usage de publier les allocutions de ce genre, pour que les collections académiques conservent ainsi la trace de l'hommage rendu à la mémoire des confrères qui interdisent de prononcer des discours sur leurs tombes.

L'Académie adopte la proposition de M. de Wailly et décide que les paroles prononcées par le président sur M. Garcin de Tassy seront imprimées.

Séance du 4 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique ayant écrit à l'Académie, à la date du 26 septembre 1878, pour la consulter sur la prolongation du séjour à Rome demandée par le Directeur de l'École française en faveur de MM. Ber-

1878 ger, François Delaborde et Albert, M. Egger, au nom de la Commission des écoles d'Athènes et de Rome, propose à l'Académie de donner un avis favorable.

La proposition est adoptée.

Séance du 18 octobre. — M. Deloche est élu membre de la Commission administrative en remplacement de M. Garcin de Tassy, décédé.

Séance du 20 décembre. — L'Académie ayant à présenter au Ministre deux candidats pour la place de directeur de l'École française d'Athènes, M. Foucart, membre de l'Académie, est nommé premier candidat; M. Decharme, second candidat.

1879 *Séance du 3 janvier.* — Ont été élus :

Président de l'Académie pour l'année 1879, M. de Rozière;

Vice-président, M. Edm. Le Blant.

Membres des commissions annuelles :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Regnier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau.

2° Commission des antiquités nationales : MM. de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, Gaston Paris.

3° Commission des écoles d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, L. Renier, Miller, Waddington, Girard, Heuzey, Perrot.

4° Commission administrative : MM. Jourdain et Deloche.

Séance du 10 janvier. — Sur la proposition de la Commission

des travaux littéraires, MM. Barbier de Meynard et Schefer ont été adjoints à M. Defrémery pour la publication des *Historiens arabes des croisades.*

Séance du 7 février. — MM. Schefer et Miller ont été nommés membres de la commission de comptabilité.

Séance du 14 mars. — L'Académie ayant à présenter deux candidats à la chaire d'arabe vulgaire, vacante à l'École des langues orientales par suite du décès de M. de Slane, choisit pour premier candidat M. Cherbonneau; pour second candidat M. Guyard.

Séance du 6 juin. — M. Ad. Regnier fait connaître à l'Académie les conclusions de la Commission du prix Volney :

Quatre concurrents ont adressé des ouvrages imprimés pour ce concours.

La Commission, après les avoir examinés, décerne le prix à M. Auguste Dozon, pour son *Manuel de la langue chkipe ou albanaise. Grammaire-Chrestomathie-Vocabulaire.* (Paris, 1878, in-8°.)

Séance du 13 juin. — L'Académie choisit comme auxiliaire attaché pour une année à M. Dulaurier en vue de la publication du deuxième volume des *Historiens arméniens des croisades,* M. Ulysse Robert.

Séance du 3 octobre. — Sur le rapport de la Commission des écoles d'Athènes et de Rome, l'Académie donne un avis favorable à la prolongation de séjour d'une année demandée par le directeur de l'École française de Rome pour MM. Berger,

de La Blanchère, Delaville-Leroux, Durieu, Engel et Lafaye. Avis en est transmis au Ministre.

Séance du 10 octobre. — L'Académie, sur la proposition de M. Maury, a décidé qu'une démarche serait faite auprès du Ministre de l'instruction publique et du Ministre des affaires étrangères pour obtenir du Gouvernement égyptien la continuation des fouilles dont M. Mariette a signalé l'importance, et qu'une Commission serait nommée à ce propos.

MM. de Longpérier, Maury, Desjardins et Schefer ont été désignés pour faire partie de cette Commission; M. Mariette a été invité à s'y adjoindre.

Séance du 17 octobre. — Conformément aux conclusions du rapport fait par M. Desjardins, au nom d'une Commission spéciale, l'Académie invite son bureau à se rendre auprès du président du Conseil, Ministre des affaires étrangères et du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour les prier d'intervenir auprès de son altesse le Khédive pour la continuation des fouilles archéologiques qui ont donné depuis 20 ans, en Égypte, et qui promettent encore, de si grands résultats.

1874 CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS PARMI LES MEMBRES, LES ASSOCIÉS ÉTRANGERS ET LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE, DU 1er JANVIER 1874 AU 31 DÉCEMBRE 1879.

En 1874, l'Académie perdit, le 4 avril, dans la classe des

membres ordinaires, M. Beulé qui fut remplacé, le 29 mai, par M. Léon Heuzey; 1874. —

Le 12 septembre, M. Guizot qui fut remplacé le 13 décembre, par M. Georges Perrot;

En 1875, l'Académie perdit, le 14 janvier, dans la classe des membres ordinaires, M. d'Avezac, remplacé le 19 mars, par M. Ernest Desjardins; 1875. —

Le 12 septembre, M. Brunet de Presle, remplacé le 3 décembre, par M. Bréal.

Dans la même année, parmi les correspondants, le 24 décembre, M. Albert Dumont remplaça M. Deville, décédé le 9 janvier.

M. Tamizey de Larroque remplaça M. Eichhoff, décédé le 10 mai.

M. Castan remplaça M. l'abbé Cochet, décédé le 8 juin.

En 1876, l'Académie perdit: 1876. —

Parmi ses membres ordinaires: le 4 janvier, M. Mohl, et le 12 mars, M. Guigniaut.

Parmi ses membres libres: le 17 janvier, M. le marquis de La Grange; le 22 février, M. Didot;

Parmi ses associés étrangers: le 8 mai, M. Lassen; le 7 octobre, M. Pertz; le 9 novembre, M. Ritschl;

Parmi ses correspondants: le 11 janvier, M. de Coussemaker; le . . mai, M. Mortreuil; le 29 mai, M. Diez; le . . août, M. Lane;

Ils furent remplacés:

Dans la classe des académiciens ordinaires: M. Mohl par M. Boutaric, le 25 février 1876; M. Guigniaut par M. Gaston Paris, le 12 mai;

1876 Dans la classe des académiciens libres : M. le marquis de La Grange par M. Germain, le 10 mars; M. Didot par M. Charles Nisard, le 17 avril;

Dans la classe des associés étrangers : M. Lassen par M. Gorresio, le 30 juin; M. Pertz par M. Cobet, le 8 décembre; M. Ritschl par M. Madvig, le 8 décembre;

Dans la classe des correspondants : le 22 décembre, M. de Coussemaker par M. Allmer; M. Diez par M. Dorn; M. Gorresio, élu associé étranger, par M. Poole; M. Lane par M. Fabretti; M. Germain, élu académicien libre, par M. Tissot; M. Mortreuil par M. Port; MM. Cobet et Madvig, élus associés étrangers, par MM. Vasquez-Queipo et Mussafia.

1877 En 1877, l'Académie perdit, le 17 décembre, M. Boutaric, membre ordinaire, qui fut remplacé, le 8 février 1878, par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys;

Et parmi ses correspondants :

M. le comte Conestabile, le 21 juillet, M. Herculano de Carvalho, le 13 septembre; ils furent remplacés, le 28 décembre, par MM. Ascoli et Whitney;

1878 En 1878, l'Académie perdit parmi ses membres ordinaires : le 25 février, M. de la Saussaye; le 4 août, M. de Slane; le 12 août, M. Naudet; le 2 septembre, M. Garcin de Tassy;

Ils furent remplacés : le 10 mai, M. de la Saussaye par M. Mariette; le 29 novembre, M. de Slane par M. Barbier de Meynard, M. Naudet par M. Foucart, et M. Garcin de Tassy par M. Schefer.

Dans cette même année l'Académie perdit parmi ses correspondants : M. Roulez, le 16 mars; M. Boré, le 3 mai; M. Westergard, le. . . . .

Ils furent remplacés le 27 décembre: M. Thomas Wright décédé le 24 décembre de l'année précédente, par M. Whitley-Stokes; M. Roulez par M. Koumanoudis; M. Westergard par M. William Wright; M. Boré par M. Dezeimeris, et M. Mariette, élu membre ordinaire, par M. Abel Desjardins. 1878.

En 1879 mourut le 12 mai, M. de Lasteyrie, membre libre, qui fut remplacé, le 27 juin, par M. Baudry.

LISTE DES MEMBRES QUI COMPOSAIENT L'ACADÉMIE À LA FIN DE L'ANNÉE 1879. 1879.

MM.

1837 Paris (A.-P.).
1839 Littré (M.-P.-É.).
1841 Wailly (J.-N. de).
1842 Saulcy (L.-F.-J. Caignart de).
1845 Laboulaye (É.-R. Lefebvre de).
1849 Ravaisson-Mollien (J.-G.-F. Lacher).
1850 Wallon (H.-A.).
1853 Rossignol (J.-P.).
1854 Egger (É.).
1854 Longpérier (H.-A.-Prévost de).
1855 Regnier (J.-A.-A.).
1856 Renan (J.-E.).
1856 Renier (Ch.-A.-L.).
1857 Maury (L.-F.-A.).
1857 Delisle (L.-V.).
1860 Miller (B.-E.-C.).

MM.

1862 Hauréau (J.-B.).
1863 Jourdain (Ch.-M.-G. Bréchillet).
1864 Quicherat (L.).
1864 Dulaurier (J.-P.-L.-Fr.-Éd. Leuge).
1865 Waddington (W.-H.).
1867 Guessard (Fr.).
1867 Le Blant (Edm. Fr.).
1869 Defrémery (Ch.-Fr.).
1871 Thurot (Fr.-Ch.-E.).
1871 Rozière (Th.-L.-M.-E. de).
1871 Derenbourg (J.).
1871 Deloche (J.-Edm.-M.).
1873 Pavet de Courteille (A.-J.-B.).
1873 Girard (J.-A.).
1874 Heuzey (L.-A.).
1874 Perrot (G.).

1879.

MM.

1875 Desjardins (E.-É.-A.).

1875 Bréal (M.-J.-A.).

1876 Paris (G.-Br.-P.).

1878 Hervey de Saint-Denys (Le marquis M.-J.-L. d').

MM.

1878 Mariette (Fr.-A.-F.).

1878 Barbier de Meynard (Ch.-A.-C.).

1878 Foucart (P.-Fr.).

1878 Schefer (Ch.-H.-A.).

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

1873 Wallon (H.-A.).

ACADÉMICIENS LIBRES.

MM.

1858 La Villemarqué (Le vicomte Th.-Cl.-H. Hersart de).

1862 Desnoyers (J.-P.-Fr.-St.).

1868 Vogüé (Le marquis Ch.-J.-M. de).

1871 Robert (P.-Ch.).

MM.

1871 Martin (Th.-H.).

1871 Labarte (Ch.-J.).

1873 Duruy (J.-V.).

1876 Germain (A.-Ch.).

1876 Nisard (M.-L.-Ch.).

1879 Baudry (Fr.).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.

1864 Witte (Le baron J.-J.-A.-M. de), à Anvers.

1867 Fleischer (H.-L.), à Leipzig.

1867 Rossi (J.-B. de), à Rome.

1869 Müller (M.), à Oxford.

MM.

1871 Amari (M.), à Rome.

1876 Gorresio (G.), à Turin.

1876 Cobet (Ch.-G.), à Leyde.

1876 Madvig (J.-N.), à Copenhague.

CORRESPONDANTS.

MM.

1839 Floquet (P.-A.), à Formentin (Calvados).

1845 Rawlinson (Sir H. Creswick), à Londres.

1850 Hodgson (B.-H.), à Alderney Grange (Angleterre).

1850 Rangabé (A.-R.), à Athènes.

1854 Minervini (J.), à Naples.

MM.

1854 Layard (A.-H.), à Constantinople.

1854 Michel (Fr.), à Bordeaux.

1855 Boissieu (A. de), à Lyon (Rhône).

1856 Gayangos (Don P. de), à Madrid.

1858 Lepsius (R.), à Berlin.

MM.

1860 Weil (G.), à Heidelberg.
1860 Mommsen (Th.), à Berlin.
1861 Birch (S.), à Londres..
1861 Benfey (Th.), à Göttingue.
1863 Dumast (Le baron A.-Fr.-Pr. Guerrier de), à Nancy.
1865 Weber (A.-Fr.), à Berlin.
1866 Henzen (J.-H.-G.), à Rome.
1866 Weil (H.), à Besançon.
1866 Dozy (R.-P.-A), à Leyde.
1867 D'Arbois de Jubainville (M.-H.), à Troyes.
1867 Spiegel (Fr.-L.-E.), à Erlangen (Bavière).
1867 Miklosich (Fr. de), à Vienne.
1869 Mantellier (J.-Ph.), à Trévoux.
1869 Pott (A.-Fr.), à Halle (Saxe).
1869 Curtius (Ernst), à Berlin.
1871 Cherronneau (J.-A.), à Alger.
1871 Chabas (Fr.-J.), à Chalon-sur-Saône.
1871 Deschamps de Pas, à Saint-Omer.
1871 Beaurepaire (Ch. Robillard de), à Rouen.
1871 Muir (John), à Édimbourg.

MM.

1873 Thomas (Ed.), à Londres.
1873 Hanoteau (L.-Pr.), à Guéret.
1875 Dumont (Ch.-A.-A.-E.), à Montpellier.
1875 Tamizey de Larroque (J.-P.), à Gontaud.
1875 Castan (F.-Fr.-J.-A.), à Besançon.
1876 Allmer (L.-Ch.-A.), à Lyon.
1876 Dorn (J.-A.-B.), à Saint-Pétersbourg.
1876 Poole (R. Stuart), à Londres.
1876 Fabretti (A.), à Turin.
1876 Tissot (Ch.-J.), à Athènes.
1876 Port (Fr.-C.), à Angers.
1876 Vazquez-Queipo (Don V.) à Madrid.
1876 Mussafia (A.), à Vienne (Autriche).
1877 Ascoli (G.), à Milan.
1877 Whitney (W.), à New-Haven (Connecticut).
1878 Stokes (Whitley), à Calcutta.
1878 Koumanoudis, à Athènes.
1878 Wright (W.), à Cambridge.
1878 Dezeimeris (R.), à Bordeaux.
1878 Desjardins (A.), à Douai.

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES À LA FIN DE L'ANNÉE 1879.

Commission des inscriptions et médailles.

MM. Egger;
De Longpérier;
Renier;

MM. Miller;
Guillaume, dessinateur.

1870

*Commission pour la continuation de l'*Histoire littéraire de la France.

MM. Paris (Paulin);
Littré;
Renan;
Hauréau;
Paris (Gaston), membre adjoint.

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum,
instituée par délibération de l'Académie, du 17 avril 1867.

MM. De Saulcy;
De Longpérier;
Renan;
Waddington;
De Vogüé;
Derenbourg.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX DE M. CHARLES MAGNIN,

MEMBRE ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Si j'avais cédé à un premier mouvement, à un sentiment partagé par vous tous après le coup qui a le plus récemment frappé notre Académie, j'aurais ajourné d'un an la notice que je rédigeais pour vous parler de l'homme illustre dont trois classes de l'Institut et l'Institut tout entier ont à déplorer la perte. M. Guizot, en effet, occupait un rang éminent dans notre Compagnie, comme dans toutes celles où il avait été appelé à prendre place. Les autres avaient honoré en lui le grand orateur, le penseur profond qui avait porté dans l'étude des révolutions du passé la pénétration du moraliste et l'expérience du politique; l'homme d'État élevé si haut par son talent comme par son caractère, qu'il est resté supérieur aux revers de la fortune. Vous l'aviez élu plus spécialement pour ces leçons savantes et lumineuses sur les origines et les progrès de la civilisation en France et en Europe, qui ont mis en plein jour la constitution de la société au moyen âge et pré-

pare les grands travaux dont cette période importante de notre histoire a été l'objet après lui. Mais il eût été téméraire d'improviser en quelque sorte sur un si grand sujet, et d'ailleurs l'usage nous commande de céder le pas à une autre Académie. Je me borne donc à me faire, dans cette solennité, l'interprète de vos regrets unanimes, et vous me permettrez d'y ajouter, au titre de la chaire d'histoire moderne de la Faculté des lettres de Paris, un hommage particulier à l'homme dont le nom lui restera inséparablement attaché.

Ce deuil n'est pas le seul qui ait affligé cette année notre Compagnie. Quelques mois auparavant nous avions perdu, dans des circonstances qui font un bien pénible contraste, un de nos plus jeunes et de nos plus brillants confrères. Parvenu, presque dès le début de sa carrière, aux plus grands honneurs dont disposent les belles-lettres et les beaux-arts, heureux en tout et digne de l'être, il était entré dans la politique en des jours douloureux; il avait, lui aussi, touché au pouvoir; il s'en était volontairement retiré, et, au moment où il nous disait qu'il nous était rendu, il nous était ravi par un coup soudain, foudroyant. Pour lui, l'éloge n'est plus à faire. Il y a peu de jours, Ernest Beulé a reçu dans cette enceinte, au nom de l'Académie des beaux-arts, l'hommage que tant de fois il y avait lui-même rendu aux autres par des notices où il nous faisait admirer l'étendue et la variété de ses connaissances, la souplesse et la grâce de sa parole. Notre Académie s'associe aux témoignages d'affection et de regrets que l'Académie des beaux-arts lui a rendus, et elle adresse par ma bouche des remercîments au nouveau secrétaire perpétuel, qui les a si éloquemment exprimés.

Celui dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui, moins connu du monde et n'ayant jamais cherché à l'être,

avait su se faire apprécier et aimer dans le cercle étroit où sa vie s'écoula douce et paisible. En prenant pour sujet de ma notice la vie et les travaux de M. Charles Magnin, j'étais sûr de rencontrer vos sympathies. Je n'avais à redouter qu'une chose, c'est de tromper votre attente en ne reproduisant pas cette fine et aimable figure sous les traits qui en sont restés dans votre mémoire. Si le secrétaire perpétuel n'avait le privilège de rendre ce dernier hommage à ses confrères, combien n'y en a-t-il point parmi vous qui eussent été mieux préparés à s'acquitter de ce devoir envers M. Magnin! Je vois sur ces bancs, dans le vénérable doyen de notre Académie, l'ancien professeur de rhétorique sous lequel il remportait, au concours général, un succès éclatant, plein de promesses. Je vois des hommes qui, entrés dans la même carrière, ont vécu avec lui dans des relations de tous les jours. Je n'ai connu M. Magnin que par la bienveillance de son accueil, par l'empressement qu'il mettait, conservateur de notre grande bibliothèque, à seconder de son érudition ceux qui venaient puiser aux trésors dont il avait la garde; par l'aménité de son commerce dans nos réunions hebdomadaires, par la sérénité inaltérable dont il fit preuve au milieu des souffrances, quand le mal qui nous l'enleva ne nous permettait plus de le voir que sur son lit de douleur. C'en était assez pour éprouver le désir de retracer la suite de ses travaux et de sa vie. Dans ce cadre où je l'aurai replacé, chacun de vous saura le faire revivre par ses propres souvenirs.

I.

Charles Magnin naquit à Paris le 4 novembre 1793. Son père, Jean Magnin, originaire de Salins en Franche-Comté, avait été secrétaire du marquis de Paulmy (fils du marquis

IMPRIMERIE NATIONALE

d'Argenson), amateur éclairé des lettres, qui avait réuni à l'Arsenal, dont il était gouverneur, une bibliothèque d'une incomparable richesse. Cette bibliothèque, le marquis de Paulmy l'avait cédée (1785) au comte d'Artois en s'en réservant la jouissance jusqu'à sa mort, et, quand il mourut (1787), Jean Magnin y garda les fonctions qu'il y remplissait. Le comte d'Artois en avait donné la direction supérieure à Claude-Marin Saugrain, son lecteur ordinaire, le dernier représentant d'une famille de libraires dont le chef avait été imprimeur-libraire de Henri IV, lorsqu'il n'était encore que roi de Navarre. Le voisinage de la Bastille et le nom du comte d'Artois faillirent être funestes à la bibliothèque dans la journée du 14 juillet 1789. Elle ne fut sauvée du pillage que par la présence d'esprit de Saugrain. Il y resta (il l'avait bien mérité) comme conservateur, et Jean Magnin avec lui. Bientôt un nouveau lien les unit l'un à l'autre : Jean Magnin épousa la fille aînée de Saugrain. Il mourut en 1798, son fils Charles ayant cinq ans environ.

L'enfant suivit sa mère à Nantes, où un second mariage l'avait fixée. Mais c'est à Paris qu'il vint faire ses études. Il y avait son grand-père maternel, qu'il perdit en 1805; il y avait sa grand'mère, qu'il entoura, jusqu'à la fin, des soins les plus assidus et les plus tendres[1], et deux sœurs de sa mère, qui ne cessèrent de lui montrer à lui-même le plus grand de-

[1] « Combien de fois, dit Sainte-Beuve, en ces années d'ardeur et de zèle, à la veille ou au lendemain de quelque publication de nos amis les poètes, ne suis-je pas allé trouver le soir M. Magnin dans cette petite rue Serpente, où il était alors ! Il habitait juste en face des frères de Bure, ses parents, et dans la même maison que sa grand'mère, Mme Saugrain. Chaque fois, vers neuf heures du soir, il me laissait un moment pour aller assister au coucher de sa grand'mère, à laquelle il consacra jusqu'à la fin les soins les plus respectueux et les plus tendres. Quand il allait dans le monde, il ne sortait qu'après lui avoir rendu ces derniers devoirs de la journée

vouement : l'une, mariée à Claude Ruelle; l'autre, qui avait épousé le plus jeune des deux frères de Bure[1], nom vénéré dans la librairie. Les principes religieux qu'il reçut dans cette respectable famille laissèrent en lui une impression que la vie du monde effaça pour un temps, mais qui reparut plus tard, approfondie par le travail de la raison.

Ce fut à l'institution Pitre-Chevalier, puis au collège Sainte-Barbe, que le jeune Charles Magnin entra en quittant sa mère. Il suivit les cours du lycée Napoléon et reçut des leçons de grec de Victor Le Clerc. Il était dans la classe de M. Naudet quand il remporta, en 1812, étant nouveau, le premier prix de discours français au concours général[2]. C'était le moment où commençaient les grands désastres et la prodigieuse consommation d'hommes de l'Empire. La conscription n'attendait même plus qu'on eût vingt ans, et le prix de discours français n'avait pas le privilège d'en exempter. Mais la complexion délicate du jeune lauréat le fit juger impropre au service; voilà comment il échappa au fléau qui moissonna sa génération.

La Bibliothèque du roi, qui allait bientôt recommencer le second cycle de ses changements de nom (nous en sommes au troisième) avait eu au moins la bonne fortune de garder pour conservateur un homme qui y était à titre d'employé, depuis 1784, le savant et excellent Van Praët[3]. Van Praët était l'ami

et lui avoir donné le bonsoir filial, et il n'avait pas moins de trente-cinq ans alors. » (*Nouveaux Lundis*, t. V, p. 453.) — Ces détails m'ont été confirmés par un parent de M. Magnin.

[1] M. Magnin a publié sur son oncle M. J. de Bure une note biographique dans le feuilleton du *Journal de la librairie* du 17 juillet 1847.

[2] Discours de Zénobie à Aurélien.

[3] Premier écrivain attaché au dépôt des livres en 1784; garde par intérim en 1794; conservateur en 1795. M. Magnin a prononcé à ses funérailles un discours qui a été inséré au *Moniteur* du 10 février 1837. Il lui a consacré une notice que l'on peut lire au tome LXXVIII de la *Biographie universelle*.

intime, et, autant que ses occupations le lui permettaient, l'hôte de campagne des frères de Bure, dont l'un, je l'ai dit, était devenu l'oncle de Charles Magnin. Il fit entrer le jeune Charles, presque au sortir du collège, à la Bibliothèque (25 mars 1813).

Le noviciat de la Bibliothèque n'était pas de nature à satisfaire beaucoup les goûts littéraires du brillant rhétoricien. Il s'agissait ou de donner des livres au public ou de travailler dans les salles basses à la rédaction du catalogue. Ce travail, dont il s'acquittait en conscience, lui laissait pourtant quelques loisirs pour des études personnelles. La Bibliothèque n'aurait pas été une pépinière d'érudits et de lettrés s'il n'en eût été ainsi. Charles Magnin s'essaya dans les concours de l'Académie française. En 1815, il disputa le prix de poésie sur les *Derniers moments du chevalier Bayard*, et obtint l'accessit[1]. En 1820, son *Entretien sur l'éloquence* n'eut encore qu'une simple mention[2]. Par la mise en scène de ce morceau[3] et par tout le développement de la pensée comme par le style, on voit qu'il subit, qu'il accepte, qu'il tient à honneur l'influence de Rousseau, « du Platon des temps modernes, — Rousseau, si calomnié pendant sa vie et poursuivi encore au delà par des éloges et des honneurs pires que des outrages ». La déclamation de son jeune Polonais (l'un des deux interlocuteurs) contre les maux dont l'éloquence est la source est du Rousseau repou-

[1] Le prix fut partagé entre Mme Dufresnoy et Alexandre Soumet. Charles Magnin avait eu l'idée assez singulière de placer sa tirade dans la bouche de Bayard lui-même. C'était un peu long pour un mourant.

[2] La question était : « Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de l'orateur de la tribune. » Le prix fut remporté par M. Delamalle, ancien conseiller de l'Université et du conseil royal de l'Instruction publique, conseiller d'État. Son mémoire est un traité en règle sur la matière.

[3] L'entretien a lieu dans l'île des Peupliers, auprès du tombeau de Rousseau. (*Entretien sur l'Éloquence*, p. 3.)

dant à la question : *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?* Le langage du vieillard qui redresse les arguments du jeune homme est du Rousseau comme le jeune concurrent l'a conçu et goûté :

Ô Rousseau, Rousseau ! toi dont tout le génie fut dans la conscience et toute l'éloquence dans l'âme, à toi seul il appartenait de jeter quelque lumière sur cette étonnante faculté qui se lie au mystère de l'union de deux natures et de l'action incompréhensible de l'une sur l'autre [1].

Je n'ai cité ce passage que pour donner une idée du style dont M. Magnin ne tarda point à se guérir. La déclamation était contraire à sa nature. En 1824, il écrivait une comédie en trois actes et en prose, intitulée : *Racine*, ou *La Troisième représentation des Plaideurs*. La pièce, reçue à correction le 2 août 1824, fut reçue définitivement le 20 octobre suivant et jouée à l'Odéon le 14 février 1826. Le jeune auteur, sagement conseillé par Andrieux, l'avait réduite à un acte; et le sujet n'en comportait pas plus. Mais le triomphe et la chute de la cabale qui avait voulu faire tomber la pièce de Racine étaient matière de comédie, et quelques scènes ingénieusement trouvées, vivement conduites [2], pouvaient faire rire encore ceux qui avaient ri aux *Plaideurs*. Cela méritait mieux qu'un succès d'estime et une douzaine de représentations [3].

[1] *Entretien sur l'Éloquence*, p. 33.

[2] Les personnages qui se plaignaient d'être joués pris pour les acteurs qui les jouent, et, à la fin, la rencontre des uns et des autres dans la maison de Racine, à la confusion des premiers, quand la pièce dont ils voulaient obtenir la suppression par arrêt vient de triompher dans une troisième représentation à la cour.

[3] Le manuscrit de la pièce sous les deux formes m'a été communiqué par l'administration de la ville de Salins. Il y en a eu un compte rendu médiocrement bienveillant dans le *Journal des Débats* du samedi 18 mars 1826. « L'auteur, y dit-on en terminant, a été nommé avec une faveur qu'il ne doit regarder que comme un encouragement à mieux choisir ses sujets et aborder la véritable comédie, s'il en a la force et le courage. »

Cette petite comédie est le premier indice du goût de Ch. Magnin pour l'art dramatique. Il en ébaucha quelques autres[1] : s'il renonça à les produire sur la scène, ce n'est pas qu'il eût rompu avec le théâtre, c'est qu'il se sentait plutôt appelé à s'en occuper d'une autre façon.

Le journal *le Globe* avait été fondé en 1824 et réunissait, sous la direction de M. Dubois et l'inspiration toute spéciale de MM. de Broglie, Guizot, de Barante, une brillante phalange de jeunes écrivains, hommes d'État de l'avenir : MM. Thiers, Jouffroy, Duchâtel, de Rémusat, Vitet, Duvergier de Hauranne. Charles Magnin, dont la plupart avaient su apprécier le caractère et le talent, fut admis à y écrire avec eux.

Deux grands débats défrayaient alors la polémique de la presse : le débat politique, la lutte du libéralisme contre les résistances de la Restauration, et le débat littéraire, qui, en ce temps de généreux enthousiasme, ne passionnait pas moins les esprits, je veux parler de la querelle des classiques et des romantiques. *Le Globe* avait pris position dans le camp des idées libérales et se trouvait du même coup disposé à combattre ce qui, en littérature comme en politique, paraissait tenir de l'ancien régime. Charles Magnin, enrôlé parmi les littérateurs, fit sa première campagne contre les classiques par deux articles : l'un, sur le *Philippe-Auguste*, poème héroïque en douze chants, de M. Parseval-Grandmaison[2]; l'autre, sur les *Œuvres de Luce de Lancival*[3]. Une épopée, quelle formidable machine de guerre ! quelle réplique foudroyante à ceux qui accusaient d'impuissance la vieille école ! Les classiques chantaient vic-

[1] Il fit aussi quelques petites pièces de vers qui sont restées inédites.

[2] *Globe* du 4 février 1826.

[3] *Globe* des 16 septembre et 5 octobre 1826.

toire, et ils inscrivaient au Temple de Mémoire, comme ils disaient, le nom du vainqueur au-dessus même du nom de son héros :

> Sans le Tasse, qui, sur la terre,
> Saurait Godefroy de Bouillon?
> Henri doit sa gloire à Voltaire,
> Philippe-Auguste à Grandmaison.

Charles Magnin veut sauver l'auteur du ridicule auquel l'expose cette aveugle conspiration de l'amitié. Il rend hommage à son caractère et à son mérite, mais il demande qu'on lui abandonne le système, qu'on cesse d'affubler du costume grec le moyen âge[1]. Il pousse l'irrévérence jusqu'à rapprocher le *Philippe-Auguste* de la *Philippide* de Guillaume le Breton et à préférer, à quelques égards, la *Philippide*[2]. Mais il ne veut point passer pour barbare et se plaît à reconnaître, en terminant, que « le mérite d'une diction harmonieuse et flexible placera *Philippe-Auguste* à la suite de la *Henriade*, à une distance fort grande, mais cependant encore fort honorable[3]. »

Il se croit tenu à moins de ménagements à l'égard des œuvres

[1] « On a renoncé dans les sciences aux problèmes insolubles, à la recherche de la quadrature du cercle, par exemple. Ne serait-il pas temps d'agir de même en littérature et de cesser de vouloir reproduire le moyen âge sans s'écarter des formes grecques? Il est résulté de ce malheureux entêtement une foule de monstruosités historiques et poétiques plus ou moins étranges. La faute ici n'est point aux règles. L'épopée a été beaucoup moins tourmentée par la législation scolastique que la poésie dramatique. Le temps, les lieux, l'ordonnance, le nombre des chants, presque tout, dans le poëme épique, est laissé à la discrétion du poète; et, cependant, nous ne voyons presque personne s'écarter de la routine, ce qui semblerait prouver que la tyrannie des règles n'est pas, dans le genre dramatique lui-même, le plus grand obstacle à l'originalité, et que, si nous ne sortons guère du cercle convenu, c'est que l'instinct imitatif est une des lois constantes et communes de l'esprit humain, tandis que le génie qui innove est une rare et glorieuse exception. » (*Causeries et méditations* t. I, p. 184.)

[2] *Causeries et méditations*, t. I, p. 186-188.

[3] *Ibid.*, p. 204.

de Luce de Lancival, contre lequel un ami maladroit avait si imprudemment réveillé la critique en lui conférant les honneurs posthumes d'une édition complète :

> On n'est pas, dit-il, médiocrement surpris, après avoir lu ces deux volumes si vides d'idées, quoique si pleins de prose et de vers, de la haute réputation qu'obtint il y a quinze ans cet écrivain, un des coryphées de l'Université impériale et l'un des principaux représentants de la littérature sous l'Empire. On se demande les motifs des nombreux encouragements et de la protection toute spéciale dont l'honora l'empereur. Mais un moment de réflexion suffit pour dissiper la surprise. En sa qualité de despote, Bonaparte haïssait la pensée à l'égal de l'insurrection. Il voulait en conserver le monopole pour ses bulletins, ses proclamations et son *Moniteur*. Dans la nation, dans les corps constitués par lui, dans la chaire même, il ne souffrait pas que la parole fût autre chose qu'un vain bruit et tout au plus, dans les grands jours, une des fanfares de la victoire. La phraséologie sonore et vide de M. Luce de Lancival convenait merveilleusement à ses vues. Voilà comment il aimait la parole : assez élégante pour n'être pas sans quelque charme, trop dépourvue de portée pour être jamais une puissance[1].

Si le *Philippe-Auguste* de Parseval-Grandmaison avait amené le jeune critique à parler de l'épopée, ce n'est pas à propos des tragédies de Luce de Lancival qu'il pouvait croire opportun d'entrer dans le débat sur l'art théâtral, agité entre les classiques et les romantiques. Une occasion plus intéressante allait s'offrir à lui.

On ouvrait un théâtre anglais à Paris. On allait représenter, non plus en imitation, mais en original, les drames de Shakspeare, du grand poète que Voltaire traitait sans façon de « maître Gilles » et de bateleur, mais en qui les romantiques saluaient le coryphée de l'art nouveau. La tragédie pouvait-elle se passer des trois unités? Le comique pouvait-il se mêler au tragique, sans en détruire l'effet ou perdre lui-même toute sa vertu? On

[1] *Causeries et méditations*, t. II, p. 67.

l'allait voir. M. Magnin, chargé de rendre compte de ces représentations dans *le Globe*, se félicite de l'enseignement qu'on en devra tirer. Dans un premier article, sous forme de lettre adressée à l'éditeur de son journal, il raconte ses premières impressions et celles qu'il a recueillies soit du public dans la salle, soit des critiques au foyer : c'est comme une première vue de la lutte qui allait s'engager dès le lendemain entre les feuilletons des deux camps[1].

Cette suite de représentations l'amène plus d'une fois à parler de Shakspeare lui-même, et il montre dans son appréciation une indépendance de jugement vraiment supérieure à toute question d'école[2].

Mais le théâtre anglais lui-même nous donnait-il bien Shakspeare? M. Magnin montre dans plusieurs articles comment les classiques voisins de son époque ont conspiré contre lui par les altérations qu'ils lui ont fait subir : non pas certes de mauvaise foi et pour assurer à leur parti un triomphe plus facile sur le poète ainsi mutilé, mais dans l'intention de le rendre meilleur. *Othello*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, ont subi des retranchements déplorables. Le *Roi Lear* a eu un sort plus triste encore; car on lui a infligé non seulement des suppressions, mais des additions, et *Richard III* n'a pas été plus épargné[3].

Cette profanation ne pourrait s'excuser que par la nécessité de corrections indiscutables. Mais les remanieurs ont rarement la main heureuse, et M. Magnin l'a montré d'une manière saisissante en plusieurs passages[4].

[1] *Globe*, 18 septembre 1827, t. I, p. 62. De 1820 à 1824, il s'était livré ardemment à l'étude des langues modernes avec un de ses meilleurs collègues et amis, le savant et regretté Louis Dubeux.

[2] *Globe* du 25 septembre 1827; *Causeries et méditations*, tome II, pages 87-89.

[3] *Globe* du 12 janvier et du 16 février 1828; *Causeries*, t. II, p. 157 et 179-181.

[4] *Globe* du 16 février et du 17 mai 1828; *Causeries*, t. II, p. 182 et 210.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Du reste, il reconnaît que tout n'est pas à blâmer sans réserve dans ces arrangements; qu'on devait vouloir maintenir Shakspeare au théâtre; qu'il fallait donc l'accommoder un peu aux nécessités du temps :

Ces longs drames, dit-il, qui plaisaient tant à nos aïeux du XVI[e] siècle, ne sont plus en proportion avec les goûts légers de la génération présente. Ces comédies, d'une si grande dimension et d'un travail si achevé, ressemblent à ces vastes armures de la même époque que l'on dirait faites pour des géants par les fées. Les curieux recueillent dans leurs cabinets ces nobles reliques; mais l'usage en serait accablant pour notre faiblesse. Le mal n'est donc pas, si l'on veut employer les diamants de Shakspeare, de les remonter à la mode actuelle, mais de s'y prendre avec trop peu de discernement. Le mal est de supprimer les beautés les plus éclatantes, telles que la scène de la romance dans *Othello*, et d'ajouter des pierres fausses, telles que l'amour de Cordelia pour Edgar dans le *Roi Lear*. (*Globe* du 8 août 1829; *Causeries*, t. II, p. 268.)

L'admiration sincère de M. Magnin pour Shakspeare ne fait pas d'ailleurs qu'il ne voie rien hors de lui. Il ne demande pas qu'on se traîne sur ses traces. Il comprend la différence des pays et des temps; de Shakspeare il ne voudrait voir renaître que le génie :

On nous aurait mal compris, continue-t-il, si l'on supposait que, parce que nous admirons en antiquaire le noble et large drame de Shakspeare, nous pensons qu'il le faille imposer de force au temps actuel ou l'importer sur notre scène. Loin de là : ce qui se passe en Angleterre nous prouve que cette forme, plus épique que dramatique, avec ses libertés et son ampleur, telle enfin qu'elle nous charme à la lecture, a fait son temps au théâtre, aussi bien que le drame serré et laborieusement rétréci des poètes du XVII[e] siècle. La forme qui convient au drame de notre temps, si notre temps est assez artiste pour se créer un drame, n'est pas encore trouvée. La trouvera-t-on? On peut l'espérer. Si ce que l'on publie un peu prématurément de *Marion Delorme* est vrai, bientôt un notable essai en ce genre nous sera soumis. (*Globe*, 8 août 1829; *Causeries*, t. II, p. 268-270.)

Ceci était écrit en 1829. *Marion Delorme* n'a été représentée qu'en 1831. M. Magnin ne nous a point appris que son idéal ait été réalisé.

Le théâtre anglais à Paris ne donnait pas seulement les drames de Shakspeare; il représenta plusieurs pièces d'Otway, de Sheridan, de Knowles, de Nicolas Rowe : c'était, pour M. Magnin, autant d'occasions d'exercer sa critique sur ces divers auteurs et aussi de traiter les questions générales de l'art dramatique dont ils lui offraient différents modèles. Une œuvre de ce genre, quelque parfaite qu'elle soit, n'a de succès que si elle est bien rendue. Un bon acteur est le meilleur interprète du poète, et M. Magnin eut plus d'une fois à le constater dans cette revue du théâtre anglais à Paris :

Le jeu d'un grand acteur, dit-il après la clôture de la première saison, est aussi un commentaire; c'est même le plus clair, le plus animé, le plus frappant que l'on puisse consulter. L'acteur n'en est pas réduit à confier à une feuille muette son opinion pâle et glacée; il la colore, la vivifie, la soumet aux impressions du parterre, et le silence ou l'émotion de l'assemblée décide aussitôt de sa valeur. (*Globe*, 19 juillet 1828; *Causeries*, t. II, p. 249.)

Le commentaire du grand acteur a tant d'autorité, qu'en une circonstance M. Magnin, convaincu par le jeu de Kean, n'hésite pas à revenir sur l'appréciation d'un caractère tel que lui-même l'avait conçu d'abord : celui de Shylock dans *Le Marchand de Venise*. Mais, plus communément, c'est lui qui, par sa grande intelligence du théâtre de Shakspeare, se trouve en mesure de redresser le jeu des acteurs : et c'est ce qui fait l'intérêt encore présent de ces articles. M. Magnin ne s'est pas contenté de retracer les impressions fugitives de la soirée sur un public qui passe; il a fait, sans l'idée de professer et sous l'inspiration du moment, un cours de critique littéraire, justifié par

l'exemple du jour. Ce sont des leçons dont les interprètes du théâtre, en tout temps, pourront tirer le plus grand profit[1]. Même pour ce qu'il y avait d'essentiellement éphémère dans la représentation, on peut signaler des choses dignes de rester. Je veux parler des portraits des acteurs : de Kemble, de Kean, de Macready, et, en particulier, des jeunes femmes qui rendaient vivantes les femmes de Shakspeare. L'art a cherché plus d'une fois à replacer sous nos yeux ces figures si gracieuses, si touchantes, d'Ophélia, de Cordelia, de Juliette, de Desdémona. M. Magnin les a vues, et il les a reproduites, non pas avec cette physionomie et ce geste dont le dessin, si vive qu'en puisse être l'expression, ne saisit le mouvement que pour l'immobiliser, mais dans toute la mobilité des sentiments, dans toutes les phases de la passion du drame qui vit en elles et par elles. On a oublié les charmantes figures de miss Smithson et de miss Foot; mais les portraits que M. Magnin en a retracés dans leurs différents rôles exciteront toujours le plus vif intérêt[2].

M. Magnin n'a pas seulement traité du théâtre anglais dans *le Globe*. Il s'y occupait aussi de la scène française, et c'était là qu'il pouvait voir à l'œuvre les deux systèmes qui s'en disputaient la domination. Dans une suite d'articles échelonnés de 1824 à 1830, articles qu'il n'a pas réunis comme les autres

[1] « Elle peint, dit-il de l'actrice qui représentait Juliette, elle peint on ne peut mieux l'amour qui s'empare de tout elle-même, sans combat, sans réflexion, sans résistance ; mais ne donne-t-elle pas à cet entraînement une expression un peu forte et quelque chose de trop prononcé ? Ce premier amour d'une jeune fille, tel que l'a peint Shakspeare, a quelque chose de si poétique qu'il faudrait, ce nous semble, que l'actrice le couvrît d'un peu plus d'indécision et de vague, afin de laisser à chacun le plaisir de le rêver à son gré. » (*Globe*, 22 septembre 1827, *Causeries*, t. II, p. 75.) Il y a ici plus que de la critique littéraire : c'est le cœur humain révélé avec une délicatesse d'expression digne de la pureté du sentiment.

[2] Voir en particulier *le Globe* des 2, 13 et 20 octobre 1827. *Causeries*, t. II, p. 95, 96, 112, 114, 125.

dans ses *Causeries et méditations*[1], et qu'il se proposait de reprendre pour les soumettre à une vue d'ensemble après la clôture du débat, il passe en revue les différentes pièces, tragédies, comédies, drames, à mesure qu'on les produit devant le public. Nous ne pouvons songer à les énumérer. Signalons entre beaucoup d'autres : *Le Mariage d'argent*, de Scribe, comédie de caractère, à propos de laquelle il regrette que l'auteur n'en ait pas fait plutôt une de ces comédies-vaudevilles qu'il faisait si bien; le *Henri III* d'Alexandre Dumas, qui lui arrache ce cri : « Dieu soit loué ! voilà un drame qui n'est imité ni de Cooper ni de Walter Scott; » et pour conclusion : « Quand on est si profondément ému, tout est pardonné; » *Christine à Fontainebleau*, de Frédéric Soulié : il donne à son article cette épigraphe peu flatteuse tirée des pensées de Christine : « Une méchante comédie est une grande mortification[2]. »

Sainte-Beuve, dans une des deux notices qu'il a consacrées

[1] 2 vol. in-8°, Paris, 1843. — Voir la préface, p. XI.

[2] Le premier compte rendu qu'il ait signé a pour sujet *L'Enfant trouvé*, comédie en trois actes de MM. Mazères et Picard (*Globe*, 16 décembre 1824); viennent ensuite, après un assez long intervalle · *Louis XI à Péronne*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de Walter Scott, par M. Mely-Janin (24 février 1827); *Lambert Simnel*, ou *Le Mannequin politique*, par MM. Picard et Empis (29 mars); la reprise de *Roméo et Juliette*, de Ducis (21 juin); *Les Guelfes et les Gibelins*, tragédie de M. Arnault père (14 juillet); *Chacun de de son côté*, comédie de M. Mazères (30 janvier 1828); *La Princesse Aurélie*, comédie en cinq actes et en vers de Casimir Delavigne (12 mars); *Le Dernier jour de Missolonghi*, de M. Ozanneaux (7 mai); *Roméo et Juliette*, de Frédéric Soulié (14 juin); *L'École de la Jeunesse* ou *Le Sage de vingt ans* (6 août); *Marie de Brabant*, drame historique de M. Ancelot (26 novembre); *L'Espion*, drame en cinq actes et en prose, par MM. Ancelot et Mazères. — « Pour qui n'a pas lu l'ouvrage de Cooper, dit-il à ce propos, celui de MM. Ancelot et Mazères aura un grand intérêt. Mais, quand on connaît l'original, mieux vaut y rêver que de l'aller voir rapetissé, amoindri et rendu invraisemblable. » (17 décembre.) — *Lancastre*, par M. d'Espagny (4 février 1829); *Le Complot de famille* ou *Le Temps passé*, d'Alex. Duval (16 mai); *Christine de Suède*, par Brault (1er juillet); *Catherine de Médicis aux États de Blois*, par Lucien Arnault (5 septembre); *Clovis*, tragédie en cinq actes, par Népomucène Lemercier (13 janvier 1830); *Gustave-*

à M. Magnin[1], nous apprend que, vers 1828, une légère division s'étant produite dans l'école critique du *Globe*, « M. Magnin fut un de ceux qui se montrèrent le plus disposés à comprendre et à aider les poètes, sans leur rien céder pourtant de ses droits comme juge. Il se laissa, continue-t-il, mettre très au fait du procédé, des intentions et du faire de l'école de MM. Hugo, de Vigny, et, tout en réservant son indépendance, il se plaçait, pour l'examen des œuvres, au point de vue des auteurs. Il leur appliquait les règles et les principes d'après lesquels ils avaient désiré être jugés eux-mêmes ».

M. Magnin applaudit à l'essai tenté par Alfred de Vigny de nous rendre Shakspeare au naturel dans *Le More de Venise*. « Enfin, dit-il, voilà ce que nous avions tant désiré. Voilà une première pièce de Shakspeare, non plus imitée, défigurée, travestie, mais fidèlement traduite[2]. » Il applaudit surtout à l'avènement du drame nouveau avec *Hernani*. Ce fut lui qui chanta la victoire dans un entrefilet inséré au *Globe* du lendemain (26 février 1830). Au moment où il écrit, la salle applaudit encore. Ce n'est qu'éblouissement, enivrement; il renonce à juger pour ce soir[3]. Le surlendemain, après la seconde repré-

Adolphe, tragédie en cinq actes, par Lucien Arnault (27 janvier); — et les pièces que j'ai citées dans le texte. (*Globe*, 8 décembre 1827, 14 février et 17 octobre 1829.) Mais il y a sans doute un beaucoup plus grand nombre de comptes rendus qu'il n'a pas signés. Ses articles sur le théâtre anglais, qu'il a recueillis dans ses *Causeries et méditations*, ne sont pas signés pour toute la série de 1827.

[1] *Nouveaux Lundis*, t. V, p. 452.

[2] *Globe*, 28 octobre 1829.

[3] « Nous sortons d'*Hernani*, et le public enthousiasmé applaudit encore. Cette grande et poétique composition a tenu au-delà des espérances et des craintes de l'amitié et de l'envie. Ébloui de tant de beautés, enivré d'une poésie si vive et si nouvelle, nous ne hasarderons pas ce soir un jugement; il nous faut recueillir nos émotions et rassembler nos pensées. Nous ne voulons aujourd'hui qu'annoncer le triomphe de M. Victor Hugo. *Hernani* a obtenu un succès complet, un succès mérité. Grandeur et profondeur de pensée, poésie lyrique admirablement mêlée au drame, intérêt un peu romanesque, mais vif et pressant, vers souvent de facture cor-

sentation, il ne juge pas encore; nouvel entrefilet où quelques défauts sont avoués, mais que de mérites les recouvrent!

Excès de force et de grandeur, proportions colossales, confusion du roman vulgaire et du fantastique le plus idéal; style épique et lyrique; du coloris, quelquefois le plus riche et le plus harmonieux, et quelquefois mêlé et heurté; mots de cœur et de génie jetés en images étincelantes ou échappant tout vifs de simplicité; puis des recherches, des affectations, des redites, des plaisanteries, les unes de mauvais goût, les autres rudes et gauches voilà certes matière à discussion. (*Globe*, 28 février 1830.)

Le 1er mars, il reprend la plume du critique; mais il est encore sous l'empire de l'émotion, que dis-je! de la commotion produite par le drame de V. Hugo, « la plus forte commotion dont nous ayons eu l'exemple »; et, comme il l'avoue, « la main » lui « tremble ».

Ce drame, dit-il, va changer la face de nos discussions, porter le jour sur des points de critique plus avancés et opérer la dissolution prochaine des anciens partis littéraires. En effet, écoutez dans les foyers, causez dans les cercles, lisez les journaux : plus un mot des querelles de forme, des unités de lieu, de temps, d'action, du mélange des tons. Ces questions sont épuisées, dépassées. C'étaient préfaces indispensables. Nous sommes arrivés au livre : l'œuvre est commencée, elle est sous nos yeux. Il s'agit aujourd'hui d'en jouir, et, s'il se peut, de la juger.

Et se plaçant, comme disait Sainte-Beuve, au point de vue de son auteur pour le juger, il récuse toute comparaison avec le drame tel qu'il avait été conçu par nos grands tragiques. Corneille, Racine, Voltaire, agissaient vivement sur les facul-

nélienne, le public a tout senti, tout écouté, tout applaudi. Il a indiqué au poète avec une justesse extrême quelques coupures nécessaires. Mais l'œuvre est si pleine, si riche, que M Victor Hugo peut élaguer quelques accessoires sans craindre d'appauvrir l'ensemble. » Suivent les compliments pour les acteurs, pour la mise en scène. (*Globe*, 26 février 1830.)

tes maîtresses, l'esprit, le cœur, la raison. Victor Hugo s'adresse à une autre faculté : l'imagination[1].

Il ne faut pas croire que cette voie, où M. Magnin s'était engagé en discutant de l'art théâtral, l'ait conduit à une approbation aveugle de toutes les innovations de l'école. M. Magnin, ainsi que le dit spirituellement Sainte-Beuve, « avait mis des qualités d'écrivain classique au service de la cause romantique[2] ». Mais, comme il ne les abdiquait point pour lui-même, il ne supportait pas non plus qu'on les heurtât violemment en matière de versification ni de style. Il n'approuve pas qu'en haine de la césure fixe de l'alexandrin on aille, par l'abus des enjambements, retomber dans une monotonie d'une autre sorte. Molière et La Fontaine lui paraissent avoir montré comment on peut se conformer à la règle sans s'y asservir, s'en écarter sans lui porter défi. S'il n'admet pas davantage que, dans l'ode, la strophe doive marquer une limite fatale au développement de la pensée; s'il admire Victor Hugo laissant, dans la *Marche turque*, le flot de son inspiration déborder et se répandre librement de strophe en strophe jusqu'au terme de l'ode, il est bien loin de rompre toutes les digues[3]. Il comprend la sagesse qui fit jadis imposer les règles à une poésie encore sans discipline; il apprécie les qualités fortes et solides qu'elles ont données au vers français; il souhaite que la poésie, tout en s'émancipant, les garde, et il craindrait surtout que, par une sorte de réaction, à la tyrannie du passé elle ne substituât, comme il arrive souvent dans les révolutions, une tyrannie d'une autre sorte, ramenant les poètes sous le joug dont ils se croyaient affranchis. On peut être rassuré, du reste, sur ses tendances roman-

[1] *Globe*, [illegible] mars 1830.

[2] *Nouveaux Lundis*, t. V, p. 447.

[3] « Qu'est-ce que le rhythme poétique? » (*Globe* du 7 octobre et du 11 novembre 1829; *Causeries*, t. I, p. 84.)

tiques, lorsque l'on voit que les poètes et les écrivains qu'il goûte le plus sont, avec Victor Hugo dans ses premiers ouvrages, Mérimée, « le chef le plus brillant et le plus heureux, disait-il, qui ait conduit au feu l'avant-garde romantique », « le Mazeppa d'une armée dont M. Victor Hugo est le Charles XII », — comparaison qui exprime plus d'admiration pour l'homme que de confiance dans son triomphe[1];— avec Mérimée, Alfred de Vigny, le chantre d'Éloa, Sainte-Beuve (n'oublions pas que l'énumération est antérieure à 1830): tous noms accueillis, consacrés par l'Académie française. Le jugement si droit, si mesuré de M. Magnin; le goût si pur, si scrupuleux, dont il fait preuve dans ses articles; son éloignement pour tout néologisme; sa vieille habitude de la langue que le XVIIe et le XVIIIe siècle ont parlée, pouvaient donner l'assurance que, s'il louait la nouvelle école pour l'essor qu'elle voulait rendre au génie littéraire, il ne la suivrait jamais dans ses écarts[2].

J'ai groupé les articles écrits par M. Magnin sur le théâtre dans *le Globe*. Il y aborda plus d'un autre sujet de littérature française ou étrangère; il y avait aussi, par plusieurs articles, témoigné de sa vieille prédilection pour Virgile[3] et de son goût pour l'antiquité. Il avait esquissé en traits rapides l'histoire de la *numismatique*, dans un article sur un ouvrage de Mionnet[4]; il traitait la question homérique, lorsque éclata la révolution de Juillet.

[1] *Globe*, 25 avril et 30 mai 1829, « Une Chronique du temps de Charles XII »; *Causeries*, t. I, p. 248.

[2] Voyez ses articles sur *La vie, les poésies et les pensées de Joseph Delorme* (*Globe*, 26 mars 1829), sur les *Poèmes d'Alfred de Vigny* (21 octobre 1829); *Causeries*, t. I, p. 205 et 225.

[3] *Études grecques sur Virgile*, par M. Eichloff (*Globe*, 27 décembre 1825): *Études sur Virgile*, par M. Tissot (17 juin 1826).

[4] *De la rareté et du prix des médailles romaines* (*Globe*, 5 mars 1828; *Causeries*, t. I, p. 450). — Signalons encore dans *le Globe* quelques articles qu'il a signés

II

Si M. Magnin, appelé à écrire dans *le Globe*, n'y avait pris part qu'aux débats littéraires, il n'était pas resté indifférent aux débats politiques agités en même temps dans ce journal. A cet égard, ses liaisons d'écrivain et ses amitiés, son penchant naturel aussi sans doute, l'avaient entraîné dans une voie tout autre qu'on ne l'eût attendu de ses relations de famille.

Propriétaire pour une part dans le journal où il écrivait, il signa, le 2 mars 1827, avec MM. Dubois, Guizot, Duchâtel, de Rémusat, Vitet, la déclaration qu'ils étaient décidés à ne point se retirer devant les entraves dont les menaçait la censure, nouvellement rétablie sur les écrits périodiques, et, dans le mouvement électoral de cette année, il coopéra à la fondation de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, société formée pour défendre la liberté des élections, et d'où il se retira avec ses amis dès que le but proposé fut atteint par la nomination de la Chambre nouvelle[1].

La révolution de 1830 répondait à ses vœux; elle ne le sa-

sur divers sujets : *L'honnête homme ou Le Niais*, roman de Picard (30 avril 1825) ; *Sainte-Périne, souvenirs contemporains* (27 mai 1826) ; *Iu-Kiao-li, ou Les Deux cousines*, traduit du chinois par Abel Rémusat, trois articles fort étudiés (23 décembre 1826, 27 janvier et 22 février 1827) ; *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal*, par M. Ferd. Denis (16 et 28 juin, 21 juillet et 22 novembre 1827). *De la Grèce suivant l'opinion du collège et de la Grèce véritable*, à propos d'un poème de W. Haygarth (27 août 1827). Il y rit, non sans raison, de ceux qui prendraient volontiers les noms des lieux consacrés aux Muses ou à Apollon comme des synonymes poétiques ; qui regardent le Pinde, le Parnasse et l'Hélicon comme une même chose (*le Parnasse, montagne fabuleuse à laquelle on donne aussi le nom de Pinde et d'Hélicon*), et qui font couler les sources sacrées de n'importe quelle montagne selon le besoin de la mesure ou de la rime. Nos collèges n'ont plus besoin d'aller prendre des leçons du poète anglais.

[1] La Chambre élue les 17 et 24 novembre 1827, qui se réunit le 5 février 1828.

tisfit même pas. Tandis que la plupart de ses amis politiques se rangeaient autour du gouvernement qu'ils avaient contribué à établir, M. Magnin resta dans l'opposition. Il laissa ses anciens collaborateurs du *Globe* entrer dans le ministère ou dans les assemblées publiques et s'attacha à Armand Carrel; il quitta lui-même *le Globe* dont la direction passait de M. Dubois à Pierre Leroux[1], et il écrivit dans *le National.* Il en adopta les idées jusqu'à un point dont peuvent s'étonner ceux qui ne l'ont connu que plus tard. Les écrivains restés au *National* après la révolution de 1830 voulaient rendre le gouvernement solidaire de toutes les révolutions qui avaient éclaté en Europe à la suite des journées de Juillet. Il y avait quelque chose de vrai dans leur manière de voir. Mais, parce que la révolution avait renversé le trône de Charles X, fallait-il lancer la France dans toutes les aventures que le contre-coup de cet évènement avait pu faire tenter au dehors? Le prince qui avait accepté la couronne ne le croyait pas; il croyait que son premier devoir était de servir les intérêts de son pays. Or, si l'opposition voulait la guerre, les intérêts de la France réclamaient la paix. Le gouvernement voulut donc la paix, non la paix à tout prix, comme on le disait jadis; il le montra en gardant l'Algérie, malgré le mauvais vouloir de l'Angleterre; en faisant pour la Belgique le siège d'Anvers, malgré les menaces de la Prusse; en occupant Ancône pour répondre aux provocations de l'Autriche en Italie. Il voulait la paix avec le maintien de son droit et le respect du droit des autres. Et ces hommes du *National,* les amis d'Armand Carrel, quand ils sont devenus, à leur tour, par une autre révolution, maîtres du pouvoir, qu'ont-ils proclamé, qu'ont-ils fait au mi-

[1] Le 14 août 1830. *Le Globe* allait devenir saint-simonien.

lieu des nouvelles secousses de l'Europe? La paix. Mais en 1831, contre leurs alliés de la veille établis dans les conseils du gouvernement, ils réclamaient la guerre, et M. Magnin la demandait avec eux. Dans un article du 2 mai 1831, sur la *Renaissance de la liberté en Italie*, de Sismondi, il se sépare des publicistes qui réduisaient la guerre au droit de défense, et il salue en elle un des instruments de la civilisation[1]. Il proclame son admiration pour « les grands génies qui mettent de temps à autre la main aux affaires humaines et semblent tenir de la Providence la mission d'ordonner le globe sur un meilleur plan », et déclare que, pour les peuples « qui n'ont pas atteint leurs frontières naturelles, le premier besoin est d'entrer en possession de ces limites » ; que celui du bien-être et de la dignité au-dedans ne vient qu'après. Il est inutile d'ajouter qu'il adoptait toutes les vues de Sismondi sur l'Italie ; mais il n'estime pas qu'elles puissent être de sitôt comprises du pouvoir :

> Il n'y a plus d'espoir que dans l'avenir. Ce n'est pas de la main du gouvernement actuel que sortiront des États indépendants, des républiques, ni même des royautés républicaines ; mais peut-être un jour d'autres circonstances permettront-elles à la France d'entrer dans une politique moins égoïste, peut-être ne craindrons-nous pas toujours de combattre pour l'affranchissement de nos voisins. (*Causeries*, t. I, p. 437.)

Il revient sur ces idées avec plus d'amertume encore dans un article sur les *Voyages historiques et littéraires en Italie*, pen-

[1] « Avant et depuis Télémaque, on a beaucoup déclamé contre la guerre. Les publicistes ont réduit avec plus ou moins de rigueur le droit de guerre au droit de défense. Ce n'est que de nos jours qu'un philosophe, cherchant à rendre raison de l'enthousiasme populaire qui s'est attaché dans tous les temps à la mémoire des Charlemagne, des Frédéric et des Napoléon, a proclamé la guerre un des instruments de la civilisation, une des conditions malheureuses, mais nécessaires, des progrès des sociétés. » (*Causeries*, t. I, p. 428.)

dant les années 1826, 1827 et 1828, de M. Valéri (1er juin 1831). Le livre lui paraît venir bien mal à propos, quand l'Italie est livrée « par notre égoïste diplomatie au fer de l'Autriche ». Mais ajoute-t-il, « viennent des circonstances qui nous permettent de visiter l'Italie sans avoir à rougir de la conduite de notre gouvernement, et un bon guide ne nous manquera plus[1]. » Et ce n'est pas seulement à propos de livres sur l'Italie qu'il exprime ces idées belliqueuses : les sympathies pour l'Italie étaient universelles, même parmi ceux qui ne croyaient pas pouvoir jeter la France dans une guerre européenne pour les satisfaire ; c'est aussi dans un article spécial où il en fait la loi de toute révolution ; en telle sorte que, la raison de guerre n'existât-t-elle point, il faudrait l'inventer. L'article inséré au *National* du 16 mars 1831 a pour titre : *Comment une dynastie se fonde.*

De toutes les manières de fonder une dynastie, la guerre est, sans contredit, la plus efficace. On citerait difficilement un seul chef de race royale qui n'ait été un roi guerrier. Pourquoi ? C'est qu'un changement de dynastie n'est jamais un simple changement de personnes ; c'est la défaite d'un vieux principe et l'avènement d'un nouveau. Toujours, après une déposition populaire, il y a dissension civile et nécessité d'une guerre étrangère. Une nouvelle royauté ne peut s'établir qu'à la condition de comprimer la minorité du dedans et de faire triompher le nouveau principe au dehors.

Et, après avoir cité l'exemple de Guillaume III à la suite de la révolution de 1688, il ajoute :

Il n'y a rien de tel que le canon pour faire des rois. Si j'avais l'honneur d'être précepteur de prince, je répéterais tous les soirs à mon élève : « Les balles ennemies sont la sainte ampoule[2]. »

Hélas ! ce n'est pas plus un sacre qu'un baptême ! Vous vouliez dire comment une dynastie se fonde ; c'est bien aussi

[1] *National* du 1er juin 1831 ; *Causeries*, t. I, p. 413. — [2] *Causeries*, t. I, p. 409.

comme cela qu'elle se tue, laissant après elle, ce qui est plus grave, le pays sanglant et mutilé!

M. Magnin resta au *National* jusque vers la fin de 1832. Après les journées de juin, comme la justice recherchait Armand Carrel, contre lequel il y avait mandat d'amener, il vint à la rédaction du journal prendre sa place. Il donna encore au *National* quelques articles littéraires[1]; mais ces tristes journées le dégoûtèrent sans doute de la politique militante à laquelle il était près de se laisser aller, et d'autres soins l'allaient rattacher plus étroitement à ses premières études. Le 14 novembre 1832, il fut nommé conservateur des imprimés de la Bibliothèque royale. Un biographe insinue que ce fut pour le gouvernement un moyen de le ramener à lui; c'est faire injure à M. Magnin et au gouvernement. M. Magnin était employé à la Bibliothèque depuis vingt ans[2]. En lui donnant cet avancement, M. Guizot ne faisait que justice, et M. Magnin n'avait à faire et ne faisait le sacrifice d'aucune de ses amitiés, d'aucune de ses convictions. J'en ai pour preuve l'hommage public qu'il rendait plus tard à Armand Carrel dans un article sur Augustin Thierry, en 1841[3]. J'en ai pour preuve encore la place qu'il fit à ces articles dans les deux volumes formés d'un choix de ses feuilletons (1843).

[1] *L'homme sans nom*, épisode de 1793, par Ballanche (la politique y gronde encore) (18 juillet 1832). *Histoire du Cercle de craie*, drame traduit du chinois (17 août 1832).

[2] Aide le 25 mars 1813, aux appointements de 1,800 francs; troisième employé, 5 mars 1815 (2,000 francs); deuxième employé, 23 décembre 1824 (2,400 fr.); premier employé, 1er juin 1831 (2,600 francs).

[3] *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1841, et *Causeries*, t. I, p. 490. — Il ne se montra pas le moins vif dans la lutte soutenue par le conservatoire de la Bibliothèque contre l'ordonnance de 1839, qui faisait passer la direction de ce grand établissement entre les mains d'un administrateur général; mais ici il se confond avec les autres dans les lettres signées des noms de tous. (Voir les *Lettres* des conservateurs de la Bibliothèque royale sur l'ordonnance du 22 février 1839, relatives à cet établissement, Paris, 1839.)

Les articles insérés par M. Magnin dans *le Globe* et dans *le National* pouvaient faire voir à quel point il était initié à la littérature étrangère. Il avait traité du théâtre anglais et de la littérature espagnole, et montré, à cette occasion, qu'il ne connaissait pas moins les chefs-d'œuvre de l'Allemagne et de l'Italie. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1834 M. Fauriel, voulant se faire suppléer dans le cours de littérature étrangère inauguré par lui à la Faculté des lettres, se soit adressé à M. Magnin[1].

M. Magnin avait, dans ses nombreuses études, une matière de cours admirablement propre à captiver le public : le théâtre. C'est en effet le sujet qu'il choisit; mais ses leçons ne devaient avoir rien de commun avec les spirituels et brillants articles où il avait passé en revue les différentes pièces représentées sur la scène anglaise à Paris. Il prit le théâtre, non avec Shakspeare, Lope de Vega ou Calderon; il le prit dans ses origines, et toute son année fut consacrée à l'antiquité. Son sujet était donc à peine entamé, et M. Fauriel ne paraissait pas disposé à remonter dans sa chaire; mais M. Magnin n'était pas docteur ni disposé à changer, pour le devenir, l'ordre de ses études : aux improvisations de la chaire, il préférait le silence du cabinet et les facilités qu'il offre aux compositions érudites. Il laissa donc sans regret la suppléance de M. Fauriel et se mit à compléter ses leçons pour en faire comme le préambule de l'histoire qu'il avait en vue, et dont il publia le premier volume en 1838 : *Histoire du génie dramatique, depuis le Ier jusqu'au XVIe siècle*, précédée d'une introduction contenant des études sur les origines du théâtre antique. C'est le principal titre littéraire de M. Magnin; il convient donc de nous y arrêter un peu plus.

[1] Il avait déjà suppléé J.-J. Ampère dans la conférence de littérature étrangère à l'École normale, 1831-1832.

III

Dans sa préface, qui n'est autre chose qu'une leçon d'ouverture de son cours à la Sorbonne, M. Magnin part de ce principe : que le génie dramatique est un des instincts de l'esprit humain; qu'il n'a donc pu jamais lui faire défaut, et qu'à toute époque on doit en retrouver les manifestations plus ou moins prononcées. L'antiquité a eu un théâtre qui a fini avec l'empire romain; les temps modernes ont un théâtre qui a commencé au XVIe siècle. Quelles ont été, dans l'intervalle, les manifestations du génie dramatique? C'est ce qu'il s'agit de mettre en lumière.

Pour le mieux découvrir, l'auteur s'est demandé quelles sont les principales formes du théâtre aujourd'hui; il trouve l'Opéra, le Théâtre-Français, les théâtres des boulevards, et il y signale trois types distincts : l'Opéra, avec ses traditions mythologiques et ses féeries, ses chants et ses danses, lui représente le drame hiératique; le Théâtre-Français, dont les sociétaires se sont appelés jadis « messieurs les comédiens ordinaires du roi », le drame aristocratique; et les théâtres des boulevards le drame populaire. Ces trois caractères paraissent indiquer autant de sources différentes; il annonce qu'il les retrouvera au moyen âge, et, pour mieux établir qu'elles sont dans la nature des choses, il les recherche jusque dans l'antiquité.

On voit quels sont les procédés de sa critique. Il ne part point de l'antiquité pour descendre aux dernières évolutions de l'art théâtral. Il prend le théâtre tel qu'il le voit aujourd'hui; il y reconnaît trois caractères; il y soupçonne trois origines, et, pour voir si ce n'est pas un fait primordial, lié au développement de l'humanité elle-même, il se propose d'en découvrir la trace dès les premiers temps de la civilisation.

Cette marche du connu à l'inconnu est légitime; mais le saut est grand d'une extrémité de la civilisation à l'autre, et il y a péril à chercher dans un si vaste champ la vérification d'une idée préconçue.

Le péril est d'autant plus grand que l'objet de la recherche est moins nettement défini.

Qu'est-ce que le drame et à quel signe le reconnaître? Est-un dialogue? Mais un monologue peut être un drame admirable, témoin *La Magicienne* de Théocrite; et un dialogue peut n'avoir rien de dramatique, témoin les dialogues de Platon et de Lucien. M. Magnin est donc amené à définir le drame « tout ouvrage où le poète, mettant de côté sa personnalité, parle et agit, ou fait agir et parler des acteurs au nom de personnages fictifs, afin d'exciter la curiosité et la sympathie d'un auditoire. » (P. 13.)

Avec cette définition, on comprend qu'il ait rejeté la distinction absolue de la poésie en trois genres : épique, lyrique et dramatique. Il trouve le drame dans l'épopée; il le trouve dans Homère, non pas seulement dans son poème tel que nous le lisons, mais dans la manière dont il était chanté par les rapsodes[1]. Il le trouve dans la poésie lyrique; il en signale le germe dans les chants, sinon dans la *monodie*, au moins dans les chants *amœbées* ou alternatifs, d'où est sortie l'églogue. Il le trouve dans les danses : danses sérieuses imitant les poses les plus nobles; danses comiques contrefaisant ou les allures de la bête ou les ridicules de l'homme. Il le trouve plus marqué dans l'union du chant et de la danse, dans les chœurs cycliques,

[1] Il se demande s'ils le chantaient isolément ou plusieurs à la fois, et ne paraît pas éloigné de prendre dans ce sens le passage où il est dit qu'Hipparque réunit des rapsodes et leur fit chanter leurs morceaux en se relayant sans interruption, ἐξ ὑπολήψεως ἐφεξῆς. (P. 17.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

menés par les Pélasges autour des victimes humaines qu'ils immolaient. Il le trouve surtout dans les chœurs dithyrambiques du culte de Bacchus, aux fureurs meurtrières, et il montre comment se fit le passage du chant dithyrambique, déjà humanisé par Orphée, par Musée, au chœur tragique de Thespis, et du chœur tragique de Thespis à la tragédie d'Eschyle[1].

Dans ces fêtes, quand le chœur se reposait, il arrivait qu'un des assistants, le premier venu, improvisait quelque monodie. Thespis fut le premier qui prépara et écrivit, dit-on, ces morceaux accessoires dans un mètre différent de celui des chœurs; il substitua un acteur véritable à l'improvisateur improvisé. Phrynichus (et il est difficile de croire que Thespis ne l'ait pas fait aussi) associa plus directement les chœurs aux sujets des épisodes. Enfin Eschyle dégagea la tragédie de ses langes lyriques. A l'acteur unique et aux monodies isolées il substitua des duos *amœbées* (plus tard, à l'exemple de Sophocle, des dialogues à trois) qui se succédaient en scènes liées l'une à l'autre et marchant vers un dénouement. Ce dénouement rappelait le caractère originaire des sacrifices autour desquels ces chœurs sanglants s'étaient formés. Une victime humaine était immolée: Agamemnon, Clytemnestre, etc. Seulement l'immolation ne se faisait point, comme on s'est plu à le faire depuis, sous les yeux des spectateurs.

Voilà l'origine de la tragédie. Pour la comédie, M. Magnin en a signalé les premiers commencements dans ces danses grotesques, imitant ou les allures de la bête ou les travers des

[1] Les premiers chœurs dionysiaques étaient tout à la louange de Bacchus; dans quelques contrées (chez les Doriens, surtout à Sicyone), on y joignit l'éloge d'autres dieux ou héros; chœurs héroïques nommés tragiques lorsqu'un bouc (τράγος) en devint le prix.

hommes : les premiers devinrent les drames satyriques; les autres, ces parades promenées sur des chariots de bourg en bourg (κωμηδόν) qui, vers la 53e olympiade, obtinrent un prix aussi dans le bourg d'Icarie. La comédie était instituée.

Cette intéressante étude sur les origines de la tragédie, de la comédie et du drame satyrique, qui fait le premier chapitre de l'introduction de M. Magnin, l'achemine à la démonstration qu'il s'est principalement proposée, à savoir, que, dans l'antiquité comme aux temps modernes, le drame a eu trois sources : hiératique, aristocratique, populaire.

I. *Source hiératique.* Les mystères institués par le sacerdoce dans l'intention de travailler à civiliser les peuples et d'en retenir le secret : mystères de Samothrace, mystères phrygiens, mystères de Bacchus avec des scènes dramatiques dans les cérémonies où l'on conviait les initiés[1]. On a vu comment la tragédie était née des chœurs dionysiaques : la tragédie trôna donc tout naturellement au temple de Bacchus; et elle entra aussi dans le temple d'Éleusis, quand les mystères dionysiaques eurent été réunis à ceux des Deux Déesses.

II. *Source populaire.* Indépendamment des grands jeux :

[1] En Samothrace, la mort du plus jeune des Cabires, Cadmillus; en Phrygie, en Phénicie, un jeune enfant mis à mort et rappelé à la vie; à Éleusis, dans les petits mystères, le passage de la vie sauvage à la vie civilisée, et, quand on eut reçu le mythe égyptien d'Osiris, le passage de cette vie à une vie nouvelle au sein des Champs Élysées ou du Tartare; dans les mystères de Bacchus, les théogonies ou représentations de la naissance du dieu, les *iobacchies* ou processions triomphales. Le rite de la créonomie, ou partage entre les initiés des viandes du sacrifice, que chacun mangeait crues, rappelait ces fêtes de cannibales dont Orphée avait tiré les Grecs :

« Victu fœdo deterruit Orpheus. »

Enfin, quand les mystères dionysiaques eurent été reçus à Éleusis, quand le nom d'Iacchus fut joint à celui des Deux Déesses, aux pompes extérieures de la fête, qui se prolongeait, non plus pendant

jeux Olympiques, Néméens, Pythiens, Isthmiques, jeux consacrés à des exercices corporels, où chacun était admis à disputer le prix de la force ou de l'adresse, le peuple prenait part aux spectacles dans les pompes des Éleusinies et des fêtes particulières aux diverses républiques (les Panathénées, etc.). Il y eut sa part sur le théâtre dans les chœurs, dont le recrutement était à la charge du chorège. A ces jeux, à ces chœurs (qui sont moins une source nouvelle du drame qu'un concours prêté par les citoyens à des représentations précédemment instituées), M. Magnin joint d'autres exercices d'un ordre inférieur, où interviennent aussi des acteurs populaires : chanteurs et danseurs ambulants, ventriloques, joueurs de gobelets et danseurs de corde, bouffons et autres, qui finirent par faire une sorte de corporation ou de confrérie sous le nom d'*artisans de Bacchus*. Il y joint même les combats de cailles ou de coqs et les exhibitions de paons. Il y range, avec plus de raison, au point de vue du drame, les *mimes*, soit improvisés, soit écrits, petites pièces où l'on se donnait toutes les licences; les *parodies* (*Les Grenouilles* d'Aristophane en sont le type le plus élevé); les *silles*, petits poèmes mordants, et le drame *satyrique*, dont nous avons parlé.

III. *Source aristocratique.* Si le peuple avait ses représentations, les grands durent aussi en vouloir pour eux-mêmes, et M. Magnin signale deux circonstances où elles se produisirent : les funérailles et les banquets.

Pour les funérailles, immolation de prisonniers aux temps

cinq jours, comme aux Éleusinies primitives, mais pendant neuf jours, se joignirent aussi, même pour les grands mystères (on le peut supposer), ces représentations dramatiques qui étaient surtout dans l'esprit du culte de Bacchus, la fable du jeune Bacchus déchiré par les Titans, rendu à la vie par Cérès, le mariage mystique de Bacchus et de Cérès (*Histoire du Théâtre*, ch. II, p. 72 et suiv.)

homériques; combats de gladiateurs en Étrurie; aux temps des républiques, chanteurs et pleureuses; et, sous la royauté macédonienne, au milieu d'une pompe insensée, tragédies, qui, grâce à l'adoucissement des mœurs, tenaient la place de plus sanglants sacrifices.

Dans les banquets, chants et danses, tours d'adresse et de force : aux temps homériques, le chantre Phemius à Ithaque, Demodocus dans l'île des Phéaciens; aux temps postérieurs, les odes de Pindare; aux temps macédoniens, les tragédies, comédies, danses, mimes, prodigués dans les circonstances solennelles à la cour des rois.

On voit déjà, sans aller plus loin, quelle extension a prise dans l'exécution le plan que M. Magnin s'était tracé. Il se proposait d'écrire l'histoire du génie dramatique; mais le drame, si large qu'en ait été sa définition, se trouve singulièrement dépassé. Les processions des mystères d'Éleusis ou des Panathénées, les grands jeux de la Grèce, encore bien moins les danses des acrobates ou les tours des joueurs de gobelets, sans parler des combats de coqs ou de cailles et des exhibitions de paons, n'ont rien de commun avec le drame; et, quant aux origines du théâtre, des trois sources il en est une que, pour ma part, je n'hésiterais pas à retrancher. Je retrouve la source hiératique dans les scènes figurées au sein des mystères, dans la manière dont la tragédie est sortie des chœurs où l'on chantait Bacchus; je retrouve la source populaire dans les danses et les chants rustiques, parmi lesquels est née la comédie et le drame satyrique. Pour ce qui est de la source aristocratique, elle n'est qu'un dérivé des deux autres : l'aristocratie ne produit rien, elle emprunte; elle ne fait qu'ouvrir un lit plus large, ou, pour mieux dire, des canaux plus nombreux, aux sources où elle puise les sujets de ses amusements.

Ces observations seront, je pense, confirmées si, de la Grèce, nous suivons M. Magnin à Rome. Ici même, il faut de grands efforts pour tirer de la source hiératique ce qu'elle doit fournir, sous peine de mettre le système en défaut. La religion romaine, M. Magnin le reconnaît, était fort peu poétique. Les prêtres cherchaient leurs moyens d'action sur le peuple, non point tant dans les spectacles propres à captiver les esprits, que dans l'art de la divination et des augures. Le chant, la danse, ne furent pas étrangers au culte, on en retrouve la trace dans les rites de plusieurs colléges sacrés : les Luperques, les frères Arvales, et surtout les Saliens. Mais ces colléges, même celui des Vestales, n'avaient point, à proprement parler, de mystères[1], et l'on n'en trouve pas davantage dans la constitution religieuse de Numa. Les entrevues de Numa avec la nymphe Égérie n'étaient pas un mystère, mais une fiction; l'art fulgural qu'il force Picus et Faunus à lui apprendre, ce n'était pas non plus un mystère, mais un secret. Le culte des Lares était une croyance qui ne se traduisit jamais que par de feintes apparitions ou des fantômes. Le dieu Consus, dont l'image était enterrée dans le cirque, pouvait être un dieu caché (*conditus*), une image des divinités souterraines; ce n'était pas un dieu mystérieux. Quant aux initiations, la plus certaine est celle des enfants au culte des trois déesses Édusa, Potina et Cuba, ce qui revient à dire en français qu'on leur apprenait à manger, à boire et à dormir : initiation mystérieuse sans

[1] « Aux ides de mai, les Vestales, en grande pompe et assistées d'une troupe de prêtres, précipitaient dans les flots du Tibre, du haut du pont Sublicius, trente simulacres de vieillards faits de bois et de jonc; ces mannequins s'appelaient argei. C'était, continue M. Magnin, la représentation adoucie et devenue comme [illegible] de la tragédie réelle qui s'était jouée probablement dans le Latium, au temps où le vieux culte de Saturne et de Dis demandait des victimes humaines. » (P. 24.)

doute, mais qui, dans tous les cas, n'avait rien de bien dramatique. Les mystères, en Italie, furent surtout d'origine étrangère. Plusieurs devinrent romains, comme les mystères de la Bonne Déesse, les mystères de Cérès; quelques-uns, sans être adoptés, furent tolérés à Rome, comme les mystères d'Isis; d'autres furent proscrits, les Bacchanales.

Le drame n'est donc point sorti, à Rome, des solennités religieuses. Les fêtes qui ont un caractère religieux, les jeux Séculaires, les jeux Apollinaires, nous montrent des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, des chants et des danses, aucune action proprement dite. Les fêtes des jeunes garçons et des jeunes filles (*quinquatries*), les fêtes des divers métiers, des esclaves, des servantes, que M. Magnin a examinées curieusement, ne nous offrent guère le drame sous une forme plus sensible. L'instinct mimique s'y donne libre carrière. On y pressent la comédie; mais on reste à la limite, même dans les fêtes commémoratives. A la fête des *ancillæ*, par exemple, qui rappelait un acte de dévouement des femmes esclaves prenant la place de leurs maîtresses pour les sauver du déshonneur, tout se réduisait à la permission donnée à ces femmes de se montrer parées du vêtement des matrones. Les fêtes où le peuple intervenait comme acteur étaient d'ailleurs, M. Magnin le constate, beaucoup moins nombreuses que dans la Grèce. Les jeux de Rome sont les exercices militaires :

Hæ tibi erunt artes.

L'amphithéâtre, le cirque, seront généralement abandonnés à des esclaves ou à des lutteurs de profession. En fait d'influence religieuse, on ne peut citer que les jeux scéniques (*ludi scenici*) introduits d'Étrurie à Rome à l'occasion d'une peste, jeux purement mimiques, destinés à apaiser la colère des

dieux, et qui devaient surtout avoir pour effet de satisfaire la sensualité des hommes. C'est ce qui fit leur succès.

Si la source hiératique paraît n'avoir rien donné au drame chez les Romains, au moins la source populaire ne lui a-t-elle point fait défaut. Ce n'est pas la tragédie que l'on en doit attendre, mais la comédie. Les chants fescennins, aux vers libres à tous égards, trouvèrent à Rome, dès qu'ils y furent introduits, une telle faveur que la loi des Douze Tables dut en réprimer la licence. Tout en gardant le fond de son caractère, la comédie naissante ne tardera point à se transformer. M. Magnin y signale trois influences :

1° L'influence indigène dans les *saturæ*, pièces *farcies*, où la musique et la danse se mêlaient au dialogue; qui, pendant cent vingt ans, composèrent les jeux scéniques des Romains et ne finirent comme drame que pour se continuer dans la satire ;

2° L'influence étrusque dans les atellanes, importées de Campanie à Rome, qui supplantèrent les *saturæ* comme étant moins grossières, et se maintinrent en face de la comédie grecque, comme répondant mieux au génie romain;

3° L'influence grecque avec le drame introduit par Livius Andronicus, cultivé par Nævius, par Ennius, tant tragédie que comédie; mais la tragédie ne put se développer à Rome, et M. Magnin en montre la raison : c'est que Rome n'avait pas eu ces mystères qui préparaient le peuple aux grandes représentations; c'est qu'elle n'avait pas eu, comme la Grèce, une épopée nationale qui, depuis plusieurs siècles, mît, pour ainsi dire, en scènes et rendît populaires de grands noms, des caractères héroïques. Aussi les tragédies *togatæ*, c'est-à-dire dont le sujet était romain, ne réussirent pas mieux que les autres. Quant à la comédie, bien qu'imitée de la Grèce, elle aurait

pu prendre un caractère national. Elle trouvait dans le génie romain et dans les instincts de la démocratie des éléments de succès; mais l'aristocratie la tenait en bride : le châtiment infligé à Nævius lui ôta son essor. Elle dut se réduire aux allures de la nouvelle comédie des Grecs : comédie de mœurs, à laquelle le génie de Plaute sut d'ailleurs imprimer un caractère vraiment romain.

Avec les atellanes, qui lui étaient devenues propres, le théâtre romain, d'origine toute populaire, eut aussi ses mimes; et je ne parle plus ici de ces hommes, de ces femmes, dont l'exhibition flattait les sens les plus grossiers des Romains, mais de petites pièces écrites, représentées quelquefois par ceux qui les composaient, et dont le fond, nonobstant quelques beaux fragments qui en ont été conservés, avait aussi un caractère généralement obscène.

Le théâtre à Rome est donc surtout un théâtre populaire. La source hiératique, de l'aveu de M. Magnin, lui fait à peu près défaut : j'oserais dire complètement défaut; et, quant à la source aristocratique, je ne pourrais que redire ce que j'en disais pour la Grèce. L'aristocratie romaine n'a rien créé; elle ne fait qu'emprunter pour ses plaisirs ce qu'elle trouve établi en fait de spectacles; seulement, comme elle porte le luxe à un point qui n'avait pas encore été égalé, elle outre au même degré dans les banquets, dans les cérémonies funèbres, ce qu'il y avait déjà de sensuel et de barbare dans les usages du peuple romain. On lui peut rapporter, par exemple, l'importation à Rome et l'extension des combats de gladiateurs.

Si le système de M. Magnin sur la triple source du drame dans l'antiquité comme aux temps modernes donne prise à la critique, ce qui ne peut être qu'un objet d'éloge, c'est la vaste érudition qui a présidé à son ouvrage; et l'on ne saurait re-

IMPRIMERIE NATIONALE.

procher à l'auteur d'en avoir excédé le cadre, quand on voit que sa manière de procéder nous a valu tant de renseignements curieux. Oubliez qu'il s'agit du théâtre moderne; changez le titre et les divisions du livre; prenez ce qui s'y nomme l'introduction pour le corps de l'ouvrage en y joignant comme complément ce qui y forme le premier chapitre de l'histoire annoncée, c'est-à-dire la période du Ier au IVe siècle de l'ère chrétienne, et vous aurez un excellent travail, non pas précisément l'histoire du drame antique, mais, dans un sens plus général, l'histoire des spectacles dans l'antiquité; histoire qui pourra servir d'introduction à l'histoire du théâtre moderne. Dans cette forme, l'ouvrage est complet, et, à ce titre, il restera.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres en a jugé ainsi; car, à peine le premier volume avait-il paru, que, sans en attendre la suite annoncée, elle élut M. Magnin comme membre ordinaire, le 30 novembre 1838, en remplacement de M. Silvestre de Sacy.

La suite n'a point paru. Peut-être M. Magnin n'a-t-il même imprimé le premier volume que pour donner au public un aperçu de ses idées et à l'Académie une pièce probante de son érudition. Cela fait, il ne voulait plus sans doute offrir aux lecteurs que l'ensemble de son travail; or, avec le plan qu'il en avait conçu et avec les bases qu'il en avait posées, l'œuvre était immense. M. Magnin n'a pas pu l'achever. Mais on peut dire qu'il n'a pas cessé d'y travailler, et la preuve en est dans les notes nombreuses dont la ville de Salins, instituée sa légataire, est en possession aujourd'hui; la preuve en est aussi dans le plus grand nombre des morceaux qu'il a publiés depuis et dont il me reste à parler.

IV

Tout en poursuivant son travail, M. Magnin a fait paraître une œuvre dramatique d'un caractère fort curieux. Il a publié, après une nouvelle collation d'un manuscrit presque contemporain, et traduit en français le *Théâtre* de Hrotsvitha, religieuse du monastère de Gandersheim, en Saxe, qui, dans la seconde moitié du xe siècle, composa, outre diverses pièces de vers, six comédies en prose latine. Ce n'est pas une continuation du théâtre ancien : il y a un abîme entre les représentations scéniques de l'empire et le drame comme il reparaît dans ces pièces; et ce n'est pas le commencement du théâtre nouveau, il n'est pas né ainsi; ou, si l'on veut, c'est encore le théâtre ancien par la forme imitée de Térence; c'est déjà le théâtre nouveau par le fond emprunté à la légende. La pieuse nonne, formée dans sa retraite par l'étude des auteurs profanes et des hagiographes chrétiens, a pris des premiers l'idée de sa composition, et de son éducation chrétienne la pensée qui l'inspire. Son but est d'exalter et de prêcher la chasteté. Elle a voulu, dit-elle elle-même, substituer d'édifiantes histoires de vierges chrétiennes aux déportements des femmes païennes. « Or, dit M. Magnin dans sa préface, pour montrer ces victoires féminines dans tout leur éclat, il était nécessaire que ces vertus de femmes fussent exposées aux plus grands périls. De là un choix de légendes, toutes au fond très édifiantes et très morales, mais qui roulent la plupart sur des aventures propres à alarmer un peu la modestie. Il est juste d'ajouter, continue l'éditeur, que, si les sujets traités par Hrotsvitha sont pris ordinairement dans un ordre de faits et d'idées qui semblent inquiétants pour la pudeur, la plume de la discrète

religieuse demeure toujours aussi chaste et aussi réservée que ses intentions sont candides et irréprochables. » M. Magnin fait ressortir avec art ce que cette œuvre, fort grossière par la langue comme par la composition si on la compare à ses modèles, a cependant de nouveau dans l'expression de sentiments que le théâtre ancien n'a pas connus; et l'éloge qu'il fait de son auteur a reçu la confirmation du critique éminent qui a rendu compte de cette publication dans le *Journal des Savants*[1]. Aussi m'est-il permis de n'y pas insister davantage.

Ce qu'il y a de singulier dans cette œuvre au point de vue du théâtre, ce n'est pas l'étude et l'imitation de Térence par une femme dans un couvent, c'est la représentation de ces pièces au sein d'une communauté religieuse; car M. Magnin a établi, par le caractère de l'une d'elles au moins, qu'elles étaient faites pour la représentation. C'est toujours une œuvre exclusivement littéraire et une œuvre isolée. Elle ne forme point un anneau dans la suite des représentations théâtrales; mais elle témoigne du goût persistant du théâtre et fait pressentir qu'il recouvrera un jour l'empire qu'il a perdu.

Cet empire persistant du théâtre était le principal objet du livre auquel M. Magnin travaillait; et, en attendant qu'il pût en produire la démonstration, il eut plus d'une occasion d'exposer, sur ce vaste sujet, ses idées au public.

Deux grands recueils, célèbres à des titres divers, reçurent ses communications : la *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Savants*.

Il avait écrit dans la *Revue des Deux Mondes* presque dès son origine, en 1831, et surtout depuis que lui-même avait cessé de collaborer au *National* en 1832. Il fut élu auteur au

[1] *Journal des Savants*, octobre 1846, article de M. Patin.

Journal des Savants en 1840[1]. De 1832 à 1840, il est donc tout entier à la *Revue des Deux Mondes;* de 1840 à 1852, il se partage entre les deux recueils; de 1853 à 1862, il se réserve uniquement au *Journal des Savants*[2].

Indiquons rapidement l'ordre de ses travaux dans ces trois périodes presque décennales des trente dernières années d'une vie si laborieuse.

Dans la première période, il reprend, avec la *Revue des Deux Mondes*, la suite des études qu'il avait commencées avec *le Globe,* mais en leur donnant un développement qu'un feuilleton de journal ne comportait pas. Il y fit preuve de la variété de ses connaissances et de la flexibilité de son talent par plusieurs articles fort remarqués sur la littérature française ou étrangère, la poésie ou les beaux-arts : la *Vie du Camoëns,* un des travaux les plus considérables sur l'histoire du grand poète portugais (15 avril 1832)[3]; la *Statue de la reine Nantchilde* (15 juillet 1832), étude d'un caractère fort neuf alors sur l'art au moyen âge; l'*Ahasverus* et le *Prométhée* d'Edgar Quinet (1er décembre 1833 et 15 mai 1838); *Les Rayons et les Ombres,* de Victor Hugo (1er juin 1840). En rendant compte de l'*Ahasverus,* il regrettait qu'une « œuvre aussi poétique dans la pensée fût privée du sceau indestructible du vers ». Après avoir lu le *Prométhée,* il est d'avis que l'auteur fera bien de revenir à la prose, où d'ailleurs il est passé maître.

[1] Le 23 juillet, en remplacement de Daunou.

[2] Il ne laissait pas que de donner une partie de son temps et de prêter le concours de son érudition au Comité des travaux historiques, dont il fut membre de 1837 à 1858, et membre honoraire depuis. La *Revue des Sociétés savantes* lui a payé son tribut d'éloges (2e série, t. VIII, octobre 1862, p. 464).

[3] Il a republié cette vie comme introduction aux *Lusiades* du Camoëns, traduction de M. Millié, revue, corrigée et annotée par son collègue et ami Louis Dubeux, en 1841.

Mais c'est surtout l'art théâtral qui fait l'objet de ses études. Il avait donné, en 1835, un chapitre sur la comédie au IVe siècle, qui marque le terme où le premier volume de son histoire du théâtre s'arrêta. Il revient sur plusieurs chapitres antérieurs de cette histoire pour donner quelques explications ou y joindre quelques accessoires curieux : *Le Drame hiératique et le Drame populaire en Grèce* (15 mars 1838); *Le Drame aristocratique* (1er avril); *La mise en scène chez les anciens*, sujet qu'il développa en plusieurs articles à des points de vue divers[1]. Joignez-y une étude critique sur les *Tragiques grecs* de M. Patin (15 mai 1842), livre qui lui offrait l'occasion de contrôler lui-même, à la lumière de la science la plus éprouvée en cette matière, les idées qu'il avait émises dans l'*Introduction* de son ouvrage.

Dans la période suivante, il laisse à la *Revue des Deux Mondes* ce qui s'adresse à ce qu'on appelle le grand public[2], et reporte au *Journal des Savants*, où il vient d'être élu, ce qui n'a d'attrait que pour un nombre plus restreint de lecteurs, pour le petit public que nous sommes avec quelques amis de l'érudition et de la science.

Suivons-le d'abord à la *Revue des Deux Mondes*.

La tragédie classique venait de prendre une éclatante re-

[1] *Présentation et réception des pièces; Comité de lecture, censure dramatique* (1er septembre 1839). *Les Acteurs* (15 avril 1840); *Les Affiches, annonces, billets de spectacle* (1er novembre 1840).

[2] En 1840 (15 décembre), il avait rendu compte de la réception de M. Flourens à l'Académie française. En 1841 (15 juin), il rend compte de celle de M. Victor Hugo, sous ce titre : *Un duel politique, réception de M. Victor Hugo à l'Académie française*. — Ajoutez *Le Naufrage de Sepulveda*, poème de Corte Real (XVIe siècle) (1er août 1844). — *Les Bretons*, par Brizeux (1er août 1845). — *Roland, ou la Chevalerie*, par M. Delécluse (15 juin 1846). — *La Chevalerie en Espagne et le Romancero* (1er août 1847). — *Teatro celeste* (les Comédiens en paradis); *Commencements de la comédie italienne en France* (15 décembre 1847).

vanche sur les succès du drame nouveau, par la vérité et la vie que Mlle Rachel rendait aux grandes créations de Corneille et de Racine. M. Magnin n'avait jamais mal parlé de ce théâtre; il ne s'était jamais plaint que des imitations malhabiles qui l'avaient fait dégénérer. Il en salue donc la résurrection dans Mlle Rachel, un poète, comme il l'appelait, « le poète inspiré et, disait-il dans sa rancune contre les pâles imitateurs, le seul poète qu'ait produit jusqu'ici la réaction classique[1] ».

Mais le drame nouveau et une tentative nouvelle de tragédie classique s'étaient retrouvés en présence par la mise en scène en une même année des *Burgraves* de Victor Hugo et de la *Lucrèce* de Ponsard. M. Magnin était par là mis en demeure de reviser les jugements qu'il avait prononcés à l'occasion de la querelle des deux partis en d'autres circonstances.

On l'a vu, des nouveaux classiques il n'avait jamais attaqué que la prétention de continuer un théâtre qu'ils rabaissaient au niveau d'une imitation impuissante. « Continuer les grands maîtres, disait-il, c'est innover à son tour. » C'est à ce titre qu'il avait prôné Victor Hugo dans *Hernani;* c'est à ce titre qu'il le soutient encore dans les *Burgraves.* Il avoue que le drame des romantiques ou « le drame nouveau » n'a pas entièrement répondu à l'attente de la critique. Il ne dissimule pas ses déceptions. Il déclare « une partie des réformateurs théoriciens (évidemment il est du nombre) peu satisfaits de n'avoir canonné la tirade que pour revoir la tirade debout et

[1] Voyez ses articles sur la *Reprise du Cid* (1er février 1842); — la *Reprise de don Sanche d'Aragon* (1er mars 1844). Voyez aussi la *Reprise d'Oreste* (15 décembre 1845), et, pour la comédie, *Don Juan au Théâtre-Français* (1er février 1847). Dans un article intitulé : *Quelques pages à ajouter à l'histoire de Molière,* il publie cent cinquante vers macaroniques qui se rencontrent en plus dans une ancienne édition (exemplaire probablement unique) de la *Cérémonie du Malade imaginaire* (1er juillet 1846). La plupart de ces articles ont été tirés à part.

grandissante, de n'avoir proscrit les apartes et les monologues que pour voir reparaître les apartés et s'allonger indéfiniment les monologues, de n'avoir prêché le respect de l'histoire que pour voir les plus grandes figures historiques déplorablement grossies ou rapetissées suivant les besoins de l'optique théâtrale[1]. » Quant à la pièce dont il rendait compte, il y signalait des vers qu'il était impossible de lire, disait-il, « sans se rappeler les chœurs d'Eschyle ». Elle lui paraissait « ce que M. Hugo avait tenté jusque-là sur la scène de plus grave, de plus élevé. Il y a incontestablement, continuait-il, progrès dans l'inspiration, progrès dans l'expression[2] ».

Il était pourtant obligé de reconnaître que le nouveau drame n'avait eu qu'un succès « de réflexion[3], » et il avait à constater le succès d'enthousiasme obtenu par la pièce qui, peu de mois après, s'était produite au théâtre dans un esprit de réaction contre le drame romantique. Le public qui avait acclamé *Hernani* venait d'assurer un triomphe non moins éclatant à la *Lucrèce* de Ponsard. Ce grand revirement de l'opinion l'amène à s'arrêter sur la situation du théâtre en France. « La tragédie de Lucrèce est-elle le drame depuis si longtemps attendu, le drame du XIX[e] siècle[4]? » Il se demande quelles sont les causes de son succès. La création de caractères, l'invention d'incidents? Non. La peinture fidèle du temps où la scène nous reporte? Pas davantage. La versification, le style? Nouvelle occasion de critique. Ce qui a fait le succès de la pièce, selon M. Magnin, ce n'est point sa beauté propre, ce sont les défauts qui blessent le public dans la plupart des drames de l'école opposée[5].

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1843, p. 1055.

[2] *Ibid.*, p. 1065.

[3] Dans son article sur la *Lucrèce* de Ponsard, *ibid.*, 1er juin 1843, p. 738.

[4] *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1843, p. 738.

[5] *Ibid.*, p. 744 à 749. Il a fait tirer à part ces deux articles.

On voit quelle sympathie il garde pour elle sans la vouloir flatter, et avec quel regret il lui voit céder la place à d'autres. Cette fidélité de M. Magnin à la cause romantique a été signalée, avec une légère pointe d'ironie, par un de ceux qu'il s'était plu à prôner comme un des premiers de la nouvelle école, et qui, à ce titre, aurait pu lui tenir un peu plus compte de cet honorable sentiment :

Il est à remarquer, dit Sainte-Beuve dans ses *Nouveaux Lundis*, combien M. Magnin, qu'il avait peut-être fallu un peu enhardir et pousser d'abord, demeura ensuite fidèle aux impressions de cette forme de drame où l'imagination et la fantaisie jouaient un si grand rôle et s'accordaient plus d'exagérations en tous sens que la fibre française, hélas ! n'en pouvait porter. Les années et les épreuves successives, loin de le désabuser, ne firent que le confirmer dans son premier jugement... Très peu romantique de sa nature propre, M. Magnin se trouva l'être beaucoup en fait et par accident. Aucun critique dans cette ligne ne peut se vanter d'être plus conséquent avec lui-même. Il avait baptisé le drame nouveau dans *Hernani* ; il lui donnait encore le dernier sacrement dans les *Burgraves*[1].

La *Revue des Deux Mondes* publia encore de M. Magnin un travail plus étendu et plus suivi. En attendant l'achèvement de son *Histoire du théâtre moderne*, il en voulut détacher un chapitre qui fût comme la petite pièce à côté de la grande; car c'est encore une histoire du théâtre, d'un théâtre au petit

[1] *Nouveaux Lundis*, p. 455, 456. Il dit encore : « Quant au drame moderne et aux dernières productions de l'école romantique au théâtre, l'interruption de quelques années l'avait évidemment arriéré un peu ; il en est encore à l'admiration, quand le public en est arrivé à la fatigue. Il ressemblait à un homme qui aurait laissé la lecture d'un livre à une certaine page et qui le rouvrirait assez longtemps après, juste à l'endroit où il avait mis le signet. M. Magnin reprenait sa lecture à un feuillet où le public n'était déjà plus. Sa montre retardait. Il ne sut pas crier *holà !* hardiment et faire entendre à propos le signal d'arrêt, comme c'est le propre des Boileau, des Johnson, de tous les fermes et vigoureux critiques. » (*Nouveaux Lundis*, p. 466.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

pied : l'*Histoire des Marionnettes*[1]. Dût-on l'accuser de pédantisme dans ses classifications, il veut retrouver pour ces petits acteurs les trois grandes divisions qu'il a marquées dans l'histoire du drame. « C'est qu'en effet, dit-il, l'humble domaine des marionnettes est comme une sorte de microcosme théâtral dans lequel se concentre et se reflète en raccourci l'histoire du drame entier, et où l'œil de la critique peut embrasser, avec une netteté parfaite, l'ensemble des lois qui règlent la marche du génie dramatique universel[2]. »

On aura donc les marionnettes hiératiques, aristocratiques et populaires. L'auteur nous fait remonter encore aux temps les plus reculés, aux plus vieux cultes de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, à Jupiter Ammon, à Dédale et à l'école d'Égine, aux statues fatidiques, aux *lectisternes* et aux images des dieux détournant la tête des mets qu'on leur offrait. L'idole mobile est pour lui une marionnette, et tout n'y est pas jouet d'enfant. Il nous montre en Grèce et en Italie les marionnettes introduites à la fin des banquets, et même plus tard succédant sur la scène aux acteurs; faisant à Athènes leurs ébats jusque sur le théâtre de Bacchus; à Rome, empruntant leurs costumes et quelquefois prêtant leurs personnages aux atellanes. Mais il serait trop long, quelque agrément qu'il nous y offre, de refaire avec lui ce curieux voyage à travers les siècles et les pays; car il suit ses petits personnages dans tous les temps, antiquité, moyen âge, temps modernes; il les retrouve dans tous les pays de même humeur, sous des traits différents, imitant, parodiant le théâtre, frondant même les puissances : révolutionnaires (c'est un peu du tempérament de Polichinelle),

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 juin, 1er août et 15 septembre 1850, 1er juin 1851, 1er mars 1852. Il en fit un tirage à part qui constitue la 1re édition de ce curieux écrit.

[2] *Hist. des Marionnettes*, 2e édit. p. 9.

aristocrates aussi et comptant des victimes au moins parmi ceux qui les faisaient mouvoir : témoin ce couple de bateleurs qui partagèrent aux Carmes la prison du prince de Montbazon, de l'amiral de Rohan, du général Alexandre de Beauharnais, et périrent, l'homme et la femme, sur l'échafaud (le 9 thermidor, le jour de la chute de Robespierre!) parce qu'une de leurs poupées, jouant Charlotte Corday, avait crié : A bas Marat!

J'ai dit que, depuis 1840, M. Magnin se partageait entre la *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Savants*. Le *Journal des Savants* devait être l'objet de ses préférences. Tout en gardant à sa critique les mêmes allures, il pouvait y produire, comme dans leur lieu naturel, les fruits de son érudition, sans avoir rien à craindre de son public, ni de son directeur. Il pouvait y développer ses idées en la forme qui convenait le mieux à sa modestie, non sous un titre qui fût sien, mais, pour ainsi dire, sous le couvert des autres et comme derrière le livre dont il rendait compte au lecteur.

Ici encore on pourrait faire un partage : d'un côté, les articles relatifs à divers sujets d'érudition[1], de l'autre ceux qui

[1] Il commence par trois articles sur les *Estienne*, à propos des *Annales de l'imprimerie des Estienne*, ou *Histoire de la famille des Estienne et de leurs éditions*, par Antoine-Auguste Renouard (novembre 1840, janvier et mars 1841). On a vu par quelles raisons de famille il devait s'intéresser aux grands noms de la librairie française. — *La Chronique de la découverte et de la conquête de la Guinée*, écrite par Gomès-Éanès de Azurara, publiée par le vicomte de Carreira, avec une introduction du vicomte de Santarem (juillet et décembre 1841). — *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, recueillies par Édélestand du Méril (janvier, mars et mai 1844). — *Barzaz-Breiz*, chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés par Th. Hersart de la Villemarqué (mars et août 1847). — *Poésies populaires latines du moyen âge*, 2e recueil de M. Édélestand du Méril (janvier 1848). — *Le Ménager de Paris*, traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393 par un Parisien pour l'éducation de sa femme, publié par la Société des bibliophiles français (novembre 1848). — *Collection des poètes champenois antérieurs au XVIe siècle*,

tiennent à l'histoire du théâtre. Il y traite du drame chrétien sous une forme imitée de l'antiquité en parlant d'une publication intéressante de Dübner, *Christus patiens*[1]. Il signale les premiers essais du drame nouveau en analysant les *Drames liturgiques du moyen âge* de M. E. de Coussemaker[2]; il le retrouve avec la triple origine, qu'il a cherchée si loin, hiératique, aristocratique et populaire, dans le *Théâtre français au moyen âge*, publié par MM. Monmerqué et Francisque Michel[3]. Il en suit les premiers développements au XIVe et au XVe siècle dans une étude sur la farce de *Maître Pierre Patelin*, et dans une suite d'articles sur le *Théâtre français avant Corneille*[4], où il distingue, avec une remarquable justesse d'observation et une rare sagacité de critique, ce qui doit se rapporter aux *ménestrels*, aux *clercs de la basoche*, ou aux *Enfants sans souci* : *jeux* ou *dits*, *farces* et *soties*, dont l'origine restait indécise[5].

Les nombreux articles qu'il avait publiés jadis sur le théâtre anglais dans *le Globe* pouvaient donner l'assurance qu'il ne négligerait pas davantage le théâtre étranger. En 1843, il rendait compte d'un livre où l'on avait voulu voir le prototype de la comédie espagnole, la *Célestine*[6] : curieux article où, tout en

par Prosper Tarbé (juillet et août 1851). — *La chanson de Roland*, publiée par M. Génin (septembre et décembre 1852, mars 1853). — *La Satire en France au moyen âge*, par C. Lenient (octobre 1859). Il y a eu des tirages à part du plus grand nombre de ces articles.

1 *Christus patiens, Ezechielis et christianorum poetarum reliquiæ dramaticæ* (*Journal des Savants*, août 1848, janvier 1849).

2 *Ibid.*, mai et septembre 18[illegible] et août 18[illegible].

3 Notamment *Le Miracle de saint Nicolas*, de Jean Bodel; *Le Mariage Adam*, ou *La Feuillée* et *Le Jeu de Robin et Marion*, d'Adam de la Halle (janvier, février, août, septembre et octobre 1846); le 1er hiératique, le 2e démocratique, le 3e aristocratique. On pourrait contester ces qualifications.

4 *Journal des Savants*, décembre 1855, janvier et février 1856.

5 *Ancien Théâtre françois, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille*, Paul Jannet, 1854-1857, 10 vol. in-18. (*Journal des Savants*, avril, mai et juillet 1858.)

6 *La Célestine*, tragi-comédie de Calixte

déterminant le vrai caractère de cette œuvre si vantée d'un auteur inconnu, il trouve l'occasion de maintenir sa doctrine, à savoir, que le théâtre espagnol dérive, comme tous les théâtres européens, des trois sources hiératique, aristocratique et populaire[1]. En 1844, la traduction des chefs-d'œuvre de ce théâtre par M. Damas-Hinard le conduisait à l'examiner en lui-même dans les œuvres de Lope de Vega, de Calderon, et de montrer à quel point il connaissait les poètes et savait goûter leurs ouvrages[2]. Dans ses études antérieures, il s'était occupé du théâtre portugais : c'est même à ce propos qu'il avait constaté pour la première fois l'affinité du drame et des cérémonies religieuses, du théâtre et de l'Église[3]. En 1842, il avait étendu ses recherches jusqu'en Chine. M. Bazin ayant publié, sous le titre de *Théâtre chinois*, un choix de pièces composées sous les empereurs mongols, et traduit un drame intitulé le *Pipaki*, ou *Histoire du luth*, M. Magnin profitait de la circonstance pour remonter plus haut dans l'histoire du théâtre en Chine. Il y veut faire loyalement la contre-épreuve du système qu'il avait soutenu sur les trois sources du drame en tout temps et en tout pays. Il y trouve le drame aristocratique dans les fêtes des grands, et le drame populaire ne manque jamais. Quant au drame hiératique, la religion des Chinois lui offre le chant et la danse, qui en sont les principaux éléments; mais il avoue que jusqu'ici on n'a pas acquis la preuve que le drame s'en

et Mélibée, traduite de l'espagnol, annotée et précédée d'un essai historique par M. Germond de la Vigne.

[1] Il le fait dériver : 1° de certaines cérémonies et représentations liturgiques devenues peu à peu laïques et transformées avec le temps en *autos;* 2° des *églogues et poésies dialoguées* récitées ou chantées dans les galas royaux ou princiers; 3° des *parades* ou *jongleries populaires*, exécutées les jours de foire dans les carrefours et les marchés. (*Journal des Savants*, avril 1843.)

[2] *Ibid.*, novembre 1844 et novembre 1845.

[3] *Globe* du 28 juin 1827; *Causeries et Méditations*, t. II, p. 404 et suiv.

soit dégagé, et l'on peut concevoir, à son avis, qu'il n'y ait reçu que de faibles développements, le culte public, depuis des siècles, n'existant pour ainsi dire pas dans la Chine[1].

X

J'ai dit que, depuis la fin de 1832, M. Magnin s'était retiré du *National* et de la vie politique. Il eut pourtant encore ou on lui suggéra la pensée d'y rentrer à l'époque des élections générales qui suivirent la chute du cabinet de M. Thiers et l'avènement du dernier ministère de M. Guizot. Il se présenta aux suffrages des électeurs de Poligny, un des arrondissements du Jura, en concurrence avec M. Pouillet, notre ancien confrère de l'Académie des sciences. Dans sa profession de foi, après avoir rappelé la ligne politique qu'il avait suivie de 1824 à 1832 et la vie toute littéraire où depuis lors il s'était renfermé, il exposait ses idées sur la situation, et l'attitude qu'il comptait prendre. Il acceptait le gouvernement établi et n'approuvait ni l'hostilité systématique, ni la constante et béate soumission à toutes les volontés du pouvoir. Il s'élevait contre le spectacle qu'avaient offert les deux dernières législatures : « Des portefeuilles pris, perdus, repris d'assaut; les plus scandaleux revirements de systèmes; les plus tristes rivalités de personnes, les bancs de la Chambre divisés en une foule de petites coteries, foyers d'animosités et d'intrigues; l'anarchie en un mot dans le sanctuaire législatif. » Quant à lui, il voulait une opposition qui pût être « une force pour le gouvernement », des avertissements adressés, au besoin, soit aux partis, soit aux ministres; c'est-à-dire que, faisant

[1] *Journal des Savants*, mai et octobre 1842, janvier 1843.

le procès à tout le monde, il se mettait en dehors des partis; ce n'était pas le moyen d'entrer dans la Chambre: il échoua.

Il s'en consola facilement dans la poursuite de ses travaux. Et vraiment, quand on se le rappelle tel qu'on le voyait tous les jours, assis devant sa table, une table couverte de papiers et de livres, dans la solitude que la Bibliothèque ménageait encore alors au conservateur des imprimés au fond de la salle des *Globes*, on se demande ce qu'il serait allé faire dans l'agitation d'une assemblée législative, même sous le roi Louis-Philippe. Dans tous les cas, assurément ce n'est pas lui qui aurait provoqué la révolution de 1848, ni donné son approbation au coup d'État du 2 décembre. Il n'avait jamais été partisan des coups d'État et avait perdu le goût des révolutions.

Un changement plus considérable s'était produit dans sa manière de voir sur une question qui se place au-dessus de tous les systèmes politiques. En 1853, se trouvant à Salins, il avait éprouvé les premières atteintes du mal qui devait plus tard l'emporter, un mal cruel qui vient si souvent punir l'homme d'études d'avoir réduit son corps à une vie trop sédentaire. Il en fut attaqué si vivement que l'on put craindre un danger prochain. Dans ces douloureuses circonstances, il reçut au sein de la famille qui l'avait accueilli les soins les plus attentifs, et il y en eut aussi pour son âme. Des paroles amies réveillèrent dans son cœur des sentiments qui n'y avaient jamais été entièrement étouffés. Rendu pour un temps à la santé, il revint sur ces impressions; il appliqua aux grands problèmes de la vie humaine cet esprit critique et ce ferme jugement qu'il avait portés dans de moindres questions pendant le cours de sa carrière, et il fut ramené à la foi par la raison.

Cette conversion put modifier l'attitude, le langage de quel-

ques personnes à son égard : elle le laissa dans les mêmes termes envers les autres. Pour s'y maintenir, il souhaitait qu'on ne le contredît point : « Je n'afficherai point mon christianisme, disait-il, et, autant que possible, j'éviterai d'en parler, mais aussi je n'en rougirai pas, » et il tint parole, ajoute Sainte-Beuve[1]. Mais aussi, quand on l'interrogeait, il n'entendait point garder sa lumière sous le boisseau. Il l'a prouvé dans une lettre écrite en 1855 à une personne qui voulait savoir de lui les causes de sa résolution, désirant s'éclairer elle-même.

Dans cette lettre, qui n'a pas encore été rendue publique, M. Magnin se manifeste tout entier à celui qui lui donne cette preuve de confiance; et, pour le mieux éclairer sur le chemin qu'il a fait, il lui marque le point d'où il est parti lui-même. Son éducation a été chrétienne, et, quand le commerce du monde l'eut entraîné hors de la foi, il a su s'arrêter sur cette pente et rester déiste et spiritualiste. Il raconte comment long-temps distrait des questions religieuses, il y avait été ramené dans l'automne de 1853 et s'était promis de ne pas quitter le monde, s'il le pouvait, sans résoudre, dans la mesure de ses forces, le problème le plus important de tous. Fort de ce double principe : l'existence de l'âme et l'existence de Dieu, il a examiné tour à tour les religions et les philosophies. Dans les religions il n'a vu que panthéisme, excepté chez les Juifs; mais la religion des Juifs lui a semblé « plutôt le rituel provisoire d'un petit peuple que la religion destinée à la direction suprême du genre humain ». Dans les philosophies, c'était encore au fond le panthéisme, excepté chez Descartes; mais la philosophie de Descartes ne lui donnait que ce qu'il tenait pour assuré, Dieu et l'âme : « noble croyance, assez forte pour les temps calmes, mais impuissante contre les tourmentes des passions

[1] *Nouveaux Lundis*, t. V, p. 472.

violentes et contre l'assaut des grandes douleurs. » Que devait-il faire? S'en tenir à cette ombre de religion « qu'on appelle, dit-il, la religion naturelle, bien qu'en réalité elle laisse sans satisfaction les plus profonds besoins de la nature humaine? » adopter la profession de foi du *Vicaire savoyard*, c'est-à-dire le christianisme moins ses éléments divins, « le christianisme sans ce qui oblige et commande, sans ce qui relève et console? » ou bien, laissant « le christianisme amoindri et mutilé de Jean-Jacques, embrasser le christianisme complet, le christianisme de saint Paul, de saint Augustin, de Bossuet? » — « Mon choix, dit-il, n'aurait pas été un moment douteux, n'eût été cette terrible pierre d'achoppement : les mystères. »

Mais est-ce dans le christianisme seul qu'il y a des mystères? Il passe en revue les principales branches de connaissances humaines, et montre que partout, dans l'ordre physique, comme dans l'ordre métaphysique, l'homme se heurte à des mystères; qu'il est à lui-même un mystère. Il y a pourtant cette différence : les mystères de la nature se manifestent au moins par des faits sensibles; et les premiers principes des métaphysiciens et des géomètres, tout en dépassant notre intelligence, s'imposent encore à nos esprits par l'impossibilité de les rejeter. Les mystères religieux n'ont pour se faire admettre qu'une autorité, une autorité, il est vrai, qui dépasse infiniment toutes les autres, si elle est reconnue : la parole de Dieu, la révélation. La révélation est-elle recevable? Tout est là, et l'argumentation de M. Magnin tend à prouver que, dans l'ordre historique, elle s'impose elle-même à nous par « deux grands faits sensibles, éclatants, reconnus de tous, qui occupent une place immense dans l'histoire des hommes et dans celle des idées : l'apparition de l'Évangile et la perpétuité du gouvernement de l'Église.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1° L'apparition de l'Évangile, dont la lumière a fait pâlir toute autre lumière; de l'Évangile qui n'a d'antécédents nulle part, dont les révélations sont en opposition directe avec les idées et les mœurs du peuple au milieu duquel il a paru.

2° L'établissement et la perpétuité du gouvernement de l'Église, malgré toutes les raisons qui devaient rendre l'une et l'autre chose impossibles : gouvernement qui s'est institué de l'aveu même des princes, à qui il ôte leurs plus anciennes et leurs plus chères prérogatives, et qui dure malgré tant de schismes, tant d'hérésies, tant de passions et d'intérêts conjurés contre lui; qui dure malgré les accidents mêmes de la fragilité humaine chez les dépositaires de ce pouvoir :

De cette impossibilité d'expliquer par des raisons naturelles ces deux grands phénomènes historiques, dit-il, je crois pouvoir légitimement conclure la divinité de l'Évangile, et la sainte et surhumaine autorité de l'Église. En m'inclinant ainsi devant le mystère de la révélation, qui entraîne à sa suite la soumission aux autres mystères, je ne crois pas plus humilier mon intelligence que lorsque, dans l'ordre physique ou mathématique, j'adhère à telle ou telle vérité qui surpasse la portée de ma raison.

Et il finit en exprimant à son correspondant le vœu que ces considérations, si elles ne le persuadent pas, l'amènent à des réflexions où il trouvera par lui-même plus de raison de se convaincre[1].

Son espérance ne fut pas trompée; avant de mourir il eut la consolation de voir son ami revenu aux vérités qu'il lui avait rappelées.

Depuis qu'il avait reçu les premiers avertissements de la maladie, il avait resserré le cercle de ses travaux. Il se réduit au nécessaire. A partir de 1853, il cesse d'écrire dans la *Revue*

[1] On trouvera cette lettre reproduite toute entière à la fin de cette notice.

des Deux Mondes; il se réserve tout entier pour le *Journal des Savants.* Il n'était point lié à l'égard de la *Revue;* il était obligé envers le *Journal* à lui fournir plusieurs articles par an; et rien ne pouvait l'arrêter dans l'accomplissement d'un devoir. N'eût-il pas mieux valu qu'il mît à profit ses dernières années pour terminer l'histoire dont il n'avait donné que l'introduction au public? et le *Journal des Savants* n'est-il pas en quelque sorte responsable de l'inachèvement du livre qu'on attendait de son érudition? Si l'on considère l'ensemble des articles publiés par M. Magnin, on est fondé à dire, au contraire, que c'est au *Journal des Savants* que l'on doit de connaître, partiellement au moins, ses idées sur les principales époques de cette histoire. Il aurait pu accumuler quelques notes de plus; il aurait gardé ses lumineux aperçus pour lui-même, s'il n'avait eu cette occasion de les exposer au public.

En 1861, le mal dont il n'avait pas cessé de souffrir depuis 1853 prit un redoublement d'intensité. Il dut garder la chambre, ne plus venir à vos séances hebdomadaires, se séparer de la Bibliothèque : c'était pour lui se séparer du monde, renoncer à la meilleure partie de sa vie. Il se soumit à la nécessité et se prépara au dernier sacrifice avec cette résignation calme qu'il devait à ses sentiments de chrétien. Ceux qui l'ont vu dans cette dernière année (et qui d'entre nous s'est privé de cette consolation?) savent quelle force d'âme il gardait au milieu des douleurs les plus continues, et avec quelle douceur il en attendait la fin. Il ne cessait pas d'ailleurs de travailler : le travail était comme le mouvement naturel de sa pensée. Il s'appliquait aux choses qui l'avaient le plus intéressé dans ses études, à l'histoire du théâtre. Il achevait de mettre la dernière main (singulier contraste entre l'occupation de son esprit et les souffrances de son corps!) à la deuxième édition de sa gracieuse

et sémillante Histoire des marionnettes; il préparait pour le *Journal des Savants* un dernier article sur les Drames liturgiques au moyen âge, dont je parlais tout à l'heure. L'Histoire des marionnettes parut avant sa mort : j'en tiens un exemplaire de lui avec une dédicace de son écriture où l'on voit que déjà sa main tremble; l'article promis sur les Drames liturgiques est resté inachevé. Charles Magnin mourut le 8 octobre 1862.

Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1833, officier en 1847.

Avant de mourir il avait institué pour légataire universelle la ville de Salins, où son père était né, où il voulait que son corps reposât. La ville reconnaissante a gardé pieusement sa mémoire, et je lui dois un témoignage public pour l'empressement qu'elle a montré à mettre à ma disposition tout ce qui pouvait m'aider dans la tâche dont je m'acquitte aujourd'hui.

M. Magnin a occupé un rang éminent et il retiendra une place d'honneur dans l'étude de l'antiquité et de l'histoire littéraire. Formé d'abord à la critique théâtrale, qui veut une décision nette et prompte, il y avait acquis une rapidité de coup d'œil qui jamais ne mit en défaut la sûreté de son jugement. Il avait pris aussi, dans l'étude attentive des passions et des caractères que le théâtre produit sur la scène, une habitude des grands mobiles de la vie, une connaissance du cœur humain qui se manifestait sans effort dans ses observations et faisait de ces pages légères, où il n'avait point la prétention d'enseigner, les meilleures leçons d'esthétique. Et, quand il passa des feuilletons du *Globe* et du *National* aux cahiers de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Savants*, à ces mêmes qualités d'un esprit fin et pénétrant il put joindre celles d'une érudition déjà mûre, qui ne perdait rien de sa solidité pour

se parer des grâces d'un style élégant et souple. M. Magnin n'était pas un de ces critiques qui puisent leur science dans le livre dont ils ont à rendre compte (ce qui ne les empêche pas de le déchirer à belles dents). Il n'abordait que les sujets sur lesquels sa science était déjà faite, et il y apportait avec ses appréciations ingénieuses une si riche moisson d'informations que ses articles devenaient le complément nécessaire du livre dont il avait fait l'examen. Il n'avait rien de commun (ai-je besoin de le dire?) avec ceux qui ne songent qu'à se faire valoir aux dépens d'autrui, croyant faire acte de supériorité à l'égard du public en mettant sous leurs pieds le livre dont ils se font les juges. Sa critique était celle d'un homme qui se sent capable de faire lui-même une œuvre de longue haleine, qui en a fait une, qui a senti les difficultés de la tâche et se trouve par là prédisposé à l'indulgence. Même quand il se sent atteint, blessé dans les études qui lui sont chères, s'il rencontre par exemple quelque jeune écrivain qui lui semble faire fi de l'érudition comme d'un bagage embarrassant pour un littérateur, sa polémique légèrement excitée ne cesse pas d'être courtoise. On retrouve alors dans l'érudit le vif et pétillant critique du *Globe;* il se fait un jeu de désarçonner son adversaire sans lui faire d'ailleurs d'autre mal, et se croit assez vengé en lui faisant voir qu'on peut devenir savant sans cesser d'avoir de l'esprit.

Son indulgence, du reste, ne sacrifiait aucun principe. Il tenait par-dessus tout aux lois du bon goût et du bon sens : il s'efforçait d'y ramener les auteurs qui méritaient qu'on travaillât à les corriger, et ses remontrances portaient la marque d'un intérêt auquel on ne pouvait se méprendre. Mais il était surtout content de n'avoir qu'à louer et à admirer; heureuse disposition qu'on ne trouve pas au même degré dans toutes les notices dont il a été l'objet lui-même!

Ainsi le critique ingénieux et délicat était en même temps un cœur généreux et bon. Dans le cours d'une carrière si longue et si bien remplie, et dans la pratique d'un art qui est sans cesse aux prises avec la susceptibilité humaine en ce qu'elle a de plus sensible, il a su ne jamais l'irriter. Sa critique ainsi contenue courait le risque de faire moins d'impression sur les esprits, mais elle était assurée de laisser aussi moins de ressentiment dans les cœurs. N'ayant jamais volontairement blessé personne, il a pu, dans ses derniers jours, garder ce qui lui était le plus cher, comme savant et comme chrétien, la paix, et son nom n'éveillera jamais que des souvenirs aimables et des regrets affectueux.

M. Magnin a été remplacé par M. de Slane, le 5 décembre 1862.

APPENDICE.

LETTRE DE M. CHARLES MAGNIN À M. X...[1]

Vous désirez, Monsieur, savoir par quelles suites de déductions logiques j'ai été conduit à passer d'une respectueuse admiration pour la beauté morale du christianisme à une ferme croyance en ses dogmes. Une réponse complète à cette question exigerait des explications trop étendues. Je me bornerai en ce moment à vous indiquer le simple tracé de la route que j'ai suivie. Je n'espère pas, je vous l'avoue, que les pensées qui ont amené ma conviction produisent sur votre esprit le même effet que sur le mien. A plusieurs reprises, elles s'étaient présentées à moi, et n'avaient laissé après elles qu'une trace superficielle et fugitive. Je crois même qu'une toute autre route aurait pu me conduire au même résultat. La soumission en ces matières dépend beaucoup moins, vous le savez, de la force des arguments que d'une

[1] La bibliothèque de Salins possède une copie de cette lettre, de la main de M. Magnin lui-même. L'original m'a été communiqué par la personne à qui elle a été écrite et qui m'a autorisé à la publier. J'ai tiré du premier texte quelques légères corrections pour le second.

certaine disposition intérieure qu'il ne nous appartient pas de nous donner, mais dont nous devons nous empresser de profiter quand nous la ressentons. Si donc les motifs qui m'ont décidé ne vous persuadent pas aujourd'hui, il est possible qu'ils fassent ultérieurement sur vous une impression plus efficace. Peut-être aussi vous mettront-ils sur la voie d'autres pensées qui, nées de vos propres réflexions, auront bien plus de chances de vous convaincre; car nous croyons surtout aux idées produites par le mouvement naturel de notre esprit, ou que nous nous sommes appropriées par une intime méditation.

Avant de commencer avec vous cette sorte de course psychologique, je crois d'abord utile de fixer exactement le point de départ.

Mon éducation a été chrétienne; ce n'est qu'après mon entrée dans le monde que je fus atteint de la maladie du siècle, de la contagion du rationalisme. Cependant je m'arrêtai sur cette pente. Je demeurai toujours déiste et spiritualiste. J'eus beau entendre autour de moi les derniers encyclopédistes et les nouveaux adeptes de la *raison pure* affirmer que Dieu n'existe pas, ou (ce qui n'est que la même proposition sous une autre formule) que Dieu et le monde et, subsidiairement, l'âme et le corps, sont identiques, je persistai à trouver cette monstrueuse confusion beaucoup plus difficile à admettre, et même à concevoir, que la vulgaire croyance en l'action créatrice et providentielle d'une *cause* première et toute-puissante, « véritable lumière qui éclaire tout homme venant au monde ». Je note ces points résistants et demeurés debout au milieu des ruines de mes anciennes croyances, parce que ce sont les premiers degrés qui m'ont servi à remonter d'où j'étais descendu.

Cependant, jusqu'à ces dernières années, je n'avais donné aux questions religieuses qu'une attention très partagée. Ce n'est que dans l'automne de 1853 que, retenu seul et souffrant loin de Paris, je me promis de ne point quitter ce monde, si je pouvais, sans avoir résolu, dans la mesure de mes forces, le plus important de tous les problèmes qui puissent préoccuper un être raisonnable, le problème de la vérité religieuse.

Je cherchai d'abord en toute conscience si, en dehors du christianisme, je pourrais trouver, en repassant mes souvenirs, une philosophie ou une religion à laquelle il me fût permis d'adhérer sans restriction ni réserve. Je me demandai si je pouvais, par exemple, adopter pour symbole définitif et pour règle intellectuelle et morale un des grands systèmes philosophiques

de l'antiquité, l'épicuréisme, le pyrrhonisme, le platonisme, le stoïcisme? Évidemment non. Ma raison trouvait-elle plus d'éléments de certitude dans une des religions du monde antique ou oriental, dans le brahmanisme, dans le bouddhisme, dans le druidisme, dans l'hellénisme? Toutes ces religions ont pour base le panthéisme, que repoussent, comme je l'ai dit, mes plus intimes convictions. Le judaïsme seul m'offrait le déisme élevé à la hauteur d'un dogme; mais l'ensemble de la loi juive, avec ses prescriptions exclusives et locales, me semblait plutôt le rituel provisoire d'un petit peuple que la religion destinée à la direction suprême du genre humain. Je ne négligeai pas non plus l'examen des systèmes plus laborieusement construits et prétendus plus profonds des métaphysiciens modernes; mais qu'ai-je découvert au fond de leurs arcanes? Que nous enseignent les philosophies qui tour à tour ont régné en Allemagne, le spinosisme, le kantisme, l'hégélianisme? Toujours et uniquement l'identité de Dieu et du monde, c'est-à-dire le panthéisme et ses infinies variétés, depuis l'idéalisme transcendantal de Fichte jusqu'à l'hypernaturalisme de Schelling. Seul, notre vieux cartésianisme me donnait entière satisfaction sur les deux grands principes placés dans mon for intérieur au-dessus de toute controverse, Dieu et l'âme; mais il ne me conduisait guère au delà.

Ainsi, après ces longs circuits, je me trouvais revenu à mon point de départ, en face du pur déisme, dont j'appréciais, sans doute, la sublimité spéculative, mais dont je n'ignorais pas non plus toute l'insuffisance pratique : noble croyance, en effet, assez forte peut-être dans les temps calmes, mais impuissante contre les tourmentes des passions violentes et contre l'assaut des grandes douleurs.

Étais-je, hélas! condamné à m'en tenir à cette ombre de religion qu'on appelle *religion naturelle*, bien qu'en réalité elle laisse sans satisfaction les plus profonds besoins de la nature humaine? Devais-je, en désespoir de cause, accepter pour la plus haute et la plus complète expression de la vérité religieuse l'indécise et inconséquente *profession de foi du Vicaire savoyard*, c'est-à-dire le christianisme moins ses éléments divins, moins les sacrements, moins le culte, en un mot le christianisme sans ce qui oblige et commande, sans ce qui relève et console?

J'avais parcouru dans toutes ses parties le champ des investigations; le temps était venu de conclure, et je n'avais à choisir qu'entre le christianisme amoindri et mutilé de Jean-Jacques Rousseau, et le christianisme complet,

le christianisme de saint Paul, de saint Augustin et de Bossuet. Mon choix n'aurait pas été un moment douteux, n'eût été cette terrible pierre d'achoppement : la grande, l'éternelle objection des mystères.

Je demeurai quelque temps dans une pénible perplexité; enfin je me décidai à affronter résolument cette formidable question. Peut-être après tout n'était-ce qu'un épouvantail qui s'évanouirait à la clarté d'un examen attentif. Et d'abord est-il bien sûr que notre superbe raison ne se courbe devant aucun mystère? Je crois fermement en Dieu, et cependant la toute-puissance et la toute-bonté divine n'ont-elles pas des abîmes où ne peut pénétrer notre intelligence? Comment concilier l'omnipotence et l'omnisagesse du Créateur avec les maux répandus à profusion dans ses œuvres? Que le mal moral soit une inévitable conséquence de la liberté humaine, je le conçois; mais il y a des maux qui ne viennent point de cette source. Puis-je imputer à l'homme les tremblements de terre, les inondations, la ciguë, la hyène, la vipère? Ce sont là, quoi qu'en dise Leibniz, d'étranges présents que nous a faits la toute-puissance divine. Et cependant je n'hésite pas à tenir pour deux vérités également certaines, quoique incompatibles, l'existence du mal et la suprême bonté de Dieu. Ainsi, sans craindre de blesser le sens commun, j'admets deux notions qui s'excluent; tranchons le mot, je crois l'impossible. Dans un autre ordre de faits, j'admets mathématiquement, avec les géomètres, que la moindre partie de l'étendue est divisible à l'infini, et physiquement je suis obligé de reconnaître, avec les chimistes, l'indivisibilité des atomes. La notion de l'infini, de l'éternité, de l'espace, en un mot toutes les idées nécessaires s'imposent d'elles-mêmes à notre entendement quoiqu'elles échappent à toute démonstration scientifique. Si nous tournons les yeux sur nous-mêmes, il n'y a pas une de nos fonctions organiques (la génération, la nutrition, la vision, la vie et la mort elles-mêmes) qui ne soit pour nous un impénétrable mystère. Il serait impossible de croire *a priori* que quelques poignées de grain, jetées sur un champ, doivent se changer en moisson, ou que cet insecte qui rampe sur une feuille va se filer un tombeau d'où il sortira non plus chenille, mais papillon. On fera remarquer, je le sais, que si, dans l'ordre des faits naturels, les causes se dérobent à notre intelligence, les phénomènes du moins sont patents, sensibles, palpables : je touche le grain et l'épi; je vois l'insecte ourdir sa soyeuse enveloppe et en sortir métamorphosé; je puis même, en creusant un peu la terre ou en ouvrant la chrysalide, suivre pas

IMPRIMERIE NATIONALE.

à pas la marche de ces merveilleuses transformations. Il n'en est pas de même des mystères chrétiens. La Trinité, l'Incarnation, la Transsubstantiation, sont inaccessibles à la fois à notre intelligence et à nos sens. Ils ne s'imposent pas non plus à notre entendement comme les premiers principes des métaphysiciens et des géomètres. L'homme ne connaît les mystères religieux que par l'enseignement de l'Église. Et de quelles preuves celle-ci appuie-t-elle ses assertions? D'une seule, mais de la plus imposante de toutes, de la parole même de Dieu. Cependant cette parole irréfragable, la *Révélation*, comme on l'appelle, c'est-à-dire Dieu parlant aux hommes autrement que dans leur conscience, est un fait de l'ordre surnaturel, une vérité de foi, un mystère, en un mot, qui ne diffère des autres mystères que par son importance logique, car, une fois admis, il entraîne la soumission à tout ce que l'Église enseigne. Aussi la vérité de la *Révélation* est-elle le point capital, la clef de voûte du christianisme, la question suprême et décisive sur laquelle il importe de concentrer toutes les forces de notre attention. Voyons donc si, en dehors de la foi, nous pouvons trouver, pour croire à la Révélation, des motifs plausibles et rationnels.

Ce qui permet aux esprits les plus fermes, disions-nous tout à l'heure, de s'incliner sans répugnance devant les mystères de l'ordre naturel, c'est que ceux-ci, bien qu'incompréhensibles dans leurs causes, sont visibles et tangibles dans leurs effets. Eh bien, il en est, si je ne me trompe, précisément ainsi du mystère de la Révélation. Bien loin de manquer d'une base solide et réelle, ce mystère repose sur deux grands faits sensibles, éclatants, reconnus de tous, sur deux faits qui occupent une place immense dans l'histoire des hommes et dans celle des idées.

Un certain jour la lumière de l'Évangile s'est levée sur le monde, elle a fait pâlir aussitôt toute autre lumière, et elle n'a été elle-même surpassée par aucune autre. Ceux qui nient la divinité du christianisme sont expressément tenus d'expliquer par des causes humaines cette supériorité de la doctrine évangélique sur tout ce qui l'a précédée et sur tout ce qui l'a suivie. Ce n'est pas tout : il faut encore qu'ils rendent humainement raison d'un second phénomène, pareillement sans analogue dans les annales du monde, à savoir l'établissement et la perpétuité du gouvernement de l'Église, pouvoir tout immatériel, qui, sans posséder aucune des conditions de force et de durée, a surmonté pourtant les innombrables obstacles qu'il a rencontrés soit dans son sein, soit au dehors. Que si la marche ordinaire des choses

humaines ne suffit pas pour expliquer cette double merveille, nous serons autorisés à voir dans ces deux grands faits une manifestation directe de la suprême sagesse, et à proclamer l'Évangile divin et l'autorité de l'Église sainte et surhumaine; nous pourrons, en un mot, croire le mystère de la Révélation, sans que notre raison ait à réclamer.

Vous donc, qui refusez d'admettre la divinité de l'Évangile, avez-vous à nous fournir une explication naturelle de la merveilleuse apparition dans un coin de l'Empire romain de cette doctrine inattendue, inouïe, sans précédents, sans préparation, qui est venue tout à coup renouveler la face de la terre et changer les bases de la famille et des institutions? Il y a deux choses également admirables dans l'Évangile: les préceptes et le précepteur, la vie de Jésus et ses paroles. Chicanez tant que vous voudrez, contestez les textes, supposez des fraudes, des interpolations, des omissions; soutenez même, avec Strauss, que les récits des Évangélistes ne sont qu'un tissu de légendes, d'allégories, de mythes: vous conviendrez toujours que les allégories, les légendes, les mythes ne naissent point du néant. D'où ceux-ci sont-ils venus? De l'imagination populaire, dites-vous; mais le peuple ne met dans ses créations que les idées et les sentiments qui lui sont habituels: les héros de ses légendes, il les crée à son image. Or reconnaissons-nous le moindre trait du caractère hébreu, si dur, si inexorable, dans la charitable parabole du Samaritain ou dans le miséricordieux récit de la femme adultère? Peut-on raisonnablement supposer que des imaginations juives se soient complu à inventer le mythe étrange de leur Messie, fils de David, né dans une étable et mort sur une croix, tout exprès apparemment pour blesser la plus chère et la plus indestructible espérance de la nation juive? Non, il est sans exemple que les légendes populaires prennent le contre-pied des opinions du peuple où elles naissent. Vous direz peut-être, comme une autre école l'a avancé, que la doctrine de Jésus-Christ est l'œuvre collective et successive d'une secte de réformateurs anonymes qui ont abrité derrière un nom fictif les périlleuses nouveautés qu'ils voulaient répandre; mais le sang si généreusement versé pour leur foi par les apôtres réfute assez cette lâche hypothèse. L'originalité même du langage, sa justesse et sa profondeur, sa forme interrogative et parabolique, établissent invinciblement la personnalité du Christ. Comparez les diverses parties du Nouveau Testament: saint Luc et saint Jean, quand ils parlent en leur nom, approchent-ils de la sublime sérénité empreinte dans les paroles de leur divin maître? La véhé-

mente et rude éloquence de saint Paul a-t-elle la moindre ressemblance avec la douce et magistrale autorité des prédications du Sauveur? Enfin, si l'Évangile n'est pas de source divine, montrez-nous ses origines terrestres. D'où ses auteurs, quels qu'ils soient, ont-ils tiré cette surprenante nouveauté? Ce n'est certainement pas de la Judée. Serait-ce d'Alexandrie, d'Athènes ou de Rome? Nous savons tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait alors dans ces métropoles du monde païen. Indiquez-nous de grâce, parmi les contemporains de Tibère, le moraliste capable de composer le sermon sur la montagne.

Vous aurez beau interroger les plus illustres représentants de l'Académie, du Lycée ou du Portique; vous aurez beau faire appel à tous les sphinx de la sagesse orientale, vous aurez beau même réunir toutes les vérités éparses dans l'Ancien Testament, vous ne parviendrez jamais à faire jaillir de ces sources, si riches qu'elles soient, ni le divin précepte de l'humilité, ni l'amour des ennemis, ni la notion de l'égalité et de la fraternité humaines, ni le type de la pureté tout à la fois maternelle et virginale. Je n'insiste pas : pour tout esprit bien fait, l'Évangile porte en soi la preuve éclatante de sa céleste origine.

Le doigt de Dieu n'est pas moins visible dans l'établissement et l'étonnante stabilité du gouvernement de l'Église.

En effet, peut-on concevoir, en ne sortant pas du cercle des probabilités humaines, que les empereurs, maîtres absolus du monde, aient abdiqué volontairement leurs anciennes, que dis-je, leurs divines prérogatives, et déposé, sans combat, la plus belle moitié de leur puissance entre les mains de quelques pieux et pauvres vieillards? Conçoit-on que tous les envahisseurs barbares aient successivement imité cette étrange et débonnaire abnégation, et que, plus tard, regrettant leurs imprévoyantes concessions, ils n'aient pu parvenir, après des luttes séculaires, à ressaisir cette part de leur souveraineté mutilée? Certes, cet incroyable triomphe de la pensée sur la force n'est pas de l'ordre naturel. La durée de ce gouvernement, qui, depuis les apôtres, a conservé son principe et sa forme en ce qu'ils avaient d'essentiel, est, on peut le dire, un miracle perpétuel; oui, un miracle : je maintiens le mot, tant qu'on ne m'aura pas montré une autre école philosophique ou un autre gouvernement qui, comme la papauté, compte dix-huit siècles d'existence, et cela malgré plusieurs schismes, malgré une multitude d'hérésies, malgré les luttes les plus acharnées et, ce qui était un bien

plus grand péril, malgré les fautes humaines commises par quelques-uns de ses chefs et de ses ministres.

De cette impossibilité d'expliquer par des raisons naturelles ces deux grands phénomènes historiques, je crois pouvoir légitimement conclure la divinité de l'Évangile et la sainte et surhumaine autorité de l'Église. En m'inclinant ainsi devant le mystère de la Révélation, qui entraîne à sa suite la soumission aux autres mystères, je ne crois pas plus humilier mon intelligence que lorsque, dans l'ordre physique ou mathématique, j'adhère à telle ou telle vérité qui surpasse la portée de ma raison. D'ailleurs, je me hâte de le reconnaître, l'indépendance de la pensée et ce qu'on appelle le *libre examen* n'ont que bien peu à perdre à la soumission aux dogmes. L'Église, dans sa sagesse, n'a promulgué qu'un très petit nombre d'articles de foi. La liste de ces questions supérieures et réservées, si on la dressait avec une discrète exactitude, serait très courte. Il est vrai qu'à certaines époques la théologie (qui n'est en réalité qu'une science humaine, et à ce titre faillible comme toutes les autres), poussée par des passions d'école ou par des intérêts séculiers, a commis ou inspiré des actes d'une déplorable intolérance; mais ces temps sont loin de nous. Aujourd'hui, la liberté scientifique et la cause du progrès n'ont rien à redouter du christianisme. Une sage piété a résumé dans un judicieux axiome la charte, si je puis ainsi m'exprimer, des droits et des devoirs de l'esprit humain : *in certis unitas*, *in dubiis libertas*, *in omnibus caritas*. La science et la raison peuvent accepter ce partage; il est juste et il suffit à tous les besoins intellectuels.

Je sens, Monsieur, mieux que personne, tout ce qui manque à cet exposé; mais j'ai voulu vous adresser une lettre, et non un livre. Celle-ci dépasse de beaucoup les limites où j'aurais voulu la renfermer. Si cependant les considérations qu'elle contient ne parviennent pas à vous convaincre, je vous prie de ne pas vous décourager. Vous trouverez aisément des guides plus experts que moi. D'ailleurs, comme je vous le disais en commençant, les arguments les plus décisifs, vous les trouverez surtout en vous-même.

Ch. Magnin.

Paris, 29 avril 1855.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES OUVRAGES DE M. CH. MAGNIN.

Entretien sur l'éloquence, pièce qui a obtenu une mention de l'Académie française, dans la séance du 24 août 1820. (Paris, 1820, in-8°.)

Racine, ou la représentation des plaideurs, comédie jouée à l'Odéon le 14 février 1826 (inédite).

Les origines du théâtre moderne. Histoire du génie dramatique depuis le premier jusqu'au seizième siècle, précédée d'une introduction contenant des études sur les origines du théâtre antique, t. I. (Paris, 1838, in-8°.)

Le théâtre de Hrotsvitha, religieuse allemande du dixième siècle, traduit pour la première fois en français, avec le texte en latin, revu sur le manuscrit de Munich, précédé d'une introduction et suivi de notes. (Paris, 1845, in-8°.)

Histoire des Marionnettes en Europe depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, donnée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* (15 juin et 15 septembre 1850, 1er juin 1851, 1er mars 1852); 2e édition, Paris, 1862, grand in-12.

Fragments d'un comique du septième siècle (Paris, 1840, in-8°) (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I, p. 517).

Causeries et méditations historiques et littéraires, t. I, partie française, t. II, partie étrangère; choix d'articles publiés soit dans *le Globe*, soit dans *le National*. (Paris, 1843, 2 vol. in-8°.)

Lettre sur la Bibliothèque. Paris, 1833 (extrait de la *Revue de Paris*).

Discours prononcé aux funérailles de M. Van Praet. (*Moniteur* du 10 février 1837.)

Notice historique sur J. B. B. Van Praet (extrait de la *Biographie universelle*, t. LXXVIII).

Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Ducange à Amiens, le dimanche 19 août 1849. (Paris, 1849, in-4°.)

Discours prononcé aux funérailles de sir Graves Chamney Haughton, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le jeudi 30 août 1849. (Paris, 1849, in-4°.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Artaud de Montor, le mercredi 14 novembre 1849. (Paris, 1849, in-4°.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Quatremère de Quincy, le dimanche 30 décembre 1849. (Paris, 1849, in-4°.)

Et les articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le *Journal des Savants* que nous réunissons en deux groupes :

REVUE DES DEUX MONDES.

Vie de Camoens (15 avril 1832).

La statue de la Reine Nantechilde (15 juillet 1832).

L'Ahasvérus d'Edgar Quinet (1er décembre 1833).

Le Prométhée d'Edgar Quinet (15 mai 1838).

Le drame hiératique et le drame populaire en Grèce (15 mars 1838).

Le drame aristocratique (1er avril 1838).

La mise en scène chez les anciens. Présentation et réception des pièces. Comité de lecture, censure dramatique (1er septembre 1839).

Les acteurs (15 avril 1840).

Les affiches, annonces, billets de spectacles (1er novembre 1840).

La comédie au xe siècle. Hrosvita, sa vie et ses mœurs. La comédie de Paphnuce et Thaïs (15 novembre 1839).

Les Rayons et les Ombres de Victor Hugo (1er juin 1840).

Réception de M. Flourens à l'Académie française (15 décembre 1840).

Un duel politique. Réception de M. Victor Hugo à l'Académie française (15 juin 1841).

La reprise du Cid (1er février 1842).

Les Burgraves, trilogie par Victor Hugo (15 mars 1843).

De la situation du théâtre français, à propos de la tragédie de Lucrèce (1er juin 1843).

La reprise de Don Sanche d'Aragon (1er mars 1844).

Le Naufrage de Sepulveda (poème de Corte-Réal, seizième siècle (1er août 1844).

Les Bretons de Briseux (1er août 1845).

Roland ou la Chevalerie, par M. Delécluse (15 juin 1846).

La Chevalerie en Espagne et le Romancero (1er août 1847).

Teatro Celeste (les comédiens en Paradis), commencements de la comédie italienne en France (15 décembre 1847).

JOURNAL DES SAVANTS.

Annales de l'imprimerie des Estienne ou histoire de la famille des Estienne et de leurs éditions, par Ant. Aug. Renouard (novembre 1840, janvier et mars 1841).

La Chronique de la découverte et de la conquête de la Guinée, écrite par Gomès Eannès de Azurara, publiée par le vicomte de Carreira avec une introduction du vicomte de Santarem (juillet et décembre 1841).

Théâtre chinois, traduction de M. Bazin (mai et octobre 1842, janvier 1843).

La Célestine, tragédie comique de Calixte et Mélibée, traduite de l'espagnol, annotée et précédée d'un essai historique par M. Germond de La Vigne (avril 1843).

Poésies populaires latines antérieures au xiie siècle, recueillies par Édélestand du Méril (janvier, mars et mai 1844).

Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol, traduction nouvelle par M. Damas Hinard : *Lope de Vega* (novembre 1844 et novembre 1845).

Le théâtre français au moyen âge, publié par MM. Monmerqué et Franscisque Michel (janvier, février, août, septembre et octobre 1846).

Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés par M. Th. Hersart de la Villemarqué (mars et août 1847).

Poésies populaires latines du moyen âge. 2e recueil de M. Édélestand du Méril (janvier 1848).

Le ménager de Paris, traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393

par un Parisien pour l'éducation de sa femme, publié par la Société des Bibliophiles français (novembre 1848).

Christus patiens. Ezechielis et Christianorum poetarum, reliquiæ dramaticæ, publié par Dübner (août 1848, janvier 1849).

Collection des poëtes champenois antérieurs au XVIe siècle, par Prosper Tarbé (juillet et août 1851).

La Chanson de Roland, publiée par M. Génin (septembre et décembre 1852, mars 1853).

Maître Pierre Patelin, texte revu sur les manuscrits et les plus anciennes éditions, avec une introduction et des notes par M. F. Génin (décembre 1855, janvier et février 1856).

Ancien théâtre français ou collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille (avril, mai et juillet 1858).

La Satire en France au moyen âge, par C. Lenient (octobre 1859).

Les Drames liturgiques du moyen âge, par E.-D. Coussemaker (mai et septembre 1860, août 1861).

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX D'AIGNAN-STANISLAS JULIEN,

MEMBRE ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Messieurs,

La philologie a, dans le cours de notre génération, étonné le monde par ses découvertes. On a vu les monuments égyptiens, dont les signes mystérieux défiaient depuis tant de siècles la curiosité des peuples, livrer leurs secrets à la perspicacité de nos savants. On a vu les monuments, plus récemment mis au jour, de Babylone et de Ninive, déchiffrés et traduits par des procédés peut-être plus surprenants encore; car, pour l'Égypte, dès que Champollion en eut pénétré le mystère, on a pu entrer dans l'interprétation des hiéroglyphes à l'aide d'une langue dont l'ancienne existence sur les bords du Nil et le nom même (le copte) décelaient l'origine pharaonique; tandis que, pour les monuments babyloniens, c'est la langue en même temps que l'écriture qu'il fallait retrouver. Stanislas Julien n'a pas eu de part à ces découvertes et n'a eu rien de pareil à découvrir. La langue qu'il cultiva n'a pas cessé d'être parlée et écrite depuis l'antiquité la plus reculée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mais cette langue a, dans son système d'écriture et dans son propre organisme, de telles difficultés, que les résoudre et en donner la clef, comme il le fit par ses livres et par son enseignement, c'est un mérite qui ne le cède en rien à la gloire des inventeurs.

Dès son enfance il avait fait preuve d'une merveilleuse aptitude à apprendre les langues; mais, comme les prédestinés, il ne s'ouvrit la voie qu'en triomphant de plus d'un obstacle.

On lit dans une Biographie des contemporains, publiée en 1834 :

« Julien (Aignan-Stanislas), orientaliste, né à Orléans le 21 septembre 1799, est fils de Noël Julien, célèbre mécanicien, mort dans la même ville, le 21 octobre 1803, à soixante-cinq ans. Sa mère, restée veuve, ayant perdu dans la révolution la plus grande partie de sa fortune, voulait faire donner à son fils une éducation soignée; mais, contrariée dans ce dessein par un ancien militaire qu'elle avait épousé en secondes noces, ce ne fut que lorsque le jeune Stanislas fut parvenu à sa treizième année qu'elle réussit à lui faire donner quelques leçons de latin par un maître particulier, chez qui elle l'envoyait furtivement trois ou quatre heures par jour. Huit mois après la mort de son beau-père, Julien, libre de suivre ses goûts studieux, entra au collège d'Orléans, parcourut quatre classes en dix mois et obtint les plus brillants succès. Il perdit sa mère quelque temps après et fut confié aux soins d'un tuteur, qui, le destinant à l'état ecclésiastique, le plaça au séminaire. Quatre ans suffirent à Julien pour y achever ses études; mais, comme celle du grec ne faisait point partie de l'éducation du séminaire, et qu'il était même défendu aux élèves de s'occuper de cette langue, qui pouvait leur faire négliger leurs autres devoirs, Julien, qui en sentait l'importance, se procura quel-

ques livres grecs, et la nuit, caché sous les rideaux de son lit, il étudiait à la clarté d'une lanterne qu'il enveloppait de tous ses habits. Le stratagème fut découvert plusieurs mois après; on tança le coupable, on le força de renoncer à son étude favorite; mais il savait le grec. Sa ténacité plut au supérieur; il créa une chaire de langue grecque dans le séminaire et en nomma professeur l'élève insubordonné. Ces nouvelles fonctions n'empêchaient pas M. Julien de continuer sa philosophie, et il trouvait encore le temps d'apprendre l'anglais, l'italien, le portugais, l'espagnol et l'allemand. Sa méthode consistait à faire et à apprendre par cœur le dictionnaire des mots et des locutions qu'il trouvait dans les livres de chacune de ces langues. Peu disposé, toutefois, à embrasser l'état ecclésiastique, il songeait à prendre un autre parti et se préparait à partir pour les États-Unis d'Amérique, sur l'invitation pressante de son frère aîné, qui, mécanicien comme son père, avait formé à Camden, dans la Caroline du Sud, une manufacture d'armes très florissante, lorsque ce frère mourut de la fièvre jaune. M. Julien reprit alors ses études et se détermina à venir, en 1821, à Paris, où il espérait entrer dans l'instruction publique. »

Le caractère précis de ces renseignements autorise à croire que le sujet de l'article a tout au moins aidé à le rédiger; et on le peut soupçonner encore à certains traits d'une autre nature : son père, mécanicien « célèbre »; sa mère, « ayant perdu la plus grande partie de sa fortune dans la révolution »; mais il y a quelque chose de plus fort. Les biographies contemporaines ont des complaisances qui ne s'accordent pas toujours avec les souvenirs précis des concitoyens et avec les actes de l'état civil. On trouve sur les registres de l'état civil d'Orléans, à la date du 24 germinal an v (13 avril 1797), la nais-

sance de Noël Julien, et à la date du quatrième jour complémentaire an VII (20 septembre 1799) celle d'Aignan-Stanislas Julien, tous les deux frères, comme le prouvent ces actes de naissance et d'autres actes du 8 floréal an VI (27 avril 1798) et du 16 nivôse an X (6 janvier 1802). Leur père, appelé Noël Julien, comme le fils aîné, mourut le 1er brumaire an XI (23 octobre 1802), laissant ses deux enfants mineurs[1]. L'un, placé en apprentissage chez un serrurier, annonçait de grandes dispositions pour la mécanique; vers l'âge de seize ou dix-sept ans, il partit pour l'Amérique : on n'entendit plus parler de lui. L'autre fut élevé gratuitement au séminaire d'Orléans.

Celui qui mourut en Amérique, c'est Aignan-Stanislas Julien.

C'est, en effet, Noël Julien qui fut l'étonnant écolier dont il a été parlé tout à l'heure. C'est sous ce nom qu'il fut connu au séminaire d'Orléans pendant tout le cours de ses études; c'est avec ce nom qu'il en sortit, vers 1819 ou 1820, ayant alors vingt-deux ou vingt-trois ans. C'est encore le nom qu'il portait lorsqu'il vint demeurer à Paris, rue Cassette. Ce fut seulement quand il publia ses premiers livres qu'il les signa du nom de Stanislas, le trouvant sans doute plus sonore, plus large, plus imposant : en sorte qu'on est tenté de se demander si, par hasard, il n'aurait pas confondu l'acte de naissance de son frère avec son propre acte de naissance. S'il le fit, ce fut assurément sans penser à mal; et, s'il fit mal, au moins ne peut-on pas dire qu'il ait fait tort à son frère : Noël Julien est oublié pour toujours; Stanislas Julien vivra seul et à jamais dans les annales du monde savant.

[1] Leur mère, Marie-Françoise-Sophie Cantra, Ceintra ou Sintra, née le 25 avril 1769, épousa en secondes noces Antoine Baron, le 14 germinal an XIII (4 avril 1805), et mourut le 2 décembre 1814. Antoine Baron, son second mari né le 1er avril 1752, mourut le 22 mars 1817. (Registres de l'état civil d'Orléans.)

La biographie que nous avons dû redresser, à l'aide des registres de l'état civil d'Orléans et des souvenirs précis des premiers compagnons de notre confrère, n'a rien exagéré dans ce qu'elle nous dit de sa merveilleuse facilité et de son obstination précoce au travail. Il avait communiqué son ardeur à une douzaine de ses camarades. Le survivant qui lui rend ce témoignage ne se donne lui-même que comme s'étant chargé de les réveiller tous les jours dès trois heures du matin. Point de jeux : il y était assez gauche. Pendant les récréations, il se confinait dans le Jardin des racines grecques, ou des racines hébraïques du Père Houbigant. Il se jetait sur les langues avec avidité. Il portait huit dictionnaires dans sa tête. Il était passionné aussi pour les vers latins, et son maître ne trouvait bons que ses vers. Il était si invariablement le premier dans les compositions, que ses camarades jaloux soupçonnèrent l'admiration du maître pour le jeune lauréat d'être un peu aveugle. Cela donna lieu à une scène que l'homme vénérable dont je recueille ici les souvenirs raconte ainsi : « Un jour que ce professeur nous donnait les places d'une composition en vers, Stanislas (on ne lui marchande pas ce nom rendu célèbre) fut appelé à la première place. Tous ses condisciples demandent que la lecture des vers soit faite publiquement. Le professeur déclame avec emphase le morceau poétique. Une faute de quantité ! s'écrie l'un des écoliers; — la césure manque à ce vers ! s'écrie un autre; — quel gros solécisme ? dit un troisième. Si bien que les fautes additionnées, séance tenante, firent passer Stanislas de la première place à la vingt-troisième; les battements de mains de toute la classe accompagnèrent la chute du poète, et les regards malins des écoliers jouirent cruellement de l'humiliation du professeur. — Une fois par semaine, on réservait le dernier quart d'heure de la classe pour un

exercice amusant que nous appelions la causerie en vers. Le professeur récitait un vers de Virgile, puis chaque écolier, à son tour, devait répondre par un autre vers de Virgile commençant par la *lettre* qui terminait le vers qui venait d'être récité. La prodigieuse mémoire de Stanislas lui assurait dans cet exercice (plus singulier que poétique) une supériorité que personne ne pouvait contester. »

Arrivé à Paris (un de ses élèves du petit séminaire l'avait aidé de son argent quand il quitta la soutane), il suivit au Collège de France le cours de littérature grecque de Gail, et se fit tellement distinguer du maître qu'en 1821, n'ayant que vingt-quatre ans, il reçut de lui la mission de le suppléer. La publication de l'*Enlèvement d'Hélène*, du poète Coluthus, marqua son passage dans cette chaire. Il y voulut mettre tout l'appareil d'un érudit épris de son art : texte revu sur les meilleures éditions critiques, traduction française, traduction latine entièrement neuve, notes philologiques, scholies inédites, trois index, et, pour finir, quatre versions en langues modernes : en italien, en anglais, en espagnol et en allemand, avec un facsimilé des deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, lithographié par lui-même[1]. La biographie, probablement personnelle, que je citais tout à l'heure, ajoute à ce propos : « Un fait peu connu et qui mérite d'être cité, c'est que le jeune auteur, pour subvenir aux frais d'impression, vendit la dernière maison qui lui restait à Orléans de la succession de son père[2]. » Il ne pouvait pas s'arrêter au grec ancien; il voulut

[1] Letronne en a rendu compte dans le *Journal des Savants* (1823), p. 406.

[2] *La France littéraire*, de Quérard, attribue à Stanislas Julien les deux pièces latines suivantes, que d'autres biographes placent en tête de ses publications :

Juliani qui natus XVIII *kal. oct.* MDCCLVII *in Galliam confugit pridie kal. oct.* MDCCCIX *colloquium cum Musis.* Parisiis, e typographia Delalain, 1823, in-4° de 20 pages.

Juliani carmen ad Phœbum ineunte anno reparatæ salutis 1824, ætatis ferreæ 6537

connaître le grec moderne et lui paya son tribut en publiant une traduction des Odes de Kalvos de Zante, sous ce titre : *La Lyre patriotique de la Grèce,* et le dithyrambe sur la Liberté, du docteur Salomos, inséré plus tard dans le second volume des *Chants populaires de la Grèce,* par Fauriel. Mais à côté de la chaire de grec s'élevaient les chaires de langues orientales. Stanislas Julien voulut savoir ce que c'était. Il suivit pendant quelques semaines les cours d'arabe, d'hébreu, de persan, de sanscrit, sans éprouver de vocation pour l'un plutôt que pour l'autre; mais, visitant un jour un des auditeurs du cours de chinois, Fulgence Fresnel, qui préparait pour la prochaine leçon d'Abel Rémusat l'explication d'un passage du philosophe Meng-tseu, il fut frappé de la figure étrange de ces caractères, s'en fit expliquer la valeur mot à mot, et, en une demi-heure, il se sentit assez maître de son texte pour demander à son ami d'aller prendre sa place devant la table du professeur; ce qu'il fit. Abel Rémusat ne vit pas sans surprise un jeune homme inconnu lui traduire, une heure durant, le livre de Meng-tseu du chinois en latin. Il n'était pas accoutumé à voir les étudiants du quartier latin lui expliquer du chinois à livre ouvert. Ici, la leçon était apprise, mais c'était merveille déjà qu'une leçon apprise ainsi, et les jours suivants Stanislas Julien, qui avait pris goût à la chose, revint et expliqua le texte chinois de lui-même. Il avait trouvé sa voie. Telle était la nature de son esprit qu'il se sentait, il faut bien le dire, plus attiré par les difficultés d'une langue que retenu par ses beautés; et c'est ainsi qu'il quitta le grec pour se donner tout entier au chinois.

Parisiis, e typographia Belin, 1824, brochure in-4°.

Le titre seul de la première de ces brochures aurait dû faire écarter cette supposition; et la deuxième est du même auteur que la première. Il suffit de les ouvrir pour être convaincu que notre confrère y est resté complètement étranger.

En trois mois, il possédait suffisamment cette langue pour entreprendre la traduction du texte de Meng-tseu, dont l'explication avait marqué ses débuts au cours d'Abel Rémusat. Pour le traduire, il dut lire d'abord deux versions mandchoues, langue qu'il apprit tout seul, et, pour l'annoter, plus de cent volumes de commentaires. Pour le traduire, il avait bien eu aussi la traduction latine du P. Noël, publiée en 1811. Néanmoins, même avec ce secours, un pareil travail dépassait la mesure d'un debutant : c'était œuvre de maître. En quatre mois il fut achevé. Le conseil de la Société asiatique en fit immédiatement composer l'impression à ses frais[1], et Abel Rémusat, justement fier de son élève, se chargea d'en signaler lui-même les mérites dans le journal de cette Société[2].

Des publications de ce genre ne conduisent pas à la fortune, et Stanislas Julien n'eût pu y consacrer ses loisirs si un jeune Écossais, qui avait suivi son cours de grec au Collège de France, passionné lui-même pour les langues orientales, ne lui avait procuré l'amitié et le patronage de sir Williams Drummond, qui résidait alors en Italie. Si le premier, comme le dit notre biographie, inspira à Stanislas Julien le goût du chinois, le second lui donna les moyens de s'y livrer sans avoir à s'inquiéter de la vie de chaque jour. Mais cette situation indépendante que lui faisait l'opulent diplomate ne dura pas, et le jeune sinologue dut chercher dans des travaux plus obscurs,

[1] Ce fut le 7 juillet qu'il en adressa le manuscrit au conseil de la Société asiatique, lui demandant que la Société lui fournît le moyen de l'imprimer. (*Journal asiatique*, 1823, p. 57.) Le Journal en donna un extrait en septembre de la même année. (*Ibid.*, p. 219.)

[2] *Meng-tseu vel Mencium*, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensita, instruxit, et perpetuo commentario e sinicis deprompto illustravit Stanislaus Julien, sinice et latine, 2 vol. — Voir l'art. d'Abel Rémusat, *Journal asiatique*, 1824, p. 105 et *Journal des Savants*, 1825, p. 79.

mais mieux payés, des ressources qui lui permissent de donner à ses chères études ce qui lui restait de loisir. Abel Rémusat y aida encore en le faisant nommer, le 7 août 1827, par le choix des quatre Académies, sous bibliothécaire de l'Institut. Notre biographie (j'allais dire « autobiographie ») signale un fait qu'elle juge « digne d'être remarqué » : c'est que « M. Julien, au milieu des travaux d'érudition qui, dit-elle, ont déjà commencé à lui faire une réputation européenne, a senti la nécessité de se faire une belle écriture (il l'a gardée jusqu'à la fin), et y est parvenu, en faisant usage de la méthode de M. Carstairs, dont il a le premier traduit l'ouvrage, aussitôt approuvé par la Société pour l'enseignement élémentaire, et ensuite adopté par le conseil royal de l'instruction publique pour les établissements universitaires »; et l'article finit en disant (ceci vaut presque une signature) : « Cette méthode est aujourd'hui à sa quatrième édition ».

Durant cette période difficile de 1824 à 1827, Stanislas Julien avait concentré ses études de chinois sur les classiques de la Chine, cherchant, par des traductions assidues, les secrets d'une syntaxe dont il devait, par la suite, tracer les règles d'une main sûre. Il avait pourtant donné quelques traductions de contes ou de nouvelles dans le *Journal asiatique :* en 1824, *Le Léopard vengeur,* histoire tirée du livre intitulé *Sing-chi-hing-yan; Contes et bons mots* extraits d'un livre chinois intitulé *Siao-li siao*[1]; en 1827 (au moment où il mettait la dernière main à la seconde partie du livre de Meng-tseu), *L'Héroïsme de la piété filiale*[2]. Trois ans plus tard, il abordait les questions de grammaire dans ses *Vindiciæ philologicæ in linguam sinicam.* Après s'être nourri de l'expérience des autres, en copiant pour son

[1] *Journal asiatique,* 1824, p. 90 et 100. — [2] Dans les *Contes chinois* traduits par d'Entrecolles et Francis Davis et édités par Abel Rémusat.

IMPRIMERIE NATIONALE

propre usage le volumineux ouvrage de Prémare, intitulé *Noticia linguæ sinicæ*, il commençait à donner un aperçu de la méthode par laquelle il allait se placer au premier rang. Sa réputation de sinologue était déjà si bien établie qu'en 1832, Abel Rémusat ayant été enlevé à la science par le choléra, ce fut lui qui fut choisi pour le remplacer dans la chaire de chinois au Collège de France, et, l'année suivante, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'appelait au fauteuil laissé vacant par la mort de Saint-Martin.

Élevé si jeune au faîte des honneurs littéraires, Stanislas Julien allait justifier pleinement la confiance dont il avait été l'objet.

Pour comprendre les titres qu'il se fit dans le monde savant comme traducteur, il faut savoir à quelle langue il avait affaire.

L'originalité de la langue chinoise est dans sa structure intime et dans son mode d'écriture. L'écriture est ce qui nous doit paraître le plus étrange. Habitués que nous sommes en Europe à des alphabets dont l'office est de reproduire les modulations de la parole, nous n'imaginons guère un système complet d'écriture combiné de manière à transmettre directement l'idée sans passer par l'intermédiaire du son articulé. C'est cependant ce qui arrive en Chine, où les signes graphiques éveillent immédiatement l'idée qui s'y rattache, sans qu'il soit nécessaire de savoir comment cette même idée pourrait être rendue verbalement; et cela est si vrai que les Japonais, les Coréens, les Annamites, qui, tout en parlant des idiomes très différents, se servent de la langue chinoise écrite, en lisent les textes à haute voix en attachant aux divers caractères les sons des mots qui, dans leurs idiomes respectifs, répondent à l'idée figurée.

On a quelquefois rêvé un système de langue universelle : en voilà un. Au prix de grandes difficultés sans doute, l'écriture chinoise a l'avantage d'être comme un moyen de communication internationale entre des peuples d'idiomes différents. Elle en a un autre qui n'est pas moins considérable : c'est de maintenir à travers les siècles, chez un peuple qui en compte un si grand nombre depuis les premières origines de sa civilisation, l'unité du langage littéraire. La langue parlée a beau recevoir les modifications que le temps apporte avec soi, la langue écrite en subit à peine l'atteinte. Il est plus que probable qu'un contemporain de Confucius ne saurait, s'il revenait au monde, se faire entendre de vive voix des habitants actuels de l'Empire du Milieu. Mais ceux qui, de nos jours, ont fait leur étude de l'instrument écrit, peuvent lire les antiques monuments de la Chine, antérieurs de mille ans à Confucius.

Il ne faut pas, du reste, aller en Chine pour trouver des livres qui parlent aux yeux sans aucun intermédiaire du son. Nous pouvons rester chez nous; il suffit de prendre nos propres livres et de les placer dans les mains d'un sourd-muet, élève de nos écoles. Le sourd-muet qui lit couramment nos livres a fait un apprentissage bien autrement difficile que celui des lettrés de la Chine; car nos lettres n'ont pour lui aucune valeur phonétique, puisqu'il n'a aucune idée du son. Il faut donc qu'il retienne la configuration des mots par la mémoire des yeux. Il apprend le français comme les Chinois apprennent leur langue, ajoutons avec bien plus de difficulté que les Chinois; car un langage combiné tout exprès pour la vue offre naturellement à la mémoire des yeux mille secours qu'elle ne saurait trouver dans un langage formé pour les oreilles. Un sourd-muet qui saurait le grec, le français, l'allemand et le russe serait de la force de quatre sinologues.

La lecture du chinois est donc une première difficulté. C'est, si l'on veut, une langue, je ne dis pas algébrique, mais arithmétique. Seulement il y a 42,000 chiffres à connaître, autant de signes que la langue parlée peut avoir de mots; et il y en a 42,000 dans le grand dictionnaire de l'empereur Kang-hi, en 32 volumes in-8°. On peut s'en tirer pourtant; car, après tout, c'est la mémoire des yeux substituée à la mémoire de l'ouïe, l'écriture chinoise parle aux yeux exactement comme le langage parle aux oreilles; la multiplicité des signes ne fait que remplacer la multiplicité des sons dont nous nous rendons maîtres par l'habitude; et, en somme, sur les 42,000 caractères, il n'y en a guère que 5 à 6,000 qui forment le langage usuel[1]. Les quatre classiques n'en contiennent que 2,400, et qui les sait lire peut déjà se vanter de lire le chinois. Mais il ne suffit pas de le lire, il faut l'entendre, et, si la lecture courante exige un remarquable effort de mémoire, l'intelligence des textes demande une dose bien plus prodigieuse de perspicacité.

La langue chinoise se compose de caractères invariables qui ne sont que des racines et qui doivent pourtant exprimer toutes les nuances du discours. « Les caractères chinois, dit Stanislas Julien, sont tous monosyllabiques, indéclinables et *inconjugables*. Il ne sont donc point susceptibles de recevoir ces flexions qui, dans les langues grecque et latine, font voir, au premier coup d'œil, les genres, les cas et les nombres des noms, les voix, les temps, les modes et les personnes des verbes. Mais, malgré cette absence de flexions, la langue chinoise est, pour un sinologue instruit, aussi claire, aussi intelligible que les langues savantes, qui sont richement pourvues des flexions qui lui manquent[2]. »

[1] Voir Stanislas Julien, *Syntaxe nouvelle*, t. I, p. 2. — [2] *Syntaxe nouvelle*, p. 1.

Si Stanislas Julien trouvait la langue chinoise si claire, c'est que lui-même avait singulièrement contribué à l'éclaircir.

Sa méthode, en effet, on peut le dire sans exagération, fait époque dans l'histoire de l'enseignement de cette langue en Europe. L'étude du chinois date de nos missionnaires. Le chinois, étant une langue vivante, devait avoir pour premiers maîtres parmi nous ceux qui, soutenus par le zèle de l'apostolat, étaient allés, au péril de leur vie, établir leur résidence en Chine. Ils avaient dû se former au langage parlé dans l'œuvre de leur prédication; ils avaient dû s'initier de même au langage écrit pour discuter avec les lettrés du pays, et plusieurs égalèrent les plus savants mandarins dans cette science. Mais, s'ils arrivèrent ainsi à bien comprendre le chinois, soit parlé, soit écrit, ils s'appliquèrent peu à enseigner aux autres le mécanisme de ce double langage. Ils tenaient surtout à faire connaître à l'Europe l'histoire et la philosophie du peuple chinois. Or, pour cet enseignement, il n'était pas besoin d'analyser grammaticalement un texte, il suffisait d'en rendre le sens général; et leurs traductions, conformes d'ailleurs au système alors en faveur pour toutes les autres langues, étaient une paraphrase plus propre à satisfaire l'historien qu'à guider le philologue.

Le vrai travail philologique se fit en Occident.

En 1742, Fourmont, qui, du reste, était en rapport avec nos missionnaires de Chine, publia, sous le titre de *Grammatica sinica,* un ouvrage à tous égards des plus élémentaires. De Guignes, son élève, consulta avec fruit les auteurs chinois pour son histoire des Huns, travail très important, mais dans lequel, tout en extrayant les textes en homme qui en a compris le fond, il ne se hasarde jamais à une traduction vraiment littérale d'un seul passage. Abel Rémusat, le premier, aborda le

chinois en vrai philologue. Il perfectionna la grammaire de Fourmont en publiant ses Éléments de la grammaire chinoise (1822)[1], et il exposa dans sa préface, avec la lucidité qui lui est propre, combien tous les essais précédemment tentés par les PP. Varo, Castorano et Prémare, et par Bayer, Fourmont, Marshman, Morrison, pour rendre accessible l'étude du chinois écrit, à l'aide de règles certaines, étaient restés insuffisants.

Abel Rémusat avait un esprit fin, une intelligence supérieure, un tact et une sagacité exceptionnels, un savoir étendu. Il sut donner un caractère de précision remarquable aux règles qu'il proposa, et il les appliqua lui-même avec une grande sûreté dans la traduction des textes qu'il jugeait à propos d'aborder. Mais (et c'est un mérite encore) il ne se hasarda point au delà des limites où il ne se sentait pas le pied assuré; et il ne craignit pas d'en faire l'aveu à propos de quelques passages de sa traduction du roman des *Deux Cousines* (*Yu-Kiao-li*). Il déclare « qu'il a dû se borner à remplacer plusieurs vers par des lignes de prose où l'on trouvera que le vide de la pensée n'est nullement racheté par le mérite de l'expression; qu'il est loin d'affirmer que le sens soit toujours rendu; qu'il se pourrait même que la version n'eût presque rien de commun avec l'original; qu'on est privé, en Europe, des secours qui seraient nécessaires pour déchiffrer ces compositions énigmatiques, et qu'on en est réduit à une opération conjecturale dont le succès n'est jamais bien démontré, etc. »

Cet aveu n'ôte rien à la juste renommée d'Abel Rémusat. Il possédait assez la littérature chinoise pour y prendre la matière des savants mémoires dont il a enrichi le recueil de notre

[1] *Éléments de la grammaire chinoise ou principes généraux du* Kou-wen, *ou style antique, et du* Kouan-hoa, *c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois.* Paris, Imprimerie royale, 1822.

Académie et le *Journal des Savants :* c'était là que le portait surtout la tendance de son esprit. Comme traducteur, il s'arrêtait devant des difficultés que des sinologues européens, résidant en Chine, avaient regardées eux-mêmes comme insolubles. Le P. Prémare, qui, après trente ans de séjour, traduisit à Pékin le drame célèbre de *L'Orphelin de la Chine*, s'était excusé d'avoir omis toute la partie lyrique de cette pièce, parce que, disait-il, « elle est remplie de figures de langage dont nous avons peine à saisir la valeur ».

Ces limites, que les plus savants des missionnaires établis en Chine n'avaient pas dépassées, ces limites dont Abel Rémusat n'était pas lui-même sorti, elles furent franchies par son disciple; et les règles que ce dernier trouva, au prix d'un travail obstiné mis au service de la sagacité la plus pénétrante, ont donné à ceux qui l'écoutèrent le moyen de les franchir après lui.

La langue chinoise, nous a dit Stanislas Julien, ne connaît aucune de ces flexions qui indiquent dans d'autres langues les genres, les cas et les nombres des noms, les voix, les temps, les modes et les personnes des verbes; et pourtant elle est assez intelligible pour se prêter depuis trente siècles et plus à tous les besoins de l'histoire, à tous les développements de la pensée philosophique; elle est assez claire pour qu'aujourd'hui encore, sous sa forme commune appelée *kouan-hoa* (langue de commun usage), elle soit parlée en Chine, en Cochinchine, à Siam, au Japon, en Corée, même au Tibet, par une population de quatre cents millions d'hommes, c'est-à-dire par la moitié du monde civilisé.

« Pourquoi, dit notre confrère à qui nous empruntons cette observation, pourquoi une langue, si imparfaite en apparence, répond-elle assez bien à tous les besoins de la pensée

pour avoir permis aux auteurs chinois de traiter, depuis plus de vingt siècles, dans d'innombrables ouvrages, tous les sujets scientifiques ou littéraires qui sont du ressort de l'esprit humain? Cela tient à ce que les flexions des noms et des verbes, qui donnent tant de précision aux langues anciennes, trouvent, jusqu'à un certain point, leurs équivalents dans la mobilité des signes chinois, qui acquièrent toutes sortes de valeurs grammaticales suivant la place qu'ils occupent dans la phrase, et suivant les mots avec lesquels on les construit. La position relative des mots détermine nettement leur rôle et donne aux écrits et aux discours toute la clarté désirable[1].

« Pour entendre le chinois, il ne suffit pas de savoir un nombre considérable de mots. Quand on aurait gravé dans sa mémoire les 9,000 mots exigés autrefois pour devenir l'un des historiens de l'empire, on ne serait pas en état de comprendre, avec ce seul secours, une demi-page du texte chinois le plus facile. Pour donner à chaque mot la valeur qui résulte de sa position et saisir le rôle varié des prépositions et des particules qui déterminent les rapports réciproques des mots, il faut avoir étudié la langue rationnellement, avoir analysé et, pour ainsi dire, disséqué d'une manière philosophique les textes les mieux traduits par les missionnaires ou par les savants de l'Europe qui les ont pris pour guides. On arrivera alors à saisir avec certitude les valeurs de position d'où dépend en grande partie la connaissance de la langue chinoise[2].

[1] *Syntaxe nouvelle*, t. I, p. 2.

[2] *Syntaxe nouvelle*, t. II, p. 3. « Mais, ajoute-t-il, il y a une condition indispensable, c'est qu'on étudiera avec soin les lois de la construction, les principes constants qui déterminent les fonctions grammaticales des mots et qui en caractérisent la valeur, suivant la place qu'ils occupent dans la phrase, le rôle des prépositions qui tantôt sont significatives comme celles des autres langues, tantôt perdent leur sens usuel pour devenir des marques purement phonétiques de régime, ainsi que je crois l'avoir démontré dans la dissertation qui termine mon édition chinoise-latine du philosophe *Meng-tseu*. »

Cette règle de position, qui donna à Stanislas Julien le moyen de résoudre les plus grandes difficultés de la langue chinoise, il n'est pas le premier qui en ait eu l'idée. Il déclare lui-même qu'il l'avait trouvée énoncée dans Marshman. Mais elle n'avait été qu'entrevue par ce savant, et appliquée assez confusément après lui. Le mérite de Stanislas Julien, c'est d'avoir vu tout de suite combien elle était féconde. « Ce fut, dit-il, pour moi un trait de lumière qui m'ouvrit les yeux et me permit de commencer, au bout de trois mois d'études, ma traduction latine du philosophe Meng-tseu [1]. » Son grand titre, c'est de l'avoir non seulement trouvée, mais prouvée en l'appliquant, avec un succès complet, à la traduction de textes réputés jusque-là inabordables. Abel Rémusat avait déclaré que les vers chinois lui paraissaient le plus souvent inintelligibles. Stanislas Julien se dit qu'il les entendrait, et, pour tenir parole, il se mit à étudier les principaux recueils de la Bibliothèque nationale. A force de comparaisons, il en tira « une sorte de dictionnaire qui lui donna la clef des expressions figurées, des métaphores les plus fréquentes, des faits relatifs à la fable et à la mythologie, enfin des principales allusions historiques » que l'on y rencontre; et, ainsi préparé, il traduisit en français et publia, en 1832, aux frais du Comité de traduction des ouvrages orientaux établi à Londres, le *Hoeï-lan-Ki* ou le *Cercle de craie,* drame en prose mêlé de vers [2]. Le P. Prémare, qui traduisit *L'Orphelin de la Chine* (*Tchao-chi-kou-eul*, le Petit orphelin de la famille Tchao) (1731), avait omis, nous l'avons vu, tout ce qui est en vers dans cette pièce. Stanislas Julien en donna, dès 1834, une traduction complète, exprimant justement le regret que Voltaire, qui a pris dans la

[1] *Syntaxe nouvelle,* avertissement, t. I, p. VIII. — [2] Raynouard en a rendu compte dans le *Journal des Savants,* 1834, p. 219.

IMPRIMERIE NATIONALE.

traduction du P. Prémare, le fond de sa tragédie, n'ait pas connu la partie lyrique du drame chinois, partie fort supérieure à l'autre, dont il n'eût pas manqué de s'inspirer plus heureusement.

Avec l'instrument qu'il s'était si habilement créé, la traduction des textes les plus difficiles n'était plus qu'un jeu pour Stanislas Julien. Il s'y complaisait avec un légitime orgueil, si tant est que l'orgueil soit légitime et ne gâte point les meilleures choses. Stanislas Julien se sentait si bien maître sur ce terrain, qu'il était tenté de regarder comme intrus quiconque s'y hasardait auprès de lui et sans lui. C'est ce qui fit qu'autant il avait d'empressement à répondre aux consultations et à seconder ses disciples, autant il se montra dur pour ceux qui se passaient de ses conseils ou, négligeant sa méthode, voulaient entendre le chinois par eux-mêmes et en faire l'objet de leurs travaux.

Je ne rappellerais pas, si cela n'occupait une si grande place dans sa vie de savant et jusque dans ses livres, le différend qu'il eut avec M. Pauthier.

Disciple avec lui d'Abel Remusat, M. Pauthier s'était trouvé son concurrent, concurrent malheureux, au Collège de France et à l'entrée de notre Académie. Cette double candidature avait été pour leurs amis une occasion d'opposer leurs titres les uns aux autres. La comparaison avait blessé Stanislas Julien, et la victoire même n'avait pas effacé dans son cœur l'injure qu'il en avait ressentie. De l'héritage d'Abel Remusat, qui savait en même temps traduire les textes et en tirer parti dans ses mémoires, Stanislas Julien avait pris le premier lot, la science du philologue, et j'ai dit comment il avait su l'étendre; M. Pauthier s'était attaché au second, lot plus séduisant. L'art de composer l'emporte sans doute sur l'art de traduire : c'est là

ce qu'on disait en sa faveur; mais c'est ce qui offensait d'autant plus Stanislas Julien. Avant de tirer d'un texte des inductions critiques ou historiques, il s'agit de bien l'entendre. C'est ce que faisait notre confrère, et il soutenait que, pour son rival, c'était le moindre souci. Bon nombre de savants persistaient, en effet, à croire que l'interprétation d'un texte chinois n'était que l'art de deviner une série d'énigmes, ou la mise au net d'une série d'images indécises entre lesquelles le traducteur européen devait établir une liaison qui n'existait pas en chinois. C'était, ainsi que l'a dit un des disciples et l'héritier le plus légitime de Stanislas Julien, celui qui m'a fourni plusieurs des traits de cette esquisse, c'était comme la querelle des dessinateurs et des coloristes. Julien était le dessinateur correct et consciencieux; Pauthier, l'homme d'imagination, se bornant à rendre par une touche hardie l'effet général d'un tableau, et suppléant à ce qu'il ne voyait pas bien par des raccords.

Les choses auraient été moins loin, sans doute, si M. Pauthier, non content d'user de ce procédé dans ses compositions, n'eût contesté les mérites d'une méthode qui, en Stanislas Julien, était tout l'homme; et si, d'autre part, il n'avait eu la malencontreuse idée, en faisant des traductions aussi, de tenter l'application de la méthode inductive à l'interprétation d'un texte des plus difficiles. C'était pour Stanislas Julien une trop bonne occasion de montrer le danger de l'imagination dans la traduction de cette langue, et, par opposition, l'excellence de la méthode d'analyse et de syntaxe, fondée sur la position des mots, dont il était, lui, le promoteur. Il le fit dans plusieurs écrits, attaques et répliques, dont on doit regretter la violence[1], mais qui,

[1] On peut juger par le titre et les sous-titres du morceau suivant : *Simple exposé d'un fait honorable odieusement dénaturé dans un libelle récent de M. Pauthier,* suivi

pour la science, furent loin d'être sans profit; car on doit à cette

de la *Réfutation des parties de la dernière réponse de M. Pauthier qui ont une apparence littéraire*, puis du *Résumé analytique de plus de six cents critiques, adressées à M. Pauthier à l'occasion de douze pages de chinois traduites par lui en français, et qu'il a laissées subsister dans toute leur force, soit en les passant sous silence, soit en répondant à quelques-unes d'une manière fautive et insignifiante*, et terminé par un *Aperçu de quelques inventions archéologiques de M. Pauthier* (1841).

Dans l'avertissement d'un ouvrage publié l'année suivante, *Exercices pratiques d'analyse, de syntaxe et de lexigraphie chinoise* (1842), il pousse la dureté jusqu'à dire :

« Si M. Pauthier fût sagement resté dans la classe des étudiants, au-dessus de laquelle il n'avait pas encore su s'élever, malgré ses douze ans d'études avouées (numéro d'août, p. 98), j'aurais probablement gardé le silence (les erreurs d'un écolier ne tirent pas à conséquence) ; mais bien différente était la position de M. Pauthier. Avant de s'être affranchi des lisières du rudiment chinois, il s'était mis à briguer le plus haut titre littéraire (candidat à l'Institut), et presque à chaque vacance, il renouvelle, avec un aplomb imperturbable, les mêmes sollicitations. » (P. xvi.)

Je doute que M. Pauthier ait sollicité plus d'une fois un pareil juge. Le temps n'a loucit pas cette âcreté de bile. Au tome II de sa *Syntaxe nouvelle* (1870), republiant son *Examen critique de quelques pages de chinois, relatives à l'Inde, traduites par M. Pauthier* (il avait paru en 1841 dans le *Journal asiatique*), il y joint cette épigraphe significative, empruntée à la diatribe de Claudien contre Rufin :

> Tolluntur in altum
> Ut lapsu graviore ruant.
>
> (CLAUD. *In Rufinum*, I, 2.)

Et il ajoute dans son avertissement :

« On peut dire sans ironie que M. Pauthier a bien mérité des études chinoises et leur a rendu un service qui vivra à jamais dans la mémoire des sinologues, en traduisant les douze pages de chinois qui m'ont fourni la matière de l'*Examen critique*, des *Exercices pratiques* et du *Simple exposé*. On ne peut, en effet, s'empêcher de reconnaître que les six cent cinquante-trois erreurs que j'ai résumées dans le *Simple exposé* (p. 118-185), et que j'ai relevées d'une manière purement scientifique, forment une excellente cacographie chinoise que le sinologue le plus fort, le plus profond et le plus ingénieux, n'aurait jamais su composer, et qui fait ressortir d'une manière éclatante les principes que le traducteur avait oubliés. »

Il ne traite guère mieux le jeune et savant Eugène Jacquet, qui, dans le *Journal asiatique* (décembre 1837, p. 544), s'était permis de faire quelques observations respectueuses sur une de ses traductions. Il y répond par une lettre au rédacteur du même journal, qui débute en ces termes :

« Je ne devais pas m'attendre à voir mon travail censuré d'une manière générale et relatif, dans quelques parties importantes, par une personne qui, jusqu'ici, n'a publié aucun texte, aucune traduction qui permette de supposer qu'elle possède une connaissance solide de la langue chinoise. » (Mars 1838, p. 259.)

querelle le livre intitulé : « *Examen critique de quelques pages de chinois relatives à l'Inde*, accompagné de discussions grammaticales sur les règles de position qui, en chinois, jouent le même rôle que les flexions dans les autres langues, » livre qui, au jugement des sinologues, est l'un des chefs-d'œuvre de philologie les plus parfaits et les plus surprenants qui aient jamais été composés.

Une autre querelle (et celle-là eut son retentissement dans notre propre enceinte) amena Stanislas Julien à une publication qui n'a guère moins d'intérêt.

En 1836 avait paru le *Fo-koue-ki*, ou Relation des royaumes bouddhiques, traduit en partie et commenté par Abel Rémusat, continué après lui par Klaproth et achevé par Landresse. Stanislas Julien vit tout ce que la connaissance du sanscrit pouvait jeter de lumière sur la littérature chinoise dans toutes les questions où la Chine se trouve en rapport avec l'Inde. Il se mit donc à l'étude du vieil idiome indien, se proposant de traduire toutes les autres relations de voyages dans l'Inde composées par les bouddhistes chinois. Il le sut bientôt à fond, mais il lui fallut encore douze ans de travail (cela donne une idée du labeur immense dont nous parlerons tout à l'heure) avant qu'il publiât l'*Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde, entre les années 629 et 645* (1853), puis les mémoires du pieux pèlerin lui-même sous ce titre : « *Mémoires sur les contrées occidentales*, traduits du sanscrit par Hiouen-thsang, en 648, et du chinois en français par Stanislas Julien (1857)[1].

[1] « Traduits du sanscrit en chinois, par Hiouen-thsang, » c'est-à-dire tirés par Hiouen-thsang de documents sanscrits, pour le livre qu'il composa en chinois, ou, pour mieux dire, qui fut composé par un de ses disciples sur les notes rédigées par lui-même. (Rapport de M. Mohl, *Journal asiatique*, juillet 1858, p. 94, 95.) A cette occasion, M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans une suite de savants articles qu'il inséra sur ces publications : au *Journal des Savants* (mars, août, septembre et no-

Cette excursion de la Chine dans l'Inde l'y fit se rencontrer avec un de nos confrères qui avait abordé le même pays par un autre côté, notre habile arabisant Joseph-Toussaint Reinaud[1]. Les savants qui se rencontrent ainsi, fussent-ils d'une même Académie, ne sont pas toujours comme des compatriotes qui se retrouveraient en pays lointain. Les observations s'échangèrent, se heurtèrent et tournèrent en querelle. Reinaud était, sur l'ancienne géographie de l'Inde, d'une force qui ne se laissait pas vaincre facilement; mais Stanislas Julien était un incomparable philologue. Oublions les brochures, qui sont des armes de combat[2], pour ne citer qu'un livre où il a montré une perspicacité sans égale : la *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois* (1861)[3]. Cette méthode, il l'avait imaginée et constituée en quelque sorte pour son usage au prix d'un travail de douze ou quinze ans, afin de pouvoir traduire, comme je le disais, les

vembre 1855; février, mars, juin, juillet 1856; juin, juillet, septembre 1857; janvier, février 1858), fait remarquer qu'il résulte de l'ouvrage de Hiouen-thsang que l'Inde n'est pas restée si complètement étrangère aux travaux d'histoire qu'on l'avait supposé. Ces documents, qui sont de vrais morceaux historiques, en sont la preuve. (*Journ. des Sav.*, juill. 1857, p. 425.)

Dans cet ordre d'études, on peut encore citer les articles suivants de Stanislas Julien : *Concordance sinico-sanscrite d'un nombre considérable de titres d'ouvrages bouddhiques, recueillie dans un catalogue chinois de l'an 1306, et publiée d'après le déchiffrement et la restitution des mots indiens.* (*Journal asiatique*, novembre, décembre 1849, p. 353.) — *Listes diverses des noms des dix-huit écoles schismatiques qui sont sorties du bouddhisme.* (*Journ. asiatique*, octobre, novembre 1859, p. 327.)

[1] *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde antérieure au milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne*, d'après les écrivains arabes, persans et chinois. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 2e série, t. XVIII, 2e partie.)

[2] *Question scientifique et personnelle, soulevée au sein de l'Institut par MM. Guigniaut et Stanislas Julien, avec la réponse de M. Reinaud* (30 janvier 1859). C'est Reinaud qui parle ici. Julien répond : *Réponse mesurée de M. Stanislas Julien à un libelle injurieux de M. Reinaud* (5 février 1859). Reinaud répliqua par une seconde édition de sa brochure augmentée d'une deuxième partie (20 février).

[3] *Méthode pour déchiffrer et transcrire

relations en chinois des pèlerins bouddhistes, textes hérissés de mots sanscrits jusque-là indéchiffrables; et, en disant comment il y est parvenu, il nous montre bien que lui seul était capable d'y arriver:

« Les livres chinois relatifs à l'Inde et au bouddhisme, nous dit-il, offraient à chaque page une multitude de mots sanscrits figurés par des signes chinois phonétiques dont personne ne possédait la clef. Il restait à résoudre un problème devant lequel avait dû s'arrêter l'habile sinologue Abel Rémusat, faute de savoir le sanscrit, et notre grand indianiste Eugène Burnouf, faute de connaître le chinois. » Suffisait-il de savoir les deux langues? Malheureusement non, et Stanislas Julien, qui les savait, déclare qu'il ne s'en serait pas tiré lui-même, s'il n'avait trouvé des secours littéraires dont Abel Rémusat et Eugène Burnouf avaient manqué. Ce sont d'abord « deux recueils de mots indiens figurés par des caractères phonétiques et traduits en chinois, lesquels n'existaient alors que dans la bibliothèque du département asiatique de Saint-Pétersbourg »; ce sont ensuite « quatorze alphabets et plusieurs versions chinoises d'ouvrages sanscrits, remplis de mots indiens qui étaient figurés par des caractères phonétiques ». Pour exprimer, en effet, des noms d'une langue étrangère, l'écriture chinoise avait dû se faire phonétique, c'est-à-dire capable de rendre des sons; car ces noms n'avaient été connus des voyageurs chinois qu'en frappant leurs oreilles. Il fallait donc découvrir la forme originale du mot, souvent cachée sous des caractères dépourvus de sens en chinois. C'est le travail qu'entreprit Sta-

les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois, à l'aide de règles, d'exercices et d'un répertoire de onze cents caractères chinois idéographiques employés alphabétiquement, inventée et démontrée par M. Stanislas Julien (1861). M. Barthélemy Saint-Hilaire en a rendu compte dans le *Journal asiatique* (janvier 1861, p. 101).

nislas Julien sur ces caractères : « Dès que je les eus à ma disposition, dit-il, il me sembla qu'en disséquant, syllabe par syllabe, plusieurs milliers de mots phonétiques, je pourrais peut-être déterminer avec quelque certitude la valeur des nombreux synonymes employés par les interprètes bouddhistes pour figurer chaque lettre et chaque son de la langue sanscrite. » Mais la tâche n'était pas facile. Il fallait se retrouver au milieu de ces nombreux synonymes phonétiques : « La langue chinoise, dont le dictionnaire classique renferme 42,000 mots, dit notre confrère, ne possède que 400 sons principaux, abstraction faite des quatre accents qui en quadruplent le nombre ou plutôt les nuances. Or, comme on n'avait pas rédigé, à l'époque des premières traductions, un alphabet harmonique dont tous les interprètes dussent se servir dans les siècles suivants, il est résulté de la multitude énorme des caractères homophones que, faute d'être assujetti à une loi commune, chacun put employer à son gré un signe différent pour figurer le même son indien; aussi n'est-il pas rare de voir divers auteurs employer jusqu'à dix et même douze caracteres là où un seul aurait dû suffire. » Quelques orientalistes avaient cru « que les sons chinois, dépouillés de leur représentation graphique et rapprochés des sons arabes et persans, pouvaient conduire une personne étrangère au chinois et au sanscrit à l'orthographe correcte des mots indiens ». C'est une erreur que Stanislas Julien signale, et, pour faire evanouir cet espoir, il lui suffit de faire observer « qu'un nombre considerable de signes chinois phonétiques ne repondent nullement à l'articulation indienne qu'ils sont destinés à représenter ».

Le problème restait donc purement chinois, et, pour le resoudre, indépendamment de la connaissance du chinois et du

sanscrit, indépendamment de ces secours littéraires que Stanislas Julien a indiqués[1], une quatrième condition était nécessaire. Le maître la détermine ainsi : « Connaître certains principes qui permettent, dans un grand nombre de cas, de dépouiller les prononciations chinoises de lettres inutiles, ou de les transformer méthodiquement en raison des lettres qui les suivent. » « Sans la connaissance de ces règles, ajoute-t-il, le dictionnaire phonétique lui-même ne serait que d'un faible secours. » On peut le dire : quand bien même Stanislas Julien, avant d'appliquer sa méthode, en eût livré le secret au public, il est douteux que personne se fût trouvé capable d'en tirer parti. Voilà donc l'œuvre qu'il a faite. Profitant, comme le remarque fort nettement M. Mohl, de ce que « les traducteurs de livres bouddhistes avaient l'habitude de donner en général, à côté de la transcription chinoise d'un mot sanscrit, la traduction de ce mot », il tira de ces ouvrages « plusieurs milliers de mots sanscrits, transcrits et traduits en chinois, reconstitua le mot sanscrit d'après le sens, et analysa alors la transcription pour se rendre compte de la manière dont les Chinois avaient rendu les sons. Il a dû souvent se tromper dans la première reconstitution du mot sanscrit d'après la traduction; mais, comme la plupart de ces mots sont des noms

[1] Il dit lui-même, dans le *Rapport sur les Études chinoises, tibétaines et mongoles*, qu'il « commença d'abord par étudier deux vocabulaires bouddhiques (les deux recueils de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg cités plus haut) contenant un nombre considérable de mots indiens figurés phonétiquement, et suivis d'une glose chinoise qui, grâce à la connaissance qu'il avait du sanscrit, lui permettait de découvrir l'orthographe exacte de chaque mot indien; puis, après avoir disséqué ces mots indiens dont chaque syllabe lui fournissait une lettre de l'alphabet *Dêvanagari*, il parvint, en lisant d'autres ouvrages bouddhiques, à réunir douze cents signes phonétiques dont la valeur était incontestable ». C'est « ce travail de dépouillements quotidiens » qui « l'occupa pendant douze années consécutives ». (P. 185 et 186.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

propres et des termes techniques qui étaient d'un emploi fréquent dans les textes bouddhiques sanscrits, il a pu former, à force de travail, une liste considérable de mots dont la lecture était certaine et dont la transcription donnait alors le moyen de rectifier ceux qui pouvaient laisser des doutes. Il est parvenu ainsi à former, par un travail dont on peut à peine se faire une idée, un vocabulaire chinois, avec l'emploi de chaque signe dans les transcriptions du sanscrit, vocabulaire qu'il a porté à 2,300 syllabes [1]. » J'avais parlé, en commençant, des découvertes faites par la philologie. En voilà une, et de plus considérables, pour la connaissance des rapports de l'Inde et de la Chine. Les indianistes les plus célèbres du monde entier : Wilson, Lassen, Max Müller, Böhtlingk, Schiefner, Goldstücker, Benfey, pour ne parler que des étrangers, en ont rendu témoignage à Stanislas Julien en des termes qu'il s'est plu à réunir dans l'avant-propos de cette publication.

La prodigieuse facilité avec laquelle Stanislas Julien entendait le chinois le portait à donner les traductions des ouvrages les plus divers. Le public était surtout curieux de voir les Chinois peints par eux-mêmes dans les nouvelles et dans le drame. Après les publications qui précédèrent son entrée à l'Institut et que j'ai citées, notre confrère donna encore, en 1834, *Les deux couleuvres fées* (*Pe-che-thsing-ki*) et le *Livre des récompenses et des peines* (*Khan-ing-pien*), recueil de sentences tirées ou imitées des *king* (livres canoniques), avec un commentaire philologique et quatre cents anecdotes qui servent d'applications aux préceptes énoncés. Abel Rémusat l'avait traduit déjà, avec quelques notes explicatives et seulement seize de ces histoires. Stanislas Julien le publia avec

[1] *Journal asiatique*, juillet 1861, p. 123 et 124. Voir encore le compte rendu de M. Barthélemy Saint-Hilaire dans le *Journal asiatique*, janvier 1861, p. 101.

toutes ces histoires : histoires où l'on retrouve et les mœurs de cette race et la morale que les Tao-tse, disciples de Lao-tseu, cherchèrent à faire prévaloir. C'est la répression de toutes les passions vives, capables d'altérer la paix et la tranquillité de l'âme, l'amour de la famille, le respect de la vie jusque dans les animaux; et comme sanction, en fait de récompense, une bonne place dans les examens de licence ou de doctorat, un rang élevé dans les fonctions publiques, ou bien encore une prolongation de dix ou vingt années dans la durée de leur vie, car les Chinois, tout en croyant à l'immortalité et à la transmigration de l'âme, ne laissent pas que de regarder l'existence présente comme le plus assuré de tous les biens; pour sanction pénale, l'échec dans les concours, une mort prématurée.

De tous les livres publiés par les sectateurs de Lao-tseu, aucun n'a joui d'une plus grande réputation, aucun ne fut plus souvent réimprimé. Sa diffusion est pour la secte un devoir religieux, et c'est par millions que l'on compte ses lecteurs. Aussi Stanislas Julien a-t-il jugé nécessaire de le publier dans son intégralité; et, à ce propos, faisant en termes voilés la critique d'Abel Rémusat, son maître, il exposait sa manière d'entendre, quant à lui, les obligations d'un sinologue :

« Il me semble, disait-il, qu'avant de traiter des questions de haute érudition, qui ne peuvent être comprises et goûtées que d'un petit nombre de personnes, il importe de traduire les ouvrages les plus répandus, qui peuvent faire connaître l'histoire, les religions, les mœurs, les usages et la littérature des Chinois. Cette pensée m'a guidé dans mes publications précédentes; c'est encore pour arriver au même but que je me propose de donner des ouvrages historiques, des causes célèbres, des relations de voyages, les pièces de théâtre les plus estimées et le Li-ki, ce code antique des usages et des cérémo-

nies civiles et religieuses, mis en ordre par Confucius, et qui jouit encore de la plus grande autorité en Chine[1]. »

Notre confrère a consacré sa vie à tenir les engagements contenus dans cette préface. En 1838, l'attention du monde savant avait été attirée sur un autre livre de la même secte que le *Livre des récompenses et des peines* : le *Lao-tseu tao-te-king*, ou *Livre de la doctrine du philosophe Lao-tseu*. Stanislas Julien se mit aussitôt à traduire cet ouvrage, et, en 1841, il le publia en entier avec des commentaires très étendus. En 1859, il publiait, en un petit volume, diverses nouvelles chinoises: *La Mort de Tong-tcho; Le Portrait de famille* ou *La Peinture mystérieuse; Les Deux Frères de sexe différent*. La même année, il donnait encore, sous le nom d'*Avadânas*, des apologues traduits du sanscrit en chinois et qu'il faisait passer du chinois en français; plusieurs y étaient arrivés déjà sans tant de détours, par la grande route que les fables ont prise pour venir de l'Inde dans les diverses littératures occidentales. Aux apologues des moralistes indiens il avait joint, dans ce recueil, des contes chinois d'un tout autre caractère. « Je pense, dit M. Mohl en parlant de ce livre, que l'auteur les a mis là pour faire ressortir le génie opposé des deux races[2]. »

Parmi les œuvres littéraires des Chinois, il y en a dix que l'on met hors ligne, et dont les auteurs sont appelés Thsai-tseu ou « écrivains de génie[3] »; c'étaient celles qui devaient plus particulièrement attirer l'attention des Occidentaux. On les traduisit en effet, et tout naturellement on commença par les plus faciles. Ainsi ne fit pas Stanislas Julien. Il y en avait deux

[1] *Le Livre des récompenses et des peines*, préface, p. XIII.

[2] *Rapport annuel* dans le *Journal asiatique*, juillet 1859, p. 76.

[3] Voyez-en l'énumération dans la préface des *Deux jeunes filles lettrées*, t. I, p. 4 (1860).

qui avaient bravé la sagacité des traducteurs : *Les deux jeunes filles lettrées* (*Ping-chang-ling-yen*), et *L'Histoire du pavillon d'Occident* (*Si-siang-pi*). C'est à ces deux ouvrages qu'il s'attaqua. Il donna d'abord *Les deux jeunes filles lettrées* (1860), roman très ennuyeux, mais très difficile[1]. On peut, sans en affronter la lecture, juger de l'ennui qu'il promet et des difficultés qu'il offre, en sachant que cette histoire de deux jeunes filles, qui font assaut d'improvisations et de dissertations poétiques avec leurs poursuivants, n'est qu'un cadre dont l'auteur chinois s'est servi pour y enchâsser quantité de bons mots et de petites compositions recueillies de toutes parts, avec des allusions de toute espèce et des expressions figurées empruntées à la fable, à l'histoire et à la poésie. La traduction de ce roman, dit M. d'Hervey de Saint-Denys, qui me fournit cette appréciation, est un véritable tour de force. En 1863, Stanislas Julien publia une nouvelle traduction des *Deux cousines* (*Yu-kiao-li*) [un autre des dix ouvrages des *Thsai-tseu*] déjà traduit par Abel Rémusat. Cette version ne diffère point assez de celle qu'en avait le premier donnée Abel Rémusat pour qu'on en fasse un titre sérieux à notre confrère; mais il y a imprimé sa marque dans les passages que son maître avait omis et dans les notes philologiques et historiques qu'il y a lui-même ajoutées.

C'est dans les derniers temps de sa vie qu'il traduisit le *Pavillon d'Occident* (*Si-siang-pi*), comédie chinoise en seize actes, composée sous la dynastie mongole. Il n'eut pas le temps de la faire paraître; c'est à M. d'Hervey de Saint-Denys qu'il en laissa le soin. Elle s'imprime à Genève dans le recueil scientifique publié par M. Turrettini sous le titre de « *Atsume gusa* pour servir à la connaissance de l'extrême Orient »; et les fasci-

[1] Stanislas Julien le trouve « charmant ». *Rapport*, etc., p. 187.

cules qui ont déjà paru peuvent en donner une idée : c'est une pièce dont l'action est fort simple, et dont le mérite est surtout dans les morceaux lyriques, toujours si difficiles à traduire, morceaux tantôt mélancoliques, tantôt passionnés, qui jouissent en Chine d'une grande popularité.

Ce n'étaient pas seulement les mœurs, les coutumes et les lois de cet innombrable peuple qui piquaient la curiosité de l'Occident; c'était son industrie, et il y en a deux où il est maître : la soie et la porcelaine. C'est la Chine qui fournissait la soie à l'empire romain; c'est de la Chine que des moines ont rapporté les premiers vers qui permirent, au temps de Justinien (555), d'introduire cette industrie en Europe. C'est la Chine encore qui nous envoya ses porcelaines et provoqua les recherches à la suite desquelles les manufactures de Sèvres et de Saxe sont arrivées à rivaliser avec ses produits. Il n'était pas sans intérêt de savoir ce que les Chinois avaient écrit sur ces deux grandes industries. On en pouvait tirer des notions utiles encore, après tous les perfectionnements que l'expérience avait opérés dans nos magnaneries, après tous les progrès que la chimie avait pu introduire dans la composition de la pâte de porcelaine et dans l'art d'y appliquer les couleurs.

Ce fut sur l'invitation du Ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, que Stanislas Julien publia son *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie*[1] (Paris, 1837).

[1] J. B. Biot en a rendu compte dans le *Journal des Savants*, 1837, p. 463, et 1838, p. 41. « Le temps et l'expérience, dit M. Camille Beauvais dans une introduction placée en tête du livre, feront apprécier ces méthodes naturelles, ces attentions de [illegible] multipliées que recommandent les auteurs chinois. On comprendra aisément qu'un peuple observateur qui a inventé, avant l'Europe, la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon et qui, depuis quarante siècles, regarde l'industrie de la soie comme sa principale richesse, doit l'avoir portée à un haut de

« Les Chinois, dit-il dans son avertissement, les Chinois, dont la littérature est la plus riche qui existe au monde, possèdent plusieurs centaines d'ouvrages sur l'agriculture, qui, chez eux, comprend toujours l'éducation des vers à soie... Le recueil d'agriculture d'où est extraite ma traduction fait partie d'une bibliothèque des ouvrages les plus estimés en Chine, dont l'exécution fut ordonnée en 1773 par l'empereur Kien-long, et qui, suivant le décret de ce prince, se composera de 160,000 volumes... En 1818, il en avait déjà paru 78,627. »

« La position d'un sinologue en Europe, continue-t-il, est loin d'être aussi avantageuse que celle de ces anciens missionnaires de Péking à qui nous devons de si utiles travaux. Il faut qu'il lutte à chaque instant et presque sans secours contre les difficultés de la plus vaste et de la plus compliquée de toutes les langues. Les obstacles se multiplient à l'infini, si le texte qu'il traduit est rempli de termes et de détails techniques et si les difficultés d'un sujet qui lui est étranger viennent se joindre aux difficultés de la langue. Telles sont les difficultés que j'ai rencontrées dans le cours de ma traduction. J'ose espérer qu'elles serviront d'excuse aux fautes qui ont pu m'échapper et qu'elles me donneront quelques titres à l'indulgence des gens du monde et des savants[1]. »

Cet ouvrage fut estimé d'une telle importance, qu'en très peu d'années il était traduit en italien (1837), en allemand (1837 et 1844), en anglais (1838), en russe (1840), en grec

gré de perfection, et que nous ne saurions mieux faire que d'aller puiser à la source même de nouvelles connaissances et de nouveaux perfectionnements. » (P. VII.)

[1] *Résumé des principaux traités chinois sur la culture du mûrier*, p. XIV-XVI. Il donne le tableau des divisions bibliographiques de ces volumes. (Cf. *Journal asiatique*, juillet 1834, 2e série, t. XIV, p. 66, art. de M. Neumann.

moderne (1847); Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, donna même ordre de le publier en arabe, pour l'usage de la Syrie[1].

Le livre intitulé : *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, livre publié aussi à la demande du Ministre de l'agriculture et du commerce (1856), n'a pas moins d'importance. Les Chinois, sans avoir jamais poussé bien loin leurs études scientifiques, ont acquis, par la pratique des procédés, un savoir-faire qu'en bien des points nos progrès en chimie n'ont pas pu égaler. Le livre de Stanislas Julien n'est pas une histoire composée à l'aide des nombreux ouvrages de la littérature chinoise sur cette matière, comme Abel Rémusat l'aurait pu faire. C'est, selon le tempérament de notre confrère, une traduction fidèle d'un ouvrage chinois, écrit en 1815 sur la porcelaine ancienne et moderne de la Chine. Seulement, dans une préface étendue, il montre que sa science ne se borne pas à traduire, qu'il possède à fond son sujet, et il suit, de période en période, les progrès de l'industrie dont son auteur a présenté le tableau. Il y a joint une carte qui montre les diverses régions de la Chine où cette fabrication s'est établie et développée. Dans la préface de ce livre, Stanislas Julien, en demandant pardon au lecteur du sujet nouveau qu'il aborde, ne laisse pas que d'avouer l'attrait qu'il a pour ce genre d'études; et peut-être ne cherche-t-il des excuses qu'on ne lui demandait pas, que pour faire cette déclaration dont on peut croire qu'il était fier : « Si quelques personnes s'étonnaient de voir que maintes fois j'ai quitté la philologie orientale pour donner, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et ailleurs, un bon nombre d'articles relatifs aux arts et à l'industrie des Chinois, et dérobé un temps précieux à des études qui me sont chères, pour traduire des traités chinois sur les vers à soie et

[1] *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, p. IV-VI.

les mûriers, la porcelaine et les arts chimiques, je répondrais que ces écarts, dont je fais l'aveu sans aucune espèce de confusion, provenaient d'un goût naturel que j'ai toujours eu pour les choses scientifiques et industrielles, et d'une sorte d'instinct inné qui m'en rend l'intelligence facile et en fait pour moi un plaisir et un délassement[1]. »

On trouve d'autres preuves encore de cet instinct qui l'entraînait à appliquer sa connaissance du chinois aux sciences et à l'industrie, dans un grand nombre de notes insérées aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, notes consistant surtout en traductions dont l'exactitude a été, sur plus d'un point, démontrée par la vérification scientifique des procédés qu'elles exposent[2]. Un peu plus tard (1869), il publiait encore : *Les In-*

[1] *Histoire et fabrication de la porcelaine*, p. x.

[2] Note sur le *Régime des cultivateurs de riz en Chine*, régime qui semble les préserver des maladies auxquelles expose en Europe le travail des rizières. *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (1837), t. IV, p. 796. — *Sur la possibilité de la culture du thé en Europe* (1838), t. VI, p. 510. — *Procédés usités pour l'extraction de la matière colorante du* Polygonum tinctorium (extraits d'auteurs chinois), 1838, t. VII, p. 703. — *Détails sur la cire d'arbre et les insectes qui la produisent* (extrait des auteurs chinois, par M. Stanislas Julien), 1840, t. X, p. 618. — *Description des procédés des Chinois pour la fabrication du papier*, traduite de l'ouvrage chinois intitulé *Thien-kong-khai-we* (*ibid.*), p. 697. — *Lettre sur les volcans de l'île Formose mentionnés par les auteurs chinois* (1840), t. X, p. 832. — *Sur du riz qui se cultive à sec dans la Mongolie*, signalé par l'abbé Gabet, avec des extraits d'auteurs chinois qui confirment l'assertion du missionnaire (1842), t. XIV, p. 40. — *Note sur la comète observée en Chine en 1301*, extraite, en collaboration avec M. Éd. Biot, de la grande collection des Historiens de la Chine (1842), t. XV, p. 951. — *Détails sur une plante textile cultivée en Chine*, dont l'auteur offre des graines à l'Académie (extraits des auteurs chinois sur la manière de la cultiver), 1843, t. XVII, p. 421. — *Notice sur les miroirs magiques des Chinois et leur fabrication, suivie de documents neufs sur l'invention de l'art d'imprimer à l'aide de planches de bois, de planches en pierre et de types mobiles, huit, cinq et quatre siècles avant que l'Europe en fît usage* (extrait des livres chinois), 1847, t. XXIV, p. 999 et 1002. — *Procédé des Chinois pour craqueler l'émail des vases de porcelaine* (*ibid.* p. 1068). — Métallurgie des Chinois : *alliage du cuivre, cuivre blanc, gongs et tam-tams* (extrait d'une petite encyclopédie chinoise

IMPRIMERIE NATIONALE.

dustries anciennes et modernes de l'empire chinois[1], livre qu'il eût été impossible de traduire par un système autre que la méthode précise et rigoureuse de notre confrère. Sans cette méthode, aucune des recettes nombreuses qu'on y trouve n'aurait pu avoir en français sa formule. Il était loin d'ailleurs de négliger l'instrument qu'il savait faire servir à tant de choses utiles. En 1842 il avait publié ses *Exercices pratiques d'analyse, de syntaxe et de lexigraphie chinoise*. En 1863 il publia des *Dialogues chinois* (*Si-tch'ang-k'eou-t'eou-hoa*), à l'usage de l'école spéciale des langues orientales vivantes dont le cours lui avait été confié: il en donnait le texte avec une traduction et un vocabulaire chinois-français de tous les mots. En 1864 il fit paraître deux autres ouvrages élémentaires, à l'usage de son enseignement :

1° *Thsien-tseu-wen*, ou *Le Livre des mille mots*[2];

2° *San-tseu-king*, ou *Le Livre des phrases de trois mots*[3].

publiée en 1637), *ibid.*, p. 1069. — ART MILITAIRE ET NAVIGATION. *Note sur l'emploi militaire des cerfs-volants et sur les bateaux et vaisseaux en fer et en cuivre*, tiré des livres chinois (*ibid.*, p. 1070). — CHIRURGIE CHINOISE. *Substance anesthésique employée en Chine dans le commencement du IIIe siècle de notre ère, pour paralyser momentanément la sensibilité* (1849), t. XXVIII, p. 195. — MÉDECINE CHINOISE. *Sur l'hydrothérapie ou traitement des maladies par l'eau froide*, pratiquée en Chine au commencement du IIIe siècle de notre ère, *ibid.*, p. 244. — AGRICULTURE ET INDUSTRIE CHINOISES. *Renseignements sur la plante textile* tchouma (*urtica nivea*) [extrait des livres chinois. — *Ibid.*, p. 394], et plusieurs autres communications. — Avant la publication de ces Comptes rendus, qui ne remontent qu'à 1832, il avait inséré dans le *Journal asiatique* un article sur le *vermillon chinois* (mars 1830, p. 208), traduit du chinois et extrait d'une encyclopédie technologique intitulée *Thien-kong-kai-we*, ou *Exposition des merveilles de la nature et des arts*.

[1] *Industries anciennes et modernes de l'empire chinois*, d'après les notices traduites du chinois par M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, et accompagnées de notices industrielles et scientifiques par M. Paul Champion, préparateur de chimie au Conservatoire des arts et métiers, etc. In-8°, Paris, 1869.

[2] Textes chinois suivis de l'analyse des 1,000 mots, du tableau des 214 radicaux, de la prononciation, du mot à mot, d'une traduction développée et de notes philologiques et historiques (in-12).

[3] En chinois et en latin (in-8°). — En

En 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, et pour y faire figurer la science à côté de l'art et de l'industrie, le Ministre de l'instruction publique, notre confrère M. Duruy, avait demandé à l'Académie des inscriptions un rapport sur les progrès des branches diverses d'études entre lesquelles elle se partageait. Qui pouvait parler de la littérature chinoise, sinon celui qui la représentait seul au sein de l'Académie, et qui en était d'ailleurs le représentant le plus illustre dans le monde savant? Stanislas Julien en fut chargé. Au point de vue de la science, son rapport est extrêmement intéressant par les détails qu'il nous y donne sur ses travaux et sur sa méthode; au point de vue personnel, il est aussi très curieux par la façon dont il parle des travaux d'autrui. Au début il trouvait un grand nom : celui d'Abel Rémusat, son maître. Il s'incline devant lui, mais pour se redresser de telle sorte que le mérite de cet hommage en est singulièrement diminué. « Je me plains moins, dit M. Mohl dans une note sur cette publication, de ce que dit le rapporteur que de ce qu'il ne dit pas. Il croit avoir suffisamment rendu justice à Rémusat, en accolant à une maigre énumération de ses ouvrages quelques anecdotes destinées à montrer que Rémusat avait eu des secours particuliers et presque illicites pour quelques-uns de ses travaux. Ce qu'il fallait dire, . . . c'est que jamais homme n'a entrepris une étude difficile avec moins de ressources. » Il cite sa grammaire, « la première dans laquelle la langue chinoise est intelligible-

chinois et en anglais (in-8°). — Ces deux traductions du *San-tseu-king* ne contenaient que le texte des *Sentences*. Peu de temps avant sa mort, Stanislas Julien a commencé la publication d'une nouvelle traduction du même livre avec ses commentaires très développés. Cet ouvrage a été publié par M. Turrettini, sous le titre de *San-tseu-king, Le Livre de phrases de trois mots, en chinois et en français, suivi d'un grand commentaire traduit du chinois et d'un petit dictionnaire chinois-français du San-tseu-king et du livre des Mille mots* (Genève, 1873).

ment expliquée, et qui est encore aujourd'hui, tout incomplète qu'elle est, le meilleur guide pour commencer cette étude ». « En lisant ce rapport, continue-t-il, on ne se douterait pas quelle merveille de clarté et de simplicité d'analyse grammaticale ce livre présente, ni de quelle importance sa publication a été, non seulement pour l'enseignement du chinois, mais pour toutes les études de grammaire comparée. » Il insiste sur « ce qu'il a fallu de travail, de pénétration et en même temps de justesse d'esprit, pour s'orienter dans une littérature immense et presque intacte, et pour y signaler ce qui importait le plus à l'Europe savante et cultivée. Rémusat, ajoute-t-il, a eu le discernement de voir par quel côté cette littérature se rattache à ce qui nous intéresse, et il a ouvert ainsi les portes par lesquelles sont entrés ceux qui l'ont suivi[1] ».

J'ai voulu citer en grande partie ce passage, parce que c'est un jugement rendu sur le maître et sur le disciple avec une autorité que personne ne conteste et une impartialité que tout le monde reconnaîtra.

Si, dans ce tableau des études chinoises, Stanislas Julien parle un peu d'Abel Rémusat et beaucoup de lui-même, en revanche il est un savant dont il ne dit rien : c'est Pauthier; et, de l'humeur dont nous l'avons vu à l'égard de ce rival, c'est peut-être ce que celui-ci pouvait en attendre de mieux. Je me figure que notre confrère se sut bon gré de ce silence. Il n'en est pas de même de ceux qui ont connu ce modeste et laborieux savant.

[1] *Journal asiatique*, 1868, t. XI, p. 291, 292. M. Barthélemy Saint-Hilaire, si légitime appréciateur des services rendus par Stanislas Julien aux études indianistes, lui reproche aussi, sur ce chapitre, certaines vivacités contre Abel Rémusat. « J'aime mieux, ajoute-t-il, atténuant ce reproche, me rappeler avec lui que c'est Abel Rémusat qui a eu le mérite de fonder en France l'étude de la langue chinoise. » (*Journal des Savants*, mars 1855, p. 156, 157.)

En même temps que Stanislas Julien nous donnait cette esquisse de la littérature chinoise en France, il travaillait à accroître encore les titres qu'il s'y était, fort justement d'ailleurs, reconnus, par la publication de sa *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise*[1], ouvrage capital et substantiel, où il résumait toutes les règles qu'il avait eu l'occasion de poser pour aider à l'intelligence de la langue et rendre désormais sans excuses les procédés de traduction par divination. C'est le testament du grand professeur. Le premier volume est imprimé à Vienne, à l'imprimerie impériale, le second à Paris; non que l'auteur ait eu à se plaindre de la typographie viennoise : il rend hommage aux facilités qu'il y avait trouvées; mais les avantages ne compensaient pas l'inconvénient de corriger des épreuves à si grande distance. Enfin on peut dire qu'il a composé un véritable trésor de la langue chinoise, en relevant et traduisant plus de 250,000 passages tirés de ses immenses lectures, ce qui lui a permis de donner l'explication d'idiotismes dont on chercherait vainement la clef dans les dictionnaires.

Pour avoir l'œuvre complète de Stanislas Julien, il faudrait joindre à l'énumération que j'ai faite de ses livres les nombreux articles qu'il publia dans le *Journal asiatique,* dont il était, depuis 1827, un des rédacteurs[2].

[1] *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise* fondée sur la position des mots, suivie de deux traités sur les particules et les principaux termes de grammaire, d'une table des idiotismes, de fables, de légendes et d'apologues, traduits mot à mot. 1 vol. in-8°.

[2] Il était entré dans le conseil de la Société asiatique cette année même. A partir de 1828, son nom figure parmi les rédacteurs sur le titre des livraisons. — Voir particulièrement les *Notices sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographes et des historiens chinois.* (*Journal asiatique,* août-septembre et novembre-décembre 1846, p. 226 et 385; janvier et mars 1847, p. 50 et 189; août 1847, p. 81.) — *Documents sur l'art d'imprimer à l'aide de planches en pierre et de types mobiles, inventé en Chine bien longtemps avant que*

Il y faudrait joindre aussi sa nombreuse correspondance avec les personnages les plus illustres dans la science, même dans la politique, lettres dont heureusement l'héritage a passé aux mains d'un homme capable d'en tirer parti.

La science de Stanislas Julien avait une telle notoriété et son zèle à faire valoir les trésors de connaissances contenus dans la littérature chinoise était si bien connu, que, de toute part, on lui écrivait, soit pour lui poser une difficulté à résoudre, soit pour le prier de rechercher si les Chinois n'avaient point parlé de telle ou telle chose. Car l'histoire d'une question semblait, à bon droit, incomplète, si l'on ne pouvait dire ce que ce peuple, qui s'est développé à part et qui a tant écrit, en a pensé.

Un tel labeur est bien capable d'absorber les journées. Aussi Stanislas Julien les faisait-il longues. Il était levé, en hiver, à cinq heures, en été, à quatre. A neuf heures on lui apportait un grand bol de lait, qu'il buvait sans mot dire, et il poursuivait jusqu'à midi son travail. Alors on lui remettait sa correspondance, à laquelle il répondait après son déjeuner, en français, en anglais, en allemand, en russe, selon la nationalité du correspondant; et le reste du jour se partageait encore entre ses devoirs professionnels et ses études.

Une vie si occupée, si étrangère à tout délassement du dehors, a besoin du bonheur domestique; et cette satisfaction ne

l'Europe en fit usage (extrait des livres chinois par Stanislas Julien). — *Ibid.*, juin 1847. « L'Europe, dit-il, aurait pu connaître l'imprimerie huit cent soixante ans avant qu'elle fût découverte dans nos contrées, si quelques années avant le commencement du VIe siècle elle eût été en relation avec la Chine. » L'impression en types mobiles succéda à l'imprimerie sur planches et pierres gravées en creux entre 1041 et 1049 de notre ère (p. 511). — Ajoutez un assez grand nombre d'articles ou d'extraits sur les Turcs : *Documents historiques sur les Tou Kioue (Turcs)*, extraits du *Pien i tien* (*Journal asiatique*, mars-avril et mai-juin 1864, p. 325 et 490; août-septembre, octobre-novembre et décembre 1864, p. 201, 391 et 450).

fut pas refusée d'abord à Stanislas Julien. Il s'était marié jeune, d'une façon qui peut paraître originale, comme ce qu'il faisait généralement[1], si l'on en juge par cette lettre de faire part, adressée par lui à M. Feuillet, son chef dans la bibliothèque de l'Institut :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me marie demain à midi dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont[2].

J'aurais voulu venir moi-même vous prévenir, mais pendant dix jours la personne que j'épouse a été indisposée d'une manière assez grave, et il nous a été impossible de songer à rien. Depuis deux jours elle va mieux, et, pour ne pas manquer plus longtemps à la Bibliothèque, j'ai pris le parti de tout terminer jeudi.

Il résulte de là que je me trouve tout à coup accablé d'affaires et que je suis obligé d'écrire aux personnes que j'aurais dû inviter moi-même.

Agréez, Monsieur, mes très humbles respects,

Stanislas Julien.

20 mai 1829.
N° 1, rue Soufflot.

P. S. La personne que j'épouse est Mme veuve A. Bertrand, ex-libraire, n° 30, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel.

Sa fiancée, qu'il nomme ainsi en *post-scriptum*, était une femme d'un esprit droit et d'un tact parfait, qui prit empire sur lui et exerça sur toute sa carrière une heureuse influence. Il en eut deux filles, par qui il pouvait espérer se survivre à lui-même. Mais cette consolation lui fit défaut. Il vit mourir

[1] Dans la garde nationale, sous Louis-Philippe, il portait la hache et le tablier de sapeur.

[2] L'acte de mariage, détruit avec les registres de l'état civil de Paris, pendant la Commune, ne paraît pas avoir été rétabli. Sur les registres de Saint-Étienne-du-Mont on ne trouve que le prénom sous lequel il était connu : « Stanislas Julien, sous-bibliothécaire de l'Institut, fils majeur de Noël Julien et de Sophie Cintra, décédés. »

ses deux filles, l'une non mariée, l'autre après quelques années de mariage; puis une petite-fille née de ce mariage, jeune fille de dix-sept ans, remarquable par le charme de son caractère autant que par sa beauté; puis sa femme, qui avait partagé avec lui dans sa vieillesse le soin d'élever cette enfant. Il restait donc seul, seul avec ses livres. Il avait pourtant encore ses confrères, parmi lesquels il aima toujours à siéger; il eut aussi un vieux condisciple, ami de séminaire, qui s'était tenu à l'écart jusque-là, content de se réjouir en silence de ses brillants succès, mais qui jugea le moment venu de se rappeler à lui quand le deuil vint désoler sa vieillesse. Leurs relations se renouèrent par un échange d'ouvrages. L'humble curé d'Olivet[1] adressa à l'académicien quelques petits livres de piété, d'un caractère simple et familier comme il les savait faire. Stanislas Julien les goûta si bien qu'il lui donna le conseil de les faire traduire en italien, en allemand, en polonais, etc., et il lui envoya de son côté ses *Avadânas,* recueil de contes et apologues indiens et chinois, où il lui signalait quelques « jolis morceaux de morale ». Dans une de ces lettres (c'est encore un trait de caractère) il lui parle de ses malheurs et de sa fortune :

> J'ai, dit-il, par mes places, 21,000 francs de revenu, et, en travaillant avec ardeur depuis quarante ans, j'ai gagné, en propriétés, un revenu égal; mais, malgré cela, je suis le plus malheureux des hommes. L'étude est mon unique consolation, elle ne peut guérir mes profonds chagrins, mais elle les assoupit et me les fait oublier par moments. (10 décembre 1868.)

Le vénérable ecclésiastique, en renouant après plus de cinquante ans cette correspondance, n'avait point seulement pour

[1] M. l'abbé Methivier, aujourd'hui chanoine honoraire d'Orléans.

objet de faire connaître ses petits livres à son illustre ami et d'en recevoir d'autres en retour. Il voyait s'avancer la vieillesse et ce qui suit la vieillesse, et s'en préoccupait plus pour son ami que pour lui-même. En 1872, après les malheurs de la guerre, ayant quitté sa cure, il lui envoya une Imitation avec ces paroles :

Je conserve ce livre depuis longtemps à votre intention. Chaque jour je l'ai ouvert pour lui demander une vérité, une force, une consolation. Daignez l'ouvrir aussi quelquefois, afin qu'il devienne le trait d'union, dans nos derniers jours, entre deux amis séparés par un demi-siècle. J'apprends en ce moment la mort de M. Morisset, notre professeur de philosophie; nos chers camarades de classe Hilaire, Johannet, Fontaine, nous ont devancés. Nous ne sommes plus que quatre, vous, Migne, Brossais et moi. C'est à faire réfléchir dans le calme et dans l'espérance.

Ces pieux efforts n'avaient pas été inutiles. Dans ce commerce avec son vieux condisciple, Stanislas Julien avait compris qu'il y a d'autres œuvres que celles de l'érudition, d'autres récompenses que celles dont on est honoré par les hommes. Faisant des vœux pour la prospérité des fondations dont le zélé pasteur avait doté sa paroisse :

Nulle récompense terrestre, lui disait-il, ne serait au niveau de vos grands services, mais une récompense plus grande vous attend dans le ciel : car, à l'exemple de notre divin Sauveur, vous aurez *passé* sur cette terre *en faisant le bien*. (10 janvier 1869.)

Soutenu intérieurement par ces pensées, il persévéra dans sa vie laborieuse : et ce labeur aussi a ses mérites devant Dieu. Mais la force de l'homme a des bornes, et le travail du savant n'a pas la vertu de l'accroître, loin de là! Un souvenir nous afflige quand nous pensons aux derniers jours de Stanislas Julien. C'est le spectacle d'une intelligence, jadis si vive, qui cédait en quelque sorte au poids du corps et commençait à ne

IMPRIMERIE NATIONALE.

plus être servie, comme elle l'eût voulu, par ses organes. Mais, s'il dut laisser à un autre le soin de poursuivre des travaux commencés, il garda jusqu'à la fin son attachement à ses chères études; et il le prouva par son testament. Dans cet acte de dernière volonté, dont M. Sédillot fut le bénéficiaire au profit de la science (car son titre de légataire universel ne lui donnait que la charge de procéder à l'exécution des différentes dispositions du testateur), Stanislas Julien léguait à M. Gustave Delondre tous ses livres sanscrits ou relatifs à l'étude du sanscrit; à M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, en qui il avait retrouvé un collaborateur zélé, à qui il avait déjà confié le soin de le suppleer dans son enseignement, tous ses livres chinois et mandchoux avec les papiers de sa correspondance. Il léguait enfin à notre Académie une rente annuelle de quinze cents francs pour être donnée en prix, tous les ans, au meilleur ouvrage publié sur la Chine. Nous avons décerné aujourd'hui, pour la première fois, le prix qui doit perpétuer sa mémoire dans nos solennités.

C'est à un titre plus considérable que la mémoire de Stanislas Julien demeurera dans le monde savant. Sans rien ôter au renom d'Abel Rémusat, son maître, on peut dire qu'il a donné à l'étude du chinois un caractère de précision jusque-là inconnu. Ce que d'autres avaient fait par tâtonnement et avec des fortunes diverses, il le fit par raisonnement et à coup sûr, guidé par un instinct qui le poussait à savoir les choses à fond et en détail, sans se contenter des à peu près, et servi par une perspicacité qui n'avait d'égale que son étonnante mémoire. C'était une sorte d'intuition. On aime sans partage ce que l'on fait si bien. Son amour du chinois n'alla pas cependant jusqu'à le faire aller en Chine, même quand la Chine fut plus facilement ouverte à la curiosité de l'Occident. Il ne mécon-

naissait pas ce que la résidence dans le pays et le commerce des lettrés chinois devait donner de facilité pour l'intelligence des morceaux les plus chargés d'idiotismes; mais cela même n'était pas de nature à le faire partir pour la Chine. Faut-il le dire? C'eût été peut-être une raison pour lui de n'y pas aller. Quel mérite y avait-il à écrire une traduction pour ainsi dire sous la dictée d'un Chinois? Il trouvait bien plus beau de montrer qu'il pouvait se passer de ce secours; que dis-je! de faire en France ce qu'un Chinois ne faisait pas dans son propre pays. Il y avait, en effet, dans la littérature chinoise telle difficulté qui pouvait arrêter un docteur de la Chine, et que Stanislas Julien se vantait de résoudre; et il en avait fait l'expérience. Sans aller trouver les lettrés chinois en Chine, il pouvait arriver qu'on en rencontrât à Paris. « J'ai eu souvent, dit-il dans une note de la préface de *L'Orphelin de la Chine*, l'occasion de consulter M. Joseph Li, le plus habile des quatre Chinois qui sont venus à Paris en 1829; mais jamais je n'ai pu obtenir de lui l'explication d'un seul passage en vers. Cette circonstance, ajoute-t-il, et l'exemple de savants illustres qui sont restés étrangers à l'étude de la poésie chinoise, m'ont décidé à consacrer quelque temps pour en aplanir les difficultés. Le public jugera si mes efforts ont produit quelque chose d'utile[1]. »

Le public savant en a jugé de la sorte, et les Chinois n'y ont pas contredit. Eux-mêmes ont rendu témoignage au secours qu'il leur avait apporté par sa perspicacité philologique et ses découvertes grammaticales. Sa syntaxe chinoise a trouvé en Chine les plus vifs admirateurs.

Est-il nécessaire de dire que de partout où l'on éprouvait le

[1] *L'Orphelin de la Chine*, préface, p. x.

besoin d'apprendre le chinois on accourait autour de sa chaire au Collège de France? Stanislas Julien s'était fait dans cette difficile étude une place hors ligne. Il le savait bien; il le savait trop, et nous touchons ici au revers de ses grandes qualités. Stanislas Julien n'était pas seulement fier de sa science : il en était jaloux. La Chine était comme un pays à lui. Il n'y supportait pas de rival. Non qu'il en voulût faire un pays fermé, tant s'en faut. Qui de nous n'a-t-il pas poursuivi pour lui expliquer le mécanisme du chinois? Et, pour ma part, si j'avais plus cédé à ses obsessions, j'aurais été en mesure de parler de lui d'une manière moins imparfaite. Il avait du professeur la première qualité : le prosélytisme uni à l'amour de la science. Il s'attachait à ses disciples; il veillait à ce qu'ils ne compromissent pas son enseignement par des publications prématurées; mais, quand il les voyait en état de marcher seuls, il les encourageait, il les poussait lui-même. Il fit créer une chaire de chinois vulgaire à l'école des langues orientales pour M. Bazin, et ce fut le maître qui succéda au disciple quand une mort prématurée enleva ce dernier à la science (1863). Il seconda M. Édouard Biot, fils de l'illustre physicien, dans ses travaux d'érudition sur la littérature chinoise, à laquelle il l'avait initié, et il contribua beaucoup à le faire entrer auprès de lui dans notre Académie. M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, son suppléant d'abord, et aujourd'hui son successeur dans la chaire de chinois au Collège de France, est un autre témoin de l'attachement de Stanislas Julien pour ses élèves et de son désir de les faire arriver. Mais, s'il aimait qu'on fît du chinois avec lui, il supportait moins qu'on en fît sans lui : de là ces regrettables conflits dont j'ai dit un mot; et néanmoins peut-être est-il juste de voir dans ses querelles autre chose que de fâcheuses personnalités. Ce qui irritait Stanislas Julien

dans ces incursions sur le terrain de la Chine, c'est qu'on y entrât témérairement, et qu'on y élevât des travaux sur des bases mal éprouvées. Il s'irritait qu'on lui faussât pour ainsi dire sa Chine. J'aime à croire qu'il eût mieux supporté qu'on fît du chinois sans lui, si l'on en eût fait comme lui.

Les services qu'il pouvait rendre à son pays, ceux qu'il avait rendus, on le peut dire, à toutes les nations en les mettant, par des traductions certaines, en communication avec la Chine, lui avaient valu toutes sortes de distinctions et d'honneurs. Après un court passage à la bibliothèque de l'Institut comme sous-bibliothécaire (c'est son début dans la carrière en 1827), il avait été commis, en qualité de conservateur adjoint, à la garde des livres chinois de la Bibliothèque nationale, et ses relations avec la Chine lui avaient donné le moyen d'en faire venir un grand nombre d'ouvrages: ouvrages dont sa bibliothèque, il faut le dire, s'enrichit surtout, mais dont il sut aussi faire profiter le grand dépôt dont il avait la charge. Professeur au Collège de France depuis 1832, il en fut nommé administrateur en 1852. Entré à trente-six ans dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il était devenu membre des principales sociétés savantes de l'Europe. Commandeur de la Légion d'honneur[1], il pouvait suspendre à sa boutonnière les insignes de presque tous les ordres étrangers, et il s'en parait volontiers, il les rappelait sur ses cartes de visite : satisfaction qu'on doit lui pardonner bien facilement, lorsqu'on sait combien ces distinctions étaient méritées. S'il portait sur sa poitrine le grand cordon de l'ordre de Stanislas, c'est que la Russie avait dû plus d'une fois recourir à lui dans les rapports de l'empire des tzars avec l'empire des Fils du ciel. Du

[1] Chevalier, le 6 avril 1837; officier, le 5 octobre 1859; commandeur, le 14 août 1863.

reste il n'était pas homme à servir les ennemis de la Chine. Sa vie s'était tellement passée parmi les Chinois, qu'il s'était opéré en lui une sorte de métamorphose. Son air même, sa prestance, sa démarche pondérée par une certaine obésité, étaient d'un mandarin. S'il eût porté le bonnet à bouton et la robe de soie, un Chinois d'origine s'y serait trompé. Les intérêts de la Chine lui tenaient donc fortement au cœur. Je n'ai pas besoin de rappeler de quels sentiments il était animé quand il vit l'Angleterre déclarer la guerre aux Chinois pour leur faire prendre de force ce poison lent dont l'importation dans l'Empire du Milieu faisait la fortune de ses possessions dans les Indes; et lorsque, plus tard, la Chine, réagissant contre l'établissement des Occidentaux dans ses parages, provoqua la guerre nouvelle où la France figura avec l'Angleterre, je ne veux pas dire que Stanislas Julien ait pris fait et cause pour les violences des Chinois; mais, quand la guerre eut abouti à leur défaite et que la prise de Pékin fut marquée par le pillage et l'incendie du palais d'été, alors son indignation éclata. Il demandait qui étaient les barbares. Il ne se consolait pas, et nous devons partager ici tous ses sentiments, de voir des livres, monuments uniques de l'ancienne histoire et de la littérature de la Chine, périr ainsi dans les flammes allumées par les armées de peuples civilisés.

Stanislas Julien ne s'était donc pas donné à demi à la Chine. Il fut, on peut le dire, l'homme d'une seule chose. Avec une admirable facilité pour toutes les langues, il s'était confiné systématiquement dans le chinois et dans l'étude philologique du chinois. Je ne parle pas de nos langues occidentales. Telle était sa mémoire qu'il les apprenait par la simple lecture de leurs dictionnaires. Quant à leur syntaxe, c'était un jeu pour l'homme qui avait trouvé les règles de la syntaxe du chinois.

En ce qui touche les langues anciennes, je tiens de M. Guérard, notre éminent médiéviste, que, quand un passage obscur l'embarrassait dans quelque charte du moyen âge, il s'adressait à son collègue de service, à son voisin de bureau à la Bibliothèque, à Stanislas Julien, et notre sinologue, habitué à déchiffrer bien d'autres énigmes, lui en donnait le sens à première vue. Que n'eût-il pas fait, ainsi doué, s'il eût apporté cette rare pénétration dans l'étude des textes égyptiens et dans le déchiffrement des inscriptions de Ninive et de Babylone? Mais il semblait professer pour ces études une sorte de dédain. C'est tout au plus s'il a cru aux découvertes de Champollion, et assurément il est mort en tenant toute lecture des monuments assyriens pour chimérique. C'est une faiblesse, je le veux bien, mais cette faiblesse est la contre-partie d'une force qui le laisse sans égal sur le terrain où il s'est volontairement circonscrit. « Stanislas Julien, dit un de ses disciples, a su le chinois comme personne ne l'a su avant lui, comme personne ne le sait et peut-être ne le saura jamais. » Aussi son nom restera-t-il en honneur, non pas seulement parmi les sinologues, mais partout où l'on admire le développement de ces rares qualités qui manifestent la puissance de l'esprit humain.

Stanislas Julien mourut en chrétien, le 14 février 1873; il a été remplacé dans notre Académie, le 9 mai de la même année, par M. Jules Girard.

LISTE CHRONOLOGIQUE.
DES OUVRAGES DE M. STANISLAS JULIEN.

Κολούθου Ἑλενῆς ἁπαγή. *L'enlèvement d'Hélène,* poème de Coluthus, revu sur les meilleures éditions critiques, traduit en français, accompagné d'une version latine en-

tièrement neuve, de notes philologiques et critiques sur le texte, de trois index, de scholies inédites, de la collation complète et d'un fac-similé entier des deux manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, par Stanislas Julien, et suivi de quatre versions en italien, en anglais, en espagnol et en allemand. Paris, 1823, 1 vol. in-8°.

MENG-TSEU vel MENCIUM, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina nominisque claritate Confucio proximum edidit, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit et perpetuo commentario, e sinicis deprompto, illustravit Stanislaus Julien, sinice et latine. Paris, 1824.

Le Léopard vengeur, histoire tirée d'un livre intitulé *Sing-chi-king-yan*, *Contes et bons mots* extraits d'un livre chinois intitulé *Siao-li-Siao* (*Journal asiatique*, 1824).

L'Héroïsme de la piété filiale dans les *Contes chinois*, traduits par d'Entrecolle et Francis Davis et édités par Abel Rémusat (1827).

Vindiciæ philologicæ in linguam sinicam (1830).

Hoei lan ki ou l'histoire du *Cercle de la craie*, drame en prose et en vers et accompagné de notes. London, 1832, in-8°, planches.

Tchao-chi-kou-eul ou L'Orphelin de la Chine, drame en prose et en vers, accompagné des pièces historiques qui ont fourni le sujet et de nouvelles et de poésies chinoises, traduit du chinois. Paris, 1834, in-8°.

Blanche et bleue ou *Les deux couleuvres fées* (Pe-che-thsing-ki). Paris, 1834, in-8°.

Khan-ing-pien. Le livre des récompenses et des peines, en chinois et en français, accompagné de 400 légendes, anecdotes et histoires qui font connaître les doctrines, les croyances et les mœurs de la secte des Tao-ssé, traduit du chinois. Paris et Londres, 1835, in-8°.

Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie, traduit par Stanislas Julien, publié par ordre du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. Paris, 1837, in-8°.

Examen critique de quelques pages de chinois relatives à l'Inde, traduit par M. G. Pauthier, accompagné de discussions grammaticales sur certaines règles de position qui, en chinois, jouent le même rôle que les flexions dans les autres langues. Paris, 1841. (Extrait du *Journal asiatique*.)

Exercices pratiques d'analyse, de syntaxe et de lexigraphie chinoise, ouvrage où les sinologues trouveront la confirmation des principes fondamentaux et où les personnes les plus étrangères aux études orientales puiseront des idées exactes sur les procédés et le mécanisme de la langue chinoise; avec cette épigraphe :

Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.

Claud. in Ruf. I, 22.

Paris, 1842, in-8°.

Ce livre, en tête de la page 1, porte encore ce sous-titre : *Pour servir de réplique et de réfutation à deux articles insérés par M. G. Pauthier dans le Journal asiatique de Paris* (août et septembre 1841).

Simple exposé d'un fait honorable odieusement dénaturé dans un libelle récent de M. Pau-

thier, suivi de la réfutation de sa dernière réponse, du résumé analytique de plus de 600 fautes qu'il n'a pas su justifier et de l'examen de certains passages à l'aide desquels il a prétendu prouver que les Égyptiens ont porté en Chine l'invention de l'écriture 2353 ans avant Jésus-Christ; avec cette épigraphe :

Celui qui est soutenu par l'estime de tous les hommes ne peut être renversé par la calomnie d'un seul.

Paris, décembre 1842.

Lao-tseu, le livre de la voie et de la vertu, traduit en français et publié avec le texte chinois et un commentaire perpétuel. Paris, 1842, in-8°.

Documents sur l'art d'imprimer à l'aide de planches en bois, de planches de pierre et de types mobiles, inventés en Chine bien longtemps avant que l'Europe en fît usage; extraits des livres chinois, Paris, 1847, in-8°. (Extrait du *Journal asiatique.*)

Concordance sinico-sanscrite d'un nombre considérable de titres d'ouvrages bouddhiques, recueillie dans un catalogue chinois de l'an 1306 et publiée d'après le déchiffrement ou la restitution des mots indiens (*Journal asiatique*, novembre-décembre, 1849).

Histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages dans l'Inde depuis l'an 629 jusqu'à l'an 645, par Hoei-li et Yen-Tsang, suivie de documents et d'éclaircissements géographiques tirés de la relation originale de Hiouen-Thsang, traduite du chinois. Paris, 1853, in-8°.

Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise, ouvrage traduit du chinois, accompagné de notes et d'additions, par M. Alph. Salvétat, augmenté d'un mémoire sur la porcelaine du Japon, traduit du japonais par le docteur J. Hoffmann. Paris, 1856, in-8°, fig.

Mémoires sur les contrées occidentales, traduits du sanscrit en chinois par Hiouen Thsang, en 648, et du chinois en français par Stanislas Julien. Paris, 1857-1858, 2 vol. in-8°.

Les *Avadânas,* contes et apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour, suivis de fables, de poésies et de nouvelles chinoises. Paris, 1859, 3 vol. in-8°.

Réponse mesurée de M. Stanislas Julien à un libelle injurieux de M. Reinaud, 5 février 1858. Paris, 1859-1860.

Les deux jeunes filles lettrées (Ping-Chang-Ling-Yen), roman chinois. Paris, 1860, 2 vol. in-12.

Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois à l'aide des règles d'exercices et d'un répertoire des onze cents caractères chinois idéographiques employés alphabétiquement, inventée et démontrée par M. Stanislas Julien. Paris, 1861, in-8°.

Yu-kiao-li. Les deux cousines, roman chinois, traduction nouvelle accompagnée d'un commentaire philologique et historique. Paris, 1864, 2 vol. in-12.

Dialogues chinois (Si-Tch'ang-K'eou-t'eou-hoa), 1863.

Les industries anciennes et modernes de l'empire Chinois, d'après les notices traduites du chinois, par M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, et accompagnées de notices in-

dustrielles et scientifiques par M. Paul Champion, préparateur de chimie au Conservatoire des arts et métiers. Paris, 1864, in-8°.

Mélanges de géographie asiatique et de philologie sinico-indienne, extraits des livres chinois, t. I, Paris, 1864, in-8°.

Le Pavillon d'Occident (Si siang ki), comédie chinoise en 16 actes, imprimée à Genève dans le recueil de M. Turrentini, intitulé *Atsume gusa*.

Thsien tseu wen, ou le Livre des mille mots, le plus ancien livre élémentaire des Chinois, publié en chinois avec une double traduction et des notes.

Ire partie : texte chinois, analyse de tous les éléments des mille mots; tableau des 217 clefs.

IIe partie : transcription phonétique, traduction mot à mot, traduction développée, notes philologiques et historiques. Paris, 1864, in-8°.

San tseu-king ou le livre des phrases de trois mots, en chinois et en latin; — en chinois et en anglais. Paris, 1864, in-8°. Une nouvelle traduction du même livre, avec commentaires, préparée par Stanislas Julien, a été publiée après sa mort par M. Turrentini sous ce titre : *San-tseu-king, le livre des phrases de trois mots*, en chinois et en français, suivi d'un grand commentaire traduit du chinois et d'un petit dictionnaire chinois-français du *San-tseu-king* et du *Livre des mille mots*. Genève, 1878.

Rapport sur les progrès des lettres et des sciences en France. Exposé historique. Études chinoises, thibétaines et mongoles, dans le recueil : Égypte et Orient, p. 174. Paris, 1867, gr. in-8°.

Syntaxe nouvelle de la langue chinoise, fondée sur la position des mots, suivie de deux traités sur les particules et les principaux termes de grammaire, d'une table des idiotismes, de fables, de légendes et d'apologues traduits mot à mot. Paris, 1868-1870, 2 vol. in-8°.

Ajoutez les articles sur diverses matières publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* et cités plus haut, page 441, note 2, et les articles non moins nombreux insérés dans le *Journal asiatique*. Voir ci-dessus, p. 445, note 2.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. JOSEPH-DANIEL GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE DE L'ACADÉMIE,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Messieurs,

Notre Académie est depuis quelque temps cruellement éprouvée. L'année 1875 nous avait ravi, au mois de janvier, M. d'Avesac, ce géographe érudit, ce curieux investigateur des particularités les plus rares et les moins connues de la science à laquelle il s'était adonné; au mois de septembre, M. Brunet de Presle, si cher à tous par l'aménité de son caractère, si dévoué aux lettres grecques dans tous les âges de la Grèce, depuis l'antiquité jusqu'à l'Athènes de nos jours. L'année 1876 était à peine commencée (4 janvier), qu'elle nous enlevait M. Mohl, émigré, dès sa jeunesse, de l'Université de Stuttgard au Collège de France, auprès de la chaire de Silvestre de Sacy, nationalisé Français par amour pour les langues orientales, et qui, digne condisciple, désormais concitoyen des Chézy, des Stanislas Julien, des Eugène Burnouf, partagea avec eux les distinctions et les hauts emplois dont la France aime à

récompenser le talent de quelque part qu'il lui vienne; puis M. le marquis de la Grange (17 janvier), M. A. Firmin Didot (22 février), dont M. le Président vient de faire un si touchant éloge. Le mois suivant nous avions à déplorer la mort de M. Guigniaut. Si l'hommage que le secrétaire perpétuel doit rendre en votre nom à nos anciens confrères s'adresse aujourd'hui au dernier de ceux que nous avons perdus, vous comprendrez, je crois, les raisons de cette préférence et vous la pardonnerez assurément à celui qui est aujourd'hui votre organe. M. Guigniaut s'était fait des titres considérables auprès de vous par les treize ans passés avec tant de dévouement dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Il avait des droits tout particuliers sur moi par le patronage dont il m'a honoré depuis mes premiers débuts dans l'enseignement jusqu'à ce jour si avancé déjà de ma carrière. C'est une dette sacrée dont il m'est doux de m'acquitter sans retard et pour vous et pour moi.

Joseph-Daniel Guigniaut est né à Paray-le-Monial, le 26 floréal an II (15 mai 1794). On était au plus fort de la Terreur. Les noms des saints venaient d'être rayés du calendrier. Ceux qui les portaient les répudiaient pour chercher des patrons parmi les personnages des anciennes républiques, ou même, plus humblement, pour prendre les noms des choses qui remplaçaient les saints dans la nomenclature des jours, comme par exemple, le conventionnel *Pioche-Fer* Bernard, un des proconsuls de la Bourgogne. Le père de l'enfant fit un choix plus délicat: il lui donna le joli nom du mois qui l'avait vu naître : Floréal. Les prénoms qui l'ont remplacé depuis lui viennent, sans doute, d'un oncle, Joseph-Daniel Guigniaut, qui figure comme témoin dans l'acte de naissance.

Il fit ses études au petit collège de Paray, sous un maître

nommé Lacombe, ancien médecin de Paris, échoué là on ne sait comment. C'était un homme de grand sens et de bon jugement qui s'intéressa vivement au jeune élève dont il appréciait l'ardeur et la précoce gravité. Un autre médecin, parent de la famille, eut d'abord la pensée de le tourner vers la médecine, et on lui fit faire quelques études préliminaires; mais le goût des lettres l'emporta chez le jeune écolier. Selon son désir, on se décida à lui faire achever ses études classiques à Paris. Il entra au lycée Impérial (Louis-le-Grand) où il eut pour professeur Burnouf le père, et prit rang parmi les premiers de sa classe.

Il fut admis à l'Ecole normale en 1811, n'ayant que dix-sept ans. Il y trouvait Victor Cousin, entré, dès la fondation, à l'École en 1810, et il avait pour camarade de promotion Augustin Thierry et Patin : Patin auquel il rendait les derniers devoirs quinze jours avant que, dans la même église, nous eussions à les lui rendre à son tour. En sortant de l'École, il professa, sous un titre modeste sans doute, les humanités au lycée Charlemagne, émule du lycée Impérial ; et ses affections se partagèrent dès lors entre ces deux établissements, rivaux de gloire dans les concours. En 1818, par l'influence de Royer-Collard, il rentrait à l'École comme maître cette fois, maître de conférences d'histoire. Il y forma des élèves qui, dès lors, lui demeurèrent fidèlement attachés : tel est mon vénérable ami l'abbé Rara qui, dans sa retraite solitaire, ne m'a jamais parlé de lui sans émotion et lui garde un pieux souvenir. L'École fut licenciée en 1822, grave épreuve pour un débutant de son mérite. Le journalisme a bien souvent ravi de jeunes professeurs à l'Université, l'Université gémissant, bonne mère, de les voir, à peine éclos à l'agrégation, se jeter dans une littérature pour laquelle elle ne les savait pas nés. Le journalisme, en pareille circonstance, semblait être pour le jeune maître un refuge

naturel : la politique devait compter un soldat de plus dans l'opposition. Mais le jeune Guigniaut avait commencé des études qui avaient pris possession de son âme. Fortifié dans la connaissance du grec par son enseignement du lycée, habitué à en user pour l'histoire dans ses conférences de l'École normale, il avait mis à profit ce qui lui était resté de loisir pour s'initier à une langue qui, bien que parlée à nos frontières, était généralement en France plus inconnue que les langues mortes, l'allemand ; et il s'était mis ainsi en mesure de suivre le mouvement d'érudition qui se produisait de l'autre côté du Rhin. Aussi, tandis que ses jeunes collègues de l'École normale allaient se mêler aux combats journaliers de la presse, lui, il se plongea dans l'étude des religions de l'antiquité.

Il s'était mis à lire, avec une véritable passion, un ouvrage publié de 1810 à 1812, à Leipzig, sous le titre de *Symbolique et Mythologie des anciens peuples et des Grecs en particulier*, par G.-Fr. Creuzer. L'ouvrage l'avait séduit et par les horizons qu'il lui ouvrait au delà des limites, un peu étroites, où s'était tenue, dans les derniers temps, l'étude de la mythologie en France, et par ce grand appareil d'érudition qui rassurait de la hardiesse des conjectures par la masse des textes allégués à l'appui. M. Guigniaut, tout pénétré de son sujet, ne souhaitait qu'une chose : c'était de pouvoir, par une traduction, communiquer au public français la jouissance qu'il y trouvait lui-même ; et son rêve se réalisa. Notre confrère M. Albert Maury, qui fut appelé à donner son concours à l'achèvement de ce grand ouvrage, nous a raconté, dans une très intéressante notice[1], comment il fut commencé. Millin était mort, comme il s'apprêtait à donner une deuxième édition de sa *Galerie mythologique*,

[1] *Revue politique et littéraire*, n° 43, 22 avril 1876.

publiée en 1821. Le libraire Soyer, qui était propriétaire de l'ouvrage, cherchait quelqu'un qui revît le texte et complétât les planches. On lui parla de M. Guigniaut. La proposition fut accueillie de part et d'autre avec cette modification : que l'on substituerait au texte vieilli de Millin la traduction de la *Symbolique* de Creuzer, dont la nouvelle édition venait de paraître. Mais ni le libraire ni le jeune auteur ne savaient quel marché ils faisaient. Le libraire voulait un travail qui lui permît de profiter de la vogue assurée à l'œuvre de Millin par le succès de la première édition : quoi de plus rapide qu'une traduction? et il associait à un livre favorablement accueilli en France un ouvrage célèbre en Allemagne. M. Guigniaut voyait un moyen de faire connaître à la France, sous le couvert et comme à la suite d'un ouvrage goûté du public, un livre qui l'avait tant charmé lui-même. Le libraire ne se doutait pas qu'un quart de siècle s'écoulerait avant qu'il pût voir la fin de l'entreprise; et M. Guigniaut, que toute sa vie de savant serait absorbée dans une œuvre où le public superficiel, ne jugeant un livre que sur son titre, pourrait ne voir qu'une traduction.

Si ce livre tarda si longtemps à s'achever, c'est qu'il n'est pas une traduction; et, dès l'abord, M. Guigniaut était bien résolu à en faire autre chose. L'ouvrage devait avoir trois volumes, chacun divisé en deux parties : l'une consacrée à la traduction du texte, c'était la part de l'auteur allemand; l'autre aux notes et éclaircissements, c'était la part de l'érudit français. Mais M. Guigniaut ne sut pas rester absolument fidèle à ce plan. D'abord il ne put s'en tenir à la traduction littérale du texte allemand. Il y trouvait des défauts de composition qui, dépouillés des voiles de la langue originale, eussent été beaucoup plus choquants pour un lecteur français. Il en fit donc

une traduction libre et, pour mieux dire, un remaniement de fond en comble : travail pénible, où il ne pouvait suivre, comme il l'eût voulu, son auteur, ni s'abandonner entièrement au mouvement de sa propre pensée. En second lieu, les notes et éclaircissements, au lieu d'être un simple commentaire, devenaient des dissertations véritables où l'auteur se donnait d'autant plus volontiers carrière, qu'il s'était trouvé gêné ailleurs.

Lié par les conditions de la publication, M. Guigniaut ne put donc prendre le parti auquel il se serait arrêté, sans doute, s'il n'avait eu qu'à se résoudre d'après l'expérience de ses premiers efforts : fondre le tout en un seul jet sur un plan conçu par lui-même, où Creuzer serait entré pour les idées et le développement qu'il eût été bon de lui emprunter, mais où l'auteur français, libre dans ses allures, aurait présenté à leur vraie place et sous le meilleur jour les résultats de ses recherches personnelles. Au lieu de cela, il se vit condamné à porter la chaîne de son auteur, sauf à s'en dégager dans les dissertations.

Le commencement du livre était ce qui offrait le plus de difficultés. Creuzer y traitait des religions de l'Égypte, de l'Inde et de la Perse : de l'Égypte, avant que Champollion eût donné la clef de ses fastes historiques et religieux par la lecture des hiéroglyphes[1] ; de l'Inde et de la Perse, avant qu'Eugène Burnouf eût déchiffré la langue originale du Zend-Avesta (1830) ; et la seconde n'avait qu'imparfaitement suppléé à ce qui faisait complètement défaut dans la première. M. Guigniaut pouvait aller plus loin. Sans être initié aux études orientales,

[1] La fameuse *Lettre à M. Dacier*, où il expose les principes de lecture des noms de princes écrits en caractères hiéroglyphiques, fut communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 17 septembre 1822 ; le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, qui résume l'ensemble de ses découvertes, fut publié en 1824.

il était en rapports intimes avec ceux qui travaillaient alors à les étendre : avec Silvestre de Sacy, le père des orientalistes modernes, avec Chézy, Étienne Quatremère, Champollion, Abel Rémusat, Eugène Burnouf; mais, pendant qu'il remaniait son auteur, la science marchait à ses côtés, et, si prompt qu'il fût à en consigner les résultats dans son travail, elle dépassait le lendemain le point où il avait dû se fixer la veille. Ses livres consacrés à l'Égypte et à l'Inde eussent-ils été les derniers de l'ouvrage, ils se trouveraient encore arriérés aujourd'hui.

Le premier volume, texte et notes, parut en 1825, comprenant, avec l'introduction, les religions de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte.

Creuzer avait commencé par l'Égypte. M. Guigniaut fit à l'ouvrage qu'il traduisait un premier changement en commençant par l'Inde et la Perse. On l'en a blâmé, et, au point de vue de l'antériorité historique, il aurait eu tort sans doute : les monuments les plus anciens de l'Inde n'approchent pas de l'antiquité des monuments égyptiens. Mais, au point de vue de l'origine des religions qui ont régné dans l'ancien monde, il avait raison. Les montagnes et les plateaux de l'Indoustan sont le vrai berceau des populations qui se sont répandues dans l'Occident, emportant leur culte avec elles. Quoique d'un temps postérieur, les livres religieux de l'Inde et de la Perse mettent sur la voie d'une religion de date plus reculée. Il était donc légitime de leur donner le premier rang.

La première partie du second volume fut publiée en 1829 : on y trouvait les religions de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie, mais point de notes. Une seconde partie de ce même volume, consacrée aux grandes divinités de la Grèce et à leurs analogues en Italie, qui parut en 1835, n'en contenait pas

IMPRIMERIE NATIONALE.

davantage. C'était le remaniement du travail de Creuzer, sans le contingent d'études personnelles que le traducteur, dans son plan primitif, réservait à la seconde partie de chaque volume. C'est que le rétablissement de l'École normale sous le nom d'École préparatoire (1826) avait fait perdre à M. Guigniaut les loisirs que la suppression de la même École, en 1822, lui avait faits. Dès 1826, il y était rentré comme maître de conférences de littérature grecque; en 1828, en même temps qu'il suppléait Boissonade à la Faculté des lettres, il devenait, à l'École, directeur des études.

« Il avait fallu, dit notre confrère M. Maury dans la notice que j'ai citée déjà, il avait fallu la haute estime qu'avait laissée dans l'Université le jeune helléniste pour qu'on lui confiât des fonctions aussi importantes et aussi délicates; » car on n'était pas rassuré touchant ses opinions. Les *Religions de l'antiquité* se taisaient sur la Bible, et le jeune professeur était suspect d'être philosophe : il avait dédié son ouvrage à son ancien camarade et collègue Victor Cousin.

« Vatimesnil (continue M. Maury), alors Ministre de l'instruction publique, avec l'esprit qui l'animait, ne s'arrêta pas aux objections qu'on lui fit; mais il promit à ceux qui blâmaient cette nomination de ne pas laisser au jeune directeur des études ses coudées franches et d'en faire surveiller l'enseignement par un maître de conférences à l'abri de tout soupçon de philosophisme; d'un catholicisme, d'un royalisme manifestes. Les *ultras*, les disciples de Frayssinous, se tinrent pour satisfaits. Le surveillant donné à Guigniaut était Michelet. »

Notre confrère ajoute en note : « Je tiens cette anecdote de la bouche même de Guigniaut. » On ne peut donc la révoquer en doute. Mais il n'en faut pas forcer le sens. Notre ancien

maître n'a pu avoir d'autre pensée que d'opposer, en un contraste piquant, la défiance dont il était l'objet lui-même et la confiance absolue que l'on avait en M. Michelet, confiance bien méritée quant au talent, et qu'il ne trompa à aucun égard dans le cours de son enseignement à l'École. Je ne parle ni de catholicisme ni de royalisme, je parle de cette élévation de pensée, de cette haute impartialité, de cet enthousiasme pour tout ce qui était grand et beau, qui se manifestaient dans ses leçons. Ceux qui, comme moi, ont suivi son cours de 1831 à 1834, époque où il devint suppléant de M. Guizot à la Sorbonne avant d'arriver au Collège de France, en ont gardé une impression que les écarts postérieurs de ce grand talent n'ont pas effacée, et leur affection, quoique douloureusement mise à l'épreuve dans la suite de sa carrière, lui est restée fidèle jusqu'à la fin.

L'École préparatoire reprit son nom d'École normale après la révolution de 1830, et M. Guigniaut, de directeur des études, en devint le directeur. Ses amis étaient arrivés au pouvoir, et lui-même se rattachait par toutes ses sympathies à la cause triomphante. Mais ce triomphe, en lui donnant un titre plus haut, lui suscitait plus de difficultés. S'il avait fallu du tact et de la prudence pour gouverner l'École dans cette fermentation de l'opinion qui précéda la révolution de 1830, il y fallait des qualités plus fortes au milieu des troubles périodiques de la rue dont le retentissement arrivait bien jusque dans la cour du Plessis. Son attitude ferme et modérée sut en prévenir le contre-coup dans les imaginations les plus ardentes, et l'École lui doit d'avoir traversé cette crise à son honneur. C'est au commencement de cette période, en 1831, qu'entré à l'École je commençai à le connaître, et, pendant trois ans passés sous sa direction, j'ai pu apprendre tout ce qu'il y avait

d'élévation dans son esprit, de fermeté dans son caractère et de bonté dans son cœur. La direction alors n'était pas séparée de l'enseignement. M. Guigniaut continuait de professer l'histoire de la littérature grecque, en seconde année; et il montrait, dans l'une et dans l'autre de ces fonctions, un dévouement absolu à ses devoirs.

On murmurait bien quelquefois de la sévérité de la discipline. L'École normale n'avait pas, comme aujourd'hui, trois mois de congé aux grandes vacances, dix ou douze jours à Pâques, la sortie du dimanche entier jusqu'à dix heures ou dix heures et demie, et une fois par mois la rentrée à minuit. L'École, confinée dans les bâtiments du Plessis, dépendances du lycée Louis-le-Grand, tenait un peu du régime de collège: deux mois de vacances au plus, trois jours de congé à Pâques, sortie à une heure le jeudi, à midi le dimanche, et rentrée à neuf heures; lever à cinq heures en toute saison. Mais il était si évident que l'étendue des matières de chaque cours ne comportait pas plus de loisirs, que l'on en prenait son parti, trop heureux de profiter du temps que ne nous marchandaient pas nos maîtres de conférences: les Mablin, les Michelet, les Patin, les Gibon, les Rinn, les Ampère, les Burnouf.

Pourtant on murmurait bien quelquefois aussi contre M. Guigniaut, comme professeur, lorsque, commençant sa leçon à dix heures et demie, il nous retenait fort au delà de l'heure du dîner. Mais, après qu'on avait dîné, on savait apprécier cette abondance d'érudition et ce zèle qui faisait que, s'il demandait aux élèves plus qu'il n'était voulu par le règlement, il donnait, lui, à ses conférences, bien au delà de ce qui était exigé. Ce qu'on appréciait surtout et en tout temps, c'est son attachement à l'École et aux élèves de l'École. Quand on entrait dans cette maison, on ne relevait pas seulement de lui pen-

dant trois ans, on était à lui pour toujours. Quiconque avait passé par l'École restait l'objet de sa sollicitude. Il ne se bornait pas à faire bien placer un élève à la sortie, il le suivait avec le même intérêt dans toute sa carrière; j'en puis témoigner par moi-même, et beaucoup d'autres lui rendront avec moi ce témoignage.

M. Guigniaut a donc rempli, dans toute leur plénitude, les devoirs de directeur de l'École normale. Au-dessus de lui, l'École avait un patron au Conseil supérieur de l'instruction publique. Dans la répartition des divers grands services de l'enseignement entre les membres de ce conseil, elle avait été attribuée au plus illustre de ses anciens élèves, à V. Cousin; et Cousin avait voulu montrer que, même dans les plus hautes régions, on ne déroge point à enseigner. Professeur suppléé à la Sorbonne, il faisait à l'École des leçons dont les élèves particuliers de philosophie ne furent pas les seuls à profiter. Mais il désirait avoir une part d'action plus grande dans la direction de l'École; et M. Guigniaut, quoique plein de déférence pour sa position et pour tous ses titres, non moins que d'affection pour sa personne, n'était pas homme à rien céder des droits dont il était investi comme directeur.

Ce fut ce qui détermina son départ. Cela n'eut pas le caractère d'une disgrâce. Il entrait à la Faculté des lettres, où il devenait collègue de Boissonade, son ancien titulaire, de Victor Le Clerc, de Patin, de Villemain, de Cousin lui-même. Mais il ne semblait pas qu'il y fût appelé par des raisons de convenance entre ses études et la chaire qui était à remplir. Il enseignait la littérature grecque à l'École normale; il poursuivait son histoire des religions de l'antiquité : or la chaire vacante était une chaire de géographie. De plus, pour y être nommé, il fallait être docteur, et M. Guigniaut ne l'était pas. Il accepta

toutes les épreuves. Il fit ses deux thèses de doctorat, l'une sur Hermès (*De Ἑρμοῦ seu Mercurii mythologia*), l'autre sur la *Théogonie d'Hésiode :* c'étaient deux sujets qu'en raison même de ses travaux de conférences ou de cabinet il possédait à fond. Il les traita avec une sûreté de vue que l'on pouvait attendre de son érudition et une sobriété qui n'était pas dans sa nature; disons aussi une brièveté qui n'est plus guère imitée aujourd'hui et qui, du reste, ne se ferait pas facilement agréer : l'une des deux thèses a vingt-huit pages, l'autre quarante. De telles proportions exigent un travail achevé; et, dans les grandes lignes de ces deux morceaux, on sentait une main de maître. Il dédiait la thèse latine à son ancien professeur Burnouf le père; sa thèse française, aux élèves de l'École normale, « comme un exemple que leur devait peut-être leur chef depuis sept ans, et leur constant ami ». C'est une leçon qu'il leur donnait encore et un adieu qu'il leur adressait.

La chaire de géographie était passée comme héréditairement de Barbier du Bocage père à Barbier du Bocage fils. Le premier, élève de Danville, avait été l'auxiliaire de Choiseul-Gouffier, de Sainte-Croix et de plusieurs autres, même à l'étranger; le second avait surtout vécu du renom de son père. La succession n'avait rien d'écrasant. M. Guigniaut, il est vrai, n'avait jamais enseigné spécialement la géographie; mais il avait enseigné l'histoire, et la géographie peut être envisagée sous deux points de vue : l'un physique, l'autre historique. Le nouveau professeur ne pouvait méconnaître que la géographie physique est le fondement de la géographie historique, et il n'eut garde de la négliger dans ses travaux préparatoires; mais il commença par prendre l'autre pour sujet de ses leçons, et d'abord, comme on le devait attendre de ses études antérieures et de son goût personnel, il retraça l'histoire de la géographie

dans l'antiquité. Cela seul le forçait à étudier la géographie physique et même mathématique, comme moyen de contrôle ou de rectification appliqué aux théories des anciens géographes.

Il en arriva ainsi à la science complète de la géographie comparée. La parfaite connaissance qu'il avait de la langue allemande lui permettait de se tenir au courant des travaux accomplis sur cette matière de l'autre côté du Rhin. Il sut en mettre à profit les résultats et montrer par ses leçons, à son tour, ce que peut une critique habile associée à une solide érudition.

Diverses publications se rattachent à cette époque de la vie de notre confrère. Il avait rédigé, pour la traduction de Tacite par Burnouf, deux dissertations : l'une sur *la Vénus de Paphos;* l'autre sur *le Dieu Sérapis et son origine, ses attributs et son histoire;* dissertations qui furent tirées à part en 1827 et 1828. Il avait donné, en 1828, dans la *Biographie universelle* de Michaud, un grand article sur l'antiquaire danois Zoëga, l'un des précurseurs des études égyptiennes à la fin du dernier siècle, et quelques autres dans le *Globe* et le *Lycée,* dont il était collaborateur avec plusieurs universitaires de son temps. Depuis, il inséra un assez grand nombre de morceaux dans l'*Encyclopédie des gens du monde :* les uns se rapportant à ses études sur les religions de l'antiquité, comme les articles *Mythologie, Oracle;* les autres dérivés de ses leçons de littérature grecque à l'École normale, *Aristote, Hérodote, Hésiode, Homère*; d'autres, enfin, de son cours de géographie, *Ptolémée, Strabon, Xénophon* (1840-1844).

Plus tard encore il écrivit dans la *Revue de philologie,* de M. Léon Renier, dans la *Revue archéologique,* dans le *Bulletin de la Société de Géographie.* Dès 1837, M. Guigniaut avait conquis une place assez distinguée dans le monde savant pour que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sans attendre

l'achèvement de son grand ouvrage, l'appelât au fauteuil laissé vacant par la mort de Van Praet[1].

C'était pour lui un puissant encouragement à le terminer. La Faculté des lettres, tout en lui prenant le temps considérable qu'exige la préparation d'un cours consciencieux, lui laissait néanmoins plus de loisir qu'il n'en avait eu quand il avait à joindre, dans l'École normale, les soins du professorat à ceux de l'administration. Il en usa donc pour reprendre la publication des *Religions de l'antiquité*. Il donna, en 1839, la première partie du tome III, le livre VII de l'ouvrage, comprenant surtout le culte et les mystères de Bacchus et la doctrine des mystères; puis, en 1841, une seconde partie de ce même tome, le livre VIII, relatif au culte de Cérès et aux mystères d'Éleusis: seconde partie qui n'était pas encore la vraie seconde partie du plan primitif, puisque c'était la suite du texte, et non les notes promises. Les planches avaient paru en même temps que le texte: un premier cahier, correspondant aux trois premiers livres, avec le tome I en 1825; un deuxième cahier, correspondant aux livres IV à VII, avec la première partie du tome III en 1839; un dernier cahier avec la deuxième partie du même tome, ou le livre VIII, en 1841. Elles formaient un tome IV dont la première partie contenait les explications, dues la plupart au traducteur, et la deuxième partie, les figures[2]. L'ouvrage avait donc ses quatre volumes; était-il arrivé à son terme? Non, car le premier volume seul avait ses notes ou éclaircissements; les deux autres, première et deuxième

[1] Il fut élu le 14 avril 1837.

[2] Ces deux volumes furent aussi publiés à part sous ce titre : *Nouvelle Galerie mythologique de Millin*, comprenant la galerie mythologique de feu Millin, revue, complétée, formée de plus de 300 planches gravées au trait, renfermant environ 1 000 monuments relatifs aux religions de l'Inde, de la Perse, etc., avec leur explication, par J.-D. Guigniaut, précédées d'une introduction. Paris, F. Didot, 1841, 2 vol. in-8°.

partie, n'étaient que la suite et le complément du texte remanié par le traducteur, avec des notes au bas des pages, mais rien des éclaircissements réservés. Comment cela devait-il finir? Nul ne le peut mieux dire que notre confrère M. A. Maury, et c'est pourquoi je dois recourir encore au témoignage qu'il en a rendu dans sa notice :

« Soyer, dit-il, s'impatientait; le brave éditeur s'était flatté de mettre en vente, dès 1829 ou 1830, l'ouvrage complet, et il n'apercevait plus le terme de la publication. Il s'était retiré des affaires et ne tenait plus à la librairie que par cet ouvrage, qu'il mettait son honneur à éditer jusqu'au bout. Il pressa donc vivement Guigniaut d'achever, et, comme il était du petit nombre de ces éditeurs qui lisent et relisent ce qu'ils impriment, il avait pris soin de relever tous les renvois où Guigniaut promettait une dissertation spéciale. Il en apporta la liste au savant académicien, qui, moins habitué naturellement que Soyer à tenir ses livres par doit et avoir, fut quelque peu ému des dettes qui lui restaient à solder; car, la traduction arrivée à la fin, il se croyait aux trois quarts libéré. Certes il n'était pas homme à laisser protester sa signature, et, sentant qu'il ne pouvait pas suffire dans un délai rapproché à composer tant de notes qui devaient être chacune un petit mémoire, il songea à se donner des collaborateurs. C'était là pour lui un grand sacrifice; mais son éditeur le pressait, et il était plein d'égards pour ce digne vieillard qui avait lui-même sacrifié ses intérêts à l'amélioration du livre. Guigniaut se résolut à chercher des auxiliaires; il s'adressa à son confrère Letronne, dont il estimait haut le savoir et l'expérience. Celui-ci lui indiqua deux jeunes érudits auxquels il marquait de la bienveillance. » C'étaient M. E. Vinet et notre confrère M. A. Maury.

« Guigniaut accepta donc les deux collaborateurs, et, après

IMPRIMERIE NATIONALE.

les avoir réunis, il répartit entre eux les notes à faire, se réservant seulement la rédaction de quelques-unes et la revision du travail dont il se déchargeait. M. E. Vinet choisit ce qui se rapportait aux monuments figurés; à M. A. Maury revinrent les questions purement mythologiques et ethnographiques. Cette collaboration dura près de cinq années. J'ai pu (ajoute notre confrère), dans un long commerce avec Guigniaut, apprécier tout ce qu'il y avait en lui de qualités rares et de savoir consciencieux. Dans l'œuvre de critique incessante qu'il s'était imposée, ce savant ne se départait jamais de la modération qui fut un des traits distinctifs de son caractère. Chez lui, on ne trouvait aucun parti pris, aucune de ces préventions, de ces rancunes mesquines, de ces préoccupations personnelles, que l'on rencontre trop souvent chez les hommes de science; la sérenité de son âme se reflétait dans ses jugements. »

Dans l'hommage que j'adresse, au nom de l'Académie, à son ancien secrétaire perpétuel, je suis heureux de pouvoir emprunter les paroles d'un membre dont la collaboration ajoute tant d'autorité à ce qu'il dit de l'œuvre de M. Guigniaut. Notons, du reste, que M. Guigniaut, se faisant scrupule de se rien attribuer du travail d'autrui, avait voulu que les parties propres à chacun de ses deux auxiliaires fussent signées de leur nom.

C'est le 17 décembre 1851 que notre confrère mettait un terme à sa publication en signant l'avertissement de la troisième partie du tome III. Résumant dans une dernière page la pensée qui l'avait animé au cours de ce long travail : « Puisse ce livre, disait-il, si longtemps pour nous le compagnon fidèle des bons comme des mauvais jours, contribuer de plus en plus, pour sa part, au progrès de la solide érudition et de la saine raison, à l'accord si désirable du sentiment religieux et de la pensée philosophique. Dans notre pays tant agité par le

vent des opinions passionnées et des doctrines superficielles, il a fait, mieux qu'un autre peut-être, comprendre l'essence de cette forme symbolique et mythique qui fut l'expression spontanée autant que nécessaire des antiques croyances, qui est inhérente à toute religion. Puisse-t-il, sous la forme, faire saisir le fond, et par cela même mesurer la distance des cultes antérieurs au christianisme, engagés plus ou moins dans les liens de la nature et du monde, à ce culte, saint entre tous, qui veut que Dieu soit adoré en esprit et en vérité; qui fonde l'obéissance sur la raison, l'autorité sur la liberté, et qui n'exclut pas plus la philosophie que la philosophie ne doit l'exclure[1].

L'ouvrage, dans ses dix tomes, ne comprenait pas encore tout ce qui avait été promis. Il lui manquait la table générale et le discours préliminaire[2] qui devait prendre place à la tête du tome I. Mais on ne pouvait pas attendre davantage, et l'on résolut de le clore, tout en y laissant, comme dans la boîte de Pandore, l'espérance :

« Sitôt que nous le permettront des circonstances plus favorables, disait M. Guigniaut en parlant de cette table, nous la joindrons au discours préliminaire, médité par nous depuis vingt-cinq ans, mais qui a pris les proportions d'un livre à part sur le génie des religions antiques, leurs formes, leur histoire, leurs rapports avec le judaïsme et le christianisme, et les travaux dont elles ont été l'objet jusqu'à nos jours. Ce sera tout à la fois un précis et un supplément de notre grande compilation mythologique, où nous tâcherons de mettre à la hau-

[1] *Religions de l'antiquité*, t. III, IIe partie, 2e section. Avert. p. III et IV.

[2] « Accompagné de quelques notes additionnelles aux livres I, II, III, dont les éclaircissements, publiés depuis 1825, sont nécessairement, disait-il en 1841, en arrière de la science. » Avertissement du tome III, IIe partie, p. VI.

teur de la science actuelle nos recherches de 1825 sur les religions de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte, pour qu'elles ne soient pas trop en arrière des résultats consignés dans ce volume et dans le précédent (1849-1851) sur les cultes de l'Asie occidentale, de la Grèce et de l'Italie. Les *Religions de l'antiquité* n'en demeurent pas moins terminées par la présente livraison, et cette publication nouvelle, tout en s'y rattachant à titre de supplément, en restera tout à fait distincte : elle sera notre œuvre de tout point personnelle et ne regardera que nous seul[1]. »

La table pourra toujours se faire, et l'éditeur qui l'entreprendrait n'y perdrait ni son argent ni sa peine, car l'ouvrage est véritablement une *Encyclopédie mythologique*, comme M. Guigniaut le dit quelque part; et ceux qui ont la bonne fortune de le posséder s'empresseraient d'acquérir ce complément si utile. Quant au discours préliminaire, il eût été le dernier mot de l'auteur sur un sujet qui l'avait occupé toute sa vie. Ce dernier mot, M. Guigniant est mort sans l'avoir dit.

Il a porté lui-même sur son œuvre un jugement que le monde savant ratifiera. Dans sa notice académique sur Creuzer, ne pouvant point ne pas parler de la traduction de la *Symbolique*, il s'exprime en ces termes : « Enfin, s'il nous est permis de le dire, il eut la fortune, assez rare pour un écrivain allemand et sur ces matières, de trouver en France, sans l'avoir cherché, un traducteur qui ne le trahit pas, c'est-à-dire qui ne le traduisit pas à outrance; qui, en s'inspirant de l'esprit plus encore que de la forme de son œuvre, en faisant pénétrer quelques rayons de la lumière de notre langue dans le temple un peu mystérieux de la Symbolique, y guida le lecteur fran-

[1] *Religions de l'antiquité*, t. III, p. 2

çais sans le profaner, osa même en élargir les avenues pour le rendre plus accessible, et en agrandir les proportions sans en altérer le caractère. C'est la justice que rendit publiquement l'auteur lui-même à cette traduction, qu'il considéra comme un utile remaniement et comme un complément de son livre, dans la troisième édition publiée quelques années après. »

L'ouvrage a vieilli, notamment en ce qui touche les matières du premier volume relatif à l'Égypte, à l'Inde et à la Perse. M. Guigniaut, on l'a vu, le proclamait lui-même et ne songeait qu'à le remanier en ces endroits. Mais, pour ces parties mêmes, il y a plus d'une appréciation à retenir; et, pour la Grèce, le fond en restera. M. Maury, qui a publié à son tour, en son propre nom, une histoire si savante, si complète, en trois volumes, des *Religions de la Grèce antique*, n'a pas cru pouvoir mieux faire, sur les points les plus considérables, spécialement sur les mystères, que de renvoyer à M. Guigniaut[1]. Pour la Grèce, en effet, la base du travail, ce sont les textes et les monuments de l'antiquité classique, et M. Guigniaut, par sa vieille connaissance de la littérature grecque, par son habitude de l'archéologie, était capable de les interpréter aussi bien que personne. C'est bien là qu'on trouve la religion des Grecs, telle qu'elle se développa en Grèce. D'où venait-elle et quelle était l'idée première de ses mythes? Sur cette question, une connaissance plus complète de l'ancien Orient peut donner des lumières nouvelles, et nous devons plus d'une révélation curieuse à la mythologie comparée. Cette science s'est développée de nos jours parallèlement à la philologie comparée, quelquefois même de façon à se confondre, sur plus d'un point, avec elle[2]. Notre illustre associé étranger M. Max Müller a sin-

[1] *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. II, p. 340.

[2] « Il a été pleinement prouvé que la mythologie est simplement une phase iné-

gulièrement élargi et éclairé cette voie. Il a montré comment les mythologies, à l'origine, avaient pu être comme une forme de langage. On voulait dire que le soleil se lève après l'aurore, qu'il suit l'aurore: on disait que le soleil aime l'aurore ou poursuit l'aurore, et de là à se représenter le soleil sous les traits d'Apollon, et l'Aurore sous la forme d'une nymphe ou d'une déesse, il n'y a qu'un pas. Cela est ingénieux et vrai; plus d'un problème de l'antique mythologie se résout par l'application de ce système[1]; et M. Guigniaut avait lui-même signalé ces rapports de la mythologie et du langage, d'abord dans un article de l'*Encyclopédie des gens du monde* sur la *Mythologie*[2], puis en tête de la notice historique, lue en séance publique, sur Bopp, où il en parle avec une grande élévation de pensée et une rare fermeté de ton[3].

itable dans le développement du langage, le langage étant pris dans son véritable sens non seulement comme symbole extérieur de la pensée, mais comme le seul moyen possible de lui donner un corps.» (Max Müller, *Essais sur la mythologie comparée* (légendes grecques), traduits par G. Perrot, p. 209, cf. p. 180). Et encore: «La même classification qui a introduit dans l'histoire des langues un ordre nouveau et naturel, et jeté sur le développement du langage des lumières qu'on n'avait jamais entrevues dans les temps passés, se trouvera applicable à une étude scientifique des religions.» (Max Muller, *Essais sur l'histoire des religions*, trad. Harris, in-12, p. 30.)

«L'idée d'Héraclès, serf d'Eurysthée, est d'origine solaire: c'est l'idée du Soleil enchaîné à son travail et accomplissant sa tâche pour les hommes, ses inférieurs en force et en courage. ... C'étaient là des expressions nécessitées par l'absence de verbes plus abstraits.» (Max Muller, *Essais sur la mythologie comparée*, trad. Perrot, p. 145.)

[2] Rappelant le système d'Ottfried Muller, de Creuzer et de Lobeck, le grand ennemi de la *Symbolique*, il disait: «Ce n'est pas ici le lieu d'aborder cette grande controverse; mais rien n'empêche qu'il ne se forme, avec le temps et d'une manière légitime, des familles de mythologies, de religions, comme des familles de langues, dont les racines soient identiques, dont les flexions, pour ainsi parler, soient analogues, et qui doivent finalement s'expliquer les unes par les autres, quoiqu'elles aient, dans leur complète efflorescence, un caractère d'originalité relative.» (Art. *Mythologie*, p. 16 du tirage à part.)

[3] «Deux sciences nouvelles ont été créées de nos jours dans l'ordre de la philologie et de l'histoire, par le progrès de

Il y a péril toutefois à s'engager trop avant dans la voie indiquée par M. Max Müller. Le mythographe ne connaît pas de barrière. Ce n'est pas seulement Apollon qui est le dieu Soleil; ou Phaéton son fils, le Soleil desséchant, ou Endymion, le Soleil couché; ce n'est pas non plus seulement Héraclès (Hercule) dont les travaux se rapportent à l'action de l'astre du jour. Presque tous les héros deviennent des divinités solaires, et les nymphes des Aurores. Telles, parmi ces dernières, Daphné qui meurt quand l'atteint Apollon, ou Coronis moins rebelle à ses tendresses; Iola, délaissée par Hercule au commencement de ses travaux, et qui lui revient pour mourir auprès de son bûcher; Europe et Danaé; Eurydice qu'Orphée (autre Soleil?) ramène des enfers et qui lui échappe lorsqu'il la regarde; même la nymphe Aréthuse, qui est une fontaine, est une Aurore, et aussi Œnone, la compagne de Pâris, Briséis, la captive d'Achille. Tels, parmi les héros, Persée, Belléropllon, Thésée, Cadmus, Méléagre, Œdipe tuant Laïus, le vieux Laïus devenu le signe des monstres de l'orage! Sarpédon, Memnon, Pâris, Achille, Ulysse lui-même. L'expédition des Argonautes, la guerre de Thèbes, la guerre de Troie, se changent en expéditions solaires. La guerre de Troie, aux yeux des historiens, était l'histoire épique des querelles de la Grèce et de l'Asie Mineure, ou comme un prélude de la guerre des Grecs et des Perses, ainsi que le montrait le père de l'histoire,

l'analyse appliquée aux œuvres primordiales de l'esprit humain. Ce sont, d'une part, la science des langues, organes si divers en apparence de la pensée des peuples; de l'autre, la science des mythes ou la mythologie, expression non moins variée de leurs croyances. Analogues à la géologie, à l'anatomie, à la physiologie comparée, l'honneur de notre siècle est ou sera de les avoir constituées sur la double base de l'observation et de l'induction, et par là d'avoir sondé, à des profondeurs auparavant inconnues, l'histoire du génie de l'homme aussi bien que celle de la nature. » (Exorde de la notice de Bopp, 1869.)

Hérodote; aux yeux des mythographes, ce n'est, pour prendre les termes mêmes de M. Max Müller, « qu'une répétition du siége quotidien de l'Orient par les puissances solaires qui chaque soir, à l'Occident, sont dépouillées de leurs brillants trésors[1] ». Et l'on ne s'arrête pas aux confins de l'âge mythique. Cyrus lui-même devient un héros solaire.

Mais, si la mythologie descend si bas dans l'histoire, l'histoire à son tour n'aura-t-elle pas quelque droit de remonter jusque dans le domaine de la mythologie? Si le roi des Perses Cyrus est un Soleil, pourquoi Héraclès, qui est assurément une divinité solaire, comme son nom l'indique, n'aurait-il pas pu être, par divers traits qui se rattachent à sa légende, un personnage ayant vécu dans l'ancienne Grèce, comme les Grecs le croyaient? M. Max Müller a signalé lui-même l'excès et le péril, et il en prend occasion d'inviter ceux qui le suivent à la prudence : « Malgré tout, dit-il après avoir rappelé les hardiesses de certains mythologues à l'égard de Cyrus, Cyrus a réellement existé; c'est un personnage historique, un être en chair et en os, dont la personnalité résistera à tous les efforts de l'analyse, même la plus perfectionnée. Nous voyons donc par cet exemple que l'analyse ne crée pas toujours ses propres héros; mais elle s'empare de leur histoire réelle; elle la serre de si près qu'il devient aussi difficile et même aussi impossible de l'en dégager que de séparer le lierre du chêne ou d'arracher le lichen du rocher auquel il s'attache. . . Il y a là, continue-t-il, une leçon que les mythologues ne doivent pas négliger. Ils sont naturellement enclins à vouloir expliquer tout ce qui peut être expliqué; mais ils devraient ne pas oublier que, dans tout problème de mythologie, il peut y avoir des

[1] *Lectures of the science of language*, 2e série, p. 470, cité par M. Baudry.

éléments qui résistent à l'analyse étymologique, par la raison bien simple que l'origine n'en est pas étymologique, mais historique[1]. »

M. Guigniaut n'avait pas attendu cet avertissement de M. Max Müller pour mettre en garde contre les suites de cette confusion qui s'accomplit dans la légende entre la fable et l'histoire. Citant ce vers, qui est la formule élégante de l'anthropomorphisme, de l'idée faite homme:

> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage,

il ajoutait:

« Tandis que les êtres quelconques se présentent ainsi sous la forme de personnes, leurs accidents, leurs rapports quelconques sous celle d'actions, que tous les phénomènes du monde physique et du monde moral se traduisent en histoire apparente, l'histoire, à son tour, l'histoire réelle, se rattache par des liens étroits à des personnifications idéales, et les évènements les plus nécessaires, les hommes eux-mêmes, se mêlent et se confondent de mille manières avec les créations fantastiques de leurs pensées et avec les objets dans la nature[2]. »

[1] Max Müller, *Essais de la mythologie comparée* (légendes grecques, trad. Perrot, p. 218, 219). « Si nous trouvons, dit-il encore, une coutume absolument semblable dans l'Amérique et l'Australie, nous sommes, par là même, mis en garde contre des conclusions trop hâtives. » (*Essais sur la mythologie comparée*, p. 307.) Et il cite cet exemple : « Les Mexicains disent, en parlant d'une éclipse, que la lune est dévorée par un dragon, et, chez les Hindous, on retrouve juste la même idée. Ce n'est pas une preuve de relations historiques. » (P. 320.) « Il est impossible, ajoute-t-il, de se montrer trop circonspect dans une étude comparative des coutumes, lorsqu'il s'agit d'admettre ce rapport historique sur la foi de coïncidences ethnologiques, toutes surprenantes qu'elles soient. » (*Ibid.*, p. 323.)

[2] *La Mythologie considérée dans son principe, dans ses éléments et dans son histoire*, par J.-D. Guigniaut, membre de l'Institut, professeur de la Faculté des lettres de Paris. (Extrait du tome XVIII, Ire partie, p. 325 et suiv. de l'*Encyclopédie des gens du monde*, article *Mythologie*.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Reconnaissons donc cette connexité de la fable et de l'histoire; mais, parce qu'une légende peut se rapporter aux phénomènes de la nature, n'ayons pas la prétention de la croire étrangère à la vie réelle de l'humanité. M. Max Müller peut avoir raison de dire : « Ces innombrables histoires de princesses ou de jeunes filles merveilleusement belles qui, après avoir été enfermées dans de sombres cachots, sont invariablement délivrées par un jeune et brillant héros, peuvent toutes être ramenées à des traditions mythologiques relatives au printemps affranchi des chaînes de l'hiver; au Soleil, qu'un pouvoir libérateur dégage des ombres de la nuit, à l'Aurore qui, dégagée des ténèbres, revient de l'Occident lointain; aux eaux mises en liberté et s'échappant de la source des nuages[1]. » Mais il nous permettra d'ajouter : « à l'histoire la plus vulgaire des passions humaines, ou tout simplement aux fantaisies d'une légende, brodée sur le thème de l'amour. » Tous les enlèvements n'ont pas pour explication, comme celui de Proserpine, la force vitale cachée pendant les mois d'hiver dans les entrailles de la terre; toutes les délivrances ne sont point, comme celles d'Andromède et d'Hésiode, un triomphe du Soleil sur les violences de l'orage. On en peut supposer de tout aussi dramatiques avec des péripéties plus variées et un dénouement moins prévu. Parce que les saisons ont un cours régulier; que le soleil se lève et se couche tous les jours; que l'aurore s'efface le matin devant lui et reparaît le soir à son coucher dans les lueurs du crépuscule, ce n'est pas une raison pour que le mythographe trace un cercle d'où la légende populaire n'ait plus le droit de sortir. Si la mythologie grecque a des pages si brillantes, c'est que le poète avait perdu de vue l'idée première de la fable et

[1] Max Muller, *Essais sur la Mythologie comparée*, trad. Perrot, p. 285

que son imagination n'a pas connu les bornes dans lesquelles le mythographe s'efforce de la ramener[1].

Dans le temps même où M. Guigniaut retrouvait plus de loisir pour l'achèvement de son ouvrage, il eut l'occasion de reprendre une part plus active aux choses de l'Université. M. de Salvandy venait d'élargir le cercle du Conseil supérieur de l'instruction publique, en le rappelant à sa constitution originaire. L'ancien cénacle y restait, ferme comme un roc, un peu submergé sans doute par un flot de nouveaux collègues. M. Guigniaut était du nombre, et il remplit dans le nouveau conseil les fonctions de secrétaire général (1845)[2]. Ce fut pour lui une occasion de retrouver l'École normale dans la création de l'École française d'Athènes (11 septembre 1846), à laquelle il eut la plus grande part. Les élèves de l'École normale devaient, en effet, composer surtout cette jeune colonie littéraire, établie dans le pays qui, par sa littérature, répandit la civilisation en Occident; et M. Guigniaut y portait un double intérêt, parce que c'était l'École, et parce que c'était la Grèce, à laquelle se rattachaient toutes ses études.

Si M. Guigniaut avait applaudi à la révolution de 1830, il goûta moins celle de 1848, « la catastrophe de février 1848, » comme il l'appelait, après Augustin Thierry[3]. Il s'y résigna pourtant comme tout le monde, et d'autant plus que, dans sa première et dans sa seconde assemblée, la nouvelle République avait dépouillé ce qu'elle avait eu d'effrayant au premier abord.

[1] « Que les Grecs postérieurs, tels qu'Homère et Hésiode, ignoraient l'origine et le sens de leurs mythes, c'est ce que j'admets pleinement; mais ils ignoraient également l'origine et le sens de leurs mots. » (Max Müller, *Essais sur la mythologie comparée*, trad. par G. Perrot, p. 182.) Cette ignorance assurément, n'a fait tort ni à leurs conceptions poétiques ni à leur langue.

[2] Ord. du 7 décembre 1845, se référant au décret organique du 17 mars 1808.

[3] *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Augustin Thierry*, p. 35 du tirage à part.

Il garda dans le Conseil supérieur de l'instruction publique ses fonctions de secrétaire général, jusqu'au jour où le Conseil reçut une organisation nouvelle par la loi du 15 mars 1850. Il ne fut ni de la section permanente dont il n'avait jamais été, ni de la délégation de l'Institut, qui, n'ayant que trois places à occuper, y nomma MM. Guizot, Thiers et A. Beugnot. Mais l'École d'Athènes n'en demeura pas moins l'objet de sa plus active sollicitude. Un arrêté du 26 janvier 1850, inspiré de lui, on le peut croire, venait de la rattacher à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est notre Compagnie qui, à la suite d'un examen, en désignait les membres à la nomination du ministre; c'est elle qui dirigeait leurs études, c'est elle qui jugeait leurs travaux. Notre confrère, organe de la commission nommée par l'Académie pour appliquer l'arrêté, avait tracé un plan d'études qui, adopté par la Compagnie, est resté comme la charte de l'École. C'est lui qui avait posé la règle; c'est encore lui qui, chaque année, rendant compte des travaux des élèves dans nos séances publiques, disait comment elle avait été suivie. Il ne s'en tenait pas à ces circonstances solennelles. Il saisissait toutes les occasions et tous les moyens de faire connaître l'École au public. Avec quel empressement et quel enthousiasme il vanta dans la presse la découverte qui commença la célébrité de notre regretté confrère Ernest Beulé! C'est le 28 mai 1852 que l'escalier de marbre, conduisant du pied de l'Acropole aux Propylées, avait reparu au jour. Le 18 juin, M. Guigniaut, secrétaire par intérim de l'Académie, en rendait compte à la Compagnie, et le lendemain il écrivait en son nom au Ministre de l'instruction publique pour faire continuer au jeune archéologue une mission signalée par un succès si éclatant[1]. Cet encouragement fut loin d'être stérile. Le 17 janvier

[1] Cette lettre fut publiée dans la *Revue archéologique* de 1852, p. 243. Le Mi-

suivant, Beulé avait adressé au Ministre un exposé détaillé de ses découvertes. C'est encore M. Guigniaut qui, le 25 février, en rendait compte à l'Académie, et c'est lui qui, le 27 mai, au nom de la commission de l'École d'Athènes, lisait devant la Compagnie un rapport étendu sur les résultats définitifs des fouilles opérées. Le monde savant apprenait que la France avait en Grèce une mission permanente, capable de continuer et d'étendre les explorations faites, en passant, par les voyageurs les plus célèbres des différents pays[1].

Cette direction supérieure de l'École d'Athènes, qui lui était échue comme de droit et qui l'occupait tant, ne l'empêchait pas de collaborer à nos recueils. Après la mort de Daunou, il fut nommé membre de la commission de publication des *Historiens des Gaules et de la France;* et son nom figure à côté de celui de M. N. de Wailly, en tête du tome XXI, honneur qu'il se fit, du reste, un devoir de conscience d'atténuer en déclarant que son confrère avait tout le mérite de ce grand travail. Depuis 1854, il ne cessa pas d'être élu tous les ans membre de la commission des travaux littéraires. Nommé secrétaire provisoire de l'Académie, entre la mort si prématurée d'Eugène Burnouf et la promotion de M. Naudet au titre de secrétaire perpétuel, il fut élu, en remplacement de M. Naudet, membre de la commission des inscriptions et médailles, commission permanente qui rappelle les premières origines de notre Académie.

En 1846 et 1847 il lut plusieurs mémoires, relatifs aux religions de l'Asie : sur *la cosmogonie et la théogonie des Phéni-*

nistre s'empressa de proroger d'un an le séjour d'Ernest Beulé à Athènes en qualité de pensionnaire du Gouvernement, et lui alloua une somme de 1,200 francs pour l'aider à continuer ses travaux. (Lettre du Ministre lue dans la séance du 24 juin 1853.)

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (Histoire de l'Académie), t. XX, p. 12 et 27, et *Revue archéologique* (1853), p. 30.

ciens; sur *le système religieux de ces peuples et de la Syrie en général;* — sur *la cosmogonie, la théogonie et le système religieux des Chaldéens;* — sur *Thammouz Adonis,* sur *ce mythe dans l'antiquité figurée* et sur *son rapport avec Priape;* sur le dieu *Mene, Munus* ou *Mensis;* un autre sur les mystères de Cérès et de Proserpine et sur les mystères de la Grèce en général, mémoire distinct de ce qu'il avait publié dans les *Religions de l'antiquité,* et qui fut inséré au tome XXI, IIe partie, des Mémoires de notre Académie. Il suivait avec intérêt tous les missionnaires de la science dans leurs explorations. Il fut chargé de faire un rapport, en réponse à une question du Ministre de l'instruction publique, sur un projet de publier les manuscrits et les dessins de Hommaire de Hell, intrépide voyageur, mort à Ispahan, le 29 août 1848, à la suite de nombreuses excursions qui avaient eu pour objet, dans les derniers temps, les bords de la mer Noire et de la Caspienne (1851); il fit d'autres rapports sur les nouvelles fouilles de M. Place, à Ninive; sur la mission de M. Fresnel, en Mésopotamie (1852); et dans tous il montrait autant de sympathie pour les explorateurs et de zèle pour les progrès de la science que de compétence et de justesse d'esprit dans ses appréciations.

En 1854, M. Guigniaut joignit un enseignement nouveau à celui qu'il continuait à la Sorbonne. Il vint occuper au Collège de France, à titre de chargé de cours (25 novembre), la chaire demeurée vacante depuis la révocation de Michelet. En acceptant cette mission, il n'adhérait assurément en aucune sorte à la pensée qui avait fait destituer l'illustre professeur; mais il n'entrait pas davantage dans l'esprit qui avait inspiré ses leçons. Sa présence au Collège de France était pour tous une garantie que la chaire d'histoire et de morale allait changer de caractère; et il prit pour sujet : *Le Polythéisme dans ses*

rapports avec les institutions, les mœurs et les arts de l'antiquité. Le public bruyant et passionné, qui jadis assiégeait les abords du grand amphithéâtre, vit bien que ce cours n'était plus fait pour lui. Mais M. Guigniaut sut convier et retenir dans une salle plus modeste ceux qui, à la Sorbonne, avaient goûté et goûtaient encore la solidité de son enseignement.

Ce double fardeau, qui n'avait pas effrayé son zèle, était pourtant au-dessus de ses forces : nommé titulaire au Collège de France le 26 décembre 1857, il se fit suppléer dans ses deux chaires en 1860, et dès la fin de 1861, il y renonçait définitivement, ayant largement gagné l'éméritat. Il avait été, l'année précédente, élu par vous secrétaire perpétuel, à la suite de la retraite prématurée de notre vénérable secrétaire perpétuel honoraire M. Naudet (10 août 1860).

Je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel zèle il s'acquitta de ces fonctions; vous en êtes tous les témoins. Il sut donner à nos séances ordinaires une publicité qu'elles n'avaient pas eue jusque-là, en inaugurant, à l'exemple de l'Académie des sciences et de l'Académie des sciences morales et politiques, le recueil de nos comptes rendus; publication commencée, dès 1858, par un jeune savant devenu depuis notre confrère[1], et qui, reprise au nom de l'Académie, fut désormais continuée par les soins du secrétaire perpétuel.

Quant aux séances publiques, c'est lui qui en faisait surtout les frais par la lecture des savantes notices consacrées à nos anciens confrères. Nommons : le comte Alexandre de Laborde (1860), le voyageur artiste et savant, père de celui qui occupa ensuite si dignement sa place; Fauriel, qui, après Raynouard, fit tant pour répandre la connaissance de la littérature du midi

[1] M. Ernest Desjardins.

de la France (1861); Augustin Thierry, l'ancien camarade de M. Guigniaut à l'École normale (1862); Creuzer, son maître et son initiateur dans les secrets des religions de l'antiquité (1863); Quatremère de Quincy, le grand archéologue (1864); Étienne Quatremère, le savant orientaliste, qu'il ne voulut pas séparer du premier Quatremère (1865); Joseph-Victor Le Clerc, l'éminent doyen de la Faculté des lettres de Paris (1866); Hase, notre premier helléniste après Boissonade (1867); le duc d'Albert de Luynes, le Mécène des antiquaires et des artistes (1868); notre savant associé étranger, l'orientaliste Fr. Bopp (1869); Alexandre, un autre ancien élève de l'École normale, tardivement élu dans notre Compagnie par plusieurs de ceux qu'il y aurait pu recevoir (1871). Ces noms, se rapportant à tous les genres cultivés parmi nous, langues classiques, langues orientales, archéologie, histoire, montrent que M. Guigniaut n'était étranger à aucune de ces études, et qu'il savait s'assimiler celles qui n'étaient pas dans l'ordre habituel de ses travaux.

Cette vie, renfermée tout entière dans la sphère sereine de la science, heureuse dans son unité, dans son paisible développement, eut pourtant ses douleurs aussi. La famille ne nous donne pas ses joies sans nous réserver de cruelles épreuves : notre confrère connut les unes et les autres. Il perdit sa fille aînée, au moment où il ne songeait qu'au berceau placé à côté de ce lit sitôt visité par la mort; il perdit un petit-fils, né de sa seconde fille, lorsque l'enfant atteignait déjà le terme de ses études et réalisait toutes les espérances d'un père et d'un aïeul. Les consolations ne lui manquèrent point sans doute parmi les siens. Sa femme, sa fille, si dévouées, ses deux petites-filles, dernier espoir de sa vieillesse, l'entouraient de leurs soins affectueux; et il vit avec bonheur son gendre, qu'il avait connu dès l'enfance et soutenu de ses encouragements et de ses con-

seils au lycée, à l'École normale, à l'École d'Athènes, un vrai fils pour lui, prendre place à ses côtés au sein de notre Compagnie; mais sa santé, qui n'avait jamais été bien robuste, éprouvée par les privations du siège (car il était revenu de sa maison de Villers-sur-Mer pour en courir les périls au milieu de nous), sa santé ne répondait plus à un zèle qui n'avait jamais su se borner. Quand il vit qu'il ne pouvait plus faire tout ce qu'il voulait, il se démit de ses fonctions de secrétaire perpétuel, et, descendu du siège où vous l'aviez appelé, il se sentait, il se montrait heureux d'y voir porté par vos suffrages un ancien élève qu'il avait reçu lui-même à l'École normale et avait toujours suivi dans le cours d'une carrière déjà longue avec une sollicitude toute paternelle.

L'Académie ne cessa pas d'être le lieu de ses prédilections. Il ne manquait à aucune de nos séances, assis à une place où il pouvait toujours prendre part aux discussions, et veillant surtout, avec le secrétaire perpétuel qui l'avait précédé dans l'honorariat et qui lui survit, à maintenir intactes les traditions académiques dont ils étaient tous deux les gardiens fidèles, l'un depuis près de quarante années, l'autre depuis bientôt soixante ans. Hors de l'Académie, il suivait avec anxiété les vicissitudes de la France, depuis la terrible aventure qui l'avait rouverte à l'invasion. Il faisait des vœux pour son relèvement, accueillant avec bonheur ce qui pouvait la raffermir; libéral et conservateur à la fois, désabusé des illusions révolutionnaires et trouvant plus sûr de compter sur la Providence vers laquelle son esprit naturellement religieux aimait de plus en plus à se reporter. Sa mémoire restera chère non pas seulement à ceux qu'il a particulièrement honorés de son amitié, mais à tous ceux qui l'ont connu, parce qu'au plus entier dévouement pour les intérêts de la Compagnie il joignait une bienveillance inalté-

IMPRIMERIE NATIONALE.

rable à l'égard des personnes. La Compagnie gardera le souvenir des excellentes qualités qu'il montrait dans les travaux académiques : une impartialité qui inclinait plutôt vers l'indulgence; une critique qui, sans se manquer à soi-même, savait toujours prendre les choses par leur meilleur côté. Elle gardera surtout le souvenir de ces qualités de caractère et de cœur qu'il manifestait en toute chose dans sa manière d'agir; de sa conscience si droite et si ferme, de son attachement inébranlable au devoir. Et surtout elle ne l'oubliera point, parce qu'il s'oubliait lui-même pour les autres. C'est le propre de l'homme vertueux qu'il ne répand pas au loin l'éclat dont brille l'homme de génie; mais il laisse dans les cœurs une impression plus durable et plus douce; et, quand la trace en est passée en ce monde avec les générations qui l'ont recueillie, son nom reste écrit dans le ciel.

M. Guigniaut avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 12 mars 1831, officier le 25 avril 1847, commandeur le 1er février 1862. Il est mort le 12 mars 1876. Il a été remplacé le 12 mai suivant par M. Gaston Paris.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES OUVRAGES DE M. J.-D. GUIGNIAUT.

Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques; ouvrage traduit de l'allemand du Dr Frédéric Creuzer, refondu en partie, complété et développé par J. D. Guigniaut. T. I, Ire partie : *Discours préliminaire et introduction. Religions de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte.* Paris, 1825.

IIe partie : *Études philologiques, historiques et littéraires pour servir de notes et d'éclaircissements à l'introduction et aux Religions de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte.* 1825.

Tome II, Ire partie : *Religions de l'Asie Occidentale et de l'Asie Mineure, premières époques des religions de la Grèce et de l'Italie.* 1829.

IIe partie, 1re section : *Grandes divinités de la Grèce et leurs analogues en Italie.* 1835.

IIIe partie ou IIe partie, 2e section : *Études historiques, mythologiques et archéologiques pour servir de notes et d'éclaircissement aux Religions de l'Asie Occidentale et de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie.* 1849.

Tome III, Ire partie : *Doctrine grecque des héros et des démons; mythe, culte et mystères de Bacchus; Pan et les Muses; l'Amour et Psyché et les initiations de Thespies.* 1839.

IIe partie, 1re section : *Cérès et Proserpine, leur culte et leurs mystères.* 1841.

IIIe partie ou seconde partie, 2e section : *Récapitulation générale; études historiques, mythologiques et archéologiques pour servir de notes et d'éclaircissement aux cultes des démons et des héros, de Bacchus et de Cérès.* 1851.

Tome IV, Ire partie : *Explications des planches.* 1841.

IIe partie : *Planches.* 1841.

La Vénus de Paphos et son temple, note à la trad. de Tacite, par J.-L. Burnouf, t. IV, p. 419, 1827.

Le Dieu Sérapis et son origine, ses rapports, ses attributs et son histoire, dissertation jointe aux notes du t. V des œuvres complètes de Tacite, par J.-L. Burnouf (p. 53) et pouvant servir d'appendice aux éclaircissements du t. I des *Religions de l'antiquité*, d'après Creuzer. Paris, 1828, in-8°.

De Ἑρμοῦ seu Mercurii mythologia, commentatio ad litterarum et artium archæologiam pertinens. Paris, 1835, in-8°.

Théogonie d'Hésiode, thèse française présentée à la Faculté des lettres de Paris (1835).

Nouvelle galerie mythologique de Millin, comprenant la galerie mythologique de feu Millin, revue, complétée, formée de plus de 300 planches gravées au trait, renfermant environ 1,000 monuments relatifs aux religions de l'Inde, de la Perse, etc., avec les explications par J.-D. Guigniaut, précédées d'une introduction. Paris, 1841, 2 vol. in-8°. C'est la reproduction des deux parties du t. IV des *Religions de l'antiquité.*

La mythologie considérée dans son principe, dans ses éléments et dans son histoire (extrait de l'*Encyclopédie des gens du monde,* t. XVIII, Ire partie. Paris, 1843, in-8°, réimprimé dans la *Revue archéologique.* 1844, Ire partie, p. 145.

Discours prononcé aux funérailles de M. Fauriel le 16 juillet 1844. Paris, 1844, in-4°.

Discours prononcé aux funérailles de M. Mollevault, le 15 novembre 1844. Paris, 1844, in-4°.

La Chaldée et les Chaldéens (extrait de l'*Encyclopédie moderne*). Paris, 1847, in-8°.

Mémoires sur les mystères de Cérès et de Proserpine et sur les mystères de la Grèce en général, lu en 1851 (*Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres,* t. XXI, IIe partie.)

Funérailles de M. Eugène Burnouf. Discours de M. Guigniaut au nom de l'Université et de l'École normale, 30 mai 1852. Paris, 1852, in-4°.

Résultats définitifs des fouilles de M. Beulé à l'Acropole d'Athènes, Paris, 1853, in-8°.

Vues sur les caractères généraux, les époques et les formes successives des religions anciennes, principalement des cultes grecs et italiques, d'après la symbolique de Creuzer, lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 16 août 1850.

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au nom de la Commission chargée d'examiner les travaux envoyés par les membres de l'École française d'Athènes, le 22 août 1851. Paris, 1851, in-4°.

Rapport fait au nom de la même Commission, le 12 novembre 1852. Paris, 1852, in-4° :

Le 25 novembre 1853. Paris, 1853, in-4°. — Le 18 août 1854. Paris, 1854, in-4°. — Le 10 août 1855. — Le 8 août 1856. — Le 7 août 1857. — Le 12 novembre 1858. — Le 2 décembre 1859.

Notice sur la vie et les travaux d'Alexandre De Laborde, 1860. (*Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, Ire partie.

De M. Fauriel, 1861 (*ibid.*, t. XXV, Ire partie). — De M. Augustin Thierry, 1862 (*ibid.*). — De M. George-Frédéric Creuzer, 1863 (*ibid.*). — De M. Quatremère de Quincy, 1864 (*ibid.*). — De M. Étienne Quatremère, 1865 (*ibid.*, t. XXVII, Ire partie). — De M. Joseph-Victor Le Clerc, 1866 (*ibid.*). — De M. Hase, 1867 (*ibid.*). — Du duc d'Albert de Luynes, 1868 (*ibid.*). — De M. François Bopp, 1869 (*ibid.*, t. XXIX, Ire partie). — De M. Charles Alexandre, 1871 (*ibid.*).

Et les rapports semestriels de M. Guigniaut comme secrétaire perpétuel durant toute la période de ses fonctions dans le recueil de l'Institut.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. LE VICOMTE EMMANUEL DE ROUGÉ,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

C'est un deuil pour l'Académie quand elle se voit séparée d'un confrère qui meurt plein de jours, ayant achevé sa tâche. Mais à ce deuil se joint un sentiment de regret plus vif encore quand celui dont elle déplore la perte était dans toute la maturité du talent, quand son œuvre allait grandissant avec son érudition et que chacun de ses jours pouvait marquer un nouveau pas en avant dans la science.

Telle fut l'impression douloureuse que nous causa la mort si prématurée du vicomte Emmanuel de Rougé.

Olivier-Charles-Camille-Emmanuel de Rougé était né à Paris le 11 avril 1811. Ayant achevé ses humanités à Saint-Acheul, il étudiait en droit et se destinait au Conseil d'État, lorsque les évènements de 1830 décidèrent son père, alors colonel, à quitter le service et à se retirer à la campagne. Du

même coup se trouvèrent changés ses projets d'avenir. Tout en suivant les cours de l'École de droit, il n'avait pas laissé que de fréquenter le Collège de France et la Sorbonne: il assistait aux leçons d'arabe et d'hebreu, et il avait pris un goût tout particulier pour les langues orientales. Quoiqu'il aimât avec passion les exercices du corps, le cheval, les armes, plus spécialement la chasse, et qu'il trouvât dans la vie de château tout ce qui pouvait le satisfaire en ce point, on le voyait s'enfermer pour étudier l'hébreu, ce qui prêtait à rire à ses amis qui ne le venaient pas voir pour lui faire en cela compagnie. Il ne songeait nullement alors aux études hiéroglyphiques. Ce fut quelques années plus tard qu'il tomba, on ne sait comment, sur la grammaire égyptienne de Champollion. Cela décida de sa vocation pour toujours. Champollion n'était plus là. La mort l'avait enlevé bien peu de temps après qu'une chaire avait été créée pour lui au Collège de France. M. de Rougé ne se consolait pas de n'avoir pas reçu son enseignement, de n'avoir pas été en mesure de partager ses travaux au moins dans ses derniers jours, quand, frappé d'un mal incurable, l'illustre maître se hâtait douloureusement comme pour gagner quelque chose de plus sur la mort; mais il se fit son disciple, et l'on peut dire que Champollion n'en eut point de plus dévoué.

Pendant de longues années, il travailla seul, sans bruit, mais avec une passion concentrée. L'Égypte était là devant lui avec son histoire burinée sur des pages de granit, avec ses sphinx portant l'énigme à deviner sur la poitrine; c'était tout un monde à découvrir: monde nouveau! le plus ancien des mondes. Champollion avait frayé la voie. Il avait, comme Christophe Colomb, trouvé la terre longtemps rêvée, la terre inconnue. Mais bien des découvertes restaient à faire et avec lui et après lui. Et quelle matière plus capable d'éveiller la curiosité

et d'exciter l'émulation, maintenant que le but ne semblait plus au-dessus des efforts de la science !

L'Égypte, c'était déjà l'antiquité pour les anciens. La Grèce lui rapportait ses premières origines; et les temps modernes voyaient encore en partie debout les édifices qu'Hérodote, le père de l'histoire, avait contemplés, que Moïse, le législateur des Hébreux, avait vu bâtir, qu'il avait habités. Que disaient-ils dans leurs vastes tableaux ? Quel était le sens de cette mystérieuse écriture gravée sur leurs murailles ? C'est ce que Champollion entreprenait de révéler dans cette grammaire qui exerça tant de fascination sur M. de Rougé : « ouvrage étonnant, dit Letronne, qu'on peut regarder comme un des plus grands efforts du génie philologique dans les temps modernes[1]. »

Champollion commençait par y définir les diverses formes de l'écriture des Égyptiens, l'hiéroglyphique, l'hiératique et la démotique : l'hiéroglyphique, cette belle écriture en images que nous voyons sur les monuments, l'hiératique, ainsi nommée d'après Clément d'Alexandrie, bien qu'elle ne soit pas exclusivement une écriture sacerdotale ou sacrée, et la démotique ou écriture populaire, l'une et l'autre plus usitées dans les papyrus; et il démontrait comment de la première des trois dérivait la seconde et de la seconde la troisième, par un mode de simplification dont il indiquait les procédés. Mais la valeur des signes était-elle la même dans les trois systèmes d'écriture ? C'était là ce qu'il importait de constater. Champollion démontre que les signes hiéroglyphiques pouvaient être employés dans trois sens fort divers : mimique, lorsqu'ils expriment l'objet même dont ils sont l'image : comme un disque pour représenter le soleil, un croissant pour dire la lune, etc.; tropique,

[1] *La table d'Abydos imprimée en caractères mobiles.* (*Journal des Savants*, avril 1845.)

lorsque l'image n'exprime l'idée que par l'une de ces figures de rhétorique nommées tropes, savoir : par *synecdoche*, la partie étant prise pour le tout, la prunelle pour signifier l'œil, etc.; par *métonymie*, en prenant la cause pour l'effet ou réciproquement, le soleil pour dire le jour, une colonne de fumée pour signifier le feu; par *métaphore*, la partie antérieure d'un lion servant à exprimer la prééminence, l'épervier la sublimite; ou même par *énigme*, un plume d'autruche voulant dire la justice, une abeille la royauté. Enfin il y a des signes qui expriment non plus seulement l'objet dont ils sont l'image ou l'idée qu'ils représentent par une des figures de rhétorique dont je viens de parler, mais des articulations ou des sons comme dans nos alphabets; et voici le principe de cette acception nouvelle tel que Champollion l'a défini : « Représenter une voix ou une articulation par l'imitation d'un objet dont le nom, en langue égyptienne parlée, a pour initiale la voix ou l'articulation qu'il s'agit de noter. » Ainsi la figure d'une lionne, qui, au sens mimique, exprimerait une lionne, au sens tropique la force ou le courage, exprimera, au sens phonétique, l'articulation *l*, lettre initiale du mot *labo*, qui, dans la langue des Égyptiens, veut dire lionne. Mais il fallait trouver ces signes, découvrir dans les textes hiéroglyphiques les éléments de cet alphabet, et c'est ce que Champollion avait fait par un procédé lumineux et simple comme les grandes inventions.

Champollion introduisait donc à l'intelligence des textes hieroglyphiques, mais on voit combien il restait à faire pour arriver à une lecture un peu complète, même pour celui qui possédait son alphabet et qui, par la connaissance du copte, savait remonter aux formes antiques de la langue des Égyptiens. On pouvait lire les mots écrits en caractères phonétiques, et notamment les noms propres, soit étrangers, soit indigènes,

lecture qui, même bornée là, était déjà d'une très grande importance, puisqu'elle permettait de retrouver les noms des dieux ou des rois donnés par les Grecs, et surtout puisqu'elle donnait crédit aux listes de rois tirées de Manéthon. On pouvait encore trouver le sens à demi-voilé par les figures ou tropes, synecdoche, métonymie, métaphore : mais, pour ce qui est exprimé par énigme, comment le deviner, si les anciens ne nous en ont gardé le sens? Les anciens nous en ont gardé le sens pour plusieurs, et c'était là ce qui pouvait, au premier abord, faire désespérer du reste, tant il y avait d'arbitraire, d'imprévu, dans l'application du signe à la chose signifiée[1]. Pourtant Champollion n'avait point désespéré; et, à force d'étudier et de comparer les textes, il avait trouvé plus d'une fois, grâce à des variantes habilement recueillies, l'explication littérale des idées exprimées ailleurs énigmatiquement. Il avait remarqué aussi que les signes employés pour exprimer les lettres étaient rarement pris dans un autre sens; que, lorsqu'il en était autrement, l'hiérogrammate avait une manière de l'indiquer, et enfin qu'en plus d'une circonstance il joignait à l'expression de la pensée un signe *déterminatif* propre à dissiper toute équivoque sur le sens qu'un groupe de caractères pouvait offrir.

Voilà les traits principaux de la découverte de Champollion, et je n'ai pas à dire jusqu'où il poussa lui-même l'intelligence de l'ancienne écriture et de l'ancienne langue des Égyptiens. On voit assez que, les principes posés, il restait, dans leur application, énormément à faire[2], et l'on peut comprendre avec

[1] Voyez Horapollon, *Hieroglyphica* (éd. Leemans, Amst. 1835) : deux livres contenant, l'un soixante-dix chapitres, l'autre cent dix-neuf, qui donnent chacun l'explication d'un signe hiéroglyphique; *Fragments du livre de Chérémon sur les hiéroglyphes*, publiés par Sam. Birch, et traduits par Ch. Lenormant dans la *Revue archéologique*, t. VIII (1851), p. 13 et suiv.

[2] « A la mort de Champollion, dit M. de

quelle ardeur ceux qui, comme M. de Rougé, avaient senti le souffle de son génie, devaient se jeter dans la voie qu'il laissait ouverte après lui.

Cette science n'était point restée confinée dans la patrie de Champollion. Du jour où il ne fut plus possible de contester sa découverte, on s'empressa de l'exploiter partout (comme il arriva pour le canal de Suez), et les Anglais délaissèrent eux-mêmes le docteur Young, pour qui ils avaient revendiqué le titre de premier inventeur, parce qu'il avait le premier deviné, mais non pas lu, le nom de Ptolémée dans l'inscription de Rosette. Les Allemands n'avaient point hésité dans le choix, et parmi eux Champollion trouva de dignes continuateurs[1]. L'Italie lui avait donné un compagnon de voyage dans Rosellini, un disciple dans Salvolini, disciple infidèle, qui, recéleur des derniers papiers de Champollion, en usait, en son propre nom, pour rectifier son maître sur les points où le maître s'était, dans ces papiers restés inconnus, rectifié lui-même : il fallut sa mort inopinée pour découvrir sa fraude et faire tout à la fois restitution à l'héritage et réparation à la mémoire du grand homme indignement trahi[2].

Rougé dans son *Exposé de l'état actuel des études égyptiennes* (1867), le livre n'avait perdu que quelques uns de ses sceaux, il fallait briser les autres. Dans l'écriture hiéroglyphique on connaissait les principes de la lecture et toutes les lettres simples étaient définies. On était également en possession d'une certaine quantité de caractères idéographiques et de mots très nombreux dans l'expression desquels l'idée est intimement jointe au son. La grammaire avait été largement ébauchée par Champollion, mais le dictionnaire n'était encore ouvert qu'à un petit nombre de pages. » (P. 6.)

[1] En Angleterre, MM. Hinks et Birch, en Allemagne, MM. Lepsius et Bunsen, en Hollande, M. Leemans.

[2] Letronne dit, à propos de la traduction du texte grec de l'inscription de Rosette, qu'il avait communiquée à Champollion : « Après la mort de cet illustre philologue (Champollion), ma version s'est retrouvée dans ses papiers, mais son analyse des textes égyptiens avait disparu ainsi que d'autres pièces importantes, telles

En France, il avait eu un compagnon de ses voyages qui eût été un disciple plus sûr et son vrai continuateur, s'il n'avait été entraîné vers d'autres études, Charles Lenormant; c'est M. de Rougé lui-même qui lui a rendu ce témoignage. Mais la chaire créée pour Champollion fut, pendant six ans, maintenue vacante après lui, et Nestor Lhôte, son intrépide auxiliaire, était mort aussi, victime de son zèle. Le soin de cultiver en France cette science si éminemment française se trouvait comme délaissé. Il tenta un moment J.-J. Ampère, esprit éminemment curieux et pénétrant, voyageur infatigable à travers toutes les contrées, toutes les littératures. « L'admirable grammaire » de Champollion l'avait aussi ravi, dissipant comme par une illumination soudaine les doutes qu'il avait partagés avec tant d'autres sur la portée de sa découverte[1]. Néophyte de la doctrine nouvelle, il avait voulu l'aller étudier dans le pays même. Il était donc parti pour l'Égypte; il en avait visité les ruines, voulant en déchiffrer tous les secrets sur place. Mais il eût fallu s'y donner tout entier, et il se sentait attiré par beaucoup d'autres choses. C'est sous forme d'impressions de voyage, dans de charmants articles de la *Revue des Deux Mondes*, qu'il a surtout consacré ses souvenirs de l'Égypte, ou bien en vers :

> Non, je n'oublirai pas la cité des ruines,
> Dont les débris sont des collines,
> Les colonnes, des tours, et dont les habitants
> Sont des rois de granit à taille de Titans[2].

que la première partie de son admirable mémoire sur la notation des parties du temps et une portion considérable de son dictionnaire hiéroglyphique, indispensable complément de sa grammaire. Un indigne abus de confiance les avait fait passer dans une main qui n'était pas disposée à les rendre. Enfin, après sept ans, ils viennent d'être reconnus parmi les manuscrits du spoliateur, qu'on hésitait d'autant plus à soupçonner qu'il déplorait lui-même publiquement la perte irréparable de ces précieux matériaux. » (*Inscript. grecque de Rosette*, p. VI.)

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1846.

[2] Ampère, *Littérature, Voyages et Poé-*

L'honneur de poursuivre en France l'œuvre de Champollion était réservé à M. de Rougé.

Ampère l'avait deviné. Je me souviens qu'un jour, en parlant de ces études, dont il se séparait à regret, il me dit : « Il y a dans un château de province un jeune homme qui se livre avec ardeur à la lecture des hiéroglyphes; il ira loin s'il continue. » M. de Rougé continua, et Ampère a pu voir sa prédiction réalisée.

Le premier travail par lequel il se fit connaître comme égyptologue au monde savant est une suite d'articles publiés, de 1846 à 1847, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, sous ce titre : *Examen de l'ouvrage du chevalier Bunsen; La place de l'Égypte dans l'histoire de l'humanité.*

La clef de l'écriture hiéroglyphique était à peine trouvée, et déjà la curiosité publique voulait qu'on lui en révélât tous les mystères. Quelle était l'antiquité de l'Égypte, l'histoire de ses rois et les révolutions indiquées par la succession de tant de dynasties? Quelle idée devait-on se faire de la religion des Égyptiens, de leurs institutions, de leur vie privée? On ne pouvait plus se contenter de ce que leurs prêtres en avaient dit à Hérodote ou à Diodore de Sicile. Ce n'était pas la peine d'avoir découvert les hiéroglyphes, si l'on ne répondait de point en point à chacune de ces questions. Champollion lui-même avait été en quelque sorte sommé de le faire, s'il voulait que l'on prît son œuvre au sérieux, et il s'était vu contraint de proposer des explications qu'il aurait plus volontiers ajournées.

Le chevalier Bunsen ne craignit pas d'accepter ce programme tout entier et de tenter de le remplir.

res, t. II, p. 173. Premier aspect de Thèbes. — *Revue des Deux Mondes*. *Voyages et Recherches en Égypte et en Nubie*, août, septembre et novembre 1846 mars, mai, juillet, octobre 1847, avril 1848, janvier 1849.

Dans les trois volumes qu'il avait alors publiés, il passait d'abord en revue les documents connus, puis il traitait de la langue, de la religion et de l'écriture des Égyptiens aux temps antérieurs à l'histoire, pour la raison que la langue, la religion et l'écriture ayant existé en Égypte dès les premiers temps de leur histoire, c'est au delà qu'il fallait remonter pour en trouver les origines; enfin il traçait le cadre historique et chronologique des trente et une dynasties antérieures à la conquête des Grecs.

M. de Rougé le suit dans chacune de ces parties; et c'est pour lui une occasion de marquer au public, avec une rare discrétion, ce que la critique pouvait accepter et ce qu'elle devait réserver jusqu'à preuve ultérieure dans la science des antiquités de l'Égypte. Parmi les monuments, il signale, après le chevalier Bunsen, les trois grands documents alors connus, qui nous donnent des listes de rois : la table d'Abydos, où le grand Ramsès rend hommage aux rois ses prédécesseurs, représentés devant lui par leurs cartouches[1]; la chambre des ancêtres de Toutmès III, rapportée de Karnak et donnée à la Bibliothèque nationale par M. Prisse, et le papyrus royal de Turin, dont Champollion avait signalé la valeur : documents qui ne contiennent qu'un certain nombre de noms de rois, mais qui, rapprochés de Manéthon, démontrent d'une manière générale le caractère historique de ses listes.

Pour la langue et les écritures égyptiennes, M. de Rougé relève les observations qui ont étendu ou rectifié, sur quelques points, les données de Champollion, reconnaissant volontiers tout ce que l'on doit aux étrangers, notamment à M. Lepsius,

[1] Enroulements elliptiques qui renferment les noms et les titres des rois. — Voir la reproduction de cette table dans l'article de Letronne, *La table d'Abydos imprimée en caractères mobiles* (*Journal des Savants*, avril 1845).

mais réclamant contre les oublis des étrangers envers les nôtres[1]. Il insiste peu sur ce que M. Bunsen expose de la religion antéhistorique des Égyptiens. Il reconnaît que Champollion lui-même avait montré trop de condescendance pour l'impatiente curiosité des lettres en ce point, et il ne paraît pas croire que M. Bunsen ait mieux réussi à reconstituer le panthéon égyptien dans les trois cycles de dieux qu'il y dispose.

L'histoire des dynasties offrait un terrain plus solide, mais à une condition, c'est qu'on s'en tînt à une méthode rigoureuse et précise dans l'emploi des matériaux fournis par les monuments. C'est ici que la critique doit se mettre en garde contre l'imagination. Le chevalier Bunsen aborde l'histoire d'Égypte par Ménès, qui ouvre l'ère des dynasties humaines. Quand on enseigne l'histoire d'Égypte, c'est en effet par Ménès qu'il faut commencer; mais, quand on reconstruit cette histoire, quand on en dresse la chronologie, c'est bien plutôt par lui qu'il faut finir. Tout en relevant ce vice de méthode, M. de Rougé n'en signale pas moins avec empressement les points de ces annales qui lui paraissent établis par M. Bunsen, et il en passe en revue les différentes époques, sur lesquelles il aura à revenir, dans la suite, par les nombreux mémoires qui forment son œuvre.

[1] Ainsi, à propos de l'écriture démotique, il signale la façon d'agir de plusieurs, « qui souvent ont deviné, mais qui n'ont rien lu, » et il ajoute : « M. Bunsen n'a pas connu le bel ouvrage de M. de Saulcy; mais nous dirons à sa place qu'à l'aide de nouveaux alphabets plus complets, et où la valeur de chaque lettre est déduite par une méthode rigoureuse, on peut enfin lire la plupart des mots démotiques, et se livrer à un travail philologique qu'exige leur interprétation. C'est avec bonheur que nous constatons que ce pas si important a encore été franchi par un Français. La lecture et l'interprétation de quelques groupes pourraient être contestées, mais l'ensemble restera comme un modèle de bonne critique, de vues ingénieuses et d'une bonne foi littéraire bien précieuse en de semblables études. » (*Annales de philosophie chrétienne*, 1846, t. XIV, p. 360.)

Cette suite de dynasties offre assurément la plus longue période que l'on puisse parcourir dans l'antiquité à l'aide des monuments. Jusqu'où nous fait-elle remonter? C'est ici que M. de Rougé a redressé heureusement la marche de M. Bunsen. Partant des époques connues, de la conquête d'Alexandre en 332, ou de celle de Cambyse en 527[1], il remonte avec les chiffres de Manéthon jusqu'à l'invasion des Pasteurs (dix-septième dynastie, environ 2200 ans avant J.-C.), sans négliger les points de repère dans les chronologies des peuples voisins, quand il s'en trouve. Comment procéder au delà? Faut-il admettre avec Bunsen l'hypothèse des dynasties simultanées, fait dont Manéthon d'ailleurs nous offre la preuve lui-même, puisqu'il donne un rang aux Pasteurs parmi les dynasties égyptiennes? Faut-il la nier avec d'autres qui, sur d'autres indices, prétendent que Manéthon, voulant présenter une série vraiment chronologique des dynasties, a élagué lui-même celles qui n'y concordaient pas? M. de Rougé ne se prononce pas dans ce travail; mais il écarte une objection qu'on pourrait faire à l'antiquité de l'Égypte en se fondant sur la nouveauté relative de l'homme d'après les livres saints. Il montre que la chronologie de la Bible, parfaitement établie jusqu'à l'origine de la royauté, se trouve interrompue par la période confuse des Juges; qu'au delà on a bien l'âge des patriarches, mais qu'il y a des lacunes dans la suite des patriarches, l'établissement de leur généalogie n'exigeant pas que l'on en donne tous les anneaux. Il n'y a donc pas de date fixe pour le déluge, il n'y en a pas pour la création. La Bible ne

[1] Pour des raisons tirées de la chronologie égyptienne, M. de Rougé, d'accord avec M. Brugsch, rapporte l'invasion de l'Égypte à la 3e année de Cambyse au lieu de la 5e année (525), date qui résulte de la chronologie des Grecs, et qui est généralement adoptée.

dit nulle part que le monde a duré quatre, cinq ou six mille ans avant Jésus-Christ; c'est nous qui avons cru pouvoir arriver à ces nombres par le calcul : ils ne sont autre chose que le résultat d'une addition dont nous n'avons pas tous les éléments. Il n'y a donc pas lieu de contester à l'Égypte telle antiquité que réclament ses monuments historiques. Seulement il faut prendre garde, vu le défaut de contrôle pour des temps si reculés, de faire abus des chiffres en sens contraire. C'est une règle de prudence que M. de Rougé, dès ses débuts, conseille au chevalier Bunsen et que lui-même n'a pas cessé de pratiquer.

J'ai insisté sur ce premier travail de M. de Rougé parce qu'en raison de l'étendue des matières comprises dans l'ouvrage dont il fait l'analyse, il aborde presque tous les points de la science à laquelle il devait se consacrer entièrement : langue et écriture des anciens Égyptiens; histoire, chronologie fondée, soit sur la comparaison des documents entre eux, soit sur leurs rapports avec les phénomènes célestes; religion, coutumes, caractères de l'art aux différentes époques. J'y ai insisté parce qu'il y montre déjà ce sens critique et cette conscience qui se défie des solutions prématurées, et préfère à l'éclat de prétendues conquêtes une marche plus lente, plus modeste dans ses progrès, mais moins sujette au recul.

Ce premier travail fut suivi de près de quelques autres, où il soutenait l'attente qu'il avait excitée : *Lettres à M. Alfred Maury*, 1° sur des lions de granit rose du roi Aménophis III (Memnon), qui se trouvent au Musée Britannique; 2° sur le Sésostris de la douzième dynastie (1847[1]); *Lettre à M. de*

[1] *Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 115 et 478.

Saulcy sur les éléments de l'écriture démotique (1848[1]); hommage bien légitime rendu à nos deux confrères : le premier, alors sous-bibliothécaire à l'Institut, lui avait procuré les relations et fourni les renseignements les plus propres à le diriger dans ses études; le second l'avait initié, par ses ouvrages, à la connaissance de la forme populaire de l'écriture chez les Égyptiens. Toujours heureux des progrès de la science, quelle que soit la main qui y travaille, M. de Rougé signale comme un évènement, dans sa lettre à M. de Saulcy, l'apparition en Allemagne d'une grammaire démotique rédigée par un jeune avocat de vingt et un ans, M. Brugsch; mais, non moins fidèle au culte de son maître, il rappelle que Champollion avait vu et signalé le premier le vrai caractère de l'écriture démotique.

Après cet hommage rendu à Champollion et à M. de Saulcy, et ce salut de confraternité littéraire adressé au jeune savant d'outre-Rhin, M. de Rougé montrait que, lui aussi, saurait faire avancer la science; car de sa lettre on pouvait déduire ces principes nouveaux et féconds : 1° que l'alphabet démotique, tout comme l'alphabet antique, n'admet qu'un petit nombre de types pour chaque articulation; 2° que chacun de ces types est dérivé, signe à signe, d'un caractère de l'alphabet hiératique, qui exprimait la même voyelle ou la même consonne; 3° que très peu de caractères sont assez défigurés dans l'alphabet démotique pour que cette transition ne soit pas encore sensible dans des rapprochements judicieux.

A ces trois lettres il faut joindre plusieurs morceaux fort courts, mais d'une grande importance historique : 1° une *Note sur une inscription des rochers de Semné rapportée par J.-J. Am-*

[1] *Revue archéologique*, t. V, 1848, p. 321.

IMPRIMERIE NATIONALE.

père[1]; 2° une *Lettre à M. Leemans, directeur du musée d'antiquités des Pays-Bas, sur une stèle égyptienne de ce musée* (1849[2]).

La table d'Abydos présente, immédiatement avant la dix-huitième dynastie, des noms de rois qu'en raison de leur place on croyait de la dix-septième, et dans lesquels M. Lepsius, usant avec bonheur des noms royaux de Manéthon, reconnut la douzième dynastie. Dans les deux morceaux que j'ai cités, M. de Rougé signale des rois qui ont immédiatemment précédé ou suivi de ceux en qui M. Lepsius avait retrouvé la douzième dynastie. C'est donc d'une part la onzième, de l'autre la treizième dynastie, qu'il relève à son tour dans la personne de plusieurs de leurs rois (les Antef, les Sevekhotep), et le vide qui existait ici dans les listes de Manéthon se trouve en partie rempli[3].

Dans cette même année 1849, il était ramené au grand problème de la chronologie, clef de voûte de l'histoire, par un travail du savant allemand dont je viens de parler, l'*Introduction à la chronologie des Égyptiens*, par Richard Lepsius (Berlin, 1848[4]). M. Lepsius n'avait pas cru plus que M. de Rougé le

[1] *Revue archéologique*, t. V, 1848, p. 311 et suiv.

[2] *Ibid.*, t. VI, 1849, p. 557 et suiv.

[3] M. de Rougé achève sa démonstration au moyen de trois faits qu'il tire de Manéthon. Il y est dit : 1° que le quatrième roi est le véritable Sésostris, et 2° que son successeur fonda le Labyrinthe. Or, dans les substructions de cet antique monument, M. Lepsius a recueilli le nom d'Amenemha III, et le prédécesseur de celui-ci, qui, selon Manéthon, devait répondre au Sésostris de la douzième dynastie, et Sésourtasen III, dont le nom reproduit le radical de Sesostris. Enfin, selon Manéthon, la douzième dynastie finit par une reine Σκεμιοφρις; et M. de Rougé l'identifie, par son nom même et en dépit des contradictions apparentes de ce nom avec Seveknowreou, qui occupe la place correspondante dans les listes monumentales (*Revue archéol.*, t. VI, 1849, p. 577 et suiv. Voir encore, sur la douzième dynastie, la *Note* de M. de Rougé citée plus haut *sur une inscription des rochers de Semné*. *Ibid.*, t. V, 1848, p. 311 et suiv.)

[4] *Revue archéol.*, t. VI, 1849, p. [illegible].

système chronologique de l'histoire d'Égypte fixé par le livre de son ami le chevalier Bunsen. Il se posait ces deux questions : 1° Quelles sont les conditions d'une chronologie historique pour l'Égypte? 2° Jusqu'à quelle limite dans l'antiquité a-t-on les moyens de l'établir?

Avant même qu'on eût pu lire les hiéroglyphes, les monuments de l'Égypte avaient donné l'espoir qu'on les pourrait faire servir un jour à la chronologie. On sait quelle prodigieuse antiquité Dupuis attribuait au genre humain, que dis-je? aux connaissances astronomiques, au moyen des zodiaques : ce n'était pas moins de 13,000 ou 15,000 ans; et Letronne a démontré, par les inscriptions gravées sur les temples, qu'aucun des zodiaques égyptiens n'est antérieur à la domination des Romains en Égypte. Le zodiaque circulaire de Dendérah, que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale, et auquel Dupuis, il est vrai, ne donnait qu'une ancienneté de 1,468 ans avant notre ère[1], porte le titre d'un empereur, probablement Néron[2]. Mais l'Égypte, grâce à son admirable climat, conservait des monuments de la plus haute antiquité; et, dès qu'un peuple a des monuments, il doit offrir des moyens de contrôle à ses annales. Les Égyptiens les faisaient-ils servir à leur chronologie, et leurs notions astronomiques les ont-elles aidés en ce point? Tel est le problème que M. Lepsius devait résoudre et que M. de Rougé avait à discuter après lui.

Voici les prémisses du débat. Les Égyptiens, peuple agriculteur, avaient adopté l'année solaire. Ils avaient, dès la douzième dynastie, peut-être dès le temps des Pyramides,

[1] *Observations sur le zodiaque de Dendérah.* (*Revue philosophique*, 11 mai 1806, p. 267.)

[2] Champollion, *Lettre à M Dacier*, p. 25. — Letronne, *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales* (1824), p. 95.

l'année vague de trois cent soixante-cinq jours. Ils connaissaient l'année relativement fixe de trois soixante-cinq jours un quart, déterminée par le lever héliaque de Sothis ou Sirius, qui avait lieu en Égypte à l'époque de la crue du Nil, vrai commencement de l'année agricole en ce pays[1]. Ils savaient que, par l'intercalation d'un jour tous les quatre ans, le lever héliaque de Sothis pouvait être maintenu au même jour dans leur calendrier[2]. Ils pouvaient savoir enfin qu'à défaut d'intercalation, le lever de Sothis retardant pour eux d'un jour tous les quatre ans, une période de 1,460 années sothiaques correspondait à 1,461 de leurs années vagues.

Cette période a-t-elle été connue des anciens Égyptiens et leur a-t-elle fourni une ère pour la suite des années de leur histoire? On sait, par le texte fameux de Censorin[3], qu'en l'année où il écrit (238 de notre ère), on était dans la centième année de la période sothiaque, période qui avait commencé le 20 juillet 139. M. Biot, qui rattache à l'observation des équinoxes et des solstices la détermination de l'année fixe en Égypte, est disposé à croire que l'invention de la période sothiaque ne date que de la dernière époque marquée par Censorin. M. Lepsius, dans le livre qu'examine M. de Rougé, la reporte au terme précédent, 1322 av. J.-C. M. de Rougé, à son tour, dans un savant article où il apprécia par la suite l'ensemble des travaux

[1] Aussi cette étoile est-elle appelée « Dame du commencement de l'année » dans des hiéroglyphes du temps du grand Ramsès. (M. de Rougé, article sur l'*Introd. à la chronologie des Égyptiens*, de *R. Lepsius*, *Revue archéol.*, t. VI, 1849-1850, p. 661.)

[2] Eudoxe, plus de trois siècles et demi avant notre ère, avait emprunté aux Égyptiens cette période de quatre ans, dont trois de trois cent soixante-cinq jours et un de trois cent soixante-six jours. (Ideler et Letronne, cités par Th.-H. Martin, *Mémoire sur la date historique de la période sothiaque, l'antiquité et la constitution de cette période égyptienne*. *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*. *Savants étrangers*, 1re série, t. VIII, p. 262.)

[3] *De Die natali*, p. 113-114, éd. Havercamp.

chronologiques de M. Biot, incline à la faire remonter jusqu'au terme antérieur, 2782 av. J.-C., où la plaçait déjà Fréret[1]. Cette façon de remonter de 1,460 en 1,460 ans semble supposer que la période sothiaque n'a pu être trouvée qu'au moment même où l'on voyait le lever héliaque de Sothis marquer le commencement tout à la fois de l'année naturelle et celui de l'année civile. Or il n'en est rien. L'invention de la période sothiaque n'est pas un fait d'observation, mais de calcul. Pour la trouver, il n'était pas nécessaire que l'on eût constaté plusieurs fois *de visu* le retour du commencement des deux années au même jour; et cela n'était même pas possible, M. Biot l'a démontré[2]. Toute l'astronomie des Égyptiens consista ici à reconnaître que le lever héliaque de Sothis retardait d'un jour tous les quatre ans sur leur année. Cela posé, un simple calcul leur faisait voir qu'en quatre fois autant d'années qu'il y avait de jours dans leur année civile, c'est-à-dire en quatre fois 365, ou 1,460 années vraies, correspondant à 1,461 années vagues, le lever héliaque de Sirius reviendrait pour les deux sortes d'années au même point initial. La période sothiaque a donc pu être inventée en une année quelconque. A quelle époque l'a-t-elle été? On n'en sait rien : car il n'y en a aucune trace dans les textes. Quand les Égyptiens en ont-ils fait usage pour leur chronologie? Jamais[3]. Les Égyptiens, qui avaient trouvé l'année

[1] *Travaux de M. Biot sur le calendrier et l'astronomie des anciens Égyptiens.* (*Revue contemporaine*, 1862, p. 270 et 282.)

[2] *Recherches sur quelques dates absolues qui peuvent se conclure des dates vagues inscrites sur des monuments égyptiens* (Extrait du tome XXIV de l'Acad. des sciences, p. 15).

[3] Voir Th.-H. Martin, Mémoire cité (*Mémoires de l'Acad. des inscriptions. Savants étrangers*, 1re série, t. VIII, p. 219 et suiv.). Il réfute l'opinion de M. Lepsius (*Chronol. der Ægypter*, t. I, p. 174-180, etc.), qui prétend « que les prêtres égyptiens étaient en possession d'une chronologie fondée dès longtemps sur l'emploi de la période sothiaque, et que le prêtre égyptien Manéthon, en écrivant son histoire des dynasties de l'Égypte depuis Ménès jusqu'à Nectanébo, avait trouvé

vraie, s'en étaient tenus à leur année vague : cela est prouvé par tous les textes de l'antiquité classique, et vient d'être confirmé par leur propre témoignage dans le décret bilingue de Canope découvert en 1864[1]. De même qu'ils ont connu l'année vraie sans l'appliquer à leurs usages civils, ils ont connu la période sothiaque sans y recourir pour le calcul des temps de leur histoire; ils se contentaient de rapporter les évènements aux années de leurs rois; et les nombres qui en résultent étant sujets à mille altérations, tous les calculs qui ont eu pour objet de rattacher rétrospectivement les faits eux-mêmes à la période sothiaque ne peuvent prétendre à la rigueur astronomique.

Pour trouver, dans la suite des temps, quelques points fixes à l'histoire de l'Égypte, il faut donc se borner à chercher si, aux années des rois, ne seraient point rattachés quelques phénomènes naturels dont l'époque puisse être déterminée astronomiquement. C'est à cette conclusion qu'arrivait M. de Rougé; et c'est dans cette pensée qu'on le voit plus tard rechercher avec tant de zèle les faits astronomiques dans les annales des Égyptiens, afin de fournir à M. Biot les éléments d'un calcul précis.

Dans les divers articles dont je viens de parler, M. de Rougé n'avait fait encore que montrer, par la critique des travaux des autres, ce qu'il savait et ce qu'il pouvait entreprendre par lui-même. Il en donna la preuve par un travail personnel, dans

dans les documents antiques les renseignements nécessaires pour indiquer avec vérité, outre les années des règnes, la place du commencement de chaque règne dans l'une des trois périodes sothiaques qui dataient du 20 juillet (julien) dans les années chronologiques 4242, 2782 et 1322 av. J. C. », assertion dont aucune justification n'est produite (H. Martin, *l. l.*, p. 262. — Cf. l'article de M. de Rougé, *Revue archéol.*, t. VI, 1849-1850, p. 665.

[1] Les prêtres proposent à Ptolémée Évergète d'opérer dans le calendrier, par l'intercalation d'un sixième jour épagomène tous les quatre ans, la réforme qui constitua, sous Jules César, le calendrier julien, proposition qui alors paraît être restée sans effet.

un mémoire qu'il fut admis à lire, en cette même année 1849, à notre Académie : *Sur l'inscription du tombeau d'Ahmès.* C'est une exposition et une application des principes qu'il s'était prescrits à lui-même, en abordant le domaine conquis par Champollion pour l'étendre à son exemple. Répudiant en même temps « la foi aveugle dans la parole du maître et la défiance opiniâtre qu'avait inspirée à plusieurs la marche souvent irrégulière de ce génie si pénétrant », il déclarait qu'il se tiendrait dans une réserve absolue, tant que la preuve ne lui semblerait pas faite. Il s'était donc proposé de prendre un texte étendu de l'époque pharaonique et d'en faire une étude analytique, afin de constater « les points acquis et les lacunes de la science, ses richesses, ses besoins ». — « On a trop procédé par divination partielle, disait-il encore. Rien n'est plus dangereux qu'une méthode incomplète. Il en résulte ce double effet, également fâcheux : que les esprits difficiles attendent les preuves qui n'arrivent pas, et que la plupart des lecteurs, acceptant les traductions sur parole, en tirent les conséquences les plus fausses. Ne rien traduire sans une analyse qui rende compte de tous les éléments d'un mot, c'est un devoir que l'égyptologue doit s'imposer par respect pour la science et pour le public[1]. »

Cette analyse était d'ailleurs rendue plus facile par les règles qu'on était arrivé à se faire depuis Champollion, et M. de Rougé en rappelle ou en propose plusieurs dans ce mémoire. Il note que l'alphabet antique, c'est-à-dire la liste des caractères employés comme simples signes d'une articulation à l'époque de l'inscription dont il s'occupe (dix-huitième dynastie), se

[1] *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautoniers.* (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1re série t. III, 1re part., p. 2 et suiv.)

divise en seize types bien distincts[1]. Il en retranche plusieurs, les uns d'une lecture trop douteuse[2], d'autres détournés de leur valeur idéographique dans des cas tout exceptionnels; et il signale une troisième classe, extrêmement nombreuse, où se rangent des caractères incontestablement syllabiques[3].

Tout cela montrait assez que, pour déchiffrer un texte, il ne suffisait point de chercher la valeur des signes en tête d'une grammaire. Une des questions les plus importantes et les plus difficiles à résoudre était celle-ci : Un signe est-il susceptible de plusieurs lectures différentes? M. de Rougé répond : « S'il s'agit de caractères que j'ai nommés purement alphabétiques, non, en tant qu'ils sont pris alphabétiquement; pour un caractère idéographique isolé, oui. » Mais il y avait les caractères syllabiques et ceux qui étaient employés d'une manière semi-idéographique et semi-phonétique, et pour ceux-là sa réponse était moins péremptoire : « Personne, dit-il, n'a encore abordé la question dans ces termes. Il est certain néanmoins que la valeur idéographique du signe domine, en pareil cas, sa valeur phonétique la plus ordinaire, et permet de la varier dans certains mots de sens analogue[4]. »

Après ces remarques préliminaires et d'autres encore, il

[1] « Car j'admets, dit-il, avec MM. Lepsius, Birch et Hincks, que chaque signe alphabétique, en Égypte comme ailleurs, correspondait à une articulation déterminée, et non pas à toute une classe d'articulations liées ensemble par l'affinité d'organe, comme dans l'alphabet de Champollion. » (*Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, etc., p. 8.)

[2] Champollion avait pu être induit à les admettre en travaillant sur des textes du temps des Ptolémées.

[3] « Ces derniers, dit-il, ont tous une valeur principale idéographique, mais on en trouve une bonne partie employée, dès les premiers moments de l'écriture égyptienne, avec la simple valeur phonétique de la syllabe correspondant à l'idée qu'ils représentent. Ce passage habituel de l'idéographie au phonétisme pur doit être étudié spécialement pour chaque caractère. » (*Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, etc., p. 11.)

[4] *Mémoire*, etc., p. 178, 179.

abordait le texte, et sa lecture, si importante pour l'art du déchiffrement, ne laissait pas d'avoir des conséquences d'un grand intérêt pour l'histoire. L'inscription lui permettait de fixer l'époque controversée de l'expulsion des Pasteurs aux débuts du règne d'Ahmès ou d'Amosis, premier roi de la dix-huitième dynastie. Elle donnait le nom du chef des Pasteurs, Apapi, désignait leur capitale, Hauar, l'Avaris de Manéthon, et nommait le principal dieu qu'ils adoraient, Sutech : toutes choses qui ont pris plus d'importance encore à la suite des fouilles de M. Mariette sur le sol de l'antique Tanis, où il retrouva les monuments des rois Pasteurs. Mais ce qu'il faut signaler surtout dans ce travail de M. Rougé, c'est la méthode prudente et sûre qu'il appliquait dès lors à la lecture des textes; ce sont aussi, au point de vue philologique et ethnographique, les conclusions générales qu'il en tirait, à savoir : « que la grammaire de la langue antique se rapproche bien plus décidément des caractères propres aux idiomes sémitiques; » conclusions qui allaient à l'encontre des traditions anciennes sur l'origine africaine des Égyptiens.

L'histoire de l'art devait se joindre à l'histoire politique dans les études de M. de Rougé. Ce sont deux choses vraiment solidaires à l'égard de l'Égypte, puisque les archives historiques y sont surtout des monuments de l'art; et elles ont toujours été menées de front : témoin les collections formées au XVIIIe siècle parallèlement aux essais de lecture, le grand ouvrage de l'expédition d'Égypte, et le musée Charles X, dont Champollion fut le premier conservateur. M. de Rougé, en se montrant le digne continuateur de Champollion, était tout désigné pour veiller à son tour sur ce précieux dépôt. Son premier devoir, quand il en eut la charge (1849), était d'en dresser l'inventaire. Il en publia d'abord une courte notice cette année même.

IMPRIMERIE NATIONALE

Mais, pour en faire un catalogue digne de la science, il avait besoin de comparer les monuments du Louvre à ceux qui se trouvaient dispersés dans les musées d'autres pays. Il avait déjà visité ceux de Londres, de Leyde et de Berlin : il reçut, le 22 mars 1850, la mission d'aller compléter les études qu'il y avait faites, en visitant l'Italie; et les résultats de ces diverses explorations sont consignés dans le rapport qu'il adressa, au mois de novembre suivant, au directeur général des musées nationaux.

C'est l'histoire de l'art esquissée à grands traits depuis ses origines jusqu'au temps des Grecs et des Romains.

Sous le premier empire, dès la quatrième dynastie, les pyramides, masses énormes, non informes comme les dolmen et les menhir des premiers temps de l'Occident. Du premier jour que nos savants les virent, ils admirèrent, avec l'idée grandiose de la conception et la puissance de l'exécution, des qualités particulières de mise en œuvre : précision dans la coupe des pierres, excellence de l'appareillage, exactitude rigoureuse dans l'orientation des faces pyramidales. Mais, depuis qu'on a pénétré dans les chambres intérieures, on a pu reconnaître, à la façon dont les vides sont ménagés et maintenus sous d'aussi lourdes masses, une science architectonique qui témoigne d'un art déjà consommé; en même temps que les statues que l'on y a trouvées nous montrent l'art du sculpteur donnant à ses figures, je ne dis pas la beauté (c'est l'imitation d'un type fort et trapu), mais une vérité, une vie qui par la suite s'est comme voilée sous le masque des formes officielles. M. de Rougé cite dans son rapport trois statues en pierre calcaire qui sont au musée du Louvre[1]. On y peut ajouter ce scribe accroupi de la cinquième ou sixième dynastie, au même mu-

[1] Catalogue A 37, 38, 39.

sée, qui, pour le modelé et l'expression, rappelle le Rémouleur du musée de Florence; et cette figure de trois pieds de haut, que M. Mariette a produite dans le pavillon de l'Égypte, à l'exposition universelle de 1867, statue si vraie que les habitants, quand elle fut découverte, crurent y voir le portrait du cheik de leur village et lui donnèrent le nom de Cheik-el-Beled, qui lui est resté.

A la douzième dynastie se rattachait ce vaste palais aux innombrables salles qu'Hérodote admirait et qu'on appelait le Labyrinthe. A elle se rapportent encore les tombeaux de Beni-Hassan : « Quelques colonnes restées entières à Beni-Hassan, dit M. de Rougé, témoignent des règles simples et belles qu'observait l'architecture : leur fût cannelé et leur simple chapiteau carré les avaient fait nommer proto-doriques avant que l'on connût leur prodigieuse antiquité. » La sculpture du temps de cette dynastie n'était pas non plus indigne de l'art grec. C'est alors que le corps humain reçoit de la statuaire les proportions que l'art grec lui a données aussi comme type de la beauté. « On trouve à Beni-Hassan, dit M. de Rougé, une foule de scènes dans lesquelles le dessinateur a su rendre heureusement des mouvements variés. En gagnant de la légèreté, le dessin n'a pas perdu sa vigueur, et l'étude des muscles et des jointures s'est perfectionnée. Un seul fragment d'une statue royale de la douzième dynastie est arrivé jusqu'à nous pour nous faire apprécier nos pertes. La jambe de granit noir, débris du colosse de Sesortasen Ier, que l'on a malheureusement chargée d'un corps de plâtre au musée de Berlin, est, à mon avis, l'objet le plus étonnant de nos collections. La hardiesse du modelé est égale à la vérité et à la souplesse imprimées à ce bloc de granit, qu'on prendrait pour un membre pétrifié de quelque Titan... Le Louvre, ajoute-t-il, possédait une sta-

tuette de cornaline, du même style, que Champollion regardait comme le chef-d'œuvre du musée Charles X. Elle fut malheureusement dérobée en juillet 1830, et n'a plus reparu depuis. »

L'invasion des Pasteurs marque une interruption dans le développement de l'art en Égypte comme dans son histoire, interruption que les recherches postérieures montreront à M. de Rougé lui-même moins profonde et moins absolue qu'on ne l'avait cru jusque-là. La dix-huitième dynastie, qui les chassa et qui commence le nouvel empire, rouvre l'ère des grandes constructions comme des conquêtes. La dix-neuvième y ajoute encore : c'est le temps du grand Ramsès, dans lequel M. de Rougé voit le Pharaon qui persécuta les Hébreux et dont la fille recueillit et éleva Moïse; celui dont nous avons l'image colossale dans notre musée, et dont un obélisque se dresse sur une de nos places publiques. Mais l'art est en décadence, et le grand Ramsès lui-même ne se fera pas scrupule de s'approprier des monuments antérieurs en y gravant son nom. Après un abaissement sensible sous la vingtième dynastie, il y a progrès sous la vingt-deuxième, celle de Scheschonk ou Sésac, qui prit Jérusalem au temps de Roboam. Une véritable renaissance se manifeste sous la vingt-sixième dynastie (saïtique). L'art saïte retrouve une vérité dans le modelé des membres, une force et une grâce que l'on ne peut attribuer à l'influence de la Grèce, avec laquelle l'Égypte vient d'entrer en rapport, car la Grèce en est encore à l'art éginétique; et, sous la domination grecque, la sculpture ne retrouvera pas ces qualités : « L'ensemble des monuments des Lagides, dit M. de Rougé, accuse une décadence qu'on pouvait aisément, au commencement de ce siècle, confondre avec l'inexpérience propre à l'enfance de l'art. »

Dans cette longue suite de siècles, quels moyens a-t-on de s'orienter? D'abord, et c'est le plus clair indice, les noms des rois; puis les images des divinités plus en honneur sous telle ou telle dynastie; enfin la trace que laissent après elles les révolutions : les noms des rois martelés, les images des dieux martelées, mais cependant pas de telle sorte qu'il n'en reste encore quelque chose; ainsi chez nous (car rien n'est nouveau en ce genre) les fleurs de lis rasées ont laissé en plus d'un lieu leur silhouette sur les murailles, et l'on peut lire encore sous le badigeon de quelques édifices : Liberté, égalité, fraternité *ou la mort*. L'art, d'ailleurs, quoique fidèle au même type, présente, aux différentes époques, des nuances qui n'échappent point à un œil exercé, et, dans ce rapide tableau, M. de Rougé montre que son tact en matière d'archéologie n'était pas inférieur à sa sagacité comme philologue; qu'il savait apprécier en artiste comme juger en savant. Il n'oublie pas d'ailleurs, dans l'énumération des richesses des grands dépôts publics, les papyrus, ces frêles manuscrits dont plusieurs remontent à plus de vingt siècles avant notre ère[1].

Il finit en témoignant de l'hospitalité libérale qu'il a reçue partout au cours de cette tournée scientifique; partout, excepté à Berlin, où on ne lui permit pas de voir les papyrus historiques du musée : c'était une autre manière de rendre hommage à la perspicacité du savant.

L'Égypte paraît d'abord isolée dans l'histoire comme ses pyramides dans le désert; mais on arrive à une époque où elle entre en rapport avec des peuples qui ont leur histoire aussi, et ses monuments peuvent servir alors à contrôler plusieurs points de leurs annales. Après les Juifs et les Assyriens, elle

[1] Une partie des papyrus Sallier et Anastasi, et, avant tous les autres, le papyrus donné par M. Prisse à la Bibliothèque nationale.

fut en contact avec les Perses. L'empire des Perses, étendu par Cyrus à l'ancienne Asie tout entière, ne pouvait pas s'arrêter aux portes de l'Égypte. Ce fut Cambyse qui les força, et l'on sait par Hérodote à quelles extravagances se livra ce furieux. Néanmoins une curieuse inscription, dont Champollion avait signalé l'importance, montre qu'il se conduisit d'abord tout autrement.

C'est l'inscription qui couvre la statuette naophore du musée du Vatican. Rosellini, qui avait voulu l'interpréter, était tombé dans les erreurs les plus graves pour en avoir mal rangé les parties diverses. Ampère y avait lu la phrase qui montre Cambyse visitant le temple de Neith, et il avait vu tout de suite qu'il avait donc, au commencement, pratiqué une politique plus conciliante et plus sage, conclusions auxquelles Letronne était également arrivé. M. de Rougé les mit en pleine lumière par une traduction méthodique[1]. Il en résulte en effet que Cambyse, après la conquête, voulant asseoir son gouvernement, confirma dans leurs charges les fonctionnaires nationaux, et accepta un titre qui faisait de lui un vrai roi égyptien : *Ramesout*, fils du Soleil. A l'instigation du personnage de l'inscription, les lieux sacrés de Saïs furent dégagés des troupes persanes qui les occupaient, le temple fut purifié, le service divin rétabli; et le roi lui-même vint au temple (c'est le passage traduit par Ampère), où il accomplit tous les rites. Quand plus tard, après ses défaites, il prit pour une insulte les réjouissances célébrées à l'occasion du bœuf Apis et s'en vengea sur le dieu, sur la religion et sur les prêtres, le personnage en question paraît avoir gardé assez d'influence encore pour protéger ses amis; et on le voit ensuite auprès

[1] Lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 14 mai 1851 et publiée dans la *Revue archéologique*, t. VIII, 1851, p. 37.

de Darius, qui le renvoya en Égypte avec une mission réparatrice[1].

Ce déchiffrement, outre le savant commentaire qu'y joignit M. de Rougé sur la religion des Égyptiens, avait le mérite de dissiper une erreur accréditée dans une histoire classique. Mais ce qu'il eût été surtout important d'établir pour l'Égypte, c'est ce qui fait la charpente même de l'histoire, la chronologie. Plus les matériaux historiques abondent, plus on éprouve le besoin de les fixer avec certitude dans la suite des temps. M. de Rougé devait revenir à plusieurs reprises sur ce grave problème. Il l'avait abordé dans l'examen du livre du chevalier Bunsen. Il le reprit en 1851 dans un mémoire *Sur quelques phénomènes célestes rapportés sur les monuments égyptiens avec leur date dans l'année vague*[2]. Là était en effet le nœud de la question. Si l'on trouvait, à plusieurs dates de l'année vague des Égyptiens, la constatation de phénomènes célestes dont il est toujours facile de déterminer la date vraie par le calcul, un certain nombre d'époques de l'histoire d'Égypte seraient invariablement fixées, et l'on n'aurait plus qu'à y subordonner les faits intermédiaires aux distances fournies par l'histoire, comme on détermine par la triangulation la position des divers lieux d'un pays après avoir fixé les points fondamentaux par l'observation astronomique. Les égyptologues sont donc en quête de ces phénomènes, et M. de Rougé, dans ce mémoire, croyait pouvoir en signaler cinq, notamment trois dates, à différents jours de l'année, du lever héliaque de Sirius ou Sothis : la première, au 15 de thot dans un calendrier

[1] Les conclusions de M. de Rougé ont été confirmées plus tard par la découverte que fit M. Mariette, dans les caveaux du Serapeum, de la légende complète de Cambyse, avec ses titres royaux et ses deux cartouches. (*Exposé de l'état actuel des études égyptiennes*, 1867, p. 34.)

[2] *Revue archéologique*, 1852, p. 653.

du lever des étoiles, peint à la voûte d'une des tombes royales de Biban-el-Molouk (tombe de Ramsès V); la seconde au 1er thot, sur un calendrier de Ramsès III, à Médinet-Abou[1]; la troisième, au 28 épiphi, à Éléphantine, sur une pierre attribuée à Toutmès III. S'il s'agissait d'observations faites à Memphis, la deuxième de ces dates, tombant au 1er thot civil, marquerait exactement un commencement de la période sothiaque, évidemment celui de 1322 avant Jésus-Christ. Mais il s'agit de la latitude de Thèbes, latitude plus australe, où le phénomène s'observe plus tôt, et M. Biot, tenant compte de la différence, le place en 1301[2]. Le lever héliaque de Sothis qui eut lieu le 15 thot, sous Ramsès V, nous montre l'année vague ayant gagné quinze jours sur l'année fixe; ce qui, à raison de quatre ans par jour d'avance, nous fait descendre à une époque postérieure de soixante ans, à 1241 avant Jésus-Christ; celui dont la fête fut célébrée le 28 épiphi à Éléphantine, et qui probablement eut lieu le jour précédent, aurait été observé deux jours plus tard à Thèbes, soit le 29[3]. Il nous donne une différence de trente-six jours dans l'autre sens relativement au 1er thot, soit une date antérieure de cent quarante-quatre ans, 1445 avant Jésus-Christ. Les deux premières époques s'accordent avec ce que l'on sait par l'histoire du temps de Ramsès III et de Ramsès V; la troisième donnerait un intervalle tout à fait insuffisant entre Ramsès III et Toutmès III.

[1] La fête est marquée au commencement de thot, sans que le jour soit exactement désigné; mais Champollion et presque tous les égyptologues après lui ont admis que cette absence de désignation du quantième, en pareil cas, indique le premier jour du mois.

[2] La fête étant marquée au 1er thot, il suppose que le lever héliaque réel eut lieu le jour précédent, comme ici également. (*Recherches sur quelques dates absolues qui peuvent se conclure des dates vagues inscrites sur les monuments égyptiens*. Extrait du tome XXIV des *Mémoires de l'Académie des sciences*, p. 69.)

[3] *Ibid.*, p. 72.

sixième roi de la dix-huitième dynastie. Mais M. de Rougé a reconnu plus tard que cette inscription avait été confondue par inadvertance avec des monuments du règne de ce prince[1], qu'elle en était indépendante, qu'elle ne se rapportait à aucun règne exprimé. Elle n'a donc d'autre importance que de confirmer, par son rapprochement avec les deux autres, le caractère de cette fête qui, rattachée à l'observation réelle du phénomène, retardait d'un jour tous les quatre ans sur le calendrier vague des Égyptiens[2].

En 1851, M. de Rougé avait été nommé associé de l'Académie de Turin; en 1853, il fut élu membre de notre Académie, en remplacement de Pardessus : l'Académie se trouvait par là régulièrement ouverte à ses communications (les Comptes rendus de nos séances montrent combien elles furent fréquentes), et elle pouvait dès lors tirer honneur pour elle-même des travaux qu'elle n'avait cessé d'encourager. Il avait écrit l'année précédente une lettre à M. Lajard sur une déesse d'origine asiatique accueillie dans le Panthéon égyptien, lettre qui fut insérée comme éclaircissement dans le Mémoire de notre confrère *Sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité*[3]. Il avait publié, la même année, une *Notice sur un manuscrit en écriture hiératique écrit sous le règne de Merienphtah, fils du grand Ramsès,* vers le xve siècle avant l'ère chrétienne : c'est de ce manuscrit qu'il traduisit le conte des *Deux frères,* conte fantastique qui commence comme a fini

[1] M. Lepsius avait réuni le fragment de Philæ aux monuments de Toutmès III sur une même planche, de là l'erreur. (*Notice sur quelques textes hiéroglyphiques nouveaux publiés par M. Greene.* [*Athenæum français,* 1855, p. 959.])

[2] Aux travaux de M. de Rougé qui intéressent l'astronomie il faut joindre sa *Note sur les noms égyptiens des planètes* dans le bulletin archéologique de l'*Athenæum français,* mars 1856.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. XX, IIe partie, p. 174.

IMPRIMERIE NATIONALE

l'histoire de Joseph dans le palais de Putiphar[1]. Il donna en 1855 sa *Notice sur quelques textes hiéroglyphiques nouvellement publiés par M. Greene*[2], notamment celui où le roi Ramsès III exprime sa reconnaissance aux dieux pour ses victoires sur des peuples nouveaux, désignés comme de race blanche. A l'année suivante se rapporte sa *traduction*, avec commentaire, *du poëme de Pentaour*, extrait d'un mémoire sur les campagnes de Ramsès II (Sésostris). Dans une guerre contre des peuples d'Asie révoltés, le prince, surpris avec un petit nombre des siens par toutes les forces de ses ennemis, ne s'était tiré du péril que par des prodiges d'audace et de valeur. Cette scène, qui est plus d'une fois représentée sur ses monuments, fut célébrée par un poëte nommé Pentaour, et le poëme, conservé en partie dans un des papyrus Sallier (n° 3), a été gravé tout entier sur les murs de Karnak et de Louqsor. M. de Rougé a réussi à combler, par le rapprochement de ces inscriptions, une grande partie des lacunes que présentait le papyrus, et il lut la traduction du poëme ainsi restitué dans la séance publique des cinq Académies en 1856. Démonstration péremptoire des progrès immenses accomplis en bien peu d'années dans la science créée par Champollion! Assurément Champollion, qui avait signalé le caractère de cette œuvre, n'aurait pu en faire lui-même alors une lecture aussi complète. Plus tard, M. de Rougé, à la suite de ses propres explorations en Égypte, a repris ce poëme, et il en a donné une version nouvelle qui ne laisse presque plus rien à désirer[3].

L'existence seule de ce poëme est, pour l'histoire littéraire

[1] *Revue archéologique*, t. IX, 1852, p. 385.

[2] *Athenæum français*, 1855, p. 956 et 1083.

[3] *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, 1er fascicule, 1870. Voir aussi ce qu'il en dit dans son *Exposé de l'état actuel des études égyptiennes*, 1867, p. 26.

de l'Égypte, une sorte de révélation; car le fait ne doit pas être isolé. L'Égypte, au temps de Ramsès (au temps de Moïse), avait donc des poètes à sa cour. La civilisation égyptienne rayonnait sur les peuples voisins. M. de Rougé fait observer que les coupes assyriennes, par exemple, sont couvertes de symboles égyptiens, et que les rois de Tyr ont un diadème calqué sur le pschent des Pharaons.

L'*Étude sur une stèle de la Bibliothèque impériale*, qui parut de 1856 à 1858[1], n'est pas moins curieuse pour les rapports qu'elle révèle entre l'Égypte et les peuples du voisinage. Au temps de la vingtième dynastie (du XIIIe au XIIe siècle avant J.-C.), un prince asiatique des bords de l'Euphrate demande au roi d'Égypte, devenu son gendre, de lui envoyer un dieu égyptien pour chasser un malin esprit qui s'est emparé de sa seconde fille. L'image du dieu Chons est envoyée et arrive à sa destination après un voyage d'un an et cinq mois. La jeune princesse, comme on peut le croire, est guérie, et le dieu est reporté triomphalement en Égypte. Cette étude, faite par M. de Rougé dans toute la maturité de son savoir, est une traduction linéaire du texte avec un commentaire philologique et historique. M. Jacques de Rougé la regarde, en raison de sa date et des résultats obtenus au point de vue de la langue et de l'histoire, comme un des travaux les plus importants de son père.

En 1859, M. de Rougé composa, pour le recueil même de notre Académie, un mémoire d'une tout autre sorte et du plus haut intérêt. L'Égypte, par son antiquité, s'impose en quelque façon à l'étude dans toutes les grandes questions d'origines, et

[1] *Journal asiatique*, septembre-octobre 1856; août-septembre 1857; juin et août-septembre 1858; 5e série, t. VIII, X, XI et XII. La traduction française complète se trouve dans le dernier numéro.

peut offrir les moyens de résoudre en ce genre les plus curieux problèmes. M. de Rougé se demanda s'il ne fallait pas chercher dans son écriture la première origine de notre alphabet.

Personne, assurément, n'aurait émis cette opinion au siècle dernier, quand on supposait à l'écriture égyptienne tant de mystère; et pourtant, en la soutenant, on n'aurait fait que reprendre les traditions de l'antiquité : Hermès-Thot, le représentant de la science égyptienne, passait, au témoignage de Platon, de Diodore, de Plutarque, d'Aulu-Gelle, pour le premier instituteur des Phéniciens dans l'art de peindre les articulations; mais, depuis que l'on avait reconnu le sens phonétique d'une partie de ces caractères, la question se posait en quelque sorte d'elle-même, et Champollion déjà en pressentit la solution[1]. Il s'en tint aux conjectures : c'était assez pour lui d'avoir marqué le passage et pour ainsi dire la filiation de l'écriture hiéroglyphique à l'écriture hiératique et de l'hiératique à la démotique; d'autres soins plus pressants le réclamaient dans cette trop courte carrière. La question posée resta

[1] « . . . J'oserai dire plus : il serait possible de retrouver dans l'ancienne écriture phonétique égyptienne, quelque imparfaite qu'elle soit en elle-même, sinon l'origine, du moins le modèle sur lequel peuvent avoir été calqués les alphabets des peuples de l'Asie occidentale, surtout ceux des nations voisines de l'Égypte. Si vous remarquez, en effet : 1° que chaque lettre des alphabets que nous appelons hébreu, chaldaïque et syriaque, porte un nom significatif, noms fort anciens, puisqu'ils furent presque tous transmis par les Phéniciens aux Grecs lorsqu'ils reçurent l'alphabet, 2° que la première consonne ou voyelle de ces noms est aussi, dans ces alphabets, la voyelle ou la consonne que la lettre représente, vous reconnaîtrez avec moi, dans la création de ces alphabets une analogie parfaite avec la création de l'alphabet phonétique égyptien, et si des alphabets de ce genre sont formés primitivement, comme tout le prouve, de signes représentant des idées ou objets, il est évident que nous devons reconnaître le peuple inventeur de cette méthode graphique dans celui qui se servit spécialement d'une écriture idéographique, c'est dire enfin que l'Europe, qui reçut de la vieille Égypte les éléments des sciences et des arts, lui devrait aussi l'inappréciable bienfait de l'écriture alphabétique. » (*Précis du système hiéroglyphique*, 2e édition, p. 80-81.)

donc à résoudre. M. de Rougé passe en revue ceux qui ont entrepris de le faire après lui : Salvolini; mais il avait peut-être en main de nouveaux travaux de son maître; s'il en eut, il les faussa ou les stérilisa par un vice de méthode; Charles Lenormant, dont l'ingénieux système approcha de la vérité; M. l'abbé Van Drival, qui y toucha sans pouvoir justifier sa thèse. M. l'abbé Van Drival avait fort bien dit que chaque lettre phénicienne devait provenir d'un signe égyptien exprimant l'articulation correspondante; mais, quand il en vint à l'application, il échoua, pour n'avoir pas vu cette chose si simple, que l'alphabet phénicien ne pouvait dériver que de signes antiques, et non pas de signes, comme les lettres démotiques, qui lui sont de beaucoup postérieurs.

Voici les règles de critique toutes différentes que pose M. de Rougé :

D'une part : 1° choisir le type phénicien le plus archaïque; de l'autre, 2° reconnaître la forme des caractères égyptiens cursifs à une époque aussi reculée que celle où l'on peut placer l'origine de l'alphabet sémitique. Il ajoutait : 3° les caractères à comparer devront être choisis de préférence parmi les caractères alphabétiques, puisque les caractères phéniciens sont alphabétiques; 4° la comparaison sera établie, signe à signe, en se conformant à la correspondance des articulations dans les deux langues.

Appliquant ces règles, il prit pour type de l'écriture phénicienne originaire l'inscription du sarcophage d'Eschmun-Ezer, roi de Sidon; et pour type de l'ancienne écriture égyptienne, des caractères empruntés à trois papyrus qui sont notoirement de l'ancien empire. Cela fait, il porta ses recherches sur les lettres simples, vu qu'on ne trouve chez les Phéniciens aucun signe syllabique. Pour comparer les signes, il faut savoir

d'abord quelles sont les articulations correspondantes dans les deux langues; ce travail avait déjà été fait et bien fait par M. Hincks, et M. de Rougé s'y tint. Puis, procédant comme il le dit, signe à signe, cherchant les ressemblances et l'explication des différences, il arriva à établir l'analogie, évidente pour plusieurs, plausible pour la plupart des autres, que présentent dans les deux langues les signes correspondant à vingt-cinq articulations : c'est tout un alphabet. Le problème était résolu.

La facilité de cette communication entre deux peuples aussi voisins était palpable. On pouvait se demander à quelle époque elle avait eu lieu. L'Égypte, depuis la dix-huitième dynastie, a pendant longtemps dominé en Asie; mais c'est à une époque plus ancienne que le caractère des signes demande qu'on cherche l'origine de l'emprunt. M. de Rougé n'hésite point à la rapporter au temps des rois Pasteurs. Les Pasteurs avaient fini par adopter la civilisation des Égyptiens; et les Égyptiens avaient bien dû s'accommoder à leur empire : « Rien n'était plus facile aux hiérogrammates, dit M. de Rougé, que d'écrire avec leur alphabet les mots de la langue nationale des Pasteurs, comme ils ont écrit plus tard les mots sémitiques dans leurs papyrus. Les personnages les plus intelligents de la nation conquérante ont pu ainsi emprunter directement tout un corps d'écriture approprié à leurs besoins[1]. » Refoulés en Asie, ils y ont emporté avec eux cette écriture, dont l'usage se développa plus tard sous l'influence de la domination égyptienne. « Josué, ajoute M. de Rougé, trouva dans la Palestine *la ville du livre*, et le prince de Kéta, luttant contre Ramsès III, menait à sa suite son *écrivain des livres*[2]. » Ce n'est même pas en Égypte,

[1] *Mém. sur l'origine de l'alphabet phénicien*, p. 108. — [2] *Ibid.*

durant la captivité, c'est en Palestine, avant l'émigration, que les pères du peuple hébreu durent apprendre l'écriture, déjà connue des peuples chananéens.

Cet important travail de M. de Rougé a son histoire. Notre confrère, qui le destinait, comme pour payer sa dette d'académicien, au recueil de nos Mémoires, l'avait repris après l'avoir lu, afin de le compléter. Dans l'intervalle, il le communiqua, il le perdit. Il avait la pensée de le refaire un jour, mais le temps lui en fut refusé, comme pour tant d'autres choses! Il semblait qu'il n'en dût rien rester que de rapides comptes rendus, quand sa famille en retrouva le brouillon dans ses papiers. Son fils, son digne élève, se fit un devoir de le publier, en y faisant quelques additions qui rentraient dans le plan de notre confrère[1]. C'est le mémoire ainsi retrouvé et retouché qui a été publié en 1874, à l'Imprimerie nationale, sous ce titre : « *Mémoire sur l'origine de l'alphabet phénicien,* par M. le vicomte Emm. de Rougé, publié par les soins de M. le vicomte Jacques de Rougé. »

La chaire d'archéologie créée pour Champollion, si longtemps vacante après sa mort, avait été donnée en 1837, en échange de la chaire d'histoire et de morale, à Letronne, l'éminent critique dont la sagacité (c'était en lui presque une divination) avait signalé à Champollion lui-même le texte qui, rapproché de l'inscription de Rosette, devait le conduire à sa découverte[2]. Mais, s'il s'occupa de l'archéologie égyptienne (et il le fit avec éclat), ce fut plutôt en helléniste, et en contrôlant avec sa méthode si sûre les travaux des autres. Après lui, la

[1] Par exemple, la comparaison des caractères égyptiens avec des caractères phéniciens plus anciens que ceux de l'inscription d'Eschmun-Ezer, les caractères de la stèle de Mésa, roi de Moab, découverte après la mort de M. le vicomte de Rougé.

[2] L'inscription hiéroglyphique de l'obélisque de Philæ.

chaire revint à Charles Lenormant, l'ancien compagnon de Champollion dans son voyage en Égypte (1849); et, quand il eut été enlevé si prématurément lui-même à la science, elle fut donnée à M. de Rougé avec un titre qui la rendait plus spécialement à sa destination première. Le décret qui l'y nomma était précédé d'un autre du même jour, portant que la chaire d'archéologie du Collège de France prendrait le titre de chaire de philologie et d'archéologie égyptiennes (8 février 1860). Depuis 1854, M. de Rougé était entré au Conseil d'État. Cette carrière, à laquelle il s'était destiné sous la Restauration, et dont son père, légitimiste scrupuleux, l'avait détourné à la révolution de Juillet, lui était tout à coup rouverte par l'Empire : il eût jadis commencé par être auditeur, il était devenu conseiller. Mais ces fonctions étaient incompatibles avec toute autre. On n'étendit pas cet empêchement aux devoirs de l'enseignement public, on l'appliqua uniquement aux fonctions dont M. de Rougé était chargé au Louvre. Encore put-il rester au musée égyptien du Louvre, ce champ de ses études, avec le titre de conservateur honoraire, tous les autres avantages de la place étant transférés à M. Mariette, avec le titre de conservateur adjoint.

Grâce à cet arrangement et à cette interprétation libérale, le Collège de France l'obtint comme professeur, sans que le Conseil d'État le perdît comme conseiller.

Dans sa leçon d'ouverture (15 avril 1860), après avoir dépeint la figure imposante de l'Égypte, avec ses monuments antérieurs aux annales du reste de l'univers, il expose à grands traits comment on est arrivé à rendre leur témoignage à son histoire. Montrer où en était la science avant Champollion et faire connaître les progrès accomplis après lui par l'application de ses principes, c'était, par deux moyens divers, rendre égale-

ment hommage à celui pour qui avait été fondée la chaire qu'il venait occuper. Il reprend ensuite l'histoire de ces monuments eux-mêmes : les grandes pyramides, témoins muets des premières dynasties, non pas tellement muets qu'ils ne nous aient révélé eux-mêmes, depuis qu'on a fouillé dans leurs entrailles, les noms de leurs fondateurs, déjà recueillis par les Grecs : Chéops, Chéphren et Mycérinus, Choufou, Schafra et Menkera; puis les monumnets de la douzième dynastie, cette grande époque de splendeur et de domination pour l'Égypte, longtemps avant les Pasteurs; et, après les Pasteurs, les monuments de toute sorte du nouvel empire, art imposant dont il retrace sommairement, dont il étudiera par la suite plus en détail les caractères jusque sous les Grecs et sous les Romains.

Au Louvre, M. de Rougé avait eu pour auxiliaire, et il s'était fait donner, nous l'avons vu, pour successeur, un homme dont le nom n'est pas moins inséparable que le sien de l'histoire des antiquités égyptiennes, M. Mariette. C'est du Louvre que M. Mariette avait été envoyé en Égypte; c'est au nom du gouvernement français qu'il fit l'importante découverte du *Serapeum*, ou tombeau des Apis; et c'est le grand éclat de cette mission qui fit que le vice-roi d'Égypte se l'attacha, le chargeant de continuer ces recherches au nom et au profit de l'Égypte elle-même : mission nouvelle que M. Mariette accepta d'autant plus volontiers qu'il croyait par là mieux servir les intérêts de la science, en veillant sur les trésors renfermés dans cette vieille terre et en réunissant dans un musée vraiment égyptien ce que chaque année en dispersait partout. M. Mariette devint dès lors le correspondant attitré de tous ceux qui, dans les divers pays, se livraient à l'étude de l'Égypte, le guide de tous les savants qui venaient poursuivre leurs recherches sur les lieux. Mais il fut surtout le correspondant, et, un peu après, il fut

IMPRIMERIE NATIONALE

heureux d'être le guide de l'homme auprès de qui il s'était formé et dont il admirait le grand savoir, M. de Rougé. C'est à lui qu'il écrivit pour faire connaître au monde les résultats des fouilles qu'il avait commencées grâce à la munificence du duc de Luynes, et qu'il venait de reprendre par ordre du vice-roi : le temple du grand Sphinx, unique modèle de l'architecture religieuse au temps des pyramides ; les statues royales de Chéphren (dont l'une d'une conservation merveilleuse), retirées d'un puits d'une des chambres de ce temple, où quelque révolution les avait jetées ; la table de Sakkarah ou de Memphis, plus précieuse que la table d'Abydos par la série des rois qu'elle représente, et à Karnak, l'inscription commémorative des victoires de Toutmès III[1]. C'est à M. de Rougé que M. Mariette écrivait encore à l'occasion des fouilles de Tanis[2], fouilles qui lui avaient permis de vérifier le nom d'Avaris donné à cette ville[3], et de confirmer par là les vues entièrement neuves de M. de Rougé sur la politique de ménagements suivie, dans les derniers temps au moins, par les Pasteurs en Égypte. M. de Rougé, à son tour, ne manquait pas de mettre en lumière les grands titres de M. Mariette à l'estime et à la reconnaissance du monde savant : on n'a pas l'instinct qui trouve, si l'on n'a pas le savoir qui dirige. Dans une *Notice de quelques fragments de l'inscription de Karnak, contenant les annales du règne de Toutmès III*[4], il montrait tout ce que la science avait déjà fait découvrir en

[1] Inscription qui relatait et le nombre des prisonniers et la quantité des tributs, ce qui fit donner au pilier où elle s'étale le nom de *Mur numérique de Karnak* (*Revue archéol.*, nouvelle série, t. II, 1860, p. 17.)

[2] 20 décembre 1860 (*Ibid.*, t. III, 1861, p. 97.)

[3] Ou a un camp voisin dont la ville n'eût plus été qu'une dépendance. Selon M. Mariette, Avaris, *Haue*, est le nom égyptien, Tanis le nom sémitique. (*Ibid.*, p. 107 et 108.)

[4] *Revue archéologique*, nouvelle série, t. II, 1860, p. 289.

l'honneur d'un prince qui gisait en quelque sorte confondu avec tant d'autres dans les listes de Manéthon, et ce qu'y ajoutaient les fragments mis au jour par l'infatigable archéologue[1].

Les savants étrangers qui profitaient des découvertes de M. Mariette ne lui rendirent pas toujours l'hommage auquel il avait droit. M. Mariette n'avait rien de pareil à craindre de M. de Rougé, et il le pressait même de soumettre les monuments qu'il découvrait à un examen que la poursuite de ces fouilles ne lui permettait pas de se réserver, sans en trop retarder la publication. C'est ce que M. de Rougé nous apprend lui-même dans un travail postérieur, *Sur divers monuments du règne de Toutmès III découverts à Thèbes par M. Mariette,* travail où il commente la stèle de Toutmès III, trouvée à Karnak, et publie, avec l'autorisation expresse et à la demande de son ami, *la liste des nations vaincues* par le même prince[2].

Une nouvelle preuve de cette intime confraternité, si utile à la science, se peut voir dans la note lue par M. de Rougé le 14 août 1861 à la séance publique des cinq Académies *Sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de Son Altesse le vice-roi.* C'est un tableau où il réunit, sous une forme plus accessible au public, ce qu'il a dit ailleurs sur les grandes découvertes de M. Mariette et les faits considérables acquis par elles à l'histoire, notamment en ce qui touche les Pasteurs et la dynastie qui les a chassés. Il ne se borne pas à citer les grands monuments, il signale ces milliers

[1] Il signalait quelques-unes des principales conclusions qu'on en pouvait tirer pour l'histoire : que Toutmès III était le fils de Toutmès Ier, et que Toutmès Ier avait porté ses conquêtes jusqu'en Mésopotamie; contradiction avec le système de M. Lepsius, qui ne voulait accorder qu'à Toutmès III l'honneur d'avoir entièrement délivré le pays de la domination des Pasteurs.

[2] *Revue archéol.*, nouv. série, t. IV, 1861, p. 196.

d'objets (il n'y en a pas moins de 12,000) qui, ramassés dans les tombeaux, peuvent, selon l'esprit qui présidait à ces inhumations chez les Égyptiens, nous donner l'idée la plus exacte de la vie et de la manière d'être de ce peuple. Il n'oublie pas les papyrus, des papyrus plus vieux que Moïse, qui montrent la litterature la plus variée florissant aux temps où le futur législateur des Hébreux était élevé dans le palais des Pharaons.

M. de Rougé ne pouvait pas se contenter de parler de ces fouilles par ouï-dire, il ne pouvait se résigner a ne pas voir ce dont il inspirait une si vive curiosité à ses lecteurs; et, si quelqu'un était en mesure d'explorer la vallee du Nil avec fruit, c'était lui. Aussi, après avoir jadis visité l'Égypte dans les musées, il reçut mission de l'aller voir elle-même (1862). Il partit, emmenant avec lui M. Wescher, qui devait recueillir les inscriptions grecques, et son fils, M. Jacques de Rougé, qui s'était préparé par trois ans d'étude à le seconder dans la copie des inscriptions hiéroglyphiques. Il trouva en arrivant M. Mariette, qui ne devait point cesser de l'accompagner. Un bateau à vapeur, mis à sa disposition par le vice-roi Ismaïl-Pacha, lui assurait toute célérité pour l'exploration et toute facilité pour le travail : c'était son cabinet d'études qui l'accompagnait du Delta aux cataractes, toujours prêt à le recevoir.

M. de Rougé a consigné dans un rapport au Ministre les résultats qu'il avait obtenus. Il revenait avec des matériaux immenses : six volumes d'inscriptions inédites copiées à la main, deux cent vingt planches photographiées, grâce à l'habile concours de M. de Banville, un des compagnons de son voyage, planches qui reproduisaient les murailles historiques des temples, les plus grandes inscriptions et les plus beaux monuments égyptiens; et il les replaçait dans le cadre histo-

rique qu'il avait tracé déjà à propos des monuments dispersés dans les musées d'Europe : l'âge des grandes pyramides, âge remarquable non pas seulement par la puissance et le savoir-faire de l'architecture, mais par la beauté des statues trouvées dans les tombeaux; l'âge moyen de la douzième dynastie qui, plus de deux mille ans avant notre ère, a laissé sa trace de la basse Égypte à l'Éthiopie, du Fayoum au Sinaï, âge où l'art paraît avoir eu toute sa perfection; l'époque des Pasteurs, sur lesquels les monuments ont fait rectifier les systèmes qui étaient en vigueur, notamment en Allemagne; le nouvel empire, qui débute par leur expulsion et se continue par les conquêtes des Toutmès et des Ramsès, conquêtes dont l'histoire est écrite sur les murs de Karnak et de Louqsor, et dont il relève, en passant, plusieurs traits curieux fournis par les explorations les plus récentes; enfin l'époque gréco-romaine : l'époque grecque représentée avec éclat, dans les nouvelles découvertes, par le temple d'Edfou « sorti entier et comme tout vivant, dit M. de Rougé, des décombres où il était enseveli, qui résume tous les temples ptolémaïques et qui pourrait presque les représenter tous »; et l'époque romaine, qui figure dans cette revue sommaire pour un souterrain curieux du temple de Dendérah.

M. de Rougé devait faire connaître autrement que par ce rapport les résultats de sa mission. Les planches expliquées par lui furent publiées à son retour sous ce titre : *Album photographique de la mission remplie en Égypte par M. le vicomte de Rougé, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, accompagné de M. le vicomte de Banville et de M. Jacques de Rougé, attachés à sa mission.* La publication des textes réclamait un travail préalable plus considérable : c'était la tâche qu'il s'était surtout réservée, et qu'il a dû léguer à son fils.

A la suite de ce voyage (1863), il sentit une nouvelle ardeur pour l'histoire monumentale de l'Égypte, et, se proposant sans doute d'en parcourir toute la suite, il la reprit dès l'origine. Il en donna un premier fragment dans ses *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*[1] (1864-1865).

Après avoir discuté les témoignages sur l'origine des Égyptiens et établi la parenté de Metsraïm et de Chanaan, c'est-à-dire des Égyptiens eux-mêmes avec les peuples syro-araméens du voisinage (leur origine non africaine, mais asiatique), il cherche dans les monuments les témoignages de leur histoire. Il commence par Ménès, ce Pharamond des Égyptiens, qu'il reconnaît comme ayant sa place dans l'histoire 4,000 ans peut-être avant notre ère, tandis que notre Pharamond, 400 ans environ après J.-C., est relégué dans la fable! Aux listes monumentales de rois dont les égyptologues avaient déjà fait usage (le papyrus de Turin, la table d'Abydos et la chambre des ancêtres du roi Toutmès III) s'étaient joints deux monuments nouveaux, trouvés par M. Mariette : la table de Sakkarah ou de Memphis, mentionnée dans un précédent mémoire par M. de Rougé, et une table dont la découverte était postérieure à son voyage en Égypte, la table du grand temple d'Abydos, dédiée par Seti Ier. « Ces deux tables, dit M. de Rougé, nous ont rendu l'inappréciable service de mettre dans un ordre certain les fragments historiques du papyrus de Turin et de commencer l'histoire de l'Égypte avec une connaissance déjà fort étendue de la famille de Ménès[2]. »

[1] Mémoire lu à l'Académie, de décembre 1864 à mars 1865 (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXV, IIe partie.)

[2] « Il est juste de reconnaître, ajoute-t-il, que l'ordre de ces fragments avait, en général, été parfaitement deviné par M. Brugsch, qui les avait presque tous classés dans son histoire d'Égypte; mais leur lecture n'est devenue correcte qu'avec le secours de la table de Sakkarah. »

C'est avec ces secours et quelques autres moyens d'information moins généraux fournis par les monuments, qu'il passe en revue les six premières dynasties. Dès la quatrième, il rencontre les monuments contemporains des rois eux-mêmes, les grandes pyramides, et il ajoute à ce qu'il avait dit ailleurs : « On retrouve le nom de Xufu (Chéops) tracé à la sanguine, au moment même de la construction, sur les blocs intérieurs des chambres de décharge que l'architecte avait ménagées au-dessus du plafond de la grande salle funéraire pour remplacer les voûtes[1]; » quant à Menkaura (Menchérès), qui fut, au double témoignage d'Hérodote et de Manéthon, le fondateur de la troisième pyramide, ce n'est pas son nom seulement, c'est son cercueil que l'on y a trouvé : « C'est, dit M. de Rougé, une des plus belles conquêtes dues à l'exploration des pyramides par le colonel Howard Wyse. »

M. de Rougé continue ainsi son histoire, prise des monuments, jusqu'à la sixième dynastie, qu'un simple tombeau particulier, le tombeau d'Una, fonctionnaire sous trois rois de cette famille, nous fait connaître. On l'y voit étendant les conquêtes de l'Égypte au moins jusqu'à l'Arabie Pétrée, et commençant à pratiquer l'enlèvement des prisonniers en masse, système qui fournit aux Pharaons les bras dont ils se servaient pour leurs grands travaux. M. de Rougé aurait voulu ne s'en point tenir là, et joindre à l'histoire des souverains des études non moins nécessaires à l'intelligence de l'histoire intime d'un peuple :

« Je termine ce mémoire, dit-il, avec les principaux docu-

[1] Toujours attentif à rendre hommage à qui de droit, il ajoute : « Ce fait capital, fruit des recherches obstinées du colonel Howard Wyse et de ses savants compagnons, est venu donner un corps palpable au témoignage de Manéthon. »

ments recueillis sur les six premières dynasties. Je devais consacrer un premier travail à la charpente matérielle de l'édifice : mais ce serait mal apprécier nos richesses que d'en faire seulement un usage aussi sommaire. La vie civile et politique, l'art et la religion, en un mot toutes les manifestations de la vie chez une grande nation, ont laissé sur ces monuments des traces éclatantes; elles méritent, à leur tour, d'occuper ces heures bénies que remplit et féconde l'ardente recherche du vrai. Je diffère néanmoins cette publication plus attrayante; je voudrais, dans un second mémoire, amener les séries pharaoniques jusqu'à la coupure profonde que marque dans l'histoire l'invasion des Pasteurs. Il sera temps alors de nous recueillir et de chercher à fixer les principaux traits de la physionomie du peuple égyptien, avant qu'elle ait pu s'altérer, soit par le mélange qu'amenèrent les invasions, soit par la voie plus séduisante des guerres extérieures et des conquêtes longtemps conservées. »

On voit quelle immense tâche il se réservait encore, et, grâce à une force d'application extraordinaire, il pouvait donner l'espoir qu'il y suffirait. Sans négliger ses devoirs administratifs, il savait mener de front ses leçons au Collège de France et ses travaux :

Ses leçons, dont quelques analyses ont été publiées pour 1865, 1869 et 1872, de son vivant et après lui[1]; et c'est en

[1] *Études sur la chronologie égyptienne*, rédigées par M. F. Robiou, d'après les notes prises au cours professé au Collège de France par M. de Rougé (*Journal de l'instruction publique*, janvier et février 1866). — *Leçons de M. de Rougé, professées au Collège de France (1869), sur les rapports des Égyptiens avec les peuples de l'Asie antérieure, et sur les monuments de Tanis*, recueillies et publiées par F. Robiou (*Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. II, p. 264). — *Étude des monuments du massif de Karnak*, résumé des cours du Collège de France, professé par M. le vicomte de Rougé en 1872, rédigé par M. J. de Rougé. (*Ibid.*, t. I, p. 131.)

vue de ses auditeurs qu'il avait commencé à faire paraître en 1867 sa *Chrestomathie égyptienne, précédée d'un abrégé grammatical,* abrégé qui nous rendait, sous une forme plus réduite, la grammaire de Champollion rectifiée et, à plusieurs égards, augmentée, selon les progrès accomplis par la science depuis trente-cinq années[1];

Ses travaux; et ce ne sont pas les moins importants que l'on retrouve dans cette dernière série. Il avait publié, dès 1860, dans la *Revue archéologique,* une étude sur le *Rituel funéraire,* recueil de textes sacrés que l'on trouve avec les momies, et que Champollion avait signalé, sous ce nom, comme d'une importance capitale pour l'étude de la religion des Égyptiens. Après en avoir traduit les titres de chapitres avec explication des vignettes, d'après le manuscrit de Turin, M. de Rougé en avait choisi un chapitre, le dix-septième, qu'il jugeait le principal du livre comme étant une sorte de catéchisme ou de formulaire d'initiation, et il en avait fait une version complète pour donner une idée plus précise du livre au lecteur. Il voulut faire plus pour le monde savant, et, en 1861, il entreprit d'en imprimer le texte entier : « Nous avons pensé, dit-il, que ce serait rendre un grand service à la science que de publier, dans un format commode et peu dispendieux, un exemplaire complet du *Livre funéraire* en écriture hiératique. » Mais cette phrase se lit en tête d'un avertissement publié dans les dimensions des plus beaux ouvrages sur l'Égypte ! L'entreprise manqua par cet excès de magnificence. Le libraire, qui s'était, sans doute, moins inspiré des intentions exprimées par M. de Rougé

[1] *Chrestomathie égyptienne, choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un Commentaire et précédés d'un Abrégé grammatical* (Paris, 1867). Le 1[er] fascicule est lithographié ; les trois autres, imprimés avec grand luxe à l'Imprimerie nationale, l'un en 1868 sous les yeux de M. de Rougé, les deux derniers en 1875 et 1876, sous la direction de son fils.

IMPRIMERIE NATIONALE.

que de l'émulation des grandes choses, n'a point dépassé en trois ans le quatrième fascicule, et l'ouvrage, depuis 1864, en est toujours là.

En 1863, M. de Rougé avait publié dans la *Revue archéologique* un article *sur l'inscription historique du roi Pianchi-Meriamon.* Cette inscription, trouvée bien au delà des frontières de l'Égypte, au mont Barkal, il ne l'avait connue que par une copie sommaire, une sorte de croquis, pour ainsi dire, tracé par un Arabe et qui lui avait été communiqué en Égypte. « Le plus sage, dit-il lui-même, eût été de s'abstenir et d'attendre la vue du monument; mais Gebel-Barkal est bien éloigné du Caire, et, d'un autre côté, rester inactif devant cent soixante lignes de textes historiques entièrement nouveaux, c'était un excès de prudence et de sang-froid dont je ne me suis pas senti capable. » Il se mit donc à l'œuvre; et, plus tard, quand le monument même fut rapporté au Caire, ses conjectures se trouvèrent presque entièrement vérifiées. Ce texte faisait retrouver au fond de la Nubie, au pied du mont Barkal, une dynastie, sans doute égyptienne d'origine, qui adorait les dieux thébains. Un de ses rois, Pianchi-Mériamon, qui, dès l'origine du récit, paraît dominer dans la Thébaïde, est appelé à faire la guerre à un des princes de la basse Égypte, Tafnecht-ta, prêtre de Neith et chef de Saïs, qui déjà a soumis tous les autres et menace la Thébaïde à son tour. L'inscription célèbre le triomphe du roi qui s'empare de Memphis, et la paix qu'il rend à l'Égypte par sa modération comme par ses victoires : inscription curieuse, non pas seulement par les lumières nouvelles qu'elle nous donne sur l'état de l'Égypte vers la fin de la vingt-troisième dynastie, mais parce qu'elle nous révèle les origines des deux dynasties suivantes : Bocchoris, roi unique de la vingt-quatrième dynastie, fils de Tnephacthès se-

lon Diodore, pourrait bien avoir eu pour père ce Taf-necht-ta, le vaincu de Pianchi-Mériamon; et Sabacon, qui rend l'ascendant aux Éthiopiens en fondant la vingt-cinquième dynastie, châtiait, sans doute, ce qu'il regardait comme la révolte de Bocchoris, en le faisant périr dans les flammes.

En 1867, M. de Rougé publia un mémoire non moins important pour les plus anciens rapports de l'Égypte, non plus seulement avec les peuples de l'Asie auxquels elle confinait, mais avec les peuples tant de la Libye que des autres rivages ou îles de la Méditerranée[1].

L'invasion principale, dont le récit est retracé sur le mur de Karnak que M. de Rougé a fait dégager, pour la plus grande partie, dans le cours de sa mission, se rapporte au règne de Merenptah, fils du grand Ramsès. On y voit, avec les Libyens, des peuples « appartenant aux régions de la mer » : Tyrrhéniens, Sardes, Sicules, anciens Grecs ou Pélasges sous le nom d'Achéens; et ce n'était pas seulement une invasion de pirates : ils amenaient avec eux femmes et enfants, comme pour s'établir dans la région qu'ils venaient occuper.

Dans la même année, pour répondre à l'invitation du Ministre de l'instruction publique, qui voulait faire figurer à l'Exposition universelle les sciences et les lettres dans un tableau d'ensemble, il rédigea un *Exposé de l'état actuel des études égyptiennes*, rapport où il retrace de main de maître les résultats obtenus tant par les autres que par lui-même; et, pour la lecture des textes, qui est la clef de tout le reste, il pouvait invoquer, en témoignage de la vérité des principes de Champollion et des progrès accomplis après lui, l'inscription bilingue de

[1] *Mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le XIVe siècle avant notre ère.* Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et publié dans la *Revue archéologique*, juillet et août 1867, t. XVI, p. 35 et 81.

Canope tout récemment découverte : « Trente-sept lignes d'hiéroglyphes traduits par soixante-seize lignes de texte grec sans lacune; et pas un démenti donné ni à la méthode ni à ses applications partielles dans le cours de cette décisive épreuve[1]. »

Mais, comme Champollion, il avait été miné par l'ardeur fiévreuse de son travail en Égypte. Tant de textes précieux auxquels il n'avait que peu de mois à consacrer quand il eût fallu, pour les copier convenablement, la vie d'un homme! car tous n'étaient pas au grand jour, faciles à prendre par la photographie. Plusieurs se dérobaient au soleil, et il fallait passer « de longues heures à disputer un texte à des surfaces à moitié détruites par l'action du temps ». A ces fatigues s'ajoutèrent bientôt d'autres peines. Nous arrivions aux catastrophes de l'Empire. M. de Rougé en fut profondément affecté, comme tout bon Français. Il dut en souffrir, je ne dis pas plus qu'un autre, mais à un autre titre encore, quand il voyait cette ruine et ces humiliations causées à la France par la politique aveugle du régime qui l'avait introduit dans la vie publique et élevé aux honneurs[2]. Sa santé, déjà ébranlée, ne tint pas à cette épreuve. Il chercha bien encore dans le travail des diversions à de si profondes angoisses. C'est en 1872 qu'il s'associe à la publication d'un grand recueil destiné à répandre le goût des études égyptiennes et assyriennes, études étroitement unies depuis qu'à la lecture des hiéroglyphes s'était joint le déchiffrement de l'écriture cunéiforme : *Mélanges d'archéologie égyptienne et*

[1] *Exposé de l'état actuel des études égyptiennes*, 1867, p. 13.

[2] Avant d'entrer au Conseil d'État, M. de Rougé avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 21 janvier 1853; il fut promu au grade d'officier le 14 août 1862 et au grade de commandeur le 12 août 1868. Il se trouvait, dit-on, porté sur la liste des nouveaux sénateurs qui devaient être nommés au mois d'août 1870.

assyrienne. Ce fut lui qui en rédigea la préface; et il commençait un grand mémoire *sur quelques monuments de Tarhaka*, ce roi de la vingt-cinquième dynastie qui marcha au secours d'Ézéchias contre Sennachérib et attira sur l'Égypte l'invasion des Assyriens[1]. Mais, dès le second fascicule du recueil, on y trouve, au lieu de la suite de son travail, la notice nécrologique que lui consacrait, avec un sentiment si profond de douleur, notre confrère M. de Saulcy! C'est le 27 décembre 1872 que l'Académie apprenait, par une lettre datée du 24, le mal terrible qui depuis moins de huit jours l'avait frappé, et le même jour il était mort!

M. de Rougé laissait après lui plus que de bons livres et de savants travaux, il laissait de grands exemples. Jamais on ne vit un amour plus désintéressé de la science. Né pour une vie de loisir, invité par tout ce qui l'entourait aux plaisirs du monde, il se donna tout entier à des études dont les difficultés étaient de nature à rebuter des hommes voués au travail par état. Jamais il n'y eut vocation plus manifeste; et, dès qu'elle se fut déclarée, il la justifia par des progrès aussi rapides que constants. Il le devait à son ardeur, à la sincérité de ses études et aux excellentes qualités de son esprit. Il ne voulait pas deviner, mais savoir. Il ne voulait pas arriver vite, mais arriver sûrement. C'est ce qu'il révéla, dès ses débuts, dans sa critique de l'ouvrage du chevalier Bunsen, puis dans ce premier exemple de travail personnel qu'il publia en 1849 *sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*. Chrétien sincère, il se montrait assez assuré de la vérité du christianisme pour ne pas craindre que la science, qui cherche la vérité, pût jamais l'ébranler dans ses

[1] Mémoire lu à l'Académie des inscriptions le 7 juin 1872. La première partie parut dans le premier fascicule du recueil cité; la deuxième dans le troisième fascicule, par les soins de son fils.

fondements. Cette histoire de l'Égypte, dont la haute antiquité avait fourni des arguments contre la Bible, il l'aborda sans crainte comme sans parti pris. Il remontait d'un pas ferme la succession des temps, sans rien céder à l'exagération, comme sans rien refuser aux prétentions légitimes, jusqu'à ces pyramides que le général Bonaparte rabaissait de mille ans et plus peut-être, quand il y prenait quarante siècles à témoin. Il voyait l'histoire de l'Égypte d'accord avec la Bible toutes les fois que ses monuments pouvaient servir de contrôle à l'histoire sacrée : l'expédition de Tahraka, au temps d'Ézéchias, la prise de Jérusalem sous Roboam par Sésac, la persécution des Hébreux, à l'époque où le grand Ramsès fondait en Égypte la ville de son nom. Il ne voyait point pourquoi la Bible serait mise en contradiction avec l'histoire de l'Égypte là où la chronologie sacrée commence à faire défaut. Il avait le droit de sourire des objections faites autrefois aux livres saints : la loi gravée sur des tables de pierre au Sinaï; le Pentateuque écrit au désert ! — Le Sinaï ! mais la presqu'île du Sinaï contient des inscriptions gravées sur le rocher plusieurs siècles avant Moïse. Le Pentateuque écrit au désert ! Et pourquoi pas? quand Moïse avait été élevé dans toutes les sciences des Égyptiens; quand il sortait d'Égypte, où le papyrus n'était pas rare sans doute, ni le moyen de s'en servir inconnu ; quand on a encore aujourd'hui, quand on peut voir aux bibliothèques ou aux musées de Paris, de Londres et de Berlin, des manuscrits antérieurs à l'époque où Moïse, selon son témoignage, écrivit le Pentateuque ; quand le rouleau lié, signe du livre, figure comme objet commun parmi les hiéroglyphes du premier empire égyptien ! Il ne s'émouvait donc pas de ces prétendues difficultés, et travaillait à étendre la science, n'en sentant que mieux, comme chrétien, tout le prix des lumières que la foi

nous donne sur les questions où la science est forcée de s'arrêter. Il aspirait à la pleine possession de ces lumières dans une autre vie, et je ne puis mieux terminer cette notice d'un savant dont le plus haut mérite fut toujours la sincérité qu'en transcrivant une pensée qu'il consignait, en 1863, au milieu de ses travaux, et que son fils a recueillie dans ses papiers : « Les « lumières de la science rayonnent de toutes parts, pénètrent « les intelligences et transforment pour ainsi dire l'homme en « un être nouveau, et de jour en jour plus complet. Cependant « les mystères de la fin et du commencement de toutes choses, « toujours inaccessibles à ses investigations, le rappellent invinciblement aux bornes de sa nature et à la dépendance « qu'elle lui impose vis-à-vis de son auteur. Les plus grands « côtés de l'être humain seront toujours obscurs pour notre « seule raison. Si le développement des sciences nous livre de « plus en plus le domaine de l'homme, n'oublions jamais que « la foi agrandit encore la carrière de nos pensées et qu'elle « ouvre à nos contemplations tout le domaine de Dieu. »

M. Emmanuel de Rougé a été remplacé dans l'Académie, le 14 mars 1873, par M. Pavet de Courteille.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES OUVRAGES DE M. LE VICOMTE EMMANUEL DE ROUGÉ.

Examen de l'ouvrage du chevalier Bunsen : La place de l'Égypte dans l'histoire de l'humanité. (*Annales de philosophie chrétienne,* 1846-1847, t. XIII, XIV, XV et XVI.)

Lettre à M. Alfred Maury sur le dernier article inséré dans la Revue archéologique, *par M. Prisse.* (*Revue archéologique,* t. IV, 1847.)

Deuxième lettre à M. Alfred Maury sur le Sésostris de la douzième dynastie de Manéthon. (*Ibid.*)

Lettre à l'éditeur de la Revue archéologique. (*Revue archéologique*, t. IV, 1847.)

Lettre à M. de Saulcy sur les éléments de l'écriture démotique. (*Revue archéologique*, t. V 1848.)

Lettre à M. Leemans, directeur du musée d'antiquités des Pays-Bas, sur une stèle égyptienne de ce musée. (*Revue archéologique*, t. VI, 1849.)

Introduction à la chronologie des Égyptiens, par Richard Lepsius. (*Ibid.*)

Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmes, chef des nautoniers. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, Savants étrangers, 1re série, t. III, 1849.)

Essai sur une stèle de la collection Passalacqua (lettre autographiée, 1849).

Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes (salle du rez-de-chaussée), 1849. — 3e édition, 1872.

Rapport adressé à M. le directeur général des musées nationaux sur l'exploration scientifique des principales collections égyptiennes renfermées dans les divers musées publics de l'Europe (extrait du *Moniteur universel* des 7 et 8 mars 1851).

Mémoire sur la statuette naophore du musée du Vatican, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 18 mars 1851. (*Revue archéologique*, t. VIII, 1851.)

Catalogue des signes hiéroglyphiques de l'Imprimerie nationale (1851).

Lettre insérée dans le mémoire de Lajard intitulé : Recherches sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XX, 2e partie, p. 174, 1852.)

Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiératique, écrit sous le règne de Merienphtah, fils du grand Ramsès, vers le XVe siècle avant l'ère chrétienne. (*Revue archéologique*, t. IX 1852.)

Mémoire sur quelques phénomènes célestes rapportés sur les monuments égyptiens, avec leur date dans l'année vague, lu à l'Académie des inscriptions le 24 décembre 1851. (*Ibid.*)

Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du Louvre, 1855, in-12 et in-8°.

Notice de quelques textes hiéroglyphiques nouveaux, publiés par M. Greene. (*Athenæum français*, novembre et décembre 1855.)

Sur les noms égyptiens des planètes. (*Athenæum français*, mars 1856.)

Le poème de Pentaour (extrait d'un mémoire sur les campagnes de Ramsès II (Sésostris), lu à la séance publique des cinq Académies, le 14 août 1856.

Lettre complémentaire à la suite d'un article de M. Biot sur l'astronomie égyptienne (*Journal des savants*, 1857.)

Étude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque impériale. (*Journal asiatique*, septembre 1856, août 1857, juin et août 1858, 5e série, t. VIII, X, XI et XII. — Publiée à part en 1858.)

Discours prononcé à l'ouverture du cours d'archéologie égyptienne au Collège de France, le 19 avril 1860.

Études sur le Rituel funéraire des anciens Égyptiens. (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. I, 1860.)

Notice de quelques fragments de l'inscription de Karnak, contenant les annales du règne de Toutmès III, récemment découverte par M. Mariette. (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. II, 1860.)

Rituel funéraire des anciens Égyptiens, texte complet en écriture hiératique, publié d'après les papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du rituel. Paris, B. Duprat, gr. in-folio: 1re et 2e livraison. 1861; 3e et 4e, 1864.

Études sur divers monuments du règne de Toutmès III, découverts à Thèbes par M. Mariette. (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. IV, 1861.)

Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de S. A. le vice-roi, lue dans la séance annuelle des cinq Académies, le 14 août 1861.

Inscription historique du roi Pianchi-Mériamon. (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. VIII, 1863.)

Rapport sur la mission accomplie en Égypte par le vicomte de Rougé (extrait du *Moniteur universel* du 30 mai 1864).

Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXV, IIe partie, 1864-1865.)

Études sur la chronologie égyptienne (rédigées par M. F. Robiou, d'après les notes prises au cours professé au Collège de France par M. de Rougé). (*Journal de l'instruction publique*, janvier et février 1866.)

Exposé de l'état actuel des études égyptiennes, 1867.

Album photographique de la mission remplie en Égypte par M. le vicomte de Rougé, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, accompagné de M. le vicomte de Banville et de M. Jacques de Rougé, attachés à sa mission (1867).

Chrestomathie égyptienne, ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un Commentaire perpétuel et précédés d'un Abrégé grammatical. 1er fascicule, lithographié, 1867; 2e fascicule, imprimé à l'Imprimerie impériale par les soins de M. de Rougé, 1868. Les deux derniers fascicules ont été publiés après sa mort par son fils, M. le vicomte Jacques de Rougé, 1875 et 1876.

Extrait d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le XIVe siècle avant notre ère. (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. XVI, 1867.)

Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, grand in-4°, 1870. — M. de Rougé, qui en était un des fondateurs, y publia une traduction nouvelle du poème de Pentaour.

Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, grand in-4°, 1872. — M. de Rougé, qui faisait partie du conseil de rédaction, en rédigea l'avertissement.

Études sur quelques monuments du règne de Tahraka, lues à l'Académie des inscriptions, le 7 juin 1872. (*Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, 1er fascicule.)

Études des monuments du massif de Karnak. Cours professé au Collège de France en 1872; publié par M. Jacques de Rougé.

Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien, par M. le vicomte Emmanuel de Rougé; publié par les soins de M. le vicomte Jacques de Rougé, 1874.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. de Rougé a pris part, en outre, à la rédaction du recueil publié à Leipzig sous le titre de : *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde.* Il y a inséré, en 1864, deux articles sur le nouveau système proposé par M. Brugsch touchant l'interprétation du calendrier égyptien, en 1866, la suite du même travail, une note sur la transcription des hiéroglyphes, une autre note sur une double date indiquée par M. Brugsch. (Voyez la notice de M. le vicomte de Rougé dans le *Polybiblion*, janvier 1873.)

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. CHARLES LENORMANT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

La mort a depuis un an cruellement décimé notre Académie : M. de la Saussaye, le savant numismate; M. de Slane, l'infatigable ouvrier de nos travaux arabes; M. Garcin de Tassy, l'indianiste consommé; M. Boutaric, si prématurément frappé qu'il n'a même pu prendre siège parmi nous; et M. Naudet, le doyen de toutes les Académies, qui, pendant les soixante et un ans de sa vie d'académicien, a vu la compagnie tout entière, l'Institut tout entier, se renouveler plusieurs fois autour de son fauteuil. Ces pertes sont d'hier; parmi celles qui datent de plus loin, il en est une que vingt ans bientôt écoulés n'ont pu encore effacer de la mémoire : je veux parler de M. Charles Lenormant.

L'émotion fut profonde en effet dans l'Académie lorsqu'elle

reçut la nouvelle que cet éminent confrère, un de ses membres les plus actifs, récemment parti pour un nouveau voyage d'exploration en Grèce, venait de lui être enlevé au moment où l'on attendait son retour.

Ch. Lenormant, qui mourait dans toute la force de l'âge et la maturité du talent, était déjà un vétéran de la science. Né le 1er juin 1802 à Paris, où son père était notaire, il semblait destiné à lui succéder. Mais il le perdit à l'âge de quatorze ans, et il dut se frayer lui-même sa voie. Il avait fait d'excellentes études aux lycées Charlemagne et Napoléon; il y avait pris, sous des maîtres habiles, le goût de l'antiquité; et toutefois ce ne fut pas l'éducation classique, ce fut un instinct naturel, un goût que l'enseignement des lycées n'était pas de nature à provoquer en lui, qui decida de sa carrière : je veux dire son penchant irrésistible pour les beaux-arts. C'est par l'amour de l'art qu'il entra dans l'archéologie, et cet amour n'a pas cessé de l'inspirer dans ses recherches et de le diriger dans le choix comme dans l'accomplissement de ses plus importants travaux.

Un voyage qu'il fit, en compagnie d'un amateur distingué, M. Durand, dans l'Italie et dans la Sicile (1824-1825), développa en lui et scella par une union désormais inséparable cette double vocation. Ce voyage eut pour sa vie même des suites non moins décisives. En revenant de Sicile, il séjourna à Naples où il fut présenté à Mme Récamier, qui passait l'hiver en Italie. Il vit chez elle Mlle Amélie Cyvoct, sa nièce, sa fille adoptive. Il la revit à Rome l'année suivante, et ce fut avec le titre de fiancé qu'il lui servit de guide, au retour, dans les splendeurs des palais de Venise. Dès le commencement de l'année d'après, le 1er février 1826, leur mariage était célébré dans l'église de l'Abbaye-aux-Bois.

Désormais, Ch. Lenormant avait sa place dans ce salon où se réunissaient tant de personnes d'élite, hommes de lettres, artistes, hommes d'État. C'était pour lui comme un foyer domestique. Mais il ne se laissa point retenir par tant de charmes. Introduit dans ce cercle envié par droit de famille, il voulut se créer des titres personnels à y figurer; et c'est pourquoi il n'hésita point à s'en éloigner pour un temps, à y laisser ce qu'il avait de plus cher au monde, fier de penser qu'à son retour il y reparaîtrait plus digne de celle qui l'avait distingué.

Peu de mois avant son mariage, il avait été nommé sous-inspecteur des Beaux-Arts dans la maison du roi, fonctions qui le plaçaient sous la direction du comte Turpin de Crissé, et il eut plus tard l'occasion de payer à l'éminent directeur le tribut d'un hommage profondément senti.

Rattaché aux beaux-arts, il voulut apprendre à les mieux connaître en parcourant les pays qui en gardaient les plus célèbres monuments. Après un court voyage en Italie (1826), il alla visiter la Belgique et la Hollande (1827).

Ses premières lettres à sa jeune femme sur son voyage sont curieuses, en ce qu'elles nous révèlent les dispositions qui devaient par la suite ou se transformer ou se développer en lui. Il apporte en Belgique et en Hollande les impressions qu'il a reçues de l'Italie. Il tient peu au gothique; et si, allant de Bruxelles à Anvers, il s'arrête quelques heures à Malines pour voir la cathédrale, « qui en valait la peine », comme il dit, s'il doit bientôt admirer la cathédrale d'Anvers, il passe à deux lieues de Louvain sans se donner « la peine » de l'aller visiter.

Quant à Louvain, dit-il, quoiqu'on m'eût assuré que l'hôtel de ville gothique était plus beau que tous ceux de la Belgique, j'ai résisté à la tentation.

craignant de perdre une journée précieuse pour des choses plus importantes encore[1].

Mais l'éducation qu'il a reçue de l'Italie ne nuit pas aux enseignements qu'il trouve en Belgique, au contraire. Les grands maîtres italiens lui font mieux apprécier les grands maîtres flamands. Il rend hommage à la puissance de Rubens :

Rubens est ici un homme universel, écrit-il d'Anvers, comme Raphaël et le Dominiquin à Rome, comme Paul Véronèse à Venise. Plans d'églises, de maisons et d'autels, tableaux pour les paroisses, les couvents et les particuliers, il a tout fait et cela avec un soin bien différent de la précipitation avec laquelle il expédiait les étrangers. La plupart des sujets traités par Rubens à Anvers sont religieux, et l'on n'y rencontre pas cette mythologie *quand même* et ces grosses nymphes de la galerie de Paris. Voilà une preuve de plus qu'on ne peut connaître les gens que chez eux. Un seul jour passé à Anvers m'en a plus appris sur l'école flamande que n'auraient pu le faire cinq ans d'études à Paris[2].

Par cette même raison, il devait aller à la Haye et à Amsterdam, afin de connaître Rembrandt et Ruysdaël, Backhuysen et Potter, et il y convie avec lui les romantiques :

Allez donc, s'écrie-t-il, messieurs les romantiques, vous qui nous parlez sans cesse des Hollandais, allez chez eux et voyez comment ces gens-là ont entendu l'imitation de la nature[3].

Entre la Haye et Amsterdam, il s'arrêta pourtant à Leyde,

Lugdum Batavorum, entendez-vous, monsieur Ballanche?

écrit-il le 22 septembre; et, continuant sur un ton qui ne présageait pas le futur conservateur des imprimés à la Bibliothèque royale, le successeur de Van Praet :

Avec quel recueillement n'ai je pas touché cette terre classique des bou

[1] Anvers, 25 septembre 1827. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 5.) — [2] 26 septembre. (*Ibid.*, p. 8.) — [3] *Ibid.*, p. 11.

quins, cette terre où « l'*Imitation* sans date », le « *Virgile* de 1636 » et le « *Pâtissier français* », ont pris naissance; cette terre enfin qui, pour le plaisir de tant d'honnêtes gens, a enfanté tant de petits *Elzévirs* et de gros *Variorum !* Concevez-vous comme mon cœur se dilate à ces glorieux souvenirs et quels fantômes habillés de maroquin s'agitent autour de moi en répandant dans ma chambre une odeur de cuir de Russie[1] !

Mais Leyde était aussi une ville d'antiquités. Ici le futur archéologue perce déjà dans l'artiste, et son humeur railleuse est vaincue par des beautés qu'il ne soupçonnait pas :

Leyde, que j'ai vue ce matin, dit-il, peut être regardée comme l'Athènes de la Hollande, Athènes encoqueluchonnée, enfumée, gelée, sentant sa pipe d'une lieue. . . A mon grand étonnement, j'y ai trouvé des choses que je n'ai vues nulle autre part ailleurs : des antiquités puniques, des statues, vases et tombeaux; des sculptures javanaises égales au plus bel égyptien; des urnes étrusques avec des sujets variés et du plus haut intérêt. Tout cela m'a fait oublier l'heure et le musée d'histoire naturelle[2].

Cette excursion, dont j'abrège les détails, ne lui laisse qu'un regret : c'est de ne l'avoir pas faite avec la jeune compagne qui, en partageant ses impressions, en eût doublé le charme. Mais il paraît qu'en ce temps-là un voyage à deux, pour lui du moins, était presque impossible :

On ne peut avoir tous les bonheurs à la fois, s'écriait-il : de pareils châteaux en Espagne ressemblent trop au Paradis pour qu'on puisse y croire en ce monde[3].

A peine revenu de ce voyage, il allait en entreprendre un autre qui devait le tenir bien plus longtemps éloigné et sur une terre bien plus lointaine.

Champollion, qui venait de révéler au monde les secrets de l'écriture égyptienne, avait mission d'aller en Égypte ap-

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 13. — [2] *Ibid.*, p. 17. — [3] *Ibid.*, p. 21.

pliquer les principes de sa découverte aux monuments du pays; et il partait avec une escorte de jeunes savants et de dessinateurs prêts à l'aider dans ses travaux. Ch. Lenormant obtint de l'accompagner. Il quitta donc encore une fois sa jeune femme. « On ne peut avoir tous les bonheurs », comme il disait; et l'on doit, du reste, à cette séparation une série de lettres où l'on peut achever de voir les tendances principales de son esprit, tout en notant ses premiers pas dans la science dont il fut un des maîtres.

Ce qui l'attirait dans cette expédition, ce n'étaient pas les hiéroglyphes : il était étranger à ces études, et ce fut pendant la traversée qu'il commença à s'y faire initier[1]. Mais il allait voir l'Orient, il allait contempler les plus anciens monuments du monde, étudier l'art à ses premières origines, et c'est à cela autant qu'aux hiéroglyphes qu'il se préparait dans les loisirs de la route. Plus artiste qu'archéologue, plus archéologue qu'égyptologue, voilà comment il abordait l'Égypte avec Champollion. Ses premières lettres, datées d'Alexandrie, sont des tableaux d'une composition originale et d'une teinte chaude, que Decamps ou Fromentin n'auraient pas refusé de signer: témoin sa description d'Alexandrie[2]. Point de ruines pourtant à signaler; et il attribue ce fait, avec quelque exagération peut-être, à l'action destructive du climat libyen qu'il oppose au climat, si essentiellement conservateur, de la vallée du Nil[3].

[1] « Ce qui me fait passer le temps assez vite, c'est que je travaille beaucoup. Je lis déjà l'arabe assez passablement, je l'écris un peu mieux et je conjugue mon verbe comme un écolier de septième. Je prends une leçon d'hiéroglyphes par jour, et, outre cela, j'ai déjà lu la description de l'Égypte par Strabon, texte et notes. — 6 août 1828, en vue de Sciacca, Sicile. » (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 62.)

[2] Alexandrie, 21 août et 2 septembre 1829. (*Ibid.*, p. 67 et 79.)

[3] « L'air, dit-il, chargé de particules salines, exerce une action si violente sur les matières les plus compactes, qu'on voit disparaître en quelques années des masses

Quant aux ruines d'une autre sorte qu'il voit s'accumuler en Orient, il en montre avec plus de raison la cause dans la nature du despotisme. La question d'Orient était posée : on était au lendemain de la bataille de Navarin, et le jeune voyageur porte sur ce qu'il voit un jugement que les évènements postérieurs n'ont pas démenti. Tandis que Champollion allait dire à Méhémet-Ali qu'il avait lu les inscriptions des deux obélisques d'Alexandrie, « ce qui a paru vivement l'intéresser », son jeune compagnon observait ce qui se passait sous ses yeux :

Ce serait une grande tâche, écrivait-il, que de rendre l'impression d'étonnement qu'a produite sur moi ce gouvernement si vanté de l'Égypte. Vous avez beau crier à la résurrection, au prodige : l'Orient sommeille encore ; le bruit des tambours et les fanfares des régiments ne l'ont pas éveillé. L'Europe s'avance, elle enlace le géant,

c'était encore un géant !

le géant ivre qui chancelle ; elle le fascine, elle ne l'éclaire pas. Soit qu'il se retranche dans le dédain d'un fanatisme stupide, soit qu'il demande un appui aux forces qui le minent toujours, une ruine prochaine le menace, et l'épée des instructeurs que l'Europe lui envoie, comme par une cruelle ironie, ne peut servir de contrepoids à sa chute[1].

Ch. Lenormant étudiait pourtant les hiéroglyphes : « Je travaille les hiéroglyphes à force, » écrivait-il[2]. Mais il était

de granit ; il ne faut donc pas s'étonner de ce que la seconde ville de l'empire romain ne soit plus qu'un amas de décombres sans formes et sans nom. Il est vraiment singulier de trouver l'exemple d'une destruction semblable aux portes mêmes du pays où le temps a eu si peu d'action sur l'œuvre des hommes, et où la nature s'est montrée la plus conservatrice. Aussi nous attendons-nous à un grand contraste entre la physionomie libyenne d'Alexandrie et le terrain limoneux de la véritable Égypte. » (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 84.)

[1] Alexandrie, 13 septembre. (*Ibid.*, p. 87.)

[2] 10 septembre. (*Ibid.*, p. 84.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

moins curieux de les déchiffrer que de contempler les monuments, et les scènes de la vie antique retracées sur ces monuments, et celles qui se continuaient sur les bords du fleuve, comme par une succession non interrompue des temps des Pharaons :

Ces mariniers qui se vêtent, marchent et travaillent, tirent les cordes de la même manière que le faisaient les anciens habitants du pays, comme on les retrouve sur les bas-reliefs de Memphis; les femmes drapées dans le même goût et portant des bijoux de la même forme; des traces des anciens usages, enfin, si profondes que tant de révolutions, de destructions, de croisements de races, ont pu à peine en altérer la physionomie[1].

Dans ces dispositions d'esprit, il n'était pas toujours en parfaite harmonie avec la pensée qui dirigeait l'expédition. Arrivé au Caire, il aurait voulu étudier à loisir cette grande capitale de l'Égypte moderne. Il s'y trouvait, au point de vue des monuments, comme dans son centre :

J'ai pu, pour la première fois, disait-il, apprécier à leur juste valeur ce que les Arabes ont fait dans leur meilleur temps et la place qu'ils doivent tenir dans la grande histoire de l'art, et véritablement j'ai été émerveillé[2].

Mais Champollion ne savait que faire dans une ville arabe. Il lui fallait des villes pharaoniques, et son impatience d'y courir causait de l'effroi au jeune artiste[3] :

Champollion, écrit-il de Sakkara le 6 octobre, n'a pu tenir au Caire plus de dix jours, et, quoique j'eusse bien donné quelques-unes de ses semaines hiéroglyphiques pour un jour arabe de plus au Caire, il a bien fallu se décider au départ[4].

Il allait voir les Pyramides. Celles de Sakkara n'eurent pas le don de le séduire, surtout après la fatigue qu'il éprouva

[1] Sur le Nil, vis-à-vis de Fouah, 15 septembre. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 94.) — [2] Le Caire, 26 septembre. (*Ibid.*, p. 105.) — [3] *Ibid.*, p. 106. — [4] *Ibid.*, p. 108.

pour en parcourir une à l'intérieur en marchant sur les genoux ou sur le ventre :

Cette expédition, dit-il, ne fit que confirmer une impression à laquelle se mêlait déjà, il est vrai, quelque chose de semblable à la pitié et je ne sais quelle compassion dédaigneuse pour ces jeux d'enfants de l'humanité[1].

Même les grandes Pyramides, celles de Ghiseh, qui ne sont pas, je pense, des jeux d'enfants, après l'avoir frappé de loin par leur aspect grandiose, ne s'imposèrent point à son admiration tout d'abord. Il regimbe contre l'émotion dont il ne peut pourtant pas se défendre :

C'est avec une sorte d'ébahissement stupide, dit-il, que l'on parcourt tout cela, qu'on escalade les gradins interminables dont les marches semblent faites pour des géants, qu'on pénètre dans ces longs corridors, dans ces détours sinueux qu'on a peine à croire construits dans le seul but de conduire à un tombeau. J'ai l'air de prêcher contre mon saint, ajoute-t-il, mais l'*inutilité*, la plus belle chose du monde, a des bornes comme tout le reste, et, quand il faut reculer de 2 lieues pour retrouver l'idée pittoresque, pour se faire un plaisir, une émotion même la plus désintéressée, on est tenté (je blasphème) de ranger les Pyramides parmi ces grandes badauderies dévolues à l'amusement et à l'occupation éternels des sots qui composent la majorité du genre humain[2].

Paroles irrévérencieuses, dont il fit, du reste, amende honorable aux Pyramides longtemps avant d'avoir quitté l'Égypte[3].

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 116.

[2] *Ibid.*, p. 119.

[3] « Déjà ce que j'ai passé se pare pour moi de couleurs plus éclatantes encore; déjà j'en suis aux regrets d'avoir blasphémé contre les Pyramides, que mon esprit a fini par accueillir pour ne s'en jamais séparer. Que sera-ce donc quand, rentré dans nos climats brumeux, dans notre nature exiguë, sur notre terre d'un jour, je me représenterai cette grande revue des siècles que l'Égypte fait défiler devant moi, quand cette fantasmagorie aérienne et ces miracles de lumière se peindront bien éloignés dans mon souvenir ? » (*Ibid.*, p. 140.)

Nous en sommes, ne l'oublions pas, aux débuts de Ch. Lenormant dans la science des antiquités égyptiennes. Ce qui l'avait surtout séduit dans la découverte de Champollion, c'était la divination de l'alphabet phonétique, moyen de lire les noms des rois et par là de dater les monuments. La lecture des textes était tout autre chose, et Champollion lui-même ne s'y aventurait qu'en tâtonnant. Champollion avait marqué le chemin, et Ch. Lenormant y marchait derrière lui, non sans quelque dépit de n'y pouvoir avancer plus vite :

Au delà des noms propres et des dates, disait-il, je me sens entrer dans des difficultés grammaticales, où j'enfonce à chaque pas. La nécessité de ce maudit copte me devient de jour en jour plus démontrée, sans que je puisse donner aux premiers éléments de cette étude d'autre temps que les courts moments de repos que donne le voyage[1].

Le voyage aurait dû être plus rapide. Le jeune voyageur, au moins, l'avait cru en quittant l'Abbaye-aux-Bois. Mais on trouvait une si ample moisson sur la route! et Champollion n'était pas homme à en rien négliger. Cela ne laissait pas de causer quelque ennui à ceux qui, dans sa compagnie, étaient moins fanatiques de sa science :

Ce sont ces hypogées, écrit Ch. Lenormant, en parlant d'Hermopolis, qui maintenant me jouent le tour de retarder notre voyage, Champollion n'ayant pu tenir à toutes les belles choses qu'il y a trouvées... C'est ainsi qu'à 3 lieues plus haut que l'endroit où nous sommes,... un seul hypogée nous a retenus presque deux jours; c'est ainsi que Beni-Hassan où nous sommes arrivés hier matin, nous tiendra au moins six jours encore, supposé même que la montagne ne recèle pas quelque nouveau trésor digne de la colère de nos hiéroglyphisants[2].

Cependant il y avait là des choses qui devaient vivement

[1] Beni-Hassan, 22 octobre (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 120). — [2] *Ibid.*, p. 122-123.

l'intéresser comme artiste, et qui, en effet, lui parurent du plus haut intérêt, ainsi qu'il en témoigne dans cette lettre même : scènes de la vie privée des anciens Égyptiens, tableaux de leur agriculture, de leurs métiers, de leurs divertissements :

De sorte, dit-il, qu'avec un peu plus de soin que la commission d'Égypte n'en a pris, et en continuant pendant quelque temps le travail que Champollion a entrepris actuellement, il sera possible de déterminer rigoureusement, et sans consulter les livres,

grand point ! sans apprendre le copte !

les mœurs, usages, arts et métiers d'un peuple qui vivait il y a trois mille ans[1].

Il y rencontrait, en outre, des monuments du grand art, et, à ce qu'il croyait, le prototype de l'art déjà adulte chez les Grecs :

Ici, dit-il, j'ai trouvé, avec une date certaine de 1,300 ans avant J.-C., des colonnes cannelées que j'aurais pu croire enlevées à Pæstum ou à Agrigente[2].

Cette « incarcération » de Beni-Hassan (Champollion n'aurait pas eu l'idée de qualifier ainsi son séjour en ces lieux), en lui donnant le loisir de recueillir les scènes dont il a parlé, lui suggère aussi quelques observations tout artistiques et phi-

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 124.

[2] « Ce qu'il y a vraiment de singulier, ajoute-t-il, c'est que ces colonnes, si énormément antérieures aux plus anciens monuments de la Grèce, appartenant néanmoins à une époque où l'art égyptien passait du grand et du sévère au gracieux et au joli, n'ont point cet aspect de gravité qu'on leur trouve à Pæstum et à Sélinonte, en sorte qu'on est forcé de croire que la Grèce, même en empruntant à un peuple qui avait passé par toutes les périodes de la marche des arts, n'en était pas moins obligée, en qualité de peuple nouveau, de recommencer cette marche sur nouveaux frais... » (*Beaux-Arts et Voyages*, p. 125.) — Mais c'est peut-être une raison de croire que la Grèce en est arrivée là sans imitation et sans emprunt.

losophiques sur la peinture égyptienne, notamment sur les rapports qu'elle présentait, « poussée à ce point de mouvement et de pittoresque fort extraordinaire pour elle, » avec notre peinture au moyen âge et notre école de vitraux avant Jean Cousin[1].

C'est aussi en Égypte (et c'était bien le lieu) qu'il prit goût pour la mythologie. On vivait là parmi les rois et les dieux; on marchait de découverte en découverte. Champollion venait de trouver un certain roi *Re-Kamiè* dont il se proposait de faire lui-même hommage à la reine de l'Abbaye-aux-Bois[2]. Quant aux dieux, par leurs formes symboliques comme par leurs variétés, ils excitaient chez le jeune archéologue une curiosité qui ne savait se contenir et ne songeait qu'à se satisfaire. Lorsqu'on pense à la nature de cette correspondance, lettres d'un jeune voyageur à une jeune femme qui souffre de son éloignement, qui s'inquiète de ses périls et souhaite avant tout d'être informée de ce qui concerne sa personne, on est un peu surpris d'y trouver ces commencements de dissertations, et, par exemple, des interpellations comme celle-ci, à propos du culte particulier de Thoth à Pselcis en Nubie :

> Quel était l'objet d'une préférence si marquée? D'où vient que Thoth, honoré d'un culte spécial dans toute la Nubie, n'attirait qu'à Pselcis les plus lointains pèlerinages? Nous serions-nous trompés en croyant démêler dans le développement du mythe local la confusion de Thoth, le dieu de la science, avec Meoui, le dieu de *Raison*, époux de *Tafné* ou la *Force*[3]?

Sans doute la jeune femme à qui il adressait cette apo-

[1] « Cette idée, ajoute-t-il, forme la base d'un assez grand nombre de déductions capables, je crois, de jeter un certain jour sur l'organisation intellectuelle du peuple égyptien et sur ses rapports avec la grande individualité humaine. » (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 127. — C'est une réflexion qu'il adresse à l'auteur de la Palingénésie sociale. Il en prend occasion de faire acte de foi à la doctrine de Vico.

[2] *Ibid.*, p. 141.

[3] *Ibid.*, p. 198.

strophe ne se croyait pas tenue d'y répondre; mais, j'en suis sûr, elle prenait intérêt même à ces questions qu'elle ne songeait pas à résoudre. Elle était heureuse d'un enthousiasme qui mettait en lumière la vocation du jeune savant, et elle trouvait le prix des sacrifices que lui coûtait son absence dans la pleine réussite du voyage dont il disait, au moment de revenir, « J'ai achevé la grande affaire de ma vie[1]. »

Ch. Lenormant rapportait de son séjour en Égypte ce premier avantage : il avait pu connaître Champollion, et il lui rend un témoignage qui prouve que personne ne l'a mieux connu[2]. Or c'est un bonheur sans égal que d'avoir été à pareille école et d'en avoir senti le prix. Un autre bien qui dérivait de celui-là, c'est qu'il avait pu, grâce à Champollion, se faire une idée de l'art égyptien; non pas seulement une idée telle qu'un observateur curieux peut s'en faire une, par la simple vue des monuments, mais une idée éclairée par la connaissance des temps où ils ont paru, idée qui réformait tout ce que l'on s'était figuré lors de la première expédition d'Égypte; et, dans ces lettres mêmes, il a tracé une rapide esquisse des différentes époques de l'art égyptien, qui mérite encore d'être remarquée[3]. Quant à la science des hiéroglyphes, si ce ne fut pas lui qui recueillit le manteau du prophète, lorsque le prophète

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 171.

[2] « Quoique le public ne connaisse encore qu'une faible partie des résultats qu'a procurés à Champollion la découverte de l'alphabet phonétique, on a déjà pu se faire l'idée de ce que de pareils travaux supposent de pénétration, de constance et de sûreté de jugement, et l'Europe est là pour rendre témoignage à mes paroles; mais ce que bien peu ont pu apprécier comme moi, c'est cette promptitude qui commande le résultat, cette force d'intuition qui n'appartient qu'au génie, et en même temps cette candeur dans l'investigation de la vérité, cette noble simplicité à avouer l'erreur quand elle est reconnue, cette résignation tranquille à ignorer ce qu'il n'est pas temps de savoir... Puisse ce témoignage d'une admiration sincère et d'une amitié dévouée acquitter en partie la dette que tant de marques de confiance et d'intérêt m'ont imposée ! » (*Beaux-Arts et Voyages*, p. 178, 179.)

[3] *Ibid.*, p. 148-151.

fut ravi à ses disciples, il en tira pourtant quelque chose, et, dès ce temps même, il rendit de grands services à la mission dont il faisait partie. La première chose, en effet, était de trouver les inscriptions. Or il avait le flair qui fait trouver. Laissant les dessinateurs occupés dans les grottes, où il convient que lui-même ne s'amusait guère, il s'en allait en éclaireur : c'est la mission qu'il avait reçue d'un consentement unanime; il allait d'une rive du Nil à l'autre; il fouillait les plaines et les hauteurs, et plus d'une fois il vint annoncer une découverte « qui faisait bondir Champollion comme un ballon », dit-il quelque part[1]. Pour lui, rien de ce voyage ne fut perdu. Dans les ruines des cités antiques où Champollion cherchait surtout à accroître les trésors de sa science, il contemplait les monuments de l'art. Sur le Nil, où le maître, s'il n'avait eu tant de matériaux à classer, eût estimé le temps perdu, il contemplait la nature, et il a fait, de ces bords et des populations qui les cultivent, des peintures qui sont comme illuminées par ce beau ciel[2]. Dans les villes il étudiait la société, et partout il apprenait à détester un gouvernement qui opprimait de son joug cette race antique et cette belle contrée. « Mort aux Turcs et à leur race! » c'est, comme il le dit lui-même, son *delenda Carthago*[3].

Ce sentiment allait être fortifié en lui par ce qui l'attendait à sa « sortie d'Égypte ».

L'Egypte, en effet, qu'il avait tant souhaité voir, était devenue pour lui une terre d'exil, et il parlait de son prochain départ comme d'une délivrance[4]. Il ne songeait qu'à revenir

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 133.

[2] Voyez sa description des villages fellahs et surtout des femmes arabes, *Beaux-Arts et Voyages*, p. 96, et encore, p. 139, le désert et le Nil, p. 166, les Arabes cultivateurs; p. 180, les Berbères de Nubie.

[3] *Ibid.*, p. 162.

[4] 25 novembre 1828. (*Ibid.*, p. 152.)

en France, à y revenir par les voies les plus rapides et les plus courtes[1]. Laissant Champollion sur le haut Nil, il avait regagné seul Alexandrie; il y trouva une lettre de sa femme : elle lui annonçait qu'il venait d'être nommé directeur adjoint à la section d'archéologie dans la mission scientifique de Morée.

Après l'Égypte, la Grèce : c'était dans l'ordre; mais, quand il se croyait à la veille de revoir son pays, sa famille, c'était une nouvelle absence de cinq à six mois, et plus peut-être. Il débarqua à Navarin le 29 mars 1829.

Les traces de l'occupation turque étaient partout fumantes; ce n'étaient que ruines parmi les ruines. L'aspect de la Grèce à Navarin était particulièrement désolant. Il lui faut, pour se remettre le cœur, détourner ses yeux de la campagne pour contempler, par l'imagination, sur la mer cette triple flotte qui, l'année précédente, avait consommé l'affranchissement de la Grèce en brûlant la flotte d'Ibrahim. Mais la lutte continuait dans les parages de Lépante et de Missolonghi; et le jeune philhellène eût été jaloux d'y prendre part. Il se rendit de Patras sous le canon de Lépante. Les Grecs assiégeaient la place. C'était un siège de provocations à la façon d'Homère et d'embuscades, un siège comme on n'en voit plus guère; et notre jeune archéologue, croyant sans doute que l'entreprise pourrait égaler le siège de Troie en durée, prit le parti de revenir[2].

Nous n'insisterons pas sur ce premier séjour de Ch. Lenormant en Grèce. Il est plus ethnographique, si je puis dire, qu'archéologique. Le voyageur s'attache plus à définir la vraie nature des habitants du pays affranchi, où l'Albanais, selon lui, domine, à signaler les premières agitations d'un peuple

[1] 8 décembre. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 155.) — [2] Patras, 11 avril 1829. (*Ibid.*, p. 233.)

qui commence à renaître[1], qu'à remonter vers son passé et à décrire ce qui restait des monuments de son antique splendeur. Athènes, d'ailleurs, était encore au pouvoir des Turcs, et il ne put la visiter.

Que devait faire l'expédition scientifique dans ces conditions? Avait-elle à continuer ou à suspendre ses travaux? Si la mission devait se prolonger, Ch. Lenormant se proposait de venir chercher sa femme pour la ramener avec lui. Et il revint, en effet, dans cette intention. Il était de retour à Toulon le 17 juillet. Mais il y apprit la formation du ministère Polignac. Dans ces circonstances, il renonça à solliciter d'une administration où il ne retrouvait plus ses amis la prorogation de sa mission. Le dévouement et le zèle qu'il y avait montrés ne restèrent pas d'ailleurs sans récompense. Il rentra dans le service des Beaux-Arts avec le titre de conservateur des monuments d'art des palais royaux[2].

C'est dans ces fonctions que le surprit la révolution de Juillet.

Il ne l'avait point désirée, et il n'en déclinait pas les résultats, car « il accueillait avec l'entrain de la jeunesse la perspective d'un ordre de choses où la part serait plus largement faite à la liberté[3] ». La révolution qui lui ôtait sa place allait lui en donner une autre. M. Guizot, devenu ministre de l'inté-

[1] C'est à Égine, centre provisoire de la nouvelle nation, qu'il assiste à ce travail. En somme, il écarte les mauvais présages et il conclut que, si les Grecs d'aujourd'hui ne sont pas les Hellènes du temps de Thémistocle, ils ne sont pas non plus les Byzantins du Bas-Empire. — Égine, 6 juin 1829 (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 266-268).

[2] *Beaux-Arts et Voyages*, p. 212. — J. de Witte, *Notice sur Charles Lenormant*, p. 8.

[3] *Mémoires de Mme Récamier*, t. II, p. 393. — C'est cet enthousiasme qui lui faisait écrire encore en 1833, sur le tableau d'Eugène Delacroix, *La Barricade* (*Artistes contemporains*, t. I, p. 195), une page qu'il n'eût probablement pas signée plus tard, quand il se trouva de l'autre côté d'autres barricades.

rieur, avait la section des Beaux-Arts dans son département. Il s'empressa de la confier à un homme qui avait fait preuve de compétence en cette noble matière, qui avait vécu avec les artistes, qui avait su les apprécier[1]. Mais cela ne fut pas plus durable. M. Guizot étant sorti du ministère, Ch. Lenormant ne voulut pas rester dans l'administration après lui; et il accepta volontiers des fonctions plus modestes, étrangères à la politique, et d'où la politique devrait toujours rester bannie : je veux parler des bibliothèques. Il fut d'abord conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, et, en 1832, il entra au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, avec le titre de conservateur adjoint.

Diverses publications avaient déjà fait connaître la direction qu'il allait donner à ses travaux. Il avait fait paraître dans la *Revue française*, en 1827, une *Étude sur les vases grecs*, et, en 1828, un autre article *sur l'histoire de la peinture sur verre en France*. Des extraits de sa correspondance d'Égypte et de Grèce, publiés dans *le Globe* (1828-1829), ses souvenirs de Morée dans la *Revue de Paris* (1830), avaient montré, en outre, ce qu'il était et ce qu'on pouvait attendre d'un esprit aussi vif. Un de nos plus spirituels et de nos plus éminents confrères, d'une autre Académie, a dit de lui : « M. Lenormant est un artiste greffé sur un savant[2] ». Je me permets de retourner la phrase et de dire : M. Lenormant était un savant greffé sur un artiste. C'est la sève de l'artiste qui circule dans ses œuvres et qui produit, par cette transformation de nature, des fruits d'érudition d'une exquise saveur. Il était donc surtout artiste au début, habile et sympathique appréciateur des artistes et de leurs ouvrages, et il le prouva par des feuilletons insérés

[1] Voir ce qu'il en dit dans ses *Mémoires*, t. II, p. 65. — [2] M. Legouvé, dans un article sur *Beaux-Arts et Voyages*.

dans *le Temps*, sur des expositions d'œuvres d'art, sur les Salons de 1831 et 1833[1], même sur le Théâtre-Italien (1833-1834), car il adorait la musique.

Dans ces articles, sa critique, qui tient par-dessus tout à être impartiale, est nette et décidée, étrangère à tout faux ménagement, reprenant avec force ou louant avec enthousiasme; mais, à la différence de beaucoup d'autres, il aimait surtout à louer.

« M. Lenormant, dit Ampère, avait raison d'être heureux de sa faculté admirative. La faculté d'admirer, là où l'admiration est légitime, c'est pour le critique le don par excellence; sans elle, il ressemble à un prote qui corrige les fautes d'impression; par elle, il participe au sentiment du beau qui crée les chefs-d'œuvre[2]. »

On aurait pu croire qu'au fort du conflit, si bruyant alors dans les arts comme dans la poésie, entre les classiques et les romantiques, ses études sur l'antiquité devaient le tourner vers les premiers : il n'en est rien; il connaissait trop bien l'antiquité pour cela. Il eût dit volontiers à ces émules mal inspirés de l'art antique : « Vous voulez imiter les anciens? Eh bien, les anciens imitaient la nature; faites comme eux. » Mais il ne les engage pas davantage à imiter toute espèce de nature, à rechercher de préférence le laid. Il a une prédilection pour Léopold Robert; il exalte les *Pêcheurs napolitains* de Rude et de Duret, « protestations de deux artistes sensibles et bien organisés contre les rêveries glacées de l'idéal. Ils ont prouvé, continue-t-il, comme l'avait prouvé M. Robert, que la véritable supériorité des anciens consistait à avoir vécu dans une nature

[1] Les articles sur le Salon furent réunis en deux volumes sous ce titre : *Les Artistes contemporains* (1833).

[2] Article sur *Beaux-Arts et Voyages*, inséré au *Journal des Débats*, 18 juillet 1861.

plus vraie et plus spontanée que la nôtre, et à avoir imité cette nature avec une parfaite simplicité[1] ».

Avec ces articles sur l'art, dans les journaux, il faut citer les notices, plus étudiées, consacrées à l'antiquité dans les revues savantes : c'est par là qu'il marquait sa voie. On peut, à cette première époque, indiquer celles qui furent accueillies dans les Annales de l'Institut de correspondance archéologique : *Tête et Chapelle d'Esculape à Milo; Inscriptions du temple de Jupiter Panhellénien à Égine et de l'Odéon de Milo,* études qu'il rapportait de la Grèce (1829); *Notice sur le théâtre antique de Lillebone; Peinture antique de Pompéi;* les *Divinités cosmiques* (1830); la *Statue de Gæa;* l'*Ancyle* et l'*Amentum;* le *Héros Cantharus* (1832), la *Naissance de Bacchus,* description et commentaire du célèbre sarcophage appartenant au général Nugent (1833); *Hermaphrodite de Bernay; Collier étrusque appartenant à M. Rougemont de Lowenberg* (1834) : petits mémoires qui préludaient à ses grandes compositions en archéologie et en mythologie; et sa note sur le collier étrusque dont il vient d'être parlé est déjà tout un chapitre doctrinal sur la conception des divinités androgynes dans les religions antiques. Il faut y joindre divers comptes rendus : *Architecture antique de la Sicile* de MM. Hittorff et Zanth (1829); *Voyages et recherches en Grèce* de M. le chevalier Bröndsted (1830); *Expédition scientifique de*

[1] *Les Artistes contemporains,* t. II, p. 63. — Il continue : « La grande question des classiques et des romantiques dont nous vivons, nous autres critiques, depuis tantôt dix ans aux dépens de ce bon public qui nous regarde tout ébahi, cette grande question, M. Rude la tranche sans réplique. Il réduit à leur juste valeur les exagérations des deux partis extrêmes, il les confond dans un reproche commun d'impuissance et de préjugé; il donne gain de cause aux hommes à vues, non courtes, mais directes et claires, sur les extatiques, les fanatiques et les lunatiques de tout bord et de toute coterie; il nous réengage dans cette voie de travail continu, d'imitation simple et constante qui, selon les lieux, les motifs et les influences, a fait Raphaël comme Ostade, Gérard Dow comme Phidias. »

Morée de M. Abel Blouet (1832); *Métaponte* de MM. le duc de Luynes et Debacq (1833), où sa science d'antiquaire se trouvait comme vivifiée par ses souvenirs de voyageur. Toutes ces notices, accueillies dans la revue le plus en renom en matière d'archéologie, révélaient tant d'amour de la science, tant de ténacité au travail et une telle maturité d'érudition en un savant si jeune encore, que des éditeurs n'hésitèrent pas à lui confier les entreprises les plus considérables : je veux parler de la publication des deux grands recueils auxquels son nom restera à jamais attaché : le *Trésor de numismatique et de glyptique*, commencé en 1834; et l'*Élite des monuments céramographiques*, ouvrage qui, à partir de 1837, marcha parallèlement au premier.

Le plan sur lequel Ch. Lenormant conçut le premier de ces deux recueils supposait une foi égale dans la force de volonté de l'auteur, dans les ressources de l'éditeur et dans la persévérance du public. Il se proposait de ranger en une vaste galerie, à l'aide des médailles, des monnaies et des pierres gravées, les dieux d'abord, puis les rois de la Grèce ou de l'Asie ancienne et les empereurs romains; après cela devaient venir les médailles coulées et ciselées en Italie au XVe et au XVIe siècle, les médailles exécutées en Allemagne et en France; les sceaux des rois de France et des grands vassaux, des rois et des reines d'Angleterre; les médailles de la Révolution et de l'Empire; un volume était, de plus, réservé aux bas-reliefs et aux ornements.

On ne saurait trop appeler l'attention sur ce grand ouvrage, où l'auteur mit si largement à contribution les deux sciences qu'il cultiva avec le plus d'amour et de succès, la numismatique et la mythologie : la numismatique, dont il fut, avec le duc de Luynes, on le peut dire, un des premiers restaurateurs

depuis la mort d'Eckhel. La sûreté de sa méthode et la finesse de son tact en ces matières lui ont conquis les suffrages des juges les plus difficiles, d'hommes que ses hardiesses dans le champ de la mythologie auraient moins disposés en sa faveur : on peut citer Letronne. Ils rendaient hommage à la solidité des résultats historiques qu'il tirait des médailles, et deux volumes du *Trésor* en fournissaient abondamment la preuve : la *Numismatique des rois grecs* et l'*Iconographie des empereurs romains*. Pour la mythologie, il s'était proposé de consacrer à chaque divinité une notice qui servît d'introduction à son histoire par les médailles, avec des notes étendues sur les principales de ces médailles. Il a traité de cette façon vraiment magistrale la série des plus anciennes divinités de la Grèce, les Titans : Cronos, Janus, Cybèle. Il devait appliquer les mêmes procédés aux dieux de l'Olympe; mais la nécessité de finir l'a forcé de se borner à six des douze grands dieux, et de réduire même ses notices et ses notes aux trois ou quatre premiers : Jupiter, Junon, Vulcain et Minerve. Pour Apollon et Diane, il ne fait que reproduire leurs médailles avec une courte description.

Cette *galerie mythologique*, qui forme le premier volume du recueil par l'ordre des matières, mais qui, retardé par la longueur du travail, est le dernier dans l'ordre des temps (1850), il en retrouvait les sujets divers dès le début du second de ses grands ouvrages : l'*Élite des monuments céramographiques*. Dans le précédent, il avait pris, dès 1835, pour collaborateur un ami fidèle, un savant distingué dont le talent grandit par l'heureuse influence de cette communauté de travail, M. de Witte[1]. M. de Witte fut l'associé de Ch. Lenormant dès le commencement de ce second ouvrage, et ce fut lui qui

[1] Il avait lui-même collaboré avec M. de Witte à la *Description du cabinet Durand*

seul, hélas! eut à le terminer. Ici le plan était bien plus vaste encore. Les deux auteurs devaient passer successivement en revue : 1° les dieux; 2° les héros; 3° les sujets historiques; 4° les mystères; 5° les sujets funéraires; et enfin 6° la vie privée, les usages, les mœurs domestiques : cadre immense; et les collections de ces vases sont assez riches et assez nombreuses pour donner le moyen de le remplir largement. Mais une vie d'homme y pouvait-elle suffire? Des six grandes divisions du programme, une seule, celle des dieux, approchait de sa fin quand la mort de Ch. Lenormant laissa à M. de Witte le soin de l'achever, avec le quatrième volume; et M. de Witte n'entreprit point d'aborder seul les autres.

Ce qui avait fait durer si longtemps la publication de cette première partie, c'étaient les développements que Ch. Lenormant avait donnés à son commentaire. D'abord une large introduction à l'étude des vases peints, qui, dissipant le préjugé renaissant de l'*étruscomanie*, marque l'origine et le développement de l'art grec, en Étrurie comme ailleurs, dans la composition de ces vases, et en détermine les différentes époques; introduction qui ne traite pas seulement des vases, mais, par un rapprochement inattendu entre la céramographie et la numismatique, nous ramène aux médailles. C'est ainsi qu'on y trouve des vues nouvelles sur l'émission de l'*as grave* en Italie, sur son époque récente relativement au monnayage grec, idées en contradiction avec ce qui avait été admis jusqu'alors, mais qui, depuis, ont été universellement adoptées, notamment par Mommsen dans son *Histoire de la monnaie romaine*. A cette introduction générale, qui se partage entre les deux premiers volumes, s'ajoutent des introductions particulières aux princi-

(1836), *des vases peints du prince de Canino* (1837), *de la collection de M. le vicomte Beugnot* (1840).

pales divinités[1] et des notes détaillées sur les scènes où elles figurent. Mais, j'en suis convaincu, l'auteur lui-même eût donné toute la science contenue dans ces pages pour l'impression profonde et muette que la contemplation de ces images produisait dans son âme et qu'il eût voulu faire partager à tous. Il se trouvait d'ailleurs là pleinement dans son sujet : l'art appliqué à la mythologie, la mythologie enseignée par les monuments de l'art; et rien ne convenait mieux à la nature de son esprit comme aux habitudes de sa critique. Ch. Lenormant était un homme de premier mouvement, et, sur le terrain de l'érudition, un vrai général d'avant-garde. Il aimait les matières où la conjecture doit frayer la route. La mythologie (son nom l'indique) et la céramographie, avec ses personnages aux attributs symboliques et ses scènes empruntées quelquefois aux mystères, donnent beaucoup à deviner, et notre confrère en était venu à le faire presque à coup sûr, grâce à une érudition qui lui mettait sous la main tous les moyens de résoudre les problèmes.

Avant de commencer ces grands travaux et pour mieux répondre à la confiance des éditeurs comme à l'attente du public, Ch. Lenormant voulut visiter les musées qu'il ne connaissait pas encore. En 1834, au moment d'entreprendre le *Trésor de numismatique*, il partit pour l'Allemagne et alla poursuivre ses études à Munich, à Dresde, à Vienne et à Berlin; en 1838, lorsqu'il venait de mettre la main à l'*Élite des monuments céramographiques*, il fit un nouveau voyage en Toscane avec M. de Witte et avec Ampère[2]. Ces voyages, et notamment

[1] Notamment Cérès, Hermès et Hestia, Vénus et Mars. Ce sont de véritables traités sur la matière, où se manifeste la touche de Ch. Lenormant.

[2] Ampère l'a raconté dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre et 15 décembre 1839.

IMPRIMERIE NATIONALE

le premier, ne lui faisaient pas seulement connaître des monuments, ils le mettaient en rapport avec des savants qui pouvaient déjà reconnaître en lui un des leurs. Il avait eu dès 1831 les relations d'études les plus intimes avec Panofka; et la trace en est restée dans les travaux postérieurs de l'un et de l'autre[1]. Il connut alors Thiersch et Ottfried Müller, et les liens qui se formèrent entre eux ne furent brisés que par la mort.

Avec ces deux grands ouvrages dont chacun pouvait absorber un seul homme, Ch. Lenormant menait pourtant de front d'autres travaux. M. Guizot, qui l'avait attaché aux Beaux-Arts, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, venait de lui donner une autre marque de sa confiance. Quand M. Michelet, qui le suppléait à la Faculté des lettres, fut appelé au Collège de France, ce fut Ch. Lenormant qu'il choisit pour le remplacer à la Sorbonne. Cependant la chaire était d'histoire moderne, et Ch. Lenormant n'avait, jusque-là, étudié que l'antiquité. Mais il se trouvait que M. Lacretelle, professeur d'histoire ancienne, s'était surtout occupé d'histoire moderne et ne demandait pas mieux que d'y revenir. Il se fit donc, comme dans le *Testament expliqué par Ésope*, un échange à l'amiable. Sans que le titre des chaires fût changé, M. Lacretelle eut l'autorisation de professer l'histoire moderne et Ch. Lenormant l'histoire ancienne.

Dès sa première leçon, il annonçait l'intention de prendre dans le passé un sujet qui intéressât le présent : les origines de la civilisation grecque, d'où la nôtre dérive. Mais la Grèce se rattachait elle-même à l'Orient : à l'Inde, par la langue; à la

[1] Leur collaboration avait surtout pour objet Pausanias et un travail sur les traditions de l'Arcadie, ouvrage qui n'a pas vu le jour, mais dont la préparation ne fut pas perdue pour eux. (J. de Witte, *Notice sur Théodore Panofka*, p. 11.)

Phénicie, par l'écriture; à l'Égypte, par les arts du dessin, et enfin, par sa population, à l'Asie centrale, au commun berceau du genre humain; et ainsi, tout en se proposant de traiter un sujet plein d'actualité, comme on disait, il arrivait au fameux chapitre x de la Genèse! C'est le principal objet d'un cours fort intéressant qu'il publia sous ce titre : *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale* (1838). Dans les années suivantes, il étudia les empires des Chaldéens, des Mèdes, des Égyptiens, des Phéniciens[1]. Pour l'Égypte, il y était préparé par son voyage et par ses études avec Champollion. Pour la Chaldée, on n'avait pas encore trouvé comme pour l'Égypte le secret de ses anciennes écritures. Ce n'était donc pas encore le moment de renouveler cette histoire. Le professeur ne pouvait que remuer le terrain par ses observations et y jeter quelques vues nouvelles, traces lumineuses qui permettraient d'aller plus avant après lui; et elles furent suivies, en effet, avec succès par celui qu'il devait être le plus heureux d'avoir pour successeur : je veux parler de son fils, M. François Lenormant.

Vers ce même temps (1836), il fut transféré, par voie d'avancement, à la Bibliothèque, dans le département qui offre la plus vaste matière aux études : il devint conservateur du département des imprimés, en remplacement de Van Praet. Il s'y montra érudit comme en tout, sans qu'il eût d'ailleurs la prétention d'égaler Van Praet dans la science des livres. Il s'y montra artiste aussi. Van Praet estimait surtout le dedans des livres. Ch. Lenormant y regardait bien lui-même; mais il vit

[1] 1835-1836, 1er semestre, *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale. Histoire et monuments de Babylone;* 2e semestre, *Histoire primitive des Perses. Les livres de Zoroastre et les livres sacrés des Mendaïtes;* — 1836-1837, *Histoire, civilisation et religion de l'Égypte;* — 1837-1838, 1er semestre, *Histoire et civilisation des Phéniciens;* 2e semestre, *Étude des cosmogonies des religions orientales et de leurs rapports avec la Théogonie d'Hésiode.* Toutes les notes de ces cours existent en manuscrit.

aussi le dehors. Il fut frappé de la beauté des reliures. Il fit des plus belles une exposition permanente; et c'est avec raison que l'on a rapporté à cette innovation le principe des progrès considérables accomplis chez nous, dans ces derniers temps, par l'art des relieurs.

Cependant l'enseignement public était devenu la principale de ses occupations. Voulant se mettre en mesure d'obtenir un jour le titre de la chaire qu'il occupait, il subit courageusement, devant la Faculté où il professait, les épreuves de la licence, épreuves pénibles pour qui a depuis longtemps terminé le cours de ses études classiques; et il se présenta ensuite (ce n'était plus qu'un jeu pour lui) à l'examen du doctorat. Il apportait à la soutenance deux intéressantes monographies: une thèse latine sur le banquet de Platon, *Quæstio cur Plato Aristophanem in convivio induxerit*, c'était le rôle de la comédie dans les religions de l'antiquité qu'il exposait d'une manière piquante à ce propos; et pour thèse française, des *Recherches sur l'origine, la destination chez les anciens et l'utilité actuelle des hiéroglyphiques d'Horapollon*. Sur plusieurs des points de ce sujet, le candidat était en mesure de remontrer à ses juges (1838).

L'année suivante, il obtenait un honneur qui l'aurait pu dispenser de ses thèses: il était élu membre de notre Académie en remplacement d'Amaury Duval (25 juin 1839).

Indépendamment des deux grands ouvrages en cours de publication, dont plusieurs volumes avaient paru déjà, il avait inséré, dans divers recueils d'érudition, des notices ou mémoires qui avaient attiré sur lui l'attention de l'Académie et devaient lui assurer ses suffrages. J'ai indiqué plusieurs de ceux qu'il avait donnés aux *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* jusqu'en 1834. Il avait fait paraître de-

puis, dans les *Nouvelles Annales* de cette société publiées par la section française, une *Étude de la religion phrygienne de Cybèle* (1836), étude qui n'était qu'une première partie de ce grand sujet; mais, dans les idées générales qu'il y expose, on peut trouver déjà la clef de tous les travaux analogues de l'auteur; une *Notice sur les deniers romains de la famille Valeria*, avec interprétation mythologique des types (1838); un *Mémoire sur le classement des médailles qui peuvent appartenir aux treize premiers Arsacides,* travail capital, modèle de critique et de méthode, dont toute une partie, d'Arsace VI à Arsace XIII, n'a pas été modifiée par les travaux postérieurs; enfin, une *Note sur trois figures de bronze du musée d'Avignon* (1839), curieuse et fine explication des caricatures de l'empereur Caracalla; — dans la *Revue de numismatique*, des *Considérations générales sur les monnaies de la Gaule* (1838), point de départ des idées qui ont prévalu depuis en cette matière; et, en dehors de tout recueil spécial, des *Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycerinus* (1837) : il y établit la loi du renversement dans la lecture des cartouches royaux de l'ancien empire, où se trouve le nom du dieu Ra, loi féconde qui a permis la détermination de la plupart des rois des premières dynasties.

Devenu membre de l'Académie des inscriptions, et, depuis 1840, rentré au Cabinet des médailles en qualité de conservateur, il ne pouvait que prendre à tâche de justifier son double titre en continuant ses travaux dans la même direction. C'est ainsi qu'il publia un *Essai sur le texte grec de l'inscription de Rosette* (1840); et, comme échantillon de l'art en Égypte, le *Musée des Antiquités égyptiennes,* ouvrage important aussi pour la suite de l'histoire : car c'est là qu'il a lu, le premier, le nom du roi Séti, lecture qui est devenue le pivot de la reconstitu-

tion de la dix-neuvième dynastie[1]. Ajoutez un grand nombre de notices dans les recueils précédemment cités :

1° Dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique : Buste en bronze de Sophocle*, détermination iconographique mise en doute par plusieurs (1841); — *Génie de la Tragédie*, charmante explication, et sûre cette fois, d'un bronze du Cabinet des médailles de Paris; — *Lettres à M. J. de Witte sur les représentations d'Adonis* (1845)[2]; — *Lettres* au même *sur trois nouveaux vases historiques* (1847), travail d'une grande valeur : outre l'interprétation des monuments mêmes qui en font le sujet, on y trouve un grand nombre d'observations numismatiques, notamment sur le costume donné aux rois de Perse dans les monuments;

2° Dans la *Revue de numismatique : Médailles des rois de Chypre*, un des premiers travaux qui ont posé les bases de cette série; — *Médailles d'argent de la colonie de Corinthe* (1839); — *Extrait d'un mémoire sur l'alphabet celtibérien*, terrain encore mal connu où il a su poser quelques jalons; — *Explication d'une médaille contorniate du cabinet de M. le marquis de Pina* (1840), explication qui résout la question; — *Observations sur une médaille de Catherine de Médicis* (1841); — *Deniers d'argent de la famille Cornelia*; — *Médailles d'or d'Albin*, interprétation mythologique du type et preuve que les divinités puniques continuaient d'être adorées en Afrique sous les Romains; — *Sur la*

[1] L'ouvrage n'a pas moins d'importance pour la géographie de l'Égypte : le travail où il applique ses connaissances d'égyptologue à l'étude des médailles des nomes égyptiens frappées sous Hadrien n'a été dépassé que par l'étude récente dans laquelle M. Jacques de Rougé, grâce aux progrès de la science hiéroglyphique, a pu mettre à profit les inscriptions géographiques des monuments égyptiens.

[2] Il y justifie le système d'après lequel certains personnages mythologiques sont désignés dans les notes du *Catalogue Durand* et dans l'*Élite des monuments céramographiques*.

véritable désignation du monument de Rome connu sous le nom de Trophées de Marius (1842), petit mémoire que je laisse à son rang dans cette énumération, et qui n'en est pas moins un des plus achevés de l'auteur : il y détermine, d'après les médailles, la nature et la date d'un monument classé parmi les ruines importantes de Rome, et ses conclusions, qui rapportent ces trophées à une fontaine du temps d'Alexandre Sévère, ont été universellement adoptées; — *Notice sur un denier d'or inédit de l'empereur Uranius Antoninus,* détermination définitive de la place qui appartient, dans l'histoire de l'Empire, à ce prétendant, contemporain d'Alexandre Sévère; — *Médailles de sainte Hélène, mère de Constantin le Grand, et de Fausta, fille de cet empereur* (1843) : il leur restitue ces pièces qu'on leur avait contestées, à tort, jusque-là; — *Mémoire sur les monnaies de Simon Machabée* (1845), important pour l'époque, mais depuis fort dépassé par les travaux de M. de Saulcy; — *Sur les médailles de la famille d'Odenat* (1846)[1]; — *Lettres à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments de la série mérovingienne* (1848-1853), lettres réunies en un volume en 1854; elles font date dans l'histoire de la science et ont ouvert à la numismatique un champ tout nouveau.

Et, au milieu de tant de savantes études sur les produits de l'art ancien, il prouvait que l'art moderne n'avait pas cessé de l'occuper. Sa notice sur Gérard (1845) est un tableau des vicissitudes de l'art en France et en Italie, en même temps qu'une appréciation excellente du peintre qui avait su le mieux, à son avis, conserver les traditions des

[1] Le point fondamental de ce mémoire, l'identité de Vabalathe et d'Athénodore comme un seul et même personnage à double nom sémitique et grec, a été depuis confirmé et prouvé par le texte des monuments dans les recherches récentes et capitales de M. Von Sallet et de M. Waddington.

grands maîtres dans la reproduction des scènes de notre histoire[1].

Au moment où nous reporte la première édition de ce livre (1845), Ch. Lenormant ne professait plus l'histoire ancienne à la Faculté des lettres. Il avait voulu mettre son enseignement d'accord avec le titre de sa chaire, il avait abordé l'histoire moderne. Ce n'était pas sans quelque diversion toutefois. M. Guizot, dont il redevenait ainsi le véritable suppléant, avait eu, on l'a vu, sur toute sa carrière une influence dont l'éminent homme d'État ne laissait pas que de lui faire éprouver encore les effets. Ambassadeur en Angleterre en 1840, il le décida sans peine à le venir voir à Londres, où l'antiquaire se retrouvait comme sur son terrain, parmi les monuments égyptiens réunis au Musée Britannique. Ministre des affaires étrangères en 1841, il lui donna une mission en Grèce. Était-ce une mission diplomatique, comme il est dit dans une note du livre *Beaux-Arts et Voyages*[2]? En ce cas, notre antiquaire était passé maître en diplomatie; car qui eût pu soupçonner sa mission, quand il écrivait (et ses lettres avaient pour le moins une demi-publicité dès l'origine) : « J'écris à M. Guizot : je suis convaincu qu'il ne lira pas mes lettres, ou que, s'il les lit, elles lui feront l'effet d'un véritable rabâchage (Athènes, 20 octobre 1841); » ou encore : « J'ai recueilli ici beaucoup de renseignements; j'en écrirai à M. Guizot, puisqu'il veut bien lire mes lettres (Constantinople, 6 novembre)[3]? »

[1] D'autres morceaux sur les beaux-arts, qui n'avaient pas été publiés à part : *Pierre Guérin*, *Léopold Robert*, *Orsel et Overbeck*, *Leslie*, *les Johannot*, *Paul Delaroche*, et plusieurs articles sur les tableaux de M. Ingres, ont été réunis dans le premier volume de *Beaux-Arts et Voyages* (1861). On trouvera dans le catalogue général des écrits de Ch. Lenormant, publié par M. J. de Witte, quelques-uns des autres nombreux articles qu'il donna aux journaux.

[2] T. I, p. 270.

[3] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 326 et 353.

Il retrouvait la Grèce entièrement affranchie, Athènes, qui était aux mains des Turcs à son dernier voyage, siège d'un roi dont le nom paraissait grec (Othon), mais dont l'esprit, tout allemand, faisait encore obstacle à l'établissement de ces institutions populaires sans lesquelles une Athènes libre ne se comprenait pas : il fallut une émeute pour décider enfin le prince à mettre en pratique la Constitution avec les garanties qui étaient stipulées. Ch. Lenormant avait à rendre compte de la disposition des esprits et de la situation du parti, réputé français, qui gardait encore la direction des affaires, au lendemain de cette quadruple alliance de 1840, si fatale à l'influence française en Orient; mais, quelque diplomate qu'il pût être, c'est en artiste et en archéologue qu'il visita ces lieux fameux :

Athènes, écrivait-il, a été le point de départ de la pensée en toute chose. Partout, même à Rome, on ne voit que des imitations et des copies; ici, le sentiment de l'originalité se révèle à chaque instant dans tout ce qu'on rencontre. — Il y a une harmonie parfaite, continuait-il, entre cette pureté des lignes du paysage attique et le goût dont les artistes de cette ville ont fait preuve : tellement qu'on se prend à confondre la cause et l'effet. C'est cette nature qui a inspiré les artistes, on croirait que les Athéniens se sont composé une nature à leur image[1].

Je voudrais pouvoir citer dans leur entier plusieurs pages où ses émotions se produisent avec une force communicative : son admiration pour l'Acropole, son indignation contre lord Elgin[2], tant prisé des Anglais pour avoir arraché de leur place et transporté à Londres, où je les ai vues, en 1850, dans une salle basse et obscure, ces divinités, merveilles de Phidias, qui jusque-là régnaient, mutilées mais glorieuses, au fronton du temple d'Athéné. Il parle bien pourtant de la situation du

[1] Athènes, 13 septembre 1841. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 289.) — [2] *Ibid.*, p. 300.

IMPRIMERIE NATIONALE.

pays[1]; et il a çà et là des observations d'un grand sens et d'une grande valeur. Mais l'amour des antiquités l'emporte. Après un voyage à Delphes, où il se démit l'épaule en tombant de cheval, revenu par mer à Athènes, il ne revoit pas l'Acropole sans un redoublement d'enthousiasme; et, quand il va s'éloigner de ces lieux, il craint, comme en quittant un être bien-aimé, de n'en pas garder un souvenir assez vif:

> Je n'aime pas à penser, dit-il, que ce soir j'aurai perdu de vue, peut-être pour jamais, les Propylées et le Parthénon. J'interroge ma mémoire pour savoir si elle conservera fidèlement ces précieuses images[2].

Sa mission n'était point tellement bornée à la Grèce qu'il ne voulût l'étendre un peu plus vers l'Orient. Déjà Ampère et Mérimée, qui faisaient avec lui ce voyage, étaient partis pour Constantinople; il était resté en arrière avec M. de Witte, ce compagnon inséparable dont il aimait à dire : « Il suit mon étoile avec une touchante fidélité[3]. » Mais il allait prendre la même route. Il vint à Smyrne, où il eut comme une vision intime de la ruine de l'empire ottoman, même en Asie :

> Ce ne sont déjà plus, dit-il, les Turcs que j'ai vus il y a douze ans. Mal vêtus, l'air morne et découragé, affublés en partie de ces prétendus costumes européens qui en font d'étonnantes caricatures, on sent que, même en Asie, ces hommes ne croient plus en eux-mêmes, et que, pour eux, les dieux sont déjà partis. Du reste, ce sont des gens merveilleux pour prendre

[1] « Les affaires politiques vont assez mal, notre ministère dit *français* ne pourra pas se soutenir. Il était venu pour obtenir plus de concessions du roi que M. Mavrocordato, mais le roi est trop entêté... Le parti anglais, énormément grossi par les mécontents du parti constitutionnel, fait un bruit à ne pas s'entendre, et la France passe généralement pour s'être retirée du terrain libéral pour faire cause commune avec un ministère qui a abjuré tous ces principes en faveur de l'omnipotence royale. — Athènes, 20 octobre 1841. » (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 326.)

[2] 20 octobre 1841. (*Ibid.*, p. 322.)

[3] *Ibid.*, p. 328.

philosophiquement un grand désastre. En pendant avec ce tableau de Léopold Robert, représentant une femme italienne qui pleure sur les ruines de sa maison détruite par un tremblement de terre, j'aurais voulu peindre un vieux Turc que j'ai vu ce matin installé sur des gravats à demi consumés et vendant des clous rouillés arrachés aux pans des murailles éboulées[1].

Ce vieux Turc, assis sur les ruines fumantes de sa maison et vendant les clous qu'il en a retirés, c'est encore aujourd'hui un tableau à peindre.

En se rendant à Constantinople, il passa devant les rivages de Troie :

Nous approchâmes, dit-il, de ces lieux célèbres. . . Sur la côte de Troie, dont nous étions un peu éloignés, je pus compter les tumulus auxquels on a donné les noms d'Achille, d'Ajax, d'Hector, et me faire une idée approximative du terrain homérique. Peut-être est-ce ainsi, dans cette perspective incertaine, qu'il faut voir cette terre dont les ruines mêmes ont péri, et sur lesquelles les anciens eux-mêmes se disputaient, sans pouvoir arriver à la vérité. — C'est au moins, ajoute-t-il philosophiquement, ce que je me disais pour me consoler de ne pouvoir aborder aux Dardanelles[2].

Heureusement d'autres y abordèrent, et nous n'avons qu'à nous en applaudir.

Enfin il vit Constantinople. Il écrit :

Essayerai-je de vous dire en gros ce que je pense de Constantinople et de la Turquie? C'est là une chose difficile à exprimer en peu de mots. Ici je trouve la décadence et la mort partout; le gouvernement, plus corrompu que jamais, est tombé dans une horrible faiblesse. Tout croule, les maisons comme les hommes; on n'a ni argent, ni ressources, ni courage. Cependant on s'amuse à faire de la réaction ; les vieux Turcs remontrent le nez ; les lauriers de Candie ont brouillé la cervelle de Tahir-Pacha ; quatre grands

[1] Smyrne, 14 octobre 1842. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 330.) — [2] Galata, 6 novembre 1841. (*Ibid.*, p. 341.)

vaisseaux sont en armement dans le port militaire; la ville est pleine de recrues; on rêve des conquêtes; on ne pense plus à Tunis pour le moment; c'est la Grèce qui est menacée. Je ne pense pas, à vrai dire, qu'on aille dans cette voie au delà de la bonne volonté, qui est grande, mais on va jeter sans doute des troupes en Thessalie, on inquiétera les frontières, on rétablira le brigandage en Grèce : le moment est donc difficile et demande, de la part de la France, une action de surveillance[1].

Adoucissez quelques traits, changez quelques noms, et vous demanderez la date de cette lettre :

...Mutato nomine de te
Fabula narratur.

Il acheva son récit en rade de Marseille, le 22 novembre 1841.

Au retour de ce voyage, un changement grave s'était opéré dans son esprit.

J'ai dit qu'en 1838 il avait abordé ce qui répondait au titre même de sa chaire : l'histoire moderne. Il avait commencé par retracer à grands traits l'histoire de la nationalité française depuis les origines jusqu'à Louis XIV : c'est le cours qu'il professa de 1838 à 1842, et il avait obtenu le plus grand succès. Il se trouvait amené à reprendre cette matière pour la traiter plus à fond. Il voulait retracer l'histoire de la civilisation moderne, en la prenant à son point de départ : c'était le plan de M. Guizot plus étendu. Que trouve-t-on en effet aux origines de la civilisation moderne? Le christianisme. Il fallait donc étudier la religion chrétienne dans ses sources.

Cette étude, poursuivie en toute sincérité, porta le fruit qu'on en pouvait attendre. Elle le fit chrétien.

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 352.

Jusque-là, a-t-il dit lui-même, je n'avais jeté sur les faits du christianisme que le regard paresseux et distrait de l'homme du monde : désormais, il me fallait remonter aux sources et discuter les preuves avec l'attention, la gravité que m'imposait un devoir public. L'effet de ce travail fut progressif, mais sûr. A mesure que j'avançais dans ma tâche, je sentais s'affaiblir, s'effacer les préventions irréligieuses que je devais à mon éducation, à mon siècle. De la froideur je passai bientôt au respect : le respect me conduisit à la foi. J'étais chrétien, et je voulais contribuer à faire des chrétiens[1].

Dès ce moment, en effet, son cours fut comme une prédication laïque du christianisme, et y il mit avec son érudition toute son ardeur. Il exposa d'abord l'Évangile dans ses rapports avec l'histoire générale : c'est le cours publié en 1869 par son fils sous ce titre : *De la Divinité du christianisme dans ses rapports avec l'histoire;* puis, il passa à la lutte du christianisme contre le paganisme qui voulait l'étouffer par la persécution. L'empire romain conquis, le christianisme se trouvait en présence des barbares, et le professeur voulut faire connaître ce qu'ils étaient en remontant à leurs origines jusqu'en Orient.

[1] *De la Divinité du christianisme*, préface, p. v. — Dès 1827 on peut dire qu'il était catholique, sinon par la foi, du moins par le sentiment de l'art. Témoin plusieurs traits de ses lettres sur la Hollande : « Dans les temps modernes, le catholicisme seul a été la religion des arts : si la réforme avait eu lieu trois siècles plus tôt, la Hollande ne compterait pas un seul monument. » (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 15.) — Et encore : « Sous le culte catholique, Harlem possédait la plus belle église de la Hollande. Faute de mieux, les réformés s'en sont emparés, et non sans mutiler les nombreux ornements de ce magnifique vaisseau ; ils ont planté leurs banquettes dans cette enceinte vénérable, mais tout cet attirail ne sert qu'à augmenter l'effet de cette noble architecture. Il y a dans cette nudité imposante comme une protestation du génie de l'homme contre les barbares qui l'ont méconnu. Le chœur où se sont célébrés les mystères catholiques, ils semblent avoir craint de s'y établir. La nef seule est occupée par le culte réformé. Tous les attributs catholiques ont d'ailleurs disparu, à l'exception d'une pauvre Madone qui n'a sans doute pas été aperçue au sommet d'une des façades latérales, et qui survivra peut-être à la manie religieuse qui a oublié de l'abattre. » (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 18.)

Alors seulement il reprit leur histoire dans ses rapports avec le monde romain. Il retraça d'une part les progrès de leurs invasions et de leurs établissements, jusque sous les successeurs de Charlemagne; de l'autre, le travail de l'Église qui les avait conquis à leur tour, pour les amener à la civilisation, et les fit triompher de l'invasion musulmane, quand l'Occident même fut menacé. Ce dernier cours fut imprimé aussi en 1854 sous le titre de : *Questions historiques, IVe-IXe siècle.* Mais il ne fut pas achevé dans la chaire où il avait été commencé; et ce qui décida Ch. Lenormant à l'imprimer, ce fut la circonstance même qui l'avait amené à le suspendre.

La conversion de Ch. Lenormant lui avait suscité bien des haines; elles ne demandaient qu'une occasion pour éclater : elles la trouvèrent dans un incident qui lui était complètement étranger. L'autorité ayant fermé, au Collège de France, le cours de M. Quinet, quelques-uns des jeunes auditeurs de M. Quinet voulurent fermer celui de M. Lenormant. Le moment était bien mal choisi : le professeur en était arrivé aux successeurs de Charlemagne; il se proposait de traiter l'histoire du IXe et du Xe siècle; et, dans une première leçon, il avait retracé les progrès accomplis depuis le moyen âge, montrant combien les temps présents l'emportent sur les temps antérieurs. Mais il s'agissait bien de ce qu'il disait! On voulait user de représailles. C'était la loi du talion : chaire pour chaire. Le professeur tint avec fermeté devant l'émeute[1] : il resta, en face des outrages, inébranlable à son poste pendant l'heure qu'il devait consacrer à sa leçon; et il revint la semaine suivante. Voyant alors que c'était un parti pris d'étouffer sa voix, il crut de sa dignité de se retirer, laissant à d'autres la responsabilité de ce triomphe

[1] *Questions historiques, IVe-IXe siècle*, 27e leçon, t. II, p. 287.

du désordre. Ce fut Mérimée qui, d'un trait ironique, le vengea de ces triomphateurs. Dans la courte notice qu'il lui a consacrée après sa mort, arrivant à ce triste épisode : « Le professeur, dit-il, sincèrement religieux et catholique fervent, s'appliquait à faire ressortir les progrès que la civilisation doit à l'Église. Il parlait des premiers siècles du moyen âge où cette influence n'est guère contestable; cependant la jeunesse studieuse, qui n'aime pas à perdre ses préjugés, encore moins à les discuter, siffla son maître et crut avoir décidé la question[1]. »

Réclamons seulement contre ce mot : que « la jeunesse studieuse » siffla « son maître ». Ch. Lenormant n'était pas « son maître ». Ceux qui s'honoraient de l'appeler leur maître, qui étaient vraiment ses auditeurs, ne firent jamais que l'applaudir et le suivirent de leurs regrets.

Éloigné, pour le moment, de l'enseignement public, il soutint par d'autres moyens la cause à laquelle il s'était dévoué. Il devint rédacteur en chef du *Correspondant* et plaça cette revue en première ligne dans la lutte qui se trouvait alors engagée sur une question capitale : la liberté d'enseignement.

Déjà, en 1844, il y avait publié, sur un sujet connexe, plusieurs articles qu'il réunit en un volume : *Des Associations religieuses dans le catholicisme*. L'année suivante (1845), alors qu'il occupait encore la chaire d'histoire moderne, il avait traité dans la même revue la question même de l'Université en une série d'articles *sur l'enseignement des langues anciennes*[2], réclamant contre ceux qui acceptaient le partage de l'éducation et de l'enseignement, comme si les deux choses pouvaient être

[1] Mérimée. (Voir le *Moniteur* du 1er janvier 1860.)

[2] *Essais sur l'instruction publique*, par Ch. Lenormant, publiés par son fils (1873), p. 1 et suivantes.

séparées, et exposant son plan de réforme, plan qui serait à débattre. Mais ce qu'on ne peut y méconnaître, c'est une saine appréciation du grand rôle qui appartient à l'Université et un vif sentiment de la dignité des professeurs, dont il veut assurer l'indépendance et relever le rang : un universitaire n'eût pas mieux dit. — Dans les articles qui suivirent, par exemple dans l'article *sur le certificat d'aptitude par lequel on devrait remplacer le baccalauréat* (1847)[1], il est tout à la polémique et il ne craint pas d'accueillir, pour les besoins de sa cause, des bruits qu'il aurait dû laisser parmi les commérages des petits journaux[2]. Comme il se défie des professeurs dans l'examen, il récuse les inspecteurs de l'Université dans les écoles, par un autre écrit : *La Surveillance des établissements scolaires* (1847)[3]. Après la révolution de 1848, la loi même du 15 mars 1850, cette loi fameuse de la liberté de l'enseignement secondaire, sur laquelle se séparèrent les esprit les plus habituellement unis, M. Thiers d'un côté, M. Barthelemy Saint-Hilaire de l'autre, ne lui parut qu'une concession insuffisante; il est vrai qu'en 1852, après les décrets qui la mutilèrent, il en était réduit à la regretter[4]. Disons d'ailleurs qu'il savait aussi se retourner contre d'autres adversaires, et nul ne soutint avec plus d'énergie les droits de l'antiquité classique dans l'enseignement contre les singulières prétentions du livre appelé *Le Ver rongeur*[5].

Cette polémique ne lui avait pas fait négliger ses travaux. C'est en 1850 qu'il terminait son *Trésor de numismatique et de glyptique* par cette *galerie mythologique* qui en est l'œuvre principale. Il continuait dans le même temps, avec M. de Witte, son autre grand ouvrage, *Élite des monuments céramographiques*,

[1] *Essais sur l'instruction publique*, p. 225.
[2] *Ibid.*, p. 241.
[3] *Ibid.*, p. 279.
[4] *Ibid.*, p. 338.
[5] *Ibid.*, p. 353 et suiv.

et trouvait encore le moyen d'enrichir de ses communications les revues savantes qui se disputaient les fruits de ses études : le *Moniteur des Arts*[1]; la *Revue générale de l'architecture*[2]; le *Bulletin monumental* de M. de Caumont[3]; la *Bibliothèque de l'École des chartes*[4]; les *Mélanges archéologiques* des PP. Ch. Cahier et Arthur Martin[5]; la *Revue de numismatique*[6]; la *Revue archéologique* de Leleux, qui venait de commencer (1844)[7];

[1] *Attribution à Phidias et au Parthénon d'une tête colossale en marbre du cabinet des médailles et antiques* (1846), découverte qui obtint l'assentiment le plus vif de Letronne et lui fournit même l'occasion d'un mémoire publié dans la *Revue archéologique* sur la manière dont cet admirable morceau avait dû venir d'Athènes à Paris. L'attribution de la tête au fronton du Parthénon est, du reste, aujourd'hui, très fortement contestée en Allemagne.

[2] *Monuments phéniciens.* Les monuments de l'île de Malte, analogues à ceux de Gozzo, y sont signalés pour la première fois.

[3] *Lettre à M. de Caumont sur plusieurs tissus d'origine sassanide conservés dans les églises de France; — Sur l'étoffe conservée dans l'église de la Couture au Mans; — Sur la chape de Saint-Mesme à Chinon*, et *Sur les étoffes de la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle* (1848).

[4] *Restitution d'un poème barbare relatif à des évènements du règne de Dagobert Ier* (1840); — *Traité de l'office de Podestat, composé par Brunetto Latini* (1841).

[5] 1847-1849 : *Notice sur le fauteuil de Dagobert*, t. I, p. 157 et 239), importante et incontestée dans ses conclusions. — 1853 : *Anciennes étoffes du Mans et de Chinon* (t. III, p. 116), excursion ingénieuse dans le domaine de la symbolique orientale, avant que le déchiffrement de l'écriture cunéiforme eût donné à ces études la base solide qu'elles ont aujourd'hui. — *Des Signes du christianisme sur quelques monuments numismatiques du IIIe siècle* (*ibid.*, p. 196), idées habilement présentées, mais qui ne seraient plus soutenues à présent. — *Lettre au R. P. Arthur Martin sur le tombeau de Vibia* (t. IV, p. 139), conjectures abandonnées.

[6] Outre les articles antérieurs cités plus haut : *Note sur les rapports de l'or et de l'argent chez les anciens* (1855) : les bases de ce travail n'ont pas été généralement adoptées. — *Essai sur les statères de Cyzique* (1856), travail qui a servi de fondement à tous ceux qui ont été faits depuis sur ce sujet, alors entièrement nouveau. — *Lettres à M. de la Saussaye sur la numismatique des Arvernes* (1856-1858), étude malheureusement inachevée ; mais la détermination de la tête de cette importante série numismatique est restée acquise à la science. — *Note sur une pierre gravée représentant Marcia, concubine de Commode* (1857). Il y a des doutes sur l'attribution de cette figure ; mais la note contient des recherches intéressantes sur la biographie de Marcia et son rôle historique.

[7] Il y réimprima pour débuter (et rien n'était plus à sa place dans cette importante revue) son article *Archéologie*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, publié par Adrien de Longpérier et J. de Witte[1].

Il était d'ailleurs rentré dans l'enseignement public d'une manière qui donnait toute satisfaction à sa dignité offensée. Chassé de la Sorbonne par une émeute d'étudiants qui sortaient du Collège de France, il avait été appelé en 1849 au Collège de France par le libre choix des professeurs de ce grand établissement. Il y allait occuper, après Letronne, la chaire instituée pour Champollion, son premier maître. De-

programme général des études archéologiques, tracé avec une grande largeur, il l'avait déjà publié dans l'*Encyclopédie nouvelle*. Il y donna, en outre, un *Fragment sur l'étude des vases peints antiques* (1844) et un autre morceau tiré de l'*Élite des monuments céramographiques* (1845). — *Lettre à M. de Longpérier sur une pierre du Muséum d'histoire naturelle et sur l'usage médical des abraxas*, note de deux pages seulement, mais grosse de conséquences; car elle établit qu'une partie des pierres dites *gnostiques* sont en réalité des talismans curatifs dont les prescriptions sont données par les médecins des bas temps. — *Note sur un vase panathénaïque découvert à Benghazi* (1848) : elle inaugure l'étude des vases panathénaïques à noms d'archontes auxquels M. de Witte vient de consacrer un mémoire capital dans le dernier volume des Annales de l'Institut archéologique de Rome. — *Explication d'un vase de la galerie de Florence* (1849). — *Lettre à M. le directeur de la Revue archéologique sur un passage de Pline relatif à Lysippe* : c'est un point curieux dans l'histoire de l'art (1850). — *Fragment du livre de Chérémon sur les hiéroglyphes par Samuel Birch* (1851) : tribut payé aux études égyptiennes qu'il venait de reprendre.

[1] *Le Tholus d'Athènes*; — *Nouvelle explication d'un camée du Cabinet des médailles*. — Membre de la Société de l'histoire de France, il prit part, comme commissaire responsable, à la publication des ouvrages suivants : *Procès de Jeanne d'Arc*, par M. J. Quicherat; *Mémoires de Philippe de Commines*, par Mlle Dupont; *Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois*, par M. Guessard; *Mémoires de Daniel de Cosnac*, par le comte J. de Cosnac; *Mémoires de Mathieu Molé*, par Champollion-Figeac. — Membre du Comité des monuments historiques, il avait mérité que Vitet, lorsqu'il en dut quitter la présidence, dit de lui : « Je l'ai vu là comme à l'Académie, plein d'invention et de ressource, ne refusant jamais aucun fardeau. Puis, lorsque, au nom de la politique, on crut devoir, un certain jour, épurer cette commission, comme on permit aux membres maintenus de se choisir eux-mêmes un nouveau président, les exclus s'en allèrent rassurés sur l'avenir de l'œuvre, puisque la présidence passait aux mains de M. Lenormant » (*Étude sur l'histoire de l'Art*, t. II, p. 428).

sormais il fut tout entier à l'enseignement créé par cet homme de génie.

Depuis son voyage d'Égypte, il avait eu le temps de se réconcilier avec le copte qui lui causait alors tant d'ennuis. Il en donna la preuve dans son *Mémoire sur les fragments du concile de Nicée* et dans sa *Note relative aux fragments du concile œcuménique d'Éphèse, conservés dans la version copte,* qu'il lut à l'Académie des inscriptions en 1850 et 1851[1]. Il pouvait, avec sa vive imagination, avec ses souvenirs de voyage, retenir autour de sa chaire une brillante réunion d'hommes du monde et de dames qui seraient venus curieusement à lui, comme il était allé lui-même à Champollion partant pour l'Égypte. Il aima mieux se renfermer dans la sévérité d'un enseignement technique, et c'est ainsi qu'il forma l'auditoire dont hérita le vicomte de Rougé[2].

Ce qui l'occupait le plus avec son cours, c'étaient nos séances de l'Académie. J'ai cité tout à l'heure deux de ses mémoires : il en fit plusieurs autres qui tiennent une place considérable dans notre recueil : *Mémoire sur un buste de bronze du Musée du Louvre*[3] ; l'attribution du buste à Apollonius de Tyane n'a pas été adoptée, mais ce mémoire renferme des idées très fines et qui restent sur le caractère particulier donné aux portraits historiques dans les médaillons contorniates ; — *Sur la manière de lire Pausanias*[4], à propos du véritable emplacement de l'agora d'Athènes : c'est encore le système qui, dans ses grandes lignes, est le plus généralement admis ; — *Sur les antiquités du Bosphore*

[1] *Mém. de l'Acad. des inscript.*, nouvelle série, t. XIX, II[e] partie (1853).

[2] Dans ce cours, il fut le premier à aborder, avec un certain succès, l'étude du *Livre des Morts* ou *Rituel funéraire*, cinq ou six ans avant les beaux travaux de M. de Rougé.

[3] T. XIX, II[e] partie.

[4] Septembre et octobre 1853. (T. XXI, I[re] partie.)

Cimmérien[1]; — *Sur les représentations qui avaient lieu dans les mystères d'Éleusis*[2], travail où il montre au plus haut degré tout ce qu'il y avait d'ingénieux et de hardi dans son érudition. Il y faut joindre un mémoire *sur les peintures que Polygnote avait exécutées à la Lesché de Delphes*, curieux pour l'histoire de l'art, curieux aussi comme développement des idées de notre confrère sur les religions antiques; lu à l'Académie des inscriptions, il a paru après la mort de l'auteur dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (1864), académie dont il était membre[3]. C'est aussi à notre Académie qu'il avait lu ses études sur le *Cratyle de Platon*. Il avait conçu le projet de reprendre un exposé didactique de l'ensemble de ses idées sur le polythéisme grec, sous la forme d'un commentaire du *Cratyle* et de l'*Euthyphron* de Platon. Il avait commencé par le *Cratyle*, mais ce qu'il avait fait n'était encore qu'une ébauche sur laquelle il se proposait de revenir quand il aurait traité de la même sorte l'autre dialogue : le temps lui manqua pour aborder celui-ci et pour achever le premier. Tel qu'il était, ce travail avait encore assez d'importance pour que son fils crût devoir l'offrir au public en la forme où il l'avait trouvé dans ses papiers. C'est à Athènes qu'il a paru (1861), hommage touchant rendu par la Grèce à un savant qui lui avait voué la meilleure partie de ses études et de sa vie.

Les mémoires que Charles Lenormant lut à notre Académie étaient loin d'être la part la plus grande qu'il prît à nos travaux. Membre de la Commission des antiquités de la France, il fut, pendant onze ans consécutifs, choisi par ses confrères

[1] Février et mars 1859 (T. XXIII, 1re partie).

[2] *Ibid.*

[3] Sa nomination d'associé datait du 14 décembre 1841. — Rappelons aussi ses autres distinctions honorifiques : il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1837, officier de l'ordre du Sauveur, de Grèce, en 1841, et de Saint Grégoire-le Grand en 1854.

pour rapporteur (1842-1852); et la collection de ses rapports offre la revue critique la plus intéressante et la plus variée de ces nombreuses publications qui, chaque année, dans tous les genres d'études, sont consacrées à nos antiquités nationales. Enfin, avec ces mémoires et ces rapports, il avait sans cesse des communications à faire sur mille sujets divers, communications qui provoquaient souvent de vifs débats; et il ne pouvait pas s'en étonner : car il avait pour principe, en exégèse, qu'il fallait oser, que ce n'est qu'en hasardant beaucoup que l'on trouve. Mais il rachetait ce qu'il y avait d'aventureux dans ce procédé, en trouvant souvent bien, et, s'il était mal tombé, en le reconnaissant avec franchise.

L'incrédulité des autres, il est vrai, ne le convainquit pas toujours qu'il s'était trompé, et je puis en rappeler deux exemples dont plusieurs d'entre vous n'ont point perdu le souvenir.

Le 15 mai 1843, en travaillant à l'abside de la partie haute de la Sainte-Chapelle, on avait trouvé, ou plutôt retrouvé, sous une dalle une boîte renfermant un cœur que l'on supposa être le cœur de saint Louis. Letronne, consulté comme garde général des archives, répondit par une lettre insérée au *Moniteur* du 24 mai : il se prononçait contre cette opinion, alléguant surtout le témoignage de Geoffroy de Beaulieu, confesseur du saint roi, d'après lequel le cœur et les entrailles furent donnés à Charles d'Anjou et transportés par lui à l'abbaye de Montréal près de Palerme. Ce rapport, distribué à notre Académie, y souleva une discussion très animée. Plusieurs soutinrent par des lettres ou d'autres écrits l'opinion contraire à celle que Letronne avait avancée, et Letronne la défendit de nouveau dans un long mémoire où il réfutait les assertions de ses adversaires. La querelle avait passé de l'Académie dans les journaux, et, en

présence des contradictions que le rapport de Letronne avait rencontrées, le Ministre de l'instruction publique voulut avoir l'avis de l'Académie elle-même. L'Académie avait reçu les procès-verbaux de l'enquête faite à Palerme, où des médecins avaient constaté que l'état des reliques conservées ne permettait pas de dire si le cœur en faisait ou non partie. Elle nomma une commission qui examina d'autre part les restes trouvés à la Sainte-Chapelle; l'avis de cette commission, avis que la Compagnie accepta, fut que, « dans l'état actuel des documents et de la discussion, rien n'autorisait à affirmer que le cœur trouvé fût celui de saint Louis ». La commission conclut donc à ce qu'il fût pieusement replacé, sans autre cérémonie, au lieu qui lui avait été donné pour sépulture[1].

Cette conclusion n'agréa point à ceux qui s'étaient crus en mesure de résoudre la question dans un autre sens. Ils réunirent leurs lettres et leurs mémoires en un même livre; et Ch. Lenormant, qui n'avait rien écrit, mais qui avait pris à la discussion orale une part active, se chargea d'y faire une préface où, résumant l'argumentation de ses auteurs, il discutait avec beaucoup de malice et d'esprit les objections de Letronne[2]. Malgré cette vive attaque, les raisons que Letronne avait tirées des textes restèrent debout et elles ont reçu une confirmation décisive par la publication récente du texte inédit du chroniqueur Primat, qui, à plusieurs reprises, mentionne, comme Geoffroy de Beaulieu et avec des détails particuliers, le dépôt du cœur et des entrailles du saint roi à l'abbaye de « Mont-Royal »[3].

[1] *Histoire de l'Académie*, t. XIV, I[re] partie de ses Mémoires, p. 72-82. Cf. t. XVI, II[e] partie, p. 388 et 416 (Mémoires de Letronne).

[2] Cette introduction a paru aussi dans le *Correspondant* du 10 décembre 1846 et a été tirée à part.

[3] *Recueil des Historiens de France*, t. XXIII, p. 58 et 68.

Quant au second exemple, on se rappelle aussi le vif sentiment de curiosité qu'excita dans l'Académie l'annonce de la découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Éloi (Eure). La Compagnie en fut tellement frappée, qu'après avoir entendu Ch. Lenormant, elle le chargea de faire l'exposé de cette découverte dans la séance publique de l'Institut, dont la solennité était proche[1]; mais ensuite l'accumulation même de tant de faits nouveaux éveilla des doutes, doutes qui n'ébranlèrent pas notre confrère, que d'autres combattirent, et qui toutefois sont restés enracinés dans plusieurs esprits.

J'ai dit que Ch. Lenormant se partageait entre son cours du Collège de France et l'Académie. Il avait un autre soin encore : c'était de former à la science et d'acheminer dans sa propre voie un fils qui, dès l'âge le plus tendre, lui donnait les plus belles espérances. C'est pour lui faire connaître les richesses du Musée Britannique qu'il le prit avec lui dans un nouveau voyage à Londres, en 1851. En 1856, il le mena en Auvergne et dans le midi de la France : voyage dans le cours duquel il eut l'occasion d'étudier les bas-reliefs et les inscriptions de l'arc de triomphe d'Orange, et réussit à fixer la date de la construction de ce monument, qu'il rattache au règne de Tibère et à la répression de la révolte de Sacrovir[2]. En 1858, c'est à Rome, dans ce lieu où son esprit s'était éveillé à l'amour des antiquités, qu'il conduisit son jeune et cher disciple. Il le mena, guidé lui-même par le chevalier de Rossi, dans les catacombes; et, au retour, il publia dans *le Correspondant* un article où il

[1] *Découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Éloi (département de l'Eure), par M. Lenormant. . .,* lu à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1854.

[2] C'est l'objet d'une nouvelle lecture qu'il fit à la séance publique des cinq Académies, le 17 août 1857. En 1852, il avait lu, dans la séance de l'Académie des inscriptions, une note sur un tout autre sujet : *Un Puits artésien en Égypte au temps de la dix-huitième dynastie.*

faisait connaître les découvertes, on pourrait dire les révélations, d'un prix inestimable, que la science et la religion doivent au célèbre archéologue romain.

En 1859, il voulut mener enfin lui-même son fils dans cette ville, métropole de l'art et de la civilisation, auprès de laquelle avait pâli à ses yeux l'image de Rome elle-même.

La traversée fut heureuse, attristée seulement, pendant qu'on longeait l'Italie, par la pensée de Rome et de la situation du Pape, et par la vue de Naples, où le père craignait, pour une cause tout à fait secondaire, de ne pouvoir, selon son désir, conduire son fils au retour[1].

Ses lettres de Grèce, pendant ce dernier séjour, sont très courtes : c'est comme un carnet de voyage; le temps qu'il a, il se sent comme pressé de l'employer à voir, et à montrer à son fils ce qu'il a vu déjà : c'est à son fils, et par la parole, qu'il communique ses nouvelles impressions. Il marque rapidement ses diverses étapes en Attique, en Béotie; il a visité à Colonne le tombeau d'Ottfried Müller, il est revenu à Athènes pour y être témoin de la mort de M. de Serre, le ministre de France : « Le coup qui l'a frappé après trois mois de mariage fait trembler, » dit-il. Le 4, le jour de la Saint-Charles, il écrit à Mme Lenormant :

> Ma lettre va partir, je vous envoie tous mes vœux, tout mon cœur, en me rappelant ce jour de ma fête qu'il nous est dur de ne pas passer ensemble[2].

Mais déjà il décompte les jours qu'il doit encore à donner à la Grèce. Il vient d'arriver à Poros, et n'a plus que quelques villes à voir :

[1] En mer, entre la Sicile et la Grèce, 12 octobre 1859. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 377 et 378.) — [2] *Beaux-Arts et Voyages*, p. 389.

Nous comptons, si le vent ne nous fait pas défaut, être de retour à Athènes dans la matinée de lundi prochain, après avoir visité Tyrinthe, Mycènes et Corinthe. Nous partirons pour la France vendredi 18, de sorte que cette lettre sera la dernière que vous pourrez recevoir avant notre arrivée.

Il ajoute :

Nous sommes extrêmement satisfaits de notre voyage, mais nous en voyons arriver le terme avec une satisfaction qui en vaut bien d'autres[1].

C'est la fin de sa correspondance. La conclusion de son voyage, c'est à son fils qu'il la faut demander.

Arrivé dans l'île de Poros, il avait voulu visiter le temple de Calaurie où périt Démosthène. Il fut assailli d'un orage, battu par une pluie torrentielle dont il eut grand'peine à se sécher, et le soir, en traversant la rade de Poros, surpris par un nouvel orage, plus violent encore, qui le trempa jusqu'aux os.

Il s'en trouvait déjà assez incommodé, et pourtant le lendemain vendredi, malgré une pluie battante, il se rendit de Poros à Épidaure : on y allait jadis demander la santé à Esculape. Il se proposait de se rendre à cheval d'Épidaure à Nauplie, mais le temps ne le lui permit pas. Il fallut donc rester, fort mal installé, à bord du petit bateau de promenade mis à sa disposition par le roi de Grèce pour cette traversée, dont personne n'eût soupçonné le péril. Le samedi, la pluie avait cessé, faisant place à un vent glacial du Nord, et la mer était furieuse. Il descendit pourtant à terre pour déjeuner à Épidaure; mais, en sortant de la triste auberge, il fut saisi par le froid; c'était l'invasion du mal. Son fils l'avait ramené à bord du

[1] *Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 390.

IMPRIMERIE NATIONALE.

bateau. Il parvint, après plusieurs heures, à le réchauffer, et toutefois la prostration des forces était extrême. Que faire? La tempête ne permettait pas de gagner Athènes. Dans le port d'Épidaure, le petit bateau était horriblement secoué. Épidaure même, la ville du dieu de la médecine, n'offrait pas un seul gîte où l'on pût recueillir convenablement le pauvre malade, et le hameau chétif était entouré de marais, foyer permanent de fièvres.

Il était urgent de quitter à tout risque ces lieux malsains. M. François Lenormant se procura de misérables chevaux. Il fallait soutenir de chaque côté, sur sa triste monture, cet homme si robuste quelques jours auparavant. On mit quarante-huit heures pour gagner Callimaki, port de Corinthe. De là, un frêle esquif transporta le père et le fils dans une petite anse près de Mégare, où ils eurent grand'peine à se réfugier (un coup de vent avait failli les engloutir), et enfin une charrette les conduisit jusqu'à Mégare.

Tout faible qu'il était, Ch. Lenormant ne voulut pas quitter Mégare sans montrer à son fils un petit musée installé dans un ancien corps de garde de cette ville : « Il faut bien, lui disait-il, que je fasse mon métier d'antiquaire. » Le soir, il put regagner Athènes dans un meilleur équipage; et là les soins ne lui manquèrent pas. Mais il était atteint d'une de ces fièvres qui abattent les hommes les plus forts. Il le sentit quand autour de lui tout le monde se faisait encore illusion, une femme exceptée pourtant, Mme de Serre, qui venait de voir en si peu de jours succomber son mari. « Malade sous ce climat! s'écria-t-elle. Il est perdu. »

Ch. Lenormant se prépara en chrétien à la mort. Il reçut les derniers sacrements et y trouva, avec le calme et la satisfaction du devoir accompli, un soulagement qui pouvait

rendre encore l'espérance. Il trouvait auprès de lui, avec son fils, un jeune ami, M. Revoil, qui, se rendant à Constantinople, avait voulu s'arrêter, le temps de la relâche du bateau, à Athènes, et resta. Il avait aussi, pour lui donner des soins, une religieuse de la maison française des sœurs de Saint-Joseph, de cette maison dont il venait de recommander les pauvres écoles au zèle charitable de Mme Lenormant[1]; c'était une Anglaise, une femme distinguée et d'excellente éducation, qui, dans les heures d'insomnie, quand son esprit ne savait où se reposer, lui offrait quelque distraction en causant avec lui de la Grèce ancienne et moderne et de ses ruines antiques. Mais le terrible mal suivit son cours. Au délire violent succéda la prostration, la fatale somnolence, avant-coureur de l'éternel sommeil. Il retrouva pourtant encore sa connaissance; il bénit son fils, et quand, aux approches du terme fatal, tous agenouillés autour de lui récitaient les dernières prières, il saisit la main du prêtre et la serra, comme pour marquer qu'il s'unissait de cœur à ses pieuses invocations; et il rendit l'âme.

Sa mort fut un deuil public pour la Grèce, qui naguère l'avait fêté dans un banquet, honorant en lui non pas seulement le savant qui avait cultivé avec tant d'éclat ses antiquités, mais le philhellène qui s'était associé aux premiers élans de son indépendance et qui n'avait cessé de porter intérêt aux progrès de sa nationalité. Les Athéniens obtinrent que son cœur leur restât et ils lui dressèrent un mausolée auprès de cette tombe d'Ottfried Müller que Ch. Lenormant avait naguère visitée. En outre, ne pouvant célébrer chez eux ses funérailles (il en avait ainsi disposé par testament), ils vou-

[1] Athènes, 26 octobre. (*Beaux-Arts et Voyages*, t. II, p. 386.)

lurent qu'un délégué spécial escortât sa dépouille jusque dans sa patrie et s'y associât en leur nom aux honneurs qui l'y attendaient. Ce deuil, combien ne devait-il pas être plus grand chez nous! Je ne parle pas de sa famille : qui pourrait peindre sa douleur sous un coup si imprévu? Mais l'Académie était aussi pour lui une famille, et tous nous avons senti le vide que ce confrère, si ardent pour la science, si vif dans les débats et toujours d'ailleurs si bon, si prévenant pour tous, allait laisser dans nos réunions. Ses travaux restent dans nos collections et dans maint autre recueil comme des monuments de son activité prodigieuse. Sa vie tout entière, consacrée au culte du beau, à la recherche, à la défense du vrai jusqu'à tout sacrifier à ses convictions, offre des exemples bien plus dignes encore d'être imités; et sa mort même est à envier, car que font quelques jours de plus dans la vie? Il s'agit de bien mourir; et l'on peut dire de lui : Il est mort au champ d'honneur!

LISTE

DES OUVRAGES DE M. CHARLES LENORMANT[1].

Les Artistes contemporains, salons de 1831 et 1833. Paris, 1833; 2 vol. in-8° (Réimpression des feuilletons du journal *le Temps*.)

Trésor de numismatique et de glyptique, ou recueil général de médailles, monnaies, pierres gravées, bas-reliefs, tant anciens que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire, 20 vol. in-fol., chez Lenormant, rue de Seine.

Cet immense ouvrage comprend, en suivant l'ordre historique :

1. *Nouvelle Galerie mythologique*, avec la collaboration de J. de Witte, comme c'est indiqué dans un avant-propos. Paris, 1850, 1 vol. in-fol., 52 pl.

[1] J'ai emprunté à notre éminent associé étranger, M. de Witte, le catalogue des ouvrages de M. Ch. Lenormant qu'il a publié à la suite de sa notice sur notre confrère (Bruxelles, 1861). Il m'a suffi, pour le compléter, d'y joindre l'indication de quelques ouvrages qui ont paru depuis.

2. *Numismatique des rois grecs.* Paris, 1849; 1 vol., 93 pl.

3. *Iconographie des empereurs romains.* Paris, 1843; 1 vol., 62 pl.

4. *Histoire, par les monuments, de l'art monétaire chez les modernes.* Paris, 1846; 1 vol., 56 pl.

5. *Médailles françaises depuis le règne de Charles VII jusqu'à celui de Louis XVI.* Paris, 1834, 1836, 1837; 3 vol., avec 68, 32 et 56 pl.

6. *Médailles de la Révolution française.* Paris, 1836; 1 vol., 96 pl.

7. *Médailles de l'Empire français.* Paris, 1840; 1 vol., 72 pl.

8. *Médailles coulées et ciselées en Italie au XVe et au XVIe siècle.* Paris, 1834, 1836; 2 vol., 40 et 44 pl.

9. *Choix historique des médailles des papes, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à nos jours.* Paris, 1839; 1 vol., 48 pl.

10. *Choix de médailles exécutées en Allemagne au XVIe et au XVIIe siècle,* avec la collaboration de M. Anatole Chabouillet, comme c'est indiqué dans l'avant-propos. Paris, 1841; 1 vol., 48 pl.

11. *Sceaux des rois et reines de France.* Paris, 1834; 1 vol., 28 pl.

12. *Sceaux des communes, communautés, évêques et barons.* Paris, 1837; 1 vol., 24 pl.

13. *Sceaux des grands feudataires de la couronne de France.* Paris, 1836; 1 vol., 32 pl.

14. *Sceaux des rois et reines d'Angleterre.* Paris, 1835; 1 vol., 37 pl.

15. *Bas-reliefs du Parthénon et du temple de Phigalie.* Paris, 1834; 1 vol., 16 pl. Cet ouvrage a été reproduit en un volume in-4° oblong. Paris, 1838.

16. *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements.* Paris, 1836 et 1839; 2 vol., 40 et 60 pl.

Élite des monuments céramographiques, matériaux pour l'histoire des religions et des mœurs de l'antiquité, en collaboration avec J. de Witte. 4 vol. in-4°, avec de nombreuses planches. 1844-1860[1].

Cours d'histoire ancienne, professé à la Faculté des lettres. Première partie. Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale. Paris, 1837; 1 vol. in-8°.

Quæstio cur Plato Aristophanem in convivio induxerit. Paris, 1838; in-4°, 1 pl.

Recherches sur l'origine, la destination chez les anciens et l'utilité actuelle des hiéroglyphiques d'Horapollon. Paris, 1838; in-4°.

Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycerinus. Paris, 1837; in-4°, 1 pl.

Essai sur le texte grec de l'inscription de Rosette. Paris, 1840; in-4°.

Rabelais et l'architecture de la Renaissance; restitution de l'abbaye de Thélème. Paris, 1840; in-8°, 2 pl.

Musée des antiquités égyptiennes, ou recueil des monuments egyptiens, architecture, statuaire, glyptique et peinture, accompagné d'un texte explicatif. Paris, Leleux, 1841; 1 vol. in-folio avec de nombreuses planches.

[1] Le premier volume est accompagné de 111 planches; le second, de 142; le troisième, de 112; le quatrième, de 103.

Discours prononcé aux funérailles de M. Mionnet. Paris, 1842; in-8°

Introduction à l'étude des vases peints. Paris, 1844; in-4°.

Questions historiques, du ve au ixe siècle. Cours d'histoire moderne professé à la Faculté des lettres de Paris. Première édition, Waille, 1845; 1 vol. in-8°; deuxième édition, Durand, 1854, 2 vol. in-8°.

Découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Éloi. Paris, 1854; in-8°

Beaux-Arts et Voyages, précédés d'une lettre de M. Guizot. 1861, 2 vol. in-8°.

Commentaire sur le Cratyle de Platon. Athènes, 1861; in-8°.

De la Divinité du christianisme dans ses rapports avec l'histoire, leçons professées à la Sorbonne, publiées par son fils, in-8°. Première édition. Paris, 1869; deuxième édition, 1870.

Essais sur l'instruction publique, publiés par son fils. Paris, 1873, in-12.

ARTICLES PUBLIÉS DANS LE JOURNAL *LE GLOBE.*

1828 et 1829. *Lettres écrites d'Égypte* (ces lettres ont été réimprimées avec plus d'étendue dans le livre cité plus haut : *Beaux-Arts et Voyages*).

REVUE FRANÇAISE.

1827. *De l'Étude des vases grecs.*

1828. *Essai sur l'histoire de la peinture sur verre en France.*

1829. *Esquisse de la basse Nubie.*

1830. *Du Système hiéroglyphique.*

1838. *Leçon d'ouverture du cours d'histoire ancienne.*

Articles publiés dans les *Annales* et dans les *Bulletins de l'Institut de correspondance archéologique.*

ANNALES, 1829.

1. *Tête et chapelle d'Esculape, à Milo.*

2. *Inscription du temple de Jupiter Panhellénien à Égine et de l'Odéon de Milo.*

3. *Compte rendu de l'ouvrage de MM. Hittorff et Zanth*: Architecture antique de la Sicile.

ANNALES, 1830.

1. *Notice sur le théâtre antique de Lillebonne.*

2. *Peinture antique de Pompéi.*

3. *Les Divinités cosmiques.*

4. *Compte rendu de l'ouvrage de M. le chevalier Brondsted*: Voyages et recherches en Grèce.

BULLETIN, 1830.

1. *Fouilles de Bernay, lettre à M. Panofka.*

ANNALES, 1832.

1. *Statue de Cérès.*

2. *Observations sur l'Ancyle et l'Amentum.*

3. *Compte rendu de l'ouvrage de M. Abel Blouet :* Expédition scientifique de Mor e. architecture, sculpture, inscriptions.

4. *Le héros Cantharus.*

5. *Compte rendu de l'ouvrage :* Les antiquités inédites de l'Attique, publiées par la société des *Dilettanti*, ouvrage traduit de l'anglais par M. Hittorff.

BULLETIN, 1832.

1. *Frise d'Olympie.*
2. *Groupe de la famille de Niobé, découvert à Soissons.*

ANNALES, 1833.

1. *La Naissance de Bacchus.*
2. *Compte rendu de l'ouvrage de MM. le duc de Luynes et Debacq :* Métaponte.

ANNALES, 1834.

1. *Collier étrusque appartenant à M. Rougemont de Lowenberg. — Hermaphrodite de Bernay.*

ANNALES, 1841.

1. *Buste en bronze de Sophocle et statuette d'un personnage inconnu.*

ANNALES, 1845.

1. *Génie de la tragédie,* bronze du cabinet des médailles de Paris.
2. *Lettre à M. J. de Witte sur les représentations d'Adonis.*

ANNALES, 1847.

1. *Lettre à M. J. de Witte sur trois nouveaux vases historiques.*

NOUVELLES ANNALES PUBLIÉES PAR LA SECTION FRANÇAISE DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

1836. 1. *Étude de la religion phrygienne de Cybèle.*
1836. 1. *Notice sur les deniers romains de la famille Valeria.*
1839. 1. *Mémoire sur le classement des médailles qui peuvent appartenir aux treize premiers rois Arsaeides.*
2. *Trois figurines de bronze du musée d'Avignon.*

LE JOURNAL *LE TEMPS.*

1830. *Exposition des produits des manufactures royales* (20 janvier).
Concours pour l'exécution du fronton de la Madeleine (14 avril).
Les Mosaïques de M. Barberi (24 avril).
1831. *Panorama de Navarin* (8 février).

Tableaux de la préfecture. — *Succession de M. Molinos.*
Concours pour le type monétaire (29 avril).
Les nouvelles de M. Wagner (15 août).
1832. *Décorations de Robert le Diable.* 2 articles (janvier).
Les peintures de la nouvelle Chambre : La Madeleine : les obélisques de Louqsor (3 mars).
1833. *Estampes nouvelles. Le portrait du roi*, par Gérard (9 juillet).
Histoire des anciennes villes de France, par M. Vitet (18 juillet).
Vie de Benvenuto Cellini (2 art., 11 et 20 août).
Nécrologie. Pierre Guérin (13 août).
Exposition des ouvrages des pensionnaires de l'Académie de France à Rome (17 août).
Concours pour le grand prix de peinture (28 septembre).
Théâtre Italien. *Anna Bolena* (4 octobre).
Séance publique de l'Académie des Beaux-Arts (15 octobre).
Théâtre Italien. *Il Barbiere di Seviglia; Il Pirata* (19 octobre); *La Gazza ladra* (26 octobre); *Mosè* (5 novembre); *L'Italiana in Algeri* (19 novembre); *I Capuletti ed i Montecchi.* — *Concert de M. Berlioz* (3 décembre).
Le Magasin pittoresque (15 décembre).
Panorama d'Alger (17 décembre).
Théâtre Italien. *Première représentation de Giovanni di Calais de Donizetti* (19 décembre).
1834. Théâtre Italien. *La Straniera; Bellini; Le poète Romani* (30 janvier).
Théâtre Italien. *Première représentation du Bravo*, de M. Merliani (4 février).
Le fronton de la Madeleine (6 février).
Théâtre Italien. *Otello; Sémiramide* (20 février).
Représentation au bénéfice de Tamburini. Reprise du premier acte de l'*Agnese* (1er mars).
Le martyre de saint Symphorien de M. Ingres (11 mars).
Théâtre Italien. *La Donna del Lago; La Cenerentola; La Sonnambula* (28 mars).

De plus, les feuilletons sur les salons de 1831 et 1833, qui ont été recueillis dans les deux volumes publiés sous le titre : *Les Artistes contemporains.* Paris, 1833.

LA NOUVELLE *REVUE DE PARIS.*

1830. *Souvenirs de Morée* (trois articles, tomes XVIII et XIX).
1840. *La Stratonice de M. Ingres* (20 septembre).
1843. *Esquisse pittoresque sur la Camargue.*

REVUE NORMANDE.

1832. *Lettre à M. de Caumont sur l'origine de l'ogive*, article réimprimé en 1841, dans la 2e édition de l'histoire religieuse au moyen âge, par M. de Caumont.

JOURNAL DES DÉBATS.

1834. *La Suisse saxonne* (13 septembre).
1835. *Un buste de Scipion* (19 janvier).
1841. *Le Bhâghâvâta-Pourâna*, d'Eugène Burnouf (21 août). — *Athènes en 1841* (26 octobre).
1842. *Charles de la Berge.*

REVUE NUMISMATIQUE, FONDÉE EN 1836 PAR MM. E. CARTIER ET L. DE LA SAUSSAYE.

1837. *Considérations générales sur les monnaies de la Gaule.*
Types des médailles romaines : Mutinus Titinus; Le Capitole.
1839. *Médailles des rois de Chypre.*
Médailles d'argent de la colonie de Corinthe.
1840. *Extrait d'un mémoire sur l'alphabet celtibérien.*
Explication d'une médaille contorniate du cabinet de M. le marquis de Pina.
1841. *Observations sur une médaille de Catherine de Médicis.*
1842. *Deniers d'argent de la famille Cornelia.*
Médaille d'or d'Albin.
Sur la véritable désignation du monument de Rome connu sous le nom de Trophée de Marius.

Ce dernier article a été reproduit dans l'*Architectura numismatica* de Donaldson; Londres, 1859; in-4°.

1843. *Notice sur un denier d'or inédit de l'empereur Uranius Antoninus.*
Médailles de sainte Hélène, mère de Constantin le Grand, et de Fausta, fille de cet empereur.

Cet article a été reproduit dans la seconde édition des *Lettres* du baron Marchant *sur la numismatique et l'histoire.* Paris, Leleux, 1851; in-8°.

1844. *Recherches sur les époques et les causes de l'émission de l'æs* grave *en Italie.*

Ce travail est un extrait de l'Introduction à l'étude des vases peints. Paris, 1844. in-4°.

1845. *Mémoire sur les monnaies de Simon Machabée.*
1846. *Mémoire sur les médailles de la famille d'Odénat.*
1848. *Lettres* (I, II, III et IV) *à M. de Saulcy sur les anciens monuments numismatiques de la série mérovingienne.*
1849. *Lettres* (V) *à M. de Saulcy* sur la même question.
1853. *Lettres* (VI, VII, VIII et IX) *à M. de Saulcy* sur la même question.

Ces lettres ont été réunies en un volume in-8°, accompagné de 16 planches et publié en 1854, chez M. Rollin.

Article nécrologique sur M. Rollin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cette note a été reproduite dans l'*Essai sur le classement des monnaies d'argent des Lagides*, par François Lenormant. Blois, 1855, in-8°.

1856. *Essai sur les statères de Cyzique.*

Première lettre à M. de la Saussaye sur la numismatique des Arvernes.

1857. *Note sur une pierre gravée représentant Marcia, concubine de Commode.*

1858. *Seconde lettre à M. de la Saussaye sur la numismatique des Arvernes.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

1840. *Restitution d'un poëme barbare relatif à des événements du règne de Childebert I* (t. I).

Traité de l'office du Podestat, composé par Brunetto Latini (t. II).

COURRIER DE L'EURE.

1841. *Le vieil Évreux.*

REVUE DES DEUX MONDES.

Critique artistique du salon de 1835.

REVUE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE.

1841. *Monuments phéniciens.*

Réplique à la critique faite par la Revue sur la restitution de l'abbaye de Thélème.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Tome XIX, 1re partie, 1853. — 1. *Mémoire sur un buste de bronze du Musée du Louvre*, 2 pl.

Tome XIX, 2e partie, 1853. — 2. *Mémoire sur les fragments du premier concile de Nicée conservés dans la version copte.* — 3. *Note relative aux fragments du concile œcuménique d'Éphèse conservés dans la version copte.*

Tome XXI, 1re partie, 1857. — 4. *Mémoire sur la manière de lire Pausanias à propos du véritable emplacement de l'Agora d'Athènes.*

Tome XXIII, 1re partie. — 5. *Mémoire sur les antiquités du Bosphore Cimmérien.* — 6. *Mémoire sur les représentations qui avaient lieu dans les mystères d'Éleusis.*

Indépendamment des mémoires insérés dans le recueil de l'Académie et des rapports sur le concours des *Antiquités nationales* qu'il a faits de 1842 à 1852 inclusivement, on trouve dans ce même recueil la mention des lectures et des communications faites par Ch. Lenormant :

Tome XIV, 1re partie, 1845. — *Mémoire sur le classement des médailles pouvant appartenir aux treize premiers Arsacides.* (Voir *Nouvelles Annales de l'Institut archéologique*, 1839.)

Notice sur une brique antique découverte à Sartène (Corse).

Mémoire sur une médaille d'or de l'empereur Albin. (Voir *Revue numismatique*, 1842.)

Mémoire sur la véritable désignation du monument de Rome connu sous le nom de Trophée de Marius. (Voir *Revue numismatique*, 1842.)

Mémoire sur l'explication d'une partie de l'inscription de Rosette.

Mémoire sur un denier d'or de l'empereur Uranius Antonius. (Voir *Revue numismatique*, 1843.)

Introduction à l'étude des vases peints antiques.

Tome XVI, 1re partie, 1850. — *Note sur des enceintes elliptiques calcinées ou vitrifiées découvertes à Péran, près de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).*

Attribution à Phidias et au fronton occidental du Parthénon d'une tête colossale de femme appartenant au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. (Voir le *Moniteur des arts*, 1846.)

Lettre à M. J. de Witte sur trois nouveaux vases historiques. (Imprimée dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1847.)

Lettres adressées à M. de Saulcy sur les plus anciens monuments numismatiques de l'époque mérovingienne. (Voir *Revue numismatique*, 1848, 1849, 1853.)

Mémoire sur un vase panathénaïque découvert dans la Cyrénaïque. (Voir *Revue archéologique*, 1848.)

Tome XVIII, 1re partie, 1854. — *Communication sur les fouilles faites par M. Mariette en Egypte.*

Rapport sur une mission de M. Friess.

Notice sur le monument connu sous le nom de Fauteuil de Dagobert. (Voir les *Mélanges d'archéologie* des RR. PP. Ch. Cahier et A. Martin, t. I.)

Mémoire sur le groupe qui, dans l'écriture hiéroglyphique, représente le mot Roi.

Sur un vase peint du musée de Florence. (Voir *Revue archéologique*, 1849.)

Note sur un fragment de vase murrhin. (Voir *Revue archéologique*, 1872.)

Sur les médailles des trois premiers siècles de l'ère chrétienne qui présentent des traces de christianisme. (Voir les *Mélanges d'archéologie* des RR. PP. Ch. Cahier et A. Martin, t. III.)

Sur un puits artésien au temps de la XVIIIe dynastie égyptienne. (Lu à la séance publique de l'Académie en 1852.)

Tome XX, 1re partie. — *Note sur l'inscription et les peintures d'un tombeau de la catacombe de Saint-Pancrace, à Rome.* (Voir les *Mélanges d'archéologie* des RR. PP. Cahier et A. Martin, t. IV.)

Sur les variations des valeurs relatives de l'or et de l'argent dans le monnayage de l'antiquité. (Voir *Revue numismatique*, 1855.)

Sur les statères d'or de Cyzique. Notes sur le sujet du discours contre Phormion. (Voir *Revue numismatique*, 1836.)

Revision de la numismatique gauloise. Monnaies anciennes. Lettres à M. de la Saussaye.

Tome XXIII, 1re partie.

Revision de la numismatique gauloise. Suite des lettres à M. de la Saussaye. (Voir *Revue numismatique*, 1856 et 1858.)

Sur l'arc de triomphe d'Orange. Lu à la séance publique des cinq Académies de l'Institut, le 17 août 1857.

Sur un passage du VII[e] livre des Commentaires de César (siège de Paris par Labienus). Voir *Revue archéologique*, 1861.

Version du texte d'un chapitre du Rituel funéraire des Égyptiens.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Tome XXXIV, 1864. — *Mémoire sur les peintures que Polygnote avait exécutées à la Lesché de Delphes.*

CORRESPONDANT.

1843. *De la certitude évangélique considérée dans ses rapports avec l'histoire.* (T. I.)

1844. *Des associations religieuses dans la société chrétienne.* (T. VI et VII.)

Quatre articles réimprimés en un vol. in-8°, Paris, Waille, 1844.

1845. *De l'enseignement des langues anciennes comme base de l'éducation classique.* (T. VIII et IX.)

Quatre articles réimprimés en un vol. in-8°, Paris, Waille, 1845.

Un mot sur l'ouverture du salon. (T. IX.)

Venise. (T. X.)

Timon et ses pamphlets. (T. X.)

Lettre à M. le garde des sceaux, ministre des cultes, à propos du parti catholique. (T. X.)

François Gérard, peintre d'histoire. (T. X, XI et XII.)

Trois articles réimprimés en un vol. in-8°, 1846.

Les Français en Algérie. (T. XII.)

Quelques mots de réserve. (T. XII.)

1846[1]. *Exposé des négociations par lesquelles la France a obtenu le rétablissement du libre exercice de la religion catholique dans l'empire de la Chine.* (2 articles, t. XIII.)

Exposition au profit des artistes malheureux. (T. XIV.)

Salon de 1846. (T. XIV.)

Élection du pape Pie IX. De la liberté du conclave. (T. XIV.)

Grégoire XVI et Pie IX. (T. XV.)

1847[2]. *Un évêque de cour sous Louis XIV.* (T. XVII.)

M. Ballanche. (T. XVIII.)

Les jésuites en Italie[3]. (4 articles, t. XIX et XX.)

1848. *Principes de l'éducation publique tirés des écrits de M. l'abbé Poullet.* (T. XXI.)

[1] A partir de l'année 1846, Ch. Lenormant devint rédacteur en chef du *Correspondant*, il le fut jusqu'en 1855.

[2] A partir de 1847 jusqu'au commencement de 1851, la *Revue politique de la quinzaine* a toujours été faite par Ch. Lenormant (t. XVIII-XXIX).

[3] Réfutation de l'ouvrage de Gioberti : *Il Gesuita moderno.*

M. de Chateaubriand. (T. XXII.)

1849. *La Lorraine et la France.* (T. XXV.)

Le discours sur la révolution d'Angleterre, de M. Guizot. (*Ibid.*)

Une réclame. (*Ibid.*)

1850. *M. de Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe.* (2 articles, t. XXVII.)

Orsel et Overbeck. (*Ibid.*)

Nouvelles des arts. (*Ibid.*)

1852. *Réception de M. de Montalembert à l'Académie.* (T. XXIX.)

Mémoires et correspondance de Mallet du Pan. (*Ibid.*)

Eugène Burnouf. (T. XXX.)

1852 et 1853. *Série d'articles sur la question des classiques contre l'abbé Gaume.* (7 articles, t. XXX et XXXI[1].)

1853. *De quelques publications nouvelles. — Louis XVII, de M. de Beauchêne. — Des intérêts catholiques au XIXe siècle, de M. de Montalembert.* (T. XXXI.)

Chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame de Lorette. (*Ibid.*)

Une nouvelle histoire de France de M. Ranke. (*Ibid.*)

Observations sur le véritable auteur des Philosophumena[2]. (*Ibid.*)

Réflexions de circonstance. (T. XXXI.)

Revue littéraire. (2 articles, *ibid.*)

Préface du tome XXXII.

Le Louvre de M. Vitet. (T. XXXII.)

La question d'Orient. (*Ibid.*)

Descartes et le Discours de la méthode. (*Ibid.*)

Souvenirs du salon. — M. Picot et M. Flandrin à Saint-Vincent-de-Paul. (*Ibid.*)

Frédéric Ozanam. (*Ibid.*)

Revue littéraire. (3 articles, *ibid.*)

1854. *La révocation de l'édit de Nantes.* (T. XXXIII.)

L'Orient. (*Ibid.*)

Les chrétiens d'Orient. (*Ibid.*)

MM. de Marcellus et de Saulcy. (*Ibid.*)

Variétés[3]. (*Ibid.*)

Six autres articles intitulés : *Variétés, Revue littéraire.* (T. XXXIV.)

Découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Éloi. (T. XXXV.)

Note sur l'époque et la famille de saint Taurin. (*Ibid.*)

Ces deux articles ont été imprimés dans une brochure in-8° dédiée à Mme Ozanam. Paris, Douniol, 1854, in-8°.

[1] Articles de polémique à propos de la loi sur l'instruction publique de M. de Falloux.

[2] Ch. Lenormant cherche à prouver, contrairement à l'opinion de Bunsen, que l'auteur de ce livre est Origène.

[3] Polémique avec M. de Marcellus sur l'époque et l'auteur de la Vénus de Milo. — Ch. Lenormant croit que cette statue est une œuvre de l'époque des premiers Séleucides et une copie d'une statue du temps de Phidias.

Cinq articles intitulés : *Variétés*, *Revue littéraire*. (T. XXXV.)

1855. *Fête de Jeanne d'Arc à Orléans.* (T. XXXVI.)

Le cardinal Maury. (*Ibid.*)

Philoctète de Sophocle au petit séminaire d'Orléans. (*Ibid.*)

Variétés. (*Ibid.*)

1856. *De l'art chrétien, d'après le livre de M. Rio.* (T. XXXVIII.)

Paul Delaroche. (T. XXXIX.)

1857. *Poésies nouvelles de Jean Reboul.* (T. XL.)

De l'union des arts et de l'industrie, à propos du livre de M. de Laborde. (*Ibid.*)

De la connaissance de l'âme, du P. Gratry. (T. XLI.)

Exposition des ouvrages de Paul Delaroche. (*Ibid.*)

Œdipe à Colonne au petit séminaire d'Orléans. (*Ibid.*)

1858. *Le Fils naturel, de M. Alexandre Dumas fils.* (T. XLIII.)

Le concordat autrichien. (*Ibid.*)

1859. *Les catacombes de Rome en 1858.* (T. XLIV.)

Ary Scheffer. (*Ibid.*)

Revue littéraire. (T. XLV.)

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DE L'ATHENÆUM FRANÇAIS, PUBLIÉ PAR ADRIEN DE LONGPÉRIER ET J. DE WITTE.

1855. *De la manière de lire Pausanias, à propos du véritable emplacement de l'Agora d'Athènes.* (2 articles.)

Le Tholus d'Athènes.

Nouvelle explication d'un camée du cabinet des médailles.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE. — PREMIÈRE SÉRIE.

1844. Tome I. *Archéologie*[1].

Fragment sur l'étude des vases peints antiques.

1845. Tome II. *Description d'un vase peint nouvellement découvert à Ruvo.* (Extrait de l'*Élite des monuments céramographiques.*)

1846. Tome III. *Lettre à M. de Longpérier sur une pierre du cabinet d'histoire naturelle et sur l'usage médical des abraxas.*

1848. Tome V. *Note sur un vase panathénaïque récemment découvert à Benghazi*, lue à l'Académie des inscriptions, le 30 juin 1838.

1849. Tome VI. *Explication d'un vase de la galerie de Florence.*

1850. Tome VII. *Lettre à M. le directeur de la Revue archéologique sur un passage de Pline relatif à Lysippe.*

1851. Tome VIII. *Fragments du livre de Chérémon sur les hiéroglyphes par Samuel Birch.*

[1] Réimpression de l'article *Archéologie* de l'Encyclopédie nouvelle.

DEUXIÈME SÉRIE.

1861. Tome IV. *Sur la bataille livrée par Labienus sous les murs de Paris.*

1872. Tome XXIV. *Note sur un fragment de vase myrrhin.*

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

M. Lenormant étant directeur, en 1846, a prononcé le discours d'ouverture de la séance annuelle le 13 avril. (Voir *Mémoires de la Société*, t. XVII, p. I-XII.)

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE DES RR. PP. CHARLES CAHIER ET ARTHUR MARTIN.

Tome I. *Notice sur le fauteuil de Dagobert*, 5 pl.

Tome III. *Des signes de christianisme sur quelques monuments numismatiques du IIIe siècle*, 2 pl.

Tome IV. *Anciennes étoffes du Mans et de Chinon.*

Lettre au R. P. Arthur Martin. — Doutes touchant le paganisme du tombeau de Vibia.

MONITEUR DES ARTS.

1846. *Attribution à Phidias et au Parthénon d'une tête colossale en marbre du cabinet des médailles et antiques;* lu à l'Académie des inscriptions, le 31 juillet 1846.

BULLETIN MONUMENTAL DE M. DE CAUMONT.

1848. *Lettre à M. de Caumont sur plusieurs tissus d'origine sassanide conservés dans les églises de France, sur l'étoffe conservée dans l'église de la Couture au Mans, sur la chape de saint Mesme, à Chinon, et sur les étoffes de la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle.*

SPICILEGIUM SOLESMENSE.

1852. Tome I. *Fragmenta versionis copticæ libri synodici de primo concilio œcumenico niceno.* (Voir aussi le recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XIX, 2e partie.)

LE JOURNAL *L'UNION*.

1858. Plusieurs articles littéraires et scientifiques, entre autres deux articles sur l'oraison funèbre d'Hypéride, et deux articles sur Ary Scheffer, reproduits dans le *Correspondant*.

Théodore Panofka (20 août).

1859. *Le comte Turpin de Crissé* (2 juin).

Dans l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, M. Lenormant a donné trois articles : *Archéologie*[1], *Beau*, *Numismatique*.

[1] Article réimprimé en tête de la première livraison de la *Revue archéologique*, en 1844

Dans la nouvelle édition de la *Biographie de Michaud*, les articles *Achille Leclère, Huyot, Isabey, les frères Johannot.*

Dans les livre des *Cent et un*, publication faite au profit de l'éditeur Ladvocat, Ch. Lenormant est l'auteur du travail intitulé : *Le costume moderne et son avenir.*

Le volume ayant pour titre : *Instruction du comité historique des arts et monuments*, publié dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France, a été rédigé en commun par MM. Lenormant, Mérimée, Vitet, Aug. Le Prevost, Albert Lenoir et Didron. Toute la partie intitulée : *Monuments, meubles des époques gauloise, grecque et romaine*, est l'œuvre exclusive de M. Ch. Lenormant.

Dans les trois ouvrages suivants, toutes les explications signées des initiales Ch. L. sont de Ch. Lenormant :

1° *Description des antiquités et objets d'art qui composent le cabinet de M. le chevalier E. Durand*, par J. de Witte. Paris, 1836, in-8°.

2° *Description d'une collection de vases peints et bronzes antiques provenant des fouilles de l'Étrurie*, par le même. Paris, 1837, in-8°.

3° *Description de la collection d'antiquités de M. le vicomte Beugnot*, par le même. Paris, 1840, in-8°.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX DE M. NAUDET,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Celui dont je me propose de retracer la vie et les travaux a occupé pendant plus de soixante ans son fauteuil dans notre Académie. Il était parvenu, il est vrai, à ces termes reculés de l'existence qu'il est donné à bien peu d'atteindre, et il avait obtenu l'honneur de siéger dans cette enceinte à un âge où il est bien plus rare encore que l'on y puisse aspirer; mais personne n'avait été surpris de ce succès précoce, et chacun déplora sa mort, comme prématurée, tant il était resté entier et fort jusqu'à la fin.

Joseph Naudet naquit à Paris, le 8 décembre 1786. Son père, J.-B.-Julien-Marcel Naudet, qui d'abord avait été militaire, céda à l'attrait du théâtre, où sa belle taille, ses manières distinguées, sa voix pleine et sonore, l'appelaient à réussir. Entré aux Français en 1781, sociétaire en 1786, l'année où notre futur confrère vint au monde, il eut, dans les temps troublés qui suivirent, à se souvenir parfois de son ancien

IMPRIMERIE NATIONALE.

métier de soldat : par exemple, dans une émeute qui éclata à l'occasion du *Charles IX* de Chénier. Mais le théâtre, si populaire au réveil de la nation en 1789, devait faire ombrage aux maîtres nouveaux qui s'imposaient par la terreur. Trop de libres accents retentissaient dans les chefs-d'œuvre de nos classiques, trop d'émouvantes protestations des opprimés ; et le public ne manquait pas de les tourner contre les tyrans du jour. Une pièce qu'on n'eût pas crue destinée à faire tant de bruit, la *Paméla* de François de Neufchâteau, tirée de Richardson et imitée de Goldoni, fit éclater l'orage. La pièce, suspendue d'abord, puis remaniée par l'auteur sous le contrôle du Comité de Salut public, contenait encore ce vers :

Le parti qui triomphe est le seul légitime. . .

vers saisi au passage et applaudi comme par insulte au parti dominant. Les acteurs furent arrêtés et l'auteur avec eux[1] :

[1] 2 septembre 1793. Dans une lettre datée du dimanche 1[er] septembre 1793 François de Neufchâteau faisait connaître au rédacteur de la *Feuille du Salut public*, que sa pièce, suspendue le jeudi précédent avant la représentation, avait été remaniée par lui, agréée par le Comité de Salut public, et qu'elle allait reparaître le lendemain lundi. Mais dans la *Feuille* du 3, où sa lettre était reproduite, le rédacteur écrivait : « J'ignore si les sacrifices faits par le citoyen François à la Liberté, *quand elle n'existait pas*, peuvent l'excuser d'avoir, *quand la République a consacré son existence*, offert aux valets de l'aristocratie toujours déguisés en *honnêtes gens*, un nouveau point de ralliement sur le théâtre dit de la Nation ; mais je sais qu'un patriote vient d'être insulté, à la représentation, dans une salle où le défunt *Veto* trouva les adorateurs les plus vils, où le poignard qui a frappé Marat a été aiguisé lors du faux *Ami des lois*. Je demande en conséquence

Que ce sérail impur soit fermé pour jamais .

« Que pour le purifier on y substitue un club de sans-culottes des faubourgs ; que tous les histrions du théâtre de la Nation qui ont voulu se donner les beaux airs de l'aristocratie soient mis en arrestation dans des maisons de force. »

Et le jour même son vœu était exaucé. Barrère lisait à la Convention le rapport où il citait le vers donné plus haut, racontait la scène du patriote scandalisé, bafoué,

il ne recouvra la liberté qu'au 9 thermidor. Quant à Marcel Naudet, il réussit à se réfugier en Suisse, d'où il revint après la chute de Robespierre. Il reparut sur la scène, qu'il quitta en 1806, suivi, dans sa retraite des regrets, du public.

A cette époque, Joseph Naudet, son fils, avait déjà obtenu les succès éclatants qui décidèrent de sa carrière. Élève de l'École centrale du Panthéon, depuis lycée Napoléon, aujourd'hui Henri IV, il avait (chose bien rare, mais qui se répéta, après lui, avec Victor Le Clerc) remporté deux années de suite, en 1803 et en 1804, le prix d'honneur de rhétorique au concours général. Ces palmes le désignaient pour le professorat. En 1809, il occupa la chaire de troisième au lycée Napoléon, qu'il avait honoré par ses triomphes d'élève, et, l'année suivante, il fut chargé de l'enseignement de la rhétorique.

Ce qu'il y avait d'élégant dans la parole, de vif dans les allures, de distingué, de séduisant dans toute la personne du jeune professeur, quelques vieillards, enfants alors, en ont gardé le souvenir, comme de ses qualités, de ses goûts, de ses talents d'homme du monde; ils ont pu nous dire de quelle manière, si l'on n'était pas tout à l'écouter, sa susceptibilité blessée

malmené, et l'arrestation des acteurs et et de l'auteur par ordre du Comité, ordre qui fut confirmé avec applaudissements par la Convention (*Moniteur* du 5 septembre). La *Feuille*, qui l'avait demandé, jouit de son triomphe :

« *Enterrement de* Pamela *et arrestation des muscades et muscadins ci-devant pensionnaires du ci-devant* Veto.

« Notre prophétie d'hier vient de s'accomplir. Les *comédiens ordinaires du roi* sont enfin mis en arrestation, et sans doute ces laquais éhontés de l'aristocratie vont subir la peine tardive que provoquaient depuis si longtemps leurs crimes collectifs et individuels envers la Révolution.

« Ce n'est point uniquement pour s'être plu à représenter dans une république le triomphe de la noblesse sur l'égalité, que le peuple veut leur châtiment. Le spectateur le plus impartial déposera dans leur procès qu'ils ont été constamment et audacieusement le point de ralliement de tous les scélérats déguisés en honnêtes gens, c'est-à-dire de cette bourgeoisie lâche et impudente, » etc. (Numéro du 4 septembre.)

savait en avoir raison. Un jour, voyant un élève rire pendant la leçon : « Monsieur, dit-il, vous viendrez me parler après la classe. » L'élève arriva confus et inquiet; mais quelle ne fut pas sa surprise quand le jeune maître l'invita à faire le dimanche suivant une promenade à cheval avec lui! Voulut-il lui montrer qu'il savait être parfait gentleman, à ses heures? L'élève tint sans doute à lui prouver à son tour que lui-même n'était pas trop mauvais humaniste; car, à la fin de l'année, il remporta le grand prix d'honneur.

Les concours universitaires avaient ouvert à M. Naudet la voie comme professeur. Les concours académiques éveillèrent sa vocation d'historien.

En 1808, la troisième classe de l'Institut (c'est aujourd'hui notre Académie) avait proposé cette question :

> Quel fut, sous le gouvernement des Goths, l'état civil et politique des peuples de l'Italie? Quels furent les principes fondamentaux de la législation de Théodoric et de ses successeurs? Et spécialement quelles furent les distinctions qu'elle établit entre le vainqueur et les peuples vaincus?

Le prix fut décerné en 1810 à Sartorius, savant professeur de Göttingen, déjà connu par une *Histoire de la ligue hanséatique*. Mais en même temps la classe exprimait le regret de n'avoir pas un second prix pour un autre mémoire dont les mérites l'avaient vivement frappée. Le Ministre, informé, fit les frais d'une seconde récompense, et c'est ainsi qu'au nom estimé du savant allemand se trouva associé le nom encore inconnu d'un bien plus jeune auteur : c'était Joseph Naudet.

L'année suivante, il publiait son travail sous ce titre : *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*. L'ouvrage était précédé d'une dédicace touchante à son père :

Vous n'avez, lui disait-il, épargné aucun soin, aucun sacrifice pour instruire et former ma jeunesse... Recevez l'hommage de ce premier essai, comme un faible acompte sur la dette que votre bonté paternelle m'a fait contracter et comme un gage de ma tendresse et de mon respect.

L'épigraphe du livre (celle du mémoire) était une phrase de l'*Esprit des lois* (livre III, ch. XII), où Montesquieu promettait d'exposer un jour le plan de la monarchie des Ostrogoths. C'est de l'*Esprit des lois* que le jeune auteur s'inspirait dans l'étude de ce curieux exemple d'un Barbare se faisant Romain pour donner des lois à Rome, et il regrettait que Montesquieu n'en eût pas retracé lui-même le tableau, comme il l'avait promis :

Avec quelle profondeur, avec quelle énergie Montesquieu nous eût montré l'influence exercée par le génie d'un seul homme sur la destinée des peuples; un Barbare occupé de rétablir l'ordre partout; un usurpateur relevant les lois du peuple subjugué;... un conquérant travaillant à faire refleurir la paix et les arts de la paix; un Goth servi avec amour par les descendants des Paul-Émile et des Decius et digne des vœux des Romains, si toutefois pour des Romains une ruine entière n'eût pas été préférable à une douce servitude, à une sécurité honteuse[1]!

Réflexion suggérée à l'auteur par son commerce avec l'ancienne Rome; mais c'est un scrupule que les Romains du temps de Théodoric n'éprouvaient plus.

Ces études savantes n'empêchaient pas le jeune professeur de s'occuper de ses élèves; et c'est pour eux qu'il publia une rhétorique marquée d'un cachet particulier : *Essai de rhétorique, ou observations sur la partie oratoire des quatre principaux historiens latins*[2]. Rien qu'au titre, on sent que l'humaniste l'emporte sur le rhéteur dans cet ouvrage. Les règles transmises

[1] *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*, p. 2. — [2] Paris, 1813.

par les anciens ne sont plus applicables (il en fait la remarque) aux usages de la tribune ou du barreau, encore bien moins aux discours de rhétorique. On n'a que faire de tout cet appareil (*proposition, division, préparation à la cause, narration, confirmation, réfutation*, etc.). Une introduction ou exorde, une exposition, une conclusion ou péroraison, voilà le cadre où le jeune maître renfermait ses préceptes, enseignant surtout par les exemples qu'il tirait de Tive-Live, de Tacite, de Salluste, de Quinte-Curce[1].

Il ne s'en tint pas là. Il voulut prêcher d'exemple lui-même, faire comme Salluste, faire en français sa *Conjuration de Catilina* : il fit la *Conjuration d'Étienne Marcel.*

La conjuration d'Étienne Marcel se prépara et s'accomplit au milieu des États généraux de 1356 et 1357, et il y eut encore des États particuliers où maint orateur se fit entendre, sans compter les conciliabules où furent exposés et le plan et toute la mise en œuvre du complot.

C'était une matière ample et variée, où la narration pouvait

[1] Pour complément, il fit une édition du *Conciones*, avec des analyses qui, par la finesse des aperçus, la sûreté de la méthode et la justesse des jugements, mettent le livre hors de pair : « Le *Conciones* de Heuzet, dit M. Deltour dans la préface d'une nouvelle édition de ce livre, fut souvent réimprimé dans le premier quart de notre siècle. Cependant, en 1813, un jeune professeur de rhétorique, devenu un de nos plus ingénieux et de nos plus savants critiques, M. Naudet, donna au livre une physionomie toute nouvelle, en y introduisant des analyses écrites en français : ces analyses déterminent avec finesse et précision les grandes divisions de chaque discours; elles distinguent avec soin chacun des arguments dont l'ensemble compose la preuve; elles y joignent, pour les discours les plus importants, une rapide appréciation des caractères de l'exorde, de l'argumentation, de la péroraison, un jugement sur l'ensemble de la composition souvent aussi d'utiles comparaisons avec d'autres discours sur les mêmes sujets. Depuis vingt ans, on a publié plusieurs éditions du même genre; on a multiplié les notes explicatives et les rapprochements oratoires et littéraires; mais nous croyons que l'exactitude et la justesse de M. Naudet n'ont pas été surpassées. »

s'entrecouper heureusement de discours : narration dont le fond se trouve dans les chroniques de Saint-Denis, dans Froissart, dans le continuateur de Guillaume de Nangis; discours dont les principaux linéaments sont fournis par les procès-verbaux des États eux-mêmes. Puisque les procès-verbaux ne donnent qu'un aperçu de ces débats, n'était-ce pas se rapprocher davantage de la réalité que de rendre la parole aux orateurs? C'est ainsi qu'ils ont dû s'exprimer; et leur chaleureux interprète ne croit pas être hors de la vérité quand, après une de ces harangues, il ajoute : « Il serait difficile de décrire l'exaltation, le déchaînement des députés des villes après avoir entendu ce discours[1]. »

Cette façon d'écrire l'histoire est assez différente de celle qui a prévalu depuis : elle est plus près de la manière de Mézeray et de Lebeau que de celle de nos contemporains, confrères de M. Naudet, qui ont renouvelé le genre historique; mais on ne peut lui contester l'autorité qu'elle tire des anciens, et elle se défend encore par certains côtés. Ces personnages, reconstitués, pour ainsi dire, de toutes pièces, jetés sur la scène avec le plus puissant moyen d'action, la parole, donnent de la vie, une vie un peu factice peut-être, mais de la vie pourtant à l'histoire. Est-ce de l'histoire dramatique, est-ce du drame historique? C'est de l'histoire, empruntant au drame plusieurs de ses procédés[2]. Et dans ce livre on ressent, en outre,

[1] *Conjuration d'Étienne Marcel*, p. 104.

[2] M. Naudet avait exprimé son goût pour ce genre d'histoire dans l'avant-propos du premier livre qu'il avait publié : *Histoire de la guerre des esclaves en Sicile, sous les Romains, par S. Scrofani, Sicilien, correspondant de l'Institut de France*, traduit par J. Naudet (Paris, 1807, 95 pages in-8°) : « Ce savant sicilien paraît posséder à un degré bien éminent le talent d'historien. Il est nourri de la substance des anciens et plein de leur mâle vigueur. Il s'est plu surtout à imiter Tacite et Tite-Live pour les harangues. Il a su varier habilement son style et prendre tous les tons, selon le caractère et le genre des personnages qu'il fait parler. Ses discours sont tantôt austères et pleins d'une sauvage ru-

comme un souffle de l'époque où il a paru. C'est en 1812 que l'auteur avait commencé à en réunir les matériaux, mais c'est en 1815 qu'il l'écrivit, après une interruption amenée par un autre travail; et c'est 1815 qui lui a laissé sa marque. Étienne Marcel était moins en honneur, en ce temps-là, qu'il ne l'est aujourd'hui. Les grands services qu'il a rendus à Paris et à la France, après le désastre de Poitiers, n'effaçaient pas le crime qui a souillé la fin de sa vie. On estimait traître envers son pays l'homme qui voulait ouvrir à un prince ambitieux et suspect les portes de la ville dont il avait la garde; et le fait d'avoir assassiné deux maréchaux aux pieds du régent n'était pas non plus une circonstance atténuante. M. Naudet est donc sévère pour sa mémoire et peu sympathique à ses projets: « J'offre au public, dit-il dans la préface, le tableau des infortunes de nos pères; puisse-t-il nous instruire! Cette leçon leur coûta assez cher pour qu'elle ne demeure pas inutile. »

M. Naudet eut bientôt une autre occasion de manifester l'esprit qui animait la jeunesse de cette époque. Il fut chargé, en 1816, de prononcer le discours latin à la distribution des prix du concours général. Il rouvrait, après une interruption trop douloureusement motivée, la série de nos solennités scolaires: *Tandem aliquando nobis post intervallum casibus et dolore magis quam spatio et diuturnitate longum rediere pompæ litterariæ solemnia, et festivæ acclamationes, et palmæ nobiles*... Nobles palmes, en effet, mais bien peu capables de nous faire oublier celles que l'ennemi venait de cueillir sur notre sol mutilé. Son sujet était: « La religion, considérée comme la source et le principe de l'éducation publique, selon la doctrine qui a tou-

desse, tantôt plus soignés et polis, mais toujours nerveux et puissants. » (Avant-propos, p. 5 et 6.) Les discours sont du reste très rares dans ce livre

jours été et qui sera toujours celle de l'Université » : *Religionem publicæ institutionis esse fontem et principium, atque ita visum fuisse semper et fore Universitati;* et il n'eût pas été de son temps si, à ce panégyrique de la religion, il n'avait joint, en finissant, un hommage au roi en qui on saluait le restaurateur de la liberté[1].

En lisant ce discours loyal et sincère, on ne peut s'empêcher de faire cette réflexion : Si les murs de la Sorbonne étaient pourvus de cet appareil merveilleux qui emmagasine les paroles et peut à volonté, dit-on, les rendre à un long intervalle, quel étrange concert de voix la malice d'une époque n'aurait-elle pas la faculté de produire en public? On eut, un jour, l'idée de faire prononcer le discours d'apparat en français : on le fit en 1848; on a bien fait de le ramener au latin.

La même année (1816), M. Naudet était nommé maître de conférences à l'École normale. On lui donnait auprès de M. Burnouf, dans la troisième année des lettres, la difficile succession de M. Villemain.

Le travail qui avait suspendu, de juillet 1814 à avril 1815, les études de M. Naudet sur la conjuration d'Étienne Marcel, était un mémoire répondant à une nouvelle question proposée par la troisième classe de l'Institut, en 1813 : *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain sous les règnes de Dioclétien, de Constantin et de leurs successeurs, jusqu'à Julien.* Cette fois, le prix fut donné à lui seul, et ce nouveau succès le fixa désormais sur le terrain où, laissant le genre de la *Conjuration d'Étienne Marcel,* il devait se faire un nom comme historien et comme érudit. Son mémoire, publié en

[1] « Amate, adolescentes, colite hanc religionem qua magistra Princeps noster ita fortunam adversam pertulit ut nos regem illum magis quam ille regnum desiderare videremur, » etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1817, après un sérieux remaniement, est resté le programme le plus complet et le mieux entendu de cette importante période de l'histoire administrative de l'Empire. D'autres apporteront de nouveaux matériaux à cette œuvre, et il ne cessera pas d'y travailler lui-même encore. Mais, dès ce moment, il en a compris l'ensemble, et il aura toujours le mérite d'avoir retracé dans ce livre le plan de l'administration la plus vaste que le monde ait connue.

C'est ce livre qui, l'année même où il parut, ouvrit à M. Naudet, âgé de trente ans à peine, les portes de notre Académie. L'un des plus jeunes de la Compagnie et (il l'avait prouvé dans les concours) l'un des plus heureusement doués, il ne pouvait manquer de prendre une part des plus actives à ses travaux. En 1819, il lut un grand mémoire *sur l'état des personnes en France sous les rois de la première race*, travail qui n'a paru dans le recueil de nos Mémoires qu'en 1827[1], mais qui, dans sa composition, précède les Lettres de M. Augustin Thierry et les leçons de M. Guizot. Toutes les questions qui touchent aux fondements mêmes de la société moderne, aux origines et à la condition des quatre classes dont elle s'est formée : nobles, hommes libres, clercs et serfs; tous ces problèmes si vivement agités au dernier siècle, y sont, je ne dis pas résolus (ils sont débattus encore en bien des points), mais coordonnés dans leur ensemble, discutés dans leurs détails et, par cela même, singulièrement éclaircis.

En 1822, il lisait un autre mémoire, qui figure aussi dans notre recueil : *De l'instruction publique chez les anciens, et particulièrement chez les Romains*[2]. Ce mémoire n'était pas seulement d'un érudit, mais d'un homme qui appartenait à l'Université

[1] *Mém. de l'Académie des inscriptions*, 2ᵉ série, t. VIII, 2ᵉ partie. — [2] Même série, t. IX, 2ᵉ partie (1831).

et qui sentait l'importance de l'éducation dans les destinées des États. L'auteur montrait combien la négligence, en cette matière, peut ébranler les constitutions les plus fortes : « Plus les gouvernements, disait-il, approchent de la démocratie, plus il est nécessaire que les mœurs soutiennent les lois et que l'éducation conserve les mœurs. » Et il signalait l'insuffisance des lois de la Grèce et de Rome sur ce grave sujet [1]. Chose étrange ! c'est depuis le règne des Césars que l'autorité souveraine prit un soin négligé de la République et favorisa les établissements ouverts à l'instruction de la jeunesse, par des traitements, des immunités, des honneurs même, assurés aux professeurs [2]; avantage, du reste, qui les plaçait sous une surveillance dont Julien ne manqua point de tirer parti, lorsque, pour étouffer le christianisme, il voulut ôter aux chrétiens le

[1] « La plupart de leurs législateurs, dit-il des Grecs, ne connaissaient pas de terme moyen entre des règlements tyranniques et l'imprévoyance. Aristote se plaignait que de son temps il n'y eût point de direction publique et commune pour l'instruction du premier âge. On peut dire qu'en général les anciens ne surent point concilier l'action directrice et auxiliaire du pouvoir avec la liberté des individus; et quand leurs lois pourvurent à l'éducation de la jeunesse, elles ne prescrivirent à peu près que des exercices gymnastiques et militaires; l'instruction scientifique et littéraire était oubliée. » Il ne signale qu'une exception à ce fâcheux état de choses : c'est dans une petite ville de la Grande Grèce, Thurium, et dans la législation de Charondas. « Charondas, dit-il, voulut que tous les enfants, sans exception, apprissent à lire et à écrire dans des écoles défrayées par le trésor public. » (C'est déjà l'instruction gratuite et obligatoire.) « Car il pensait, ajoute Diodore de Sicile, « qu'en n'offrant point aux indigents cette « instruction gratuite, on les priverait « d'une des choses les plus nécessaires à la « vie, puisqu'on en a besoin journellement « dans les élections, dans le commerce « épistolaire, dans les transactions, dans « la pratique des lois. » (*Mém. de l'Acad.*, t. IX, 2ᵉ partie, p. 388-390.)

[2] « Le corps municipal ou sénat des villes provinciales, et le sénat à Constantinople et à Rome, nommaient sur la présentation des professeurs et soumettaient les nominations à la sanction impériale », procédé qui réunissait « toutes les conditions de dignité pour le corps des professeurs, de liberté pour les citoyens, de sûreté pour le gouvernement ». (*Ibid.*, p. 435.)

droit d'enseigner[1]. Après Julien, le droit d'enseigner fut rendu aux chrétiens; mais la loi resta : « Par une réaction naturelle, continue notre confrère, les persécuteurs furent persécutés à leur tour. Libanius, rhéteur païen, déplorait le triste sort des rhéteurs, c'est-à-dire des rhéteurs païens[2]. »

En 1827, M. Naudet touchait à un autre point de la vie intérieure de Rome par son *Mémoire sur les secours publics chez les Romains*[3]. Il y montre, à partir de l'âge des conquêtes, la misère s'étendant, à Rome, dans la même proportion que le luxe, et les efforts des tribuns pour y remédier, surtout depuis les Gracques : les lois agraires, les lois frumentaires, combattues, entravées par les défiances de l'aristocratie; puis le système de secours pratiqué sous l'Empire, système inspiré par un sentiment d'intérêt personnel et se traduisant souvent par des profusions de toutes sortes : *Panem et circenses*, mais appliqué aussi avec autant d'intelligence que d'humanité par Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin,

[1] « Le langage qu'il tient dans son ordonnance, dit M. Naudet, mérite d'être observé : « Il faut que les maîtres et les « professeurs se distinguent d'abord par « les mœurs, ensuite par le talent. Comme « je ne puis être présent moi-même dans « chaque cité, je veux que tous ceux qui « se proposent d'enseigner ne puissent « point s'ingérer de ce soin tout à coup, « selon leur caprice, mais qu'ils obtien« nent l'approbation du corps municipal « et le suffrage des experts. Ensuite on « me soumettra la délibération de la com« mune, pour que l'honneur de notre « autorisation ajoute un plus grand lustre « aux écoles des cités. » Mais, dit M. Naudet, les sénateurs des villes et les experts des colléges devaient faire ce raisonnement : Quiconque pense mal ne peut avoir de bonnes mœurs; les chrétiens, qui pensent autrement que l'empereur, ont de mauvaises mœurs. De peur que la logique des autorités subalternes ne fût en défaut, Julien avait eu soin de réserver à sa chancellerie l'examen de la question en dernier ressort. De cette manière, quiconque ne produisait pas des certificats ou des gages suffisants d'orthodoxie païenne, était exclu non seulement des écoles entretenues par les cités, mais de toute espèce d'enseignement public. » (*Mém. de l'Acad.*, t. IX, 2e partie, p. 437.)

[2] *Mémoires de l'Académie*, t. IX, p. 437.

[3] *Ibid.*, t. XIII, 1re partie (1838).

Marc-Aurèle, etc. Des monuments fameux, les tables de Veleia, etc., ont consacré le souvenir des mesures ingénieuses inventées, dès le temps de Trajan, pour aider, au moyen d'une rente perpétuelle solidement hypothéquée, un certain nombre de familles à élever leurs enfants. Mais les justes hommages que rend l'auteur à ces fondations charitables ne l'empêchent pas de reconnaître combien l'emportent en cette matière les établissements des chrétiens :

« Ce serait, dit-il dans sa conclusion, un rapprochement curieux à faire que celui des institutions de l'antiquité païenne avec les créations du christianisme chez les modernes, pour secourir les pauvres, les infirmes, les malades, les étrangers. C'est là qu'on verra toute la puissance et la supériorité de cette morale sanctionnée par la croyance religieuse qui, prenant la société par la base pour la régénérer, et embrassant dans son action tous les hommes, depuis le mendiant jusqu'au roi, fit une révolution si absolue et si grande [1]. »

[1] « On citera, continue-t-il, dans Rome civilisée l'exemple de Pline qui fonde, dans son municipe natal, à Côme, une rente perpétuelle en faveur des pères de famille qui n'ont pas le moyen de nourrir leurs enfants en bas âge. Mais, sous l'influence de la morale nouvelle, chaque temple devient un centre d'administration charitable, chaque temple a ses pauvres qu'il nourrit du fruit des aumônes. Des hospices pour les voyageurs s'élèvent de tous côtés. Une législation sacrée, puissante par la force de la persuasion, celle des conciles, impose aux prêtres, aux citoyens, l'obligation de nourrir, de vêtir leurs pauvres, leurs infirmes dans chaque cité. Un roi construit et dote une maison d'asile pour les hommes vieillis à son service; un autre roi charge les enquêteurs de dresser un rôle des pauvres laboureurs de chaque province qui, à cause de leur vieillesse, ne peuvent plus travailler, afin qu'il se charge de leur subsistance. Une foule de particuliers ouvrent ainsi des refuges, des hôpitaux, à ceux qui en ont besoin. Quelle est la pensée qui les dirige ? Tout ce qu'ils font pour le bien des indigents leur sera rendu dans le ciel. Voilà ce qui distingue les institutions des modernes, pour les secours, de celles des anciens. Chez les premiers, elles furent un calcul de politique et d'ambition, la rançon payée par le pouvoir pour n'être pas inquiété. Chez les autres, ce fut l'œuvre d'amour de tous pour leurs semblables, pour leurs frères. Ce fut, si l'on veut encore, une sorte

L'année même où il était entré à l'Académie des inscriptions, M. Naudet avait été chargé de suppléer au Collège de France M. de Pastoret dans la chaire de droit naturel. Il n'était pas étranger aux études de droit, comme le prouvaient son histoire du règne de Théodoric et son tableau de l'administration de l'Empire romain. Mais pourtant c'est aux lettres anciennes qu'il appartenait par toute sa vie, et, en 1821, il y fut ramené d'une manière fort imprévue. M. Tissot, suppléant, puis successeur de Delille dans la chaire de poésie latine, était mal vu du gouvernement de la Restauration : il venait de publier un Précis des guerres de la Révolution française[1], précis généralement réduit aux faits de guerre, très sobre de réflexions politiques. Mais Tissot avait servi comme volontaire contre les Vendéens. Son cœur battait au souvenir des victoires de la République et de l'Empire[2]. Et quant au retour de l'île d'Elbe, s'il voulait bien y soupçonner la main des Anglais, il y faisait une plus large part au « torrent de passions, de ressentiments ou du moins d'imprudences » qui avaient suivi le retour du roi. Il fut destitué. La chaire était vacante. M. Naudet, qui se

d'égoïsme, mais un égoïsme désintéressé des biens de la terre, et qui n'avait de cupidité que pour le ciel. Alors le pauvre eut son patrimoine sans rien posséder, le besoin devint un droit, la bienfaisance un devoir, les sentiments d'humanité entrèrent dans les mœurs. » (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XIII, 1re partie, p. 90 et 91.)

[1] *Précis ou histoire abrégée de la Révolution française, depuis 1792 jusqu'en 1815*, par une société de militaires, sous la direction de M. Tissot, professeur de poésie latine au Collège de France. Paris, 1821.

[2] « La génération actuelle y trouvera de grands et nobles souvenirs, et les générations futures puiseront dans ce récit de nos guerres des exemples du dévouement le plus sublime. Les campagnes de la République prouveront de quels efforts est capable un peuple généreux lorsqu'il est enflammé par l'amour de la liberté et de l'indépendance ; celles de l'Empire montreront la puissance du génie dirigeant les inspirations de l'enthousiasme : les unes et les autres brillent de ce patriotisme, de ce courage qui ne meurent jamais dans le cœur des Français. Comme toutes les vicissitudes humaines, l'affligeant contraste de nos triomphes et de nos revers peut encore offrir d'utiles leçons. » (Préface.)

trouvait déjà au Collège de France comme suppléant, y fut nommé sur la présentation régulière du Collège et de l'Institut [1]. Mais il ne considéra jamais cette nomination que comme provisoire; et quand la révolution de 1830 rendit possible la rentrée de Tissot dans sa chaire, il s'empressa de la lui rouvrir par une démission.

Cette période où il avait été rendu à l'enseignement de la littérature latine fut marquée par plusieurs publications dans cet ordre d'études.

En 1819 et 1820, il avait publié dans la collection Lemaire, avec des additions et des annotations nouvelles, les *Œuvres de Tacite,* comme elles avaient été en dernier lieu éditées par Oberlin; en 1821, il avait traduit plusieurs morceaux pour le *Cicéron* de son ami Victor Le Clerc [2]; il avait encore donné à la grande collection des classiques latins citée plus haut : 1° en 1826, une édition de *Catulle,* où, dans une préface finement touchée, il fait valoir les grâces qui doivent faire pardonner à son auteur mainte autre chose d'un goût moins délicat; 2° en 1830, sa belle édition de *Plaute,* l'une des plus estimées de ce vaste recueil; et ce travail le conduisit sans doute à entreprendre l'année suivante la traduction du grand comique, insérée dans la collection Panckoucke (1831). Il y pratique dans une juste mesure un système qui pourrait mener loin, qui a mené parfois trop loin : c'est de traduire non le mot par le mot, mais le trait par le trait. Il savait en effet qu'une traduction littéraire est autre chose qu'une traduction littérale, que certains idiotismes ne peuvent se

[1] « Appelé par les suffrages de deux corps savants à une place que je ne sollicitais pas, que j'étais loin de solliciter, » dit-il dans sa leçon d'ouverture. — Cette leçon donne un aperçu de la poésie latine depuis les origines jusqu'à Claudien.

[2] Les discours pour Rabirius, pour le roi Dejotarus.

rendre que par des équivalents, et que peu servirait de mettre en français la phrase de Plaute, si l'on ne reproduisait sa pensée[1]. Il prend donc avec son auteur les libertés que le sens lui commande; et il encadre chaque pièce d'avant-propos et de notes où, peut-être plus qu'en aucune autre de ses œuvres, on retrouve avec les richesses de son érudition les qualités de son esprit : sobriété discrète dans la facture de ces avant-propos et de ces annotations; connaissance éprouvée et de la langue qu'il traduit et de l'histoire des institutions et des mœurs d'où il tire le meilleur de ses commentaires; finesse à deviner les jeux de scène qui devaient suppléer aux paroles, à saisir les malices de l'auteur (il y ajoute bien aussi[2]); appréciation délicate et rapprochements heureux du théâtre ancien et du théâtre moderne, sans fol engouement pour les anciens, sans fausse complaisance pour les modernes; et il n'épargne pas ceux qui, dans leur enthousiasme pour ces derniers, trahissent leur ignorance de l'art antique; La Harpe est touché plus d'une fois :

Ecce iterum Crispinus[3].

L'année 1830 fait époque dans la vie de M. Naudet comme dans notre histoire. En quittant le Collège de France, il devint,

[1] « On devra donc, dit-il, substituer les idiotismes de sa propre langue à ceux de l'auteur, mais seulement pour les tours et les allures de la diction. Quant aux métaphores, aux comparaisons, aux proverbes, expressions vivantes du génie d'un peuple et des coutumes du temps, il faut en reproduire les images telles qu'elles sont, et non pas des équivalents. On ne craindra pas de présenter des idées étranges. Eh! n'est-ce pas pour voir quelque chose d'étrange qu'on lit un auteur mort depuis deux mille ans? Connaîtrait-on les personnages de Plaute, si on les affublait de dentelles et d'habits brodés, et si on leur mettait des talons rouges au lieu de brodequins? » (*Théâtre de Plaute*, introd., t. I, p. 20, édit. de 1845, in-16.)

[2] Par exemple, au vers 30 du *Stichus*, etc.

[3] Avant-propos des *Menechmes*. — Il a encore traduit, dans la même collection, quelques morceaux d'Horace et un traité de Sénèque : *De la Providence*.

d'inspecteur de l'académie de Paris, inspecteur général de l'Université et commença à exercer une action plus directe et plus étendue sur l'enseignement de nos écoles [1]. Bientôt après, le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques doubla ses devoirs d'académicien. Il figura dès l'origine avec MM. Guizot et Mignet dans cette fameuse section d'histoire générale qui, un peu plus tard, se recruta de MM. Michelet, Thiers et Amédée Thierry, et qui, dès lors, pendant trente-deux ans, demeura debout, sans se laisser entamer, désespérant toute candidature. En 1873 seulement, elle fut atteinte (je parle de la section originaire) dans la personne d'Amédée Thierry [2]; et malheureusement d'autres ne tardèrent pas à suivre : Michelet, Guizot, Thiers, Naudet. Mais il en reste un glorieux témoin, celui qui, à l'origine, fut le secrétaire provisoire et qui est, depuis plus de quarante-deux ans, le secrétaire perpétuel de l'Académie : j'ai nommé M. Mignet.

A partir de cette époque, M. Naudet sut se multiplier pour remplir ses obligations envers les deux Académies. Sans parler de son assiduité aux séances et de la part qu'il prenait aux discussions, on peut dire qu'il a enrichi de ses mémoires les recueils de l'une et de l'autre. Il a publié dans le recueil de l'Académie des sciences morales un mémoire *sur la police chez les Romains* (1843 et 1849) [3] et un autre *sur les récompenses d'honneur* (1844) [4], et vers le même temps, dans notre recueil,

[1] Il était inspecteur de l'académie de Paris depuis deux ans.

[2] Pour qu'il y eût des élections un peu plus tôt, il fallut que l'adjonction d'une section nouvelle à l'Académie en 1855 et la répartition postérieure des membres qui la composaient entre les sections anciennes fissent ajouter deux membres nouveaux à l'Histoire (1866). Ce sont ces deux-là qui, les premiers, firent place à d'autres.

[3] *Mém. de l'Acad. des sciences morales et politiques*, t. IV, p. 195, et t. VI, p. 763.

[4] *Ibid.*, t. V.

IMPRIMERIE NATIONALE.

un mémoire *sur les postes chez les Romains* (1844 et 1845)[1]. Joignez-y d'autres morceaux qu'il lut dans nos séances ordinaires ou dans les séances publiques [2].

Mais là ne se borna point sa participation à nos travaux. Depuis 1829, il ne cessa pas d'être membre de nos deux plus importantes commissions, celle des travaux littéraires et celle des antiquités nationales. En 1837, il entra dans la commission des inscriptions et médailles, commission permanente, héritière de cette petite académie tirée de l'Académie française au nombre de quatre membres et d'où notre Compagnie elle-même est sortie[3]. Nul ne l'y surpassa dans l'art vraiment romain d'aligner une inscription; nul ne montra plus d'habileté à condenser toute la force d'une pensée dans le demi-vers d'une légende de médaille. Après la mort de Dom Brial, qui

[1] *Mém. de l'Académie des inscriptions*, t. XVII, 2e partie, p. 166. Il en lut un extrait à la séance publique des cinq Académies, en 1845.

[2] Son premier morceau en ce genre est un *Extrait d'un ouvrage historique et critique sur la poésie latine et en particulier sur le théâtre des Romains*, lu dans la séance publique annuelle des quatre Académies, le 24 août 1825. Il y présente ses observations sous la forme d'une lettre datée de 684 de Rome, la 70e avant l'ère vulgaire. Lui-même la caractérise ainsi dans la *matière* qu'il place en tête de cet exercice : « On suppose qu'un Syracusain, membre de la députation qui vint à Rome solliciter la réparation des attentats de Verrès, écrit pendant son séjour dans cette ville à un de ses compatriotes et lui communique les observations qu'il a faites sur l'état de la poésie dramatique. » Il lut plus tard à la séance publique de l'Académie des inscriptions, le 17 août 1849, une *Notice sur le prêt à intérêt chez les Romains et particulièrement sous les Empereurs*; et en diverses séances ordinaires : *Extrait d'un Essai de dictionnaire du langage et de la conversation chez les Romains*, 19 janvier 1849. — *Note sur la loi de César de l'an 707 relative au payement des dettes*, 15 juin 1849. — *Extrait d'un mémoire sur la police au temps des Empereurs*, 12 octobre 1849. — *Notes sur quelques passages des écrivains latins tendant à prouver que les Romains avaient des procédés pour hâter la végétation des plantes, mais sans en tirer aucune induction sur les Jardins d'Adonis*, 4 avril 1851. Il en fit son *Mémoire sur les serres chaudes chez les Romains*, mai et août 1851, qu'il publia dans la *Revue archéologique*, t. VIII (1851), 1re partie, p. 209.

[3] A. Maury, *Les Académies d'autrefois : l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 8 et suiv.

continuait dans notre Académie les traditions et les travaux des Bénédictins, il fut chargé avec Daunou (un Bénédictin laïque) de poursuivre la publication du grand recueil commencé par Dom Bouquet : *Les Historiens des Gaules et de la France.* Dom Brial, après avoir publié seul les tomes XIV à XVIII, avait déjà mis sous presse le tome XIX, quand il mourut (24 mai 1828). MM. Daunou et Naudet en achevèrent l'impression (1833) et, dans un rapport fortement motivé, ils proposèrent à l'Académie le plan de la nouvelle série qui allait suivre (octobre 1832) : ils en marquaient l'étendue (entre l'avènement de saint Louis et l'avènement des Valois), déterminant le genre et l'âge des documents qui devaient y entrer, et faisant dès lors résolument le partage que les Bénédictins avaient voulu y établir, dès l'origine, entre l'histoire de la France et celle des Croisades[1]. Le premier tome de la série nouvelle ne demanda pas moins de sept ans de travail aux deux éditeurs. Daunou y épuisa les restes d'une vie si laborieuse. C'est la veille de sa mort que son collaborateur déposa le volume sur le bureau de l'Académie (1840).

A son double titre de membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Naudet avait joint celui d'auteur au *Journal des savants,* et de 1836 à 1840 il apporta au journal un concours empressé. Il y examina successivement : les *Traditions tératologiques* de M. Berger de Xivrey, texte fort altéré dont il loue en général les restitutions, non sans en proposer quelques autres[2]; le *Thesaurus poeticus* de notre confrère M. L. Quiche-

[1] Cette année même, sur un autre rapport, le vœu des Bénédictins était accueilli et la publication des historiens des Croisades, distincte de celle des autres historiens, décidée. (Rapport de M. Beugnot sur la publication du recueil des historiens des Croisades, *Mém. de l'Acad.,* tome XII, 1re partie [Histoire], p. 30.)

[2] Avril 1836, p. 22 et suiv.

rat, qui lui donne occasion d'exprimer son avis sur la question, plusieurs fois déjà et toujours agitée, du vers latin dans les collèges[1]; l'*Histoire de l'empire romain* de M. Cayx, l'empire romain, sujet favori de ses études[2]; le *Discours sur la constitution de l'esclavage en Occident pendant les derniers siècles de l'ère païenne*, de M. Saint-Paul, et le livre de l'*Abolition de l'esclavage ancien en Occident*, de M. Ed. Biot; double occasion d'envisager sous une face nouvelle la société romaine qu'il avait étudiée de si près dans les historiens, les orateurs, les jurisconsultes, et aussi le théâtre de l'ancienne Rome[3]. Le théâtre de Rome fut pour lui le sujet de plusieurs articles : Plaute d'abord, dont il entreprit de classer chronologiquement les comédies[4], et plus tard Térence, à propos de son théâtre complet traduit en vers par le marquis de Belloy[5]. Mentionnons encore, entre beaucoup d'autres, ses articles sur le curieux et savant traité des *Journaux chez les Romains* (*Acta diurna*), de son ami Victor Le Clerc[6]; sur l'*Apulée* de M. Betolaud[7]; sur le *Longin* de M. Egger[8]. Et, indépendamment de ces morceaux

[1] « Je ne partage point, dit-il, l'opinion de ceux qui regardent comme un travail oiseux et comme un temps perdu dans les études classiques l'exercice de la versification latine. L'habitude de la composition métrique éveille peu à peu le sentiment du rythme et de l'harmonie. On ne peut pas s'appliquer à relever le style par l'élégance des tours et par le choix et l'arrangement des termes, par la vivacité pittoresque, c'est-à-dire par la poésie de la diction en tâchant d'imiter les bons modèles, sans que l'esprit acquière à la fin le goût du beau. Assurément le maître ne se propose pas de façonner des poètes, et tous les *Gradus*, si l'on n'a pas reçu du ciel l'influence secrète, n'aideront point à monter au sommet du Parnasse. Mais il faut avoir fait des vers, même de mauvais vers, pour comprendre tout ce qu'il y a de délicatesse et de perfection dans ceux de Virgile, d'agrément et de facilité dans ceux d'Ovide, de génie et d'art dans ceux d'Horace. » (Octobre 1836, p. 611.

[2] Octobre 1837, p. 547.

[3] Janvier 1838, p. 22 et suiv., et juin 1841, p. 321.

[4] Juin et juillet 1838, p. 328 et 401.

[5] Mars 1863, p. 141.

[6] Octobre et novembre 1838, p. 587 et 664.

[7] Novembre 1839, p. 641.

[8] Mars 1838, p. 147

critiques, où son érudition sait ajouter à celle des auteurs dont il examine les œuvres [1], un article de fond touchant à la fois à l'histoire et aux lettres : *De l'influence des circonstances politiques et morales sur la littérature et particulièrement sur la poésie chez les Romains depuis Auguste* [2] ; influence du gouvernement et des caractères des princes, influence des mœurs publiques, des goûts nouveaux, des plaisirs corrupteurs qui entraînèrent la ruine de l'ancienne civilisation.

En cette année 1840 commence pour M. Naudet une nouvelle période fort tourmentée, mais où il déploya une rare énergie et une droiture à toute épreuve. Inspecteur général depuis dix ans, il semblait appelé à continuer dans une position plus élevée la direction qu'il était plus particulièrement chargé de donner à l'enseignement de l'histoire. Une nouvelle place venait d'être créée dans le conseil de l'instruction publique (1837). C'était pour lui, nul n'en faisait doute. Ce fut pour un autre; et trois fois de suite, un siège étant à donner dans le conseil, la politique en disposa. C'était assez, il ne se trouvait plus dans l'Université à son rang. On le promut dans une autre carrière. De la bibliothèque Mazarine, où il était entré en 1837, il passa à la Bibliothèque royale comme conservateur des imprimés et directeur du conservatoire de ce grand établissement.

On peut rappeler aujourd'hui, sans réveiller d'anciennes querelles, dans quel état se trouvait la Bibliothèque royale en ce temps-là. Elle se divisait en un certain nombre de départements, on eût mieux dit de provinces, ayant à leur tête des

[1] Ses articles ne se rapportent pas seulement à l'antiquité classique : il analyse le *Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises, par M. Bazin aîné*, février 1839, p. 74; le *Rapport sur les différentes classes de chefs de la Nouvelle-Espagne, par Alonzo Zurita, publié pour la première fois en français par H. Ternaux-Compans*, janvier 1840, p. 5.

[2] Décembre 1838, p. 715.

chefs qui s'appelaient conservateurs, mais qui avaient les pouvoirs des anciens proconsuls, la *potestas* du moins, sinon l'*imperium*. Ils se réunissaient en assemblée générale (c'était le conservatoire), mais chacun était maître chez soi. Or, si les conservateurs étaient des savants éminents, la plupart membres de notre Académie, ils n'avaient pas tous, au même degré, les qualités de l'administrateur, et la moindre défaillance en pareil cas peut avoir les conséquences les plus graves. Le mal datait de loin. Ce n'étaient pas seulement des livres prêtés et non rendus : on avait la liste de ces emprunteurs devenus introuvables. C'étaient des livres, des pièces historiques qui avaient disparu on ne savait plus quand, pour passer, on ne savait comment, dans les collections particulières de la France ou de l'étranger.

M. Naudet avait à rétablir l'ordre sans lequel il était impossible de mettre un terme aux abus. De là des résistances d'autant plus vives qu'il heurtait quelquefois des susceptibilités fort légitimes. Qui se sent capable de faire le mal est blessé des mesures prises pour le prévenir; et ces plaintes trouvaient des échos au dehors, même à la tribune de la Chambre des députés. M. Ferdinand de Lasteyrie, qui, un peu plus tard, fut des nôtres, y attaqua le régime de la Bibliothèque; trop de difficultés aux communications de livres en séance, trop de facilités aux emprunts du dehors, c'étaient là ses principaux griefs; tout le reste était à ses yeux querelle de savants, et il paraissait assez enclin à prendre parti contre le directeur au nom des autres, demandant s'il ne lui suffisait pas d'être à la Bibliothèque le *primus inter pares*, comme les directeurs du Collège de France ou du Muséum d'histoire naturelle. Mais M. Naudet tint bon, soutenu dans cette lutte par la fermeté du Ministre, qui n'hésitait pas à mettre au *Moniteur* les lettres

du directeur en réponse aux discours du député, et à faire suivre les lettres du député d'une note rectificative dans le même numéro. Quant à l'argument du *primus inter pares,* ce fut le Ministre qui se chargea d'y répondre lui-même, en conférant à M. Naudet le titre d'administrateur général[1].

M. Naudet eut d'autres assauts à soutenir où il montra la même vigueur. M. F. de Lasteyrie, à la Chambre, n'avait parlé que de prêts malheureux. M. Libri, réfugié à Londres depuis la révolution de 1848, parlait de déprédations scandaleuses, comme ces hommes poursuivis, non sans cause, et qui, près d'être atteints, crient : *Au voleur!* M. Naudet répondit aux attaques de sa *Lettre à M. de Falloux* avec les ménagements qu'il se croyait imposés par le titre encore intact et la situation critique de son adversaire : une instance judiciaire était commencée et l'on sait à quoi elle aboutit. Mais la modération de la forme n'affaiblissait pas la force de ses raisons; et si d'ailleurs il excusait, dans la pratique des administrations antérieures, des négligences toujours regrettables, c'est qu'il était résolu à n'en plus souffrir par la suite.

Il ne se contenta pas de couper le mal à la racine. Il voulut, autant que possible, réparer les désastres dont la Bibliothèque avait souffert; et, au risque de déchaîner contre lui les colères des collectionneurs, il s'en prit résolument au principe qu'en fait de meuble possession vaut titre, et engagea deux procès :

[1] 2 septembre 1847. Voici ce que M. Naudet, dans son rapport sur la situation du catalogue, dit lui-même de son autorité de directeur jusque-là : « Comme conservateur du département des imprimés, je suis, pour tout ce qui a dû se faire, responsable de moitié avec mon collègue, depuis que j'ai l'honneur de lui être associé; mais, en qualité de directeur, il faut qu'on le sache, n'ayant aucun pouvoir de contrôle sur les travaux intérieurs des départements, retenu en dehors par le droit *exclusif* des conservateurs sur leurs gouvernements respectifs, je ne saurais encourir l'imputation de ce qui s'y fait ou ne s'y fait pas. » (Rapport, 20 février 1847, *Moniteur* du 24 février.)

l'un, de 1841 à 1846, pour la restitution d'une quittance de Molière; l'autre, de 1850 à 1851, pour le recouvrement d'une lettre de Montaigne : deux pièces qui avaient appartenu, sans aucun doute possible, à la Bibliothèque.

C'est à l'occasion de la lettre de Montaigne que parut la « Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches, par M. Naudet ». C'est la réplique la plus vive, la plus incisive à un factum où l'on avait eu la témérité de le prendre à partie; pressante dans l'argumentation, irréfutable dans les preuves et d'une ironie implacable; donnant aux choses leur nom et aux hommes leurs qualités, sans réticence comme sans tempérament[1].

L'infatigable insistance de M. Naudet et cet accent de l'honnête homme indigné qui emporte conviction eurent gain de cause auprès des juges. Les arrêts du 3 janvier 1846 et du 17 août 1851 n'ont pas eu seulement pour résultat de faire réintégrer à la Bibliothèque deux pièces intéressantes pour notre histoire littéraire : ils ont fait loi en cas de pareils détournements à l'avenir. C'est aujourd'hui une doctrine reçue que les livres imprimés ou manuscrits, les chartes, les lettres autographes, les estampes et les médailles des bibliothèques de l'État « sont inaliénables et imprescriptibles, comme dépendant du domaine public ». M. Naudet a donc l'honneur d'avoir contribué à fonder cette jurisprudence; et ce principe n'a pas seulement rallié les jurisconsultes, il a conquis l'opinion publique; il est entré non pas seulement dans le droit, mais dans les mœurs. Très souvent, quand des pièces, provenant,

[1] Disons cependant que la verve de l'auteur l'emporte quelquefois hors de la ligne où il aurait dû se contenir. Il ne faut pas lire la réponse sans la faire suivre de la *rectification* adressée par un membre du conservatoire à ses collègues. Ce morceau devrait être joint à l'autre dans tous les exemplaires, comme il l'est dans celui de la bibliothèque de l'Institut.

même de fort loin, mais sans contestation, de nos dépôts publics, apparaissent dans les ventes, elles sont retirées, avec l'assentiment loyal des possesseurs, et restituées à l'établissement qui en avait été dépouillé. On en pourrait citer maint exemple à la Bibliothèque nationale et aux archives de l'Institut.

M. Naudet allait être appelé à montrer, dans une situation beaucoup moins difficile, ses qualités d'administrateur et de savant. Il fut élu, en 1852, secrétaire perpétuel de notre Académie. Déjà en 1840, l'année même où il était nommé directeur de la Bibliothèque royale, cette place étant devenue vacante par la mort de Daunou, une partie de l'Académie avait songé à lui. On alléguait en sa faveur son ancienneté dans la Compagnie, sa grande situation et ses mérites éminents, qui n'étaient contestés par personne; mais il avait pour concurrent un jeune confrère signalé par des découvertes de génie et une réputation déjà européenne : Eugène Burnouf. Les suffrages se partagèrent, et demeurèrent, après plusieurs séances, même après un ajournement à quatre mois, si obstinément divisés, que l'Académie, désespérant d'arriver à la majorité réglementaire (et les deux candidats d'ailleurs se désistant), porta ses voix sur un troisième, aimé, estimé et vénéré entre tous, et plus âgé : M. Walckenaer (18 décembre 1840). Il garda la place pendant douze ans. Quand il mourut, l'accord était fait au sein de l'Académie. Tous, et M. Naudet en tête, donnèrent leurs suffrages au savant illustre, dont le renom n'avait fait que s'accroître; mais il était atteint déjà d'un mal mortel, et il ne put même venir prendre possession de son siège. Après lui, les voix de l'Académie, avec la même unanimité, se reportèrent sur M. Naudet.

Ses premières paroles, en montant au bureau, furent un

IMPRIMERIE NATIONALE.

hommage rendu à celui dont il recueillait si prématurément l'héritage et une protestation d'entier dévouement à la Compagnie qui le lui avait déféré :

> Vous me rendrez, disait-il, la justice de croire à la sincérité de mes paroles, si je vous dis que je ne puis me défendre d'une émotion douloureuse en songeant que je succède à un homme qui devait, dans l'ordre naturel, me survivre si longtemps et qui aurait pu consacrer de si nombreuses et si belles années au service de l'Académie, à la gloire de l'Institut et de l'érudition française, à l'accroissement des lumières dans tout le monde savant. . .

Je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel zèle il répondit à la confiance de ses confrères. Ses rapports trimestriels témoignent de la sollicitude qu'il portait aux travaux de la Compagnie. Quant à l'histoire de l'Académie, dont la continuation est un des principaux devoirs de notre charge, il la disposa sur un plan nouveau qui a été suivi sans modification après lui [1].

Ses notices, complément de l'histoire, portent toutes la marque du sentiment qui le guida dans le choix des sujets.

C'est d'abord M. Walckenaer, dont il apprécie avec autant de convenance que de raison les titres sérieux à l'honneur d'avoir rallié à son nom l'Académie divisée; et il en prend occasion de payer un premier tribut de regrets à celui qui, écarté alors comme lui-même, obtint, mais trop tard, après la mort de M. Walckenaer, tous les suffrages de la Compagnie [2]. Puis MM. Burnouf père et fils; car une pensée pieuse le porte à réunir le père et le fils dans le même éloge : le fils, qu'il honorait comme un prédécesseur de si grand nom; le père, qui avait été compagnon de ses travaux classiques et de sa car-

[1] C'est dans le tome XX, 1[re] partie, qu'il l'appliqua. — [2] *Mém. de l'Acad.*, t. XVIII, 1[re] partie, p. 467.

rière universitaire : inspecteur général, traducteur de Tacite dont lui-même avait été l'éditeur[1].

Cette double dette acquittée, il en avait d'autres qu'il fut heureux de payer aussi à des mémoires chères et vénérées : M. Pardessus, le jurisconsulte érudit en qui il saluait, au début de sa notice, comme une image de ces grands vieillards qui inspiraient à Cicéron son traité sur la vieillesse; mais quel homme mieux que M. Naudet lui-même devait justifier la pensée de ce traité, « magnifique et triomphant éloge, comme il disait, d'un âge qu'on envisage d'ordinaire par les côtés les plus tristes : infirmités, humeur chagrine, dépérissement, mais dont l'auteur célèbre les avantages et même les plaisirs avec un sentiment si vrai et tant d'abondance et d'éclat que ce serait à donner envie aux plus jeunes et aux plus florissants d'être vieux tout de suite, sans plus attendre[2] »?

Après M. Pardessus, M. Guérard, également éminent dans la paléographie et dans l'histoire des institutions du moyen âge, l'homme intègre dont il avait pu apprécier la droiture et le loyal concours au milieu des difficultés de son administration à la Bibliothèque. La notice qu'il lui consacre est comme toute pénétrée de ce qu'il y avait de suave et de pur dans cette âme si aimante sous des apparences austères. A voir avec quelle émotion il retrace les gênes de son premier âge et les obstacles que le jeune homme, si docile à l'autorité paternelle, eut à vaincre avant de trouver sa voie, on sent qu'il eût voulu le connaître dès lors pour lui tendre la main et qu'il envie au marquis de Fortia d'Urban le bonheur d'avoir aplani devant lui le chemin de la science. Et comme il applaudit à sa renommée si patiemment conquise! Avec quelle sympathie et quelle jus-

[1] *Mém. de l'Acad.*, t. XX, 1re partie, p. 285. — [2] Notice de M. Pardessus. (*Mém. de l'Acad.*, t. XX, 1re partie, p. 338.)

tesse il apprécie et le savant et l'homme! Le savant : « Pour moi, dit-il, M. Guérard est le plus excellent historien des faits dont l'histoire ne parle pas ordinairement et des personnes dont elle ne tient guère compte, savoir : les pratiques et les choses de la vie commune, les hommes qui passent inconnus sur cette terre et dont la trace est effacée aussitôt qu'ils en disparaissent, ceux qu'on appelle le vulgaire, tout le monde, la presque totalité des générations qui se poussent comme les flots dans l'abîme. » L'homme : « Il fut heureux parce qu'il fut bon. Si l'on savait quel trésor de jouissances il y a dans la bonté, tout le monde serait bon pour le plaisir de l'être. M. Guérard avait au plus haut degré cette sorte d'égoïsme des âmes nobles et tendres[1]. »

Sa dernière notice est celle de M. Boissonade, où il dépeint avec une extrême délicatesse de touche une des physionomies les plus fines dont l'Institut ait gardé le souvenir : l'interprète exquis des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque dans ses cours, et en même temps l'éditeur de tant d'autres débris des âges inférieurs, « pauvres morts, oubliés de la renommée, perdus dans la poussière des manuscrits ou de quelque livre obscur, qu'il se plaisait à exhumer, à ramener au jour en les portant attachés à son commentaire, plutôt qu'il n'attachait son commentaire à leurs ouvrages[2]; » le premier dans son art par toutes

[1] *Mém. de l'Acad.*, t. XXIII, 1re partie, p. 210 et 211.

[2] *Ibid.*, p. 237. « Ces auteurs, continue M. Naudet, lui fournissaient comme le canevas mince et grossièrement ourdi sur lequel une main savante applique une broderie de fils d'or et de soie aux mille nuances, faisant du tout ensemble une texture solide, une variété de figures qui servent de modèle aux artistes; car je ne pense pas que, pour la seule valeur des textes, les libraires de Hollande, de Londres, de Leipsig, de Paris, eussent fait les frais de l'impression de tant d'auteurs sans nom. Je ne me figure pas que ce fut pour la nouveauté des déclamations de Pachymère que le premier exemplaire de l'édition de M. Boissonade, apporté dans Athènes, était dépecé en feuilles par celui qui venait de le recevoir, pour satis-

ces qualités que l'Allemagne peut nous envier si elle est sage : précision, sobriété, juste mesure dans les annotations; et avec cela serviable à tous, aux élèves de l'École normale, aux plus grands écrivains, volontiers familier avec les premiers, mais sachant garder sa dignité avec les autres; car s'il se donnait la peine de revoir les épreuves des *Martyrs* ou de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem,* il tenait à ce qu'on ne le traitât point en simple correcteur d'imprimerie et qu'on se montrât son obligé : « Avec les auteurs de cette nature, disait-il, qui sont vains, enflés, glorieux, qui ne mettent dans le commerce ni simplicité, ni abandon, ni bonté, on est bien forcé d'être soi-même roide et gourmé comme ils sont[1]. » Il n'y avait là qu'un malentendu sans doute : la lettre de remerciement fut écrite, « une lettre fort honnête ». La leçon n'avait pas été perdue; du moins fut-elle donnée.

C'étaient là les esprits, c'étaient là les caractères qui plaisaient à M. Naudet, car il se sentait de la même trempe, et l'hommage qu'il leur rendait partait du plus profond de son cœur[2].

En janvier 1858, M. Naudet avait demandé et obtenu sa mise à la retraite comme administrateur général de la Bibliothèque impériale (le nom a déjà changé trois fois depuis que

faire à l'impatience de ses amis demandant tous à la fois de le lire : comme dans un cabinet de lecture, ajoute le narrateur, on se partage les pages d'un journal les jours de nouvelles importantes. Il n'y avait si vile matière d'où il ne sût tirer de l'or, et, sous sa plume, la grammaire devenait spirituelle et piquante, la science avait du charme : c'était la forte substance de l'érudition allemande passée au crible du goût français. »

[1] *Mém. de l'Acad.*, t. XXIII, 1re partie, p. 250.

[2] Indépendamment des discours qu'il prononça comme président aux séances publiques (séance des cinq Académies, 1833; Académie des sciences morales et politiques, 1844), il eut à prendre la parole dans plusieurs cérémonies particulières : comme président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, aux funérailles de Chézy (1832), de Cousinéry

j'ai à le prononcer), laissant cette haute charge à un administrateur adjoint qui avait été placé auprès de lui peu de temps après le coup d'État. Cette même année, il prit un premier congé comme secrétaire perpétuel, éprouvant le besoin de se reposer un peu des fatigues que l'autre charge lui avait causées; mais cela n'avait pas suffi, et l'année suivante, par ordre des médecins, il dut s'éloigner encore pendant cinq mois pour voyager : voyage qu'il pouvait se permettre sans craindre d'y sacrifier les intérêts de l'Académie, car il pouvait compter sur le fidèle et zélé concours de M. Guigniaut pour tenir sa place au bureau en son absence.

Les médecins lui avaient ordonné le remède qui convenait le mieux à sa nature, en lui prescrivant les voyages. Il se précipita dans cette voie avec l'ardeur de ses soixante-treize ans (qu'était-ce que cela pour lui!). Il allait voir le pays de ses rêves, la patrie de ses classiques bien-aimés : l'Italie. Il courut tout d'une traite de Paris à Marseille et de Marseille à Naples, sans prendre même le temps de débarquer à Civita-Vecchia :

Je suis encore, écrit-il à l'un de ses meilleurs amis, je suis encore dans la stupéfaction de ce beau golfe qui me remet en compagnie de Virgile. Là Misène, ici Baïes, à droite Ischia, Capri; devant nous le Vésuve qui fume, et à notre gauche le Pausilippe et le tombeau du poète. (7 décembre 1859.)

Il n'a plus, dans cette contemplation, qu'un souvenir distrait pour tout le reste, même pour l'Académie : *Non mi cala!*

1833), de Dacier (même année); comme président de l'Académie des sciences morales et politiques, lors de la translation des restes mortels de Broussais au Val de Grâce (1844), et aux funérailles de M. Barthe, de M. Villermé, de M. Émile Saisset (1863); comme administrateur de la Bibliothèque nationale, aux funérailles de M. Dupaty, de l'Académie française (1851).

Il me faudra bien rester quelques jours à Naples; et Herculanum, et Pompéi, et le *Museo Borbonico!*

Il oublie le Vésuve, dont il fit l'ascension, et ne prévoit pas les honneurs que voulaient lui rendre et l'Académie Pontanienne et l'Académie Herculéenne; c'est de cela qu'il pouvait dire plus justement : « Il ne m'en chaut », *Non mi cala.*

Ayant commencé par Naples, il était pressé de voir Rome; mais la mer était mauvaise et le bateau ne partait pas. Il finit par « s'embarquer », comme il dit, dans la diligence, et cela lui valut les désagréments qu'en bon touriste il eût été bien fâché de n'avoir pas à raconter :

Me voici enfin arrivé à Rome, non sans peine et sans obstacle; vraiment je commençai à croire à la fatalité. Retenu cinq mortels [jours] de plus que je ne voulais à Naples par les vents contraires, avec des pluies qui ne permettaient pas les moindres courses, je me décide à prendre le chemin des voitures; quelles voitures! n'importe! elles vous font marcher tant bien que mal. Voilà qu'à moitié du trajet on nous annonce que le Garigliano est débordé, qu'il interrompt tous les passages; sous peine de s'enterrer dans un marais improvisé, force est bien de s'arrêter à Sant' Agata di Sessa. Maudite Agathe! Je couche dans une chambre à deux lits avec un gros joufflu de prêtre; je vous conterai mon voyage avec le saint homme. Mais le souper! A l'avenant du coucher. Enfin nous nous sommes remis en marche le lendemain à 8 heures du matin; un bon gendarme, voisin de l'hôtelier, voulait nous retenir en nous effrayant du danger que nous allions courir. Nous avons bravé la menace et bien nous en a pris : nous avons traversé sans péril, mais non sans peur de mon bon *frate*, une vaste nappe d'eau qui mouillait les roues, sans être bien méchant [le Garigliano]; il s'était contenté d'inonder toutes les campagnes environnantes. Que dites-vous du *taciturnus amnis* de l'ami Horace?

Enfin, après une course, de jour et de nuit, de vingt heures, nous sommes entrés dans la Ville éternelle, et le premier représentant des vieux Romains, pour moi, a été le soldat de la douane qui a tendu la main à mes vingt sous, et n'a pas ouvert ma malle. (22 décembre 1859.)

Enfin, il est à Rome! Va-t-il s'enfermer dans les musées, errer parmi les ruines? Oui, sans doute; mais sa lettre, qui l'atteste, montre aussi que l'amour de l'antiquité n'étouffait pas en lui tout autre sentiment :

Votre dernière lettre est du 25 décembre; depuis ce temps-là, rien. M'oubliez-vous, *carissimo amico*?... Moi, je ne vous oublie pas. Vous avez dû recevoir au moins cinq lettres : deux ou trois de Naples, deux de Rome. Je suis enchanté, je vous l'avouerai, de toutes les merveilles des arts, et de tous ces restes de nos vieux Romains. Mais il y a bien des moments où mes regards et mes pensées se tournent vers Paris : *ibi est animus*. Vous ne sauriez croire combien une de ces bonnes lettres comme celle que vous m'écrivez me fait plaisir et me fait tressaillir le cœur d'un sentiment que je ne puis définir : c'est de la joie, c'est de la sécurité, c'est de la curiosité satisfaite, c'est du bonheur.

Est-ce la séduction de ces voyages qui le domina? et craignit-il, en y cédant, d'avoir à mettre à une trop longue épreuve le dévouement d'un vieil ami? Toujours est-il qu'éloigné passagèrement de votre bureau, il renonça à y reprendre la place qui lui appartenait, et malgré les plus vives instances de ses confrères, de M. Guigniaut tout le premier, il adressa à l'Académie sa démission de secrétaire perpétuel, le 13 juillet 1860.

La suite montra que ce n'étaient ni la puissance de travail, ni, grâce à Dieu, la santé qui lui faisaient défaut. Il semble même, dans cette dernière période, plus actif et plus jeune que jamais. Secrétaire perpétuel honoraire, il rentra à ce titre dans la Commission des inscriptions et médailles, où il se plaisait à mettre au service de la Compagnie sa science exquise du latin; il rentra dans la Commission des travaux littéraires, dont il était réélu président chaque année. Personne n'était plus assidu à nos séances, et, au plus fort de l'été, il

n'hésitait pas à quitter les frais ombrages de sa jolie maison de Bougival pour venir à l'Académie. Nos Comptes rendus montrent avec quelle compétence et quel profit pour nous il prenait la parole, soit qu'il s'agît d'apprécier les mérites d'un livre offert, soit qu'il eût à débattre quelque point d'une lecture faite à la Compagnie[1]. Il se remit lui-même à l'œuvre. C'est alors qu'il nous lut son mémoire *sur la noblesse chez les Romains* (1862 et 1863), où il montre la noblesse d'illustration triomphant du vieux patriciat par le progrès des classes populaires, mais bientôt à son tour suspecte à la démocratie qui l'avait soutenue; abaissée par elle, avec tout le reste, devant l'empereur, et ne se relevant plus que pour devenir, dans la décadence du monde romain, « une parure de la servitude[2] ». D'autre part, il faisait à l'Académie des sciences morales et politiques un rapport sur le concours relatif aux institutions de Philippe le Bel (1860)[3], et le jugement motivé qu'il porte sur les mémoires soumis à l'Académie prouve que ses études touchant l'histoire de l'administration ne se bornaient pas à l'empire romain.

Il y eut pour lui, dans le cours de cette période, un jour bien solennel et bien doux à la fois : il allait compter cinquante années comme membre de l'Institut. La Compagnie voulut célébrer les noces d'or de son doyen, en les consacrant par une médaille : pour cette seule fois, on ne le consulta pas sur la légende. Un sculpteur habile, introduit dans la salle de nos séances, dessina son profil sans qu'il s'en doutât, et modela à loisir cette tête magistrale. La médaille devait lui être

[1] Voyez le *Compte rendu de l'Académie*, séances des 6 décembre 1861, 2 mai 1862, 10 avril 1863, 19 février et 22 novembre 1864, 27 janvier, 25 août, 1er septembre 1865.

[2] *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXV, 2e partie, p. 1.

[3] *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. XIII (1872), p. 989.

IMPRIMERIE NATIONALE.

offerte dans la séance qui suivrait les cinquante ans accomplis. Le secret fut religieusement gardé; mais, le jour venu, on craignit le contre-coup d'une trop forte émotion, et, le matin, on le prévint discrètement : précaution fort sage. Quand M. Ad. Regnier, qui présidait l'Académie ce jour-là (8 mai 1868), se leva, et, après avoir rappelé ces cinquante ans d'une vie d'académicien si bien remplis, remit à M. Naudet la médaille destinée, par le vote unanime de la Compagnie, à en perpétuer la mémoire, notre vénéré confrère en fut si profondément ému, que l'on se demande ce qui serait arrivé si on l'avait exposé au choc d'une brusque surprise.

Ce fut comme un nouveau bail avec l'Académie, et bien longue serait la liste de toutes les notes qu'il a lues, de toutes les observations qu'il a faites, oralement ou par écrit, sur les questions diverses agitées dans nos réunions. Une de ces discussions, provoquée au commencement de cette année 1868 par la lecture d'un mémoire de notre savant confrère M. Edmond Le Blant[1], l'amena à en rédiger un lui-même tant sur la question particulière que sur la question générale qu'elle soulevait : *Mémoire sur cette double question : 1° thèse particulière : Sont-ce des soldats romains qui ont crucifié Jésus-Christ? 2° thèse générale : Les soldats romains prenaient-ils une part active dans les supplices*[2]? Double problème qu'il résolvait affirmativement. Puis, étendant plus encore son sujet, il nous lut et donna à notre recueil l'année suivante un nouveau mémoire *sur la cohorte du préteur et le personnel administratif dans les provinces romaines*, mémoire qui côtoie celui de M. Mommsen, *De apparitoribus magistratuum romanorum*, mais

[1] *Recherches sur les bourreaux du Christ et les agents chargés des exécutions capitales chez les Romains* (janvier et mars 1868).

[2] Avril et mai 1868. (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXVI, 2e partie, p. 127.) (*Ibid.*, p. 151.)

qui, descendant jusqu'aux derniers degrés de l'office des magistrats, garde sa valeur auprès du traité du savant allemand[1].

En 1870, sa belle santé reçut une première atteinte : il fut plusieurs mois retenu chez lui par des douleurs rhumatismales qu'on pouvait croire dangereuses à son âge, qui l'eussent été pour un autre que lui. Il se montra bien autrement sensible à d'autres maux. Ami des idées libérales, il n'avait enduré qu'avec peine les entraves mises à la liberté par le régime dictatorial de 1852 : « En rentrant en France, écrivait-il au retour d'un voyage à Londres, il me semblait que je tombais dans un étouffoir. » Patriote, et se rappelant trop bien les désastres des deux invasions où le premier Empire avait péri, il souffrit bien davantage encore des catastrophes où le deuxième Empire allait sombrer. Il s'enferma dans Paris assiégé, abandonnant sa belle résidence à l'ennemi, qui la saccagea et pilla sa précieuse bibliothèque. Il y demeura aussi pendant la Commune, gémissant sur cette révolte impie dont les misères et les ignominies s'étalaient à ses yeux :

Oui, écrivait-il le 13 mai, nous traversons des temps horribles et surtout honteux. Les Gaulois vaincus se donnent en spectacle aux Germains dans des combats de gladiateurs. Pauvre France ! Nos Publicola s'efforcent de plus en plus d'atteindre l'extrémité des extravagances. Ils se nomment, ils se destituent, ils font et défont les commissions, les comités, les délégations. Et nos musées, nos bibliothèques ! Dieu sait à quels nouveaux conservateurs ils

[1] Avril 1869. (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, p. 499.) Citons un autre mémoire de moindre dimension qui n'a pas été imprimé dans notre recueil : *Sur le vrai sens du mot* VICUS *dans la topographie urbaine de* Rome (février 1869), et diverses autres communications ou observations critiques (8 avril 1868, 25 février 1870). Le 2 décembre 1870, pendant que les Prussiens pillaient sa maison de Bougival, il discutait, à propos d'une lecture de M. E. Desjardins, sur le dessin de la table de Peutinger.

sont en proie! L'Académie des inscriptions tient bon, et nous écoutons encore, oui, nous écoutons des lectures intéressantes.

Insouciance dédaigneuse pour une domination aux abois qui cherchait partout des otages! Pendant les dernières convulsions de cette dictature expirante, M. Naudet (nos Comptes rendus le prouvent) discutait avec M. de Wailly sur les manuscrits de Villehardouin de la Bibliothèque nationale, ou avec M. Léon Renier sur la milice des Frumentaires.

Dans les jours plus calmes qui suivirent, il continua le cours de ses savants travaux sur l'administration de l'Empire romain : il n'y avait, en cette matière, aucun détail laissé obscur qu'il ne voulût éclaircir[1]; et plus d'une fois encore il fut choisi pour représenter l'Académie, soit dans les séances trimestrielles de l'Institut, soit dans les séances publiques de notre Compagnie[2]. L'Académie était fière de produire ce vétéran d'un autre âge, apportant à la science quelque nouveau tribut de ses travaux. Et le bureau du *Journal des Savants*, où depuis longtemps il avait presque cessé de paraître, le revit, en 1876, assister régulièrement à ses conférences et y signaler sa présence par des articles insérés dans ses cahiers[3].

Je n'ai point parlé des honneurs qui marquèrent sa carrière

[1] *Mémoire sur l'administration de l'Empire romain depuis Dioclétien jusqu'à la ruine de l'Empire romain* (janvier 1874). — *Mémoire sur le camp des Pérégrins* (avril 1875). Le *Compte rendu* signale encore la part qu'il prit à diverses discussions : 7 et 18 février, 24 octobre 1873, 20 novembre 1874, 25 février 1876.

[2] *L'Empire romain vers la fin du IIIe siècle* (novembre 1873).

[3] *De l'état des personnes et des peuples sous les empereurs romains* (mai et juin 1877). — Article sur le *Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, à propos des *Castra Peregrinorum* indiqués sur le mont Cœlius (décembre 1877). Indépendamment du *Journal des Savants*, la *Revue archéologique*, la *Revue encyclopédique*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, reçurent, à diverses époques, des communications de M. Naudet.

de savant: il ne les avait jamais recherchés. Aussi ne le trouve-t-on sur aucune liste d'académie étrangère; mais, en France, on eût été coupable de l'oublier, et il avait passé, à de longs intervalles toutefois, par tous les grades de la Légion d'honneur, un seul excepté : chevalier en 1825; officier en 1837; commandeur en 1847; grand-officier en 1875. Le Ministre, son ancien disciple, qui lui fit décerner cette croix comme au doyen de l'Institut, n'eut jamais à faire un plus juste et un plus doux emploi du pouvoir.

Il ne semblait pas qu'il dût y avoir une fin à son activité. Sa santé cependant venait d'être mise à une nouvelle épreuve : après ses douleurs rhumatismales, une fluxion de poitrine, suite d'une imprudence. Mais il en était sorti plus alerte et plus vif. Il reprit la plume. Une publication nouvelle du mémoire *sur les bourreaux du Christ* provoqua, de sa part, non plus un traité, mais une courte lettre[1], toute pleine de verve et d'entrain (1874). Cette fois pourtant il jure d'en finir :

. . . Cestus artemque repono.

C'est le dernier mot de la brochure. A-t-il tenu parole? Un article publié dans la *Revue de législation* sur l'*apparitio* des magistrats romains (article où l'auteur, se faisant juge du débat, se prononçait contre l'opinion de M. Naudet) fut suivi d'une réplique signée Lucius Simplex[2]. Qui est-ce Simplex? On a tout lieu de croire que le vieux lutteur a repris son *ceste;* car c'est bien sa main, c'est son *art* que l'on retrouve

[1] *Lettre à M. Le Blant, membre de l'Académie des inscriptions, au sujet de sa brochure intitulée :* Recherches sur les bourreaux du Christ. Paris, 1874.

[2] *Lettre à propos de l'article de M. Labbé sur l'*apparitio *des magistrats romains,* par Lucius Simplex; extrait de la *Revue de législation française et étrangère* (livraison de juillet-août 1875).

dans les coups qu'il assène. La lettre aurait pu prendre pour épigraphe :

. . . *Cestus artemque repono.*

Il écrivait; il faisait plus, il se remettait à voyager. Ce n'était pas, il est vrai, seulement pour lui-même. Marié tard et demeuré veuf, il avait reporté toutes ses affections sur un petit neveu qui était comme l'enfant de sa vieillesse. C'est pour l'accompagner qu'il reprenait son bâton de voyageur :

Je vous fais mes adieux pour un mois, écrivait-il à son correspondant ordinaire : je pars, on m'emballe pour la Suisse. Ne me demandez pas s'il est bien prudent d'aller par monts et par vaux rouler ou traîner mes quatre-vingt-neuf ans. Je ne pourrais pas vous répondre d'une manière affirmative. Mais, puisque je ne peux me trouver en famille que sur les grandes routes, c'est un moyen de sortir de ma solitude. Et puis, il faut obéir à ses maîtres, et M. Joseph a prononcé! La Suisse et moi, nous ne nous reconnaîtrons plus : il y a cinquante-deux ans que je la visitais avec le pauvre Clachet. C'était en 1823. Nous faisions gaillardement nos quinze et seize lieues à pied, le sac sur le dos, grimpant à travers les rochers et roulant quelquefois dans les descentes. Mon train sera maintenant fort ralenti! Je retrouverai, dit-on, ma Suisse très civilisée, trop civilisée; il faut s'accommoder aux temps. Je lui passerai ses coquetteries, et elle me prendra avec ma besace nonagénaire dont je ne peux pas me séparer. (21 août 1875.)

Il fallait qu'il dît son âge, il fallait que son affirmation fût corroborée par les dates de son entrée dans notre Académie, de ses premiers écrits, de ses premiers succès dans les concours publics, pour que l'on pût croire à ses quatre-vingt-dix ans. Jusqu'à la fin, il demeura droit et ferme, dépassant les plus grands de la tête, devançant les plus agiles par la rapidité de son pas. A la ville, il habitait de préférence le quatrième étage; à la campagne, il avait choisi sa résidence en un lieu d'où il ne pouvait sortir sans avoir quelque escarpement à

gravir, soit au départ, soit au retour. Aucun d'entre nous ne pourra oublier avec quelle grâce il faisait à ceux qui le visitaient les honneurs de sa maison de campagne. Cette figure si grave, si imposante, qui, au temps de ses tournées d'inspecteur général, inspirait une crainte respectueuse aux élèves et aux professeurs, se déridait dans ces conversations familières. Nul n'était plus attentif, plus prévenant, plus empressé à se faire tout à tous. Pour juger à fond ce vétéran de l'Institut, il le fallait voir dans cet intérieur patriarcal, entourant de soins ce jeune neveu dont la santé délicate éveillait en lui une sollicitude toute paternelle. C'est pour l'enfant, c'est pour le promener sans fatigue dans les jolis bois de la Celle-Saint-Cloud, qu'il s'était procuré une voiture et un petit cheval; car pour lui-même, de peur de fatiguer la bête, il serait descendu de la voiture dans les endroits où l'on en aurait eu le plus besoin. La fatale guerre de 1870 avait, du reste, marqué pour lui le terme de cette existence de campagnard : il ne voulut pas remettre les pieds dans cette villa dévastée, profanée.

Toujours fidèle à nos séances, assis en face du bureau, qui ne manquait jamais de se régler sur son opinion, il avait vu son vieil ami, son successeur dans les fonctions de secrétaire perpétuel, quitter le fauteuil à son tour et se retirer dans le repos de l'honorariat. Notre Académie, chose unique, eut en même temps deux secrétaires perpétuels honoraires, et ce fut le plus ancien qui survécut à l'autre. Un jour pourtant, et c'était à une époque où on le savait à Paris, sa place demeura vide. On s'en émut; on s'en émut davantage quand la chose se renouvela la semaine suivante et qu'on en connut les motifs. Cette fois, la faux du temps l'avait touché. Nul n'y était préparé, excepté lui.

Sa mort (12 août 1878) fut un deuil pour l'Institut tout entier; car M. Naudet semblait appartenir à toutes les classes, et un auguste associé de l'Académie des sciences, S. M. l'empereur du Brésil écrivait, en l'apprenant, ces mots que je reproduis dans leur forme expressive : « J'ai lu avec bien du chagrin la nouvelle de la mort de Naudet, que je m'imagine voir entrant dans le salon de l'Académie avec l'aplomb d'un jeune homme. » Mais notre Académie était surtout frappée en sa personne, tant était grande la place qu'il avait prise et qu'il gardait dans nos travaux, tant sa présence était pour nous une habitude, tant on avait besoin de recourir à ses lumières dans les cas où la Compagnie était partagée. On aimait à voir en lui le vrai modèle de l'académicien, tout à la science; car les fonctions administratives qu'il avait exercées étaient de celles qui sont naturellement dévolues aux savants. Il fut du petit nombre de ceux qui, dans ce renouvellement rapide des Académies, ont reçu des anciens d'un autre âge et transmettent aux nouveaux les traditions des premiers jours. Son souvenir vivra dans nos cœurs, son image restera gravée dans nos esprits mieux encore que sur ce bronze dont tous les confrères de sa cinquantième année gardent précieusement un exemplaire, et son nom ne cessera jamais d'être invoqué parmi nous toutes les fois qu'il s'agira de défendre les intérêts de la science, l'autorité de nos usages et la dignité de l'Institut.

OUVRAGES DE M. NAUDET.

Histoire de la guerre des esclaves en Sicile sous les Romains, par S. Scrofani, Sicilien, correspondant de l'Institut de France, traduite par J. Naudet. Paris, 1807 (95 pages in-8°).

Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie, ouvrage qui a obtenu un prix dans le concours proposé par la classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut, l'an 1810. Paris, 1811, 1 vol. in-8°.

Essai de rhétorique, ou observations sur la partie oratoire des quatre principaux historiens latins. Paris, 1813, in-12.

Conjuration d'Étienne Marcel contre l'autorité royale, ou histoire des États généraux de la France pendant les années 1355 à 1358. Paris, 1815, 1 vol. in-8°.

Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'Empire romain, sous les règnes de Dioclétien, de Constance et de leurs successeurs jusqu'à Julien; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres au concours de 1815. Paris, 1817, 2 vol. in-8°.

De la responsabilité graduelle des agents du pouvoir exécutif. Paris, 1819 (146 pages in-8°). — M. Naudet suppléait alors M. de Pastoret au Collège de France dans la chaire du droit de la nature et des gens.

Mémoire de l'état des personnes en France sous les rois de la première race (1819). (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2ᵉ série, t. VIII, 2ᵉ partie.)

Mémoire sur l'instruction publique chez les anciens et particulièrement chez les Romains (1822). (*Ibid.*, t. IX, 2ᵉ partie.)

Des secours publics chez les Romains. 1827. (*Ibid.*, t. XIII, 1ʳᵉ partie.)

Discours d'ouverture du cours de poésie latine (Collège royal de France), décembre 1821, 37 pages in-8°.

Extrait d'un ouvrage historique et critique sur la poésie latine et en particulier sur le théâtre des Romains, lu dans la séance publique annuelle des quatre Académies, le 24 août 1825, in-4°.

Caius Cornelius Tacitus, qualem omni parte illustratum postremo publicavit Jer. Jac. Oberlin, *cui posthumas ejusdem annotationes et selecta variorum additamenta subjunxit* Jos. Naudet. Paris, 1819, 5 vol. in-8°. (Coll. Lemaire.)

Discours pour Rabirius devant le peuple romain, traduction nouvelle par Jos. Naudet, membre de l'Institut. (Œuvres de Cicéron, publiées par Jos. Vict. Le Clerc, t. IX, 1821.)

Discours pour le roi Dejotarus, traduction nouvelle par Jos. Naudet. (*Ibid.*, t. XIII, même année.)

C. Valerius Catullus, ex editione Frid. Guil. Doeringii, *cui suas et aliorum adnotationes adjecit* Josephus Naudet. (Coll. Lemaire, 1826.)

M. Accii Plauti comœdiæ cum selectis variorum notis et novis commentariis, curante J. Naudet, *XL viro in regia inscriptionum Academia, professore poeseos latinæ in regio Franciæ Collegio, et inspectoribus Academiæ parisiensis in regia Universitate allecto.* (Coll. Lemaire, 1830.)

Théâtre de Plaute, traduction nouvelle accompagnée de notes, par J. Naudet, membre de l'Institut (Inscriptions et belles-lettres). (Coll. Panckoucke, 1831.)

M. Annæi Lucani Pharsalia (à l'usage des classes). Paris, 1832 et 1834, in-12.

Œuvres de Sénèque le philosophe. Paris, 1833, in-8°. (Collect. Panckoucke.) — M. Naudet y traduisit le traité *de la Providence.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Œuvres d'Horace, traduites en prose. Paris, 1837-1838. (Collect. Panckoucke. — M. Naudet y traduisit : *Odes*, III, 23, et IV, 12 ; et *Satires*, I, 4.

Nicomède, *tragédie par P. Corneille*, nouvelle édition avec le commentaire de Voltaire, un extrait des notes de Palissot et un commentaire nouveau par M. J. Naudet (1845).

Rapport sur la continuation du Recueil des Historiens de France, par MM. Naudet et Daunou, lu le 19 octobre 1832 et imprimé par décision de l'Académie.

Le tome XX de ce recueil a été préparé et publié par les deux auteurs (1840).

Notice sur le prêt à intérêt chez les Romains et particulièrement sous les empereurs, lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 17 août 1849, in-4°. — *Du prêt à intérêt chez les Romains*. Paris, sans date, in-8°. (Extrait de la *Revue des Deux Mondes*.)

Virgile. (Extrait de *l'Encyclopédie des gens du monde*, t. XXI), Paris, 1845, in-8°.

Mémoire sur la police chez les Romains. 1843 et 1849. (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. IV et t. VI.)

Mémoire sur les récompenses d'honneur chez les Romains. 1844. (Même recueil, t. V.)

Mémoire sur les postes chez les Romains. 1845. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, 2° partie.)

Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. Naudet, directeur de la Bibliothèque royale, sur la situation du catalogue du département des imprimés de cet établissement. 20 février 1847. (Au *Moniteur*.)

Bibliothèque royale. (Extraits du *Moniteur* des 13 et 17 mai.) Paris, 1847, in-8°.

Lettre à M. Libri. Paris, 1849, in-8°.

Rectification d'un passage de ma réponse à M. Libri. Paris, 1849, in-8°.

Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches, par M. Naudet, administrateur général de la Bibliothèque. Paris, 1851, in-8°.

A M. le Président et MM. les Juges du tribunal de première instance. (21 février 1851 in-4°.)

Conciones historicæ. Paris, 1853, in-12. — Autres éditions datées de 1860 et 1864.

De la noblesse chez les Romains. 1862 et 1863. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXV, 2° partie.) Publié à part avec le mémoire cité plus haut *sur les récompenses d'honneur*, sous ce titre : *De la noblesse et des récompenses d'honneur chez les Romains*. Paris, 1863, in-8°. — *De la noblesse chez les Romains*. Paris, 1868, in-4°.

Rapport fait au nom de la section d'Histoire générale et philosophique sur le concours relatif au gouvernement et aux institutions de Philippe le Bel. 7 avril 1866. (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. XIII. — Le même. Paris, 1869, in-8° (Extrait du *Compte rendu* de l'Académie.)

Mémoire sur cette double question : 1° thèse particulière : Sont-ce des soldats romains qui ont crucifié Jésus-Christ ? 2° thèse générale : Les soldats romains prenaient-ils une part active dans les supplices ? Avril et mai 1868. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVI, 2° partie.)

Mémoire sur la cohorte du préteur et le personnel administratif dans les provinces romaines, avril 1869. (*Ibid.*)

L'Empire romain vers la fin du IIIe siècle. Mémoire lu à la séance publique de l'Académie des inscriptions (novembre 1873). Paris, 1873, in-4°.

Sur la signification du mot frumentarius, *à propos du mémoire de M. Desjardins relatif aux inscriptions gravées à la pointe sur les murs de l'*excubitorium *de la 6e cohorte des Vigiles, découvert en 1805 dans le Transtévère.* 18 juin 1875. (Extrait du *Compte rendu* de l'Académie.)

Lettre à M. Le Blant, membre de l'Académie des inscriptions, au sujet de sa brochure intitulée : Recherches sur les bourreaux du Christ. (Paris, 1874, in-8°.)

*Lettre à propos de l'article de M. Labbé sur l'*apparitio *des magistrats romains,* par Lucius Simplex. (Extrait de la *Revue de législation française et étrangère,* livraison de juillet-août 1875.

NOTICES HISTORIQUES.

M. Walkenaer, 12 novembre 1852. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XVIII, 1re partie.)

MM. Burnouf père et fils, 18 août 1854. (*Ibid.,* t. XX, 1re partie.)

M. Pardessus, 10 août 1855. (*Ibid.*)

M. Guérard, 7 août 1857. (*Ibid.,* t. XXIII, 1re partie.)

M. Boissonade, 12 novembre 1858. (*Ibid.*)

DISCOURS.

Discours prononcé aux funérailles de M. Chézy, 1er septembre 1832.

Discours prononcé aux funérailles de M. Cousinéry, 15 janvier 1833.

Discours prononcé aux funérailles du baron Dacier, 5 février 1833.

Discours prononcé aux funérailles de M. Dupaty, 31 juillet 1851.

Discours prononcé aux funérailles de M. Barthe, 30 janvier 1863.

Discours prononcé aux funérailles de M. Villermé, 18 novembre 1863.

Discours prononcé aux funérailles de M. Saisset, 29 décembre 1863.

Discours prononcé à la translation des restes mortels de Broussais au Val-de-Grâce, 13 juin 1844.

ARTICLES DU *JOURNAL DES SAVANTS.*

Les traditions tératologiques, ou récits de l'antiquité et du moyen âge en Occident sur quelques points de la fable du merveilleux et de l'histoire naturelle, de M. Berger de Xivrey (avril 1836).

Thesaurus poeticus linguæ latinæ de M. L. Quicherat (octobre 1836).

Histoire de l'Empire romain depuis la bataille d'Actium jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident, par M. Cayx, t. I (octobre 1837).

Œuvres de Longin, publiées en grec d'après l'édition de Leipsig, par A.-E. Egger (mars 1838).

Essai de classification chronologique des comédies de Plaute (juin et juillet 1838).

Des journaux chez les Romains; recherches précédées d'un mémoire sur les Annales des pontifes et suivies de fragments des journaux de l'ancienne Rome, par J.-Vict. Le Clerc (octobre et novembre 1838).

De l'influence des circonstances politiques et morales sur la littérature et particulièrement sur la poésie chez les Romains depuis Auguste (décembre 1838).

Discours sur la constitution de l'esclavage en Occident pendant les derniers siècles de l'ère païenne, par P. Saint-Paul (janvier 1838).

De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident, par M. Ed. Biot (juin 1841).

Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises, par M. Bazin aîné (février 1839).

Apulée, traduction nouvelle, par M. V. Bétolaud (novembre 1839).

Rapport sur les différentes classes de chefs de la Nouvelle-Espagne, par Alonzo Zurita, *publié pour la première fois en français* par M. H. Ternaux-Compans (janvier 1840).

Théâtre complet de Térence, traduit en vers par le marquis de Belloy (mars 1863).

De l'état des personnes et des peuples sous les empereurs romains (mai 1877).

Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica (à propos des *Castra Peregrinorum* signalés sur le mont Cœlius dans la topographie de l'ancienne Rome) (décembre 1877).

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXX, 1re et 2e partie; XXXI, 1re partie, chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume. 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes precedents . . . . 7 fr. 50

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS À L'ACADÉMIE :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IX, 1re et 2e partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV et V, 1re et 2e partie; tome VI, 1re partie.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume . . . . 15 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXIII; XXIV, 1re et 2e partie; XXV, 1re et 2e partie; XXVI, 1re et 2e partie; XXVII, 2e partie; XXVIII, 2e partie; XXIX, 2e partie, et XXXI, 1re partie, in-4°. Prix des tomes XI à XIII, chacun . . . . 15 fr.

A partir du tome XIV jusqu'au tome XXX, les Notices et Extraits se divisent en deux sections, la première orientale, et la seconde grecque et latine. Chaque section forme un volume à part, au prix de . . . . 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend . . 45 fr.

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta jubente ac moderante Academia Inscriptionum et Humaniorum Litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume . . . . 30 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés, V à VIII, in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume . . . . 30 fr.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume. . . . . 30 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tomes I à XIX épuisés; XX à XXIII, in-fol. Prix du volume. . . . . 30 fr.

Recueil des historiens des Croisades :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.

Historiens occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol. . . . . 45 fr.

——— Tomes II, III et IV. Prix du volume. . . . . . . 30 fr.

Historiens arabes. Tomes I et III, in-fol. 45 fr.

——— Tome II, 2ᵉ partie, in-fol. . . . . 22 fr. 50

Historiens arméniens. Tome I, in-fol. . . . . 45 fr.

Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. . . . . 45 fr.

Histoire littéraire de la France. Tomes XI à XXVIII (tomes XIV, XVII, XXI, XXIII épuisés), in-4°. Prix du volume . . . . 21 fr.

Gallia christiana. Tome XVI, in-fol. Prix du volume. . . . . 37 fr. 50

Œuvres de Borghesi. Tomes VII et VIII. Prix du volume. . . . . 20 fr.

——— ——— Tome IX, 1ʳᵉ partie. Prix du demi volume. . . . . . 12 fr.

Corpus inscriptionum semiticarum. Tome I, fascicules I et II. Prix du fascicule. . . . . 25 fr.

EN PRÉPARATION :

Mémoires de l'Académie. Tome XXXI, 2ᵉ partie.

Notices et Extraits des manuscrits. Tome XXVIII, 1ʳᵉ partie, tome XXXI, 2ᵉ partie.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tome XXIV.

Recueil des historiens des Croisades : *Historiens occidentaux.* Tome V.

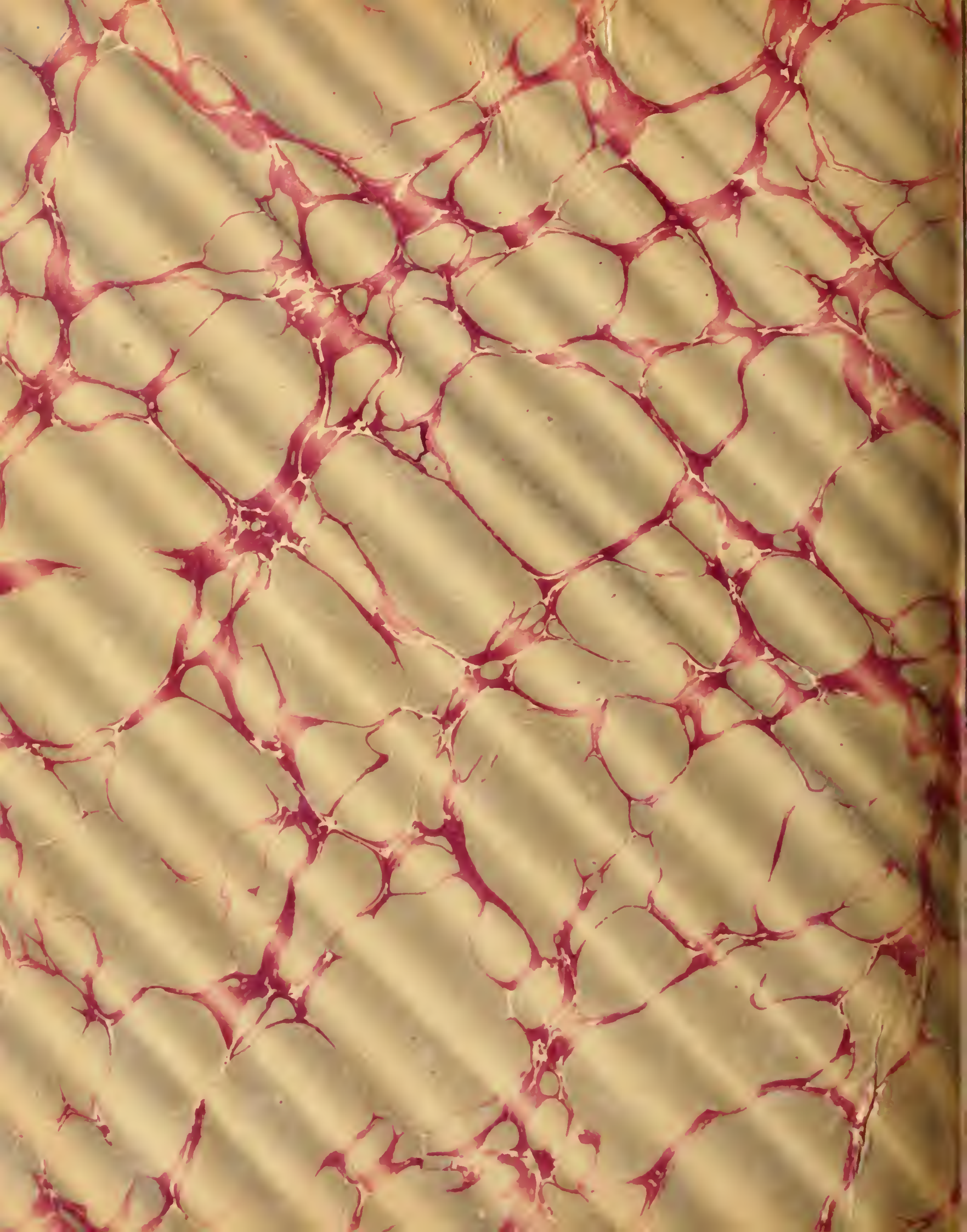
——— *Historiens arméniens.* Tome II.

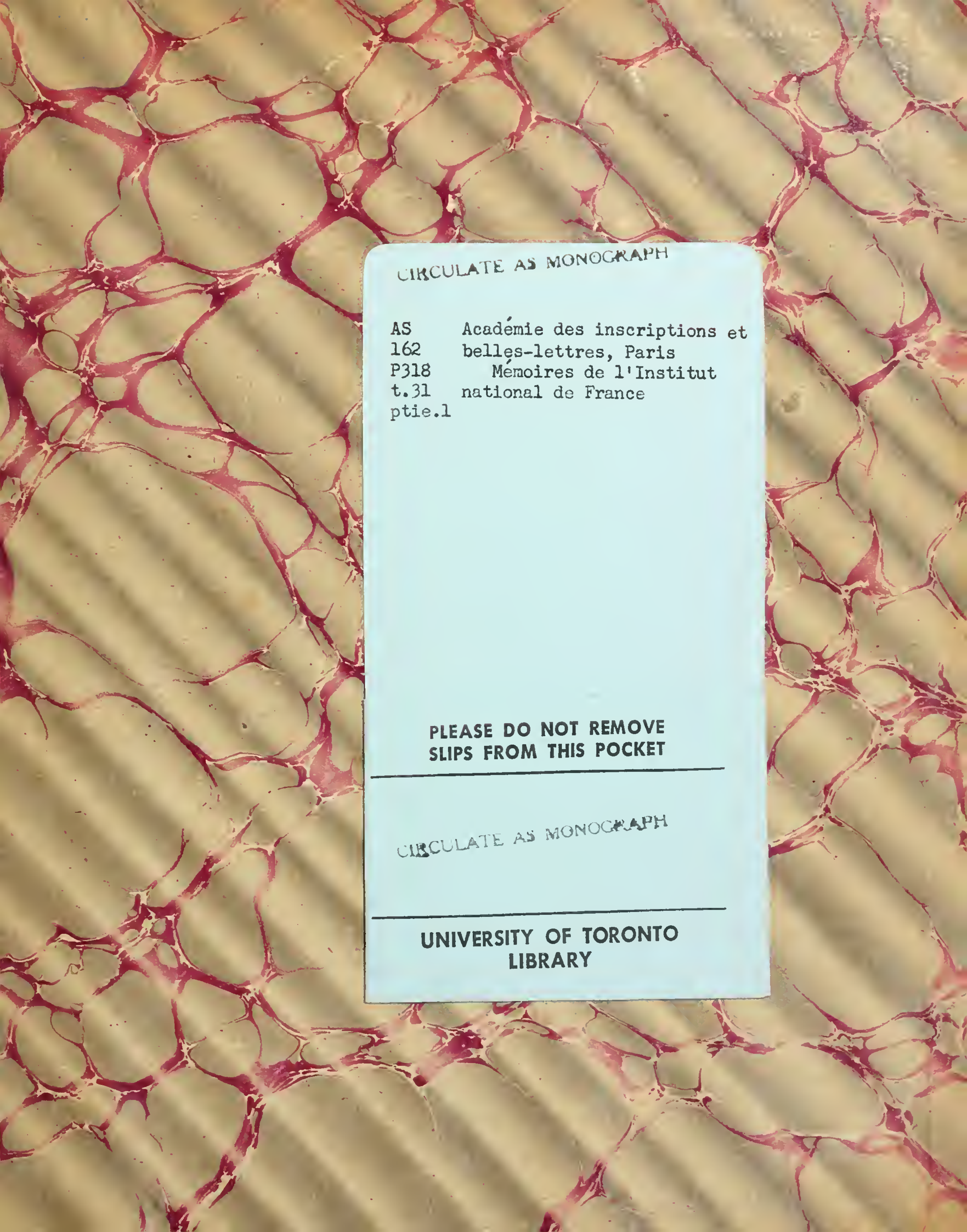
——— *Historiens arabes.* Tomes II, 1ʳᵉ partie.

Histoire littéraire. Tome XXIX.

Œuvres de Borghesi. Tome IX, 2ᵉ partie.

Corpus inscriptionum semiticarum. Tome I, fascicule III.





CIRCULATE AS MONOGRAPH
AS 162 P318 t.31 ptie.1
Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris
Mémoires de l'Institut national de France
PLEASE DO NOT REMOVE SLIPS FROM THIS POCKET
CIRCULATE AS MONOGRAPH
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

